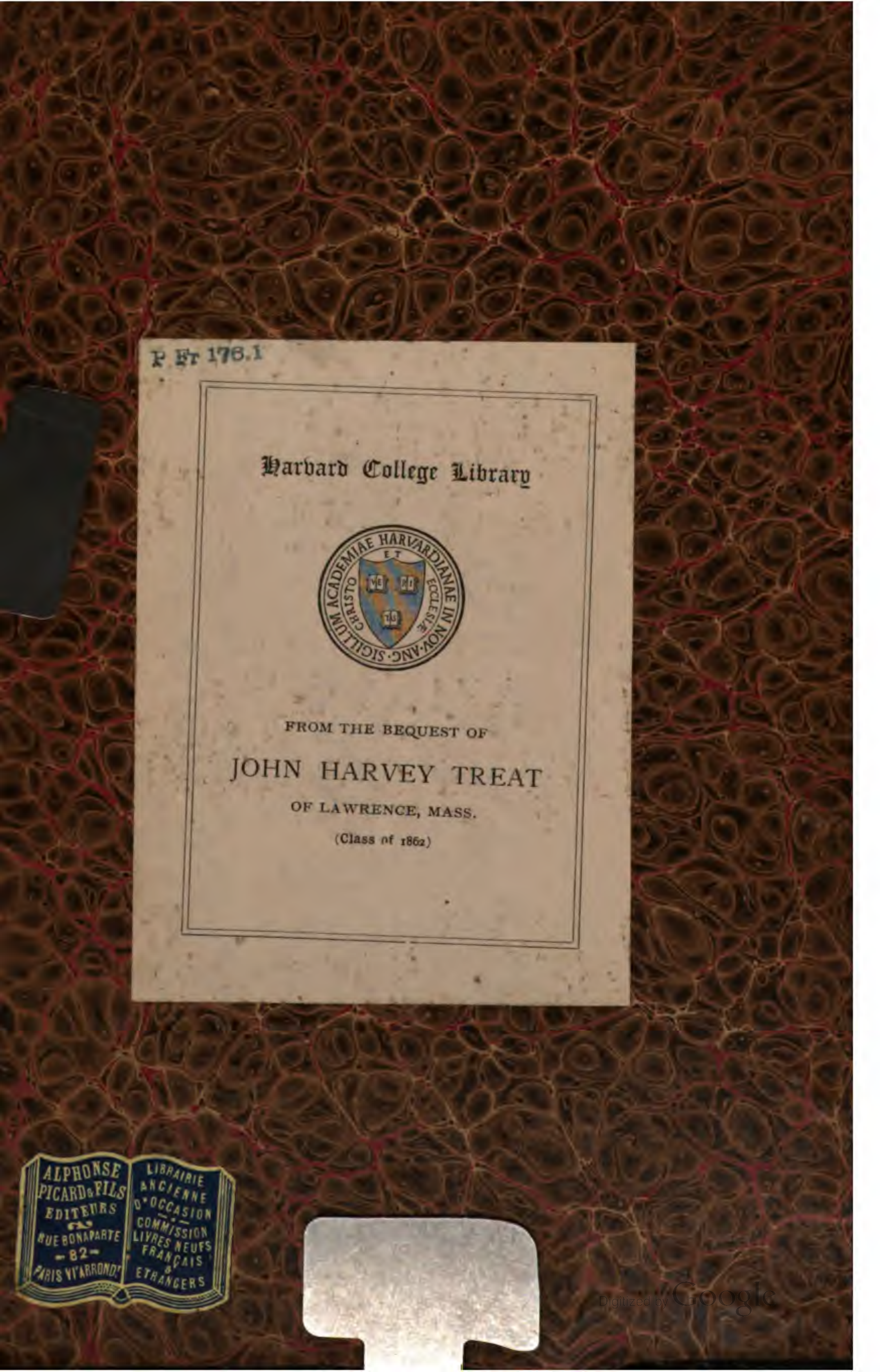




P Fr 176.1
Harvard College Library
ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG· SIGILLUM
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
(Class of 1862)
ALPHONSE PICARD & FILS EDITEURS RUE BONAPARTE -82- PARIS VI^E ARROND^T
LIBRAIRIE ANCIENNE D'OCCASION COMMISSION LIVRES NEUFS FRANÇAIS & ETRANGERS
Digitized by Google



ÉTUDES

RELIGIEUSES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

PARIS. — IMPRIMERIE VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

ÉTUDES

RELIGIEUSES, HISTORIQUES

ET LITTÉRAIRES

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME HUITIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1866

LES DOCTRINES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SUR LA LIBERTÉ

(CINQUIÈME ARTICLE [1].)

LA LUTTE CONTRE LE JANSÉNISME

(Suite.)

VI

Un philosophe du XVIIIe siècle caractérise ainsi les deux doctrines et les deux partis qui se trouvaient en présence.

« Le Janséniste, impitoyable de sa nature, l'est également et dans le dogme et dans la morale qu'il enseigne; il s'embarrasse peu que l'une soit en contradiction avec l'autre; la nature du Dieu qu'il prêche (et qui heureusement pour nous n'est que le sien) est d'être dur comme lui et dans ce qu'il veut qu'on fasse, et dans ce qu'il veut qu'on croie. Que penserait-on d'un monarque qui dirait à un de ses sujets : Vous avez les fers aux pieds et vous n'êtes pas le maître de les ôter; cependant je vous avertis que, si vous ne marchez tout à l'heure et longtemps, et fort droit, sur le bord de ce précipice où vous êtes, vous serez condamné à des supplices éternels? Tel est le Dieu des Jansénistes, telle est leur théologie dans sa pureté originelle et primitive. Pélage, dans son erreur, était plus raisonnable. Il dit à l'homme : Vous pouvez tout, mais vous avez beaucoup à faire. Cette doctrine était moins révoltante, mais pourtant encore incommode et pénible. Les Jésuites ont été, si on peut parler de la sorte, encore au rabais

[1] Voir Octobre et Décembre 1864; Janvier et Juillet 1865.

de Pélage; ils ont dit aux chrétiens: Vous pouvez tout, et Dieu vous demande peu de chose. Voilà comme il faut parler aux hommes charnels, et surtout aux grands du siècle, quand on veut s'en faire écouter[1]. »

Le pélagianisme des Jésuites et leur morale relâchée, telles furent les deux grandes accusations soulevées par le Jansénisme et répétées depuis par tous ceux qui avaient intérêt à le faire.

La seconde ne rencontre plus guère d'écho parmi nous. On sait, Dieu merci, à quoi s'en tenir sur cette prétendue perversion des mœurs qu'auraient produite les maximes trop larges de nos théologiens et leur christianisme tolérant, en dépit de l'Évangile. Mais il n'en est pas tout à fait de même de la première inculpation. A l'heure qu'il est, nous subissons encore le reproche de trop accorder à la nature. Parce que nous croyons à l'intelligence et à la valeur de la raison, plus d'une fois nous avons été rangés dans le camp des rationalistes. L'épithète traditionnelle a même reparu : on se rappelle un ouvrage belliqueux, qui fit un moment sensation parmi certains catholiques, et qui se proposait de pourfendre les *Semi-Pélagiens* de la philosophie.

En vérité, j'ai peine à comprendre de semblables confusions. Que des hommes entièrement étrangers à la science religieuse, M. Sainte-Beuve par exemple, accusent les Jésuites, et Rome avec eux, de détendre peu à peu le ressort de la doctrine augustinienne, en d'autres termes, de *transiger avec les sentiments humains et civilisés*[2], je ne vois là qu'un phénomène assez ordinaire, celui d'un écrivain fourvoyé sur un terrain qui lui est inconnu et où il trébuche sans s'en douter; mais que des hommes, qui devraient être théologiens et qui se donnent pour tels, se laissent entraîner à de pareils écarts; que, sous prétexte de rétablir sur ses bases la philosophie de saint Thomas, ils renouvellent presque, en plein XIXe siècle, les erreurs si souvent proscrites des Baïus et des Jansénius; que

[1] D'Alembert, *Destruction des Jésuites*, p. 64.

[2] J'ai rapporté ailleurs tout au long cette accusation assez singulière. V. *La question du Surnaturel*, Ire p., ch. IX, p. 148, 2e édit.

leurs écrits, loin de provoquer la répulsion qu'ils méritent, soient proposés sérieusement au public comme devant fixer désormais l'enseignement des écoles et des séminaires : voilà, il faut l'avouer, un spectacle étonnant et qui serait même de tout point inexplicable, sans le prodigieux abaissement des études sacrées dans les rangs du clergé catholique.

De quoi donc s'agissait-il dans la controverse avec Pélage ?

Cet hérétique soutenait deux choses : l'intégrité de la nature, qu'il appuyait sur la négation du péché originel ; par suite, la suffisance de cette même nature, capable, selon lui, d'opérer le bien et d'arriver au salut indépendamment de la grâce divine.

Contre cette double erreur, quelle était la double vérité proclamée par Augustin ?

En premier lieu, que l'homme est déchu, c'est-à-dire, qu'il n'a plus les priviléges et les dons gratuits de l'état d'innocence. En second lieu, que, dans cet état de déchéance et d'affaiblissement, il ne peut plus, par lui-même et sans le secours de Dieu, accomplir aucun acte de vertu surnaturelle, c'est-à-dire méritoire de l'éternelle récompense.

Ainsi la controverse roulait sur la nécessité de la grâce et non sur sa manière d'opérer ; sur les forces du libre arbitre, admis préalablement de part et d'autre, et non point, par conséquent, sur son existence, ni sur ses éléments constitutifs. Pour Augustin comme pour Pélage, l'homme est libre maintenant, tout aussi bien qu'il l'était aux premiers jours de la création ; seulement, d'après le docteur d'Hippone, il était alors investi de secours qui lui rendaient le bien surnaturel non-seulement possible, mais facile ; aujourd'hui, au contraire, il est assiégé par la concupiscence et ne saurait triompher des difficultés dont se trouve hérissé le devoir, sans une grâce à laquelle il n'a plus droit, parce que sa condition est abaissée. C'est ce changement d'état qui fait entre les deux adversaires le sujet de la contestation ; c'est la distinction des deux ordres, naturel et surnaturel, qui est niée par l'un et énergiquement affirmée par l'autre. Quiconque ne se place pas à ce point de vue est hors d'état de se rendre compte de

ces débats et de rien comprendre à cette grande querelle, qui remplit de son retentissement tout le v° siècle.

Or, je le demande, que peuvent avoir de commun avec la défense du dogme catholique contre Pélage les affirmations jansénistes et celles qui s'en rapprochent? Dire que la nature humaine a été dépouillée par la chute primitive, est-ce dire qu'il ne lui reste plus même ce qui tient à son essence et à sa bonté naturelle? Établir que, sans la grâce de Dieu, nous ne pouvons rien qui soit utile au salut, est-ce prouver que, sans cette même grâce, tout ce que nous faisons sera vicieux et désordonné? Parce que la liberté est affaiblie, s'ensuit-il qu'elle soit absolument détruite? Parce que l'intelligence n'a plus la même perspicacité, faut-il prétendre qu'elle est radicalement incapable? Non; la grâce nécessitante de Jansénius n'est point la seule réponse à la grâce surérogatoire et comme superflue, que soutenait Pélage. Entre les deux se place une grâce nécessaire, il est vrai, mais non point irrésistible, qui se propose sans s'imposer, qui sollicite la volonté et ne la détermine pas, et qui, lors même qu'elle agit le plus puissamment, laisse à l'homme tout son mérite, parce qu'elle ne viole en aucune manière son pouvoir personnel; cette grâce, qui est celle du second concile d'Orange, celle de saint Augustin, celle de l'Église entière condamnant l'hérésie, a été également celle que les Jésuites ont constamment défendue, de concert avec tous les docteurs catholiques.

On le voit donc, il y a, relativement à la grâce, deux questions essentiellement distinctes et qu'il n'est jamais permis de confondre : l'une, qui seule était soulevée au v° siècle, concerne la nécessité du secours divin pour toute œuvre surnaturelle; l'autre, née beaucoup plus tard dans l'école, et agitée surtout au xvi° siècle, concerne le mode d'opération de cette même grâce et ses rapports avec la volonté humaine. Sur la première tous les théologiens orthodoxes sont d'accord, et par conséquent, nul d'entre eux ne saurait être accusé de pélagianisme; sur la seconde il y a également des bases admises par tous, à savoir : une action réelle de la grâce et un véritable exercice de la liberté humaine; thomistes, molinistes,

augustiniens confessent également cette double vérité, bien qu'ils ne s'expliquent pas de la même manière.

Les Jansénistes seuls la compromettent, et c'est pour cela qu'ils se flattent en vain de rester dans les limites de la foi. Au milieu de tous les faux-fuyants auxquels ils recourent, il est évident qu'ils enlèvent à l'homme le pouvoir de résister, le *posse dissentire* du Concile de Trente. Leur système n'est donc qu'un calvinisme déguisé et un fatalisme renaissant sous une nouvelle forme.

C'est ce qu'entreprirent de prouver les hommes les plus doctes de la Compagnie de Jésus. Ils le firent avec solidité et même avec éclat.

Petau était alors une des lumières de la France. Son enseignement au collége de Clermont avait acquis une telle notoriété, que des souverains étrangers se sentaient jaloux de cette gloire. On sait les efforts que tenta Philippe IV pour l'attirer à l'université de Madrid; on se rappelle également les instances d'Urbain VIII pour le revêtir de la pourpre et le faire venir à Rome. Les travaux auxquels il s'était livré sur la chronologie[1] auraient suffi sans doute pour lui faire un nom impérissable; mais, quel que soit leur mérite, nous n'hésitons pas à dire que son meilleur titre à l'immortalité ce sont ses *Dogmata theologica*[2], vaste monument, malheureusement inachevé, mais où la science sacrée s'élève à des hauteurs sereines, et met dans un jour éclatant nos principales croyances. Ceux qui n'ont étudié cet ouvrage que superficiellement auront pu y voir seulement la preuve d'une immense érudition; une lecture plus attentive leur aurait révélé des trésors de doctrine qu'ils chercheraient vainement ailleurs; jamais peut-être la philosophie du dogme chrétien n'avait apparu dans une telle profondeur, ni avec une semblable magnificence.

Dans le volume consacré à la création, Petau rencontre l'homme naturel, et par conséquent les erreurs qui le con-

[1] Tout le monde connaît le *De Doctrina temporum*, publié en 1627, et le *Rationarium temporum*, publié en 1633.

[2] Les cinq volumes qui existent ont été donnés de 1644 à 1650.



cernent. Avec un tact parfait, et sans jamais nommer Jansénius, il réfute admirablement ses théories. Il établit d'abord [1] que saint Augustin reconnaît dans l'homme déchu la même faculté du libre arbitre qui était en lui avant sa chute; que, sur l'existence et la notion de la liberté, il n'y avait aucune contestation entre l'évêque d'Hippone et Pélage; que tous deux faisaient consister la liberté dans *l'indifférence*, c'est-à-dire dans le pouvoir de choisir entre deux partis; puis, après avoir enlevé aux novateurs le prestige de ce grand nom, il prend l'un après l'autre les autres docteurs latins, de l'autorité desquels ils cherchaient à se prévaloir; depuis saint Prosper et saint Fulgence jusqu'à saint Anselme et saint Bernard, il montre la parfaite unanimité de sentiment qui a régné dans les esprits [2] et accable ainsi le système naissant sous le poids de la raison et de la tradition tout entière.

En même temps qu'il défendait le libre arbitre avec vigueur, il entreprenait aussi de revendiquer, contre le rigorisme d'Arnauld, ce qu'on pourrait appeler les priviléges de la liberté chrétienne. Cette fois, c'était en français qu'il écrivait; son style, majestueux et pur dans la langue de Cicéron, n'avait plus, dans la sienne propre, la souplesse ni la grâce qu'il lui aurait fallu pour lutter avantageusement contre un tel adversaire. Le livre *de la Pénitence publique et de la fréquente Communion* est resté comme un ouvrage solide, exact et qui même parfois ne manque pas d'éloquence [3]. S'il ne parut pas gagner sa cause près du monde léger qui lisait Arnauld, il n'en a pas moins triomphé auprès de l'opinion éclairée, ou plutôt auprès de l'Église, qui s'est prononcée ouvertement en faveur de sa doctrine.

Avec ce rude jouteur, un des adversaires les plus sérieux du Jansénisme fut le P. Étienne de Champs, théologien remarquable autant qu'écrivain distingué et littérateur élégant.

[1] *De opificio sex dierum*. Lib. IV.
[2] *Ibid.*, Lib. V.
[3] Nous pourrions citer entre autres les pages 253 et 254 de la première partie, où l'auteur signale avec énergie les déplorables résultats des erreurs qu'on cherche à accréditer.

Son gros volume in-folio *de Hæresi janseniana* est encore aujourd'hui entre les mains de tous les professeurs qui s'occupent de ces matières. Nulle part on ne trouvera ni une exposition plus exacte des idées de l'évêque d'Ypres, ni leur réfutation plus complète.

Les libelles du parti ont jeté tant de ridicule sur le P. Annat qu'on ne se doute guère aujourd'hui du mérite de ses œuvres. Sans atteindre à la hauteur des deux hommes que nous venons de citer, Annat n'en était pas moins un polémiste capable et un savant docteur. Treize ans il occupa une chaire de théologie ou de philosophie. Devenu, surtout par le poste qu'il occupa plus tard, l'âme de ce qu'on appelait alors le parti contraire à Jansénius, il composa une multitude d'écrits dont plusieurs n'ont pu survivre, mais dont chacun avait alors un vif intérêt de circonstance. La preuve même qu'ils portaient coup, c'est que les coryphées du parti ne dédaignèrent pas d'entrer en lice avec lui, quoique parfois sous des noms empruntés : Nicole, Arnauld, Pascal lui-même dirigèrent contre Annat leur grosse artillerie. On sait que la 17e et la 18e provinciales lui sont adressées. Ceux de ses opuscules qui sont parvenus jusqu'à nous sur la *science Moyenne*, *sur la Liberté exempte de coaction*, *sur la condamnation de Jansénius par les Thomistes*, etc., ont une valeur que toutes les injures de Port-Royal ne sauraient détruire.

On a dit et répété que, dans toute cette lutte, les Jésuites ne combattaient que pour une cause personnelle. A entendre certains écrivains de notre temps, on croirait, en vérité, qu'ils voulaient forcer tout le monde à être de leur avis, et qu'ils enveloppaient dans une même condamnation tous ceux qui refusaient de se faire molinistes. Jamais idée si étroite n'entra dans leur esprit. Ce que les Jésuites demandaient à leurs adversaires, c'était de demeurer dans les limites du dogme et non d'embrasser telle ou telle opinion; qu'ils fussent thomistes ou augustiniens, à la bonne heure, du moment qu'ils proscriraient ce que l'Église avait condamné, qu'ils se soumettraient à l'autorité des dernières bulles et qu'ils reconnaîtraient dans l'homme autre chose qu'une liberté purement nomi-

nale. L'évêque de Comminges, dans une lettre à Henri Arnauld, évêque d'Angers et janséniste comme lui, rend aux PP. Annat et Ferrier cette justice « qu'ils étaient véritablement amis de la paix, qu'ils y travaillaient de la meilleure foi du monde, et que, s'ils avaient de la fermeté en quelque occasion contre les sentiments de ceux qu'on appelle jansénistes, cela ne venait pas d'aucune aversion contre leurs personnes, mais de l'attachement qu'ils avaient à l'autorité du Saint-Siége et du désir d'établir solidement la tranquillité[1]. »

La discussion théologique fut donc loyale et libérale, de la part de la Compagnie[2]. Eut-elle, du côté de leurs adversaires, les mêmes caractères de franchise et d'équité, c'est ce qu'il nous faut examiner brièvement.

VII

La bonne fortune du parti fut de rencontrer un polémiste tel que Pascal. Et pourtant il est permis de demander si les *Provinciales* font au Jansénisme ou plus d'honneur, ou plus de honte.

Voltaire n'était pas scrupuleux en fait de mensonges. Toutefois la force de la vérité lui arrache un jugement sévère : « Tout ce livre, dit-il, portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la Société les opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez les casuistes dominicains et franciscains; mais c'était aux seuls Jésuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut

[1] V. *Lettres de M. Arnauld*, t. I, p. 414.

[2] Nous ne parlerons pas de quantité d'écrits et opuscules qui n'ont plus aujourd'hui grand intérêt. Si quelques jésuites s'y montrent parfois acerbes, on les avait largement provoqués et on le leur rendait de reste. Ceux qui dépassèrent la mesure furent immédiatement désavoués par leurs confrères, par exemple le P. Pirot, dans son *Apologie des Casuistes*.

avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public[1]. »

N'en déplaise au traducteur de Cantù, les Jésuites peuvent être flattés d'avoir pour avocat Voltaire, même quand leur accusateur est Pascal. Le témoignage d'hommes hostiles ou étrangers au catholicisme ne saurait être suspect dans cette cause et n'en a que plus de poids. Il ne leur a point fait défaut, depuis celui de Schœll qui appelle les *Provinciales*, *une œuvre de parti et de mauvaise foi*[2], jusqu'à celui de Louis Blanc qui fait l'honneur à Pascal de le placer dans *la tradition révolutionnaire*[3].

Mais nul n'a porté sur ce livre une sentence plus flétrissante et plus décisive qu'un janséniste cité par Bayle, dans une lettre à un de ses amis. « On ne peut guère compter sur le témoignage de Pascal, dit-il, soit au regard des faits qu'il rapporte, parce qu'il en était peu instruit, soit au regard des conséquences qu'il en tire et des intentions qu'il attribue à ses adversaires, parce que, sur des fondements faux et incertains, il faisait des systèmes qui ne subsistaient que dans son esprit[4]. »

On sait à quelle occasion il prit la plume. Arnauld venait d'être condamné en Sorbonne, et lui-même avait composé, dans la forme scolastique, une défense qui paraissait trop lourde pour agir efficacement sur le grand nombre. C'est

[1] *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVI.
[2] *Cours d'histoire des États européens*, t. XXVIII, p. 79.
[3] *Hist. de la Rév. franç.*, t. I, p. 374.
[4] V. Bayle, *Dict. hist.*, au mot *Pascal*.— Le P. Rapin nous donne sur l'auteur des *Provinciales* certains détails qu'il n'est pas inutile de connaître. « Ce fut environ vers ce temps que Pascal, l'auteur des fameuses *Lettres au Provincial* et un des grands acteurs de la cabale, se livra tout à fait au parti par l'entremise d'une sœur qu'il avait à Port-Royal... C'était un homme extraordinaire, d'un esprit vaste et d'une pénétration profonde, mais d'un génie le plus admirable pour les mathématiques qu'on ait vu en ce siècle. La trop grande vivacité qu'il avait lui donna une si grande légèreté d'esprit que, pour chercher à se convaincre de la religion, dont il n'était pas tout à fait persuadé dans les premières années de sa jeunesse, par un étrange aveuglement, il s'abandonna à tout ce que la curiosité a de plus affreux pour évoquer le diable des enfers, par ce qu'il y a de plus noir dans la science des hommes, et pour voir des esprits; étonné qu'il était du profond silence qu'il trouvait dans toutes les créatures sur la religion. Ce fut là son oc-

alors que l'idée lui vint de recourir à Pascal, jeune encore, grand géomètre déjà, mais faible théologien et fort peu en état de débrouiller ces difficiles matières. N'importe; ce qu'il fallait uniquement, comme dit M. Sainte-Beuve, c'était une espèce de *factum* net et court, où l'on fit croire au public que ces disputes n'étaient qu'une question de mots et une pure chicane. Le résultat de cet appel fut la première *provinciale* [1]; elle révélait assurément un talent supérieur, mais non pas un amour de la vérité fort délicat, soit dans l'auteur, soit dans ceux qui lui fournissaient les éléments de son travail.

Pascal n'avait guère, pour sa part, que la mise en œuvre; c'est ce qui résulte de tous les récits du temps, aussi bien que de son propre témoignage. Madame de Sablé, toute janséniste qu'elle était, fut effrayée de la responsabilité qu'il assumait sur lui. Elle alla le voir « pour lui reprocher la liberté qu'il prenait de décrier une compagnie célèbre et qui servait bien l'Église. Car que serait-ce, lui disait-elle, si ce que vous lui reprochez était faux, comme on le dit, depuis que les *Impostures*, que le P. Nouet, jésuite, a commencé à donner au public, ont détrompé le monde? Pascal lui répondit que c'était à ceux qui lui fournissaient les mémoires sur quoi il travaillait, à y prendre garde, et non pas à lui qui ne faisait que les arranger [2]. »

Voilà certes une foi bien aveugle en ses intéressés collaborateurs. Il est vrai que l'auteur des *Provinciales* assure ailleurs n'avoir jamais cité aucun texte, sans l'avoir lu lui-même dans l'ouvrage d'où il le tire, avec ce qui suit et ce qui pré-

cupation pendant les premiers emportements de l'âge, et il eut pour compagnon de son égarement le chevalier de Méré, Miton, Thévenot et d'autres, dont il eut tant de honte dans la suite, après que son esprit fut devenu plus mûr, qu'il travailla à instruire les autres de la vérité de la religion, en s'en instruisant lui-même, par ce bel ouvrage des *Pensées*, qui parurent en son nom après sa mort, sur l'idée qu'il en prit dans un livre que le P. Elizalde, jésuite espagnol, fit sur ce sujet, dont il fut touché. » (*Mémoires*, t. I, p. 214.)

[1] Cf. M. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. II, ch. VI.

[2] Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 395. L'auteur ajoute : « C'est une particularité que j'ai apprise de cette marquise (madame de Sablé), dans les dernières années de sa vie, la voyant assez souvent. »



cède[1]. Mais qui ne sait qu'un homme étranger à la science théologique n'est pas en état de comprendre un casuiste parce qu'il en aura lu une page? C'est donc en vain que le prétendu Montalte proteste; les faits s'élèvent contre sa protestation, et l'on ne peut nier aujourd'hui qu'il n'ait pris à rebours le plus grand nombre des passages qu'il rapporte. Les uns sont tronqués malignement, les autres composés de lambeaux ajustés avec un art perfide; ceux-ci présentés dans un jour qui n'est pas le leur, ceux-là rapprochés, alors qu'ils n'ont entre eux aucun rapport. Avec de tels procédés on pourrait trouver l'immoralité jusque dans l'Évangile.

Telle est la loyauté et la bonne foi de Pascal. Faute personnelle ou faute de ses complices, toujours est-il que c'est sur lui que le mensonge retombe de tout son poids; c'est à son front qu'il imprime le plus honteux stigmate, celui du faux témoignage et de la calomnie.

A quoi bon une réfutation? Il a fallu tout le talent de l'auteur pour faire accepter au public un ensemble d'idées essentiellement odieuses et impopulaires.

L'homme n'a pas de liberté, le bien lui est souvent impossible; Dieu lui demande ce qui est au-dessus de ses forces et le punira de n'avoir pas accompli ce qu'il ne pouvait faire: telle est au fond la doctrine dont le brillant écrivain se fait le champion. Quels que soient les sophismes sous lesquels il la déguise, elle perce en mille endroits et se trahit aux yeux d'un lecteur attentif. Les rôles sont donc singulièrement intervertis. Celui qui a pour lui les rieurs est le rigoriste outré, prêchant un dogme cruel et inexorable, tandis que ces pauvres casuistes, qu'il poursuit et déchire à belles dents, sont pour la plupart des âmes candides et honnêtes, qui ont bien pu se tromper quelquefois, mais qui ne l'ont fait que par charité, c'est-à-dire en présumant trop de la bonté de l'homme ou de la miséricorde divine[2].

Si encore la grande machine de guerre inventée par Port-

[1] Voyez *Pensées*, 2e partie, art. 17.
[2] Nous reviendrons sur ce sujet dans les articles suivants.

Royal n'avait été dirigée que contre eux! Mais c'était un bélier aveugle battant en brèche tout ce qu'il y avait de sacré. En accoutumant le monde à tourner en dérision les choses les plus saintes, les jansénistes en faisaient plus pour la cause de l'incrédulité que tous les livres des déistes et des philosophes. Un admirateur des *Provinciales* ne craint pas de dire : « L'esprit de Pascal a commencé les ruines que l'esprit du XVIII[e] siècle et du nôtre a poursuivies; ruines par l'éloquence au dehors, ruines par la philosophie au dedans. L'action destructive de ses idées se continue après lui et va bien au delà de ses idées mêmes. Discours de tribuns, pamphlets, éclats de la presse quotidienne, tout cela relève des *Provinciales*[1]. »

Jamais en effet la religion n'avait reçu un pareil soufflet devant l'opinion publique. Les traits aiguisés par une fine satire ne semblaient dirigés que contre la Compagnie; en réalité c'était l'Église qu'ils atteignaient, c'était la foi qu'ils ébranlaient dans les intelligences, c'était la morale qui était frappée au cœur et d'un coup mortel. Écoutons un contemporain de Pascal : « Les Jansénistes, dans leurs écrits qu'ils répandaient dans le public sur la morale des Jésuites, et surtout par les *Lettres provinciales*, par un détail particulier des cas de conscience en français, avaient appris aux femmes bien des choses qu'elles ne savaient pas, ni qu'elles ne devaient pas savoir sur ce qui est permis et ce qui n'est pas permis ; de telle sorte qu'ils gâtèrent plus les mœurs du siècle que tout le relâchement et toute la mollesse des Jésuites[2]. » Il ajoute que la plupart commencèrent à mettre en pratique ce que l'on reprochait faussement aux casuistes d'enseigner. L'éloignement systématique des sacrements venant en aide au libertinage, l'amour de Dieu allait se refroidissant; ce n'était plus que par curiosité ou par un reste de bienséance qu'on courait les prédicateurs, qui eux-mêmes cherchaient plutôt à plaire qu'à édifier[3]; ainsi le jansénisme par lui-même, et plus encore

[1] M. Havet, *Pensées de Pascal*, Introduction, p. 43.
[2] Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 414.
[3] *Id. ibid.*

peut-être par la manière dont il fut défendu, allait devenir le principe de ce bouleversement fatal où seraient bientôt englouties à la fois et la religion et la société française.

Faut-il s'étonner que la Compagnie de Jésus dut succomber la première? A entendre M. Sainte-Beuve, les *Provinciales* l'ont blessée à mort : dès ce moment, le fer est dans la plaie; en vain elle cache sa douleur et serre sa ceinture, en vain elle va, vient, intrigue, nuit ou cherche à bien faire; ce n'est plus qu'un cadavre ambulant, qui s'imagine agir et qui n'a plus de vie : *Ed era morto*[1].

Cette appréciation est quelque peu exagérée. Durant les cent huit ans que dura la Compagnie après le *Mensonge immortel*, elle eut encore de beaux jours, qui nous mettraient en droit de répéter au spirituel historien de Port-Royal :

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Mais s'il a voulu dire que l'influence exercée par les *Petites lettres* a développé en France un esprit irréligieux, qui devait en grandissant amener la ruine des Jésuites, loin d'être en désaccord avec lui, nous trouvons plutôt qu'il n'a pas assez élargi sa thèse. Non, ce n'est point un ordre religieux seulement, c'est l'Église de France, c'est la tranquillité publique, c'est la vie de milliers de victimes qu'il fallait montrer compromises dans le mouvement imprimé au monde, ou, pour mieux dire, dans la déviation qu'y avaient causée le jansénisme et ses imprudents apologistes.

Ce fut surtout dans les parlements que cet esprit pénétra et qu'il devint dominant. On les vit transformer les *Provinciales* en arrêt d'exil et de destruction contre la Compagnie. « La magistrature de France, dit Sismondi, regardait l'Ordre des Jésuites comme un ancien ennemi qu'elle voulait écraser : accoutumée à chercher des crimes et à les établir sur des preuves légales qui ne satisfaisaient point la conscience, elle semblait renoncer à toute bonne foi, lorsqu'il s'agissait

[1] Cf. M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 152, 2e édit.



de charger un prévenu. Les parlementaires, d'accord avec les jansénistes, employaient toute la subtilité de leur esprit à démêler, dans toutes les conspirations découvertes contre les rois, l'influence des Jésuites... les philosophes faisaient ressortir la fatale influence du fanatisme et de la superstition; plus impartiaux que les parlements, ils poussaient à l'abolition de l'Ordre des Jésuites, assurés qu'après lui, les autres ne tarderaient pas à tomber... Choiseul et madame de Pompadour espéraient acquérir de la popularité en flattant à la fois les philosophes et les jansénistes, et couvrir les dépenses de la guerre par la confiscation des biens d'un Ordre fort riche, au lieu d'être réduits à des réformes qui attristeraient le roi et aliéneraient la cour[1]. » Toutes ces causes réunies expliquent le dénoûment. Quoiqu'il ne vienne que plus d'un siècle après Pascal, on n'y sent que trop sa main et son action cachée; car, à la suite des *Provinciales*, « le démon de l'ironie fut déchaîné contre les choses saintes. Les Jésuites reçoivent en apparence tous les coups, mais la religion est frappée avec eux. Pascal a préparé les voies, Voltaire peut venir[2]. » A la suite de Voltaire viendront les Encyclopédistes, et la déesse Raison, et le règne de Robespierre.

VIII

C'est en présence de ces résultats définitifs qu'il faut se placer pour juger la conduite de ceux qui combattirent le jansénisme, non pas seulement avec la plume, mais aussi avec l'influence dont ils jouissaient auprès de l'autorité souveraine. Car, s'il est vrai de dire qu'alors comme aujourd'hui l'avenir était le secret de Dieu, certains périls se montraient trop clairement pour ne pas être reconnus, certains désastres étaient trop évidemment contenus dans leurs causes pour qu'on ne s'efforçât point de les prévenir.

Terrible poste que celui où la confiance des rois avait

[1] Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXIX, p. 234.
[2] Lerminier, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1842.

établi les Jésuites, en les appelant à diriger leur conscience! Mieux aurait valu, peut-être, l'indifférence ou même la persécution, que cette préférence royale, qui, en élevant l'Ordre entier dans la personne de quelques membres, ne faisait que désigner d'avance tout le corps à la rancune des mécontentements envieux, à la vengeance des ambitions trompées. Duclos raconte que le confesseur jésuite de Victor-Amédée de Sardaigne, étant au lit de mort, conjura le prince dont il avait eu les secrets, de lui choisir un successeur en dehors de la Compagnie[1]. Je ne sais si le fait est plus vrai que l'anecdote contraire, empruntée à Saint-Simon, au sujet du P. de La Chaise[2]; toujours est-il que les meilleurs amis de l'Ordre devaient décliner pour lui ces périlleux honneurs bien plutôt que les ambitionner.

La Compagnie l'avait compris; les décrets des Congrégations générales sont pleins de mesures restrictives à cet endroit. Dans une instruction dressée tout exprès par le P. Aquaviva, et qui fait partie de notre code, on voit tout d'abord que le vœu de la Société serait d'échapper à ces fonctions difficiles et dangereuses; mais parce qu'elle ne saurait les récuser toujours, du moins veut-elle, autant que possible, en éviter les écueils, et pour cela elle soumet ceux qui en seront revêtus à une législation sévère. Il leur est absolument interdit de s'occuper du gouvernement et des affaires politiques. Strictement renfermés dans la sphère de leurs attributions, ils doivent éclairer la conscience du prince, l'avertir avec une religieuse et sainte liberté, s'il vient à opprimer son peuple ou à lui donner du scandale, mais ne jamais s'immiscer dans les choses qui concernent les intérêts temporels et l'administration du royaume[3].

Les confesseurs de Louis XIV n'avaient point oublié ces avis; c'est sans doute pour y avoir été fidèles qu'ils ont encouru, de la part des historiens, des reproches contradictoires. Tantôt ils font trop, tantôt ils font trop peu; celui-ci

[1] *Mémoires secrets*, p. 473, 3e série, t. X, de la collect. Michaud.
[2] *Ibid.*, p. 472.
[3] *Instit. Societ. Ordinat. Gen.* Inst. XI.

est un homme du monde, celui-là un homme de collége, un troisième un homme de sacristie. Nous craignons que l'amour de l'antithèse n'entre pour beaucoup dans ces appréciations; la justice est plus simple et la vérité plus naïve. Il ne s'agit pas d'entreprendre ici la justification des quatre jésuites qui se succédèrent dans la direction du grand roi; un mot sur chacun d'eux suffira pour apprécier le rôle qu'ils prirent dans la lutte contre le jansénisme.

Nous avons parlé d'Annat comme écrivain. Suivant M. Sainte-Beuve [1], il ne comptait pas pour beaucoup comme confesseur, moins encore que jamais depuis son duel avec Pascal, c'est-à-dire depuis ses essais de réponse aux *Provinciales*. Ce n'est donc pas lui qu'il faut accuser d'avoir été trop fougueux, et ce n'est pas à son sujet qu'on a pu dire : « Les Jésuites profitaient des préventions (de Louis XIV) pour perdre leurs adversaires; et le confessionnal du roi, dont ils étaient en possession, leur était d'un merveilleux secours pour leurs desseins [2]. »

Si Annat fut pendant plus de seize ans l'âme du parti catholique contre le jansénisme, c'était comme théologien et non comme homme politique. Il agit puissamment auprès d'Innocent X, pour obtenir la condamnation des cinq propositions; il travailla pour faire déclarer par l'assemblée du clergé qu'elles étaient contenues dans le livre de Jansénius; conformément à l'ordre de choses établi alors entre les deux pouvoirs, il fut le promoteur des actes d'autorité que fit le gouvernement, pour ériger en loi de l'État le *Formulaire* d'Alexandre VII; c'est lui également qui fit déférer et condamner en Sorbonne les deux propositions du docteur Arnauld, qui donnèrent lieu aux *Provinciales;* pour toutes ces démarches, aussi bien que pour ses nombreux écrits polémiques, il a mérité que le P. Sotwel, en retraçant ses actes, l'appelât le *Marteau de l'hérésie nouvelle*. Ce titre n'est pas de ceux qu'il faut taire, surtout quand il s'agit

[1] *Port-Royal*, t. III, p. 196, 2e édit.
[2] Duclos, *Mémoires secrets*, p. 172.

d'une doctrine renversant toute morale en détruisant toute liberté.

Peu de temps avant de se retirer de la cour, Annat avait fait venir de Toulouse un de ses confrères, le P. Ferrier, qui devait bientôt occuper son poste. Les Jansénistes eux-mêmes ont rendu témoignage à la modération de ce Père et à son esprit conciliant. Tout en ne se relâchant jamais sur le dogme, il n'exigeait de ses adversaires que ce à quoi ils étaient strictement obligés. Amelot de la Houssaye, dans ses mémoires, dit que c'était un grand homme qui se faisait respecter à la fois et des amis et des ennemis de son ordre; Arnauld s'exprime à peu près de même. Il mourut en 1674.

Si Ferrier n'avait pas été persécuteur, le P. de La Chaise, qui lui succéda, fut encore plus éloigné de l'être. On sait les éloges que Saint-Simon lui décerne. Après lui avoir reconnu de l'honneur, de la probité, de la bonté, de la modestie, « ce Père, dit-il, ne voulut jamais pousser le Port-Royal des Champs jusqu'à la destruction, ni entrer en rien contre le cardinal de Noailles, quoique parvenu à tout sans sa participation. Le *cas de conscience* et tout ce qui se fit contre lui de son temps se fit sans la sienne [1]. » Saint-Simon confond ici le cas de conscience, avec le *problème ecclésiastique*, dont nous aurons à parler tout à l'heure. Il n'est pas plus exact lorsqu'il raconte (et Duclos après lui) que le P. de La Chaise avait toujours sur sa table les *Réflexions morales* du P. Quesnel. Ce qui est vrai, c'est que le trop célèbre oratorien se contredit lui-même au sujet du jésuite; car, suivant lui, les protestants n'ont eu qu'à se louer des bons offices des Pères et, en particulier, du confesseur de Louis XIV ; mais sitôt qu'il s'agit du jansénisme, Quesnel change de ton ; l'agneau inoffensif devient pour lui un lion rugissant, contre lequel on ne saurait prodiguer assez d'invectives ni ressentir assez de colère [2]. En vérité, l'auteur des *Réflexions morales* est trop partial pour

[1] *Mémoires*, t. IV, p. 285, édit. Hachette.
[2] Lettre au P. de La Chaise.

que nous l'en croyions sur parole. Il vaut mieux nous en rapporter au doux Fénelon, qui, déplorant les progrès toujours croissants du Jansénisme et le poison des mauvaises doctrines répandu partout dans les écoles, s'en expliquait ainsi dans une lettre au duc de Chevreuse : « La nonchalance de feu M. de Paris (de Harlay) et la bonté trop facile du P. de La Chaise en ont été la cause. M. le cardinal de Noailles a achevé le mal, qui est au comble[1]. »

On sait aussi le mot de Louis XIV, après la mort de son confesseur : « Je lui disais quelquefois : vous êtes trop doux. — Ce n'est pas moi qui suis trop doux, me répondait-il, c'est vous, sire, qui êtes trop dur[2]. » Quand le mot ne serait pas authentique, il a été ratifié par l'opinion et il en est l'expression fidèle à l'endroit du célèbre jésuite.

Aussi bien n'est-ce point contre lui, ni contre ses prédécesseurs, qu'éclatent les rumeurs jansénistes. Le dernier confesseur de Louis XIV, le P. Le Tellier, voilà, si nous les en croyons, le grand coupable, celui que l'histoire doit flétrir et sur qui retombe la responsabilité d'une persécution injuste et cruelle. Il faut voir toutes les gracieuses épithètes que lui prodiguent à l'envi les écrivains du parti. Saint-Simon, qui s'en fait l'écho, semble avoir pris à tâche de les surpasser. A l'entendre, Le Tellier n'aurait eu d'autre passion que celle d'avancer son ordre, et, dans ce but, tout lui paraissait licite, tout lui *semblait à entreprendre.* « Son esprit était dur, entêté, appliqué sans relâche, dépourvu de tout autre goût, ennemi de toute dissipation, incapable d'en prendre, même avec ses confrères, et ne faisant cas d'aucun que suivant la mesure de la conformité de leur passion avec celle qui l'occupait tout entier... Profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et, quand il pouvait se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données, lorsqu'il ne lui importait plus de les tenir, et poursuivant avec fureur

[1] *Œuv. de Fen.*, t. XXV, p. 352, édit. Leclère.
[2] Cf. Duclos, *Mém. secrets*, p. 472, et Saint-Simon, *Mémoires*, t. IV, p. 287.

ceux qui les avaient reçues. C'était un homme terrible, qui n'allait à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus[1]. »

Évidemment il y a de la colère dans ce portrait, et ce serait le cas de dire avec le chevalier des *Soirées* : « Citoyen, voyons votre pouls. »

Pourquoi donc le pauvre jésuite a-t-il si fort encouru la disgrâce du célèbre duc et pair? Le voici. La première fois qu'il vit le roi, celui-ci lui demanda s'il était parent du chancelier dont il portait le nom. « Moi, sire, répondit-il, parent de MM. Le Tellier! je suis bien loin de cela : je suis un pauvre paysan de Basse-Normandie où mon père était fermier[2]. » *Inde iræ.* Ce qui paraîtrait à tout autre un acte d'humilité admirable, est une inqualifiable audace pour l'orgueil d'un écrivain entiché de ses titres équivoques. Il ne pardonnera pas au nouveau confesseur. S'il reçoit ses avances et ses visites, ce ne sera que pour l'épier, pour le dénoncer devant l'opinion. Surtout, fidèle à ses sympathies jansénistes, il lui en voudra toujours « des incroyables tempêtes sous lesquelles l'Église, l'État, le savoir, la doctrine et tant de gens de bien ont gémi et gémissent encore au moment où il écrit ces choses[3]. »

Duclos, en fidèle copiste, ne pouvait faire autrement que d'embrasser la même haine. Pour avoir la mesure des accusations dont il se fait colporteur, il suffira de citer l'anecdote suivante. Selon lui, comme on montrait au P. Le Tellier dans saint Paul, dans saint Augustin et dans saint Thomas, des propositions qu'il condamnait dans Quesnel, « Saint Paul et saint Augustin, aurait dit le fougueux jésuite, étaient des têtes chaudes qu'on mettrait aujourd'hui à la Bastille. A l'égard de saint Thomas, vous pouvez penser quel cas je fais d'un jacobin quand je m'embarrasse peu d'un apôtre[4]. » Ce

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, t. IV, p. 289.
[2] Saint-Simon, *Ibid.*, p. 290.
[3] Saint-Simon, *Ibid.*, p. 291.
[4] Duclos, *Mém. secrets*, p. 475.

trait donne une idée des autres et montre la confiance que méritent les *Mémoires*.

Mais voyons de plus près les crimes qu'on reproche au P. Le Tellier.

Si c'en est un d'avoir fait condamner le livre du P. Quesnel, ce n'est point à lui que cette condamnation est imputable, car il ne vit le roi pour la première fois qu'en 1709, et la proscription eut lieu l'année précédente. C'est tout aussi mal à propos que d'Alembert lui attribue je ne sais quelle lettre de Louis XIV au Pape, qui ne peut être que celle du 14 septembre 1693[1]; nul n'ignore qu'à cette époque son influence était nulle à la cour et sa personne inconnue. Durant les six années qu'il dirigea la conscience royale, deux jansénistes seulement furent mis à la Bastille. L'un, Thierry de Viaixnes, était l'auteur d'un pamplet intitulé le *Problème ecclésiastique*, où il demandait qui il fallait croire de M. de Noailles, évêque de Châlons, approuvant les *Réflexions morales* de Quesnel, ou du même M. de Noailles, cardinal et archevêque de Paris, qui en prononçait la condamnation; l'autre, Antoine d'Albizzi, était un intrigant politique encore plus qu'un sectaire. Voilà toutes les victimes du terrible Le Tellier; encore est-il aisé de voir qu'il ne fut pour rien dans leur détention. Sous la régence au contraire, le nécrologe janséniste compte jusqu'à 47 incarcérés dans une seule année.

Mais, Port-Royal des Champs détruit, la charrue passant sur cette maison où, suivant le récit de Duclos, Maréchal n'aurait vu que des saints et des saintes! N'est-ce pas là un fait inqualifiable, un acte odieux et indigne?

Avant d'examiner la chose en elle-même, disons que, suivant tous les auteurs du temps, les Jésuites n'y eurent aucune part. L'historien janséniste du monastère, le bénédictin Dom Clémencet, dit formellement que ce furent MM. de Saint-Sulpice qui obtinrent par le crédit de madame de Maintenon

[1] Cette lettre serait loin de fournir matière à un reproche, car le roi y déclarait seulement qu'il n'exigerait pas l'enseignement des quatre articles. Mais le respect que les ennemis des Jésuites ont pour les dates égale à peu près celui qu'ils montrent pour l'autorité romaine.



la destruction de ces bâtiments, de crainte qu'un jour le système proscrit ne vînt s'y rétablir. « Cela fait voir, ajoute-t-il, que ce n'est point aux Jésuites qu'il faut attribuer la démolition de Port-Royal des Champs; non qu'ils n'en fussent capables, mais parce que cela était contraire à leurs desseins et à leurs intérêts [1]. » Guillebert [2] est encore plus explicite. Il attribue cette mesure rigoureuse aux fausses démarches des Jansénistes eux-mêmes. De fait, les pèlerinages qu'ils y faisaient, les efforts auxquels ils se livraient pour conserver cette maison et pour l'empêcher de se dégrader, furent la véritable cause qui amena sa démolition de fond en comble; c'est ce que disent unanimement tous les écrivains du parti. Pas un seul, Saint-Simon excepté, n'accuse les Jésuites.

La correspondance de Fénelon renferme sur le P. Le Tellier de curieuses révélations dans le même sens. On y voit l'archevêque de Cambrai, justement préoccupé des périls de l'Église, presser le jésuite d'user de son crédit près du roi pour le porter à sévir. Il veut qu'on use de rigueur, qu'on interdise la circulation des écrits dangereux, en un mot qu'on mette un frein à l'audace toujours croissante des Jansénistes. Bien que le confesseur de Louis XIV sente comme Fénelon la nécessité d'arrêter le mal, il se renferme dans une prudence et dans une circonspection qui font dire au duc de Chevreuse : « Je crois que le P. Le Tellier agit un peu sur ce qui est personnel au Roi, mais il ne se juge pas en droit de le faire sur certains points qui, ne paraissant pas de sa compétence, donneraient lieu de lui fermer la bouche [3]. »

N'est-ce pas la preuve évidente qu'il mettait en pratique les règles de l'Institut que nous avons citées ?

Rien n'est donc plus facile que de justifier le P. Le Tellier de sa prétendue intolérance. Mais, à cette occasion, qu'il nous soit permis de faire quelques réflexions sur la conduite tenue par l'Église et par l'État vis-à-vis de Port-Royal.

[1] *Hist. génér. de Port-Royal*, t. X, p. 4.
[2] V. *Mémoires hist. et chron. sur Port-Royal*, t. VI.
[3] Lettre à Fénelon du 13 mars 1710.

IX

On peut se placer ici à deux points de vue différents. Ou bien, comme la justice le demande, on entrera dans les idées du XVIIe siècle et on acceptera, du moins comme un fait, l'union intime qui régnait alors entre les deux pouvoirs; ou bien, ce qui semble peu équitable, quand il s'agit de juger les hommes et les événements d'une autre époque, on prendra pour point de départ la tolérance proclamée de nos jours et ce qu'on est convenu d'appeler la liberté de conscience.

Si je ne me trompe, même dans cette dernière hypothèse, les Jansénistes seraient mal venus à faire entendre leurs plaintes.

De quoi s'agit-il en effet ? De la dispersion de religieuses turbulentes, de l'abolition d'un monastère devenu un sujet de troubles et un *nid d'hérésies*. Or, quelle que soit la liberté accordée au nom des idées modernes, peut-elle aller jusqu'à empêcher cette intervention de l'autorité religieuse, ou ce recours à l'autorité séculière ?

Qu'on le remarque, il n'est pas question ici d'un culte séparé, ni d'une secte qui réclame sa place au soleil, à côté du catholicisme. Non, c'est dans l'Église qu'une communauté s'est établie et prétend demeurer en dépit de l'Église elle-même. Conduite par un esprit d'orgueil et de résistance, elle se pose néanmoins aux yeux du monde comme un modèle des vertus chrétiennes et de la vie parfaite. Sa prétention est de rester orthodoxe malgré l'orthodoxie; bien plus, de ramener les autres à la vraie foi et d'enseigner l'Église universelle. Tout en proclamant les grands principes d'ordre et de soumission aux légitimes pasteurs, elle ne reconnaît, en fait, aucune juridiction, elle n'obéit ni aux évêques, ni au Souverain Pontife lui-même; en un mot, elle devient, dans la société religieuse qu'elle s'obstine à ne pas quitter, un foyer constant d'opposition, une cause de ruine et de dissolution intérieure.

Je le demande, y a-t-il au monde un gouvernement quel-

conque, soit temporel, soit spirituel, qui, dans un cas semblable, ne se croie autorisé à agir? Ne s'agit-il pas ici d'une défense personnelle, d'une question de police intérieure et même de sécurité générale? Si vous voulez franchement rompre avec moi, aurait pu dire l'Église aux Jansénistes, je ne vous reconnaîtrai plus pour mes enfants, et, s'il faut alors vous combattre, je pourrai employer d'autres armes; mais, tant que vous vous obstinerez à demeurer dans mon sein, ne trouvez pas mauvais que j'use vis-à-vis de vous de cette autorité que vous reconnaissez comme venue du ciel. Puisque Port-Royal veut être une communauté catholique, j'ai sur cette maison les mêmes droits que sur les autres monastères. Pour une raison majeure, pour un motif d'utilité publique, je puis en transporter ailleurs la population; je puis même, par un acte de haut domaine, en aliéner la propriété et permettre qu'on en fasse disparaître les murailles.

Certes, quand les héritiers directs du jansénisme, devenus les agents de la révolution, auront dépouillé de leurs biens et chassé violemment de leurs maisons ce qui restait de religieux sur le sol français, ils ne trouveront pas mauvais que, dans un but d'apaisement et de concorde, le Souverain Pontife Pie VII sanctionne les faits accomplis et transfère, de sa propre autorité, la propriété légitime de ces biens à ceux qui n'en étaient d'abord que les injustes détenteurs. Quelle distance pourtant entre cet exercice étonnant de puissance souveraine et celui qui fait l'objet de tant de lamentations irréfléchies! Quelle différence entre la condition de ces couvents, dont aucun, que je sache, n'avait levé l'étendard de la révolte, et celle de Port-Royal où la conspiration était pour ainsi dire en permanence! centre fatal, qui attirait à lui tous les opposants, qui perpétuait depuis plus d'un siècle, au milieu d'une Église dont l'essence est l'unité, la dissension dans les croyances, la division dans les affections, c'est-à-dire le schisme et l'hérésie avec toutes leurs tristes conséquences. Nous ne voyons donc pas ce que la tolérance moderne pourrait reprocher aux mesures prises par l'autorité ecclésiastique pour la cessation d'un état de choses violent; nous

ne voyons pas non plus ce qu'elle trouverait à redire dans l'appui que prêtait à cette autorité la puissance civile, puisqu'il s'agissait d'éteindre un foyer de sédition qui menaçait autant la paix du royaume que celle de l'Église[1].

Port-Royal avait été rasé en 1710. Les Jésuites, qui n'y étaient pour rien, eurent bientôt eux-mêmes cruellement à souffrir. L'instrument dont se servit le parti fut le cardinal de Noailles, homme faible qu'il était facile de conduire, depuis surtout qu'il s'était compromis lui-même par l'approbation donnée au livre de Quesnel.

Ce livre, où était renfermée toute la substance de la doctrine proscrite, continuait d'agiter les esprits et avait rendu une nouvelle vie à l'obstination janséniste. Qu'importait après tout à l'hérésie sous quelle forme elle se présentât, pourvu qu'elle réussît à importer ses poisons et à les faire circuler librement ? L'*Augustinus* avait été frappé d'anathème, il n'était plus prudent de le faire revivre ; mais il ressuscitait dans les *Réflexions morales*. Celles-ci étaient lues partout, elles comptaient déjà trois éditions, paraissant toutes sous le couvert du cardinal archevêque ; en cette œuvre se concentraient toutes les espérances du parti et toute l'influence qu'il voulait exercer.

On conçoit de quel intérêt il était pour le catholicisme qu'un acte solennel du pape vînt arrêter les progrès de l'erreur renaissante. Le Tellier s'employa près des évêques de France pour demander à Rome un jugement ; et la constitution *Unigenitus* du 8 septembre 1713[2] fut en partie le fruit de ses démarches. Mais ce dernier coup porté au Jansénisme

[1] Balzac en est convenu de nos jours. « Les doctrines de Port-Royal étaient, sous le masque de la dévotion la plus outrée, sous le couvert de l'ascétisme de la piété, une opposition tenace aux principes de l'Église et de la monarchie. Port-Royal était une sédition commencée dans le cercle des idées religieuses, le plus terrible point d'appui des habiles oppositions... L'Église et le monarque n'ont point failli à leur devoir : ils ont étouffé Port-Royal. »

(*Revue Parisienne*, 25 août 1840.)

[2] Elle condamnait 101 propositions de Quesnel, et entre autres les deux suivantes : — Sans la grâce du Rédempteur le pécheur n'est libre que pour le mal. — Il n'y a que deux amours d'où naissent toutes nos volontés et toutes nos ac-



coûta cher à la Compagnie. Le cardinal irrité lança l'interdit sur tous les Jésuites de Paris et leur retira tous leurs pouvoirs. Bientôt pourtant, se mettant en contradiction avec lui-même, il les rendit au P. Le Tellier, seul coupable à ses yeux, tandis qu'il maintenait la sentence par rapport à tous les autres. Cet état de choses si pénible se prolongea presque sans interruption pendant un grand nombre d'années. Cependant les *Appelants* troublaient le royaume par leur opposition à la bulle; le parlement imbu de l'esprit janséniste refusait de l'enregistrer. Noailles lui-même résistait aux instances qui lui étaient faites, de se ranger à l'obéissance; ce ne fut qu'en 1728 qu'il se soumit enfin; mais cet exemple tardif ne put ramener tous ceux qu'égarait un orgueilleux entêtement uni au plus aveugle fanatisme.

Nous ne saurions suivre dans toutes ses ramifications le progrès de ce mal qui grandissait sourdement dans toutes les parties du royaume. Comme hérésie formelle, le jansénisme semblait mort en France; comme esprit d'opposition à l'Église romaine et surtout à la Compagnie de Jésus, il était vivant plus que jamais et exerçait l'influence la plus fatale. De lui les parlements avaient appris à confondre les choses divines et les choses humaines, et à regarder la religion elle-même comme entièrement subordonnée à la juridiction civile. De lui ceux qu'on appela bientôt les *Philosophes* apprirent à ne plus respecter aucune autorité, à se faire des croyances selon leur caprice et à rejeter le joug de toute pratique gênante. De lui la cour de Louis XV et, après elle, une partie notable de la nation, apprirent à faire marcher de pair des maximes austères et des mœurs dissolues. La corruption gagnant de proche en proche, tout ce qui rappelait le devoir était odieux ; de vastes conspirations s'ourdirent, la calomnie donna la main à la haine pour renverser tous les remparts capables d'arrêter le mouve-

tions : l'amour de Dieu qui fait tout pour lui et qui en est récompensé ; et l'amour par lequel nous nous aimons nous-mêmes ainsi que le monde ; celui-là ne rapporte pas à Dieu ce qu'il doit lui rapporter et par là même il est condamnable. (Prop., 38 et 44.)



ment qui entraînait vers l'abîme la société européenne. Le jour vint où les trois cours de Bourbon entreprirent, sous l'inspiration janséniste, une campagne dont l'issue devait être la suppression des Jésuites.

A prendre les choses humainement, les chances avaient tourné contre la Compagnie, et c'était elle qui tombait vaincue dans cette lutte séculaire : mais, à les prendre à un point de vue plus élevé, j'ose dire qu'elle triomphait jusque dans son désastre ; car, avant de mourir, elle avait porté aux doctrines erronées plusieurs coups mortels, dont elles ne devaient plus se relever.

Désormais le jansénisme n'était plus possible, sinon comme athéisme déguisé et comme esprit de révolte universelle; dès lors, périssant par son excès même, il allait bientôt laisser le champ libre à une renaissance des idées religieuses et des principes sociaux, où la Compagnie de Jésus ne serait point la dernière à trouver sa place. Aujourd'hui nous la voyons florissante tandis que nous attendons en vain la résurrection de Port-Royal. J'ose le dire, ce ne sont ni les stériles regrets de nos légistes gallicans, ni les panégyriques de nos littérateurs philosophes qui pourront faire revivre en France un esprit définitivement éteint et dont les dernières traces disparaissent de jour en jour.

A. MATIGNON.

(La suite prochainement.)

ÉTUDES LITTÉRAIRES

LE ROMANCERO[1]

Lorsque Dieu eut fait choix des patrons qu'il voulait donner aux nations chrétiennes, il leur promit d'accorder à chacun d'eux les grâces et les prérogatives qu'il lui demanderait, à titre d'apanage exclusif, pour le peuple placé sous sa tutelle. Plus agile ou plus empressé, le glorieux patron de l'Espagne, saint Jacques le Majeur accourut le premier à l'audience du Très-Haut et présenta sa requête. Elle lui fut octroyée sur-le-champ. Comme il sortait, il se rencontra face à face avec saint Georges qui depuis quelques instants attendait à la porte. — « Etes-vous content? » — A cette question du patron de l'Angleterre, saint Jacques transporté de joie répondit avec l'accent du triomphe: — « Content? Et comment ne « le serais-je pas ? Tout ce que je pouvais souhaiter, je l'ai « obtenu. Dieu donne à mon peuple une terre féconde, « prodiguant à ses habitants les moissons dorées, les vins « généreux, l'huile, le miel, et les fines toisons d'innombra- « bles troupeaux. Aux hommes, il accorde la grandeur d'âme « et un courage aussi impassible au milieu des dangers, « qu'inébranlable dans les revers; aux femmes, la beauté « et la grâce; à tous, un attachement inviolable à la foi « catholique, et, en récompense de cette inaltérable fidélité, « Dieu réserve à l'Espagne la conquête et la possession lon- « gue et paisible d'un monde nouveau. » — « Est-ce tout? » fit saint Georges. — « Oui, certes. » — « Hé bien ! je cours,

[1] *Romancero General ó coleccion de Romances castellanos anteriores al siglo* XVIII, recogidos, ordenados, clasificados y anotados por don Agustin Duran. 2 gr. in-8 (t. X et XVI de la Biblioteca de autores españoles). Madrid, Rivadaneyra. 1851, 1854.

« ô grand apôtre, demander ce que vous avez oublié : un « bon gouvernement. »

A part le trait final, dont, et pour cause, je laisse la responsabilité à qui de droit, il y a du vrai et beaucoup de vrai dans cette légende, racontée, il y a quelques années, par un Dominicain de Macao ou de Manille à un de nos officiers de marine, de qui je la tiens. J'y dois cependant signaler une lacune ou un oubli. Pour quiconque, en effet, est quelque peu versé dans la littérature espagnole, il est évident, la légende une fois admise, que, dans sa requête, saint Jacques a dû joindre aux dons énumérés plus haut celui d'une poésie vraiment nationale, fidèle interprète des nobles sentiments et des grandes pensées du peuple au nom duquel l'apôtre en sollicitait l'octroi. Il ne l'est pas moins, qu'en ce point comme en tous les autres, les vœux de S. Jacques ont été pleinement exaucés.

I

Oui, quoi qu'on puisse penser de ma légende, cette poésie nationale et populaire existe. Du *Romancero* et de l'ancien théâtre espagnol, où elle est enchâssée comme un diamant de la plus belle eau, elle resplendit aux regards même les plus prévenus, dans tout l'éclat de l'incontestable originalité qu'elle doit au mélange de foi ardente et d'enthousiasme chevaleresque, de grandeur et de grâce, de noblesse et de gaîté, de malice et de bonhomie, de dureté farouche et d'exquise tendresse, caractère distinctif de cette poésie, parce qu'il l'est du peuple qui l'a créée à son image.

J'ai dit : *incontestable originalité*, et je le maintiens. En ce qui concerne le théâtre, le fait est hors de doute, et don Eugénio Hartzenbusch n'était que l'écho de l'opinion universellement reçue, en Espagne comme à l'étranger, lorsque, à ce sujet, il écrivait, il y a quinze ans, les lignes suivantes [1] :

[1] *Comedias de don Pedro Calderon de la Barca*, t. IV, p. 667, Madrid, 1850. V. aussi Ticknor, *Historia de la liter. española*, II, p. 393, dont, au reste, le jugement sur Lope de Vega, le père du théâtre espagnol, est en bien des points faux ou superficiel.

« Diamante excepté, ni Calderon ni aucun autre auteur « dramatique espagnol du xviie siècle n'a emprunté à des « écrivains du dehors ses beautés ou ses défauts. Les Espa« gnols se sont étudiés, imités, parfois même copiés les uns « les autres; mais, œuvres originales ou imitations, tout « était bien à nous. L'antique théâtre espagnol n'est ni « français, ni italien, ni latin, ni grec; il est ce que signifie « son nom et rien de plus : espagnol. »

Il en est de même des *romances* ou chants populaires dont M. Augustin Duran vient de donner une édition qui laisse loin derrière elle toutes celles qui l'ont précédée. Mais l'homme est ainsi fait, que, pris à la pipée de son imagination ou de l'esprit de système, il se plaît souvent à contester ce qu'il y a de moins contestable. Aussi ne faut-il pas s'étonner si Conde et d'autres à sa suite[1] ont soutenu que les romances espagnols ne sont qu'une imitation de la poésie narrative et lyrique des Arabes; que, dans leur structure et dans leur marche, ils reproduisent servilement un type de poésie créé par ces mêmes Arabes avant leur établissement en Espagne et la naissance de Mahomet. Cette théorie, qui n'a guère d'autres fondements que l'autorité aujourd'hui passablement décriée de Conde, a été rejetée par Ticknor[2], et, si je ne me fais illusion, mise à néant par le savant auteur des *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge*, M. Dozy [3]. Ce docte et spirituel critique affirme que les Espagnols n'ont rien emprunté à la poétique des envahisseurs de leur pays; et cette affirmation a d'autant plus de poids, qu'elle est l'expression dernière d'une conviction acquise au prix d'études longtemps et consciencieusement poursuivies. On répugne encore, il est vrai, au delà des Pyrenées, à souscrire à ce jugement, on le trouve trop absolu[4]. Mais je ne vois pas en

[1] Cf. Ticknor, *ubi supr.*, t. II, p. 114, Texte et note.
[2] *Ibid.*, p. 115.
[3] T. I, p. 609 et suiv., 1re édit. et t. II, p. 214 et suiv., 2e édit.
[4] V., dans la traduction espagnole de Ticknor, la note de M. Gayangos, t. I, p. 514.

quoi il est infirmé par les arguments dont on se sert pour l'attaquer. Que l'archiprêtre de Hita fasse mention de *cantares* arabes; que, dans le Cancionero de Baena, il soit parlé d'une *juglaresse* maure; qu'après la prise de Grenade, les Morisques aient composé et chanté une élégie sur la chute de leur empire; qu'enfin, du haut des remparts de Valence assiégée par le Cid, un alfaqui ait fait entendre une lamentation du même genre[1]; tout ceci prouverait à la rigueur que, chez les Maures d'Espagne, il a existé des chants populaires ou soi-disant tels, ce que M. Dozy ne nie pas absolument[2]; mais nullement que ces chants aient eu quoi que ce soit de commun avec les romances espagnols. J'irai plus loin. Alors même qu'on parviendrait à découvrir dans quelque recoin obscur de bibliothèque, de vrais romances morisques, de quel droit y verrait-on des modèles plutôt que des imitations? ne serait-il pas au contraire bien plus naturel de supposer que les Arabes, restés partout ailleurs étrangers à ce genre de poésie, l'ont reçu des Espagnols, chez lesquels on le voit fleurir dès les temps les plus reculés? Ce ne serait qu'un changement de plus à ajouter aux modifications que nos adversaires eux-mêmes reconnaissent s'être produites dans les mœurs et les usages du peuple conquérant, à la suite de ses relations avec le peuple conquis[3].

Au reste, et dès qu'il est question de poésie vraiment populaire, rien de plus oiseux, à mon avis, que ces recherches de paternité; rien de plus faux que les conclusions auxquelles sont conduits les savants qui, pour leur plaisir, se livrent à ce labeur ingrat. Dans l'homme tel que Dieu l'a fait, si la raison parle, la joie, au contraire, la douleur, l'enthousiasme, l'amour ont dans le chant leur expression naturelle. Dès que ces passions, mises en jeu vibrent et résonnent sous le coup d'événements heureux ou funestes, cette poésie jaillit spontanément, à flots plus ou moins pressés, du sein des agglomérations

[1] Gayangos, *ubi supr.*
[2] Dozy, *loc. cit.*, p. 215.
[3] Cf. *Historia de la liter. española*, note des traducteurs espagnols, t. I, p. 516, 517.

humaines les plus diverses de mœurs et de caractères, en quelque point du globe qu'elles aient fixé leur séjour. Les Israélites primitifs avaient leurs chants nationaux, dont la Bible nous a conservé de rares fragments : en devaient-ils l'idée première aux Égyptiens ou aux habitants de Chanaan? Les Celtes de la Bretagne, du pays de Galles ou des Highlands, ont-ils emprunté les leurs aux Romains, aux Francs ou aux Saxons contre lesquels ils ont si longtemps défendu leur indépendance? Quels maîtres enfin ont initié les nations à demi civilisées ou complétement sauvages de l'Amérique à cette poésie populaire, que les conquérants du Nouveau-Monde y trouvèrent partout florissante, des bords du Saint-Laurent à la Nouvelle-Grenade et au Nicaragua [1] ?

Franchement, je ne comprends pas l'obstination que mettent certains critiques espagnols à revendiquer au profit d'une nationalité étrangère et ennemie, un des plus riches joyaux de leur trésor littéraire; et ce, sans autres preuves que de gratuites suppositions. Je m'explique encore moins, s'il est possible, comment l'éditeur du *Romancero* s'est persuadé que les Arabes ont communiqué aux Espagnols, non-seulement une partie de leur amour pour les sciences, les arts et le luxe,— ce qu'on peut lui accorder, — mais aussi *leur imagination ardente, leur inspiration lyrique, leur subtilité idéale et une foule d'autres qualités* [2]. Voilà certes des gens bien communica-

[1] Avec un peu de bonne volonté et en sautant comme un écureuil d'hypothèse en hypothèse, on parviendrait sans trop de peine à établir l'origine orientale de la poésie huronne ou algonquine. Ne nous assure-t-on pas déjà (*Romanc.* I, prologo, p. XXI, not. 15), que l'*invasion des tribus caucasiennes*, *soixante-trois ans avant Jésus-Christ* (ni plus ni moins), *sous les drapeaux d'Odin Sigée*, *avait commencé l'orientalisation du nord de l'Europe;* or, les Scandinaves orientalisés par Odin, ayant, vers le X[e] ou le XI[e] siècle, visité quelques-unes des contrées septentrionales de l'Amérique, auront, sans aucun doute, orientalisé à leur tour les sauvages par eux rencontrés; donc la poésie des peaux-rouges est un des produits de la civilisation caucasico-orientale. C. Q. F. D.

[2] « Nuestros contrarios nos comunicaron... su ferviente imaginacion, su inspiracion lirica, su sutileza ideal, y otra multitud de cualidades que á pesar de « ostinada resistencia sostenida por el fanatismo religioso, llegaron a corregir « nuestra barbarie, y á formar entre musulmanes y cristianos una casi iden- « tidad de hábitos, de costumbres y literatura. » (*Romanc. general*, prologo, p. X.). A ce propos, il est deux questions que j'aurais bien désiré voir résoudre par l'auteur : Où et quand le fanatisme religieux essaya-t-il d'opposer une di-

tifs! Jusqu'ici on avait cru bonnement que si, au contact d'une nation plus civilisée, celle qui l'est moins peut, par voie d'enseignement ou d'exemple, augmenter la somme de ses connaissances dans les lettres, les sciences, et les arts de nécessité ou de luxe, elle n'acquiert jamais, à la suite de ces relations, quelque bon vouloir qu'on y apporte des deux côtés, ni l'imagination, ni le génie poétique, ni la pénétration d'esprit, ni aucune de ces qualités essentiellement personnelles, que nul au monde (peuple ou individu, peu importe) ne possède, qu'autant que le ciel les lui a départies en naissant. Avons-nous changé tout cela? Évidemment non; et donner une telle portée à l'affirmation de don Augustin Duran, ce serait infliger à l'auteur une injure dont il aurait droit de se montrer blessé. L'expression chez lui a été, à son insu, plus loin que sa pensée, voilà tout. Ce qu'il a voulu dire, sans aucun doute, c'est que, par leur invasion en Espagne et par la lutte de huit siècles qui en fut la suite, les Arabes réveillèrent dans le cœur de leurs adversaires, l'imagination, l'enthousiasme, l'inspiration lyrique, etc., etc., qui s'étaient endormis au sein de la paix dont la Péninsule jouissait avant la conquête. Les Maures ont donc communiqué ces qualités aux Espagnols, dans un sens restreint et détourné; à peu près comme l'éperon enfoncé dans le flanc du cheval fougueux, mais encore en repos, lui communique la vigueur qui le fait bondir sous son cavalier, et la vitesse qui l'emporte à travers l'espace. Mais alors, substituez aux Maures les Normands ou les Francs, et le résultat sera le même.

Le romance n'est donc pas plus arabe que français ou provençal; c'est un fruit spontané du sol qui l'a vu naître. Il offre au goût je ne sais quelle saveur locale qui ne permet pas, à moins d'être complétement obsédé par le spectre du pseudo-orientalisme, de se méprendre sur son origine. Quel que soit le sujet traité, à quelque nation qu'appartiennent

gue impuissante au torrent lumineux d'imagination, de lyrisme, etc., etc., qui, du pays des Maures, se précipitait vers la Castille ou l'Aragon? A quelle époque exista cette quasi-identité de mœurs, de coutumes et surtout de littérature poétique entre les chrétiens et les musulmans?



les personnages qui y figurent, les mœurs, les sentiments et les caractères sont espagnols comme les vers. Les romances morisques eux-mêmes ne le sont guère que de nom et d'habit. Transportez la scène de Grenade à Cordoue ou à Léon, suivant les circonstances, baptisez les personnages de noms chrétiens, changez les costumes, et, la plupart du temps, vous ne pourrez distinguer ces romances soi-disant morisques, des romances castillans du meilleur cru. Ceci est vrai, surtout de ceux qui ont vu le jour aux XVIe et XVIIe siècles. Les poëtes de cette époque aimaient assez à figurer aux yeux du public, eux et les dames de leurs pensées, déguisés tantôt en bergers et en bergères, tantôt en chevaliers et en princesses maures, parfois aussi, mais plus rarement, sans masque d'aucune espèce. De la seconde de ces fantaisies sont nés presque tous les romances dont nous parlons [1]. Bien entendu qu'ici, comme dans leurs œuvres dramatiques, ce dont les poëtes s'inquiétaient le moins, c'était la reproduction vraie d'autres mœurs et d'autres sentiments que les leurs. Les rois maures tiennent des cours d'amour [2]; les galants de Grenade portent des médaillons où Adonis est représenté quittant Vénus pour aller à la chasse [3]; Almanzor et ses courtisans célèbrent par des courses de taureaux la fête de saint Jean-Baptiste [4]. Enfin les dames maures, oubliant qu'elles ne sont pas chrétiennes, se mettent sans voile à leur balcon pour voir passer les *encamisadas* de leurs chevaliers [5]. Dans les romances plus anciens, l'ignorance rem-

[1] « La bachillera ya comienza á hablar en el language de su galan : aprove-« chada está de parola. Es eso le que le enseña?... Pierda la ignorante la flor « de su juventud en esas boberias; que cuando mas medrada salga, quedará « celebrada en un libro de pastores, ó la cantarán en algun romance, si de cris « tianos, Amarilis, si de moros, Zarifa, y el galan, Zulema. » Lope de Vega, *La Dorotea*, act. 1°, scena 2. — Cf. Don Agustin Duran (*Romanc.*, prologo, p. XIV), auquel j'ai emprunté une partie de ce qui précède; mais je ne puis le suivre, lorsqu'il ajoute : « Ceci n'empêche pas que les romances vraiment morisques ne « descendent et ne renferment tous les vestiges de l'orientalisme arabe qui les « caractérise. » Une indication nette et précise de quelques-uns de ces *romances genuinamente moriscos* n'aurait certes pas été ici de trop.

[2] *Entre muchos moros sabios*, etc., *Romanc.*, t. I, p. 2.

[3] *Ensillenme el potro rucio*, etc., *ibib.*, p. 9.

[4] *Estando toda la corte*, etc., *ibid.*, p. 21.

[5] *Zaide ha prometido fiestas*, etc., *ibid.*, p. 24.

place, chez les poëtes populaires, le laisser aller ou le parti pris de leurs modernes imitateurs. En voici un exemple; il nous montrera quelle idée se faisaient les chrétiens d'Espagne de la religion des Maures leurs voisins ou leurs maîtres.

« C'est le dimanche des Rameaux, — où l'on récite la Passion, — que les Maures et les chrétiens, — ont engagé la bataille. — Déjà les Français faiblissent, — déjà ils commencent à fuir, — oh! comme les encourage — Roland, ce bon paladin! — « Retournez, retournez, Français, — avec ardeur à la bataille! — Il vaut bien mieux mourir en braves, — que de vivre déshonorés! » — Déjà retournent les Français, — avec ardeur à la bataille: — de Maures, au premier choc, — ils ont tué soixante mille. — Par les sierras d'Altamira, — Le roi Marsin s'en va fuyant: — il chevauche sur un zèbre, — mais non faute de cheval, — le sang qui de son corps ruisselle, — fait devenir les herbes rouges. — Les clameurs qu'il jette en marchant — s'en vont montant jusques au ciel: — « Je te renie, ô Mahoma, — et tout ce que j'ai fait pour toi! — — d'argent t'ai fait une statue, — avec pieds et mains en ivoire; — je t'ai fait casbah de la Mecque, — où chacun te pût adorer; — pour mieux t'honorer, Mahoma, — un chef d'or je t'ai fabriqué; — soixante mille cavaliers — je t'ai moi-même offert en don, — et ma femme la reine maure — t'en a donné trente autres mille [1]. »

II

Considéré dans la forme matérielle qui lui est propre, le romance est une pièce de vers égaux entre eux et comptant huit syllabes au plus. Les vers impairs (premier, troisième, etc.) ne sont pas astreints à l'obligation de la rime; les vers pairs (deuxième, quatrième, etc.) doivent au contraire conserver la même rime, du commencement à la fin de la composition. Il est vrai que, le plus souvent, cette rime n'est qu'une simple *assonance* [2]. Dans un romance populaire que Lope de Vega a conservé, en l'introduisant dans un de ses

[1] *Domingo era de Ramos*, *ibid.*, p. 262.

[2] Dans l'assonance ou rime imparfaite, on ne tient compte que de la voyelle qui porte le dernier accent: ainsi les mots de*cir*, *lid*, pala*din*, *mil*, *ti*, ofre*ci*, riment entre eux par assonance, dans le précédent romance, et bus*car*, Bel*tran*, mal*dad*, jar*al*, dans celui qui le suit immédiatement (Romanc. I, 263).

drames[1], on remarque cette singularité, que, outre un refrain composé de quatre vers et répété trois fois, au commencement, au milieu et à la fin du romance, le second vers de ce même refrain est encore répété après chaque vers du romance.

« Laissez les avelines, maure, — car moi-même les gaulerai : — trois ou quatre par chaque jet, — car moi-même les gaulerai. » — Aux sources de Dinadamar[2] — une chrétienne se trouvait; — elle allait cueillant avelines : — Un maure est venu pour l'aider, — elle lui répond courroucée : — « Laissez les avelines, maure, etc. » — L'avelinier était si beau, — que les rameaux en étaient d'or — et que le tronc était d'argent ; — les feuilles qui le couvraient tout — étaient autant de rubis rouges. — Le maure le couve des yeux : — il voudrait bien en jouir seul ; — mais elle lui dit courroucée : — « Laissez les avelines, maure, etc. »

Dans un autre romance chanté en chœur à la scène cinquième du second acte de la même pièce[3], l'uniformité de mesure et d'assonance n'est pas exactement gardée ; mais ces exceptions et d'autres qu'on pourrait signaler encore, ne font, comme on dit, que confirmer la règle générale.

Cette forme de versification si simple, si naturelle, si douce à l'oreille, et qui n'offre presque aucune difficulté au poëte, aurait pu, mise en œuvre par d'autres que par les Espagnols, se développer en d'interminables et insipides bavardages. Mais avec ce peuple sentencieux et grave, nous n'avons pas à redouter pareille mésaventure. Homme d'action avant tout, et ayant continuellement les armes à la main, soit pour attaquer soit pour se défendre, l'Espagnol n'a pas de temps à

[1] *Deja las avellenicas, moro*, etc. — Lope de Vega, *El Villano en su riacon*, Acto 3°, Esc. 2ª.

[2] Dinadamar, fontaine des environs de Grenade, ainsi que Lope nous l'apprend dans ce passage de la *Hermosura aborrecida* (Act. 1, Esc. 17) : *Io hare que vaya á la fuente de Dinadamar* ; et dans ces vers de sa comédie héroïque *La cierto por lo dudoso* :

> Pues hasta Dinadamar de Granada
> Siguiendo los vencidos africanos
> Llegaron los caballos castellanos.
> (Act. II, esc. 2.)

[3] *A caza va el caballero.*

perdre en vains roucoulements. Il les laisse aux poëtes de cour et de cabinet. Un fait glorieux ou infâme, heureux ou sinistre, l'a vivement frappé, il le peint tel qu'il l'a vu, sans réflexions et sans commentaires. Au lecteur ou plutôt à l'auditeur, le soin de répartir la louange et le blâme. Aussi la plupart des romances, des anciens surtout, sont-ils fort courts, et narratifs ou plutôt dramatiques. Les personnages qui y figurent apparaissent brusquement sur la scène, sans prologue et sans introduction : ils vivent, parlent, agissent et meurent ou se retirent, comme ils l'ont fait dans leur existence réelle ou dans celle que leur ont donnée les traditions populaires. Divisez ce romance en trois journées, développez les scènes que l'auteur a indiquées d'un seul trait, embrouillez quelque peu les fils de l'intrigue, et vous aurez un drame de Lope de Vega [1] : le chêne sera sorti du gland. Pour devenir un des chefs-d'œuvre de l'antique scène espagnole, qu'a-t-il manqué autre chose au romance suivant de *Rico Franco?*

En chasse ils allaient, en chasse, — les hardis chasseurs du roi. — Ils n'avaient pas fait bonne chasse — ils n'avaient rien à rapporter. — Ils ont perdu tous leurs faucons, — le roi durement les menace : — ils sont arrivés au château — que Mainés on appelait. — Là vit une damoiselle, — belle et courtoise à souhait. — Sept comtes l'ont demandée, — autant en ont fait trois rois : — Rico Franco l'a volée, — Rico Franco d'Aragon. — La damoiselle pleurait, — pleurait de ses yeux si doux : — Rico Franco la console, — Rico Franco d'Aragon : — « Si tu pleures père ou mère, — jamais plus ne les verras, — si tu pleures tes trois frères, — je les ai tués tous trois. » — « Point ne pleure père ou mère, — point ne pleure mes trois frères, — mais je pleure sur mon sort, — ignorant quel il doit être. — Prêtez-moi, Rico Franco, — votre poignard de Lugo [2], — pour couper de mon manteau — franges que ne veux porter. » — Rico Franco poliment — le lui donne par le manche. — La damoiselle rusée, — le lui plonge dans le cœur ; — vengeant ainsi père et mère — et ses trois frères aussi [3].

[1] Comparez par exemple le romance *El emperador Alfonso* (*Romanc.*, t. II, p. 1), avec *El major Alcalde, el rey*, de Lope.

[2] *Cuchillo lugues* : ai-je bien ou mal traduit ce dernier mot? je l'ignore, ne l'ayant trouvé dans aucun dictionnaire.

[3] *Romanc. gen.*, I, p. 160.

Du roi et de ses chasseurs plus un mot. Pourquoi le poëte les amène-t-il à ce terrible château de Mainés? pas de réponse. Mais les pâtres ou les laboureurs qui, l'hiver, groupés autour de l'âtre, entendaient chanter cette histoire, ne s'y trompaient pas. Ce roi est sans doute un des trois prétendants de l'infante aux yeux si doux et à la main si ferme. La Providence l'a conduit aux portes de Mainés au moment même où le meurtre vient de s'accomplir, et assez à temps pour arracher l'héroïne à la fureur des complices de Rico Franco. Comme Alphonse VII, dans la pièce si connue de Lope[1], il donne à la veuve toutes les possessions du mari qu'elle a tué et, qui sait? peut-être aussi sa main par-dessus le marché.

Aux yeux d'un vieux chrétien d'Espagne, de tous les outrages faits à son honneur, le seul qui fût impardonnable était l'adultère. L'épouse coupable, parfois même l'épouse simplement soupçonnée pouvait préparer son linceul et fair sa dernière prière. Sur la scène, où du reste ce sujet n'étai que rarement traité, l'adultère ne devait s'attendre à aucune de ces lâches complaisances dont ailleurs il n'a été que trop souvent l'objet : le public n'en eût pas souffert la glorification ou l'excuse. Voilà pourquoi, dans *El Castigo sin Venganza* de Lope, comme dans *El pintor de su deshonra*, *A secreto agravio, secreta venganza* et autres drames de Caldéron, l'intérêt est toujours si bien concentré sur l'époux outragé, que les spectateurs applaudissent au châtiment de la femme infidèle et de son lâche complice. Ceux-ci même ne se plaignent, ni ne murmurent : la peine qui les frappe, ils s'y attendaient et ils reconnaissent l'avoir méritée. Ces sentiments, si profondément gravés au fond de tout cœur espagnol, ont dû trouver leur expression dans les chants populaires du Romancero, et ils s'y produisent toujours sous une forme éminemment dramatique :

« Vous êtes plus blanche, madame, — que n'est le rayon du soleil. — Je dormirai donc cette nuit, — sans armure et sans inquiétudes. — Sans armure! voilà sept ans, — sept ans que je ne l'ai

[1] *El major Alcalde, el rey.*

quittée. — Aussi mes chairs sont-elles noires, — plus noires que le noir charbon. » — « Reposez, seigneur, reposez, — sans armure et sans inquiétude, — car le comte en chasse est allé — dans les montagnes de Léon. » — « Que la rage étouffe ses chiens! — que l'aigle étrangle son faucon! — Que des montagnes jusqu'ici — à ses souliers il traîne un mont! » — Or, comme ils devisaient ainsi, — voilà le mari qui revient. — « Que faites-vous, ma blanche enfant, — vous, dont le père fut un traître? » — « Seigneur, je peigne mes cheveux, — je les peigne moult affligée, — parce que vous me laissez seule, — et courez par vaux et par monts. » — « Ce sont là paroles, ma fille, — où je ne vois que trahison. — Dites-moi quel est donc le maître — du cheval qui hennit là-bas? » — « Il appartenait à mon père, — et par lui vous est envoyé. » — « Et cette armure qui se trouve — ici près, dans le corridor? » — « C'était l'armure de mon frère, — qui vous en fait don aujourd'hui. » — « Cette lance que j'aperçois — ici même, à qui donc est-elle? » — « Prenez-la, comte, prenez-la, — et prenez-la pour me tuer; — car cette mort, ô mon bon comte, — je l'ai, moi, très-bien méritée[1]. »

En un sujet tout opposé, l'*Épouse fidèle*, nous retrouvons la même vivacité, le même entrain, unis cette fois à une naïveté pleine de charmes :

« Chevalier des terres lointaines, — venez, arrêtez-vous ici : — fichez en terre votre lance, — et attachez votre cheval. — Une nouvelle vous demande : — Auriez-vous connu mon époux? » — « De votre mari, señora, — dites-moi quels étaient les traits? » — « Mon jeune époux a le teint clair, — il est gentilhomme et courtois, — très-passionné pour le trictrac, — aussi bien que pour les échecs. — Sur le pommeau de son épée — il portait blason de marquis, — sa casaque était de brocard — avec un envers cramoisi. — Et du fer de sa bonne lance — pendait un pennon portugais, — qu'il avait en certaines joûtes, — gagné sur un brave Français. » — « A tous ces signes, señora, — je vois que votre époux est mort : — c'est dans la ville de Valence — et dans la maison d'un Génois, — qu'à propos d'un coup de trictrac, — un Milanais le poignarda. — Les chevaliers armés en guerre, — et les dames l'ont bien pleuré; — mais qui versa le plus de larmes, — ce fut la fille du Génois. — On dit d'une commune voix, — qu'elle en était enamourée. — S'il vous plaisait encor d'aimer, — pour d'autres ne me laissez

[1] *Blanca sois señora mia*, etc. *Romanc.*, I, p. 161. V. aussi le romance qui suit immédiatement.

pas. » — « Point, ne m'en requérez, seigneur, — seigneur, ne m'en requérez point, — car plutôt que d'y consentir, — seigneur, vous me verriez cloîtrée. » — « Ne vous cloîtrez point, señora, — car vous n'avez droit de le faire, — puisque votre époux bien-aimé — est ici présent devant vous [1]. »

Qui n'a pas lu le *Gentilhomme pauvre* de Henry Conscience? Qui n'a été profondément ému au récit des angoisses du père et du dévoûment de sa fille? Voici en quelques vers le même drame intime, où brillent de l'éclat le plus vif, la tendresse et la sollicitude paternelle d'un hidalgo ruiné, la fière et calme résignation de son unique enfant :

Le bon comte se promène, — le cœur plein d'un noir chagrin, — ayant en main le rosaire, — qu'il récite d'ordinaire. — Il dit de tristes paroles, — paroles à faire pleurer : — « Je vous vois grande, ma fille, — et d'âge à vous marier; — ma plus poignante douleur — est que ne puis rien vous donner. » — « Taisez-vous, taisez-vous, père, — nulle peine devez sentir ; — qui possède fille sage, — riche se doit estimer. — Père de fille insensée, — vive la doit enterrer, — puisqu'elle abaisse un lignage — qu'elle devait exalter. — Quant à moi, j'ai le couvent, — si je ne puis me marier [2]. »

Dans les diverses pièces que nous venons de citer, le poëte a complétement disparu ; on ne voit et on n'entend que les acteurs qu'il met en scène. Parfois cependant, il jette, au milieu du récit, une réflexion, un cri du cœur, qui fait de loin pressentir la catastrophe finale :

La mariée se lève à l'aube, — se lève et descend au jardin, — pour y prendre le frais, dit-on : — mieux eût valu qu'elle dormît ! — dans l'attente du rendez-vous, — mauvaise nuit elle a passée, — son sommeil fut court et léger : — mieux eût valu qu'elle dormît !... — Sur le seuil même du jardin, — une entorse elle s'est donnée, — qui lui cause grande douleur : — mieux eût valu qu'elle dormît ! — Comme elle passait plus avant, — et cueillait une giroflée, — une abeille au doigt l'a piquée : — mieux eût valu qu'elle dormît ! — Tant d'accidents point ne l'arrêtent, — elle va d'amour

[1] *Caballero de lejas tierras.* Rom., I, 175.
[2] *Paseábase el buen conde. Ibid.*, p. 174.

enivrée, — cherchant partout celui qu'elle aime : — mieux eût valu qu'elle dormît ! — Elle regarde, puis s'arrête : — ici et là rien ne se montre ; — tant qu'enfin voit ce que ne cherche : — mieux eût valu qu'elle dormît ! — Elle trouve son amant mort, — son mari debout près de lui, — qui met un terme à leurs deux vies. — Mieux eût valu qu'elle dormît[1] !

De ces scènes de la vie privée, aux grandes entreprises des héros de la Table Ronde, la distance est immense : le romance espagnol la franchit d'un trait sans changer d'allure. Même simplicité, même sobriété dans les détails, même absence de tout ornement superflu ; mais l'impression produite sur l'imagination et sur le cœur par la grandeur des caractères et la noblesse héroïque des sentiments, n'en est peut-être que plus profonde. Témoin cet épisode de l'histoire légendaire de je ne sais quel empereur, Charlemagne peut-être ; mais dont le héros est très-certainement espagnol de tête et de cœur :

Le voici, le voici qui vient, — l'infant vengeur, - chevauchant à la genette, — sur un cheval fin coureur ; — le manteau roulé sur le bras, — la figure décomposée, — et dans la main droite — un épieu tranchant : — avec la pointe de l'épieu, — on attraperait un ciron. — Sept fois on lui donna la trempe, — dans un bain de sang de dragon ; — autant de fois on l'aiguisa — afin qu'il eût meilleur tranchant. — La France en a forgé le fer, — l'Aragon en a fait le manche. — Sur les ailes de son faucon, — l'infant, tout en courant, l'affile. — Il s'en va cherchant don Cuadros, — don Cuadros le traître. — Il le découvre enfin là-bas, — debout auprès de l'empereur, — tenant en sa main la vara — comme grand justicier. — Par sept fois il délibère — s'il le frappera ou non. — Mais enfin à la huitième, — il lui lance son épieu. — Or, voici qu'au lieu de Cuadros, — il atteint le bon empereur. — L'épieu dardé perce manteau, — casaque aux reflets chatoyants, — et dans le parquet de la salle, — s'enfonce de plus d'un empan. — Alors le roi prend la parole ; — Oyez bien tous ce qu'il a dit : — « Pourquoi tirer sur moi, infant ? — Traître, pourquoi tirer sur moi ? » — « Que Votre Altesse me pardonne ; — point ne tirais sur elle, non. — Je visais Cuadros le félon. — le fourbe vil et déloyal, — qui de huit frères que nous fûmes, —

[1] *Levantóse la casada. Romanc.* II, p. 454.

n'a laissé que moi de vivant. — Voilà pourquoi je le défie — en votre présence, bon roi. » — Tous répondent pour don Cuadros, — nul ne répond pour l'infant, non, — non, hormis une damoiselle, — propre fille de l'empereur. — Celui-ci les prend par la main, — et les introduit dans la lice. — Cuadros, dès la première passe, — est jeté vaincu sur l'arène, — et l'infant mettant pied à terre — lui coupe la tête aussitôt. — Il la fiche au fer de sa lance, — et court l'offrir à l'empereur. — Ce que le bon roi ayant vu, — il marie l'infant à sa fille [1].

La mort de Roland a joui du privilége d'inspirer bien des poëtes anciens et modernes; mais quoi de plus simple et de plus grand, que le court romance consacré à cet événement par quelque *juglar* inconnu, d'une race qui regardait ce fier paladin comme un envahisseur et un ennemi?

Couvert de nombreuses blessures, — le vieux Charlemagne s'éloigne, — fuyant les bandes espagnoles — qui l'ont mis en pleine déroute, — et laisse onze pairs expirés. —Le seul Roland s'est échappé, — Roland, que nul guerrier au monde — n'égale en valeur indomptée, — que nulle arme ne peut blesser, — dont le sang ne coula jamais. — Il était au pied d'une croix, — les deux genoux pliés en terre — et, les yeux levés vers le ciel, — il parlait en cette façon : — « Cœur plein d'ardeur et de courage, — comment as-tu connu la crainte — jusqu'à sortir de Roncevaux — vivant ou sans être vengé? — Ah ! chers amis et chers seigneurs, — qu'à bon droit vous devez vous plaindre, — qu'en la mort je vous ai laissés — moi qui vous suivais en la vie ! » — Comme il était en cette angoisse, — il voit approcher Charlemagne, — triste, sans suite, sans couronne — et le visage ensanglanté. — Dès qu'il le voit en cet état, — le pauvre Roland tombe mort [2].

Je ne sais si je me laisse égarer par quelque prévention secrète, mais ce trait final me paraît sublime. Appartient-il en propre au poëte, ou celui-ci l'a-t-il emprunté à quelque chanson de geste d'origine française? Je l'ignore; mais la première de ces deux hypothèses serait vraie, que je ne m'en étonnerais nullement. L'Espagnol des anciens temps (je ne

[1] *Hélo, Hélo por do viene. Romanc.* I, p. 159.
[2] *Por muchas partes herido*, I, p. 264.

connais pas ceux d'aujourd'hui) n'éprouvait aucune peine à rendre aux autres la justice qu'il réclamait pour lui-même : il les estimait à leur juste valeur, et l'on chercherait vainement dans tout le *Romancero*, et dans les chefs-d'œuvre du vieux théâtre, une injure ou une moquerie à l'adresse des nations étrangères ou rivales. Ce qu'on y trouverait, en revanche, ce serait l'aveu souvent répété de leur puissance et de l'héroïsme de leurs enfants. Dans un romance renfermant un appel à toute la chrétienté contre les Turcs [1], je lis ceci à propos de la France et de son roi :

Fleur-de-lys le grand roi de France, — sera notre porte-drapeau, — comme étant le roi très-chrétien — de toute la chrétienté. — De la douce France accourront — bonnes lances bien renommées, — gens de combat et de fatigue. — De Gascogne, du Languedoc — et de Provence il nous viendra — des *messieurs* et des chevaliers — qui n'ont point d'égaux en ce monde.

Au fait, il n'y a rien là que de très-simple : les Espagnols d'alors étaient assez grands, pour n'éprouver pas le besoin de rapetisser leurs adversaires.

Reconnaissons toutefois que ce récit de la mort de Roland s'écarte de la tradition universellement reçue en Espagne, d'après laquelle le paladin français aurait péri à Roncevaux de la main du Roland espagnol, Bernard del Carpio, son rival légendaire. De nombreux romances nous ont conservé le souvenir des exploits et de la piété filiale de ce neveu d'Alphonse le Chaste, sur le compte duquel l'histoire authentique de l'Espagne garde un silence aussi profond, que la nôtre sur les innombrables hauts faits du neveu de Charlemagne. De ces romances, je n'en citerai ici qu'un seul, populaire entre tous et de tradition orale. A défaut d'autres mérites, il aura du moins celui de détromper ceux de nos lecteurs, qui, sur la foi d'un très-spirituel critique, seraient tentés de transformer le rude chevalier contemporain des héros de la Table-Ronde, en nourrisson des muses, émule de Lope de Vega et de Caldéron.

[1] *Sevilla la realeza. Romanc.*, t. II, p. 150, 151.

Sur les rives de l'Arlanza — Bernard del Carpio chevauche, — chevauche sur un cheval noir — dont le harnais est écarlate; — une forte lance à la main, — revêtu de toutes ses armes. — Tous les habitants de Burgos — le regardent émerveillés, — car d'ordinaire point ne s'arme — sinon pour haut fait signalé. — Le roi le considère aussi — qui lors, chassait héron au vol. — A ceux qui le suivent, il dit : — « Voilà certe une bonne lance : — si ce n'est pas Bernard del Carpio, — c'est Muza, le preux de Grenade. » — Comme donc ils en étaient là, — Bernard del Carpio les joint. — Il arrête son cheval noir, — mais ne veut point quitter sa lance ; — et, la posant sur son épaule, — il parle en ces termes au roi : — « On m'appelle bâtard, ô roi, — moi qui suis le fils de ta sœur, — et du noble Sancho Diaz, — ce bon comte de Saldaña. — On l'accuse de trahison, — et ta sœur, de mauvaise vie. — Les tiens et toi, vous l'avez dit, — car nul autre ne l'oserait ; — mais qui que ce soit qui l'a dit — ment par la moitié de sa barbe. — Mon père ne fut point un traître, — ni ma mère, une débauchée. — Car lorsque je fus engendré, — jà ma mère était mariée. — Mon père, tu l'as mis aux fers, — et ma mère, tu l'as cloîtrée ; — tu veux, pour me priver d'hoirie, — donner ton royaume à la France. — Mais les Castillans mourront tous — plutôt que voir telle infamie : — les montagnards, les Léonais, — et les braves Asturiens, — avec le roi de Sarragosse, — s'en viendront en ma compagnie — à la rencontre des Français, — pour leur livrer rude bataille. — Si j'en sors vainqueur, ce sera — un grand bien pour toute l'Espagne, — si je suis vaincu, je mourrai — pour le salut de la patrie. — Donc, je veux voir mon père libre, — puisque tu m'en donnas parole ; — sinon, en champ clos, à ton gré, — je t'en demanderai bon compte[1]. »

L'éditeur signale l'antiquité de ce romance, dont Timoneda, qui l'a publié le premier, aurait seulement retouché et rafraîchi le style. Cette remarque n'était pas nécessaire : au xv[e] et, à plus forte raison, au xvi[e] siècle, ni en Espagne, ni ailleurs, on ne parlait plus aux rois à la façon de Bernard del Carpio. A cette époque, partout en Europe la royauté faisait peau neuve, à son profit, bien entendu, et aux dépens d'autrui, c'est-à-dire, de l'Église, de la noblesse, des villes et des cités, dont elle envahissait l'un après l'autre tous les droits, afin de concentrer

[1] *Por las riberas de Arlanza*. *Romanc.*, I, p. 127.

en ses mains la plénitude du pouvoir social, dont jusqu'alors elle n'avait possédé qu'une partie. On ne peut donc supposer qu'il soit venu en pensée à un poëte de ce temps-là, de prêter à son héros un langage analogue à celui que nous venons d'entendre. Il n'en était pas ainsi un ou deux siècles auparavant, en Espagne surtout. Là, en effet, les villes et les provinces avaient leurs fueros ; les ricos-hombres et les ordres militaires, leurs priviléges ; fueros et priviléges, non pas gratuitement octroyés et, partant, toujours soumis quant à leur étendue et à leur durée au bon plaisir du souverain, mais loyalement conquis sur le champ de bataille, au prix du sang versé dans les combats livrés au Maure, pour reconquérir l'indépendance nationale et purger le sol natal de la présence de l'étranger. Or tous, tant individus que corporations, étaient aussi jaloux de leurs droits, que le roi pouvait l'être des siens ; aussi hardis, aussi prompts à les défendre, que celui-ci à les attaquer. Bien loin de songer à céder quoi que ce fût de ce qu'ils regardaient avec raison comme leur, ils n'hésitaient pas, lorsque l'occasion s'en présentait, à s'arrondir aux dépens de la couronne, sauf à restituer sous un souverain énergique et fort, ce qu'ils avaient dérobé au roi faible et impuissant.

La violation du moindre de ces droits par le souverain, était ordinairement suivie d'une demande en réparation faite par l'offensé en des termes rudes et nets, dont nos oreilles délicates ne s'accommoderaient guère aujourd'hui. Si cette réparation se faisait trop attendre, on en appelait aux armes, comme Bernard del Carpio. Quand donc les poëtes populaires racontaient dans leurs romances quelques-uns de ces démêlés plus ou moins historiques, ils n'avaient pas à se mettre en frais d'imagination : ils se contentaient de prêter aux héros des anciens jours le langage et les façons d'agir des *infanzones* de leur temps. Don Alphonse VIII, le vainqueur de *Las Navas*, ruiné par les guerres continuelles et ne sachant comment battre monnaie, réunit ses hijosdalgo en Cortès dans sa bonne ville de Burgos, et leur propose de vouloir bien se laisser imposer un léger tribut de cinq maravédis par

tête. L'ami et le confident d'Alphonse, don Diego de Haro, se lève et prend la parole :

« Ce que le roi demande est juste, — nul ne le lui refusera : — voici mes cinq maravédis, — je les lui donne de grand cœur. » — Don Nuño, comte de Lara,— entre à ces mots en très grande ire ; — laissant de côté toute crainte, — il parle de cette façon : — « Nul de ceux dont nous descendons — n'a jamais payé ce tribut : — encore moins le payerons-nous — ni rien au roi donnerons-nous. — Que celui qui voudra payer, — demeure ici comme un vilain, — et sorte à l'instant avec moi — quiconque est vraiment hijodalgo. » — Tous se retirent avec lui, — de trois mille ; il en reste trois. — Dans la plaine de la Clera — tous ont été se réunir. — Le tribut que le roi demande — à leur lance ils ont attaché ; — puis ils font annoncer au roi — que le tribut est arrivé, — qu'incontinent sera payé... — mais qu'il envoie pour le toucher — ceux qui l'ont si bien conseillé. — Lorsque le roi ouït ceci — et que seul il se voit laissé, — il se tourne vers don Diego — et lui demande son avis. — Celui-ci, en homme prudent, — un bon conseil lui a donné : — « Bannissez-moi de vos États — comme étant la cause de tout; — ainsi recouvrerez la grâce — de vos braves hijosdalgo [1]. »

Le roi l'écoute, et le tumulte s'apaise. Ce fait est-il réellement arrivé ? Je n'oserais l'affirmer ; mais ce dont je suis certain, c'est qu'au XIVe siècle, sous Henri de Transtamare et la plupart de ses successeurs, l'ami du roi qui, au sein des Cortès, aurait mis en avant ou défendu une proposition de ce genre, ne s'en serait peut-être pas tiré à si bon marché. Ne voyons-nous pas, au début du règne de Charles-Quint, les procureurs des villes de Ségovie, de Zamora, de Valladolid, etc., etc., aux Cortès de la Coruña, pendus en réalité ou en effigie, pour avoir, contrairement à leurs instructions, octroyé des subsides au jeune roi [2] ?

Ce qu'on vient de dire ne s'accorde guère avec l'assertion d'un des plus récents historiens de l'Espagne, d'après laquelle le Cid, et sans doute aussi ses contemporains, auraient été persuadés qu'*on n'a jamais raison contre son père et contre*

[1] *En esa ciudad de Burgos. Romanc.*, II, 5.
[2] Cavanilles, *Hist. de España*, t. V, p. 205 et suiv.

son roi[1]. Passe encore pour la première partie, l'autorité paternelle étant, en ces siècles reculés, inviolable et sacrée aux yeux de tous; mais, quant à la seconde, c'est le contraire qui me paraît établi. Les rudes batailleurs de ce temps-là, complétement étrangers à toute spéculation philosophique, ne songeaient pas, il est vrai, le moins du monde à résoudre théoriquement la question de préséance entre la famille et l'État; mais en pratique ils donnaient toujours le pas à la société domestique sur la société civile, refusant, parfois assez brutalement, au souverain, ce que le père obtenait d'eux sans trop de difficulté. Et puisqu'on a cité le Cid, c'est à l'un des plus anciens romances de ce héros populaire [2] que j'emprunterai la preuve de ce que j'avance.

Diego Lainez, père du Cid, a vu l'outrage fait à son honneur vengé par la mort du comte Lozano; Chimène demande justice; le roi Ferdinand Ier appelle à sa cour don Diego et son fils.

Diego Lainez chevauche, — il va baiser la main au roi; — il emmène en sa compagnie — trois cents de ses hijosdalgo ; — avec eux marche don Rodrigue, — le Castillan fier et superbe ; — tous vont cheminant sur des mules, — seul don Rodrigue est à cheval ; — tous ont vêtu l'or et la soie, — Rodrigue est couvert de ses armes.

Ils arrivent à Burgos et paraissent devant le roi. Les courtisans, à la vue du Cid, se disent les uns à voix basse, les autres tout haut : « Voilà celui qui a tué le comte Lozano. » Don Rodrigue les entend et, les regardant en face, se déclare prêt à combattre soit à pied, soit à cheval, ceux des amis ou des alliés du comte qui voudront prendre en main sa querelle : nul n'accepte le défi du Cid.

Tous descendent de leur monture, — pour baiser la main du roi; — seul don Rodrigue demeure — immobile sur son cheval. — Alors son père lui parle,— bien entendrez ce qu'il lui dit : — « Mettez pied à terre, mon fils, — venez baiser la main au roi, — parce qu'il est votre seigneur — et que vous êtes son vassal. » — Don Rodrigue

[1] « Conóciendo que contra un padre, ó contra un rey, no hay nunca razon. » Cavanilles, *Hist. de España*, II, 134.

[2] *Cabalga Diego Lainez*, etc. Romanc. I, 481.

entendant ceci, — se sentit vivement blessé : — et les paroles qu'il répond — sont paroles de grand ennui. — « Si tout autre eût ainsi parlé, — il me l'aurait déjà payé ; — mais vous me l'ordonnez, mon père, — donc je le ferai de bon gré. » — Jà, Rodrigue met pied à terre — et va baiser la main au roi ; — mais en fléchissant le genou, — il fait tomber sa longue épée : — le roi d'épouvante est saisi, — et lui dit d'une voix troublée ; — « Otez-vous de là, don Rodrigue, — et retirez-vous de moi, diable, — qui joignez à figure humaine — les façons d'un lion furieux. » — Dès que Rodrigue entend ceci, — son cheval en hâte il demande — et d'un ton rempli de courroux — il parle en ces termes au roi : — « D'aller baiser la main d'un roi — point ne me tiens pour honoré, — et que mon père l'ait baisée, — je le tiens à très-grand affront. » — A peine a-t-il dit ces paroles, — que du palais il est sorti : — il emmène en sa compagnie — ses trois cents hijosdalgo. — Si bien vêtus ils sont venus, — ils s'en vont encore mieux armés, — et s'ils sont venus sur des mules, — ils s'en retournent à cheval.

Mais il arrivait parfois qu'au lieu d'être trois mille contre quatre comme à Burgos, ou d'avoir derrière soi trois cents bonnes lances, on se trouvait jeté seul et sans appui en face d'un adversaire puissant, bien déterminé à user de tous les moyens pour vous dépouiller. La ruse alors suppléait à la force qu'on n'avait pas, et la comédie succédait au drame. Comédie charmante, en vérité, où le plus madré et le plus violent joue, à son grand dépit, le rôle de dupe, au bénéfice de la justice et du bon droit. Alors même qu'on s'appelle et qu'on est Pierre le Cruel ou le Justicier, on n'échappe pas toujours à pareille mésaventure, ainsi que le prouve le récit suivant :

Don Garcia de Padilla, — à qui Dieu veuille pardonner, — a pris don Pedro par la main — et le conduisant à l'écart : — « à Consuegra est un château — qui n'a point son pareil au monde ; — mieux vaut, ô roi, qu'il soit à vous, — qui le défendre saurez bien ; — ne souffrez plus que le possède — ce grand prieur de Saint-Jean [1]. — Invitez-le donc, ô bon roi, — à votre table invitez-le, — et servez-lui même festin — que Toro servit à don Juan, — en lui faisant tout aussitôt, — couper la tête sans pitié. — Dès que la lui aurez coupée, — du

[1] Il s'agit ici de l'ordre militaire de Saint-Jean de Jérusalem.

château donnez-moi la garde. » — Ensemble ils devisaient ainsi, — lorsque survient le grand prieur : — « Que Dieu conserve Votre Altesse — et votre royale couronne ! » — « Soyez, prieur, le bienvenu, — et dites-moi la vérité : — Le château de Consuegra, — à qui, voyons, appartient-il ? » — « Ainsi que le château, la ville — est à vos ordres, monseigneur. » — « Eh bien ! prieur, je vous invite, — à dîner ce soir avec moi. » — « Bon roi, j'accepte, lui dit-il, — et j'accepte de très-grand cœur. — Mais, donnez-moi congé, Altesse, — congé veuillez bien me donner : — nouveaux moines me sont venus, — il faut que j'aille les loger. » — « Dieu vous conduise, Hernan Rodrigue, — et soyez bientôt de retour. »

Ce n'est là qu'un prétexte : le prieur a flairé le piége, il court au couvent, change d'habits avec le frère cuisinier, et, après avoir recommandé à celui-ci de se promener publiquement dans son nouveau costume, afin qu'on ne soupçonne point le départ de son supérieur, il va droit à l'écurie où se trouve son bon mulet :

« Mon mulet gris, mon mulet gris, — qu'à moi Dieu longtemps te conserve ! — Tu m'as sauvé de deux dangers, — celui-ci sera le troisième. — Si de ce dernier tu me tires, — je t'assurerai chère lie. » — Promptement il lui met la selle, — et commence sa chevauchée. — Aux approches d'Azoguejo, — le mulet commençait à braire, — il était minuit très-précis. — Les coqs s'apprêtaient à chanter, — quand le prieur entre à Tolède, — à Tolède la grande ville. — Avant que le coq ait chanté, — il arrive à Consuegra[1]. — Il trouve les gardes veillant, — ainsi commence à leur parler : — « Dites-moi, gardes qui veillez, — dites-moi bien la vérité : — le château de Consuegra, — à qui, voyons, appartient-il ? » — « Ainsi que le château, la ville — est au bon prieur de Saint-Jean. » — « Ouvrez-donc bien vite les portes : — voyez-vous pas qu'il est ici ? » — Dès que les gardes l'ont ouï, — ils les ouvrent à deux battants. — « Emmenez là-bas ce mulet — et prenez-en un très-grand soin. — Quant à la garde, laissez-la ; — car c'est moi qui veux la monter. — Veillez, veillez, ô sentinelles, — et que male rage vous tue ! — Car celui qui sert bon seigneur, — n'obtient pas d'autre récompense. » — Le bon prieur en était là, — quand voici qu'arrive le roi. — Il trouve les gardes veil-

[1] Ce mulet gris du bon prieur aurait lutté de vitesse avec nos trains express les plus rapides : Consuegra est à dix lieues de Tolède.

lant, — ainsi commence à leur parler : — « Dites-moi gardes qui veillez, — Dieu vous préserve de tout mal, — le château de Consuegra, — à qui, voyons, appartient-il ? » — « Ainsi que le château, la ville — est au bon prieur de Saint-Jean. » — « Ouvrez donc à l'instant vos portes, — ne voyez-vous point qu'il est là. » — « Passez au large, roi, passez, — le prieur est déjà venu. » — « Mulet gris, s'acrie le roi, — puisse la morve t'étouffer ! — Sept chevaux tu m'as fait crever, — celui-ci sera le huitième. — Vous, mon bon prieur, ouvrez-moi — et laissez-moi entrer céans. — Par ma couronne je vous jure, — de ne vous point faire de mal. » — « Ainsi, ferai-je, mon bon roi, — ores qu'ai la puissance en main. » — Il ordonne d'ouvrir les portes, — et lui sert un très-bon festin[1].

Ce soin jaloux de conserver intacts ses propres droits, se trouvait bien souvent uni, dans le cœur de ces vieux chrétiens, à une loyauté parfaite et dévouée envers leur souverain, tant que celui-ci consentait à se tenir renfermé dans les limites que la coutume ou la loi assignait à son pouvoir. Aussi ne serais-je nullement surpris que ce bon prieur de Saint-Jean, après avoir si dextrement sauvé son château des mains de don Pedro le Justicier, ait ensuite été un des plus empressés à défendre son roi contre les bandes de Du Guesclin et du fratricide Henri de Transtamare.

J. Tailhan.

(*La suite prochainement.*)

[1] *Don Garcia de Padilla... Romanc.*, II, p. 41.

LES

MISSIONS CHRÉTIENNES

DES TROIS DERNIERS SIÈCLES

(PREMIER ARTICLE.)

Christian Missions : Their method and their results; **by T. W. M. Marshall (3 vol. in-8°).** ***Les Missions chrétiennes,*** **par Marshall, ouvrage traduit, augmenté et annoté par Louis de Waziers (2 vol. gr. in-8°).**

I

« *Nous croyons à l'Église une, sainte, catholique et apos-« tolique.* » Ainsi s'exprimaient, l'an 381 de l'ère chrétienne, les cent cinquante Pères orientaux du second concile œcuménique, premier de Constantinople, dans le symbole qui porte le nom de cette ville; et cette formule de leur croyance, approuvée bientôt après, ainsi que *la plupart* des actes de l'assemblée, par le pape S. Damase, devenait *règle de foi* pour l'Église universelle. Quinze siècles se sont écoulés depuis lors; et ces quatre grands caractères, ces quatre *notes* distinctives, qui sont la parure et comme le manteau royal de la véritable épouse de Jésus-Christ, n'ont pas cessé un instant de convenir et de s'appliquer à la seule Église romaine, à cette Église que le monde entier désigne encore aujourd'hui, comme au temps des Pacien, des Cyrille, des Augustin, sous le nom particulier et spécial d'Église catholique [1].

[1] *Chrétien* est mon nom; *catholique* est mon surnom (*Pacian. ep.* 1, *ad Sempron.*) — Si vous entrez dans une ville, ne demandez pas simplement : où est l'Église, mais où est l'Église catholique? car c'est là le nom spécial de notre sainte Mère, l'Épouse de N.-S. J.-C. (*Cyrill. Hierosol. Catech.* 18.)

Unité de croyance et de soumission, sous l'autorité d'un même pasteur, sainteté manifestée par les doctrines, les vertus et les miracles, diffusion successive, et, à certains égards, simultanée par tout l'univers, enfin origine apostolique constatée par la succession ininterrompue des pontifes, de saint Pierre à Pie IX : telles sont les prérogatives qui, aux yeux de tout homme non prévenu, distinguent évidemment l'Église romaine, et la distinguent à l'exclusion de toute autre. Aussi les hérétiques de toute nuance, et principalement ceux d'entre les protestants qui ont le mieux conservé l'apparence, la forme extérieure d'une église[1]; aussi les schismatiques de tout nom, et notamment ceux des diverses communions grecques[2], mis en demeure d'expliquer l'article du symbole de Constantinople, qui a trait à l'Église, éprouvent-ils le plus grand embarras. Incapables de donner à cet article une interprétation satisfaisante, ils sont contraints de recourir aux plus étranges subterfuges, et on les voit déplacer, éluder à l'envi la question. En quoi ils sont aidés, il faut le dire, par l'esprit du siècle, peu favorable aux grandes controverses dogmatiques. On est aujourd'hui trop *positif* pour prêter une attention soutenue aux discussions doctrinales. Des faits, surtout des faits, voilà ce que l'on demande aux apologistes et aux polémistes. Maintenant que la vapeur a rapproché les extrémités du globe, et que des milliers de voyageurs en sillonnent la surface dans tous les sens, on aime à interroger leur témoignage, à analyser les résultats en quelque sorte matériels, à faire, comme on dit, de la statistique. Volontiers on vous accorde qu'entre toutes les religions le christianisme a été et est encore celle du progrès; et qu'entre les diverses formes du christianisme, c'est le catholicisme qui, en fin de compte, a le plus contribué jadis à la

[1] Les anglicans, qui, dans leur *Prayer Book*, ont conservé la formule de foi de Constantinople et déclarent chaque dimanche, pendant le *service*, qu'ils croient à « une Église, sainte, catholique et apostolique. »

[2] « La communion grecque, que nous appelons schismatique, et qu'ils appellent là-bas orthodoxe, » dit quelque part M. Sainte-Beuve, avec l'intention évidente d'être *plaisant*. — *Par la sambleu! Messieurs, je ne croyais pas être Si plaisant que je suis!* — *Nous* est charmant. (*Nouv. Lundis*, t. I, p. 209.)

civilisation et au bonheur du genre humain. Mais on vous demandera : aujourd'hui en est-il encore de même? Où est la vie, où est le progrès, où est l'avenir ? Est-ce encore l'Église romaine qui porte dans ses mains le flambeau lumineux? Le foyer de chaleur et d'action est-il là, et là seulement?

A ces questions, la Providence a préparé une réponse en rapport avec les exigences et les aptitudes de notre siècle. Les Missions catholiques sont la véritable *Démonstration évangélique* des temps modernes. Sentinelles avancées de la vraie civilisation, elles indiquent à tous le chemin de la *cité placée sur la montagne ;* elle désignent la vraie lumière, elles signalent le vrai royaume de Dieu parmi les hommes. Elles sont en un mot devenues, pour nos générations positives, comme la note et le signe caractéristique de la vérité. Bien des esprits, rebelles aux plus solides arguments, bien des cœurs, prévenus contre la morale et les pratiques du catholicisme, ne peuvent tenir en présence des faits; et tout l'art des ennemis systématiques du Christ et de son Église est employé à voiler ces faits, à les dissimuler, à les amoindrir. Tactique habile assurément, mais qui ne réussira pas, dans ce temps de publicité illimitée, où tout finit par se savoir et s'imprimer. La presse, cause première ou complice de tant de maux, se trouve mise ici, de gré ou de force, comme l'électricité, comme la vapeur, au service de la vérité, et elle vient rendre témoignage à l'Église.

Le christianisme, l'islamisme, le paganisme, sont les trois grandes formes religieuses, qui se partagent la surface du globe. Mais, au point de vue des Missions, il est de toute évidence que le christianisme seul peut entrer en ligne de compte : et indépendamment de toute autre considération, ce fait irrécusable prouve à lui seul la supériorité, pour ne pas dire, la divinité de la religion de Jésus-Christ. — Je sais bien que des plumes fort savantes ont essayé de nos jours de réhabiliter jusqu'à un certain point et Bouddha et Mahomet. Je sais encore que, même au centre de la civilisation européenne, il y a des païens de cœur et des amis de l'Islam : je veux dire, des adeptes et des écoles qui tendent à la glorification des

instincts matériels et de la chair, qui suppriment le ciel et l'enfer, et placent sur la terre le paradis. Ceux-là mêmes seraient néanmoins les premiers à protester, si des docteurs musulmans venaient ouvrir un cours de fatalisme à Paris, si des lamas du Thibet venaient nous importer un Bouddha vivant, et quémander pour lui des adorateurs ou des offrandes. Je puis donc passer outre, et avancer hardiment, comme un point établi et incontestable, que la vie, le mouvement, le progrès, la civilisation, l'avenir sont au christianisme, à l'exclusion des deux autres formes religieuses. Quant à ceux qui ne veulent plus de religion positive et de culte extérieur, ils avouent eux-mêmes ne parler que pour l'élite du genre humain, dont ils se proclament modestement la fine fleur, et nous pouvons sans inconvénient les laisser s'admirer eux-mêmes, et s'abîmer dans la contemplation de leur incomparable[1] valeur.

Le christianisme, à son tour, se partage évidemment en trois grandes fractions : l'Église catholique, les Églises grecques et orientales, et les innombrables sectes du protestantisme. Réduite à ces trois termes, la comparaison devient possible : de nombreux ouvrages publiés récemment la rendent facile ; et j'ajouterai qu'elle est singulièrement curieuse et instructive, pour celui-là même qui n'y chercherait pas avant tout le plus précieux de tous les biens, la connaissance de la vérité religieuse.

II

Le docteur Marshall, protestant converti, de l'école des Newman, des Manning, des Faber, des Wilberforce, s'est proposé principalement, on peut même dire, uniquement pour but, dans son ouvrage intitulé *Christian Missions*, de comparer les œuvres de ce protestantisme, que sa conscience lui a fait un devoir de quitter, avec les œuvres du catholicisme ;

[1] Voir E. Saisset, *le Scepticisme*, et les excellents articles publiés récemment dans l'*Union de l'Ouest*, par M. L. Empart, sur l'ouvrage posthume du professeur rationaliste en Sorbonne.

et tout l'esprit de ses trois volumes, si sérieusement étudiés, si nourris de faits et d'idées, est contenu dans son épigraphe : *a fructibus eorum cognoscetis eos*, vous les connaîtrez à leurs fruits (Matth., VII, 16). La véritable Église de Jésus-Christ a reçu de son Divin Fondateur l'ordre exprès, l'injonction formelle d'enseigner toutes les nations ; elle en a donc le droit et le devoir ; seule elle a eu la mission, seule elle aura la bénédiction du ciel : « Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps (Matth., XXVIII, 20). » Catholiques et protestants sont en présence et à l'œuvre depuis trois siècles. Quels sont leurs moyens d'action, quelle est leur méthode et quels sont les résultats obtenus ? De l'examen impartial de ces diverses questions doit jaillir la lumière. Rome a-t-elle failli à sa mission, et n'est-elle plus, depuis longues années, que la *grande prostituée ?* La vraie doctrine de Jésus-Christ s'est-elle réfugiée sur le sol d'Albion, et l'Évangile ne compte-t-il plus d'apôtres et d'interprètes légitimes en dehors des *semeurs* de Bibles et des ministres de la *parole ?* Ou faut-il voir au contraire dans ceux-ci les faux pasteurs, les mercenaires, les loups ravissants dont la venue a été prophétisée ? Pour être plus sûr d'échapper à l'entraînement et aux exagérations de zèle que l'on reproche souvent aux convertis, le docteur Marshall s'est imposé la loi de s'appuyer toujours, autant que faire se peut, sur le témoignage de ses anciens coréligionnaires ; et c'est ce qui rend son livre si précieux à la fois et si piquant. Si le protestantisme, ses missions et ses apôtres sortent de l'enquête convaincus d'impuissance, meurtris, couverts de ridicule, parfois même souillés de boue, à qui la faute ? Si les missions catholiques, d'autre part, nous apparaissent comme les véritables et légitimes héritières des missions apostoliques, dont elles reproduisent tous les traits et sont la copie parfaite, à qui s'en prendre ? Et si de nouveaux Balaams, répandus aux quatre vents du ciel, au lieu de maudire Rome et ses œuvres, ne savent que la bénir et lui rendre un hommage d'autant moins suspect qu'on le sent arraché, ne faut-il pas admirer la Providence qui sait tirer le bien du mal, et force les enfants des

ténèbres à proclamer eux-mêmes les mérites et les vertus des enfants de la lumière? Mais entrons, à la suite du docteur Marshall, dans le vif de la question, et sans nous engager dans des détails minutieux que ne sauraient comporter les limites étroites imposées à un article de revue, indiquons les lignes générales de sa discussion, et citons les résultats principaux qu'il établit, et qui paraissent à l'abri de toute controverse.

Quand on examine de sang-froid l'organisation intérieure et les rouages administratifs du plus grand nombre des sociétés de missionnaires évangéliques, fonctionnant soit en Angleterre, soit aux États-Unis, on est frappé de stupeur en présence de l'immensité des ressources, du nombre des agents employés, et de l'activité fiévreuse qui règne partout, du sommet à la base. Bien des gouvernements d'États secondaires en Europe, même dans notre siècle si amoureux de bureaucratie, ont moins de serviteurs assurément; et leurs budgets sont des gouttes d'eau en comparaison du budget des modernes *apôtres.* « C'est par milliers qu'il faut compter « les émissaires, et par millions que se chiffre le revenu. « Aussi un auteur américain ne peut-il retenir cette naïve exclamation : « Avec de pareils moyens, les apôtres auraient « triomphé; et *il est vraiment fâcheux* que les premiers pré- « dicateurs de l'Évangile aient manqué de ces avantages ma- « tériels. »

C'est dommage, Garo, que tu n'es pas entré
Au conseil de Celui que prêche ton curé!
Tout en eût été mieux !....

Je demande pardon à mes lecteurs d'une citation si profane dans un sujet si grave : mais c'est une des singularités du livre du docteur Marshall que, par la nature même des faits qu'il relate et des témoignages qu'il enregistre, le sérieux y est constamment mêlé au plaisant, et le ridicule y coudoie le sévère. « Je n'ai ni or, ni argent, disait saint Pierre (Act., III, 6). » Et il saute aux yeux que le grand Apôtre observait ainsi à la lettre la parole de son divin Maître : « Ne

« possédez ni or, ni argent, ni valeur d'aucune sorte, etc. « (Matth., x, 9). » *Nous avons changé tout cela*, peuvent dire avec vérité les ministres du *pur Évangile*, et les données fournies par l'auteur ont une éloquence irréfutable [1]. Il est vrai que, dans la primitive Église, les Apôtres n'avaient pas généralement l'habitude de voyager *en famille ;* et si l'on peut croire à la rigueur que les modernes prédicants seraient tout prêts à affronter les dangers et les mille tribulations énumérés par saint Paul (II Cor., xi, 23-28), la charité chrétienne leur défend sans doute d'y exposer leurs épouses et leurs enfants ; et ils ont d'autant plus raison d'agir ainsi, que c'est, en dernière analyse, de leur propre inspiration qu'ils reçoivent la mission apostolique; ils sont d'ailleurs tou-

[1] Voici quelques chiffres pris çà et là :

Le fonds de roulement *annuel* des sociétés *anglaises* s'élève actuellement à 2 millions de livres sterling (50,000,000 de fr.), dont le quart est absorbé par les dépenses purement intérieures d'administration (soit 500,000 liv., ou 12,500,000 fr.). Une seule de ces sociétés accuse pour cet objet une dépense de 40,000 liv., ou 1,000,000 de fr. Il est bon de rappeler ici que tous les frais d'administration de la *Propagation de la Foi* se sont élevés en 1858 à 40,000 fr. (1,600 liv.), et que le revenu annuel de cette œuvre si éminemment catholique arrive à peine à 5 millions de fr.

DÉTAILS PARTICULIERS :

Church-Missionnary Society.	— Revenu en	1859 :	4,075,000 fr.
Société Biblique.	—	*Id.*	4,875,000
Wesléyens.	—	1862 :	3,432,000
London-Society.	—	—	2,000,000
Société pour la propagation de l'Évangile.		—	3,500,000

Ces cinq sociétés dépensent en moyenne annuellement 17,500,000 fr., et l'on peut évaluer les sommes qu'elles ont employées depuis leur fondation à 500,000,000 de fr. L'Amérique marche sur les traces de son ancienne métropole avec une louable émulation. En quelques années, le *Conseil des Missions étrangères* a dépensé, dans la seule île de Ceylan, au delà de 2,500,000 fr. — *Cinq* missionnaires, en Arménie, disposent *annuellement* de 250,000 fr.; et quelques autres, en Turquie, reçoivent le triple, soit 750,000 fr. Les apôtres des îles Sandwich avaient absorbé, à eux seuls, jusqu'en 1853, plus de 4,500,000 fr.

Le docteur Marshall ne craint pas d'affirmer que, depuis le commencement de ce siècle (en laissant de côté les missionnaires de l'Allemagne, de la Suisse, des États protestants du nord), l'Angleterre et l'Amérique du Nord, *seules*, ont dépensé pour l'œuvre des Missions — comprenant sous ce nom la distribution des Bibles et des *Tracts*, traités religieux — la somme fabuleuse, et véritablement incroyable de 40 *millions* de livres sterling, soit un *milliard* de francs.

jours libres de résigner leurs fonctions, et de rentrer dans la vie commune, sitôt que leur fortune est faite ou qu'ils ont trouvé des postes plus convenables à leurs goûts naturels et aux inclinations de leurs compagnes. On pourrait recueillir dans l'ouvrage du docteur Marshall de nombreux exemples, propres à démontrer que cette hypothèse n'est pas chimérique, et que de *hauts personnages* ont suivi cette méthode, après tout fort *rationnelle*.

Ressources immenses des missionnaires du protestantisme mises au service d'un personnel nombreux et actif; pauvreté, dénument notoires des missionnaires catholiques : premier fait acquis et constaté par le docteur Marshall, dès le début de son livre, et rendu encore plus saisissant par les mille détails qui trouvent leur place naturelle dans l'examen successif de chaque mission particulière.

III

Passons à la méthode employée des deux parts. Le missionnaire catholique, à l'exemple de saint Paul et de saint Barnabé, ne reçoit pour ainsi dire aucun salaire, et n'a en perspective aucun *avancement* propre à flatter l'ambition et la nature; on le voit pénétrer résolûment au milieu des idolâtres et des sauvages, souffrir la faim, la soif, les tribulations, les tourments, et souvent terminer le cours de sa vie par une mort violente et prématurée ; mort qu'il appelle de tous ses vœux, et qu'il regarde comme la plus précieuse récompense de son apostolat. C'est par milliers qu'il faut compter les martyrs de la foi et de la prédication évangélique depuis trois siècles ; la seule Compagnie de Jésus en a fourni plus de sept cents, et les solennels honneurs récemment rendus par Pie IX et par l'Église catholique tout entière aux héros du Japon avaient, entre autres caractères d'actualité, celui d'affirmer une fois de plus à notre siècle la fécondité du vrai christianisme et la stérilité du faux. Où sont en effet les martyrs protestants, et quel de leurs innombrables ministres s'est

montré pratiquement atteint et convaincu de la *folie de la Croix?* N'est-ce pas un symptôme significatif, de voir, en plein xix[e] siècle, des prêtres de l'Église romaine, authentiquement immolés [1] en haine de Jésus-Christ, tandis que pas un auteur sérieux n'oserait revendiquer le même honneur pour un seul membre des Églises réformées. Enlacé ordinairement par des liens domestiques, astreint à mille préoccupations et soucis de famille, le ministre s'en tient le plus souvent à distribuer des Bibles et des *Tracts* (traités religieux), qu'il répand le long des côtes ou des fleuves, ou qu'il expédie dans l'intérieur, laissant *à la grâce de Dieu* le soin de leur faire produire quelque résultat. Dans un grand nombre de pays, principalement dans le Levant et dans l'immense empire de la Chine, l'action des protestants s'est exclusivement bornée à cette distribution de livres : « qui paraît peu « utile, fait observer l'un d'eux, le révérend Howard « Malcolm, si l'on ne paye de sa personne par la prédica- « tion, » et le candide missionnaire, en consignant ce fruit d'une expérience personnelle de plusieurs années, ajoute cette réflexion judicieuse : « évidemment les Apôtres procé- « daient de cette manière. » — « Le complet mécompte ob- « tenu par la distribution seule des Écritures, chez les païens, « démontre jusqu'à l'évidence que l'Évangile n'était pas des- « tiné à triompher ainsi. » C'est ce que n'a pas craint d'affirmer le docteur Grant, en présence de l'université d'Oxford.

La distribution et la lecture de la Bible en langue vulgaire touche, on le sait, aux entrailles mêmes et au cœur du protantisme, et de là vient l'importance extrême et le rapide développement qu'ont pris chez nos voisins les sociétés bibliques. Le docteur Marshall devait nécessairement consacrer quelques pages à l'examen spécial de ces sociétés, considérées comme agents de conversion. On ne sait, après l'avoir suivi

[1] Est-il nécessaire de citer les *Européens*, évêques et prêtres catholiques, martyrisés depuis trente ans, en Chine et dans l'empire d'Annam, pour ne parler que de ceux-là ? Et n'avons-nous pas, au centre de Paris, dans cette pépinière d'apôtres qu'on nomme le séminaire des Missions Étrangères, *la Salle des Martyrs?*

dans son impartiale discussion, ce qu'il faut le plus admirer, ou de cette ténacité toute britannique qui ne se lasse d'aucun échec, ou de cet étrange aveuglement qui s'obstine à méconnaître les enseignements de l'Évangile, aussi bien que ceux du bon sens et de l'expérience, et qui a fini par rendre les *semeurs* de Bibles la risée du monde entier. Trois questions sont successivement posées par l'auteur : 1° dans quelle proportion les Bibles et les Traités ont-ils été répandus depuis quatre-vingts ans par les missionnaires protestants? 2° quelle est la valeur littéraire de leurs traductions? 3° quel usage les païens en font-ils? Et trois mots sont la réponse accablante de l'impitoyable histoire : diffusion *incalculable*, valeur au-dessous du *médiocre*, usage *nul*, pour ne rien dire de pire [1].

Il est impossible de rester calme et de ne pas se sentir le cœur serré, en présence des détails fournis par le docteur Marshall sur certaines missions. Quoi! tous ces agents de conversion seraient-ils de mauvaise foi; et ne songeraient-ils qu'à spéculer sur la crédulité de leurs coréligionnaires? Le denier de la veuve et de l'orphelin, qui va, aussi bien que l'or du riche, s'engloutir dans les caisses des sociétés bibliques, est-il donc absolument stérile et tombe-t-il toujours entre des mains in-

[1] Chiffres à l'appui : La Société biblique anglaise et étrangère, fondée en 1780, recueillit cette année-là même 5,000 liv. st., ou 125,000 fr., et, onze ans plus tard, en 1791, son revenu s'élevait à 100,000 liv., ou 2,500,000 fr. Maintenant, il dépasse 200,000 liv., ou 5,000,000 de fr., et le nombre de Bibles distribuées chaque année approche de deux millions. Mais, à côté de cette riche Société, des milliers d'autres fonctionnent, des deux Canadas au Bengale, de l'Angleterre et des États-Unis à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Suivant M. Howitt, le peuple anglais *seul* dépense annuellement 170,000 liv. st., ou 4,500,000 fr. en Bibles, et la publication totale, en toutes langues, doit se monter à cent millions d'exemplaires. « Il nous manque encore cent trente millions de Bibles, » s'écriait récemment le docteur Plumer; et ce vide sera bientôt comblé. La Société biblique américaine avait annoncé son programme en ces termes : « Distribuer le plus promptement « possible la Bible à toutes les nations accessibles du globe. » Pendant les vingt premières années, elle dépensa plus de 600,000 liv. st., ou 15,000,000 de fr., et distribua plus de trois millions d'exemplaires. Quant aux *tracts*, la diffusion en est encore plus grande : la Société des *tracts*, en 1861, en publia plus de 41 millions, et depuis sa fondation le total se monte à près de 900 millions. Entre 1812 et 1861, la *seule* Société des Missions américaines a publié cinq millions de volumes de 300 pages chacun, et l'on a calculé qu'en peu d'années elle avait imprimé près de 400 millions de pages.

dignes? Non, sans doute, et les aveux échappés à quelques-uns des distributeurs ont parfois un accent dont on ne peut méconnaître la douloureuse sincérité. Trop souvent le lecteur catholique est blessé par le langage équivoque des ministres protestants, pour qu'il ne soit pas convenable d'insister sur d'heureuses et nobles exceptions. « Nous n'avons « pas eu de preuves que les milliers de livres jetés parmi ce « peuple aient excité un *seul* esprit à s'en inquiéter, une « *seule* âme à aller trouver un maître parmi les étrangers en « Chine, ou qu'ils aient été un moyen de conversion pour « un *seul* individu. » — « A Malacca, on ne trouve aucun « Malais chrétien. » — Ces deux aveux ont été arrachés à la sincérité d'un missionnaire, après qu'il eut constaté la distribution de 450,000 volumes imprimés à Canton et à Malacca, il y a quelqne trente ans. A la même époque, les Anglais abandonnaient Batavia, après y avoir inutilement répandu 190,000 volumes. Singapore en avait reçu 66,000 et Pulo-Pinang, 44,000, le tout sans résultat. « Pas un Malais ne fait « profession de *christianisme* à Singapore (1839) ; » aveu d'autant plus significatif qu'il était faux, et nous donne l'occasion de signaler un trait caractéristique des missionnaires protestants. Luther disait : « plutôt le Turc que le Pape. » Ce langage du patriarche de la réforme semble être passé de bouche en bouche jusqu'à nos contemporains ; il est devenu en quelque sorte le mot d'ordre du protestantisme, et son signe de ralliement. Oui, il faut le dire à la honte des prétendus disciples du Christ, qui ne rougissent pas de préférer Mahomet et le Coran, Confucius, Bouddha ou même les Manitous du sauvage, à la foi de leurs pères, et à une forme du christianisme que leurs docteurs les plus savants avouent être bonne et capable de conduire les hommes au salut ; oui, il n'est pas rare d'entendre des ministres se plaindre amèrement des progrès du catholicisme parmi les infidèles, s'opposer à ces progrès de tout leur pouvoir, et travailler exclusivement, non pas à convertir au Christ, mais à détourner les âmes de ce qu'ils appellent l'idolâtrie romaine. Véritables loups ravisseurs, qui viennent sous la peau de brebis ravager le trou-

peau du Seigneur ! En effet, le même missionnaire qui signalait *l'absence complète* de christianisme à Singapore, ajoute avec tristesse : « les *catholiques ont attiré bon nombre* « *de Malais, Chinois et autres ;* ils ont des auditoires complets « le dimanche. »

J'ai dit que la valeur littéraire des traductions ou traités protestants était au-dessous du médiocre. Sans sortir des limites de la vérité, on peut affirmer que là, comme en beaucoup d'autres points, le protestantisme s'est montré le *singe* du catholicisme. Des traductions catholiques de la Bible en une multitude de langues existaient quand les ministres se sont mis à l'œuvre. Le plus souvent, ils ont profité sans scrupule des travaux de leur devanciers, en les défigurant toutefois, et en les altérant sciemment « dans la crainte « d'identifier la doctrine de la Bible avec le système papiste « (Samuel Kidd.) » Quel a été le résultat de ces remaniements ? D'enlever toute valeur littéraire à des textes qui, dans leur pureté native, excitaient l'admiration des indigènes, et avaient trouvé place dans le trésor de leurs auteurs classiques. Faut-il rappeler ces livres immortels des premiers Jésuites en Chine, entre autres ceux du fameux Ricci ? ou ce traité du P. Beschi, qui fut pris au XVIII[e] siècle par Voltaire et ses amis pour une œuvre contemporaine des *Védas ?* « La plume « me tombe des mains, disait naguères un missionnaire catho- « lique français, l'abbé Voisin, à la vue de l'ignoble et sacri- « lége travestissement infligé à nos livres saints ; ils sont « déshonorés, corrompus. Je défie un lettré chinois, possé- « dant la plus exacte connaissance de sa langue, de deviner « ce que le traducteur a voulu dire ; je n'aurais pu moi-même « y arriver, si je n'avais été familiarisé avec le texte sacré dont « j'avais en main la prétendue traduction. » Qu'on ne taxe pas ces paroles d'exagération provenant de la rivalité des Églises. Des hommes d'une compétence irrécusable, et non suspects, les illustres sinologues Abel de Rémusat et Klaproth ont porté le même jugement ; et le célèbre Marchini déclarait les versions chinoises protestantes « un jargon inintelligible que personne ne peut lire sans rire.

Aussi l'usage de pareilles traductions est-il absolument *nul*, et leur résultat, entièrement négatif : je me trompe ; à l'estime inspirée pour nos livres saints par les versions catholiques succède peu à peu chez les infidèles un ennui, un dégoût insurmontable ; et l'on voit, dans l'univers entier ces livres imprimés à tant de frais, et répandus avec une si imprévoyante profusion, servir aux usages les plus communs, pour ne pas dire, les plus révoltants. Il faut lire, sur ce point spécial, les témoignages enregistrés par le docteur Marshall, non-seulement pour la Chine, mais pour l'Inde et Ceylan, pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les îles sans nombre de l'océan Pacifique, l'Afrique orientale, méridionale et occidentale, l'Amérique du Sud, tout le Levant, et même pour certaines contrées de l'Europe. Le rouge monte au visage, quand on voit nos saintes Écritures livrées ainsi en pâture aux hommes les plus grossiers et les plus ignorants, soumises à des commentaires, à des critiques, à des railleries indicibles ; et enfin, phénomène inouï sans doute, même dans les annales de l'hérésie ! servant d'arsenal à un Cafre, et lui fournissant des armes pour attaquer la révélation mosaïque et chrétienne, au point de *convertir* au rationalisme, celui-là même qui prétendait convertir l'infidèle au christianisme : un évêque de l'Église anglicane, le trop fameux Dr Colenso.

Voilà, après un simple aperçu sur les opérations des Sociétés anglaises et américaines, et d'après le témoignage des agents eux-mêmes du protestantisme, quel a été *sans une seule exception, dans aucun temps, dans aucune partie du globe* le résultat invariable de ces incroyables dispersions de Bibles et de livres religieux. Employés dans tous les pays aux plus vils usages, méprisés par les païens instruits, jetés à la mer par les mahométans et dans les flammes par les chrétiens, après un laps de temps très-court, il ne reste plus trace de ces millions de volumes, imprimés à tant de frais, répandus par tant de mains grassement payées. On peut affirmer hardiment, et regarder comme démontré par le Dr Marshall, que chaque million de Bi-

bles, ou de *tracts* distribué, ne représente pas une *seule* âme convertie à Jésus-Christ. Mais il est temps d'arriver au fond même de l'ouvrage dont nous n'avons touché jusqu'à présent, en quelque façon, que les préliminaires. Le point capital, après ces données courtes mais précises, sur les agents du protestantisme et la méthode qui leur est familière, c'est de parcourir le monde entier et de relever les résultats acquis depuis trois siècles par catholiques et protestants, au point de vue du *nombre* et de la *qualité* des prosélytes, et en tenant compte des circonstances qui ont pu influer notablement sur la durée ou la disparition de l'une ou l'autre confession de foi.

Nous nous efforcerons de présenter ce tableau d'une manière aussi succincte que possible, sans omettre néanmoins aucun trait essentiel, et en cherchant à faire ressortir le caractère original et le mérite singulier de l'auteur de *Christian Missions*, et aussi de son excellent traducteur et annotateur, M. Louis de Waziers.

L. Langlois.

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES DE GHAZIR.

VOYAGE

DANS LE LIBAN ET DANS L'ANTI-LIBAN

(*Suite*[1])

IV

UNE SECONDE VISITE A EL-FERZOL. — RECHERCHES ÉTYMOLOGIQUES. — NABY-AYLA ; RECTIFICATIONS GÉOGRAPHIQUES. — NIHHA ; RECTIFICATIONS GÉOGRAPHIQUES. — RUINES DU TEMPLE DE NIHHA. — UN SYMBOLE NOUVEAU DE DIONYSOS-OSIRIS-AMMON.

« J'interpréterai tout ce que je pourrai ; mais je ne puis « interpréter tout ce que je voudrais, » dit Grimm dans l'*Introduction de la Mythologie germanique*. C'est l'aveu que nous nous faisions à nous-mêmes en achevant le chapitre précédent. Le lecteur nous aura peut-être au contraire accusés de témérité.

L'importance que nous avons attribuée au culte de *Dionysos* dans la Cœlésyrie n'aura-t-elle pas en effet paru une assertion peu fondée, et notre interprétation du bas-relief de *El-Ferzol*, rien de plus qu'une conjecture ingénieuse? — Et cependant c'est encore à ce même culte, que nous nous voyons forcés de ramener le lecteur, en continuant le récit de notre exploration. Dionysos semble avoir été le dieu souverain de cette partie du Liban : c'est à la gloire de ses mystères que furent élevés les temples dont nous retrouvons les ruines; ce sont ses images, ses symboles, ses attributs que nous révèle chaque fragment de sculpture échappé, sous un amas de décombres, au marteau des destructeurs ou aux ra-

[1] Voir les numéros d'Octobre et de Septembre 1864.

vages du temps. C'est jusqu'à son nom qui se conserve, comme une empreinte indélébile dans celui des localités mêmes consacrées par les monuments de son culte. Enfin, c'est à l'époque où ce culte, rajeuni par un suprême effort du paganisme expirant, envahit l'empire et le monde avec lui, que nous reporte l'architecture de ces constructions gigantesques. Ce dernier élément d'interprétation, nous plaçant en pleine histoire, va ajouter la lumière des faits à nos déductions scientifiques : nous verrons les monuments éclairer ce que les écrivains anciens ont laissé dans l'ombre, et le peu qu'à leur tour ceux-ci nous ont appris, servir à l'explication des monuments, et les faire, pour ainsi dire, sortir de leurs ruines. C'est ainsi qu'en confirmant notre première théorie, nous aurons peut-être ajouté une page intéressante à l'histoire de la Cœlésyrie.

Au delà du village de El-Ferzol, dans la direction du nord, il existe encore deux localités dignes d'intérêt et ordinairement signalées dans les itinéraires des explorateurs : ce sont *Nihha* et *Quala'at-el-Hhosn*. Une excursion rapide, faite l'année précédente, nous avait donné lieu de croire qu'elles n'avaient pas été jusqu'ici suffisamment étudiées. Nous résolûmes donc de différer encore l'exécution de nos projets, relatifs au *Djébel-el-Scharqui*, et de consacrer quelques jours de plus à parcourir ce versant oriental du Liban. Il y avait bien quelque imprudence à se laisser ainsi aller aux aventures, et à suivre, sans calculer avec nos ressources, l'attrait des découvertes. Notre bourse était mince : la plus rigoureuse économie nous garantissait à peine le nécessaire pour toute la durée de ce voyage projeté d'abord, la carte à la main, dans la spéculation du cabinet. Si nous allions ajouter des annexes imprévues et succomber à la séduction des bonnes fortunes archéologiques, il était fort à craindre qu'avant la fin de notre excursion, nous ne fussions réduits, dans chaque étape, à implorer pour l'amour de Dieu une hospitalité toute gratuite. En attendant nous montions à cheval, et accompagnés cette fois d'un voyageur de plus,

M. Raphaël Bernoville, qui était venu nous offrir le concours de ses crayons, et qui, tout heureux de partager nos hasards, nous communiquait sa fraîche et juvénile ardeur, nous prenions la route de Nihha.

Jusqu'à El-Ferzol, c'était le même chemin que nous avions suivi quelques jours auparavant. Aussi n'avons-nous rien à ajouter à la description déjà faite, si ce n'est que favorisés ce matin-là par un ciel sans nuages, nous goûtâmes avec plus de charme les beautés sévères dont il semble que le Liban se montre ici plus jaloux. C'était jusqu'au sommet du Sannin une succession de montagnes, tantôt se dressant à pic, tantôt s'élevant en pentes adoucies : les unes abruptes et dénudées les autres couvertes de vignes séculaires, dont les vieux ceps, noueux et tordus, commençaient à se couvrir de bourgeons; puis des vallons étroits et sinueux arrosés par des cours d'eau limpides et bruyants; de brusques contours dont on perdait la trace, des solitudes pleines de silence et de majesté, dont la paix vous séduit et fait rêver au bonheur d'y fixer à jamais le reste de sa vie. Douces illusions du voyage qui se succèdent changeantes comme les sites où le hasard du chemin nous conduit, font naître sans efforts, par le mutuel échange des impressions, ces causeries intimes durant lesquelles on oublie la fatigue, et qui s'évanouissent comme un songe dès qu'apparaît à l'horizon, vous rappelant à la réalité, le faîte grisâtre du temple ruiné et les toits blanchis du hameau où l'on doit pour une nuit planter sa tente voyageuse !

Pouvions-nous traverser El-Ferzol sans inviter notre jeune et nouveau compagnon à visiter la *Laure* et le bas-relief de Dionysos? Nous pénétrâmes donc encore une fois dans ce vallon charmant du Hhabis. A peine avions-nous mis pied à terre au-dessous de la grande salle phénicienne, que déjà nous escaladions le rocher, montant de cellule en cellule jusqu'au sommet le plus élevé. Ce jour-là sous un ciel plus clément nous pûmes à loisir les explorer toutes en détail; la moindre excavation, le plus léger coup de ciseau, la grotte la plus inaccessible, nous pouvons affirmer que rien ne nous échappa. On s'oublie

vite au milieu des ruines. La nuit nous surprit dans la *Laure*, mais enrichis d'une moisson nouvelle d'observations sur ce curieux monument des siècles du christianisme en Syrie. Nous les consignons ici à titre de complément.

Il est difficile de retrouver dans la disposition des cellules plus de trois ou quatre étages réguliers. Quelques voyageurs en ont à tort signalé jusqu'à six[1]. Le reste des grottes est échelonné sur le rocher sans apparence de symétrie. On peut dire en général que les abords de l'ensemble et la communication d'une cellule à l'autre n'ont jamais été notablement plus faciles que maintenant. Le roc est ici compacte et solide et ce n'est d'ailleurs que la partie inférieure, sur les bords du ruisseau, qui a servi de carrière. La *Laure* proprement dite, située plus haut, n'a donc souffert que du temps et des tremblements de terre : aussi quelques cloisons intermédiaires renversées, quelques marches rompues dans des escaliers isolés, c'est à quoi se réduisent à peu près tous les ravages. Retirés dans leurs cellules, comme dans une forteresse inexpugnable, les cénobites se trouvaient ainsi naturellement protégés contre les attaques des Arabes errants, et forcés d'autre part à une clôture rigoureuse qui valait bien sans doute les plus hautes murailles de nos couvents. Mais où nous prîmes un véritable intérêt, ce fut à retrouver dans la disposition intérieure des cellules les détails de l'aménagement complet du solitaire. On pourrait, ce semble, en les groupant, se retracer une image assez fidèle de ses mœurs et de sa vie privée. Chacune de ces étroites demeures, presque toujours creusées en forme de four et dont la plupart mesurent au plus deux mètres de côté, n'avait souvent qu'une seule ouverture qui servait à la fois de porte et de fenêtre. On retrouve dans quelques endroits les entailles au moyen desquelles se fixaient les fermetures. Nous avons déjà signalé le réservoir taillé dans le sol de la cellule, pour conserver les provisions d'eau ou d'huile. Une rainure dont le contour varie recevait le couvercle. Sur la surface

[1] V. Guys : *Beyrouth et le Liban*, t. II, p. 22.

des murailles ou dans les angles de la chambre, des saillies du rocher, ménagées à dessein, sont perforées en forme d'anse comme pour y suspendre divers objets[1]. Sur les parois une rangée de trous disposés en ligne horizontale et se continuant dans les angles d'un côté à l'autre, paraissent avoir été destinés à recevoir les supports de la couche du cénobite. Ailleurs un large banc de pierre, taillé dans le rocher même, remplace ce lit artificiel. Un petit bassin, en forme de lavoir, est souvent en saillie sur la muraille. L'eau s'en échappait par un étroit canal, descendait dans une rigole qui la conduisait dehors au moyen d'une ouverture pratiquée dans la paroi extérieure. Quelquefois des bassins plus profonds sont creusés dans le sol de la chambre au dessous de petits siéges attenant au mur : leur vraie destination est restée pour nous à l'état de problème. Tels sont en général les caractères propres à la distribution intérieure de chaque cellule.

Quelques-unes de ces grottes semblent, à raison de leur grandeur ou de leur disposition, avoir dû être affectées à l'usage de la communauté tout entière. L'une d'elles, dont l'orientation serait parfaitement conforme aux prescriptions ecclésiastiques relatives aux sanctuaires, est revêtue à l'intérieur d'une couche de ciment d'un grain très-fin, sur lequel nous observâmes en quelques endroits des traces de peinture. Une tête de saint, d'un type tout byzantin, apparaissait encore assez distinctement. Dans une autre, deux longs siéges de pierre, taillés dans la muraille, font songer à ces conférences cénobitiques de spiritualité dont Cassien nous a conservé, dans ses *Collations*, le délicieux souvenir. Ces observations nouvelles mettent, à notre avis, hors de doute nos précédentes assertions. Le rocher de *El-Hhabis* a bien véritablement constitué une de ces pieuses retraites, connues, dans les temps anciens, sous le nom de *Laure*. Nous

[1] Ces pierres ainsi percées sont d'un usage très-fréquent en Orient. On est toujours sûr d'en trouver quelques-unes dans les lieux où les Arabes ont l'habitude de camper. Ils les appellent *Khouraméh* (خورمة) et s'en servent pour attacher leurs chevaux.

pouvons même ajouter que ni les sombres vallées de *Mar-Saba,* ni les environs de *Saïdnaya* sur le versant oriental de l'Anti-Liban, ni la solitude de saint Chariton non loin de *Thécué,* ni le désert de Syène ne nous en offrent point de mieux conservées.

Mais on n'a pas oublié qu'au milieu même de la *Laure,* nous avions signalé la présence de monuments dont le caractère tout différent nous reporta à une époque bien antérieure. Cette seconde exploration devait encore servir à confirmer nos conjectures à cet égard. Deux découvertes nouvelles vinrent en effet s'ajouter aux précédentes. Ce fut d'abord une sculpture sur la paroi du rocher, au-dessous du *Cône* symbolique, et affectant la forme d'une façade de temple avec fronton. Ce dessin, destiné peut-être à recevoir une inscription, nous avait échappé la première fois. Puis, de l'autre côté du torrent, auquel on arrive de la Laure par un sentier frayé au ciseau, nous entrâmes dans une vaste carrière dont l'une des parois portait gravées les trois lettres romaines DEX.

Cette carrière n'a pu évidemment être destinée qu'à la construction de la ville antique de Ferzol, située comme on le sait à vingt minutes de cet endroit. Ferzol était le siége d'un évêché et on trouve encore cette localité mentionnée sous ce titre dans les livres liturgiques des Grecs de Syrie. Le nom de *Ferzol* n'est donc pas moderne. Dès lors, puisque son antiquité nous est ainsi garantie, ne porterait-il pas en lui-même le secret de son histoire et de celle de la cité à laquelle il fut donné ?

La première idée que réveille le nom de *Ferzol,* dans cette contrée éminemment sémitique, ne peut être que בַּרְזֶל (*barzel*) *fer ;* et dans la forme antique de l'araméen, פַּרְזֶל (*farzel*) (Dan. II, 33, 34, 41, 45). Cette origine nous amènerait à trouver dans le nom actuel de Ferzol une allusion à quelque mine de fer, ou plutôt — car il n'y a dans cette localité aucune trace de fer — à l'une de ces fonderies appelées ici *Masbak* (مسبك), dont on retrouve, aux environs de Zahhléh,

le souvenir local dans quelques établissements de ce genre bien déchus aujourd'hui. Peut-être Ferzol rappellerait-il encore l'exploitation des vastes carrières qui déchirent le flanc de ses montagnes, et auxquelles sans doute on employait, selon l'usage, les esclaves et les condamnés aux fers. Cette interprétation nous rapprocherait de la forme arabe (فرزل) *mettre quelqu'un aux fers*.

Si l'on observe d'autre part que toutes les antiquités de Ferzol nous ramènent à la gorge du *Hhabis*, à ces habitations primitives creusées dans la montagne et qui, avant de servir de retraite aux solitaires, pourraient bien avoir été le séjour d'un peuple troglodyte [1] ; en un mot, à cette masse imposante de rochers si brusquement ouverts par le torrent qui s'en échappe et dont les sommets montrent encore aujourd'hui l'image des plus vieilles divinités de l'Orient, on est tenté de rechercher l'origine du mot Ferzol dans une allusion à la configuration même de ce site pittoresque et sacré. En rapprochant le monosyllable אל (*el*) *Dieu*, des racines sémitiques פרז (*farraz*), פרשׁ (*farasch*), פרשׂ (*farass*), *tailler*, *couper*, *diviser*, on obtiendrait un composé dont le sens serait, en l'appliquant à la topographie des lieux : la *division*, c'est-à-dire le *ravin de Dieu*. Ou, si l'on veut attribuer à אל la signification antonomastique qu'il reçoit souvent dans la composition, on aurait : *la grande division*, *la gorge profonde par excellence*.

Enfin, l'influence sensiblement accusée du culte persan dont nous avons signalé les traces dans le bas-relief de Dionysos [2], ne nous autoriserait-elle pas à emprunter à la même langue l'origine du nom de *Ferzol?* Le *Sabdol*, θεόδωρος, des inscriptions Palmyréniennes, nous révèle que la forme *ol*, dénominative de la divinité, n'était pas, à l'époque des Antonins, inusitée en Syrie. D'ailleurs le vieux nom de la Perse se retrouve dans le פרס (*Faras-Paras*) et le פרסי (*Farsi*) de la Bible (*Ezech.*, XXVII, 10 — XXXVIII, 5 et

[1] Les habitations troglodytes, que nous signalerons plus tard de l'autre côté de la plaine, autorisent cette conjecture.

[2] V. Chap. III, p. 61 et 62.

Neh., XII, 22). En combinant ces deux mots suivant les règles propres au génie des langues de l'Asie orientale, on arriverait à un composé de la forme *Farsol* avec le sens de *Dieu de la Perse*.

On voit que cette dernière étymologie, ainsi que la précédente, nous sont suggérées par la présence du bas-relief dionysiaque sur les montagnes de Ferzol et qu'elles prêtent un nouvel appui à l'interprétation que nous en avons donnée[1].

Telles sont les observations nouvelles que notre seconde visite au Ferzol, toute de circonstance, nous permit de recueillir sur cette intéressante localité. Il nous est du moins resté la conviction d'en avoir fait une étude aussi complète que possible. Mais les heures avaient fui pendant nos périlleuses ascensions; à peine avions-nous pris vers le milieu du jour une légère et rapide réfection, et quand nous nous préparâmes à remonter à cheval, le soleil avait déjà disparu derrière les sommets du *Moghitéh*. Il ne fallait plus songer à *Nihha* pour ce jour-là. Heureusement nos religieuses de Mo'allaquah ont au village de Ferzol une petite école. Elles nous prièrent d'accepter leur unique chambre avec un empressement qui ressemblait à de la reconnaissance. Le riz et le *laban*[2] nous offrirent bientôt un frugal souper, et les pieuses jeunes filles nous abandonnèrent leur maison pour

[1] Nous citerons ici à l'appui de notre théorie sur le bas-relief de El-Ferzol, deux monuments qui sont venus à notre connaissance après la publication de nos deux premiers articles. L'un emprunté au troisième mémoire de M. Lajard sur le culte de Vénus est une monnaie frappée à Tripoli de Syrie. Au revers, le dieu *Sabazius* est debout tenant un sceptre dans la main droite. *Sabazius*, c'est le Dionysos Phrygien. Devant lui se tient Vénus portant dans la main droite une grappe de raisin, comme notre Vénus de Ferzol, et sous ce rapport absolument dans la même attitude. Entre les deux personnages une petite victoire offre une couronne à *Sabazius*. — Le second monument nous est fourni par le grand ouvrage de M. Guignault, sur *les Religions de l'antiquité* de Creuzer. C'est un bas-relief (Pl. LVIII, fig. 230) représentant *Cybèle*, la tête tourrelée, ayant dans ses mains le tambour et une branche et portée sur un char attelé de deux lions. A côté un pin, derrière lequel s'appuie le dieu *Attis*. Bien qu'ici les situations respectives des deux divinités soient renversées, on y retrouve cependant une analogie frappante avec le monument de Ferzol, en particulier dans la présence du pin symbolique.

[2] On sait que le *laban* (لبن) est du lait aigri et caillé. Voici comment nos Arabes le préparent : Ils commencent par faire chauffer du lait ordinaire.

aller demander l'hospitalité chez quelques amies du village. Le lendemain, après une nuit qui ne fut qu'un long combat contre tous les insectes malfaisants laissés par la gent écolière dans cette rustique académie, nous partîmes de bonne heure pour Nihha, en suivant la route de la montagne[1]. Il faut d'abord traverser le ruisseau de Ferzol, en laissant sur la rive gauche la petite église grecque du village. Il nous fut raconté que cette église avait été bâtie avec les restes d'un temple antique qui s'élevait autrefois dans cet endroit[2]. S'il en est ainsi, on a dû alors singulièrement modifier ces vieux débris, car aucune des pierres qui entrent aujourd'hui dans la construction de l'église, n'offre un caractère d'antiquité. Cette tradition n'est cependant pas sans valeur et on trouverait à l'appuyer dans un grand nombre de gros blocs, bien travaillés, que l'on remarque au Ferzol dans les murailles de plusieurs maisons.

Du pied de l'église on monte, dans la direction du nord, sur une haute colline, d'où l'on descend peu après dans un vallon dont les pentes sont couvertes de vignes, pour gravir aussitôt de nouvelles hauteurs. C'est toujours, sur ce versant oriental du Liban, le même système de contre-forts. Les vallées intermédiaires y paraissent être généralement plus larges que celles du versant opposé, en face de la Méditerranée; le flanc des montagnes est plus riche en sol arable,

Quand il a été retiré du feu, ils prennent une petite quantité de *laban*, y mêlent un peu de lait chaud, remuent ce mélange et le versent dans le lait chauffé. Ils recouvrent le vase avec soin et laissent fermenter pendant six à sept heures. Si la température est basse, il faut quelquefois attendre dix heures. Mais ce procédé suppose du *laban* préexistant. Que ferait donc un village ou une tribu, à défaut de cette condition, pour se procurer ce mets de son choix? Rien de plus facile que d'y suppléer. On emprunte à l'estomac d'un jeune chevreau le lait qu'il a tiré de sa mère et l'on a, de cette façon, un ferment efficace. Les Arabes l'appellent مجبنة *madjbanéh*.

[1] On se rappelle qu'il se présente deux chemins pour se rendre au Ferzol et en général dans les villages échelonnés de ce côté sur les contre-forts du Liban : l'un, celui de Ba'albeck, dans la plaine, d'où l'on remonte par les vallons intermédiaires ; l'autre, celui de la montagne, plus court, mais plus ardu.

[2] Un vieillard du pays se rappelle avoir vu encore ces ruines sur la colline qui sépare *El-Ferzol* d'*Ablahh*, il y a environ soixante-dix ans. On brisa, dit-il, les pierres au moyen de la mine.

et on est moins souvent obligé d'y recourir aux terrassements pour favoriser la culture.

En montant la seconde colline, la route incline à l'ouest, et vous conduit aux pieds du hameau de *Naby-Ayla*. C'est un groupe d'une vingtaine de chaumières autour d'un de ces modestes minarets que l'on appelle ici *quobbat* (قبة), et dont l'aspect est assez pittoresque. Cette petite population est toute musulmane et appartient à la secte des Métoualis [1]. Naby-Ayla est une localité sans importance. Toutefois il ne sera pas inutile de rectifier en passant les erreurs relatives à sa vraie situation. Sans parler de Van de Welde qui a confondu toute cette contrée et qui ne signale même pas Ayla, ni de Kiepert aussi inexact et aussi discret, nous ferons observer que la belle carte du Liban, exécutée par *la brigade topographique du corps expéditionnaire de Syrie*, en 1860-1861, supérieure en beaucoup de points aux cartes précédentes, n'est point sans défaut à cet égard. Naby-Ayla s'y trouve à tort indiqué vers l'Est, à peu près à la même latitude que Ferzol, tandis que de cette dernière localité il ne faut pas moins d'une bonne demi-heure au pas de cheval pour y arriver, et en inclinant constamment vers le nord-ouest. Ayla se trouve ainsi presque à la hauteur du village d'Ablahh qui est situé sur le bord de la plaine aux pieds de la montagne, et non pas au-dessous de Ferzol où, par une nouvelle erreur, la même carte l'a placé.

De Naby-Ayla le sentier, tournant de plus en plus à l'ouest, descend dans un vallon peu profond pour remonter brusquement une côte escarpée, du sommet de laquelle le regard s'arrête enfin sur le village de *Nihha* (نيحا). Une soixantaine de maisons, se pressant dans une étroite vallée, sur les deux rives d'un petit cours d'eau qui prend sa source au plateau Quala'at-el-Hhosn, représentent toute cette localité. La population est un mélange de Grecs catholiques, de Maro-

[1] Les musulmans donnent le nom de *Naby, prophète*, à un grand nombre de localités où quelque dévot musulman a vécu et est enseveli. Son tombeau devient un lieu de pèlerinage, on y bâtit une mosquée, et un village vient souvent se former autour.



nites et de Métoualis. Bien qu'en nombre plus considérable, ces derniers sont au service de la population chrétienne, propriétaire du pays. On se rend au fond de la vallée en côtoyant le village du côté du sud. Un premier coup d'œil jeté en passant sur ces demeures, aujourd'hui misérables, révèle aussitôt une grandeur passée. Çà et là des blocs énormes, taillés avec une régularité tout artistique, sont encastrés dans de chétives murailles ; des tronçons de colonnes gisent dans les jardins ; des jambages sculptés de portes antiques servent de limites au terrain de chaque famille ; à gauche, sur le bord du chemin, une eau vive s'épanche dans un bassin construit de débris qui n'ont rien de moderne ; au milieu du vallon, sur la rive gauche du ruisseau, apparaissent à fleur de sol les assises d'un édifice ruiné ; et au loin, sur les hauteurs qui se dressent à l'ouest, le flanc de la montagne largement effeuillé montre les traces d'une immense carrière. Tout ici rappelle donc la civilisation d'un autre âge ; et pour qui connaît déjà les replis du Liban, pour qui s'est dès longtemps familiarisé avec ces monuments du passé, cachés dans les solitudes de la Syrie, tout fait pressentir en ces lieux la découverte de quelque vieux sanctuaire du paganisme.

En effet, à peine a-t-on dépassé les dernières maisons du village, qu'on se trouve en face d'un vaste et confus amas de ruines. C'est le temple de Nihha, que l'on appelle dans le pays *Quala'at-Nihha.*

Relevons tout d'abord, au sujet de ce monument, une erreur commune à la plupart des voyageurs. Les ruines de Nihha sont presque toujours confondues avec celles de *Quala'at-el-Hhosn,* situé à trois quarts d'heure plus à l'ouest et qu'ils appellent Quala'at-Nihha. Guys[1], il est vrai, signale le monument de Nihha, mais, par une autre erreur, il appelle Quala'at-el-Hhosn du nom de Hhosn-Nihha. Les cartes que nous avons sous les yeux, c'est-à-dire celles de Van de Welde, de Kiepert et de l'expédition française, ne sont pas mieux renseignées. Outre qu'elles omettent d'indiquer les ruines

[1] Voir l'ouvrage cité, t. II, p. 20.

de Nihha, elles donnent à Quala'at-el-Hhosn la même dénomination inexacte de Hhosn-Nihha.

L'aspect de ces ruines n'est rien moins qu'encourageant pour l'archéologue, et surtout pour celui qui, comme nous, se trouve incapable, faute de ressources, de faire soulever une pierre, dégager le moindre fragment, fouiller le plus étroit espace de terrain. Quel sujet d'étude pouvait nous offrir cet amas de décombres, amoncelés sur une étendue de quatre à cinq cents mètres carrés, et recouvrant peut-être de leurs masses, pour nous fatalement immobiles, avec des trésors d'inscriptions et d'architecture, le secret de leur histoire!

Doit-on s'étonner que ce monceau de pierres, du milieu desquelles s'élèvent à peine quelques assises de murailles encore debout, n'ait point captivé jusqu'ici l'attention des explorateurs? Comment reconstruire l'ancien temple et en reconnaître l'architecture? — Sur quels indices pressentir le nom du dieu oublié qui eut jadis son culte et ses autels dans ces murs renversés? — Les difficultés de l'entreprise ne firent qu'aiguillonner nos courages. Le sombre aspect de cette grande ruine témoignait encore d'une antique magnificence: il nous semblait voir les ossements dispersés d'un de ces géants de la fable, qui nous appelaient à les rapprocher, à leur rendre la vie, à leur demander les révélations du passé pour les redire à l'histoire qui les a oubliées. Nous nous mîmes à l'œuvre avec ardeur, nous glissant ou rampant sous les blocs entassés, portant un regard attentif dans les replis les plus cachés de ce chaos de débris, où bientôt d'heureuses découvertes vinrent récompenser nos efforts. Ce fut d'abord une énorme tête de lion d'une forme très-caractéristique et dont la tempe droite était ornée d'une corne de bélier fort bien conservée; puis un bas-relief sculpté à l'extrémité d'un long bloc de pierre et représentant une tête de femme nimbée; plus loin, près de la porte du temple, un fragment de frise dont le caisson dégagé au moyen de quelques coups de pioche, nous offrit en relief l'image d'une femme ailée, tenant une palme dans la main gauche et dans la droite un foudre; ail-

leurs un chapiteau cubique d'ordre Corinthien; enfin quelques autres débris de moindre valeur.

Assurément c'était beaucoup que de pareils fragments, vu l'état général des ruines et la nouveauté de la découverte, puisqu'ils avaient échappé jusqu'ici aux recherches des voyageurs; mais c'était bien peu pour nous aider à reconstituer l'histoire de ce monument. Cependant, en tirant de ces divers éléments toutes les inductions suggérées par les écrivains anciens et par les données de la mythologie, nous sommes parvenus à nous faire sur le temple de Nihha une théorie scientifique que nous présentons sous toutes réserves, mais qui nous paraît néanmoins suffisamment autorisée. Le monument qui, par sa nouveauté, mérite tout d'abord notre attention, c'est la tête du *Lion-Bélier.* Nous en donnons ici le dessin d'après une photographie.



TÊTE DE LION TROUVÉE DANS LES RUINES DU TEMPLE DE NIHHA.

Elle est caractérisée par les détails suivants, qu'il est important de signaler.

Une corne de bélier prend naissance derrière et un peu au-dessus de l'oreille droite. Une seconde corne occupait-elle le côté correspondant à gauche ? C'est ce qu'il est impossible de reconnaître à cause d'une large cassure qui n'a respecté dans cet endroit que quelques attaches de la crinière. Une légère saillie, qui, de ce côté, a quelque analogie avec la naissance d'une corne, justifierait pourtant une conjecture à cet égard.

La gueule est largement béante, les dents supérieures à découvert, la langue pendante et appuyée contre la lèvre inférieure.

Des deux côtés de la gueule, les dents canines, soudées l'une à l'autre, relient la mâchoire inférieure à la mâchoire supérieure, de telle sorte qu'entre elles et les angles de la gueule il reste encore un espace vide.

La tête est brisée à la naissance du cou : il n'est donc pas possible de savoir à quelle espèce de corps elle appartenait, ni même comment elle s'y rattachait. Toujours est-il qu'il devait être d'une dimension assez considérable, à en juger par la partie qui nous reste et dont voici les mesures principales.

La largeur du front est de $0^{m},41$. La face, depuis la naissance de la crinière jusqu'à l'extrémité du nez, mesure $0^{m},35$. La hauteur du mufle est de $0^{m},22$; l'ouverture de la gueule de $0^{m},16$. On ne s'étonnera pas, après cela, que chacune des dents ait environ $0^{m},02$ de large. La corne de bélier serait un peu étroite relativement à l'ensemble. Elle décrit une courbe qui n'a pas plus de $0^{m},13$ de diamètre extérieur et de $0^{m},05$ de diamètre intérieur.

La première idée qui se présenta à notre esprit en présence de ce monument, ce fut d'y reconnaître l'un de ces animaux symboliques placés fréquemment au portique des temples anciens, ou à côté du trône de quelques divinités, en particulier de la déesse de Syrie, célébrée dans les œuvres de Lu-

cien [1]. Mais ces symboles décoratifs n'avaient pas ordinairement cette signification précise et concrète qui semble nous être indiquée par l'attribut spécial d'une corne de bélier. Cette tête, ainsi surchargée d'un élement éminemment symbolique, ne devait pas occuper une place secondaire dans le culte dont ce temple fut témoin. On se rappelle, en voyant cette gueule béante, avec ses canines attachées l'une à l'autre, l'offrande des mets sacrifiés faite aux Dieux par une aveugle crédulité, comme s'ils avaient dû s'en nourrir. Elle eût pu se prêter parfaitement à ce jeu de la superstition; les mets déposés dans la gueule ouverte pouvant être facilement retirés par les orifices ménagés sur les côtés. Les Druzes ont encore conservé quelques restes de ces usages superstitieux. Parmi les cérémonies du culte qu'ils rendent au veau, symbole de Hhâkem, il en est une qui n'est pas en effet sans analogie avec celle dont nous parlons. Elle consiste à recevoir de sa bouche, en signe de bénédiction, un des grains de raisin sec que le Sage ou 'Aquel (عاقل) y a préalablement déposé [2]. On pourrait donc sans présomption attribuer cette tête de lion à l'une des idoles, sinon à l'idole principale, adorées dans le temple de Nihha. Au reste, lors même qu'on ne voudrait y voir qu'un monument décoratif, destiné à orner soit le portique, soit l'autel, soit toute autre partie du temple, il faudrait encore lui reconnaître, comme aux sphinx de l'Égypte, comme aux lions de la déesse d'Hiérapolis, un caractère symbolique en rapport intime avec la divinité dont il partage la demeure. C'est une loi constante, reconnue par tous les mythologues, que tous les ouvrages d'art, et en particulier les figures d'animaux qui décoraient les temples anciens, représentaient à quelque titre le dieu qu'on y adorait [3]. Quel que

[1] Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. V, 3. — M. Guignault, *Relig. de l'Ant.*, de Creuzer, pl. LV, 207 a.

[2] *Notice sur la nation Maronite*, par Mgr Murad, arch., mar., p. 23. — Paris, A. Leclère, 1844. — Chez les Mexicains du XV[e] siècle, ou retrouva encore une coutume analogue. Le grand prêtre faisait couler le sang de la victime dans la bouche de l'idole. (Cf. De Maistre, *Eccl. sur les sacrifices*, c. II.)

[3] Personne n'ignore que les figures d'animaux, résultat souvent monstrueux de mélanges bizarres, servaient chez les anciens à représenter un grand nombre de

soit le sentiment que l'on adopte sur l'attribution de notre monument, nous sommes donc toujours en droit de le considérer comme l'un des types du dieu de Nihha, et de lui demander le secret de son nom et de son culte. Le symbole mythologique de la corne de bélier est d'ailleurs bien connu, c'est l'emblème caractéristique d'Ammon. Les deux divinités de ce nom, qui dans le fond n'en sont qu'une, l'Ammon Thébain, comme l'Ammon Lybien, sont rarement représentés sans cet attribut. Hérodote nous en rapporte en ces termes la raison légendaire en même temps que le fait : « Les Thébains et tous ceux qui, à leur exemple, épargnent les brebis, rapportent l'origine de cette prescription à ce que *Jupiter-Ammon*, ne voulant point se manifester à Hercule qui souhaitait de le contempler, imagina, pour se rendre enfin à ses vœux, de couper la tête d'un bélier, de lui arracher la peau et de se revêtir de ses dépouilles. C'est de là que les Égyptiens ont pris l'habitude de représenter Jupiter avec une tête de bélier [1]. » Les monuments de l'ancienne Égypte nous offrent un grand nombre de figures de ce genre. Citons entre autres un *Ammon-Kneph* sous la forme d'un animal au repos, avec une tête de bélier sur un corps de lion [2].

Macrobe rend également raison du même symbole attribué à l'Ammon Lybien. « Les Lybiens, dit l'auteur des *Satur-*

divinités. Les Grecs et les Romains, aux beaux siècles de l'art, rejetèrent bientôt ces grossiers symboles, bien que cependant ils en aient conservé quelques-uns, à titre d'attribut, comme des souvenirs religieux du passé. Mais l'Orient s'en montra toujours jaloux. L'Inde, la Perse, l'Assyrie, l'Égypte et l'Asie Antérieure demeurèrent fidèles à ces types des premiers temps du culte. Il y avait dans ces formes étranges, dont la bizarre monstruosité nous révolte, quelque chose qui s'alliait bien avec les imaginations fantastiques de l'Orient.

[1] Thebani et quicumque propter illos ovibus parcunt, aiunt ideo sibi conditam hanc legem quod *Jupiter-Ammon*, quum ab Hercule, cernere eum volente, cerni nollet, tandem exoratus hoc commentus sit, ut amputato arietis capite pelleque villosa quam illi detraxerat induta sibi, ita se Herculi ostenderet : et ob id Ægyptios instituisse, *Jovis simulacrum facere facie arietina.* (Hérodote, II, c. XLII.) — Ce fait mythologique donna lieu à des réjouissances, qu'on célébrait à Thèbes en mémoire de la manifestation d'Ammon. On y portait avec pompe l'image d'Hercule, dans le temple du dieu où l'on arrivait par une *avenue bordée de béliers*, dont les débris existent encore.

[2] *Description de l'Égypte antiq.*, Pl. vol. III, planche 46, 2. — Voir Guignault, ouvrage cité, XLI, 474.

nales, représentent Ammon, qu'ils regardent comme le soleil couchant, avec les cornes du bélier dans lesquelles réside la principale force de cet animal, comme celle du soleil dans les rayons. Aussi les Grecs l'appellent-ils à cause de cela du nom de bélier[1]. »

Nous pourrions donc dès maintenant conclure qu'un souvenir du culte d'Ammon dut avoir sa place dans le temple de Nihha. Mais cette corne de bélier n'est ici qu'un simple attribut ajouté à une tête de lion, monument principal qui mérite à son tour son interprétation. Il semblerait naturel d'y voir également un symbole du dieu Ammon, puisque nous venons de constater que les Égyptiens avaient coutume de représenter cette divinité sous les deux formes combinées du bélier et du lion. Nous aurions ainsi une importation complète et d'une seule pièce d'un culte égyptien en Syrie. Cependant, cette conjecture, si simple et légitime qu'elle paraisse à première vue, ne nous semble pas acceptable. N'oublions pas tout d'abord que, dans cet art de la symbolique monumentale des anciens, art si complexe, si varié et si profond dans ses significations mystiques, aucun détail ne doit être négligé, et que souvent la modification en apparence la plus insignifiante peut changer entièrement l'attribution d'un symbole. Or, si le dieu Ammon est souvent représenté sous la forme d'un corps de lion ou d'un corps humain à tête de bélier, nous ne connaissons point jusqu'ici d'exemple qu'il l'ait jamais été sous celle d'une corne de bélier sur une tête de lion. Cette forme nouvelle nous amène donc à supposer que l'Ammon égyptien ne régnait pas à Nihha sous son idée la plus pure, et qu'il n'y recevait pas un culte sans mélange. D'ailleurs, comme nous aurons occasion de le démontrer tout à l'heure, l'architecture du temple est d'un style romain parfaitement homogène et où il serait impossible de signaler la moindre influence d'art égyptien.

Bien plus les détails décoratifs, tous les autres fragments

[1] Ideo et Hammonem, quem Deum solem occidentem Lybies existimant, arietinis cornibus fingunt, quibus maxime id animal valet, sicut sol radiis. Nam et apud græcos ἀπὸ τοῦ κέρως κριός appellatur. (Macrob., Sat., l. I, c. XXI.)



de sculpture, n'auraient aucune signification et seraient même une anomalie inexplicable, ainsi rapprochés de ce dieu étranger. Ajoutons enfin que tous les monuments de la contrée, au sein de laquelle le temple de Nihha dut avoir, comme nous le verrons, une importance de premier ordre, révèlent un même culte, parfaitement déterminé, reconnaissable encore sous les ruines de ses temples, et qui, s'il ne repoussa pas, à un moment de l'histoire, toute alliance avec celui d'Ammon, conserva cependant toujours sa propre individualité. Ainsi devons-nous chercher ailleurs que dans les symboles d'Ammon l'interprétation de celui dont la curieuse *combinaison* nous occupe en ce moment. Nous appuyons à dessein sur cette dernière expression, pour ne donner lieu à aucune confusion dans la suite de ce travail. Le lecteur ne doit pas en effet perdre de vue qu'il ne s'agit ici ni du bélier, ni du lion pris séparément, ni même de ces deux symboles unis dans une figure quelconque, mais seulement de la combinaison représentée par le monument de Nihha.

Il est tout d'abord certain que le lion est une figure mystique éminemment orientale. On le retrouve dans toutes les représentations figurées des nations asiatiques depuis les rives du Gange jusqu'à celles du Nil, car au point de vue des croyances l'Égypte est inséparable de l'Asie. Il occupe une place importante dans les symboles comme dans les légendes Mithriaques; Ammon, Osiris, le Nil sont adorés sous ses traits; la Mylitta d'Assyrie, la Cybèle phrygienne, le Ba'al syrien, le Melkarth de Tyr; Attis, Zagreus, Sabazius de l'Asie Antérieure; et plus tard même dans les cultes de la Grèce et de Rome, tous empruntés à l'Orient, Apollon, Hercule, Bacchus ou Dionysos, nous apparaissent encore souvent, tantôt sous la figure du lion, tantôt accompagnés de son image comme d'un attribut essentiel.

Ce fait, tout en déterminant pour ainsi dire le lieu géographique de nos recherches, ne nous autorise néanmoins qu'à des inductions fort vagues encore.

Mais auquel de ces Dieux se rapporte le lion-bélier de Nihha : tel est en termes précis le problème à résoudre.

Afin de mettre plus de clarté dans la discussion qui va suivre, nous jugeons utile d'énoncer dès maintenant, dans une série de propositions, l'opinion que nous nous sommes formée et les moyens de démonstration qui nous y ont conduits.

Le monument de Nihha est un des symboles de *Dionysos-Osiris-Ammon*, auquel le temple lui-même était consacré. En effet, la figure du lion, dans les religions orientales, est un des symboles les plus universels du dieu *Soleil*. Or, l'architecture du temple nous reporte avec certitude à une époque de l'histoire où la religion du Soleil, rajeunie dans les écoles d'Égypte et personnifiant son objet dans *Dionysos*, remplaça toutes les autres, s'attribua leurs symboles en les résumant toutes, envahit en particulier l'Asie occidentale, et dans l'Asie occidentale compta dans les plaines de la Cœlésyrie, où s'élevait, près de Nihha, le grand temple d'*Héliopolis (Ba'albeck)*, un des centres les plus fameux de son culte.

Voilà dans son ensemble tout le résumé de notre étude. Dans notre prochain article nous en reprendrons successivement les différentes parties.

A. Bourquenoud et A. Dutau.

LE VICOMTE MARIE-THÉODORE

RENOUARD DE BUSSIERRE

I

Si la mémoire du juste était tributaire de la mort et sujette à périr, nos lecteurs pourraient nous reprocher à bon droit de venir aussi tardivement nous incliner devant une tombe fermée il y a déjà plus de six mois. Mais « il n'y a point d'âge « pour les saints ; ils vivent toujours dans l'Église [1] ; » et le souvenir de leurs vertus et de leurs travaux, accompagné des bénédictions de Dieu, se transmet de génération en génération, sans avoir rien à redouter des injures du temps et de l'oubli des hommes.

M. le vicomte Marie-Théodore Renouard de Bussierre fut une de ces âmes d'élite que le Seigneur suscite, quand il lui plaît, pour l'édification de ses fidèles et la consolation de la sainte Église.

D'autres que nous diront sans doute sa vie dans ses détails intimes et feront connaître, dans ce qu'elle a eu de caché au monde, cette existence calme et paisible, si bien résumée dans ces quelques mots : « Entouré de sa femme et de ses « enfants, il vécut heureux, aimé de ses domestiques et de « ses voisins du village [2]. » Mais on se tromperait grandement si l'on rangeait M. de Bussierre dans la catégorie de ces privilégiés de la naissance et de la fortune, dont l'oisiveté est le rêve et l'unique ambition. Alors qu'il vivait encore, une plume fortement trempée traçait ainsi son portrait : « Syl-

[1] *Hist. de Sainte-Radegonde*, par le vicomte de Bussierre, p. VI.
[2] *Çà et là*, par L. Veuillot, t. I, p. 182.

« vain est un de ces obstinés qui ont eu le génie et la vertu « de ne pas s'avancer dans le monde. Il n'a jamais souffert « qu'on lui parlât d'industrie ni de banque. Un jour, ses « parents, profitant d'un moment de faiblesse, le coulèrent « dans les emplois. Il se tira de carrière à la première révolu- « tion qui passa, et se fit des opinions exaltées, pour éviter « d'être repris par les honneurs publics. Il est pieux, ins- « truit, gai. Il aime sa femme, ses filles, ses pauvres, sa terre; « il trouve que c'est assez bien employer sa vie, de la donner « à tout cela. Il sait étudier, apprendre, causer, il sait conter « une histoire, il sait l'écrire; mais surtout il sait avoir des « amis[1]. » Oui, la vie de château ne fut pas pour M. de Bussierre une vie de désœuvré et d'égoïste. Il jouissait des biens que Dieu lui avait départis, mais c'était pour les répandre autour de lui.

« Dans l'intérieur et dans les relations de la société, il était « d'une grâce parfaite, d'une amabilité douce et sereine, « d'un esprit charmant...; » mais en même temps « les œu- « vres délicates et généreuses vouées au soulagement de toutes « les misères n'avaient pas de meilleur appui et de plus zélé « coopérateur, et la reconnaissance des pauvres a été la bé- « nédiction de sa vie entière[2]. »

Tant de vertus et de bienfaisance expliqueraient le pieux concours qui se faisait, le 24 janvier 1865, au château de Reichshoffen, autour de la dépouille mortelle de ce fervent chrétien, mais ne suffiraient pas à mériter à sa mémoire la reconnaissance de tous les vrais enfants de l'Église.

Doué d'une aptitude remarquable pour l'étude, d'une grande patience dans ses recherches, d'une imagination vive et brillante, dont l'âge même n'éteignit pas les ardeurs, M. de Bussierre prit à tâche de mettre à profit tous les talents qu'il avait reçus de Dieu. Il voulut, par la plume, donner une plus grande carrière à son désir de faire le bien, et atteindre ainsi ceux qu'il ne pouvait aider de ses largesses.

[1] *Çà et là*, t. I, p. 182.
[2] M. H. de Riancey dans *L'Union*.

Une circonstance particulière, dont nous parlerons tout à l'heure, contribua à donner presque à tous ses ouvrages ce caractère bien marqué de zèle et, en quelque sorte, de propagande.

C'est donc l'écrivain que nous nous proposons principalement de faire connaître dans M. de Bussierre, moins pour le juger que pour rappeler ses titres au souvenir de la postérité.

II

M. de Bussierre naquit à Strasbourg, le 18 juin 1802. Il entra de bonne heure dans la diplomatie et fut envoyé successivement à Munich, à Vienne et à Carlsruhe. « Il était, « en 1827, secrétaire d'ambassade à Vienne, lorsqu'il se « sentit poussé par le désir irrésistible de voir des pays un « peu plus lointains que ceux des bords du Danube. Il de« mande un congé d'un an, l'obtient et part pour Constan« tinople en traversant la Galicie, la Pologne et la Russie mé« ridionale. De Byzance, il comptait se rendre sur les bords « du Nil et de là en Palestine[1]. »

Ce beau plan fut réalisé. Le jeune voyageur publia le récit de son expédition artistique sous le titre de *Lettres sur l'Orient, écrites pendant les années* 1827 *et* 1828. « Le style « de ces lettres est un peu mou et diffus, dit M. Spach. « L'auteur n'avait pas encore l'habitude de manier la plume... « mais par la naïveté des impressions, par l'exactitude des « détails et de la description, il rachète ce qui lui manquait « du côté du *faire.* » Nous adopterons volontiers ce jugement, porté par un ami sur un ouvrage que nous n'avons pas entre les mains. Peut-on d'ailleurs demander une bien

[1] Nous emprunterons plusieurs passages concernant M. de Bussierre, aux quelques pages, pleines de touchants sentiments, consacrées par M. Spach, le savant archiviste de Strasbourg, à la mémoire d'un homme « qui lui fut toujours « cher, malgré de grandes divergences dans le domaine de la foi. » (*Le Bibliographe Alsacien,* 1865, p. 430-440. — Cette revue littéraire, historique, artistique, fondée à Strasbourg en 1863, se recommande par l'intérêt et le sérieux de ses articles, non moins que par son élégance typographique.)

grande perfection à un jeune homme de vingt-cinq ans, dont l'ardente imagination, échauffée encore par le climat séducteur de l'Orient, ne cherche qu'à faire partager à des amis ou à des lecteurs ses délicieuses impressions et ses émotions de chaque jour, sans se mettre en peine de les soumettre au contrôle de la froide réflexion? Trente ans plus tard, M. de Bussierre retrouvait dans « ses vieux papiers, re« légués depuis fort longtemps au fond d'une armoire, » quelques pages inédites de son journal, et sous le titre de *Voyage en Nubie*, il les inséra dans la *Revue catholique de l'Alsace*[1]. Elles complètent en quelque sorte le premier travail publié en 1829.

Quelques années après, « affranchi de toute responsabilité « officielle, » M. de Bussierre reprenait ses courses et se dirigeait cette fois vers le Midi. La Sicile fut le but de son voyage. Il en donna la primeur à la *Revue des Deux-Mondes*[2], sous forme de lettres : la première contenait un aperçu succinct du gouvernement et de l'administration du pays; la seconde, intitulée *Sélinonte*, était une page choisie au hasard dans le portefeuille du touriste. Ces deux articles reparurent en 1836 dans le récit complet de cette seconde expédition, entreprise en compagnie de M. Léon de Bussierre et d'un jeune naturaliste allemand, le docteur Helfer. Mais notre voyageur ne confiait pas au public toutes ses impressions et tous ses souvenirs; il réservait ses plus agréables détails pour les causeries intimes et les épanchements de l'amitié. « Quel« que intéressantes que soient les relations de voyage im« primées de M. de Bussierre, son commentaire verbal l'était « davantage, car l'auteur avait toutes les belles qualités de « l'homme du monde, de l'homme d'imagination et de « cœur. » Dans cet hommage rendu au spirituel narrateur par M. Spach, on pressent déjà le délicieux conteur des *his-*

[1] *Revue Catholique de l'Alsace*, 1861, p. 61-70 et 106-115. — M. de Bussierre, on le verra par la suite de cet article, se montra le collaborateur dévoué de M. l'abbé Mury et des savants ecclésiastiques ou laïques, dont les travaux ont fait de cette *Revue* une des meilleures publications de province.

[2] Novembre 1835, p. 453-467, et février 1836, p. 494-500.

toires de Théodore, qui n'ont rien perdu de leur naïveté et de leur charme pour avoir été écrites par L. Veuillot[1].

III

Ce fut après ce voyage de Sicile que s'ouvrit pour M. de Bussierre une ère nouvelle. Sa naissance l'avait placé hors de la vérité, et nous pouvons dire de lui ce que Fléchier disait de Turenne : « A quoi auraient abouti toutes ses belles « qualités, si Dieu n'eût fait éclater sur lui la puissance de sa « grâce?.. Dieu seul pouvait dissiper ses ténèbres, et il tenait « en sa puissance l'heureux moment qu'il avait marqué pour « l'éclairer de ses vérités. » Des séjours prolongés dans la Ville éternelle, une étude assidue de la religion, une grande droiture dans ses investigations, un désir sincère de rencontrer la vérité, les conseils et la direction d'une sage amitié, tels furent les moyens dont la Providence se servit pour conquérir cette âme simple et généreuse. Ses yeux s'ouvrirent, et le 8 février 1837 il abjurait le protestantisme. « Il franchit « le pas redoutable en pleine connaissance de cause, sans « mobile pris dans l'ordre des choses matérielles. De sa part, ce « fut, en un mot, un acte désintéressé. » Ce témoignage de l'honorable protestant que nous nous sommes plu à citer souvent déjà, est un éloge et pour celui qui en est l'objet et pour celui qui l'a rendu. Oui, M. de Bussierre fut profondément convaincu , et dès lors son âme ardente, va s'embraser de ce feu, qui brûle le cœur de l'apôtre. « En sa qua« lité de néophyte, il s'impose l'obligation, le devoir de « proclamer hautement sa foi nouvelle, sa régénération ; il « veut contribuer, par son exemple et par sa plume, à re« dresser les erreurs de ses anciens coréligionnaires. »

Dieu lui réservait, dès le début de sa carrière, une de ces faveurs signalées, qu'on pourrait considérer comme une sorte de récompense, accordée à sa foi vive et à son ardent amour.

[1] *Historiettes et Fantaisies*, p. 130-153.

En 1842, M. de Bussierre était à Rome, la ville de ses affections et le but habituel de ses voyages. Le 15 janvier, un jeune Israélite, son compatriote, M. Alphonse Ratisbonne, conduit par des voies mystérieuses, se présentait chez lui. « Il me vint pendant cette première visite, nous dit M. de « Bussierre, l'idée la plus extraordinaire, une idée du ciel, « car les sages l'auraient appelée folie. » Il ne s'agissait de rien moins que de remettre à son visiteur une médaille de la Vierge miraculeuse, de l'engager à la porter et de lui imposer, en quelque manière, la récitation quotidienne de l'admirable prière de saint Bernard, le *Souvenez-vous*. M. Ratisbonne, par politesse et dans la pensée, comme il le dit lui-même, que cette scène fournirait un délicieux chapitre à ses impressions de voyage, consentit à tout. Qui ne sait la suite de cette merveilleuse histoire? Le 20 janvier, M. de Bussierre avait remporté sa première victoire et Dieu préludait, par une action d'éclat, à ces nombreuses conversions, dont il devait être dans la suite l'heureux instrument. Il ne pouvait taire les grandes choses qu'avait faites le Seigneur, et dans une relation simple et touchante, il raconta le miracle de la Vierge dans l'église de Saint-André. *L'enfant de Marie, un frère de plus*, était le titre de son premier ouvrage de catholique.

M. Alphonse Ratisbonne ne fut pas la seule conquête de M. de Bussierre sur le judaïsme; mais on comprend que ses efforts aient surtout tendu à éclairer ses anciens frères dans l'erreur[1].

L'Alsace, on le sait, est un pays à la foi vivace, aux croyances religieuses fortement enracinées; mais ravagé par les luttes de l'erreur contre la vérité, il a vu pendant de longues années l'hérésie asservir l'orthodoxie. Séduite par Luther, la majeure partie de cette belle province s'était rangée sous les étendards de l'apostasie. Strasbourg, la fière ville

[1] Nous voudrions raconter à nos lecteurs la conversion d'un prince russe, conversion presque aussi miraculeuse que celle de M. Ratisbonne; mais la modestie de M. de Bussierre en a conservé les détails pour ses amis intimes, qui seuls pourront nous redire les saintes victoires dont il fut l'instrument.

libre, sorte de république relevant des empereurs allemands, avait la première donné l'exemple aux cités de moindre rang. Les membres gangrenés de son clergé, se débarrassant d'un joug trop lourd pour leurs passions, avaient embrassé avec ardeur *le pur Évangile.* La noblesse envieuse des biens de l'Église, la bourgeoisie impatiente de tout frein imposé à sa vanité, la populace, comme toujours et partout, avide de nouveautés, étaient entrées à l'aveugle dans cette voie ouverte à leurs convoitises et à leurs appétits. Ce ne fut pas toutefois sans luttes, sans une énergique résistance de la part des pasteurs fidèles et de la portion saine du troupeau, que s'accomplit cette révolution. Mais la persécution, l'intolérance vinrent à bout des oppositions que la séduction n'avait pas vaincues ; car, mentant à leur principe du libre examen, les prédicants, après avoir débuté par la mauvaise foi et la spoliation, se firent persécuteurs. Les évêques de Strasbourg mirent en œuvre et leur pouvoir de premiers pasteurs, et leur puissance de princes ; mais que pouvaient leurs protestations, le plus souvent pacifiques, ou leurs efforts faiblement secondés par les empereurs, au milieu des perturbations du XVI[e] siècle ? Ils succombèrent, et leur ville épiscopale, la ville des saint Amand et des saint Arbogast, veuve de ses pontifes, resta plus de cent ans l'esclave d'une troupe de prédicants, presque toujours en guerre ouverte entre eux au point de vue de la doctrine, mais unis par leur haine contre la véritable Église du Christ. Oui, l'hérésie triompha dans Strasbourg, et pendant de longs jours, les murs de son auguste basilique et de ses antiques églises, chefs-d'œuvre de la piété de nos aïeux, ne retentirent que des froids cantiques de la réforme ou des prédications furibondes des Butzer, des Capito et des Hédio.

M. de Bussierre avait compris tout le parti qu'on pourrait tirer en faveur de la vérité religieuse et historique, d'une étude approfondie et consciencieuse des documents relatifs à l'établissement et à la propagation de l'hérésie en Alsace. « Ses recherches, nous dit M. Spach, ont été faites avec une « infatigable patience, et, dans la disposition des matériaux,

« il acquit une grande habileté. Le travail de bénédictin « précédait chez lui celui de l'ordonnateur et de l'écrivain... « En lui ouvrant les cartons de nos archives, il y a une di- « zaine d'années, j'ai pu m'assurer *de visu*, à quel point il « s'appliquait à cette préparation des matériaux qui devaient « lui servir. »

Mais la logique semblait demander quelque chose de plus dans l'exécution de ce plan. N'était-il pas bon et même nécessaire de remonter à la question dogmatique avant d'aborder le domaine des faits? Quelles sont les causes de la réforme, son but, ses fondements? Quels sont ses droits à bouleverser l'unité, à renverser une tradition de quinze siècles, à démentir l'enseignement des docteurs, à interpréter, selon ses caprices, les saintes Écritures? En quoi s'est-elle rapprochée de cette Église primitive, vers laquelle, selon ses protestations, elle ramenait ses adeptes? M. de Bussierre se posa ces questions et les résolut dans un ouvrage, publié en 1844 sous ce titre : *La foi de nos pères, ou la perpétuité du catholicisme*. « J'aime à croire, dit-il dans sa préface, que pour « ramener dans les voies de la vérité des hommes pieux et « sincères, il doit suffire de leur prouver que les dogmes re- « tranchés par la réforme prétendue, appartiennent à la pri- « mitive Église, et que cette Église vit encore pure et sans alté- « ration dans celle dont ils ne sont plus membres. » La foi de nos Pères est tout entière dans l'Église Romaine; elle n'est pas chez nos frères séparés; comment la réforme s'introduisit-elle à Strasbourg; telles sont les trois parties dont se compose cet ouvrage. Des appendices importants contiennent les aveux précieux des principaux hérésiarques, au sujet des dogmes catholiques rejetés par leur nouveau symbole.

La troisième partie, qui s'adressait principalement aux compatriotes de M. de Bussierre, était une ébauche de son histoire de la réforme en Alsace. En 1856 il en publiait la première partie : l'*Établissement du protestantisme à Strasbourg et en Alsace ;* et en 1859, la seconde : *le Développement du protestantisme jusqu'à la paix de Haguenau en* 1604. « Il eut un de ces rares bonheurs qui font le mérite et la for-

« tune d'une étude laborieuse. Il découvrit par un hasard « tout providentiel, d'anciens documents parfaitement « inexplorés, et qui étaient condamnés à ne jamais voir le « jour. Il obtint de quelques antiquaires zélés la communi- « cation de pièces inconnues, qui jettent un jour tout nou- « veau sur les événements de ce temps[1]. » Ses révélations auraient sans doute été plus complètes et plus piquantes, s'il avait pu consulter les nombreux manuscrits du Consistoire protestant, où sont conservées, dit-on, de volumineuses correspondances des apôtres strasbourgeois du nouvel Évangile; « mais l'entrée de ce sanctuaire est hérissée de diffi- « cultés pour les profanes; » on le comprend facilement. Quoiqu'il en soit de ces sources religieusement mises à l'abri de la lumière, M. de Bussierre en savait assez pour redresser mille jugements erronés, pour saper par la base mille calomnies, pour éclairer, en un mot, la ténébreuse histoire de la révolution religieuse. M. Spach, « sans amertume et sans « parti préconçu » (et son honorabilité bien connue nous impose la douce obligation de le croire), reproche à son ami d'avoir fait souvent de l'histoire « un bélier offensif »; et il suppose que « cette remarque a dû lui être faite par plus d'un catholique fervent. » Nous ne savons si jamais catholique s'est plaint du ton d'ardente conviction et de l'impitoyable logique des faits répandus dans ces ouvrages; mais nous croyons pouvoir assurer, après les avoir lus avec une grande attention, que M. de Bussierre nous semble plutôt se défendre qu'attaquer. Les histoires de MM. Roehrich, Jung et Strobel, écrites dans un sens opposé, ont-elles atteint ce but que M. Spach regrette de voir dépassé, et par conséquent manqué, par son ami? Ont-elles cicatrisé les plaies au lieu de les envenimer? Si le catholique n'a pas « ramené d'âmes « égarées, par l'argumentation et par les leçons de l'histoire », faut-il lui en faire porter la responsabilité? Non; et si l'on retranche quelques épithètes trop vigoureusement accentuées pour nos oreilles si délicates, nous ne voyons pas ce que

[1] *Revue Catholique de l'Alsace*, t. I, p. 29.

désapprouveraient, dans les écrits de M. de Bussierre, « Fé« nelon et saint Vincent de Paul, ces modèles d'évangélique « charité, » dont M. Spach invoque le souvenir?

On doit joindre aux deux ouvrages que nous venons d'indiquer, un épisode de ces luttes religieuses, publié en 1860. Dans l'*Histoire des religieuses du couvent de Sainte-Marguerite*, nous assistons à un touchant et édifiant spectacle : de pauvres filles bravant les colères de magistrats persécuteurs, aimant mieux supporter la spoliation, la misère, les outrages de tout genre que d'être infidèles à leux vœux, à leur foi, à leur Dieu, et cela pendant plus de cent cinquante ans. C'est une nouvelle et éloquente réponse aux accusations d'intolérance, lancées chaque jour à la face de l'Église catholique.

La liste des ouvrages de controverse historico-religieuse de notre auteur sera-t-elle complète, si nous mentionnons encore un compte rendu substantiel, inséré par M. de Bussierre dans l'*Univers* des 30 novembre 1853 et 5 janvier 1854, au sujet de l'excellent livre du P. Gautrelet : *Correspondance entre un prêtre catholique et un ministre protestant?* Nous n'osons nous le promettre; mais du moins nos omissions, s'il en existe, ne seront pas capitales.

IV

Cette étude de l'histoire purement religieuse de l'Alsace ne suffisait pas à l'activité prodigieuse de M. de Bussierre. « Nous « avions commencé, nous dit-il, à parcourir les anciennes « chroniques de Lorraine et d'Alsace. A la lecture de ces « vieilles pages si naïvement écrites, notre amour-propre na« tional s'est éveillé. Il nous a semblé que la plupart des his« toriens modernes n'avaient pas apprécié à leur juste valeur « le rôle que les cités d'Alsace ont joué dans les désastres de « Charles le Téméraire. Strasbourg, principalement, s'est « distinguée dans les guerres de ce prince avec les Suisses et « les Lorrains, par ses sacrifices, par le courage de ses trou« pes, par la rapidité avec laquelle se succédaient ses ren-

« forts. Nous avons voulu que justice fût rendue à notre « ville natale, et nous avons écrit l'*Histoire de la Ligue « formée contre Charles le Téméraire.* »

Une des conséquences les plus immédiates de la réforme dans l'ordre politique, fut, on le sait, de briser les liens de subordination qui unissaient entre eux les différents membres de la société d'alors. La guerre des paysans, la révolte des anabaptistes et leur royauté éphémère à Munster, ensanglantèrent plusieurs contrées de l'Allemagne et y répandirent la dévastation. L'Alsace prit à ces luttes une part plus ou moins directe ; car la proximité du théâtre de la guerre ne lui permettait pas d'y rester complétement indifférente. En étudiant, avec sa persévérance habituelle, ces deux épisodes de l'histoire du XVIe siècle, M. de Bussierre jeta un jour nouveau sur les excès nés de la réforme luthérienne, dès son origine. Sa parfaite connaissance de la langue allemande lui permit ici, comme pour ses précédents ouvrages, de remonter aux sources mêmes ; pour ne rien ignorer de ce qui pouvait lui donner la vérité tout entière sur ces époques de troubles, il ne recula devant aucune fatigue, et les manuscrits de la riche bibliothèque de Strasbourg furent, aussi bien que les imprimés, mis à contribution par le laborieux écrivain. Un simple coup d'œil jeté sur le catalogue considérable des documents qui lui ont le plus servi, nous donne une idée de la manière dont M. de Bussierre entendait l'étude de l'histoire. C'est un modèle à suivre pour bien des auteurs de nos jours.

Presque tous les ouvrages de M. de Bussierre sont, comme le dit fort bien M. Spach, « la reproduction ou la récapitu« lation des résultats » qu'il obtenait par ses recherches. Ainsi, en 1854, il abordait un sujet qui transportait ses lecteurs jusque dans les Indes. On sait que Goa est devenu le siége d'un schisme, dont la tyrannie a désolé les contrées jadis évangélisées par nos plus zélés missionnaires. Ce schisme s'est développé à l'abri du droit de patronage dont la couronne de Portugal réclame l'exercice. De nos jours il a presque disparu, mais à l'époque où M. de Bussierre en écrivait l'his-

toire, il subsistait encore dans toute sa vigueur. Le but de ce livre était de « contribuer au triomphe de la justice et de la « vérité[1]. » Fut-il atteint? On nous permettra, pour toute réponse, de rappeler à nos lecteurs que, le 27 janvier 1854, Pie IX, après avoir reçu cet ouvrage, conférait à M. de Bussierre, déjà commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire, les insignes de celui du Christ et récompensait ainsi la piété de notre compatriote et son sincère dévoûment à la cause de l'Église.

L'histoire de l'*Empire Mexicain* termine la série des écrits purement historiques[2] de M. de Bussierre. C'est encore, comme le dit l'auteur, « le simple résultat de longues lectu« res, de patientes recherches, la réunion en un seul fais« ceau de ce qui se trouve répandu dans un très-grand nom« bre de volumes. » L'actualité de la question du Mexique rend cet ouvrage plus intéressant. Il est divisé en deux parties : L'Anahuac pendant la domination Toltèque, Chichimèque et Mexicaine, et la situation de l'Anahuac pendant et après la conquête espagnole. Le récit s'arrête à 1838, car « les événements qui se sont succédé durant les dernières « années sont trop près de nous pour entrer dans le domaine « de l'histoire. »

[1] M. de Bussierre, dans un article daté de Reichshoffen, 4 août 1854, et inséré dans *l'Univers* du 9 août 1854, rendit compte d'un mémoire intitulé : *De la situation anormale des vicaires apostoliques dans les Indes anglaises, vis-à-vis du gouvernement, et des conséquences civiles et politiques qu'aurait leur reconnaissance légale et officielle.* Nous le citons ici pour ne pas avoir à revenir sur cette matière.

[2] N'oublions pas cependant quelques fragments des chroniques d'Alsace insérés dans la *Revue catholique*, sous ces titres : *L'empereur saint Henri et Wernherr, évêque de Strasbourg* (1860, p. 49-58). — *Invasion des Grandes Compagnies* (1860, p. 201-211 et 447-454). — *Scènes du* XIVe *siècle. Peste, destruction des juifs et changement dans le gouvernement de la république de Strasbourg* (1861, p. 267-276 et 396-408). Ce dernier article, moins complet, avait paru quelques années auparavant dans *l'Univers*.

V

L'historien est suffisamment connu; disons un mot de l'archéologue.

« Rome est un livre ouvert dans lequel chacun peut lire « les plus sublimes vérités; » mais que de voyageurs, « simples touristes, incrédules ou lancés dans le vaste désert de « l'hérésie ou du schisme, affectent, avec toutes les apparences d'une puérile vanité satisfaite, de prouver qu'ils « sont étrangers à l'esprit de ce qui se passe autour « d'eux[1]. » M. de Bussierre, témoin de cette indifférence, vraie ou systématique, s'est senti au cœur une sainte indignation; son âme, si profondément impressionnée par la vue des monuments de la religion et des souvenirs de la foi, n'a pas compris que « Rome païenne, presque enfouie sous le « sol, et dont les vieux débris ne rappellent guère que des « horreurs et des crimes, que Rome païenne fût pour ainsi « dire l'objet unique des investigations et de l'étude des « étrangers. » Il s'est alors constitué le guide éclairé du pèlerin assez heureux pour fouler le sol de la ville éternelle, afin de remplacer ces volumes « écrits avec plus ou moins « de talent et de connaissances, n'ayant d'autre but que « de fixer l'attention sur les débris des temps antiques et « tout au plus sur la forme, sur la partie purement extérieure et monumentale de la ville moderne. » Habitant Rome depuis plusieurs années, « devenu Romain par affection, » il parvint à connaître l'ancienne capitale du monde, « comme doit la connaître un chrétien, comme ville de la « prière, de la charité, de la sainteté, comme résidence du « vicaire de Jésus-Christ, comme résumant en elle l'unité catholique... Mais l'abondance de la matière l'a décidé à se « borner à la visite des sept basiliques. » Le plan suivi par le pieux voyageur est aussi simple que logique; il indique la situation topographique de chaque sanctuaire, il en fait

[1] *Les sept basiliques de Rome*, p. 11 et 12.

connaître l'origine, la première construction, les reconstructions et restaurations ; puis vient la description extérieure et intérieure de l'édifice, de ses différentes parties, de ses curiosités; enfin sont réunis les souvenirs qui s'y rattachent, les cérémonies qui s'y accomplissent, en un mot tout ce qui peut servir à l'histoire de ces pieux monuments.

Mais cette étude sérieuse des basiliques de Rome n'était pas tellement exclusive qu'elle occupât toute l'attention de M. de Bussierre. Il ne fermait les yeux sur rien, prenait des notes sur tout, et revenait de chacun de ses voyages, riche de nouveaux documents, et avide d'en faire jouir ses amis et le public. Il inséra quelques-uns de ses récits dans la *Revue catholique*[1]. Ainsi en 1859 il faisait visiter à ses lecteurs le Forum, l'arc de Titus, le Colisée, l'arc de Constantin, le Cœlius, le Palatin ; en 1864, l'église et le couvent de Saint-Jean et Saint-Paul, l'église de Saint-Clément ; en 1865 enfin l'église de Sainte-Cécile. Ce dernier article parut après sa mort. Ces différents travaux, où abondent la science et surtout la piété, font vivement désirer qu'on en donne la continuation. Les savants rédacteurs de la *Revue* en ont reçu l'héritage, et nous sommes persuadés que leur reconnaissante amitié pour M. de Bussierre ne laissera enfouie aucune des richesses dont ils sont les heureux possesseurs.

VI

M. de Bussierre ne fut pas seulement controversiste, historien, archéologue. « Le simple récit des actes des saints inspire de salutaires pensées, et porte au désir d'imiter leurs « exemples, selon les circonstances et la mesure des grâces « que Dieu a départies à chacun[2]. » Et puis quelle vertu n'ont pas, pour nourrir la piété et verser de douces émotions dans l'âme, les vieilles et naïves légendes de nos siècles de

[1] 1859, pages 11-20 et 353-362 ; — 1864, pages 5-12 et 262-266 ; — 1865, pages 49-55.

[2] *Histoire de sainte Radegonde*, p. VI.

foi ? Les annales de l'Église offrent à cet égard une mine inépuisable. M. de Bussierre y fit un choix, et successivement sainte Odile, sainte Françoise Romaine, sainte Radegonde, sainte Catherine de Gênes, saint Vincent de Paul, sainte Rose de Lima, furent l'objet de ses pieux travaux.

Sainte Odile avait de droit la première place, elle, la sainte populaire de notre Alsace, dont l'antique monastère, couronnant un des sommets des Vosges, semble couvrir de sa protection la belle vallée du Rhin. C'est là que se rendent de nos jours encore les pieux pèlerins, pleins de foi dans le pouvoir de leur patronne, ou les touristes, en quête de sites ravissants et de faciles excursions. La notice que M. de Bussierre a consacrée à la sainte fille du duc d'Alsace, est pour les uns et les autres un vade-mecum obligé.

Dans la vie de sainte Françoise Romaine, l'auteur ne se contente pas de tracer simplement la biographie de la fondatrice des oblates de Tor di Specchi. « Supposant ses lec« teurs peu au fait des ouvrages qui traitent de la mystique « chrétienne et de la démonologie, il a voulu, sur le seuil de « la vie si riche en miracles de sainte Françoise, justifier, en « quelque sorte, ce qu'il va raconter, par un exposé, sous le « titre d'*Introduction*, des phases successives qu'a dû suivre, « suivant les vues de Dieu, l'élément mystique dans l'huma« nité d'abord, puis dans l'individualité[1]. » Cette introduction, œuvre d'une piété fervente et de profondes convictions, est une réhabilitation du miracle, qui trouve tant d'incrédules parmi les esprits forts de nos jours.

Sainte Radegonde n'offre pas ces caractères extraordinaires de sainteté ; aussi le récit de sa vie, entremêlé de la narration des faits historiques auxquels elle a pris part comme reine de Neustrie, a pour but principal de démontrer « que l'Église seule pouvait faire succéder la civilisation mo« derne à la pourriture du monde antique et à la brutalité « des barbares, » d'exposer les services éminents rendus alors par l'enseignement chrétien et la liberté d'association re-

[1] *Bibliographie catholique,* t. VII, p. 527.

ligieuse, si attaqués à notre époque ; et de tirer cette conclusion, que ces éléments de la réforme sociale de l'Europe « seraient seuls capables de tirer le monde actuel de sa mi« sère et de sa caducité. »

Sainte Catherine de Gênes se rapproche davantage de sainte Françoise Romaine ; le merveilleux joue aussi dans sa vie un grand rôle, et cette vie ne peut être utile et même compréhensible qu'aux âmes initiées aux mystères de la spiritualité. Cela est encore bien plus vrai de ses œuvres, de son *Traité du purgatoire*, et de ses *Dialogues*. Là, en effet, « toutes les idées, tout le travail, dans sa somme et ses par« ties, procèdent de l'inconnu et semblent appartenir à « l'ordre surhumain. La sainte elle-même se plaignait sans « cesse de l'insuffisance de la langue humaine pour expri« mer ses pensées[1]. » On a reproché[2], peut-être avec raison, au traducteur, de ne pas avoir toujours évité une certaine confusion dans plusieurs expressions, telles que *mens* et *anima*, qui reviennent souvent, dans les *Dialogues* surtout. Malgré cette observation, M. de Bussierre a rendu un véritable service par cette traduction, dont les qualités réelles feront facilement oublier celles qui l'ont précédée.

La vie de sainte Rose de Lima est aussi empreinte de surnaturel que la précédente, et les miracles y abondent. Mais les hommes de foi y trouveront-ils matière à scandale ou à doute, puisque l'Église les a revêtus de son approbation.

La *Vie de saint Vincent de Paul* est un livre écrit sans prétention, résumé simple et fidèle des ouvrages d'Abelly et de Collet, et par là même « assez rapide pour ne pas effrayer les lecteurs. »

Rangerons-nous parmi les ouvrages hagiographiques, *les mystiques d'Unterlinden à Colmar*, dernier souvenir donné par M. de Bussierre aux saintes âmes qui ont illustré son pays ? Oui, dans ces *fleurs dominicaines* on respire aussi le parfum de la sainteté et tout y édifie. C'est l'histoire d'un

[1] *Le Monde*, 23 février 1863. Art. de M. Venet.
[2] *L'Univers*, 20 février 1855. Art. de M. l'abbé Boullan.

couvent fondé vers 1230 à Colmar, où se passèrent au XIII[e] et au XIV[e] siècles des faits mystiques très-remarquables. Une des prieures prit soin de les conserver à la postérité, et c'est son manuscrit que M. de Bussierre nous fait connaître.

Ces nombreux travaux, gages incontestables d'un savoir peu commun de nos jours, valurent à leur auteur une estime et une considération bien méritées. On en trouvera une preuve dans le choix dont l'honora le comité historique de Notre-Dame de France, en le chargeant de recueillir les documents et les faits relatifs au culte de la très-sainte Vierge en Alsace. Le diocèse de Strasbourg renferme soixante-six sanctuaires consacrés à Marie et fréquentés par le pieux concours des pèlerins. C'est à cet égard le diocèse le plus riche de France. En effet on ne peut faire un pas dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, sans rencontrer l'image de la madone, ou sur le bord de la route, ou dans le tronc séculaire des chênes de la montagne, ou dans de modestes oratoires isolés au milieu des champs, ou dans les nombreuses églises qui s'élèvent de toute part. M. de Bussierre a recueilli un si grand nombre de matériaux qu'il n'a pu espérer de les voir tous admis dans le grand ouvrage de Notre-Dame de France; aussi a-t-il cru devoir publier lui-même le résultat de ses investigations [1]. Cette heureuse idée a produit un beau volume, qui peut se placer, sans perdre par la comparaison, à côté du pieux monument commencé par le vénérable curé de Saint-Sulpice. On y trouve, autant que dans tous les autres ouvrages de M. de Bussierre, la science historique, la patience des recherches, la connaissance approfondie des sources, mais unies ici à une tendre dévotion envers celle qu'il avait prise pour patronne au jour de sa conversion. Il serait bien à souhaiter que chacune de nos provinces de France apportât ainsi sa pierre à l'édifice que notre amour élève à la Vierge. Ne formons-nous pas le royaume de Marie?

Nous avons rappelé le dernier titre de M. de Bussierre à la

[1] Une ébauche de ce travail parut dans la *Revue Catholique de l'Alsace*, 1859, p. 281-293; c'est une notice sur le célèbre pèlerinage de Marienthal.



reconnaissance des catholiques. Plus de trente années de son existence se sont ainsi passées à répandre les bienfaits autour de lui. Sa vie a été pleine de bonnes œuvres ; et en contemplant ce modèle proposé à l'imitation de tant d'hommes riches, indépendants, instruits, pieux, nous nous rappelons avec bonheur un mot que nous entendions, il y a plus de quinze ans, sortir de la bouche d'une personne bien chère à M. de Bussierre. « Je vais voir le saint de la famille. » Oui, il n'est donné qu'aux saints d'exercer autour d'eux cette douce influence, à laquelle on ne peut se soustraire; tout en eux ramène à Dieu, et leurs paroles et leurs écrits ; et quand la mort les frappe, elle ne les frappe qu'à demi : leur voix ne se fait plus entendre, mais leur œuvre se perpétue par leurs ouvrages. Ils ont vécu sans autre but que la gloire de Dieu, et cette gloire a en quelque sorte rejailli sur leur nom ; car leur mémoire est en bénédiction.

C. Sommervogel.

Nous ajoutons ici le catalogue chronologique des ouvrages de M. de Bussierre et de leurs différentes éditions [1].

I. *Lettres sur l'Orient*, écrites pendant les années 1827 et 1828. Strasbourg, Levrault, 1829, 2 vol. in-8, avec cartes, et atlas in-folio.

II. *Voyage en Sicile*. Paris, 1836 [2], in-8.

III. *L'enfant de Marie*. Un frère de plus. Avignon, Seguin, 1842, in-18. p. 108. — Relation authentique de la Conversion de M. A.-M. Ratisbonne, suivie de deux lettres sur les derniers moments et sur les dernières années de M. le comte de la Ferronnays. Paris, Vrayet de Surcy, 1842, in-18, p. 180. — 3e édition, suivie de la lettre de M. Marie-Alphonse Ratisbonne à M. Dufriche-Desgenettes. Paris, Sagnier et Bray, 1844, in-18, p. 216. — 4e édit. Ibid. 1850, in-18. — 5e édit. Ibid. 1855, in-18. — Nouvelle édition. Paris, Bray, 1859, in-16, p. 160.

[1] Nous nous sommes aidés de la *France littéraire* de Quérard, t. XII, p. 147 ; mais quelques inexactitudes se sont glissées dans l'article consacré à M. Renouard de Bussierre.

[2] M. Quérard dit 1837 ; *le Bibliographe alsacien*, 1836.

IV. *Histoire de sainte Odile*, patronne de l'Alsace. Paris, 1842[1], in-18. — Seconde édition. Plancy, Société de Saint-Victor, 1853, in-12, p. 209 et 12 grav.

V. *La foi de nos Pères*, ou la perpétuité du Catholicisme. Ouvrage dédié à ses anciens coréligionnaires. Paris, Poussielgue-Rusand, 1844, in-8°, p. VIII-588.

VI. *Les sept basiliques de Rome*, ou visite des sept églises. Paris, Lecoffre, 1845[2], in-8°, p. 483.

VII. *Vie de sainte Françoise Romaine*, fondatrice des oblates de Tor di Specchi, précédée d'une introduction sur la Mystique chrétienne. Paris, Gaume, 1848, in-8°, p. CXVI-399 et 1 grav.

VIII. *Histoire de sainte Radegonde reine*, et de la cour de Neustrie sous les rois Clotaire Ier et Chilpéric. Plancy, 1849[3], in-8°. — Paris, Pélagaud, *sine anno*, in-12, pp. XI-288. — Paris, OEuvre des bons livres, 1864, in-12, p. XI-252.

IX. *Histoire de saint Vincent de Paul*, tirée des biographies les plus anciennes et les plus authentiques du saint. Paris, Société de Saint-Victor, 1850, 2 vol. in-8°, p. XXXII-348 et 324. — Nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, Putois-Cretté, 1861, 2 vol. in-18 jésus, p. XXXIV-336 et 340.

X. *Histoire de la guerre des paysans*. (XVIe siècle). Plancy, Société de Saint-Victor, 1852, 2 vol. in-8°, p. 318 et 367.

XI. *Les Anabaptistes*. Histoire du Luthéranisme, de l'Anabaptisme et du règne de Jean Bockelsohn, à Munster. Plancy, Société de Saint-Victor, 1853, in-8°[4], p. 475.

XII. *Les OEuvres de sainte Catherine de Gênes*, précédées de sa vie. Plancy, Société de Saint-Victor, 1854, in-8°, p. IX-511. — (Avec un simple changement de titre): Paris, Putois-Cretté, 1860.

XIII. *Histoire du schisme portugais dans les Indes*. Paris, Lecoffre, 1854, in-18 jésus, p. 363.

XIV. *Histoire de l'Établissement du Protestantisme à Strasbourg et en Alsace*, d'après des documents inédits. Paris, Vaton, 1856, in-8°, p. XVI-510.

[1] M. Quérard n'a pas connu la date de la 1re édition. — Il a paru un abrégé de cette histoire, in-32; nous ne l'avons pas rencontré.

[2] M. Quérard et *le Bibl. Alsac.* disent 1845; mais l'ouvrage porte réellement la date 1846; il en est de même pour l'ouvrage suivant.

[3] M. Quérard dit 1856; *le Bibl. Alsac.* 1850.

[4] *Le Bibl. Alsac.* indique à tort 2 volumes.

XV. *Histoire du développement du Protestantisme à Strasbourg et en Alsace* depuis l'abolition du culte catholique jusqu'à la paix de de Haguenau (1529-1604). Strasbourg, Leroux, 1859[1], 2 vol. in-8°, p. 396 et 388.

XVI. *Histoire des Religieuses dominicaines du couvent de Sainte-Marguerite et de Sainte-Agnès à Strasbourg*. Strasbourg, Leroux, 1860[2], in-12, p. 162. — Plus tard la couverture imprimée porta : Paris, Ve Poussielgue-Rusand, 1862.

XVII. *Culte et pèlerinages de la Très-Sainte-Vierge en Alsace*. Paris, Plon, 1862, in-8°, p. VIII-408.

XVIII. *L'empire mexicain*. Histoire des Toltèques, des Chichimèques, des Aztèques et de la conquête espagnole. Paris, Plon, 1863, in-8°, p. 431.

XIX. *Le Pérou et sainte Rose de Lima* (Sainte-Rose Sainte-Marie). Paris, Plon, 1863, in-8°, p. 478.

XX. *Fleurs dominicaines*, ou les mystiques d'Unterlinden à Colmar. Paris, Ve Poussielgue-Rusand, 1864, in-18 jésus, p. X-288.

Nous croyons inutile de reproduire ici le titre des travaux insérés dans la *Revue catholique de l'Alsace* ou dans *l'Univers;* nous les avons indiqués dans le courant de notre article, sauf le compte rendu d'un ouvrage du R. P. Strickland, S. J. : *The Jesuits in India;* il se trouve dans l'*Univers* du 9 septembre 1853. M. de Bussierre a probablement collaboré à d'autres publications catholiques ; mais il nous a été impossible de compléter sa bibliographie sous ce rapport.

[1] Cet ouvrage et les suivants ont paru après l'impression du t. XII de *la France littéraire*.

[2] Ce n'est pas en 1861 comme le dit *le Bibl. Alsac*.

MÉLANGES.

LE NOUVEAU PATRON DE LA JEUNESSE.

Les hommes qui prennent quelque souci de l'avenir, ne peuvent aujourd'hui arrêter leurs regards sur la jeunesse sans être saisis d'une douloureuse inquiétude; et l'Église, qui a le soin des âmes, éprouve pour cette chère portion de la grande famille toutes les anxiétés d'une mère. Comment voudriez-vous qu'il en fût autrement, à voir un pareil délire d'opinions, tant d'appels à l'indépendance et à la licence? Est-on bien rassuré, quand on sait l'atmosphère chargée de vapeurs malsaines? N. S. P. le Pape Pie IX, qui porte en son cœur toutes les sollicitudes de l'Église, a jeté naguère au monde entier le cri d'alarme sur les dangers qui menacent la génération nouvelle. L'immortelle Encyclique du 8 décembre révèle en deux ou trois endroits les graves préoccupations du Pontife; et l'on peut bien croire qu'un des plus puissants motifs de ce grand acte, c'est de prémunir les jeunes gens contre les séductions de l'erreur et les entraînements du vice.

« Le but principal des hommes de mensonge, ce qu'ils veulent « surtout par leurs maximes impies et leurs machinations, c'est de « soustraire complétement à la salutaire doctrine et à l'influence de « l'Église l'instruction et l'éducation de la jeunesse, afin de souiller « et de dépraver par les erreurs les plus pernicieuses et par toute « sorte de vices l'âme tendre et flexible des jeunes gens. »

Fidèle au devoir du ministère apostolique et à l'exemple de ses prédécesseurs, le Pontife a voulu élever la voix pour démasquer la perfidie, exciter la vigilance épiscopale, et avertir tous les enfants de l'Église catholique.

Mais le Saint-Siége ne dénonce jamais un mal sans indiquer le remède; à tous les dangers il oppose un préservatif.

Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis la promulgation de l'Encyclique. Le dimanche 26 février, le Saint-Père se rendait au Gesù; et là, devant une nombreuse députation de la jeunesse des écoles, il faisait lire un décret concernant la prochaine béatification du vénérable Jean Berchmans. Puis, prenant la parole, Sa Sainteté daignait commenter elle-même ses actes et en montrer l'enchaîne-

ment. Dieu m'a inspiré, disait-elle, d'apporter remède aux plaies qui ravagent la société moderne, d'ouvrir les trésors de la miséricorde céleste, et de mettre en évidence les vertus des héros chrétiens qui nous ont précédés. Chose remarquable ! Il paraît que Dieu nous force à élever une barrière contre le torrent de la corruption générale ; et il veut que cette barrière soit dressée par une légion de martyrs, de saints et de vierges. Venant alors au B. Berchmans, Sa Sainteté s'étendit sur l'éloge de ses vertus ; et, les opposant à l'esprit du siècle, elle condamna dans les termes les plus énergiques les démoralisateurs publics, les ministres de corruption, les hypocrites dont le cœur est plein d'orgueil et de mensonge.

Le 9 mai, le Saint-Père, poursuivant son dessein, signait les Lettres Apostoliques en forme de Bref par lesquelles il est prescrit de rendre au vénérable Jean Berchmans le culte et les honneurs dus aux Bienheureux. Et le 28 du même mois, ces Lettres étaient promulguées à Saint-Pierre avec la solennité accoutumée.

Il faut remarquer dans ce Bref comment Sa Sainteté déclare ses sentiments et marque le but qu'elle veut atteindre : « Afin de pro- « poser dans ces temps malheureux un parfait modèle à l'imitation « de la jeunesse que la perfidie de certains hommes entoure de tant « de piéges, et pour lui procurer en même temps un patron céleste, « dont la protection et le secours la conservent sans atteinte à l'abri « des séductions du mal, nous permettons par ces Lettres de donner « à l'avenir le nom de Bienheureux au vénérable serviteur de Dieu « Jean Berchmans, etc. » C'est bien le même langage que dans l'Encyclique du 8 décembre. La béatification de notre aimable et saint jeune homme se rattache aux plus graves intérêts de l'heure présente ; et nous avons une marque de plus de cette grâce d'opportunité qui est un des priviléges de la Chaire Apostolique.

Jean Berchmans est admirablement choisi pour remplir les intentions que s'est proposées le Vicaire de Jésus-Christ. « Les hommes « de mensonge, » qui mettent toute leur espérance dans la corruption des générations nouvelles, veulent enlever à l'Église l'instruction et l'éducation de la jeunesse ; ils représentent le clergé comme ennemi des lumières, de la civilisation et du progrès. L'Église a une réponse toute prête à leurs hypocrites déclamations ; elle présente à ses amis et à ses ennemis l'œuvre de ses mains ; elle offre à la vénération publique un jeune homme qu'elle-même a formé.

Jean Berchmans a passé les années de son enfance au sein d'une famille chrétienne ; et c'est le curé de sa paroisse qui lui a donné les premières leçons de la science. Plus tard un chanoine de Malines, se faisant son protecteur, lui fournit le moyen de continuer

ses études. Berchmans suit le cours d'humanités au collége des Jésuites, sollicite au sortir de la rhétorique son admission dans la Compagnie de Jésus, et, après deux années de noviciat, est envoyé à Rome pour étudier la philosophie. C'est de là que, mûr pour le ciel avant la maturité de l'âge, il va prendre sa place parmi les anges.

On le voit, ce nouveau Bienheureux doit tout au clergé; il est dans un sens spécial l'enfant de l'Église. Aujourd'hui sa divine mère appelle sur lui avec une sainte fierté les regards du monde entier. Voilà le fruit de l'éducation catholique; faites la comparaison avec ce que produit l'éducation sans Dieu.

« Un enfant qui a conservé jusqu'à vingt ans son innocence, est, à cet âge, le plus généreux, le meilleur, le plus aimant et le plus aimable des hommes. » C'est une belle parole échappée à l'auteur d'*Emile*. Mais les philosophes et la philosophie, qui veulent se passer de Jésus-Christ, ne réaliseront jamais ce rêve. L'Église seule peut faire et a fait ce chef-d'œuvre. On ne trouve que dans l'enseignement chrétien la force qui arrache l'enfance aux instincts grossiers, l'aide avec efficacité au perfectionnement moral, et l'élève jusqu'à l'héroïsme du devoir pleinement accompli. Ne cherchons donc pas tant de systèmes, et n'essayons pas tant de méthodes pour former des hommes. Vainement nous faisons dépense d'esprit dans une œuvre qui demande autre chose. Prenons l'Evangile, enseignons le catéchisme, mettons avant tout la pratique de la religion. Les jeunes gens ne s'appliqueront pas avec moins d'ardeur à leurs travaux classiques; et, puisqu'il faut en faire des bacheliers, ils ne prépareront pas plus mal leurs examens. Le saint jeune homme dont l'Eglise recommande l'exemple, subit son examen de philosophie au Collége Romain avec une si grande distinction, qu'il fut unanimement choisi par ses maîtres pour soutenir des thèses publiques. Jean Berchmans était au premier rang par ses succès dans la science, en même temps qu'il donnait les plus beaux exemples de vertu. L'étude et la piété se prêtaient dans son âme un mutuel appui.

Rien ne manque à ce cher Bienheureux pour être un parfait modèle à suivre. Ses contemporains n'ont remarqué dans sa vie aucun défaut; on n'y rencontre pas non plus de ces pieux excès contre lesquels il faut mettre en garde les jeunes imaginations. C'est l'idéal de la vie d'écolier, idéal vivant, aimable, et, si je puis le dire, accessible. Berchmans est un saint, non pas pour avoir fait de grandes choses, mais pour avoir été grand dans les petites choses; il a su accomplir les œuvres les plus communes d'une façon non commune; il a mêlé constamment aux détails d'une vie tout ordinaire une pensée supé-

rieure, celle de plaire à Dieu ; son existence entière n'est qu'une leçon pratique de vertu.

Les jeunes gens à qui vous parlez de piété, s'imaginent souvent je ne sais quoi de triste, de rebutant, de bizarre. « Les hommes de mensonge » aident quelquefois à l'illusion. On se rappelle comment Joad a décrit leur art perfide :

Ainsi de piége en piége et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une affreuse image......

Contre ces séductions, contre toutes les tromperies du dehors et du dedans, j'en appelle à la vie de Berchmans. Où donc est ici l'air sombre, où est la mélancolie? Notre jeune Bienheureux avoue qu'il ne connaît cette maladie que pour l'avoir entendu décrire dans un sermon ; et ses historiens nous ont appris qu'on l'avait agréablement surnommé « *le frère Hilaire*. »

Joubert, l'auteur des *Pensées*, a remarqué qu'il y a de la joie dans les livres de piété écrits par les Jésuites. « Les Jésuites, dit-il, semblent aimer Dieu par pure inclination, par admiration, par reconnaissance, par tendresse, enfin par plaisir. » (3e édit., t. II, p. 34.) Ne vous en étonnez pas ; nous avons appris cela de nos Saints. On ne saurait dire combien on gagne à faire connaissance avec les Saints, à pénétrer dans l'intime de leur vie. Ils vous font aimer Dieu comme naturellement ; et vous apprenez avec eux la vraie piété sans grand effort de méditation et de réflexion. De plus, dans ce commerce familier, votre cœur s'attache au héros, l'amour se change en prière, les invocations s'élèvent d'elles-mêmes vers le ciel ; votre modèle est devenu votre protecteur, votre ami, un autre ange gardien.

Je touche ici au second but que le Saint-Père s'est proposé dans la béatification de Berchmans, et qui est, nous l'avons vu, de donner à la jeunesse « un patron céleste, dont la protection et le secours la conservent sans atteinte à l'abri des séductions du mal. » Grand Dieu ! quels périls semés aujourd'hui sous les pas de cette chère jeunesse ! Comment la garantir des envahissements impurs et des assauts multipliés du sophisme ? Comment réprimer dans son cœur cet amour effréné du plaisir et cette fièvre de folle indépendance ? Nous avons quelquefois à nous défendre du découragement, nous à qui Dieu donne la mission d'instruire, de guider, de purifier. Nos adversaires parlent avec ironie de notre impuissance ; ils rient de voir nos efforts vaincus par la violence du torrent.

Il y a un an, un journal qui fait métier de dénoncer les ordres re-

ligieux, appelait sur nous les haines de l'opinion et les rigueurs du pouvoir. L'organe attitré de l'esprit moderne prit en pitié cette brutale agression. « Il n'est pas prouvé, disait finement la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 août 1864, que l'éducation des établissements ecclésiastiques forme des esprits rebelles aux tendances de leur siècle : on a depuis bien longtemps signalé comme l'indice d'un effet tout contraire l'exemple des philosophes du XVIII[e] siècle et de nos grands révolutionnaires, *tous* (!) sortis des colléges des Jésuites ou des maisons de l'Oratoire. De notre temps même, les plus énergiques adversaires de l'orthodoxie sont venus des séminaires, et non des lycées. Au surplus, cette discussion a, suivant nous, le défaut de donner trop d'importance aux résultats religieux, moraux et politiques de l'enseignement secondaire. »

Il faut l'avouer, hélas! vous n'avez pas tout à fait tort. Plus d'une amère déception est venue déconcerter notre zèle. Cependant, malgré vos ricanements et malgré nos tristesses, nous poursuivons notre œuvre, espérant en Dieu et comptant sur les célestes auxiliaires que le Vicaire de Jésus-Christ engage dans nos intérêts. La Compagnie de Jésus rend grâces à son divin Chef et remercie Pie IX d'avoir joint à saint Stanislas de Kostka et à saint Louis de Gonzague le B. Jean Berchmans. Dans le cours de l'année scolaire qui va bientôt s'ouvrir, nous célébrerons les fêtes de la béatification du nouveau patron de la jeunesse. Nous raconterons sa vie, nous dirons ses vertus, nous exhorterons nos élèves à les imiter, et nous ferons mentir les prévisions des ennemis de l'Église. Ce sont là nos espérances ; nous n'avons pas d'autres ressources ni d'autres secrets.

Le programme nous a été tracé par S. E. le Cardinal-Archevêque de Malines. Ce vénérable prélat a voulu, malgré son grand âge, se rendre à Rome, pour la béatification du noble enfant de la Belgique. Dieu l'a récompensé. « Quand je repasse, disait depuis l'éminent et pieux pontife, les émotions que j'ai éprouvées à Saint-Pierre durant les deux heures pendant lesquelles s'est prolongée la cérémonie de la béatification, je n'hésite pas à dire que ce dimanche 28 mai est le plus beau jour de ma vie. » Dans une réunion solennelle des dignitaires ecclésiastiques du diocèse de Malines, qui a eu lieu le 27 juin dernier, le Cardinal-Archevêque exprimait les sentiments dont son cœur était animé, et engageait son clergé à continuer la manifestation religieuse commencée à Rome en l'honneur du B. Berchmans. Nous avons reçu de l'archevêché de Malines ce précieux document, et nous allons reproduire une partie des *Actes et Décrets* de Son Éminence. Tous nos lecteurs en seront certainement édifiés ; et quelques-uns peut-être y puiseront d'utiles inspirations.

« La fête solennelle de la béatification du B. Jean Berchmans est « fixée, pour toutes les églises du diocèse, au 13 août, jour de sa « mort. Ce jour-là, outre les offices ordinaires,il y aura partout un « panégyrique du Bienheureux; et on chantera le *Te Deum* au « salut.

« En vertu d'une faveur spéciale accordée par le Saint-Père, on « fera, le dimanche 23 juillet, la translation solennelle des reliques « du Bienheureux, du palais archiépiscopal à l'église métropolitaine ; « et, dans cette même église, il y aura, les jours suivants, des « messes solennelles, des sermons et d'autres offices divins, afin « d'implorer la protection du B. Jean et d'obtenir la grâce d'imiter « ses vertus, surtout pour la jeunesse à laquelle il a été assigné par le « Souverain Pontife comme modèle et patron spécial. A Diest, où « le Bienheureux a reçu le jour et passé treize années de sa vie, « une semblable solennité aura lieu le 13 août et les jours suivants.

« Nous exhortons vivement tous les membres du clergé à exci- « ter de toutes leurs forces les fidèles, et surtout la jeunesse, au culte « et à l'imitation du B. Jean ; et pour cela, à propager avec zèle la « vénération de ses reliques, la distribution de médailles et d'ima- « ges, la lecture de sa vie, etc. A cet effet Son Éminence recom- « mande de donner des Vies du Bienheureux en prix dans les « écoles, dans les colléges et dans les séminaires; puis elle distri- « bue aux membres présents à la réunion, pour leurs églises res- « pectives, une petite parcelle des ossements sacrés du Bienheureux « qu'elle a rapportés de Rome. » (Par respect pour ce précieux trésor, racontent les *Précis historiques*, Son Éminence l'a constamment porté sur elle depuis Rome jusqu'à Malines, sans vouloir le confier à d'autres mains[1].)

[1] Pour répondre, en ce qui nous concerne, aux désirs de Mgr le Cardinal, nous indiquons ici les livres et les images dont nous avons connaissance.

Heroicæ virtutes beati Joannis Berchmans, juventuti et clero ad imitationem propositæ. Malines, Van Velsen, 1865. C'est un extrait du procès de béatification, édité et enrichi d'une préface par S. E. le cardinal-archevêque. Une traduction française va mettre cet excellent opuscule aux mains d'un plus grand nombre de lecteurs.

Maximes et résolutions du B. Jean Berchmans, traduites du latin par un prêtre de Malines. Bruxelles, Comptoir universel, rue Saint-Jean, 26. Prix : 0,25.

Vita venerabilis servi Dei Joannis Berchmans e Societate Jesu, italice scripta a P. Virgilio Cepario, latine reddita a P. Hermanno Hugone. Réédité en 1853, par le P. Carpentier, bollandiste. In-8°, avec le portrait du Bienheureux. Louvain, Verbiest, Vieux-Marché, 16. Ce bel ouvrage a été *mis en français* par le P. Jean Cachet. S. J. 1630. Nouv. éd. 1823.

La Vie de Jean Berchmans de la Compagnie de Jésus (par le P. Nicolas Frizon).

« Enfin on doit avoir surtout le plus grand soin de former la jeu-
« nesse à l'imitation du Bienheureux, et, sous sa protection, à la
« pratique de la vie chrétienne... Des congrégations et des associa-
« tions de jeunes gens devront être érigées sous l'invocation du
« B. Jean Berchmans; et celles qui existent déjà sous l'invoca-
« tion de saint Louis de Gonzague, pourront prendre le Bienheu-
« reux pour patron secondaire. »

N'est-il pas touchant d'entendre un vénérable prince de l'Église exposer ainsi dans le détail tous les moyens propres à répandre la dévotion envers notre jeune Bienheureux? Une partie de ces pieuses ordonnances, nous le savons, ont déjà reçu un brillant accomplissement. Le peuple a entendu la voix de son pontife. Le B. Berchmans a conquis, à Malines comme à Rome, les hommages populaires. Un heureux témoin nous a raconté la fête du 13 août dans la Ville Éternelle; et les journaux de Belgique nous ont apporté d'émouvants récits des fêtes célébrées à Malines le 23 juillet, et à Diest le 13 août[1]. C'est une pieuse émulation entre les trois villes auxquelles appar-

Nancy, 1706. In-8°. Réédité en 1804 à Amiens sous ce titre : *Le parfait modèle ou la Vie de Jean Berchmans*. In-8°. Cette Vie a eu un nombre considérable d'éditions. Celle de Liége, 1842, in-12, se trouve chez Magnin, Paris, rue Honoré-Chevalier, 3. Biblioth. de la jeunesse chrétienne, gravures et titres gravés. Prix : 0,60.

Un enfant de Marie, ou le vénérable Jean Berchmans de la Compagnie de Jésus, par un Père de la même Compagnie. (P. Cros.) Paris, Régis-Ruffet, 1863. In-12. Cet ouvrage pourrait aisément devenir, dans une deuxième édition, un petit chef-d'œuvre.

Le bienheureux Jean Berchmans d'après ses principaux biographes. In-8° de 125 pages. Paris, Laroche, rue Bonaparte, 66. Biblioth. variée. Prix : 0,80.

Le bienheureux Jean Berchmans, sa vie, ses vertus et ses miracles, avec le bref de sa béatification. Par le P. Deynoodt, S. J. 1865. Paris, E. Repos, rue Bonaparte, 70. « Ce livre est composé avec âme. Le récit est simple et bien conduit d'un bout à l'autre. En quelques endroits on pourrait désirer une plus sévère correction de style. » (*Bibliogr. cathol.* août.) L'auteur fera disparaître ces quelques taches dans une nouvelle édition.

Une Vie plus étendue sera très-prochainement publiée par un de nos Pères de la Province de Belgique. Nous la ferons connaître à nos lecteurs, avec la nouvelle Vie italienne du P. Boero, que nous n'avons pas encore reçue.

M. Méniolle (rue de Sèvres, 7, Paris) prépare, d'après d'excellents dessins, une gravure qui sera un véritable portrait du Bienheureux. — Une belle photographie a été faite à Rome : *Vera effigies B. Joannis Berchmans Schol. S. J.* (Photographie américaine. Palais Lovatti, place du Peuple.) — On trouve une image plus simple chez Camus, rue Cassette, 20, Paris.

[1] Les *Précis historiques* se sont enrichis de ces relations. La livraison du 1er septembre rapporte, en outre, trois miracles récents attribués à l'intercession du Bienheureux.

tient plus spécialement le Bienheureux : *Diesta genuit, Mechlinia docuit, Roma beatificavit*. Le patriotisme et la foi se sont, à cette occasion, donné la main en Belgique; la solennité religieuse a pris un caractère national. Mgr Sterckx recueille les fruits de son zèle; les catholiques sont consolés et fortifiés. « Puisse la jeunesse belge « s'efforcer d'imiter la vie angélique du vertueux Berchmans, qui « pendant les 18 années qu'il passa dans le monde, fut un mo- « dèle accompli de toutes les vertus, et qui, dans l'état religieux, « atteignit le plus haut degré de perfection! » Nous nous associons de tout cœur à ce vœu de l'éminent primat de la Belgique. Et, à notre tour, nous adressant à la jeunesse française, à ceux surtout que Dieu a placés plus près de notre cœur, nous les conjurons au nom de la sainte Église, au nom de Pie IX, de mettre la pureté de leur cœur et la virginité de leur foi sous la protection suave et forte du Bienheureux Jean Berchmans.

Les historiens de notre aimable saint nous ont conservé un trait gracieux qui nous fait connaître la tendresse de son cœur innocent et l'infaillible moyen d'attirer sur nous ses faveurs. Il y avait au Collége Romain, en même temps que Jean Berchmans, un jeune Hongrois, nommé Nicolas Ratkai. Ces deux pieux jeunes gens avaient contracté l'un pour l'autre une douce amitié qui rappelait saint Basile et saint Grégoire de Nazianze. La veille de sa mort, Berchmans pria le supérieur de faire venir son ami après tous les autres, afin de pouvoir l'entretenir plus à loisir. Il était déjà nuit, quand Nicolas entra dans l'infirmerie. En l'apercevant, Berchmans témoigna une joie très-vive; et, quand il l'eut tendrement embrassé : « Mon Frère, lui dit-il, je vous fais mes adieux; c'est la dernière fois que je vous parle en cette vie. Je meurs; mais mon amitié pour vous ne mourra point; comme je vous ai aimé sur la terre, je vous aimerai dans le ciel. » Le pauvre jeune homme se mit à sangloter, et se jetant au pied du lit de Berchmans : « J'avais besoin de vous, lui dit-il, et vous m'abandonnez. Du moins, je vous en prie, obtenez-moi de la Bienheureuse Vierge les grâces que vous savez m'être nécessaires pour me sauver et acquérir la perfection; en particulier, demandez-lui que je sois un véritable enfant de la Compagnie de Jésus. — Volontiers, mon Frère, je demanderai cela pour vous; et de plus encore, l'esprit de prière et de mortification. — Dites-moi, continua Nicolas, est-ce demain que vous pensez mourir? — Oui, mon Frère, demain matin, je crois. — Je voudrais bien être ici; le pourrai-je? — Oui, tâchez de vous y trouver. » Il était tard; Nicolas dut se retirer; mais avant de partir : « Puisque vous m'abandonnez, dit-il à Berchmans, je vous demande une dernière faveur; donnez-moi

votre bénédiction. » Berchmans se récrie : « Mais les prêtres seuls ont le droit de bénir! — Eh quoi! Frère Jean, nous avons été si étroitement unis, et vous ne m'accorderez point ce que je vous demande! — Demandez-moi toute autre chose; je n'ai pas le droit de bénir.—Frère Jean, c'est notre dernier entretien ; souffrirez-vous que je m'en aille avec la tristesse de n'avoir pas obtenu ce que je vous demande au nom de notre amitié? » Berchmans était vaincu : il leva la main, et, à deux reprises, traça en souriant un signe de croix sur la tête de Nicolas. Le jeune Frère embrassa pour la dernière fois son saint ami, et se retira plein d'une céleste consolation. (Cf. P. Cepari et P. Cros.)

Nous ferons comme Nicolas Ratkai : nous forcerons le Bienheureux Berchmans à nous bénir; sa résistance, cette fois, ne saurait être longue.

E. Marquigny.

BULLETIN DES ŒUVRES CATHOLIQUES.

DES RETRAITES ECCLÉSIASTIQUES.

Une des premières recommandations adressées au Clergé du monde catholique par notre vénéré et bien-aimé Père, avait pour objet les *Retraites ecclésiastiques*. Voici ce que Pie IX en écrivait aux évêques dans son Encyclique du 9 novembre 1846: « Dans la « conviction où vous êtes que rien n'est plus propre à entre- « tenir, à conserver la dignité, la sainteté de l'ordre ecclésias- « tique, que la pieuse institution des exercices spirituels, favorisez « de toutes vos forces cette œuvre salutaire, ne cessez d'exhorter « tous ceux qui ont été appelés à l'héritage du Seigneur, à se retirer « souvent dans quelque lieu propre à ces exercices; que libres des « affaires extérieures et entièrement appliqués à la méditation des « vérités éternelles et divines, ils puissent se purifier des souillures « contractées au milieu de la poussière du monde, se retremper dans « l'esprit ecclésiastique, se dépouiller du vieil homme et de ses œu- « vres, pour se revêtir de l'homme nouveau, qui a été créé dans la « sainteté et la justice. »

Dans sa lettre aux évêques d'Autriche, du 17 mars 1856, Pie IX insiste plus fortement encore sur les mêmes recommandations.

Le concile de Bordeaux, après avoir cité ces graves paroles, ajoutait : « Obéissant à cette exhortation paternelle, les évêques de la « province pourvoiront par des avertissements, et au besoin par des « ordres formels, à ce que nul de leurs prêtres ne néglige, plusieurs « années de suite, de se rendre à la retraite, et n'assiste à ces pieux « exercices par manière d'acquit[1]. »

Au reste, les retraites ecclésiastiques sont d'un usage général en France et en Belgique. Les prêtres n'ont pas besoin d'y être poussés par un commandement exprès; une simple invitation, moins encore, la seule annonce de l'époque fixée pour les exercices suffit. C'est ordinairement dans la conférence ecclésiastique qui précède la retraite que le président donne lecture de la circulaire épiscopale par laquelle le premier pasteur du diocèse invite les membres de son

[1] Tit. IV, c. XIV.

clergé à prendre part à ces pieux exercices. Les séminaires diocésains ou quelque maison religieuse sont le plus souvent le lieu désigné pour la retraite. A cause de la pauvreté de la plupart de ces établissements et du grand nombre de retraitants qui s'y réunissent à la fois, il est impossible de fournir à chacun les mêmes commodités et le modeste confortable qu'ils pourraient trouver dans leur propre demeure. Il faut, à Cambrai, vingt ans de sacerdoce pour avoir droit à une chambre ou à une cellule entière. Mais, lors même qu'il serait nécessaire de se réunir à deux ou trois dans de grandes salles, il vaudrait mieux encore prendre logement dans l'établissement où se donne la retraite, qu'être hébergé en ville chez des parents ou des amis. Car d'abord, le Dieu de Bethléem et de Nazareth se plaît à répandre sur les pauvres et les humbles ses plus abondantes bénédictions. Puis on évite ainsi la perte de temps, le dérangement continuel et la dissipation inévitable dans des allées et venues trop multipliées. *Ab œdibus pristinis migret in domum cellamve aliquam secretiorem*, dit saint Ignace, *unde ipsi liberum securumque sit egredi ad matutinum, sacrum missæ, vel ad vesperarum officium, cum libuerit, audiendum, absque familiaris cujusquam interpellatione* (*Lib. Exerc.*, Annot. 20.). Les prêtres qui se rendent à la retraite auront donc soin de se munir de tous les objets personnels de première nécessité, et parmi leurs livres ils n'oublieront pas, outre le bréviaire, le Nouveau Testament, l'Imitation de J.-C. et le Manuel du prêtre en retraite[1].

Dans certains diocèses, la retraite commence un mardi ou un mercredi soir pour se terminer le mercredi ou le jeudi suivant dans la matinée. La durée est ainsi de six jours pleins et de deux demi-jours, ce qui équivaut à la semaine entière. Dans d'autres contrées, où les prêtres sont plus rares, où la difficulté d'être remplacé pour la messe du dimanche est plus grande, la Retraite commence, ou le dimanche soir après souper, comme à Cambrai, ou le lundi matin, pour se terminer le samedi matin, ou même le vendredi soir. Cette seconde méthode réduit la durée de la retraite à quatre jours pleins plus deux demi-jours.

Dans une lettre circulaire qu'il vient d'adresser à son clergé (24 avril 1865), Mgr l'Évêque de Luçon examine avec soin quelles doivent être la nature, la disposition et par suite la durée des exercices de la Retraite. D'après le plan de saint Ignace, dit le pieux pré-

[1] *Manuel du Prêtre en Retraite*, contenant 1° un Directoire pour la Retraite ecclésiastique; 2° un choix de méditations et de considérations pour une Retraite particulière ; 3° une série d'exercices pour la Retraite de chaque mois, par le P. Benoît Valuy. Lyon, chez Pélagaud.

lat, ces exercices se divisent en quatre parties ou semaines, que l'auteur distingue moins par le nombre de jours qu'on y consacre que par les matières qu'on médite. La première semaine correspond à la voie purgative, parce que nous y travaillons à purifier notre âme par la connaissance de nous-mêmes et par la détestation du péché. La seconde et la troisième semaine se rapportent à la voie *illuminative*. Nous y étudions les vertus que Jésus-Christ a pratiquées dans sa vie privée et dans sa vie publique; et de ces considérations jaillissent de vives lumières qui nous excitent à l'imitation de ces mêmes vertus dont le divin Sauveur nous a donné l'exemple. Enfin la quatrième semaine nous fait entrer dans les exercices de la voie *unitive*.

« Ce simple coup d'œil sur le système des *exercices spirituels*, tels qu'ils ont été approuvés et recommandés par le Saint-Siége, suffit pour faire ressortir l'impossibilité absolue de les parcourir utilement dans l'espace de quatre jours. D'après Bellecius, dont le sentiment a été généralement adopté dans la pratique, ces exercices doivent être suivis pendant au moins huit jours. Dans l'ouvrage qu'il a composé sur ce sujet, les trois premiers jours de la Retraite sont employés aux exercices de la voie *purgative*, les quatre jours suivants aux exercices de la voie *illuminative* et le huitième aux exercices de la voie *unitive*, c'est-à-dire à la contemplation de la gloire de Jésus-Christ et des prodiges de son amour pour les hommes. C'est aux exercices de la Retraite ainsi entendus que les papes Alexandre VII et Benoît XIV ont attaché l'inestimable faveur de l'indulgence plénière[1]. Il est constant d'ailleurs que toutes les communautés religieuses, même celles dont la vie est la plus recueillie et la plus austère, font chaque année une retraite qu'elles prolongent souvent au delà de huit jours, et qu'à leurs yeux abréger la durée de ces saints exercices, ce serait encourir le danger de tomber dans le relâchement.....

« Nous attachons donc le plus grand prix à ce que tous les membres de notre vénérable et pieux clergé fassent chaque année une retraite de huit jours, tantôt au grand séminaire, tantôt dans une solitude de leur choix. »

Et la circulaire ajoute en note : « Nous tâcherons ordinairement d'en fixer l'ouverture au mercredi pour la clore le jeudi de la semaine suivante. »

[1] Benoît XIV (Bref *Quemadmodum*, 15 juillet 1749) accorde une indulgence plénière, applicable aux défunts, aux fidèles qui font une retraite de cinq jours sous la direction d'un Père de la Compagnie. (*Note du Rédacteur.*)

Puisse ce *retour à l'antique usage des retraites de huit jours, pratiqué avec succès depuis le rétablissement du siège de Luçon, jusqu'à ces derniers temps*, déterminer un mouvement pareil dans les diocèses où les prêtres sont assez nombreux pour se faire remplacer le Dimanche! Du reste, dit Mgr de Luçon, *tout curé qui n'aura pas de remplaçant pour les offices du dimanche, peut indiquer à son peuple l'église voisine la plus rapprochée, où les offices seront célébrés.* Dans les diocèses où les prêtres sont trop rares, les églises trop éloignées les unes des autres pour qu'on puisse suivre l'exemple de la religieuse Vendée, la Retraite commence, ou le dimanche soir après souper, comme à Cambrai, ou le lendemain matin, pour se terminer le samedi de bonne heure. Dans un vaste diocèse du nord, les prêtres, accoutumés à n'avoir de retraite que tous les deux ans, d'un mardi à l'autre, prièrent l'archevêque de placer toute la Retraite dans une même semaine, afin de n'avoir pas à s'absenter le dimanche. « Volontiers, dit le sage et vigilant prélat, mais à condition que la Retraite aura lieu chaque année, et que tous vous promettrez de vous y rendre ; et afin que cela vous soit possible, j'en ferai prêcher deux tous les ans. » Depuis lors ces deux retraites réunissent chaque année un millier de prêtres, sans compter les ecclésiastiques employés dans l'enseignement, qui, tous les ans, ont leur retraite à part.

C'est à NN. SS. les Évêques qu'il appartient de choisir ce qu'il y a de mieux pour chaque diocèse; les prêtres s'empresseront de répondre à leur appel, en faisant le sacrifice de leur commodité personnelle.

Le choix du prédicateur de la retraite est, on le conçoit sans peine, de la plus haute importance. En Belgique, c'est toujours un religieux, expert à commenter en latin les exercices de saint Ignace. En France, c'est tantôt un évêque, tantôt un religieux, tantôt un prêtre séculier d'un âge mûr, et toujours étranger au diocèse. Ce qu'on attend surtout de lui, c'est moins la parole académique, le savoir transcendant, l'éloquence correcte et brillante, que la science des exercices spirituels avec un respect bienveillant et plein de cordiale sympathie pour ses vénérables auditeurs.

Le *Directoire des exercices spirituels*[1] demande de lui, pour préparation éloignée à son ministère : *ut sit bene versatus in rebus spiritualibus et nominatim in his exercitiis;* et pour préparation prochaine : *ut singula exercitia antequam ea tradat, aliquantulum ipse meditetur, si fieri poterit, ut melius imprimat alteri.* Il exige de sa

[1] Cap. V.

parole, qu'elle soit *prudente, discrète, sobre, modérée, circonspecte...*; de sa direction, qu'elle soit *suave plutôt qu'austère, propre à consoler, à donner du cœur, à redresser par de salutaires conseils ceux qui ont des peines et des ennuis*; de sa manière de parler et d'agir, qu'elle soit *agréable aux retraitants et attirant leur confiance*. Enfin celui qui parle, au nom de Dieu, au clergé de tout un diocèse, devrait réunir en lui *l'autorité du Maître basée sur la maturité et la gravité de toute la conduite, et l'humilité religieuse qui ne laisse apercevoir, ni dans les paroles ni dans les actes, le moindre vestige de vanité*. Il doit prendre *pour modèle Celui qui, étant la modestie dans sa forme la plus parfaite, enseignait cependant comme investi d'autorité, et remplir son office de Docteur, de Moniteur, de Directeur avec une liberté pleine et entière*.

Deux ou trois discours ou conférences prononcés chaque jour sur des matières ecclésiastiques peuvent avoir du mérite, de l'intérêt, sans former cette suite, cet enchaînement, cette gradation qui donnent aux *exercices* leur plus grande force. L'essentiel est que le retraitant *s'exerce* lui-même : *Discurrat et ratiocinetur per se ipsum*, dit saint Ignace. Il trouvera plus de goût, plus de fruit dans ce qu'il aura découvert par son propre travail ou par l'action soudaine de la grâce que dans les réflexions et les raisonnements d'un autre. (*Annot. 2. in libello.*) Le Directeur de la retraite atteindra son but s'il obtient le silence, la prière, le recueillement, la méditation, l'examen de conscience, la réforme; et pour arriver là, il procédera plutôt par des avis et des sujets d'oraison gradués et développés avec entrain et avec force que par des *discours* proprement dits.

L'Evêque encourage ses prêtres par sa présence. Il préside les exercices, bénit les repas, donne chaque soir la bénédiction du Saint-Sacrement. Il est assisté à l'autel par les plus hauts dignitaires du clergé, qu'il invite à s'asseoir à sa table à tour de rôle. On va recevoir ses avis, lui rendre compte de ses difficultés et de ses succès. Pendant la retraite il n'est question ni de changement de poste, ni de promotion, ni de mesure quelconque administrative. Les esprits en seraient émus; ils doivent être tout entiers au travail intérieur qu'opère la grâce.

Rien n'est grave, édifiant, austère comme la physionomie d'une Retraite ecclésiastique. Ces lectures et ces exhortations qui rappellent aux hommes les plus sérieux les devoirs les plus importants de la religion ; ces réunions si nombreuses et si fréquentes autour du Saint des Saints qui parle au fond des cœurs; ce silence profond, universel, interrompu seulement par la psalmodie, par le chant du

Miserere avant la bénédiction du soir ; ce concours de prêtres agenouillés autour des stations du Chemin de la Croix, ou aux pieds de leur confesseur ; cet empressement que mettent les plus haut placés dans la hiérarchie à se faire les serviteurs de tous, à servir à table, à lire au réfectoire ; et surtout cette communion générale reçue en surplis et en étole des mains de l'Évêque, et cette rénovation des promesses cléricales faite aux pieds du Pontife, à qui le prêtre promet de nouveau *respect* et *obéissance*, en présence de tout le peuple assemblé ; tout cela est éminemment propre à renouveler et à maintenir à sa hauteur cet esprit de piété, de sainteté, d'abnégation, de soumission, de charité, qui est l'âme du sacerdoce catholique.

A. Nampon.

BIBLIOGRAPHIE

Défense des droits de Dieu, de l'Église catholique et de ses membres... par Mgr de **Montpellier**, évêque de Liége. — Liége. Dessain, 1865.

Ce livre a un côté politique par lequel il échappe à la nature des questions que nous devons traiter dans ce recueil; il présente également un point de vue relatif à la situation particulière où se trouve la Belgique en présence du nouveau projet de loi sur le temporel des cultes, et nous n'avons point non plus à entrer dans cette discussion; mais, en dehors de cette double actualité, l'éminent prélat aborde des questions d'un intérêt tellement universel et tellement sérieux, qu'il est de notre devoir de les signaler à l'attention de tous les catholiques. Il s'agit en effet du droit de propriété de l'Église, droit essentiel à sa vie et à sa conservation, droit auquel on ne peut toucher sans porter atteinte à ce qu'il y a de plus sacré, non-seulement dans la société religieuse mais même dans la société civile.

Si l'on se place au point de vue purement historique, le droit de l'Église ne paraît pas pouvoir soulever le moindre doute. Même sous les empereurs païens, elle l'a exercé sans conteste, du moment qu'elle a pu seulement être tolérée; après chaque persécution, le premier acte des césars eux-mêmes, devenus plus cléments, était de faire rendre aux fidèles les biens dont ils avaient été dépouillés; l'édit d'Adrien, par exemple, les rescrits d'Antonin-le-Pieux et de Marc-Aurèle reconnaissent, dans une certaine mesure, les corporations chrétiennes; Gallien fait restituer aux évêques les églises et les cimetières, Galère Maximien lui-même accorde aux fidèles la liberté de se réunir dans les maisons où ils avaient coutume de prier. Aux yeux de ces princes adorateurs des dieux, la religion pouvait paraître une ennemie qu'il fallait noyer dans le sang; mais, du moment qu'elle cessait d'être considérée comme telle, son droit à la propriété des choses temporelles ne pouvait être remis en question, tant il paraissait fondé sur la nature.

Les empereurs convertis à la foi n'eurent donc pas à créer ce droit; ils ne firent que le consacrer et l'environner de nombreux privilèges. L'Église n'a jamais pensé à le leur demander comme une faculté nouvelle dont elle aurait été dépourvue; c'est d'elle-même et de sa propre constitution qu'elle prétend le tenir. Ainsi l'a-t-elle

affirmé dès l'origine, ainsi en a-t-elle joui constamment, à travers les phases diverses et les régimes successifs qu'elle a traversés. Lorsqu'on a essayé de le lui enlever ou d'en entraver l'exercice, elle a résisté avec courage, elle a protesté avec énergie: depuis saint Laurent jusqu'à Thomas Becket, cette grande cause a eu ses héros et même ses martyrs.

Voilà les enseignements de l'histoire ; ils sont d'accord avec la raison tout aussi bien qu'avec la foi.

En effet veut-on se placer au point de vue de la vérité chrétienne? l'Église est une société de droit divin existant dans le monde indépendamment des États temporels, qui recevront d'elle la lumière et de nombreux secours, mais qui n'ont pas le droit de s'opposer à son action, ni d'entraver sa marche; société spirituelle sans doute, dans le but qu'elle se propose et dans les moyens qu'elle emploie, mais société humaine en même temps, et dès lors soumise aux conditions de l'homme qui est à la fois esprit et matière : elle a besoin de temples pour réunir ses enfants, de fonds pour soutenir ses ministres, d'autels, de vases sacrés, en un mot, d'objets nombreux pour les besoins du culte et pour ceux de ses membres; tout cela entre dans sa mission et par conséquent dans les droits que lui a conférés son Auteur. Comme les fidèles ont l'obligation d'y pourvoir, elle-même a le pouvoir d'accepter et de faire sien ce qui lui est offert dans ce but. De là ces biens qui, pour parler avec la tradition tout entière, ne sont autre chose que « les vœux même des fidèles, l'expiation de leurs péchés, les saintes offrandes de leur piété envers Dieu, le témoignage et le fruit de leur charité envers les pauvres, le patrimoine de tous les indigents : autant est sacrée la source d'où ils émanent, autant inviolable leur destination [1]. » On ne peut nier cette propriété, sans renoncer par le fait même aux principes fondamentaux du catholicisme.

Mais, quand même on ferait abstraction de ces principes, toujours est-il que l'Église demeure encore, au moins de fait, la grande société religieuse, telle qu'elle existe chez les peuples modernes. Or la société religieuse a ses droits à part. Elle est profondément distincte de la société civile, quoique composée en partie des mêmes membres; d'un côté Dieu, de l'autre César; d'une part la fin temporelle, de l'autre la fin spirituelle ; deux ordres de choses, deux grands intérêts, deux besoins essentiels de l'humanité, qui la sollicitent à s'unir et constituent des institutions distinctes. Voilà une vérité qu'il n'est plus permis de remettre en question, puisque, d'après nos adver-

[1] Cf. Mgr Darboy, *Saint Thomas Becket*. Introduction, p. 62, 2e édit.

saires eux-mêmes, c'est une des grandes conquêtes des derniers siècles.

La société religieuse existe donc, non point par concession des princes ou par tolérance, mais par la force même des choses et en vertu d'une nécessité première. Et, parce qu'elle ne peut exister sans posséder, il s'ensuit que son droit de propriété pris en lui-même est non-seulement légitime, mais indispensable ; on pourra le régler peut-être et le contenir, mais, quant à le détruire ou à l'absorber dans un autre, c'est une entreprise non moins impossible qu'elle serait injuste et sacrilége.

Tels sont les principes qu'on trouvera développés dans le bel ouvrage de Mgr de Liége et qui en forment pour ainsi dire la substance. Ils suffisent amplement pour établir la thèse qu'il s'est proposé de démontrer, comme pour défendre la sainte cause qu'il a prise sous son patronage. En le lisant on comprendra que l'Église est une personne morale, tout aussi bien et mieux que ces associations créées dans un but industriel ou scientifique ; que cette personnification n'est point due au bénéfice de la loi, qui n'a pu que sanctionner ce qui existait avant elle ; que par conséquent nulle loi humaine ne la peut détruire, puisqu'il s'agit d'une chose constituée en dehors et au-dessus de sa portée. Ce sont là de hautes et graves vérités, qu'il faut savoir gré à l'épiscopat de remettre en lumière.

Je n'analyse pas un ouvrage où la science est déjà suffisamment condensée. Mais, avant de le quitter, je voudrais répondre à une question qu'il soulève tout naturellement.

Quel est, demandera-t-on peut-être, le véritable propriétaire des biens ecclésiastiques? Appartiennent-ils tous à toute l'Église? Ou bien est-ce l'évêque du lieu et ses clercs, est-ce le Souverain Pontife ou le concile universel qui en doivent être regardés comme les maîtres?

Rappelons la doctrine des anciens théologiens. Sans contredit, les administrateurs légitimes et ordinaires de ces biens sont les évêques, soit qu'ils les gèrent par les mains de leurs clercs, soit qu'ils appellent à ce soin des laïques, qui agissent alors non pas comme *citoyens*, mais bien comme membres et comme enfants de l'Église ; au-dessus des évêques, le Souverain Pontife résume leurs droits et exerce même, dans des cas d'urgence, certains actes qui sembleraient accuser une pleine propriété : telle fut la ratification faite par Pie VII des ventes opérées avant le concordat de 1801. Mais ce droit est exceptionnel et se justifie par l'intérêt universel de l'Église, qui doit être ici la loi suprême. Les théologiens font donc remarquer que ni les bénéficiers, ni les évêques, ni le pape lui-même ne peuvent être considérés comme véritablement propriétaires.

Ce propriétaire qui est-il? Est-ce Jésus-Christ lui-même comme le dit Navarre[1]? Suarez, qui rapporte son opinion, ne la trouve pas dénuée de fondements, puisqu'en effet les choses sacrées sont offertes à Dieu et ne cessent que par cette oblation d'être choses profanes. Mais, au-dessous de ce domaine divin, il faut bien qu'il y en ait un autre remis aux mains des hommes. Suivant le sentiment général, la propriété des biens ecclésiastiques appartient à la communauté même à laquelle ils ont été destinés[2]. C'est bien à elle, en effet, qu'ils ont été abandonnés, en vue de Dieu, par les donateurs. C'est à tel diocèse, à telle église, à telle maison, et non à une autre que cette somme ou ce champ a été légué en propre. Les en distraire sera une injustice, à moins qu'il n'intervienne un motif d'intérêt plus élevé et plus général; et ceci rentre alors dans les actes de haut domaine exercé par l'autorité supérieure. Toute propriété est soumise à cette condition, mais elle n'en est pas moins sacrée, soit dans la société civile, soit dans la société religieuse.

On voit qu'à prendre les choses dans leurs principes, rien n'est obscur en cette matière. La question ainsi envisagée est même entièrement distincte de celle de la main-morte et des immunités. Nous espérons que peu à peu le jour se fera dans tous les esprits, et l'œuvre de Mgr de Montpellier n'aura pas peu contribué à y répandre la lumière.

A. Matignon.

I

Theoderici libellus de locis sanctis, editus circa A. D. 1172, cui accedunt breviores aliquot descriptiones Terræ Sanctæ. Ed. Titus Tobler.— Paris, apud Frank, 1865. 260 p. in-12.

Le savant Robinson, qui est mort récemment en Amérique, a fait une véritable révolution dans la topographie de la Palestine. Il avait pour principe de ne tenir aucun compte des traditions, et de s'appuyer exclusivement sur le texte de la Bible et sur les noms des lieux tels qu'ils se sont conservés jusqu'à nos jours dans la bouche des habitants. Il est certain que la persistance avec laquelle les noms de lieux se conservent dans ce pays de langue sémitique, est quelque chose de tout à fait remarquable ; aussi le docteur Robinson est-il parvenu à des résultats fort importants.

Cependant, s'il peut être utile de faire abstraction de la tradi-

[1] *Tract. de reddit. eccles.*, q. 1. *Monit.*, 16, 21, et q. 3. *Monit.*, 37.
[2] Cf. Suarez. *Defens. fid.*, liv. IV, c. XVIII.

tion, il serait injuste de la rejeter complétement. Il faut seulement la contrôler par une critique impartiale et sérieuse.

Dans ce but, il serait extrêmement désirable qu'on pût nous donner une collection de pèlerinages, classés par ordre chronologique. En comparant les récits des différents pèlerins qui se sont succédé en Terre-Sainte, il nous serait facile de contrôler les traditions et de séparer celles qui sont modernes de celles qui sont véritablement anciennes; on pourrait déterminer à quelle époque telle tradition a pris naissance, en quelle circonstance elle a pris la place d'une tradition antérieure, et ainsi de suite. On pourrait aussi, à l'aide de cette collection, faire l'histoire des changements que les divers monuments ont subis.

Un recueil de ce genre nécessiterait certainement de grands travaux et beaucoup de recherches; il ne faut pourtant pas exagérer les choses, et en le partageant en plusieurs séries, il ne serait pas si difficile d'en venir à bout. Qu'on prenne par exemple les pèlerinages antérieurs aux croisades : ils ne sont pas extrêmement nombreux, mais en revanche ils ont une très-grande importance. Une seconde série comprendrait toutes les relations contemporaines des croisades; une troisième irait jusqu'à la publication du grand ouvrage de Quaresmius; et avec ces trois séries la lumière se ferait sur un très-grand nombre de points.

Mais auparavant il y aurait un travail préliminaire à faire, qui jusqu'à un certain point pourrait tenir lieu de la collection dont nous parlons. Ce serait un catalogue raisonné, par ordre chronologique, de toutes les relations qui nous ont été laissées par les pèlerins. Nous possédons déjà plusieurs listes d'ouvrages sur la Terre-Sainte; il s'agirait seulement de les collationner entre elles, de les compléter les unes par les autres, et d'y ajouter quelques notes dans lesquelles on signalerait les diverses éditions de chaque ouvrage, et les bibliothèques qui renferment les manuscrits. Espérons que, parmi les anciens pèlerins de Terre-Sainte qui deviennent chaque jour plus nombreux, grâce à l'excellente œuvre des pèlerinages, il s'en trouvera un qui aura le courage de mettre la main à l'œuvre.

Nous avons entendu dire que feu M. le comte de l'Escalopier avait, pendant bien des années, réuni les ouvrages relatifs à la Terre-Sainte, et qu'il avait réussi à former une des collections les plus complètes qui existent. Nous ne savons pas ce qu'elle est devenue depuis sa mort, mais il serait fâcheux qu'elle allât se disperser aux enchères. A tout le moins nous formons le vœu qu'un catalogue soigneusement fait conserve la mémoire d'une collection aussi précieuse.

En attendant la réalisation de ces *pia desideria*, nous devons

une grande reconnaissance aux hommes savants et laborieux dont les travaux et les recherches contribuent à combler les lacunes de nos connaissances, et à éclaircir nos difficultés ; une des premières places parmi eux appartient sans contredit au docteur Titus Tobler. Il ne s'est pas contenté de visiter trois fois les saints lieux, et de publier le résultat de ses curieuses observations et de ses savantes recherches sur la topographie de Jérusalem et sur Bethléem, etc... ; il fouille les bibliothèques, il y cherche les relations des anciens pèlerins, et quand il en trouve une qui lui semble avoir quelque valeur, il nous en donne une édition très-correcte ; le texte est établi d'après plusieurs manuscrits soigneusement collationnés, et il est enrichi de notes qui présentent un vif intérêt, et montrent un homme aussi versé dans la connaissance des lieux que des écrits relatifs à la Terre-Sainte.

Le docteur Titus Tobler nous avait déjà donné en 1857 : *Iter Magistri Thetmari ad Terram Sanctam anno* 1217. En 1863 il a donné une édition remarquable d'Antoninus martyr : *De locis sanctis quæ perambulavit circa* A. D. 570.

Aujourd'hui il nous donne l'ouvrage dont le titre est reproduit en tête de cette courte notice. Au texte de Théodoric il a ajouté quatre relations anonymes. Plusieurs de nos lecteurs regretteront que les notes très-importantes dont ce volume est enrichi, soient rédigées en allemand.

La relation de Théodoric présente des analogies avec celle de Jean de Vurtzbourg publiée dans le *Thesaurus* de Pez (t. I, p. 3). Jean de Wurtzbourg y cite beaucoup d'inscriptions recueillies par lui sur les monuments ; mais il y en a qui lui ont échappé et qu'on retrouve chez Théodoric.

M. Tobler est protestant, et, parmi les opinions qu'il défend, il y en a quelques-unes que nous ne partageons pas ; mais nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à ses laborieuses recherches et à ses savants travaux.

Le petit volume que nous venons de faire connaître est indispensable à tous ceux qui font une étude sérieuse de la Terre-Sainte.

II

NOTES HISTORIQUES SUR CINQ JÉSUITES MASSACRÉS AU MONT LIBAN EN 1860, recueillies par le R. P. M. MARTIN, et publiées par le P. A. Carayon, de la Compagnie de Jésus. — Paris, Lécureux, 1865, pp. XVI-111, in-8°.

Il ne faut chercher dans cette brochure que ce que promet le titre ; ce sont de simples notes, mais il importait de les recueillir et

de les imprimer pour conserver la mémoire du Père Billotet et de ses compagnons. L'auteur ne dit rien de trop sur cet excellent Père : il était bien tel qu'il est esquissé dans ces courtes pages, et tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaitre diront en les lisant : « C'est bien lui ! »

Puisque ce sont des documents, leur principal mérite doit être dans leur exactitude. C'est pour cela que tout en rendant hommage à la fidélité du récit, nous relèverons quelques points qui nous semblent avoir besoin de correction. A la page 16 il est question de M. Ferdinand de Lesseps consul de France à Beyrouth. Le nom de M. Ferdinand de Lesseps est désormais inséparable de la grande entreprise du canal de Suez ; mais ce n'est pas lui qui était consul général de France à Beyrouth du temps du P. Billotet ; c'était son cousin M. Edmond de Lesseps.

A la page 44 on raconte en ces termes l'histoire de l'invasion de l'église de Zahleh par les Druses : « L'église fut envahie à son « tour. Le premier Druse qui y pénétra frappa de son sabre le « tabernacle, et répandit à terre les saintes hosties. Mais ce crime « reçut à l'instant même son chatiment. Une religieuse du Sacré-« Cœur, hors d'elle-même à la vue de ce sacrilége, frappa le Druse « si violemment avec une grosse clef qu'elle portait à la ceinture, « qu'il tomba à la renverse ; un chrétien lui trancha la tête d'un « coup de sabre. »

J'ai recueilli le récit de cet épisode de la bouche du regretté P. Riccadonna ; mais, d'après lui, les choses se seraient passées différemment. Le Druse sacrilége aurait été mis à mort immédiatement, après avoir accompli ses profanations, non par une religieuse et par un chrétien, mais par un autre Druse qui le cherchait pour satisfaire une vengeance particulière.

Le même P. Riccadonna m'a également raconté que le costume des sœurs du Sacré-Cœur avait frappé un autre Druse, qui se rappela l'avoir vu dans le Haouran où les sœurs avaient été quêter, l'année précédente. Elles se trouvaient dans une situation critique. Les infidèles, après les avoir dépouillées du peu d'argent qu'elles avaient sur elles en prévision de la fuite qui pouvait être leur seule voie de salut, parlèrent de se les partager, en disant qu'elles étaient leurs esclaves. Mais ce Druse généreux se déclara immédiatement leur défenseur, et, menaçant de son sabre le premier qui s'aviserait de toucher à l'une d'elles, il les conduisit hors de Zahleh, assez loin dans la montagne du côté du nord, jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées en pays chrétien. Là il leur dit : « Mes sœurs, vous n'avez plus besoin de moi ; vous êtes en sûreté. Adieu, priez pour

ma mère et pour moi. » Puis il les quitta. C'est ainsi que toutes ces bonnes religieuses furent préservées de tout mal et de tout outrage par une disposition spéciale de la divine Providence, qui se servit d'un Druse pour les protéger.

La notice sur le F. Habib-Maksoud le fait bien connaître, mais elle passe sous silence une circonstance qui mérite d'être conservée. Ceux qui ont lu cette notice ont vu que le F. Habib n'était pas seulement occupé des affaires matérielles et des intérêts temporels de la maison, mais qu'il était surtout catéchiste, qu'il s'exprimait avec facilité et même avec une certaine éloquence, et qu'il se rendait très-utile aux Pères en les aidant à donner les exercices spirituels à toute espèce de personnes, sans en excepter les ecclésiastiques. Le bon frère ne savait pas le latin, il n'avait fait aucune des études requises en Europe pour arriver au sacerdoce; d'un autre côté, lorsqu'il annonça l'intention d'entrer dans la Compagnie, on lui proposa d'être prêtre, on voulut même le faire évêque, et sans aucun doute, il avait les connaissances et les capacités requises dans le pays pour s'acquitter du ministère sacré. Le Père Billotet, réfléchissant à toutes ces choses, conçut un singulier projet. Il aurait voulu que Habib-Maksoud, tout en demeurant dans le sein de la Compagnie de Jésus, fût ordonné prêtre du rite grec. Il se disait, non sans raison, que ce bon frère serait pour la mission un coadjuteur beaucoup plus utile, si, au lieu d'être employé dans les œuvres de l'ordre temporel, il pouvait être appliqué exclusivement à celles de l'ordre spirituel. Si le lecteur veut se reporter à un article que nous avons publié dans les Études en 1862 (Mars-Avril), il verra l'étroite connexion qui existe entre le projet du Père Billotet et celui que nous avons proposé.

Dans cette matière, comme en tant d'autres, les précédents ont une grande valeur. Il est très-probable qu'autrefois la différence des rites se retrouvait dans le sein des anciennes communautés religieuses. (Cf. *Acta* SS., t. IX, octob., *Vie de saint Nicias.*)

Il y a eu certainement des moines du rite grec dans la famille bénédictine; mais il est difficile de retrouver la trace de religieux du rite grec, maronite ou arménien dans le sein de la Compagnie de Jésus.

Cependant la Compagnie a admis dans son sein des hommes nés et élevés dans l'un ou l'autre des rites orientaux. Quelques-uns avaient même reçu l'ordination sacerdotale suivant leur rite; nous pouvons citer par exemple un évêque maronite qui déposa sa mitre et sa crosse pour entrer dans la Compagnie. Cet évêque maronite, devenu religieux de la Compagnie, célébrait-il la messe et récitait-il

l'office suivant le rite latin, ou suivant le rite maronite? Nous n'avons jamais pu le découvrir.

Mais, quoi qu'il en soit de ce point, en ne parlant que de ceux qui sont entrés dans la Compagnie, sans avoir reçu les ordres, et qui ont été ordonnés plus tard selon le rite latin, il y en a eu parmi eux qui ont été autorisés par le tribunal du Saint-Office à célébrer quelquefois la messe et à réciter l'office suivant le rite auquel ils avaient autrefois appartenu.

Cette exception a été faite en faveur de quelques Pères d'origine maronite, employés à Rome dans le collége de cette nation qui existait alors, et dont la direction était confiée à la Compagnie. C'est Benoit XIV qui fait mention expresse de ce fait dans son Bref *allatæ sunt*, § 620.

Le projet du P. Billotet ne fut pas péremptoirement repoussé à Rome; cependant on ne se hâta pas d'y donner suite, et dans l'intervalle le F. Habib, au lieu de monter à l'autel, fut admis, nous l'espérons bien, dans les tabernacles éternels. Peut-être il se passera bien du temps avant qu'on retrouve un sujet doué des mêmes qualités que ce bon frère, et placé dans des circonstances semblables.

La question soulevée par le P. Billotet à l'occasion du F. Maksoud ne manque pas d'importance, et nous avons pensé qu'il était bon d'en conserver la mémoire.

A la page 59, au lieu du F. Eins il faut lire le F. Henze.

Enfin, dans le catalogue par ordre chronologique, le scholastique désigné au n° 36 et le P. inscrit au n° 58 ne sont qu'une seule et même personne, quoique les noms soient différents. Aux n°s 41 et 65, il faut ajouter R. 1864. Aux n°s 80, 83, 86, au lieu de 1864 il faut lire 1863.

Nous avons remarqué quelques négligences de style. Ainsi à la page 9, on lit : « l'attention du P. Billotet se porta d'abord sur les religieux, *dont la supériorité* venait de lui être confiée. » Mais ce sont des taches qu'il est très-facile de faire disparaître.

Nous ne disons rien de la préface, elle n'a aucun rapport avec le livre.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu, sans exprimer le vœu qu'une notice soit consacrée à la mémoire du P. Riccadonna, Abouna Boulos, le fondateur des sœurs du Sacré-Cœur.

Outre les papiers qui doivent se conserver dans les archives de Rome et de Lyon, on consultera avec fruit les lettres autographiées de la Mission de Syrie et quelques lettres imprimées dans les annales de la Propagation de la Foi.

On pourra puiser aux mêmes sources des renseignements sur la

vie, les travaux et la mort du Père Planchet, archevêque de Trajanople.

Quant au P. Ryllo, il faudrait suivre sa trace en Pologne, en Italie, à Malte, en Syrie, en Afrique; mais on peut être assuré que le récit de sa vocation, de ses travaux, de ses voyages et de sa mort, présentera le plus vif intérêt et conservera pour la postérité la mémoire de cette grande et sympathique figure, une des gloires de la nouvelle Compagnie.

J. Gagarin.

I

Théodicée, Études sur Dieu, la Création et la Providence, par M. Amédée de Margerie, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Nancy. — 2 vol. in-8°. Paris, librairie académique de Didier. — 1865.

Le rationalisme s'en va répétant comme un axiôme, que le christianisme a peur de la raison, tandis que les chrétiens seuls osent la suivre franchement jusqu'au bout. Les rationalistes au contraire prennent tout d'abord leurs sûretés contre cette même raison dont ils proclament si haut l'indépendance. Les uns, désespérant de la faire dévier et de l'arrêter dans sa marche logique, essayent de l'enfermer dans le scepticisme avec Kant, dans la contradiction avec Hégel, dans le matérialisme avec Feuerhach. Les autres, tout en admettant la certitude, un Dieu personnel, libre et créateur, une âme immortelle et responsable, opposent à l'avance une prétendue impossibilité aux miracles et aux mystères du christianisme. Pour suivre le rationalisme sur son terrain, les philosophes chrétiens doivent donc montrer que la raison conduit nécessairement à la foi et qu'il faut logiquement accepter ou rejeter l'une et l'autre.

Tel est le but que s'est proposé dans sa *Théodicée*, un philosophe qui se glorifie hautement d'être chrétien, M. Amédée de Margerie, professeur à la Faculté de Nancy. Écoutons-le nous indiquer lui-même la méthode qu'il a suivie.

« Nous avons constamment maintenu nos recherches sur le terrain de la philosophie et de la science pure. A peine avons-nous prononcé le nom du christianisme; et si quelqu'un, jugeant par avance du ton, du caractère et de la méthode de ce livre, d'après les convictions manifestées dans ces premières pages, a cru que nous allions glisser dans l'apologétique chrétienne ou dans la théologie, celui-là peut aujourd'hui reconnaître qu'il s'était complétement trompé, que nous n'avons pas franchi la limite des vérités soumises à l'investigation de la raison, et que nous avons constamment procédé non par voie

d'autorité, mais *par voie de libre recherche et de démonstration scientifique*[1]. »

Ainsi, M. de Margerie n'a point peur de la raison ; et rien n'est plus juste ; car, c'est lui-même qui nous le dit : « Il n'y a point de témérité à suivre la raison où elle nous mène quand on sait s'arrêter où elle nous quitte. » Nous ajouterons qu'on peut la suivre sans crainte avec l'auteur de la nouvelle *Théodicée.*

La première question qui se pose devant le philosophe qui veut raisonner sur la Divinité est celle de l'existence même de la Divinité. Aussi, la théodicée s'ouvre-t-elle par les preuves de l'existence de Dieu. M. de Margerie les réduit aux suivantes : la foi du genre humain, la nature, l'idée de l'infini, le devoir, les vérités éternelles.

En développant la preuve tirée du spectacle de la nature, il a trouvé le secret d'être original dans un sujet qui a exercé les plus grands écrivains.

Pour ne pas se répéter, il a cru devoir ne pas séparer l'argument métaphysique de la question de la création. Dans la manière dont il l'expose, le savant professeur se montre ouvertement ontologiste. Disciple de Bossuet et de Fénelon, il s'appuie sur l'autorité de ses maîtres et adopte hautement leur système sur l'origine des idées. Ce système est trop connu pour que nous ayons à l'exposer : nous ne prétendons, d'ailleurs, ni le soutenir, ni le combattre, lorsqu'il se tient en dehors des propositions condamnées par le Saint-Siége.

De la démonstration de l'existence de Dieu, M. A. de Margerie passe à l'examen de ses attributs.

« Il y a pour l'homme, dit saint Thomas, trois manières de connaître Dieu par le moyen des créatures. — La première est la voie de *causalité :* les créatures étant contingentes et sujettes au changement, on est forcé de remonter à un principe immuable et nécessaire, et l'on en conclut que *Dieu est.* — La seconde manière est la voie d'*excellence* ou de *suréminence* (*per viam excellentiæ*). En effet, le premier principe n'est point cause particulière et de même nature que les choses produites par lui ; il est cause universelle et suréminente : par là nous connaissons que *Dieu est au-dessus de toutes les créatures.* — La troisième manière est la voie d'*élimination* ou de *négation* (*per viam negationis*). Car, si Dieu est cause suréminente, rien de ce qui est propre aux créatures ne saurait lui convenir; et voilà pourquoi nous disons que *Dieu est immuable*, *infini*, etc. [2]. »

[1] Tome II, p. 357.
[2] *Commentarius in epistolam ad Romanos*, c. I, lect. 6.



C'est cette dernière méthode que M. de Margerie applique à la recherche des attributs divins proprement dits. Il se sert de la seconde en parlant de l'intelligence et de la volonté divines, et c'est là que se termine le premier volume de sa théodicée.

Sans avoir une valeur de premier ordre, cette première partie du travail de M. A. de Margerie n'en est pas moins bien conçue et solide. La seconde, toutefois, a peut-être plus d'intérêt pour nous, à cause de certaines erreurs contemporaines qui s'y trouvent combattues.

La question des rapports de Dieu avec le monde ne peut recevoir que l'une de ces trois solutions : Ou bien le monde est conçu comme ayant été librement produit par Dieu, dans sa matière aussi bien que dans sa forme : c'est la doctrin de la création. Ou bien, le monde est conçu comme existant par lui-même, indépendamment de Dieu, au moins quant à sa matière première : c'est le dualisme. Ou bien, le monde et Dieu sont réunis dans l'unité d'une même substance : c'est le panthéisme.

Le dualisme philosophique de Platon et d'Aristote n'a plus qu'un intérêt historique, et quelques pages suffisent à le réfuter. Mais il en est tout autrement du panthéisme, qui demeure aujourd'hui encore l'un des plus redoutables adversaires de la philosophie spiritualiste et chrétienne. M. A. de Margerie consacre sept chapitres entiers à l'histoire et à la réfutation de ce système. Tour à tour, il passe en revue les Stoïciens, les Alexandrins, Spinoza, Fichte, Schelling et Hégel, M. Cousin (celui de 1828 qui, du reste, ne s'est jamais rétracté), M. Renan, M. Vacherot, M. Comte, M. Littré et l'école positiviste, qui touche de si près à l'école critique.

Ces pages du second volume ne sont assurément pas les moins remarquables. L'auteur y montre une profonde connaissance des doctrines qu'il expose. On voit qu'il est allé aux sources et qu'il ne juge point sur la foi d'autrui. Aussi est-il toujours d'une admirable clarté, même lorsqu'il résume les théories les plus obscures et les plus compliquées. Plein d'égards pour les personnes, il se plaît à relever les côtés brillants des systèmes qu'il combat. Mais aucune considération ne l'arrête lorsqu'il s'agit de signaler l'erreur et de la dévoiler au grand jour.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la réfutation des objections et des théories qu'on oppose à l'idée de providence. Signalons seulement le beau chapitre intitulé : Le miracle et la prière.

« La question du miracle et la question de la prière, dit excellemment M. A. de Margerie, appartiennent certainement à la philosophie. Tant qu'elles ne sont pas abordées et résolues, la doctrine de

la Providence reste incomplète et la raison n'a pas dit tout ce qu'elle sait, ou du moins tout ce qu'elle peut et doit savoir concernant les rapports de Dieu et du monde. »

Ce chapitre vraiment remarquable termine heureusement un ouvrage que nous eussions voulu pouvoir analyser plus longuement. Pour suppléer à ce déficit, nous engageons nos lecteurs à parcourir le livre lui-même. Il est accessible à tous; pour le comprendre et le goûter, il suffit d'une âme droite, et d'une culture intellectuelle ordinaire. En ce temps, où les notions les plus élémentaires du bon sens tendent à devenir l'apanage de quelques intelligences, un traité comme celui-ci est d'une opportunité toute particulière. Nous n'avons point à le signaler aux philosophes, à 'attention desquels il se recommande de lui-même; mais nous ne saurions trop insister sur cette considération, qu'il convient même à ceux qui sont encore au début de eurs études en philosophie ou qui n'ont de cette science qu'une légère teinture. Nous le croyons très-propre à raffermir les jeunes gens dans la foi.

II

Unité de législation civile en Europe, par E. Moulin, avocat à la cour impériale de Paris. Dentu, Durand. 1865.

Ce livre serait mieux intitulé : *Du divorce dans ses rapports avec l'unité de la législation civile en Europe*, car telle est à peu près la seule question qui s'y trouve traitée. M. Moulin a emprunté à un ouvrage posthume de M. Antoine de Saint-Joseph, juge au tribunal civil de la Seine, et à la *Collection des lois civiles et criminelles des Etats modernes*, traduite par M. V. Fouchet, les principaux documents dont il se sert pour faire la comparaison sommaire de la législation qui régit les divers peuples de l'Europe sur tous les points, excepté le divorce. Cette comparaison qui, d'après le titre, devrait faire le fond de l'ouvrage, n'en est que la moindre partie; sur 203 pages, 159 sont consacrées au divorce, ce qui donne au chapitre v, où ce sujet est traité, une longueur tout à fait hors de proportion avec les autres qui ne dépassent guère deux pages. Quant à la pensée dominante du livre, nous ne pouvons nous empêcher de dire que nous avons été péniblement affecté en voyant un homme distingué, avocat à la cour impériale de Paris, chercher dans le rétablissement du divorce en France la solution du problème de l'unité de la législation civile en Europe. Une telle solution n'est pas seulement contraire aux principes de la religion catholique, elle est incom-

patible avec la morale publique, et dès lors inacceptable. Nous ne dirons rien de l'idée elle-même d'établir en Europe l'unité de législation. M. E. Moulin avoue que « elle a été *rêvée* par les plus grands génies. » Tant que les hommes auront des caractères, des mœurs et des intérêts différents, nous craignons fort que cette unité ne soit jamais qu'un rêve.

H. MERTIAN.

SELF-HELP. AIDE-TOI. (Paris, Henri PLON, 8, rue Garancière.)

Ce livre, comme l'indique le titre, est d'origine anglaise. Publié à Londres en 1859, il obtint promptement un très-grand succès. Tous les personnages qui figuraient dans cette première édition, étaient à peu près exclusivement anglais, et ce fut pour ce motif que l'auteur, Samuel Smiles, se refusa longtemps à autoriser une traduction française de son livre. Il exigeait, comme condition préalable, que le traducteur complétàt le travail, en y faisant entrer un choix d'exemples empruntés à la biographie française. Son idée n'ayant pas été adoptée, il s'est enfin lui-même chargé de ce soin, et l'édition que nous annonçons renferme, outre les anciennes notices, des esquisses biographiques sur Bernard de Palissy, Ambroise Paré, Papin, Richard Lenoir, saint Ignace, saint François Xavier, saint Vincent de Paul et plusieurs autres.

Le but de l'auteur est de montrer par des exemples que le courage, la persévérance, le travail, le dévoùment, finissent par triompher de tous les obstacles, et produisent, tôt ou tard, les plus importants résultats. C'est ce qui explique le titre de l'ouvrage : *Self-Help. Aide-toi.*

Il prend ses héros dans toutes les positions et toutes les carrières de la vie, dans les arts, l'industrie, la politique, la médecine, l'apostolat, etc., partout où il rencontre cette force de caractère qu'il entreprend de préconiser dans son livre.

En sa qualité de protestant, Samuel Smiles a dû éprouver un certain embarras quand il s'est agi de faire la biographie de quelques saints de l'Eglise catholique, et on comprend qu'il ait hésité longtemps avant d'attaquer cette matière. Aussi chercherait-on en vain, dans le portrait qu'il a tracé de saint Ignace, de saint François Xavier, de saint Vincent de Paul, la véritable physionomie de ces grands saints.

Il est vrai que ce livre n'est point un livre de religion, encore moins de controverse ; mais on souffre de voir des hommes comme ceux

que nous venons de nommer, transformés en simples philanthropes; de voir l'épithète de *chrétien* remplacer partout le mot de *catholique*, le mot de *formulaire* à la place de *catéchisme*, quand il est question des églises ou des œuvres fondées par ces héros du catholicisme; de voir enfin mettre sur la même ligne et représenter comme travaillant à la même cause, les missionnaires de l'Eglise romaine et les apôtres de la Réforme.

Nous ne pensons pas que ces notices, introduites sans doute par l'auteur dans un esprit de tolérance, produisent l'effet qu'il se proposait. Il eût mieux valu, selon nous, passer sous silence des actes qui sortent de la sphère purement naturelle où l'écrivain s'est constamment placé.

Il est un autre point sur lequel nous ne pouvons partager, au moins sans correctif, l'opinion de l'auteur. Exaltant au-dessus de tout l'initiative personnelle, et la présentant à peu près comme la source unique de tous les succès, il pose en principe : que la forme de gouvernement n'exerce qu'une médiocre influence sur les destinées morales ou matérielles des nations; que là où le gouvernement est mauvais ou défectueux, c'est la faute des individus, parce que les peuples sont gouvernés comme ils le méritent.

Nous croyons ces principes trop absolus et susceptibles de bien des exceptions. Car si habituellement les peuples font leur gouvernement, on voit aussi des gouvernements s'imposer aux peuples par la loi du plus fort. Et d'un autre côté, il est incontestable qu'un bon gouvernement contribue puissamment à la réformation des peuples et réagit sur les individus, par la protection, les encouragements et les honneurs même dont il entoure les talents ou la vertu.

Ces restrictions posées, le livre de Samuel Smiles nous paraît utile, surtout aux jeunes gens, pour exciter en eux l'amour du travail, fortifier leur caractère, et aussi leur donner des connaissances historiques vraiment précieuses.

Le traducteur, M. Talandier, persuadé sans doute que la fidélité est la qualité première d'une traduction, ne paraît pas s'être spécialement préoccupé de l'élégance du style. On trouve même, çà et là, des anglicismes qui porteraient à croire que le français n'est pas sa langue maternelle. Mais, il faut le dire, ces imperfections sont rachetées par d'autres qualités essentielles, qui font de la traduction de M. Talandier un travail sérieux et d'une incontestable valeur.

J. Noury.

PARIS. — IMP. DE V. GOUPY ET Cᵉ, RUE GARANCIÈRE, 5.



APPEL

AUX CONSCIENCES CHRÉTIENNES

CONTRE LES ABUS ET LES DANGERS DE LA LECTURE

Quand on jette un regard pénétrant sur ce vaste ensemble de choses qui constitue le mouvement moderne, quand surtout, avec les justes préoccupations d'une âme chrétienne, on cherche à se rendre compte des influences prépondérantes qui dirigent les destinées intellectuelles et morales de l'humanité, il est impossible que l'attention ne s'arrête pas, vivement saisie et comme stupéfaite, devant le rôle immense que la presse, sous toutes ses formes, continue d'exercer dans le monde. Après le don de la parole, dont elle est l'extension ou la répercussion indéfinie, Dieu n'a pas mis à la disposition de l'humanité une force plus puissante, un instrument plus formidable. Quelle statistique pourra jamais calculer la somme des bienfaits et des maux que la presse a produits, depuis la découverte de l'art typographique? Quelle imagination saurait prévoir l'action plus irrésistible encore qu'elle est appelée à accomplir dans l'avenir, lorsque toutes les barrières venant à s'abaisser pour livrer passage au grand libre échange des idées, elle traversera sans obstacle les plus lointains espaces pour répandre de toutes parts la lumière et les ténèbres, l'édification et la ruine?

Manifestement il y a là un légitime sujet de préoccupations et d'alarmes; car il n'est que trop certain que, si la puissance dont je parle peut indifféremment se mettre au service du vrai ou du faux, du bien ou du mal, néanmoins, dans le cours ordinaire des choses, ses forces et ses énergies les plus

efficaces s'emploient fatalement au profit du mal; si bien que, en fait, elle est devenue le plus terrible agent de démoralisation qui fut jamais.

Il y a quelques années, inspiré par une pensée généreuse, le Gouvernement commandait une enquête officielle sur le colportage. Une commission nommée par lui étudia ces produits malsains qu'une honteuse spéculation jette en pâture à l'avidité des classes populaires, et après un consciencieux examen elle reconnut avec effroi que « sur neuf millions « d'ouvrages, les huit neuvièmes, c'est-à-dire huit millions, « étaient plus ou moins des livres immoraux[1]. »

Il est juste de reconnaître que des règlements efficaces ont arrêté en partie cet exécrable trafic; mais après tout ce n'était là qu'un seul aspect, un seul côté du mal qui dévore la société. Pour apprécier toute l'étendue de la contagion, il faut considérer dans son entier le spectacle de désolation qui arrachait, un jour, au vicaire de Jésus-Christ ces douloureux accents « Nous sommes saisi d'horreur en voyant de « quelles doctrines monstrueuses, ou plutôt de quelles prodi- « gieuses erreurs nous sommes inondés par ce déluge de « livres, de brochures et d'écrits de tout genre, dont l'irrup- « tion lamentable a répandu la malédiction sur la face de la « terre[2] ? »

Et en présence des ravages de ce fléau, que font, hélas! les enfants de l'Église? Un très-grand nombre frappé d'un aveuglement funeste, n'a ni le sentiment du danger, ni la conscience du mal, ni par conséquent l'instinct de sa propre conservation. On a dit d'une femme célèbre du siècle dernier que « en fait de lectures elle ne se refusait que le néces- « saire. » A combien de personnes ne pourrait-on pas appliquer en toute vérité ces paroles? Quelle ignorance ou quel oubli à peu près universel à l'endroit des prescriptions si sages imposées par l'Église! Quel mépris des précautions que suggère la plus vulgaire prudence, et par suite

[1] Voir le rapport adressé au ministre de l'Intérieur au nom de la commission du colportage. (*Moniteur*, 8 avril 1853.)

[2] Grégoire XVI, Encycl. *Mirari vos*.

quel travail de décomposition intellectuelle et morale s'étendant chaque jour dans les veines du corps social !

Là est, je le dis sans hésiter, avec une conviction fortifiée par des réflexions persévérantes, là est une des plaies les plus redoutables de notre temps, et je ne sais en vérité s'il en est une seule qui appelle plus impérieusement de prompts et sûrs remèdes.

Ces remèdes, nous essayerons un jour d'en indiquer quelques-uns, en proposant les mesures de préservation générale qui nous semblent les plus propres, non pas certes à amener une réforme radicale dans l'état de choses que nous venons de constater, mais du moins à produire des résultats d'amélioration sérieuse.

Pour le moment, notre seul but est de rappeler les graves devoirs qui s'imposent aux consciences chrétiennes dans une matière aussi importante que celle des lectures dangereuses. Puissent ces considérations inspirer à quelques personnes des réflexions salutaires et les déterminer à prendre contre les périls de la contagion une sévère discipline d'hygiène morale !

I

Et d'abord, il n'est pas sans utilité de recueillir les leçons que la sagesse antique nous a léguées sur le sujet qui nous occupe. Avec ce fond de rectitude que les passions n'avaient pu altérer, la raison païenne comprit que les livres ont pour mission d'instruire et non de pervertir. L'Égypte avait inventé un beau mot pour désigner ses bibliothèques : sur le frontispice on lisait cette inscription : *Ici est le trésor des remèdes de l'âme.* Il n'y a pas d'apparence qu'on eût cru pouvoir faire mentir de telles paroles en rassemblant dans les bibliothèques les productions malsaines qui ne servent qu'à empoisonner les âmes. C'est là un genre d'invention beaucoup plus moderne et dont l'exploitation en grand était réservée à nos siècles de civilisation progressive.

Les anciens, du reste, ont manifesté en plus d'une circons-

tance leur réprobation contre les écrits nuisibles. A Athènes, un sophiste nommé Protagoras attaque par le doute les croyances religieuses : les Athéniens, ce peuple pourtant si léger et si bien prédisposé à se montrer libre penseur, le bannissent de leur territoire, et un hérault ordonne aux citoyens d'apporter ses livres sur la place publique où on les détruisit par le feu. A Sparte, Archiloque publie des poëmes qui offensaient la pudeur. Les Lacédémoniens, sans égard pour le mérite du poëte, font transporter ses livres loin de la ville, ne voulant pas, comme s'exprime l'historien païen qui nous a conservé ce fait, que les esprits fussent imbus d'une lecture plus propre à corrompre les mœurs qu'à orner les intelligences [1].

Rome ne suivait pas d'autres maximes ni une pratique différente. A diverses reprises, les magistrats firent détruire les livres qui étaient jugés dangereux, et parfois même ils en punirent les auteurs. On sait, en particulier, quel sort fut infligé par Auguste au licencieux Ovide ; et telle est la force de la vérité que ce poëte se vit forcé de rendre hommage à la morale qu'il avait si souvent outragée. Un jour il porta contre les écrivains voluptueux cette condamnation qui retombait sur lui-même de tout son poids :

« Eloquar invitus, teneros ne tange poetas,
« Submoveo dotes impius ipse meas. »

Cicéron réprouvait avec la même sévérité certains poëtes : « Voyez-vous, disait-il, les maux qu'ils causent? Ils amol« lissent les âmes ; ils brisent tous les ressorts de la vertu. » Bien avant Cicéron, Platon voulait que les poëtes qu'il considérait comme des corrupteurs fussent exclus de sa république, et pour qu'aucun livre ne pût porter préjudice aux mœurs du peuple, il exigeait qu'avant d'être mis en circulation tous les écrits fussent soumis à l'examen de quelques citoyens éclairés et sages.

On le voit, l'antiquité, telle du moins que nous la connaissons par ses plus illustres représentants, était fort loin de se

[1] Valer. Max., l. VI, c. III.

montrer indifférente à l'égard des écrits contraires à la morale.

Il y a plus. Elle regardait comme un devoir pour les magistrats, aussi bien que pour les particuliers, de s'opposer à la diffusion de ces publications funestes. Rien ne le prouve mieux qu'une réponse très-remarquable d'Ulpien. Ce célèbre jurisconsulte a écrit que, quand des livres dangereux se trouvaient faire partie d'un legs testamentaire, le juge ne devait pas les comprendre dans le partage, mais les anéantir comme des substances vénéneuses : « Le juge, dit-il, doit, en pareil cas, suivre le jugement d'un homme prudent et honnête, en faisant disparaître ce qui devient une source de corruption [1]. » Paroles admirables et bien dignes d'être proposées aux méditations des familles chrétiennes ! Ah! pourquoi faut-il que ces familles, trop souvent aveuglées sur leurs intérêts les plus chers, conservent parmi elles et transmettent aux générations nouvelles ces livres empoisonnés, ces bibliothèques perverses qui s'en vont ainsi entretenant au foyer domestique la cause toujours présente de la démoralisation et de la ruine des âmes ?

II

Éclairé d'une lumière plus pure que les nations païennes, le peuple juif devait manifester une répulsion beaucoup plus profonde encore pour les productions capables d'altérer les croyances ou les mœurs. Nous lisons dans Eusèbe que le saint roi Ézéchias livra aux flammes des livres qu'on attribuait à Salomon, dans la crainte que le peuple n'en prît occasion de se laisser séduire par l'idolâtrie. La lecture des saintes Écritures elles-mêmes n'était pas permise indistinctement à tous : les jeunes gens, avant l'âge de trente ans, selon saint Jérôme, ou au moins de vingt-cinq ans, selon saint Grégoire de Nazianze, ne pouvaient lire la Genèse, certains chapitres d'Ézéchiel et le Cantique des Cantiques [2].

[1] On trouvera cet exemple et beaucoup d'autres dans l'ouvrage du P. Gretser : *De Jure et more prohibendi libros malos.* (*Opera omnia,* t. XIII.)

[2] Voir *Storia polemica delle proibizioni de' libri*, scritta da F. A. Zaccaria, Rome, 1777.

Quant à la loi évangélique venue pour perfectionner la loi ancienne, elle ne renferme, dans ses textes révélés, aucune interdiction spéciale et directe à l'endroit des écrits dangereux ; mais en revanche, elle est remplie de prescriptions générales et implicites dont l'Église, interprète authentique de la révélation, devait plus tard préciser clairement les termes et les applications.

L'apôtre saint Paul, surtout, en différents passages de ses épîtres, ordonne aux fidèles d'éviter tout ce qui peut porter atteinte à leur foi. C'est pourquoi il leur interdit la société des pécheurs scandaleux [1], et spécialement des hérétiques [2], et de ceux qui propagent une doctrine contraire à celle qu'ils ont apprise de lui [3]. « Prenez garde, dit-il ailleurs, que personne ne vous trompe par les piéges d'une fausse philosophie [4] ; » car, ajoute-t-il, « les paroles de ces hommes entraînent facilement dans l'impiété, et leurs discours s'insinuent comme un chancre dévorant [5] ; ne vous laissez donc pas séduire, les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs [6]. » Le moyen de penser après cela que saint Paul ne réprouvât pas de toutes ses forces les mauvais livres, ces instruments de perversion souvent beaucoup plus actifs et plus puissants que les discours les plus détestables ? Et le moyen de croire que Jésus-Christ ait fait une exception en faveur de ces mêmes livres, lorsqu'il a dit : « Tenez-vous en garde contre les faux prophètes, » ou bien encore lorsqu'il a prononcé cet arrêt solennel : « Celui qui aime le danger y périra ! »

La conscience des premiers chrétiens ne s'y trompa point. Voici un fait singulièrement mémorable que rapporte le livre des Actes des Apôtres.

Tandis que saint Paul se trouvait à Éphèse, plusieurs des croyants qu'il avait convertis, et qui s'étaient autrefois attachés à de vaines curiosités, apportèrent devant l'assemblée des fidèles, des livres remplis, sans doute, de ces fausses doctrines, et là ils les brûlèrent en présence de tous. La quantité

[1] I Cor., v, 11. — [2] Tit., iii, 10. — [3] Rom., xvi, 17. — [4] Colos., ii, 8. — [5] II Tim., ii, 17. — [6] I Cor., xv, 33.

en était si considérable, que leur prix, supputation faite, se trouva être de 50,000 deniers [1].

De pareils exemples ne sont point rares dans les premiers siècles. Plusieurs historiens ou écrivains ecclésiastiques nous attestent que, quand les hérétiques se convertissaient, on ne les recevait dans la communion des fidèles qu'à la condition de livrer les écrits suspects qu'ils avaient entre les mains et de les brûler en public [2]. Les livres infectés du venin de l'hérésie étaient surtout l'objet d'une interdiction sévère : un concile tenu à Carthage, en 398, n'en permettait la lecture aux évêques eux-mêmes que rarement et en cas de nécessité. En condamnant les hérétiques, les conciles généraux condamnent aussi leurs livres, les font livrer aux flammes, et prononcent même l'anathème contre ceux qui les liront : *Anathema iis libris et iis qui legunt.* Ainsi parlent notamment le deuxième concile de Constantinople et le second de Nicée.

Les pontifes de Rome, de leur côté, déployaient le même zèle contre les écrits qui s'écartaient de l'orthodoxie. Au commencement du ve siècle, le pape Anastase, ayant rassemblé un concile extraordinaire, condamna Origène, ses doctrines et ses livres ; puis il envoya le prêtre Eusèbe à Milan et à Aquilée pour faire prononcer la même sentence de condamnation par les évêques de ces deux villes. Dans sa lettre à l'évêque de Milan, Anastase l'informe qu'il a réprouvé les inventions blasphématoires d'Origène, *afin que personne ne les lise contrairement à sa défense ; ne quis contra præceptum legat.*

En 446, le pape saint Léon le Grand fit rechercher de tous les côtés les livres détestables des Manichéens, et s'en étant procuré une grande quantité, il les fit brûler : en quoi son exemple fut suivi par plusieurs prêtres orientaux. — L'année suivante, le même pape écrivit aux évêques d'Espa-

[1] Act., XIX, 19.

[2] Cf. S. Liguori, *de Justa prohibitione et abolitione librorum nocuæ lectionis.* Voir surtout l'ouvrage déjà cité du P. Zaccaria ; on y trouve tous les monuments de la tradition catholique sur cette matière.

gne pour leur ordonner d'anéantir les livres des priscillianistes, dans lesquels les saintes Écritures avaient été falsifiées et sacrilégement travesties. Tous les termes de sa lettre adressée à Turibius méritent d'être pesés, car il est bien évident que les paroles du saint Pontife ne s'appliquent pas seulement aux livres apocryphes; les principes qu'il pose ont une tout autre portée. « Il faut, dit-il, veiller avec tout « le soin et toute la diligence sacerdotale, afin que les livres « falsifiés et contraires à la pure vérité, ne soient lus en au« cune manière. Mais les écritures apocryphes où l'on met « sur le compte des apôtres des enseignements faux, on doit « non-seulement les interdire, mais encore les faire dispa« raître entièrement et les consumer dans les flammes. Car, « encore bien qu'il y ait quelques-uns d'entre eux qui sem« blent porter une certaine apparence de piété, jamais, « pourtant, ils ne sont exempts de venin, et les récits mer« veilleux qu'ils renferment, en séduisant les âmes par un « charme trompeur, les font tomber en toute sorte d'er« reurs. C'est pourquoi, si un évêque ne défend pas à ses « ouailles de garder dans leurs maisons les livres apocry« phes, ou bien s'il permet de les lire dans l'église sous le « nom d'écrits canoniques, qu'il sache qu'il sera jugé héréti« que; car celui qui ne retire pas les autres de l'erreur, fait « bien voir qu'il est dans l'erreur lui-même. »

Quelques années après saint Léon, vers 496, le pape Gélase publia un décret célèbre, où nous trouvons pour la première fois un catalogue ou un *index* des livres dont la lecture est formellement défendue. Ce décret commence par l'indication des écritures canoniques et des ouvrages orthodoxes approuvés par l'Église romaine; puis il s'exprime ainsi : « Les autres ouvrages écrits ou propagés par les hé« rétiques ou les schismatiques, l'Église romaine, catho« lique et apostolique ne les reçoit nullement. Nous croyons « devoir en signaler un petit nombre, qui sont parvenus à « notre connaissance et *qui doivent être évités par les catholi« ques.* » Vient ensuite une liste de soixante-trois ouvrages; après quoi le décret continue en ces termes : « Ces livres et

« autres semblables écrits par Simon le Magicien, Nicolas,
« Cérinthe, Marcion, Basilide, Ebion..... et par les autres
« hérétiques ou schismatiques, ainsi que leurs disciples.....
« sont non-seulement désavoués mais encore rejetés par l'É-
« glise romaine, catholique et apostolique, et nous les tenons
« pour condamnés et frappés d'un éternel anathème, avec
« leurs auteurs et leurs partisans. »

Il est superflu de faire ressortir l'importance et la signification de ces paroles, quelles que soient d'ailleurs les difficultés de critique auxquelles cette pièce a donné lieu et que nous n'avons point à discuter ici [1].

Après un document si remarquable, nous pouvons bien omettre les condamnations portées contre les mauvais livres par les autres papes antérieurs au XVI[e] siècle. Résumons seulement les traditions constantes du Saint-Siége par ces belles paroles de Clément VIII :

« La vigilance pastorale des pontifes romains a toujours tra-
« vaillé avec une suprême ardeur à conserver perpétuellement
« dans l'Église de Dieu et à transmettre intégralement aux
« âges suivants le sacré dépôt de la foi catholique, sans la-
« quelle personne ne peut plaire à Dieu, ni obtenir le salut
« éternel. C'est à eux, en effet, que Jésus-Christ, l'auteur de
« ce précieux dépôt, a confié la mission de le garder ; c'est
« à eux qu'il a conféré, dans la personne de Pierre, Prince
« des apôtres, le pouvoir de discerner la bonne semence du
« père de famille, d'avec la zizanie de l'homme ennemi, et
« d'édifier l'Église par leur doctrine salutaire. C'est ainsi que
« Gélase I[er], de sainte mémoire, Grégoire IX et beaucoup
« d'autres pontifes romains, nos prédécesseurs, enflammés de
« zèle pour la maison du Dieu des armées, afin de conser-
« ver dans son incorruptible pureté cette intégrité de la
« foi et de la doctrine catholique, se placèrent avec une
« grandeur d'âme vraiment apostolique, comme les rem-
« parts de la maison d'Israël contre les ennemis de la même

[1] On peut voir une partie de ces difficultés éclaircies dans Zaccaria, *Storia polemica.*

« foi, pour empêcher leurs piéges et leur astuce de tromper « les imprudents et les simples; ils ont séparé la lumière « des ténèbres, les choses perverses de celles qui sont « droites; ils ont fait connaître aux fidèles ce qu'il faut « suivre, ce qu'il faut éviter; ils ont discerné avec le plus « grand soin les livres approuvés, louables, orthodoxes, de « ceux qui sont faux, pernicieux, apocryphes; enfin, par « leurs constitutions, par les décrets des conciles ou par « d'autres moyens opportuns, ils ont condamné les doc« trines impies des hérétiques, et proscrit leurs livres fu« nestes et empoisonnés [1]. »

III

Mais un temps allait venir où le zèle des papes devait s'armer d'une vigueur toute nouvelle; c'est celui où l'art typographique récemment inventé commençait à faire sentir ses effets redoutables. En présence de cette immense découverte, la papauté ne montra pas cette mauvaise humeur que lui reprochent d'aveugles préjugés : tout au contraire, elle la salua comme un magnifique progrès; elle reconnut expressément qu'il est « grandement avantageux pour l'humanité « que tout ce qui tient aux saines connaissances et à la « saine morale soit mis au jour, au moyen des caractères et « des lettres qui fixent et enchaînent, pour ainsi dire, la vé« rité pour la placer sous les yeux des hommes les plus « éloignés dans le temps et l'espace [2]. » Elle proclama encore que « l'art de l'imprimerie a été heureusement et salu« tairement inventé pour la gloire divine, pour l'accroisse« ment de la foi et la propagation des sciences [3]. » Mais plus elle comprenait la haute utilité de l'invention nouvelle, plus elle sentit la nécessité de signaler ses dangers et d'en garantir la chrétienté confiée à sa sollicitude. N'était-ce pas, d'ailleurs, ce que réclamaient d'elle les intérêts les plus

[1] Constitution *Sacrosanctum*, 1595.
[2] Décret d'Alexandre VI, *Inter multiplices.*
[3] Décret de Léon X dans la 10e session du concile de Latran.

sacrés de l'humanité? Et à n'en juger que par les seuls principes de la raison, pouvait-elle suivre une autre conduite?

Qu'on le remarque bien, en effet, quel est le premier devoir de l'humanité? Un philosophe païen, Platon, a enseigné cette maxime si justement admirée que l'homme étant l'image de Dieu, le principe fondamental de la morale consiste à entretenir, à perfectionner en soi-même cette glorieuse similitude. Or ce qui en l'homme porte l'empreinte de la ressemblance divine, c'est avant tout et par-dessus tout l'intelligence, mais l'intelligence en communion avec la vérité, et par cela même avec Dieu, qui est la vérité substantielle. Il suit de là, comme conséquence imposée par la plus stricte logique, que l'obligation première, le devoir primordial de l'homme consiste à s'attacher à la vérité : je veux dire par-dessus tout la vérité morale, ou, en d'autres termes, ces principes essentiels et immuables qui sont comme les astres illuminateurs de la conscience et les éternels régulateurs de la vie. Dépossédée de ces lumières nécessaires, livrée à l'erreur sur les grandes choses qu'il lui importe le plus de connaître avec certitude, l'âme entière a perdu le premier trait de sa ressemblance avec Dieu, toutes ses facultés sont en désordre, la volonté elle-même est radicalement impuissante à opérer le bien, et partant à atteindre le but de sa destinée.

Ainsi donc, de toute manière et à tous les points de vue, la vérité est le trésor et la vie même de l'humanité. Aucune philosophie digne de ce nom ne saurait le contester. Quand donc la papauté, cette grande magistrature de la vérité dans le monde, s'efforce de maintenir énergiquement les droits imprescriptibles du vrai, quand elle se pose comme un mur d'airain pour empêcher le faux de prévaloir, la philosophie elle-même doit reconnaître que nul service, nul bienfait social ne sont comparables à ceux-là. Plût à Dieu que l'humanité se fût toujours rendue docile à la voix de la papauté! Le monde eût marché sans secousse vers un avenir de vrai et légitime progrès, et nous n'aurions pas vu la plus belle découverte des temps nouveaux mêler à ses grands bienfaits

des maux beaucoup plus grands encore, des maux qui sont l'éternelle honte de nos civilisations modernes.

Toujours est-il que, pour ce qui la concerne, la papauté fit son devoir et le fit avec courage. Dès qu'elle vit l'imprimerie répandre de tous côtés les livres pernicieux, elle porta de sages règlements pour empêcher la libre circulation du poison. C'est ainsi qu'en 1501, Alexandre VI, — car un tel pontife ne faillit pas à sa mission, tant il est vrai que les divines promesses ne cessent de se vérifier dans l'Église ! — défendit sous peine d'excommunication d'imprimer aucun écrit sans la permission de l'Ordinaire. En 1520, Léon X renouvela la même défense dans le concile de Latran[1]. Quatre ans après, sur la demande du Parlement de Paris, Clément VII fit insérer dans la Bulle *In Cœna Domini* une condamnation contre Martin Luther, et contre quiconque se permettrait de lire, de garder, d'imprimer ou de soutenir en *quelque manière* ses *livres* ou ceux de ses *partisans* et *sectateurs*.

L'année 1550, Jules III alla plus loin. C'est lui qui, le premier, fit placer dans la même bulle *In Cœna Domini* la formule générale qui défend la lecture des livres hérétiques, sous peine d'excommunication. Cette disposition, l'une des plus graves que la législation ecclésiastique ait portées sur la matière présente, est encore aujourd'hui en vigueur, et elle atteint tous les livres hérétiques sans exception, quand ces livres contiennent l'hérésie ou quand ils ont pour objet les questions religieuses.

Mais ce n'était pas encore assez pour la sollicitude paternelle de la papauté. Afin d'atteindre plus sûrement son but de préservation, elle fonda la grande institution de l'*Index*.

Déjà, nous l'avons constaté, vers la fin du cinquième siècle, Gélase Ier avaient donné un premier exemple. Plus tard, grâce à l'initiative de quelques conciles particuliers ou de quelques universités, on vit paraître différents catalogues de livres prohibés. C'étaient des essais. Il appartenait au chef de l'Église de féconder cette idée, et de lui donner sa plus haute

[1] Décret déjà cité.

consécration et sa réalisation vraiment catholique. De 1557 à 1561, le pape Paul IV fit paraître successivement plusieurs *Index* qui interdisaient spécialement la lecture des livres hérétiques. Le même Pontife invita le concile de Trente à s'occuper de cette grave question qui intéressait si vivement le plan de réforme que cette assemblée avait pour but de préparer. Le saint concile voulant, aussi bien que le Pape, « arrêter l'invasion des livres pestilentiels qui s'étaient multipliés à l'excès [1], » donna commission à dix-huit de ses membres d'examiner ce qu'il convenait de faire à l'égard de diverses censures et de plusieurs ouvrages suspects et pernicieux, et d'en faire un rapport au concile. Les membres élus s'acquittèrent diligemment de leur tâche ; mais quand ils y eurent mis la dernière main, le concile, forcé de se séparer, résolut de remettre son travail au Souverain-Pontife, pour que celui-ci le ratifiât et le publiât avec la sanction de son autorité [2]. Le pape Pie IV, alors régnant, examina, en effet, et fit examiner le catalogue des livres hétérodoxes dressé par la commission du concile, ainsi que les dix règles qui y étaient jointes, puis il l'approuva solennellement par sa bulle *Dominici gregis*, en date du 24 mars 1564 ; et en même temps il ordonna que cet Index serait imprimé, publié et reçu partout. Dans cette bulle, défense est faite à quelque personne que ce soit de lire les livres compris dans l'Index, « sous peine d'excommunication à encourir *ipso facto*, par ceux qui liront les livres des hérétiques, ou les écrits d'un auteur quelconque qui ont été condamnés pour une cause d'hérésie, ou pour suspicion d'un faux dogme ; et sous peine de péché mortel par ceux qui liront et retiendront les livres prohibés pour une autre cause [3]. » Dans cette dernière catégorie sont compris spécialement les ouvrages qui traitent *ex professo* de choses obscènes, lesquels sont absolument interdits, quand bien même ils ne seraient pas mentionnés dans l'Index.

Telles sont, en ce qui concerne l'Index, les dispositions

[1] Paroles de Clément VIII dans la constitution *Sacrosanctum*.
[2] Conc. Trid., Sess. xxv.
[3] *Exposition des principes du droit canonique*, par le cardinal Gousset, p. 438.

les plus importantes et les plus essentielles de la législation consacrée par l'Église et successivement confirmée et complétée par plusieurs souverains-pontifes, entre autres par saint Pie V qui institua la Sacrée Congrégation de l'Index, chargée, comme on le sait, de condamner les mauvais livres au fur et à mesure qu'ils paraissent.

Nous n'avons pas à venger cette institution catholique des accusations absurdes si souvent portées contre elle : à cet égard, les esprits éclairés et sincères savent parfaitement à quoi s'en tenir. Nous n'avons pas non plus à résoudre les graves difficultés qui se rencontrent ici dans les questions de pratique et d'application : aussi bien, s'il fallait entrer dans les dernières précisions sur ces matières, nous devrions accomplir une tâche fort au-dessus de nos forces et de notre compétence.

Qu'il nous suffise donc d'avoir résumé brièvement les traditions de l'Église en ce qui regarde les mauvais livres. Il en ressort, ce semble, des enseignements assez solennels. L'Église, rien n'est plus certain, a ici une discipline positive et impérative. Sa volonté, clairement manifestée, est que tous les chrétiens repoussent avec horreur, non-seulement les ouvrages défendus nommément, et sous la sanction des peines canoniques, mais encore tous ceux qui peuvent porter quelque préjudice à la foi et aux mœurs, bien qu'ils ne soient interdits qu'implicitement.

IV

Passons à un autre ordre de considérations, et essayons de montrer, par l'évidence des raisons intrinsèques, ce qu'il faut penser des lectures dangereuses.

La lecture, quand on y réfléchit bien, offre un phénomène extraordinaire. Qu'y a-t-il dans ce livre, dans ces caractères inanimés qui sont sous nos yeux? Il y a une intelligence, séparée peut-être de nous par plusieurs milliers de lieues ou par des siècles de distance, et qui pourtant se trouve en communication intime avec nous. Elle nous parle et nous l'écou-

tons ; ses idées, ses sentiments passent et se versent, pour ainsi dire, dans nos âmes ; ses passions nous excitent et nous enflamment ; il semble, en un mot, que des effluves magnétiques sortent d'elle pour pénétrer en nous et nous transformer à son image. Puissance merveilleusement salutaire de la parole écrite, quand elle s'exerce au profit de la vérité et du bien ! Puissance fatale et vraiment effrayante, quand elle sert la cause de l'erreur et du mensonge ! Supposez, en effet, dans un livre pervers ce don de séduction et de fascination que les sophistes possèdent souvent à un si haut degré ; supposez surtout qu'il sache exploiter avec une habileté consommée les complicités secrètes qu'on est toujours sûr de rencontrer dans les instincts dépravés du cœur humain ; et vous comprendrez qu'un tel livre devra produire presque infailliblement, sur la plupart de ses lecteurs, une action profondément funeste.

Assurément, il est des hommes qui ont peu de chose à redouter des artifices les plus perfides de l'impiété. Préparés par une forte discipline de l'esprit, ils savent discerner sans peine les sophismes les plus déliés : aucune subtilité, aucun tour du métier, si je puis m'exprimer ainsi, ne leur échappe ; au premier coup d'œil ils saisissent la nuance fausse, la confusion d'idées ou de mots ; ils redresseront sur-le-champ toutes les illusions de perspective créées par le mirage d'un style menteur : les prestiges de l'erreur n'excitent chez eux qu'un sourire de pitié ou de mépris vengeur.

Oui, il est de tels hommes, mais ils sont bien rares. Prenons même, je le veux bien, des esprits doués d'une solidité et d'une instruction peu ordinaire et, d'un autre côté, profondément attachés à leurs croyances : pense-t-on que ces esprits-là sortiront toujours parfaitement intacts de l'épreuve d'une lecture dangereuse ? N'est-il pas vrai, — et ici j'en appelle à l'expérience personnelle de plus d'un lecteur, — n'est-il pas vrai, qu'après avoir parcouru certaines pages composées avec un art perfide, on se trouve souvent saisi de je ne sais quel malaise, de je ne sais quel commencement de trouble vertigineux ou d'éblouissement ? On a besoin alors

de secouer, en quelque sorte, son âme pour se dégager de cette impression mauvaise, et si l'on ne réagit pas avec plus ou moins de force, l'impression subie peut s'aggraver et prendre peu à peu des proportions alarmantes. Sans doute, à moins de circonstances très-exceptionnelles, des convictions fortes ne peuvent être tout d'un coup sapées par les fondements; mais il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup vécu pour voir ce triste résultat se produire à la longue et plus rapidement qu'on ne croit, même chez des personnes appartenant à l'aristocratie des intelligences.

Descendons maintenant dans une région inférieure, celle où se place la classe moyenne des esprits et par conséquent la grande majorité des lecteurs chrétiens. Il est clair d'abord qu'ici la culture intellectuelle est généralement fort défectueuse; parfois même — pourquoi ne le dirions-nous pas ? — on rencontre chez cette catégorie de personnes, une ignorance vraiment étonnante en ce qui regarde les données les plus élémentaires de l'enseignement catholique. Ce qui, du moins, ne saurait être contesté, c'est que leur foi n'est vraiment éclairée ni quant à son objet, ni quant à ses motifs. D'ordinaire, elle repose beaucoup plus sur le sentiment que sur la raison ; on n'a pas pris la peine de se rendre compte des arguments qui lui servent de base; bien moins encore est-on en état de résoudre les difficultés que l'incrédulité soulève contre elle. Joignez à cette absence générale d'instruction sérieuse dans les esprits, l'absence non moins générale de force et d'indépendance dans les caractères. De nos jours, il faut bien l'avouer, l'énergie du tempérament moral s'est singulièrement affaiblie et affaissée. Jamais peut-être il ne fut plus vrai de dire avec le Prophète : *Omne caput languidum*, toute tête est languissante. Les mâles et robustes habitudes semblent avoir disparu pour faire place à une sorte de sybaritisme d'âme qui rend antipathique tout ce qui est effort personnel, travail vraiment individuel. Voyez, par exemple, cette foule qui dévore tous les premiers livres qu'elle rencontre : a-t-elle quelque souci de contrôler les choses qui lui passent sous les yeux, et de s'en

rendre compte par de sérieuses réflexions? Non, l'attention que l'on apporte à la lecture est à peu près nulle; ou du moins, l'on se préoccupe infiniment plus de la forme, du tour ou du style, que du fond même des idées. L'esprit se rend, pour ainsi dire, tout passif, prêt à subir toutes les impressions et toutes les influences.

Il est surtout un genre de lecture où l'abdication du jugement personnel va souvent jusqu'à ses dernières limites : je veux parler de la lecture des journaux. Sur cent personnes qui lisent habituellement un journal, je crois pouvoir affirmer qu'il n'en est pas dix qui sachent s'affranchir de son joug et se former des convictions indépendantes. Comment, d'ailleurs, n'en serait-il pas ainsi? La parole du journal se répète tous les jours sans admettre ni contrôle, ni contradiction; et à force de se répéter, ses affirmations les plus gratuites, les plus absurdes, finissent par s'ériger en axiomes qu'on ne discute plus. Aussi, rien n'égale la tyrannie que le journalisme fait peser sur les intelligences. Je ne sais si la condition du serf au moyen âge n'était pas à beaucoup d'égards moins avilie que celle de certains lecteurs qui, au nom de la libre pensée et de l'émancipation intellectuelle, se jettent aux pieds d'un malheureux folliculaire, pour en faire leur oracle et leur maître. Et quel maître et quel oracle! Il faut ici entendre une grave autorité signalant les vrais caractères des organes du journalisme impie. « Le premier besoin de ces feuilles, dit l'évêque d'Arras [1], c'est d'avoir des lecteurs, et le moyen presque universellement employé pour en avoir, c'est de flatter les passions. Or, flatter les passions, c'est tout à la fois tromper et corrompre. Le journalisme qui n'est pas soumis aux inflexibles principes de la conscience chrétienne, se nourrit donc naturellement et nourrit incessamment les peuples de mensonge et de dépravation... Si le journal est irréligieux, et la plupart le sont, il faut chaque jour à ses lecteurs habituels quelque dose d'impiété; et si en même temps, comme il arrive presque toujours, il est im-

[1] *Cas de Conscience sur les libertés publiques*, p. 68 et suiv.

moral, il faut encore à leur avidité journalière quelque aliment impur, ou du moins quelque satisfaction sensualiste. Il importe peu d'examiner jusqu'à quel point l'irréligion et l'immoralité y sont embellies et déguisées par les formes du langage. Pour qu'un journal soit tel que nous le dépeignons, il suffit qu'habituellement il tende à déprécier ce qui tient proprement à la pureté morale et chrétienne, pour mettre en relief ce qui peut flatter l'indépendance de l'esprit et les mauvaises concupiscences. Les rédacteurs le savent, ils savent que sans ce double appât offert régulièrement aux abonnés qui les font vivre, la concurrence de quelques feuilles plus fécondes en perversité leur deviendrait préjudiciable. Il faut donc chaque jour, non plus seulement par attrait personnel, mais par nécessité de position, faire à tout prix de l'irréligion et de l'immoralité. Les bureaux de rédaction de ces feuilles malheureuses ressemblent à ces vastes usines où la volonté de l'homme vient se soumettre au mouvement continuel d'un mécanisme dominateur, de telle sorte qu'en y mettant la main il en devient l'auxiliaire. La machine est montée pour fabriquer constamment des articles impies ou immoraux, comme ailleurs elle est organisée pour façonner des matériaux ou des tissus. De part et d'autre ce sont des produits, c'est une entreprise, c'est un état. Non, jamais, depuis le règne du paganisme, rien de plus audacieux ni de plus corrupteur n'avait été imaginé. »

Voilà ce qu'est le journalisme impie. Et qu'on n'aille pas croire qu'un si effrayant tableau ne convienne qu'aux feuilles effrontément scandaleuses, objet de la réprobation unanime des honnêtes gens. Il est des journaux, il est des revues s'adressant à un public d'élite et dont l'influence est en un sens plus funeste encore. A la vérité, ces journaux et ces revues semblent animés d'une hostilité moins furieuse ; volontiers même ils ouvriront leurs colonnes à des plumes honorables et chrétiennes : précieux concours destiné à calmer les scrupules de tant de lecteurs qui ne demandent qu'à se faire illusion ! Oui, un peu de couleur religieuse de loin en loin ; mais examinez de plus près, que verrez-vous ? Vous

verrez Jésus-Christ et sa religion sans cesse blasphémés et condamnés au nom de la prétendue science et de la prétendue critique. Vous verrez l'Église perpétuellement calomniée par la falsification de ses enseignements et de son histoire, honnie surtout, et attachée au pilori comme l'irréconciliable adversaire des progrès nouveaux et des meilleures aspirations de la société moderne, — car c'est là l'éternel sophisme qu'aucun démenti n'arrête, qu'aucune réfutation n'entame, que la satiété même ne saurait lasser. — Vous verrez enfin les grands dogmes de la raison : Dieu et sa providence, l'âme et la vie future, attaqués et poursuivis, parfois par la négation ouverte et brutale, plus souvent par le scepticisme hypocrite ; le scepticisme cent fois plus corrosif et plus délétère que la négation elle-même, parce qu'il s'insinue doucement et sans bruit, parce qu'il flatte les instincts les plus chers à notre époque, parce qu'il trouve dans presque toutes les âmes des prédispositions et des sympathies qui assurent son triomphe.

Eh bien ! je le demande maintenant, la presse impie étant telle que je viens de la montrer, est-il possible d'admettre un instant qu'on puisse impunément s'exposer à ses coups redoutables ? Accordons encore une fois que de très-rares esprits, armés de toutes pièces et bardés de fer comme les chevaliers du moyen âge, affronteront sans blessure cette effroyable mêlée de sophismes, de paradoxes et de calomnies. Mais ces âmes qui forment la grande masse des lecteurs et dont nous constations tout à l'heure les dispositions d'intelligence et de caractère : mille fois non, elles n'échapperont pas à la loi qui condamne la faiblesse à succomber devant la force. Parlons plus clairement et disons sans crainte que presque toutes les personnes qui, fréquemment et d'une manière suivie, liront les productions de l'impiété, — journaux et revues, livres et brochures, peu importe, — subiront infailliblement des atteintes plus ou moins profondes, et que souvent elles tomberont d'abîme en abîme dans le plus affreux malheur qu'un chrétien puisse avoir à redouter en cette vie : la perte de la foi.

Exagération ! dira-t-on peut-être. — Oui, exagération confirmée et vérifiée par la plus éclatante et la plus irréfragable expérience ! « Au siècle dernier, dit encore Mgr Parisis, ce sont surtout et presque uniquement les mauvais livres qui ont ébranlé toutes les croyances, renversé tous les principes, brisé tous les liens religieux et sociaux, préparé enfin et rendu inévitable l'anarchie hideuse et sanglante qui a marqué les pages de notre histoire d'une large souillure, et qui, dans le cours de quelques années, a fait à la France des plaies dont elle est rongée encore après plus d'un demi-siècle [1]. » Et aujourd'hui, qu'est-ce qui précipite dans l'incrédulité tant de jeunes gens, tant d'hommes de tout âge, que nous voyons chanceler et tomber comme des arbres déracinés par la tempête ? La perte de la foi tient, on le sait, à des causes nombreuses et très-complexes ; mais n'est-il pas constant que les livres impies et pervers sont parmi ces causes l'une des principales et des plus ordinaires ? Pour s'en assurer, qu'on se penche sur ces âmes renversées : on y découvrira bien vite les traces des mauvaises lectures, clairement accusées par une multitude de préjugés opiniâtres, d'idées fausses qui les ont envahies comme d'inextricables broussailles.

On ne manquera pas de se récrier encore et de dire : Mais j'ai aussi mon expérience faite ; combien de fois n'ai-je pas traversé sans grave blessure les plus redoutables dangers de la lecture ? Le passé n'est-il pas un garant de l'avenir ? et n'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour me rassurer ?

Non sum sicut cæteri homines ! Voilà bien le langage ordinaire de la présomption et de la témérité ! Non, cette expérience faite ne suffit point. Et qui sait, d'ailleurs, si elle est aussi décisive qu'on le prétend ? Une âme n'a pas toujours conscience des lésions dont elle est atteinte. Souvent, à son insu, une parole, une objection, une erreur est demeurée dans sa mémoire ; elle s'y est, pour ainsi parler, *enkystée ;* peu à peu ce germe empoisonné se développe et il s'en forme comme un ver dévorant qui ronge silencieusement et de

[1] *Cas de Conscience*, p. 67.

proche en proche les convictions ou les croyances les plus fortement enracinées. Vient un jour cependant où cette âme s'aperçoit des ravages qui se sont accomplis au dedans d'elle-même. Alors, pour parler avec Jouffroy, alors *en descendant de couche en couche vers le fond de sa conscience, et dissipant l'une après l'autre toutes les illusions qui lui en avaient jusque-là dérobé la vue*, elle reconnaît avec effroi que toutes ses croyances sont minées et qu'il *n'y a plus rien qui soit debout*[1].

Ces paroles d'une des plus illustres victimes de l'incrédulité, expriment avec une vérité effrayante le travail de décomposition qui ne tarde pas à se faire dans une âme, quand elle laisse pénétrer en elle un principe dissolvant. Malheur à quiconque n'enveloppe point sa foi dans une vigilance inquiète et sévère ! La foi, en un sens très-vrai, est produite par la volonté ; mais elle est avant tout un don de Dieu : or, Dieu exige pour la conservation de ce don une correspondance fidèle, et il n'a marqué à personne, dans la voie des imprudences et des curiosités téméraires, la limite et l'étape dernière où il est permis de s'arrêter sans glisser dans l'apostasie. Il en est de la foi comme de ce *trésor que nous portons en des vases fragiles*. Une chose légère en apparence suffit pour la perdre. Un doute, rien qu'un doute volontairement admis, c'est assez : elle est frappée à mort ; car ce qui constitue son essence même, c'est d'affirmer d'une manière absolue la vérité révélée, et par conséquent elle cesse d'exister, dès l'instant même où l'on met celle-ci en question.

V

En même temps que la presse contemporaine s'efforce, par ses persévérantes attaques, de ruiner les croyances, elle travaille avec non moins d'ardeur et de succès à pervertir et à corrompre les mœurs. La littérature romanesque, car c'est à

[1] Tout le monde connaît cette page fameuse où Jouffroy a raconté avec une éloquence déchirante sa dernière lutte contre la foi. *Nouveaux Mélanges philosophiques,* 2e édit., p. 83.

elle principalement que ce triste rôle est échu, ne cesse de multiplier ses productions malsaines. Celles qui ont déjà empoisonné les générations précédentes n'ont pas disparu de la circulation. On les réimprime tous les jours et on les distribue à vil prix, en y ajoutant l'appât des illustrations provocatrices. Puis, les nouvelles inventions de cette mauvaise industrie littéraire pullulent avec la fécondité des insectes. Il ne se passe pas de jour où ne surgisse un de ces livres scandaleux destinés parfois à un retentissement immense. Jamais les curiosités honteuses ou frivoles ne leur font défaut ; et à voir la fiévreuse avidité avec laquelle le public en dévore les pages, on serait tenté de donner raison à ce réaliste, qui ne croyait pas calomnier l'espèce humaine en disant ce mot brutal : « Quand je vois un tas de boue, *j'y vas*, et je crois que tout le monde est comme moi ! »

C'est bien de la boue, en effet, et pas autre chose, que nos romanciers étalent pour l'ordinaire dans leurs livres à la mode. La plupart d'entre eux, et des plus célèbres, se complaisent à faire sans vergogne l'analyse de toutes les purulences et l'autopsie de toutes les turpitudes. D'autres, plus raffinés, sèment des fleurs sur la fange et décorent le vice des couleurs les plus séduisantes. Mais, sous quelque forme que leurs œuvres se produisent, effrontément scandaleuses ou perfidement voilées, leur fond commun, leur thème privilégié, c'est toujours la glorification des plus mauvais instincts de l'esprit ou du cœur ; c'est la vertu, la pudeur et la sainteté du foyer domestique livrées à d'indignes outrages ; c'est le bien et le mal confondus dans une odieuse promiscuité ; ou plutôt c'est le mal légitimé, flatté, élevé presque aux honneurs de l'apothéose. Pour tout dire en un mot, le roman contemporain représente sous nos yeux la plus grande école d'immoralité dont le monde chrétien ait jamais vu le spectacle.

Aussi, combien de malheurs et de crimes dont ce fléau a préparé l'horrible éclosion ! La folie ou le suicide, parfois des prodiges de perversion qui viennent épouvanter nos cours judiciaires, n'ont souvent d'autre origine que la lec-

ture de ces affreux livres [1]. Et que dire donc de cette foule de jeunes gens, de jeunes filles, gâtés et corrompus jusqu'à la moelle, et de tant de familles où le scandale, la honte, le désespoir sont entrés sous le pli du fatal volume ?

Est-il besoin d'ajouter que la foi ne survit guère dans ces âmes à la ruine de la moralité ? Quand une fois le cœur s'est livré aux passions, l'esprit et la conscience sont bien près de s'en rendre les complices. Alors, dans les régions inférieures et animales de l'âme s'agitent de redoutables orages : il semble que de l'abîme obscur sortent des émanations fétides qui montent jusqu'aux puissances supérieures ; la lumière sereine qui éclaire l'intelligence se trouble et s'obscurcit, la volonté chancelle comme dans le vertige de l'ivresse. Bientôt la grande prévarication est consommée et la foi a péri tout entière.

Hélas ! n'est-ce pas là l'histoire journalière d'une foule innombrable de jeunes gens, innocents et chrétiens, honnêtes du moins, avant que leurs yeux fussent tombés sur certaines pages criminelles ; puis, cette lecture à peine achevée, envahis par des doutes terribles et, de chute en chute, précipités jusqu'aux dernières profondeurs de l'incrédulité ? Ainsi le veut la loi des choses : lorsque la volupté a pris possession d'un cœur, la vérité religieuse ne tarde pas à devenir importune et odieuse ; on a bien vite trouvé des sophismes pour l'éconduire ; et voilà pourquoi il arrive beaucoup plus fréquemment et plus sûrement que la foi se perde par les livres corrupteurs que par les livres impies eux-mêmes.

Mais il importe de le remarquer avec soin, dans la catégorie des ouvrages corrupteurs ne se rangent pas seulement ceux qui insultent plus ou moins ouvertement la pudeur et la morale ; sans aucun doute, il faut aussi, bien qu'avec les

[1] Plusieurs de nos lecteurs se souviennent peut-être de l'effroyable scandale donné, il y a peu d'années, devant la Cour d'assises de Tours, par une jeune fille que les lectures malsaines avaient pervertie. Les exemples analogues ne sont point rares. Il serait intéressant et instructif d'en poursuivre les traces dans les annales de la criminalité contemporaine. Si quelque magistrat voulait y chercher les éléments d'une grande enquête sur les effets des mauvais livres, il ferait sans contredit une œuvre des plus utiles.

restrictions convenables, placer dans le même groupe ces nombreux romans qui, d'ailleurs honnêtes et louables par leurs tendances générales, renferment pourtant des scènes passionnées, ou des sentiments d'une nature trop intime et trop délicate. Ceux-là, un usage à peu près universel en autorise l'admission dans les meilleures familles, et bon nombre de parents ou de maîtres les mettent sans scrupule entre les mains de la jeunesse. Ils sont inoffensifs, a-t-on coutume de dire. En est-il bien ainsi cependant ? Qu'ils ne soient pas toujours nuisibles, cela est incontestable. Qu'ils le soient souvent et dans la plupart des cas, cela est plus incontestable encore. Quiconque a observé de près les âmes et suivi attentivement les phases qu'elles traversent, a dû constater cent fois les fâcheux effets de ces sortes de livres. Parfois même les dangers auxquels ils exposent sont d'autant plus graves qu'on se tient moins en défiance contre eux, rassuré que l'on est par les bonnes intentions de l'auteur et le but moral qu'il a en vue. Les éléments de séduction qui s'y trouvent cachés agissent donc sans obstacle, et peu à peu ils pénètrent dans l'âme, la familiarisent avec des pensées, des images, des sentiments qu'il faut repousser avec énergie, entament l'austère intégrité de la conscience et développent d'une étonnante manière ces tendances sensualistes qui ne sont déjà que trop universelles et trop vivaces. Bossuet jugeait avec sévérité le *Télémaque* : qu'aurait-il donc pensé en voyant aujourd'hui tant de parents chrétiens laisser entre les mains de leurs enfants des romans infiniment plus dangereux que le *Télémaque ?*

Indépendamment de ces inconvénients graves, il y en a d'autres qu'on redoute beaucoup moins, mais qui méritent aussi la plus sérieuse attention. Les romans, presque sans exception, par cela seul qu'ils vivent de fictions, ont pour effet nécessaire de donner à l'imagination un tour vicieux et un développement exagéré. Or, l'imagination sortie de ses limites normales absorbe et confisque à son profit les autres énergies les plus indispensables pour la réflexion et l'action. Dès lors, l'équilibre des facultés est rompu ; le jugement lui-

même n'aura plus la saine appréciation des choses, il les verra sous un jour faux, il prendra la vie réelle à contre-sens. Impossible de calculer les déperditions de forces, les impuissances et les autres conséquences fatales qui en résultent.

De plus, le roman éteint presque nécessairement le goût des choses sérieuses, et il en faut dire tout autant de ces lectures éparpillées au hasard à travers les journaux [1], les brochures futiles, les prétendues actualités et les nouveautés les plus insignifiantes. Un tel régime qui n'a d'autre règle que le caprice, est souverainement déplorable. Là où ne règnent pas les habitudes graves et réfléchies, là où le sérieux du travail n'occupe plus sa légitime place dans la vie, il ne saurait y avoir que des esprits puérils et nuls, des caractères de Bas-Empire, des générations contrefaites, malingres et nouées dans leur croissance. A bien considérer les choses, c'est un symptôme profondément affligeant que la manière dont s'alimente aujourd'hui la vie de l'intelligence. Des lectures comme celles auxquelles on se livre d'ordinaire, non-seulement n'apprennent rien, mais elles abaissent l'âme jusqu'à la plus incroyable platitude. Nous avons, d'ailleurs, un indice certain pour apprécier les beaux fruits qu'elles produisent : c'est la conversation, cet écho fidèle des pensées et des préoccupations intimes. Or, qu'est-ce, en général, que la conversation contemporaine, souvent même dans les milieux sociaux et dans les réunions d'hommes où elle devrait, ce semble, trouver sa tonalité la plus élevée ? Il ne sert de rien de le dissimuler : les intérêts les plus sacrés du pays et de l'humanité, de Dieu même et de son Église, passionnent beaucoup moins une foule de personnes que les prouesses cynégétiques ou les triomphes du *turf*, pour ne pas parler de choses plus misérables encore. Ce n'est pas aux lecteurs

[1] On ne nous attribuera pas sans doute la ridicule pensée de condamner la lecture des bons journaux, et, pourtant, sans vouloir en médire, l'on peut bien constater qu'il est rare que cette lecture soit exempte de quelques inconvénients. Ainsi, par exemple, n'est-il pas fort triste de voir des hommes graves passer des heures entières à lire les mille inutilités dont ces feuilles sont souvent obligées de remplir leurs colonnes?



nourris de toutes les fades superfluités, qu'il faut demander les grands et généreux sentiments, les hautes aspirations, ce qui fait vraiment l'homme et surtout le chrétien. Le christianisme, sans doute, s'allie fort bien avec l'usage des honnêtes délassements, mais il se concilie fort peu avec les manifestes abus que nous signalons. Des âmes accoutumées à gaspiller çà et là les heures précieuses n'en trouveront guère pour l'accomplissement des devoirs essentiels : heureuses du moins si elles ne se jettent pas dans les plaisirs coupables pour se distraire de l'ennui et de la misère profonde qu'elles portent au dedans d'elles-mêmes !

VI

Quelles conclusions tirer de toutes ces réflexions ?

Un seul mot peut résumer toutes les conséquences pratiques qui en découlent : il faut savoir ordonner, régler et choisir ses lectures, qu'elles se rapportent à la religion ou à la philosophie, aux sciences, à l'histoire ou à la politique [1]. En aucune chose il n'est permis de livrer sa vie au caprice et au hasard. La grande maxime du livre de l'*Imitation : Ubicumque fueris tuus esto,* est fondamentale dans la morale rationnelle aussi bien que dans la spiritua-

[1] Obligé de condenser dans ces pages des considérations d'une portée générale, nous n'avons pu signaler en détail toutes les catégories de lectures dangereuses. Indiquons seulement, en passant, deux autres classes de livres.

Les écrits du *Spiritisme* se multiplient étrangement depuis quelques années. Avec leur faux air mystique et parfois presque chrétien, avec leur morale fallacieuse et hypocrite, ils séduisent un grand nombre de lecteurs et les précipitent en d'incroyables erreurs.

Les livres historiques font plus de mal encore, soit parmi les esprits sérieux, soit parmi la jeunesse. Il est bien peu de moyens de séduction plus funestes que le mensonge, le dénigrement, ou tout simplement l'esprit de système, introduits dans le récit des faits. Sur quoi reposent en définitive la plupart des préjugés du protestantisme et de l'incrédulité, si ce n'est sur la falsification de l'histoire de l'Église, du christianisme primitif et des origines de la Réforme ? Comme on l'a si souvent fait observer, c'est sur le terrain de l'histoire que presque toutes les grandes causes, les graves questions viennent se rencontrer avec leurs solutions opposées. Rien ne saurait donc être plus pernicieux que de prendre pour guides les historiens qui sont entrés dans la grande *conspiration contre la vérité.*

lité chrétienne. On ne s'en écarte jamais sans risquer de perdre ou de compromettre l'empire de soi-même. En matière de lectures, plus encore que dans beaucoup d'autres choses, il importe de suivre une discipline ferme, un régime sain et conservateur. Cela est souvent décisif ; il en est de l'âme comme du corps, son état hygiénique dépend principalement des aliments qu'on lui donne.

Or, le choix ici doit se diriger par deux principes. Le premier, qu'il suffit d'énoncer, c'est qu'il faut faire passer le nécessaire avant l'utile et l'utile avant l'agréable. Le second, que nous avons mis assez en lumière, c'est qu'on doit s'interdire tout ce qui, à quelque degré que ce soit, est ou peut devenir dangereux et nuisible, y compris les choses inutiles ou indifférentes de leur nature, mais dont il est aisé d'abuser. Nous ne prétendons pas, encore une fois, condamner les écrits qui ont pour but de délasser, ni même ce que le savant Huet appelait « un agréable amusement des honnêtes paresseux. » Autant que tout autre nous détestons l'exagération, parce qu'elle est une trahison de la vérité, et l'une des plus dangereuses de toutes. Mais sans exagération, sans rigorisme, sans pruderie, nous disons, et nous l'avons prouvé, que ces lectures pratiquées presque exclusivement, ou bien au delà d'une mesure raisonnable, toujours très-facile à dépasser, produisent les plus fâcheux effets sur l'esprit, sur le cœur et le caractère.

Quant aux publications directement nuisibles, comme toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre, s'attaquent à la foi ou à la morale, chacun doit les réprouver avec une rigueur plus ou moins absolue, selon la gravité du danger qu'elles présentent. Il est clair, notamment, que les œuvres des écrivains connus de tous comme impies et corrupteurs, ne sauraient être repoussées avec trop d'énergie. Eh quoi ! il n'est pas une personne honnête qui voulût ouvrir l'hospitalité de son foyer à un homme taré ; et l'on ne craindrait pas d'introduire dans le plus intime de son âme, dans le sanctuaire inviolable de la conscience, des auteurs qui souillent et profanent tout ce qu'ils atteignent de leur contact ! L'hon-

nêteté naturelle proteste avec indignation contre cet abus sacrilége, comme la loi divine interprétée par l'Église le condamne solennellement par ses prescriptions salutaires.

Ces prescriptions, nous les avons fait connaître, et le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il serait souverainement téméraire de les tenir entièrement comme non avenues, à plus forte raison de les mépriser formellement. Tout chrétien qui a souci de son âme s'empressera donc de les observer, sollicitant au besoin, auprès de qui de droit, les autorisations nécessaires pour y déroger. Mais en aucun cas, il n'est permis d'user même d'une dispense, s'il n'y a pas, d'un côté, nécessité ou utilité sérieuse, et, de l'autre, absence de danger. Chacune de ces conditions est également essentielle, et j'ajoute qu'il est assez rare qu'elles se trouvent réunies. Car, d'abord, il y a presque toujours, dans les lectures dont il s'agit, péril manifeste de séduction, pour la jeunesse surtout : cela ressort avec évidence des considérations exposées plus haut. En second lieu, la raison de nécessité ou d'utilité bien réelle, existe incontestablement quelquefois, mais beaucoup moins fréquemment qu'on ne l'imagine. Généralement parlant, il doit suffire au grand nombre de s'en rapporter à l'appréciation des critiques dignes de confiance, et, grâce à Dieu, il n'en manque pas dans la presse catholique. Dire qu'on lit les écrits notoirement irréligieux et scandaleux pour se former à la belle littérature, est une prétention ridicule qui ne mérite pas d'être réfutée. Ce prétexte tout comme les autres qu'on met en avant, ne sert d'ordinaire qu'à masquer des motifs bien moins avouables qui sont ou la pure curiosité, ou l'entraînement de l'exemple et de la mode. Une mauvaise publication a du retentissement dans le public; tout le monde, dans la société que l'on fréquente, la vante ou la décrie. Peut-être se trouve-t-il de fort honnêtes gens qui s'en vont grossir le scandale par leurs doléances maladroites et par leurs alarmes exagérées. Ne faut-il pas alors faire comme tous les autres, et voir par soi-même ce qu'il en est de cet événement du jour ? Eh bien ! non ! c'est alors précisément qu'il sied à un homme de cœur

de se retrancher fièrement dans son indépendance. Une protestation énergique, un acte de mépris vigoureusement accentué contre la vogue insolente de tel écrit ou de tel recueil, peuvent souvent hâter de beaucoup une réaction dans le bon sens public. Au contraire, une concession imprudente faite aux exigences de la mode, surtout si elle vient d'un homme grave et respecté, exerce presque nécessairement une influence fâcheuse. Vous avez la force d'âme nécessaire pour n'avoir rien à redouter : soit ; vous êtes, comme Mithridate, à l'épreuve du poison : je le veux bien ; mais beaucoup de personnes autour de vous n'ont pas ce tempérament robuste, et comment comprendront-elles qu'elles ne puissent se permettre ce que vous vous permettez? On n'aime guère à faire l'aveu de sa propre infériorité; ou bien, si ces personnes sentent instinctivement que vous êtes au-dessus d'elles, elles voudront précisément s'élever à votre hauteur en prenant modèle sur vous.

Mais en ce point la jeunesse surtout se dirige volontiers par l'instinct d'imitation. Aussi c'est principalement vis-à-vis d'elle que tous les hommes consciencieux doivent se garder d'autoriser par leur exemple la lecture des publications dangereuses. A plus forte raison les personnes chargées, pour une part quelconque, du grand ministère de l'éducation, sont-elles obligées de surveiller avec un soin extrême le choix des livres qu'il convient de permettre ou de conseiller au jeune âge. Vouloir lui imposer un régime de tempérance ou de claustration intellectuelle presque absolue, serait évidemment ridicule et souvent dangereux ; mais il serait infiniment plus dangereux encore de le laisser s'abreuver à des sources empoisonnées. Il y a tout un monde de choses auxquelles des âmes non encore formées ne peuvent toucher sans se pervertir à coup sûr. Que faut-il donc penser de ces pères ou de ces mères de famille qui ne craignent pas de placer aux rayons apparents de leur bibliothèque des livres que des hommes mûrs s'interdiraient ? Et comment excuser ces personnes qui — chose à peine croyable, si on ne la voyait même dans les maisons chrétiennes — exposent sur la table

de leur salon des journaux et des revues impies, comme pour inviter à cette détestable pâture les visiteurs et les membres de la famille? A la dernière exposition on remarquait un petit tableau intitulé le *fruit défendu* et qui représentait trois jeunes filles lisant avec avidité dans une bibliothèque dont elles avaient surpris l'entrée. Hélas! oui, de tous les fruits défendus, les mauvais livres sont celui qui offre les plus irrésistibles attraits à la curiosité de la jeunesse. Si ces lectures produisent leurs effets accoutumés, à qui la faute? Les parents qui ont à pleurer amèrement sur les suites d'une aveugle condescendance, n'ont après tout que ce qu'ils méritent.

Cependant il va sans dire que la jeunesse, de son côté, n'est nullement dispensée des obligations toutes personnelles que lui dicte la prudence. Au moment surtout où elle commence à s'émanciper de toute surveillance étrangère, quand la contagion de la presse contemporaine l'enveloppe de toutes parts et menace de l'envahir par tous les pores, son devoir le plus rigoureux est de pourvoir à sa propre sûreté, en prenant les précautions les plus sévères, en cherchant auprès de ses guides naturels des conseils et une direction sûre. Ce même devoir, au surplus, s'impose d'une manière tout aussi impérieuse à plusieurs personnes d'un âge déjà mûr, mais dépourvues des lumières nécessaires pour se diriger elles-mêmes. A vrai dire, rien n'est plus essentiel, en bien des circonstances, pour échapper aux dangers et aux abus de la lecture; et nous ne saurions, en terminant, donner un conseil pratique plus important que celui-là.

P. Toulemont.

LE PAPE SAINT CALLISTE

ET

LES PHILOSOPHOUMENA*

De tant de saints pontifes qui gouvernèrent l'Église de Rome au IIIe siècle, et dont plusieurs l'arrosèrent de leur sang, il n'y en eut pas de plus populaire que celui dont nous inscrivons le nom en tête de cet article. Malgré la courte durée d'un règne de cinq ans (de 218 à 223), il laissa après lui un nom si universellement vénéré, que sa gloire éclipse en quelque sorte celle de ses successeurs, jusqu'au grand Sylvestre, le contemporain et l'ami de Constantin. S'il fut calomnié de son vivant et après sa mort, comme nous en avons aujourd'hui la preuve, ces calomnies ne firent aucune impression sur un peuple qui le connaissait; elles ne laissèrent aucune trace, et disparurent dans l'admiration générale pour ses vertus[1].

Cette mémoire si pure, couronnée d'une auréole seize fois séculaire, sera-t-elle flétrie ? Ce reflet du ciel, ne sera-ce plus qu'un jeu d'optique qui se dissipe ?

Plusieurs s'en flattent, et depuis douze ans ne se lassent

* En publiant ce travail, nous nous croyons obligés d'exprimer notre reconnaissance au savant ecclésiastique qui a bien voulu nous le communiquer. Tous ceux qui ont lu dans nos livraisons de juin et de juillet 1864, les remarquables articles de M. l'abbé Le Hir, sur l'*Épigraphie Phénicienne*, ont pu reconnaître la compétence hors ligne de l'illustre professeur de Saint-Sulpice. Nos lecteurs partageront donc notre vive satisfaction en apprenant que cette précieuse collaboration nous a été gracieusement promise et qu'elle se continuera désormais d'une manière suivie. (*Note de la Direction.*)

[1] Voir une dissertation du chev. J. B. de Rossi, analysée dans la *Civiltà Cattolica*, Ser. III, v. XI, p. 363-64.



point de produire contre saint Calliste, et contre saint Zéphyrin son prédécesseur, des pièces de conviction qu'ils disent accablantes [1].

A les en croire, Zéphyrin fut un vieillard faible d'esprit, avare, ignorant, dominé par un ministre indigne, qui abusa de sa confiance au point de l'entraîner dans l'hérésie. Calliste est plus noir encore. Intrigant, habile, astucieux, élevé par la brigue au sommet des dignités ecclésiastiques, il sacrifia les règles de la discipline, et de la morale même la plus vulgaire, au besoin de se créer un parti ; il sacrifia jusqu'au dogme le plus fondamental de notre foi, et nia hautement la Trinité des personnes en Dieu. Gouverné par de tels pasteurs, quel pouvait être le troupeau? Quel tableau nous en fait-on ? L'Église de Rome, toute l'Église catholique qui la suit, n'est plus qu'une cité de confusion, une Babel où l'on parle toutes les langues, où rien n'est fixe, ni l'enseignement qui flotte incertain entre les opinions les plus contradictoires, ni la forme du gouvernement qui tend à grands pas, nous dit-on, vers l'absolutisme épiscopal, mais retient encore une large part du presbytéranisme primitif; ni la règle des mœurs, qui fléchit dans la main trop complaisante et trop molle de chefs ambitieux et intéressés [2].

L'Angleterre et l'Allemagne ont retenti de ces accusations, dont les journaux français se sont faits plus d'une fois les bruyants échos [3]. Il y a peu de mois (15 juin 1865), la *Revue*

[1] Bunsen ; — *Hippolytus and his age...* London 1852. — Wordsworth ; S. *Hippolytus and the church of Rome in the earlier part of the third century.* London, 1853., etc.

[2] C'est l'idée qu'en donne M. Alb. Réville, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1865.

[3] Les catholiques sont accoutumés à prendre patience. Ils se taisent longtemps, et leur silence, qui passe pour un aveu, enhardit à l'attaque. Quand le moment arrive où la conscience ne leur permet plus de se taire, leurs réponses, pour être véridiques, démasquent de telles erreurs qu'elles risquent fort, aux yeux des indifférents, de passer pour trop mordantes, et pour injurieuses. L'ennemi confus se fait un rempart des lois de la bonne compagnie qu'il prétend violées. M. Ch. de Rémusat écrivait ce qui suit, à propos des *Philosophoumena*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1863 :

« On conçoit la sorte de rumeur que l'apparition d'un tel ouvrage a pu causer « dans le monde savant, et devrait produire dans le monde dévot, *si ces deux*



des Deux-Mondes renouvelait ces attaques dans un article signé de M. Albert Réville. L'auteur n'est pas à son premier essai. Entre autres ouvrages sortis de sa plume, il s'en trouve un sur l'Évangile de saint Matthieu, honoré du suffrage de M. Renan. C'est là qu'avec un sérieux comique, le frivole auteur de la *Vie de Jésus*, qui n'aime pas à s'occuper de minuties, nous renvoie pour les *preuves et pièces justificatives.* Non que M. Réville soit un ennemi de Jésus-Christ. Il l'a prêché, dit-on, et le prêche peut-être encore dans une de ces Églises séparées qui reçoivent l'Évangile de toute main[1]. Mais il

« *mondes n'étaient pas soigneusement séparés.* Quel scandale en effet, s'il fallait « admettre qu'un saint et un martyr, comme Hippolyte, eût caractérisé si sévèrement un autre saint et un autre martyr comme saint Calliste! Il aurait osé « écrire d'un pape qu'il avait passé de l'erreur de Sabellius à celle de Novatus! » (*sic*). Et un peu plus loin : « Les bonnes âmes s'en tireront en disant, « comme font d'ordinaire nos docteurs français sur ces sortes de questions, que « ces saints personnages ont bien pu avoir quelque désaccord spéculatif, mais « qu'ils se sont enfin réunis dans la charité, dans la foi, dans le martyre et dans « la gloire, puisqu'ils sont également canonisés. »

Les bonnes âmes auraient bien eu quelque chose de mieux à dire, et les docteurs français auraient pu répondre, sans cesser d'être français, que passer de Sabellius à Novatus, c'était *aller du coq à l'âne ;* qu'Hippolyte, et non Calliste, a été un précurseur de Novatus. Ils n'ont rien dit ; et M. Réville les en a récompensés par la diatribe à laquelle nous allons répondre.

Quand parut au contraire « la Vie de Jésus », le scandale fut tel, et les trompettes de l'impiété firent retentir de tels airs de triomphe, que les chrétiens furent obligés de parler. Cela suffit aujourd'hui pour qu'on les accuse d'avoir substitué les injures aux arguments, la passion à la raison. « Bientôt, » lisons-nous dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1 sept. 1865, « bientôt sans doute l'attention générale sera ramenée avec éclat sur cette époque (des origines du christianisme) « comme elle le fut il y a deux ans sur la vie de Jésus-Christ. Les polémiques « auxquelles nous avons assisté vont recommencer. Les discussions seront de « nouveau remplacées par les disputes. Comme c'est l'usage, le bruit assemblera les badauds. La science, qui ne reconnaîtra plus là son public ordinaire, et « que d'ailleurs le tumulte effarouche, ne tardera pas à s'éloigner, etc. »

C'est en ces termes que M. Gaston Boissier annonce la prochaine apparition du II[e] vol. de M. Renan. Ne croirait-on pas que tout le bruit vient de notre côté, et que toute la science est contre nous? Malgré ce qu'un tel compliment a de peu gracieux, je ne dirai rien de blessant à M. Boissier. Sauf la première et la dernière page, je louerai même presque sans réserve le corps de son article destiné à nous faire connaître le 1[er] vol. de la ROMA SOTTERRANEA de M. le chevalier de Rossi. Il a suivi un guide sûr, et si tous en avaient d'aussi bons, nous serions bien vite d'accord.

[1] C'est un trait distinctif de notre époque que cette classe d'hommes qui ont toujours les deux mains ouvertes, et qui touchent deux salaires en même

ne fait cas ni de ses dogmes, ni de ses institutions, toutes choses « destinées à périr, sous l'action dissolvante du temps « et de son inexorable logique. » Il ne prend de l'Évangile que le noyau, que le suc le plus exquis; c'est-à-dire que, marchant toujours de front avec son digne ami, M. Renan, il le réduit tout au *sentiment*. L'histoire, de gré ou de force, sortira pour lui de cette idée-mère. Et puisqu'elle doit à la critique moderne de lui avoir ouvert cette voie, honneur à la *critique moderne!* C'est l'idole de M. Réville, non toutefois une idole muette : car elle lui dévoile le passé en des termes aussi clairs, ou peu s'en faut, que les anciens oracles dévoilaient l'avenir. Aussi comme il entonne un hymne à sa gloire ! Comment il se rit agréablement de ces honnêtes gens qui « en ont tellement peur qu'ils finiront par en faire une puissance du premier ordre ! » Comme il saisit avidement la belle occasion qui se présente « de la montrer à l'œuvre ! » Ce n'est rien moins qu'une révélation qu'il nous promet sur l'*état de la société chrétienne et de ses croyances* au commencement du IIIe siècle, « époque encore si mal connue « naguère, mais que l'érudition contemporaine éclaire dé- « sormais d'un jour, sinon complet, du moins suffisant pour « avancer en toute sécurité » (p. 893).

Pourquoi ce ton de demi-prophète ? Quel jet de lumière a percé les ténèbres de cet âge, et assuré les pas du voyageur qui l'explore ? Le voici : un écrit a été découvert, important, ancien, fait à Rome par un homme qui se pose en face du pape saint Calliste, comme son accusateur public et son adversaire déclaré. De toutes les hérésies que cet écrit a pour but de combattre, celle que l'auteur impute à son rival est naturellement celle qu'il déteste le plus. Mais ce grief n'est pas le seul dont il le charge. Il s'étend sur l'histoire de sa vie, remonte aux années de sa jeunesse, en raconte avec un tour malin les piquantes aventures, arrive à ses jours de grandeur, et recueille dans les actes de son gouvernement une

temps, l'un pour annoncer Jésus-Christ en chaire, et l'autre pour le vendre sur la place publique.



ample matière à sa censure. Qu'on ne dise pas qu'un libelle diffamatoire anonyme est toujours suspect; car l'auteur de celui-ci, sans se nommer, se distingue fort bien des pamphlétaires vulgaires. Sa science est assez vaste pour que plusieurs aient attribué son traité au grand Origène. C'est un écrivain de mérite, fort mêlé aux controverses religieuses de son époque. Il a précédemment composé d'autres ouvrages auxquels il renvoie çà et là, s'honore de la dignité d'évêque, et se pose sur la scène comme y jouant un des premiers rôles. Le nom de cet homme doit être gravé quelque part dans les monuments ecclésiastiques, et l'on pouvait sans trop de présomption se flatter de l'espérance de l'y découvrir. On se mit donc à cette recherche avec zèle; même chez plus d'un le goût de la vérité toujours belle fut réveillé, soutenu, stimulé par d'autres motifs faciles à deviner. Toutes les convenances de position, de doctrine, de style ont été interrogées, étudiées, et la critique, après quelques fluctuations inévitables, a rendu son arrêt qui semble définitif. Or, le nom qu'elle a prononcé s'est trouvé être celui d'un saint illustre, d'un martyr que l'Église a inscrit dans ses fastes. Seul, saint Hippolyte a satisfait à toutes les conditions du problème, et l'ouvrage connu sous le double titre de « Philosophoumena, » et de « Réfutation de toutes les hérésies[1], » lui a été adjugé. Que de fervents catholiques, émus d'une douloureuse surprise, aient protesté d'abord contre ce jugement jusqu'à plus ample examen, qu'ils aient manifesté du doute, de l'incrédulité, cela se conçoit. Ils dé-

[1] L'ouvrage a déjà eu trois éditions. La 1re a paru à Oxford en 1851; elle est due aux soins de M. Miller, membre de l'Institut, auquel revient l'honneur de la découverte du manuscrit. MM. L. Duncker, et F. G. Schneidewin, professeurs à Gœttingue, ont publié la 2e, en 1859. Ils l'ont accompagnée d'une traduction latine littérale et généralement exacte. M. l'abbé Cruice, depuis évêque de Marseille, éditait en même temps, à l'Imprimerie Impériale de France, le texte grec avec une traduction latine moins littérale, mais plus élégante. Chacun des trois éditeurs a fort avancé la correction du texte, extrêmement corrompu dans le seul manuscrit qu'on en possède. Et toutefois il reste encore beaucoup à faire pour achever ce travail de révision. Je dois à l'habile helléniste M. l'abbé Nolte, qui a lui-même étudié le manuscrit avec une attention minutieuse, quelques bonnes leçons dont je ferai usage dans cet article.

L'ouvrage est divisé en dix livres. Les endroits relatifs à Noëtus, à Sabellius et à Calliste se lisent au IXe et au Xe livre.

fendaient trois noms chers à leur piété, les noms de trois martyrs. Ils entendaient les cris de joie de ces superbes Goliaths qui s'imaginaient avoir trouvé l'arme dont ils dissiperaient le camp d'Israël. Mais les rôles devaient changer. La justification des deux pontifes incriminés ressortait de l'acte même d'accusation. Il fut facile à leurs apologistes d'en convaincre les hommes droits et désintéressés [1]. En ce qui touche Hippolyte, il suffit d'en appeler aux plus anciennes traditions, pour distinguer en lui deux personnages fort opposés; d'abord le sectaire dur, hautain, enflé de sa science et rebelle à l'Église; puis l'humble pénitent qui abjure son erreur, la déteste devant tous ceux qu'il a séduits, leur recommande l'obéissance avec plus d'ardeur qu'il n'en a mis à souffler le feu de la révolte, et lave dans son sang ses longs égarements [2]. De ces deux hommes, l'Église a béatifié le second, non le premier. Je n'ajoute rien pour le moment à cette courte explication, me réservant de traiter à part de la personne de saint Hippolyte et de sa doctrine.

Au reste, qu'on ne pense pas qu'à ce poudreux manuscrit se rattachent tous les progrès de l'*érudition contemporaine*, dont s'applaudit le collaborateur de la Revue rationaliste. Ces progrès, vrais ou faux, tiennent dans sa pensée à une cause beaucoup plus générale, je ne dirai pas plus profonde. L'écrivain appartient à cette école qui essaye de populariser parmi nous les théories historiques de M. le docteur Baur et de ses disciples de Tubingue. Grâce à lui et à ses amis, l'étoile qui se couche déjà pour l'Allemagne projette sur nous quelques-uns de ses derniers rayons. Or, le professeur wurtembergeois comptait parmi ses élucubrations les plus curieuses une histoire des trois premiers siècles, his-

[1] L'Allemagne, la France et l'Italie se partagent l'honneur de ces travaux apologétiques. Nous citerons surtout :

Doellinger, *Hippolytus und Callistus; oder Die romische Kirche in der ersten Haelfte des dritten Iahrhunderts*. Regensburg, 1863.

Cruice. — *Histoire de l'Église de Rome... de l'an 192 à l'an 224*. Paris, 1856.

T. Armellini S. J. — *De prisca refutatione hæreseon... commentarius*, Romæ, 1862.

[2] Doellinger, au livre indiqué plus haut.

toire refondue ou créée à neuf, qui ne ressemblait guère à ce qui s'était dit avant lui. Pour montrer dans l'établissement du christianisme, dans le développement de ses dogmes et de sa hiérarchie, l'application des lois fatales qui entraînent l'humanité, en écarter ainsi le merveilleux, et réduire ce grand événement surnaturel aux proportions d'un fait ordinaire, il avait groupé, isolé, amoindri, agrandi, supprimé, déplacé les faits avec toute la liberté d'un libre penseur hégélien. Il en était résulté une œuvre vraiment originale, un édifice aux apparences grandioses avec une certaine cohésion de ses parties. Mais ce vaisseau mis à flot allait heurter à chaque mouvement contre les réalités historiques avec tant de violence que les habiles devaient craindre de s'y engager. Ils ont donc prudemment démembré ce gros navire, dont chacun a emporté quelque pièce, et s'en est fait un esquif qui glissât plus aisément sur les écueils à fleur d'eau. Pour parler sans figure, nous avons été infectés d'écrits où l'on suce tout le venin du système, sans le rencontrer jamais dans l'agencement de ses parties. La réfutation en devient plus longue et plus fastidieuse, parce que l'erreur, au lieu de se présenter dans tout son jour, se ménage d'obscures retraites, des faux-fuyants, des demi-rétractations qu'elle rétracte ensuite aussi aisément qu'elle les a faites. Peu sûre d'elle-même, elle avance, elle recule, elle observe à droite, à gauche, craint de se compromettre, évite les théories historiques trop générales, et s'engage dans un labyrinthe de détails où l'on s'épuise à la poursuivre. Dès qu'elle affirme, elle est perdue; car n'ayant que des vues partielles, et aucun ensemble scientifique, elle affirme pour le besoin du moment, et ses affirmations se détruisent les unes les autres. Je ne cite point M. Renan, ce type incomparable du papillon qui se joue, se coupe dans son vol, et se croise avec grâce. M. Réville, à la marche plus lente, plus circonspecte, n'a pu se garantir de tous les piéges. Pour en donner quelques exemples, ses deux prétendues formes du sabellianisme sont aux antipodes l'une de l'autre, à peu près comme les fines *nuances* de son ami. Son hypothèse sur

les motifs de l'élection de Calliste est en désaccord avec ce qu'il écrit peu après sur la prépondérance du dogme dès le second siècle. Ailleurs il laisse trop paraître qu'il répète une leçon mal apprise. Il a lu dans un de ses maîtres, je ne sais lequel, que les deux illustres martyres Perpétue et Félicité furent montanistes, hérétiques; peut-être parce que Tertullien les a louées; peut-être parce que les actes de leur martyre racontent des visions célestes, comme on en lit dans les œuvres de sainte Thérèse, de sainte Brigitte et de tant d'autres saints. Il y avait là plus qu'il n'en fallait à un rêveur de Tubingue, pour *faire son siége*. Mais le disciple néerlandais, empressé de nous laisser jouir d'une si rare découverte, ajoute un mot de trop qui le trahit. De ces deux héroïnes, dont l'une était de race noble et l'autre esclave, il fait deux sœurs germaines, et montre par là qu'il ne les connaît guère, qu'il n'a pas même essayé un sommaire examen de leur cause, et, pour trancher le mot, qu'il les a condamnées et diffamées sans les entendre. Injuste à leur égard, il l'est plus gravement encore envers Calliste, et le perce de traits calomnieux, qui pénètrent d'autant plus profondément, qu'il affecte à son égard plus d'indifférence systématique. S'il l'excuse sur quelques points secondaires, c'est une tactique habile, mais peu loyale. L'impression qu'emportera de cette lecture tout homme qui n'est point sur ses gardes sera celle d'un profond découragement, s'il lui restait jusqu'alors un peu de foi, et d'un insurmontable dégoût pour le sanctuaire livré à des intrigants de bas étage.

Qui le croirait? Ce même écrivain, qui noircit de son encre tout ce qui porte un nom respecté, réserve son admiration pour l'homme qui fut au IIIᵉ siècle l'opprobre de l'épiscopat. Paul de Samosate, déposé par un célèbre concile comme hérétique, superbe, arrogant, suspect dans ses mœurs et oppresseur des pauvres, est à ses yeux « un « grand homme calomnié, dont la vie mériterait une étude « à part. » Gibbon, malgré sa sympathie pour tous les libres penseurs, n'avait pas osé réhabiliter cette mémoire flétrie. M. Réville a trouvé sans doute des documents nouveaux, qui

lui permettront d'être plus hardi et de nous montrer en lui le modèle des pasteurs.

Ce serait perdre le temps que de répondre à de tels paradoxes, et de relever en détail tant d'allégations sans preuve. Nous nous bornerons à justifier la personne de Calliste des accusations intentées contre lui. Il nous a semblé que le moyen le plus court pour y réussir serait d'opposer simplement la *vérité* au dénigrement, et de tracer, autant que les documents nous le permettent, un portrait fidèle de sa vie privée, et des actes de son gouvernement. Zéphyrin son prédécesseur, son bienfaiteur et son fidèle ami, a porté sa part de la calomnie: nous essayerons aussi de l'en venger.

Il nous suffira le plus souvent de reproduire le récit d'Hippolyte, en le dégageant des interprétations envenimées par la colère et par la haine. Il existe pourtant un petit nombre de données éparses, dont la portée ne pouvait être bien comprise jusqu'ici, et que nous tâcherons de réunir, comme ajoutant d'importants éclaircissements au texte des Philosophoumena.

La jeunesse de Calliste s'écoula à Rome dans de rudes épreuves [1]. Né *esclave*, il goûta au début de la vie ce qu'elle a de plus amer, et ses infortunes eurent assez d'éclat pour attirer sur lui les regards. Carpophore (c'est le nom de son maître) était chrétien, précieux avantage pour Calliste qui lui dut peut-être celui de connaître Jésus-Christ. En dehors des influences chrétiennes, où aurait-il puisé ces sentiments élevés, et cette largeur de vues qui le portèrent sans effort au niveau du premier rang, et l'y maintinrent sans vertige. La Providence l'y conduisait par des voies cachées; elle trempait son âme par le malheur. Son maître, riche habitant de la ville des Césars, occupait un poste à la Cour. Frappé de l'intelligence qui reluisait en ce jeune homme, il ne tint pas assez compte de son âge et de son inexpérience. Par ses ordres, et avec

[1] *Philosophoumena*, l. IX.

ses fonds, Calliste ouvrit une maison de banque, où la confiance qu'inspirait aux fidèles le nom de Carpophore, fit affluer aussitôt leurs modiques épargnes. Tout allait au mieux pour Calliste. Hélas! c'était le rayon du matin, précurseur de l'orage. Un jour, sans qu'on nous dise comment, ses fonds furent dissipés, et sa caisse vide. Tout ce qu'il est permis d'entrevoir, au travers de réticences calculées, c'est que des juifs avides avaient abusé de sa confiance trop candide. Calliste en fut frappé comme d'un coup de foudre. Qu'on se représente un pauvre esclave, un ilote qu'aucune loi ne protége, obligé d'affronter le courroux de son maître, les clameurs de ses créanciers, les malédictions du pauvre et de la veuve, qui s'élèvent pour implorer vengeance au ciel et sur la terre. Sous l'aiguillon de cette pensée qui le poursuit, il franchit à la course les dix-huit milles qui le séparaient de la mer, arrive au port, et monte précipitamment sur un navire qui mettait à la voile. Mais le départ tardait trop. Calliste respirait à peine que soudain ses yeux inquiets, fixés sur le rivage, rencontrent, ô comble d'infortune, l'austère et sinistre figure du maître qui le réclame. Il lui restait une suprême ressource; le désespoir l'inspire; il se jette à l'eau, et tente de se sauver à la nage [1]. Vains efforts d'un homme qui lutte seul contre son mauvais sort! De quelque côté qu'il regarde, sur le navire ou sur le port, il compte autant d'ennemis que de spectateurs. Pas une seule âme compatissante dans la foule que la curiosité rassemble sur le rivage! Chacun le poursuit de ses cris, et anime les matelots, qui, sautant dans un esquif et ramant à toute vitesse, l'atteignent, le saisissent, et le ramènent à son maître. Désormais il n'en éprouvera plus que des rigueurs. Il subira la peine des esclaves rebelles; il sera appliqué à tourner la meule. C'était un genre de supplice que redoutaient les plus braves, et au-

[1] M. Réville donne à entendre que Calliste se jetait à l'eau dans un dessein de suicide. Mais cette interprétation du texte, bien que proposée par plusieurs avant lui, me paraît tout à fait inadmissible. Hippolyte n'a point pensé à une aussi odieuse calomnie. Si Calliste avait voulu plonger, les matelots se seraient jetés à l'eau pour le repêcher, et ne l'auraient pas poursuivi dans un canot, comme ils firent.



quel les plus robustes ne résistaient pas toujours. Il faut lire dans Apulée la peinture qu'il nous a laissée de cet étroit cachot, de cette atmosphère obscure et malsaine, où le patient, sous des haillons qui le couvrent à peine, le dos meurtri par les sillons de la verge ou du fouet, le corps pâle et défait, les pieds dans les entraves, les yeux presque éteints par la fumée, la tête à demi rasée, le front marqué d'un fer ardent, s'épuise dans un travail excessif, et peut-être invoque la mort comme un soulagement [1].

Calliste entra dans cet affreux séjour; mais il avait beau y languir de misère, les plaintes des créanciers n'en continuaient pas moins à importuner les oreilles de Carpophore. On s'en prenait à lui comme au véritable débiteur. On avait compté sur sa caution; on avait cru traiter avec lui. Il paraît cependant qu'il s'était arrangé de manière à ne répondre de rien devant la loi. Il consentait à supporter la perte de ses avances, non à réparer celles du public. On revint donc à Calliste. Celui-ci donnait de meilleures espérances. Tout n'était pas dissipé; déposé dans des mains connues, l'argent pouvait être réclamé, restitué, recouvré. Carpophore, que ces promesses rassuraient peu, céda toutefois aux instances des veuves, des orphelins ruinés, et relâcha son prisonnier. Le voilà libre, respirant le grand air, joyeux et content.

Loin de là, si nous en croyons Hippolyte, il s'ennuie de vivre; et, à peine échappé à la mort, il se jette au-devant d'une mort plus cruelle, mais aussi plus honorable. Il ambitionne la gloire du martyre. Ce désir dans la circonstance est assez étrange. Le moyen qu'il prend pour le satisfaire l'est encore plus. Au lieu de renverser un autel, une idole de Mars ou de Jupiter, son caprice le pousse brusquement dans une synagogue où nous le trouvons aux prises avec les juifs. Quoi qu'on en dise, il n'est pas clair qu'il y fût conduit uniquement par la vaine gloire, et par le dégoût de la vie. « Si j'étais, » dit fort à propos M. Réville, « l'avo-« cat chargé de sa défense, je chercherais, et peut-être bien

[1] Apuleii *Metamorph.* l. IX, cité par Doellinger, p. 118.

« je réussirais à prouver qu'il avait réellement des débiteurs « parmi les Israélites, qu'il était allé les trouver à la synagogue pour être sûr de les rencontrer, et qu'il n'avait fait « du bruit que parce qu'on refusait de le payer. Qui sait, « après tout, en quelles mains il était tombé dans ses « premières spéculations? » A merveille! cette explication est si naturelle que d'autres l'avaient déjà rencontrée. Mais nous sommes heureux de la recueillir chez un écrivain avec lequel nous aimerions à être moins rarement d'accord.

Toutefois, si Calliste avait compté sur l'influence des chefs israélites, et sur l'honneur du corps, pour les intéresser à sa cause, il s'était lourdement trompé. Rompu de coups, et traîné devant le tribunal du préfet de Rome, Fuscianus, il y fut, en dépit des réclamations intéressées de Carpophore, condamné, comme perturbateur et comme chrétien, à une cruelle flagellation d'abord, puis à l'exil en Sardaigne et au travail des mines.

A n'envisager que les dehors, c'était la pire disgrâce, et Calliste n'avait rien gagné à changer de geôle. Mais, pour l'observateur attentif, il s'opérait dans sa situation une transformation d'autant plus profonde, qu'elle avait sa racine dans l'âme. Il puisera désormais du courage dans la cause pour laquelle il souffre. Il en puisera dans la société de ses frères condamnés aux mêmes labeurs que lui, pour la profession de la même foi, et l'amour du divin Crucifié. Il conversera avec de généreux athlètes, l'honneur du nom chrétien, des cœurs de diamant, des âmes dignes du ciel. L'injustice du monde les reléguait dans ces antres profonds, comme pour en débarrasser la terre. Et Dieu, qui tourne tout à ses desseins, l'avait permis pour préparer à son serviteur cette école d'héroïsme. Il en recueillit les fruits pendant quelques années, et eut tout le loisir de contempler, admirer et suivre de si beaux exemples.

Il souffrait cependant, et sa résignation n'était pas celle du stoïcien. Le jour vint où ses gémissements redoublèrent, et où sa douleur parut s'accroître sans mesure. En l'an 290, le pape saint Éleuthère mourut, et Victor prit sa place. Ce

fut peut-être l'occasion du rappel des exilés tel que nous allons le rapporter. Le palais impérial abritait bien d'autres chrétiens que Carpophore. Commode, malgré ses débauches, ne les persécutait point. Qui le croirait? Une chrétienne partageait son lit. Marcia, que l'histoire nomme sa concubine, parce qu'elle n'eut pas le titre et le rang d'impératrice, était en réalité son épouse légitime. Et Marcia n'aimait pas seulement, mais professait le christianisme. On n'en saurait douter, après le témoignage d'Hippolyte, qui la qualifie de femme aimant Dieu [1] (φιλόθεος). Elle voulut faire une bonne œuvre (θελήσασα ἔργον τι ἀγαθὸν ἐργάσασθαι), — peut-être honorer par une royale faveur l'avénement du nouveau Pontife, — et obtint de l'empereur la grâce des confesseurs qui se consumaient vite sous le climat meurtrier de la Sardaigne. Mais, soit oubli, soit omission volontaire, comme le prétend le narrateur malicieux, sur la liste dressée par Victor, et munie du sceau impérial, le nom de Calliste ne figurait pas.

[1] On trouvera dans la *Revue numismatique*, année 1857, nouv. série, t. XI. p. 212 et suiv. une « Notice sur une pierre gravée réprésentant Marcia, par Ch. « Lenormant. » L'auteur y montre par de bonnes raisons que Marcia était chrétienne, et que sous le nom de concubine, elle fut la femme légitime de Commode.

Commode, dit le savant numismate, « après la mort de sa femme Crispine agit « de même que son père et que son aïeul adoptif. Mais à la différence de ces « princes il donna à sa concubine une situation exceptionnelle. » En effet, « il « la traitait à peu de chose près non-seulement comme sa femme légitime, mais « encore comme une impératrice, si ce n'est qu'on ne portait pas le feu sacré « devant elle. » Marcia eût été, et peut-être fut la première à repousser cet honneur superstitieux. Elle avait assez d'ascendant sur l'empereur pour s'y opposer. Qu'on en juge par les médailles qui nous ont conservé son portrait, joint à celui de Commode, et sous le costume d'une amazone : « Quelque chose, dit « le célèbre archéologue, de la sévérité, j'allais dire de la pureté propre à la « nouvelle religion, a passé dans sa physionomie. On conçoit que cette femme « ait répugné à se voir représentée sur la monnaie, et en général sur les monu- « ments publics, sous un aspect peu conforme à la décence, et que le prince, « qui subissait son influence, ait mieux aimé faire fléchir les traditions de l'art, « que de froisser les scrupules de celle qui lui était chère. Il a voulu rendre « hommage aux principes austères dont elle faisait profession, en lui donnant « l'extérieur plutôt encore d'une Minerve que d'une amazone. »

Mais le sujet particulier de la *Notice* est un autre portrait de Marcia, d'autant plus intéressant et plus véridique qu'il a dû être destiné à un usage privé. Un simple voile remplace ici le casque. Les traits du reste sont les mêmes et parfaitement reconnaissables. Ils ont quelque chose de sévère et de singuliè-

Qu'on juge de sa surprise et de son chagrin, quand il mesure par la pensée le sort qui l'attend désormais, tout ce qu'on lui ôte, et ce qui lui reste. On lui ôte ses anges consolateurs, ses frères aimés. On lui laisse la compagnie de criminels ennemis de Dieu et du nom chrétien, sa lourde chaîne, ses durs travaux, et d'impitoyables surveillants à la main toujours armée du fouet et du bâton. Cette vue lui perçait le cœur. Il se jetait aux pieds d'Hyacinthe, l'envoyé de Marcia, embrassait ses genoux et s'efforçait de l'émouvoir par ses supplications et par ses larmes. Hyacinthe, qui était chrétien et prêtre[1], se laissa facilement persuader. Obéissant aux intentions présumées de Marcia, plutôt qu'à la teneur du rescrit impérial, il réclama Calliste, et le fit mettre en liberté : liberté cette fois véritable et complète ; car, selon la loi romaine, la condamnation qu'il avait subie l'affranchissait, et Carpophore n'avait plus aucun droit sur sa personne[2].

Ces faits s'accomplissaient sous le règne de Commode, et les dates en peuvent être déterminées avec quelque rigueur. Le

rement viril. C'est à peu près le type sous lequel les artistes représentaient la pudeur, avec quelque différence dans les détails du costume, d'où l'auteur croit pouvoir conclure au christianisme de celle qui y est représentée. « Je ne doute « pas, ajoute-t-il, que l'artiste, probablement chrétien, qui exécuta pour des « chrétiens le portrait de leur protectrice, n'ait voulu la représenter telle qu'elle « vivait dans le palais de Commode, faisant profession publique de la nouvelle « religion. »

Il est plus difficile de justifier Marcia de la part qu'elle aurait prise à l'assassinat de Commode, pour sauver il est vrai sa propre vie. Cependant il n'est pas impossible que tout son crime, comme celui de Marie Stuart, n'ait été la dure nécessité où on la mit d'accepter la main du meurtrier de son époux, et de donner lieu par là à d'odieux mais injustes soupçons.

[1] Hyacinthe était l'ancien tuteur de Marcia. Comme il était eunuque, le P. Armellini a craint de lui donner en même temps la qualité de prêtre. Il a donc traduit le mot πρεσβύτερος dans le sens de « vieillard. » Mais on a un exemple assez illustre d'un évêque eunuque au second siècle, dans la personne de saint Méliton, évêque de Sardes. Il est vrai qu'Origène, vers le même temps, fut traité avec plus de rigueur, pour s'être mutilé dans sa jeunesse, malgré sa louable intention. Mais la nécessité pouvait rendre l'Église plus indulgente à l'égard de ceux qui étaient eunuques avant leur baptême.

[2] Le Dr Doellinger l'établit par un rescrit d'Antonin, qui décerne dans un cas semblable : « quia semel domini esse desierat, servus pœnæ factus, non esse « eum in potestatem domini postea reddendum. »



nom de Fuscianus fixe la condamnation de Calliste à l'an 188 de notre ère[1]. Ceux de Victor et de Commode combinés ensemble placent son retour entre l'année 190, première de Victor, et la fin de l'année 192, dernière de l'empereur. Huit ou dix ans nous séparent encore de ce jour où Calliste, appelé par Zéphyrin à occuper la seconde place dans le gouvernement ecclésiastique, y paraîtra le premier par l'influence de son génie. Que devint-il dans l'intervalle et comment se prépara-t-il à remplir ce poste éminent? Hippolyte nous en apprend peu de chose, et nous devons combler cette lacune. Victor, nous dit-il, que la présence de Calliste inquiétait, qui redoutait les plaintes de ses créanciers, et la mauvaise humeur de Carpophore, l'envoya vivre à Antium, d'une petite pension qui lui serait payée tous les mois. Si ce récit est vrai, il n'est pas complet. Il fallait ajouter que Calliste ne coula pas des jours oisifs à Antium; qu'il n'y vécut point des deniers de l'Église sans la servir utilement. Car, dès lors, selon toute apparence, il fut incorporé dans le clergé. Cet honneur était souvent la récompense des tourments endurés pour la foi. « Quoi de plus juste, » disait saint Cyprien, en une semblable rencontre, « que de faire monter à « l'ambon, pour y annoncer la parole de vie, celui qui l'a « portée devant les juges de la terre avec une intrépide fer« meté? » Victor en jugea de même. Appréciant le mérite du jeune affranchi, dès qu'il l'eut connu, il en conçut sans doute de hautes espérances, proposa son ordination à l'assemblée des fidèles, et ceux-ci lui répondirent par de joyeuses acclamations. On n'ignore pas, en effet, qu'en ces jours de ferveur où les chrétiens formaient une famille, ils avaient leur rôle marqué dans le choix des ministres de l'autel. On tenait à cette discipline dont les apôtres avaient donné l'exemple dans l'élection des premiers diacres, et on en recueillait les avantages, sans aucun des inconvénients qu'on en pourrait craindre aujourd'hui. Les choix étaient presque

[1] Cette date a été fixée par M. le comte B. Borghese dans une lettre au R.P. Garucci S. J. — Voyez-en le texte dans l'ouvrage déjà cité du R. P. Armellini, p. 20.



toujours irréprochables. Origène (*contre Celse*[1]), Tertullien, (*Apol.*, 39, *et alibi passim*) s'en glorifiaient en face des hérétiques et des païens. Que dis-je ? les païens eux-mêmes en témoignaient leur admiration, et l'empereur Alexandre Sévère, enviant à l'Église cette discipline, proposait son exemple à suivre dans la promotion aux emplois civils.

Instruit des antécédents de Calliste, quoique convaincu de son innocence, Victor, en des circonstances si délicates, se serait moins que jamais dispensé du suffrage populaire. Calliste réunit donc en sa faveur la voix du pasteur et celle du troupeau. Les veuves, les orphelins, les pauvres qui avaient souffert de son désastre, ne voulurent plus s'en souvenir. C'était un échec plutôt qu'une faute. Sa réputation restait pure et sans tache. Et toutefois il fut sage de ne pas le poser en face de Carpophore, et obliger le maître à des soumissions respectueuses envers l'esclave qu'il avait si sévèrement traité. De là son séjour à Antium, de là son droit d'y vivre de l'autel.

Dix ans n'étaient pas trop, selon les usages reçus, pour se préparer au sacerdoce. Calliste y parvint régulièrement, en traversant pas à pas tous les degrés intermédiaires. Rome n'oublia pas pour lui les canons dont elle se montrait toujours la gardienne vigilante et la plus fidèle observatrice. Elle fit bien. Le futur Pontife y trouva le secret de sa force et le présage de ses succès, qu'une élévation trop prompte aurait compromis infailliblement. Qu'eût fait un homme nouveau, passant sans intermédiaire de la condition laïque à la tête d'un clergé nombreux, puissant, éclairé, et justement jaloux de ses prérogatives? Je le vois arrivant de sa petite ville d'Antium pour prendre les rênes du gouvernement dans la première et la plus grande Église de l'univers, pour se mêler aux plus graves affaires du dedans et du dehors, pour répondre aux consultations que les évêques des provinces les plus éloignées font affluer à Rome comme à un

[1] Orig. c. Cels. l. VIII, vers la fin : « Nos ut ecclesias regant eos hortamur qui potentes sermone, et quorum mores sani sunt. Qui dignitates amant, eos repudiamus; cogimus vero illos qui pro multa modestia communem Ecclesiæ curam in se facile recipere nolunt. »



centre ; entreprendre de tout diriger sans une étude préalable des hommes et des choses, sans aucune de ces connaissances spéciales que demande la conduite des âmes ; tout dominer enfin, sans autre appui que celui d'un pape récemment élu, qu'on se plaît à nous peindre sous les traits d'un vieillard ignorant, faible et pusillanime. En vérité, ni Zéphyrin n'eût pu concevoir une si folle pensée, ni Calliste n'eût été capable de la réaliser.

Je conclus sans hésiter que ces années furent pour Calliste celles d'un sérieux et long noviciat, d'une promotion successive aux degrés divers de la hiérarchie. La prière, la lecture méditée des saintes lettres, l'étude des canons et des cérémonies de l'Église, absorbaient tous les moments que les devoirs du ministère extérieur ne réclamaient point. Jours paisibles, dont le charme était grand pour celui qui n'en avait vu jusque-là que de sombres ! Jours trop vite troublés par des bruits alarmants et terribles ! La persécution endormie se réveillait sous Septime Sévère.

En Europe, en Asie, en Afrique, elle abattait des milliers de têtes innocentes. Elle inspira à Tertullien, alors catholique, ces mouvements d'éloquence indignée qui vous émeuvent encore, quand vous relisez les pages véhémentes de son apologie. Vous vous étonnez avec lui que l'État sacrifiât sans regret ses meilleurs citoyens, qu'il se fît en quelque sorte homicide de lui-même, tant était immense le nombre des victimes. Vous partagez son horreur pour ces juges infâmes, plus ennemis de la pudeur des vierges que de leur vie, qui les exposaient, non aux lions de l'amphithéâtre, mais à d'effrontés libertins. Mais que pouvait la voix de la raison et de l'éloquence réunies contre de sauvages fureurs ? Cette solennelle protestation fut étouffée, comme le cri plaintif de la colombe entre les serres du vautour. Le massacre suivit son cours. A Rome surtout, Plautien, le favori de l'empereur, son avare et cruel ministre, multipliait les supplices, se gorgeant de confiscations, et s'enivrant de carnage. Le clergé, placé aux premiers rangs, dut recevoir les premiers coups. Il fut traqué, décimé, dispersé. Souvent les ministres de la

tyrannie surprenaient les chrétiens au milieu de leurs assemblées les plus secrètes (Tertul. *Apol.*, 14). Que devenaient le prêtre et ses assesseurs ? Que devenaient les vases de l'autel, et tout l'ameublement du sanctuaire ? Que devenaient les lieux de prière, et les aumônes recueillies pour le soulagement des pauvres, la subsistance des clercs, l'ornement des chapelles, et des sépultures des martyrs ? Ce qui échappait au soldat était la proie de geôliers avides. On achetait à prix d'or le droit de visiter dans leurs cachots les valeureux combattants que chaque jour y entassait, et si quelques oboles restaient encore après tant de rapines, elles suffisaient à peine à leur procurer les soulagements les plus indispensables.

Le glaive qui frappait souvent au hasard discerna le pasteur. Victor mêla son noble sang à celui de ses ouailles. Remplir le vide qu'il laissait, c'était jeter un épi sous la faux des moissonneurs. On s'empressa pourtant de le combler. Chacun prévoit ce que fut une élection faite parmi tant de sanglantes horreurs. Ceux qui la faisaient n'attendaient rien de la terre; l'élu qu'ils proclamaient courba la tête, et ne la releva que dans l'espérance du martyre. Zéphyrin fut cet élu. Noble vieillard, destiné à réparer les ruines du sanctuaire, à ramener au bercail les brebis perdues, à joindre la force à la modération, et la prudence du serpent à la simplicité de la colombe. Oui, en dépit de mensongères accusations, la gloire de Zéphyrin restera unie à celle de Calliste, dont il sut pénétrer le talent, prendre les avis, et qu'il associa à ses travaux, sans jalousie comme sans faiblesse. Effrayé du poids de sa charge, il tourna les yeux vers lui, dès qu'il se vit assis sur le trône de saint Pierre, et lui demanda l'appui de son bras. C'eût été lâcheté de ne pas accourir à cet appel.

Entre tant d'immenses besoins, le plus pressant était de pourvoir au gouvernement des églises, de faire refleurir la tige du sacerdoce, et de rendre à la tribu sainte, malgré la persécution qui sévissait toujours, quelques traits de cette splendeur et de ce bel ordre que la dispersion avait nécessairement obscurcis. Calliste s'y appliqua avec un dévoûment sans bornes et avec un succès auquel Hippolyte n'a pu refu-

ser de rendre hommage. C'est là, je n'en doute pas, la réforme dont il parle, et ce solide établissement du clergé (καταστάσις τοῦ κλῆρου) par lequel Calliste, en qualité d'archidiacre, se concilia, dès le début, l'estime et s'assura la confiance inaltérable de Zéphyrin.

Cette œuvre exigeait des ressources financières, et Calliste n'en possédait point. Le feu de la persécution avait tout dévoré. Que de chrétiens aisés étaient réduits à l'indigence, que d'enfants étaient restés orphelins, combien de femmes chrétiennes étaient veuves par le martyre de leurs époux, ou de leurs pères! Qui remédierait à tant de désastres? Qui bâtirait, ou, si l'on veut, qui creuserait sous le sol de nouvelles églises? Qui les pourvoirait des objets nécessaires au sacrifice? Qui les ornerait décemment, et surtout qui nourrirait les ministres de l'autel, dont le nombre était dès lors considérable? D'après un document parfaitement authentique, et qui appartient au milieu du même siècle, le clergé de Rome comptait dans ses rangs, au temps du pape saint Corneille, plus de cent cinquante personnes, dont quarante-six prêtres; l'Église nourrissait en outre plus de quinze cents pauvres. Je ne parle point des pieuses largesses dont elle se transmettait comme un dépôt l'usage traditionnel, qui de là comme du centre de la charité, autant que de la foi, allaient chercher au loin les églises les plus pauvres pour les assister. En de telles angoisses, se faire mendiant pour Jésus-Christ, tendre la main, émouvoir la compassion du riche, se créer des ressources, et les administrer avec une scrupuleuse économie, c'était prudence, religion et charité; ce n'était ni bas intérêt, ni avarice.

Pourquoi donc en faire un crime à Calliste, comme s'il avait, par de viles manœuvres, capté la faveur et flatté les goûts cupides de son maître? Pourquoi faire un crime à celui-ci d'avoir encouragé son ministre dans cette bonne œuvre? On ne les accuse point d'avoir thésaurisé pour eux-mêmes. Ce qu'ils recevaient, ils le dépensaient noblement. Ils entreprirent de grandes choses avec de faibles moyens. Doué du sentiment de la beauté et de la grandeur dans les arts, Cal-

liste attacha son nom au vaste cimetière dont Zéphyrin lui avait confié la garde ; il l'agrandit et le décora avec magnificence [1].

Le *liber Pontificalis* ou ancienne chronique pontificale, qui parle de ce cimetière avec une exactitude irréprochable [2], parle aussi d'autres règlements faits à la même époque pour maintenir dans le clergé cette belle et sainte ordonnance qui le rendait plus vénérable. Ces traditions, trop légèrement soupçonnées comme apocryphes, s'accordent si merveilleusement avec le mot d'Hippolyte sur la *réforme* (κατάστασις) introduite dans ce corps par la commune influence de Zéphyrin et de Calliste, qu'elles en reçoivent un gage d'authenticité auquel on ne s'attendait pas.

Je voudrais même étendre cette remarque aux fameuses décrétales d'Isidore, qui ont fourni l'occasion de tant d'invectives et de déclamations. Chaque jour apporte un nouvel indice du fonds de vérité qu'elles recèlent sous une broderie de passages plus récents, empruntés aux Pères et aux Conciles, et qui leur servaient peut-être de commentaire, avant qu'on eût conçu l'idée maladroite et malheureuse de coudre le tout ensemble dans un texte suivi. Quatre de ces décrétales sont attribuées aux deux pontifes dont nous examinons les actes. J'en rapporterai les principales dispositions, résumées, comme il suit, dans une chronique du XI[e] siècle. « Calliste voulut que l'accusation contre les évêques fût

[1] L'emplacement et les limites de ce cimetière ont été déterminés avec une grande sagacité par l'illustre archéologue dont le nom est devenu inséparable de celui des catacombes romaines. V. le premier vol. de la *Roma sotterranea Christiana, descritta ed illustrata del cav.* G. B. De Rossi : Roma, 1864, in-fol. L'auteur promet de nous faire connaître plus exactement dans le second volume ce qui, dans cette reine des catacombes, appartient en propre à Calliste. Ce fut pendant le troisième siècle le lieu ordinaire de la sépulture des papes ; et le Ch. de Rossi a retrouvé plusieurs fragments de leurs pierres tumulaires. Les noms des pontifes y sont gravés en langue grecque.

[2] Hippolyte parle de Calliste comme préposé à la direction de ce cimetière. Mais il n'est pas le seul, comme le pense M. Réville, à qui nous devions la connaissance de ce détail d'archéologie. « On lit dans le *Liber Pontificalis* à l'article Calliste : « et fecit aliud cœmeterium via Appia, ubi multi sacerdotes et « martyres requiescunt, quod appellatur usque in hodiernum diem cœmeterium « Callisti. »



« rendue fort difficile, et défendit absolument d'admettre à « déposer contre eux les hommes infâmes, suspects ou en« nemis. Il traite d'hérétiques ceux qui enseignent que « les prêtres tombés en quelque péché ne peuvent, après « une juste pénitence, rentrer dans leurs anciennes fonc« tions [1]. »

Rapprochons ces textes de celui d'Hippolyte :

« Calliste décréta qu'un évêque, lors même qu'il tombe« rait en quelque péché mortel, ne doit pas être déposé. De « son temps, des évêques, prêtres et diacres mariés deux ou « trois fois, commencèrent à être soufferts dans le clergé. Si « même quelque clerc se mariait, il permettait qu'il restât « dans le clergé, comme s'il n'avait point péché. Il répétait « à ce propos le mot de l'Apôtre : « Qui êtes-vous pour juger « le serviteur d'autrui? » Il y appliquait aussi la parabole de « l'ivraie : « Laissez l'ivraie croître avec la moisson, » c'est-à« dire, souffrez les pécheurs dans l'Église. Il disait encore « que l'arche de Noé avait été une figure de l'Église, portant « dans ses flancs des chiens, des loups, des corbeaux et des « animaux de tout genre, purs et impurs; qu'il devait en « être ainsi de l'Église. »

Le ton diffère dans ces deux chroniques, l'une censurant amèrement ce que l'autre rapporte avec éloge, et pour servir de règle aux siècles futurs. Mais, cette divergence d'appréciation mise à part, les actes sont les mêmes, et il est impossible que cette coïncidence soit l'effet du hasard. Le faux Isidore a donc eu entre les mains des documents anciens, dont sans lui nous aurions perdu la trace. Suivons cette trace, et les imputations malveillantes que nous venons de lire s'éclairciront d'elles-mêmes. Car, ou elles ont rapport à des faits dont la preuve juridique manquait; ou elles se bornent à constater l'équité du juge qui proportionne la peine au délit, et ne punit pas toutes les fautes, même graves, avec une égale sévérité; ou elles ont trait à des lois dont l'intérêt public légitime quelquefois la dispense; ou enfin, dans l'hypothèse la

[1] Ex *libris decreti* Bonizonis episcopi excerpta, — dans la *Nova SS. Patrum Bibliotheca* du C. Maï, t. VII, pars III, p. 35.

moins favorable, elles n'établissent qu'une simple tolérance, souvent exigée par les circonstances. Il n'y a point de législateur humain qui atteigne et réprime toutes les transgressions. Tolérer n'est pas approuver. C'est plutôt, en cédant à une nécessité qu'on déplore, imiter la conduite du Sauveur, se garder d'éteindre la mèche qui fume encore, et de rompre entièrement un roseau à demi brisé. Calliste n'ignorait pas que le plus juste châtiment, s'il est infligé à contre-temps, tourne à la ruine du coupable, quelquefois à la ruine d'un grand nombre. Il ne voulait précipiter les pécheurs ni dans le désespoir, ni dans une révolte ouverte. La patience dont il usa longtemps envers deux esprits égarés, Sabellius et Hippolyte, se plaçant entre les deux, et tâchant de les ramener à ce milieu dans lequel était la vérité, cette patience et cette longanimité, il eut à l'exercer envers d'autres. Mais rien ne prouve qu'elle ait jamais dégénéré en faiblesse. Nous apprécierions mieux sa conduite, si nous savions quels piéges étaient semés sous ses pas. La persécution violente n'était que le moindre péril pour des chrétiens entourés d'ennemis couverts ou déclarés, qui s'efforçaient de les entraîner dans l'hérésie; sectaires ardents, semblables à un essaim de guêpes autour d'une ruche, qui troublent l'abeille industrieuse, et veulent lui dérober ou corrompre son miel. Cerdon, Marcion et Valentin avaient paru à Rome dans le siècle précédent, et y avaient laissé des disciples. Blastus et Florin, dogmatiseurs impudents, ou vivaient encore, ou avaient à peine disparu de la scène : Blastus, le chef des quartodécimans occidentaux, qui, non content de célébrer la pâque avec les juifs, taxait d'erreur ceux qui la célébraient autrement, et que le décret sévère du pape Victor n'avait pas suffi à réprimer; Florin, le disciple de Polycarpe, qui oublia trop les leçons de son maître, et obligea Irénée, son ami d'enfance, à prendre la plume pour les lui rappeler. Il faudrait nommer encore et les montanistes divisés en deux partis contraires, sous les étendards rivaux d'Eschine et de Proclus, et surtout Théodote le byzantin, enflé d'une science tout humaine, apostat par lâcheté, puis hérétique par dépit,

qui crut échapper à la honte d'avoir renié Jésus-Christ dans les tortures, en soutenant qu'il n'avait renié qu'un homme. L'anathème dont Victor le frappa n'empêcha point sa secte de pulluler au point de se partager bientôt en trois ou quatre branches opposées. Pourquoi faut-il qu'à tant de noms flétris s'ajoutent les chefs de deux écoles rivales, Hippolyte d'une part, Cléomène et Sabellius de l'autre, que des flots opposés poussaient également dans l'abîme? Quand la séduction tendait ses filets sur toutes les voies, le père de la grande famille, oppressé de cruelles angoisses, pouvait craindre qu'une rigueur déplacée n'éloignât quelque prodigue du toit paternel.

Mais quels sont-ils, après tout, ces prêtres bigames, ou mariés depuis leur ordination, dont la tolérance excite la bile d'Hippolyte? Sont-ce des prêtres romains, italiens, latins du moins? Le censeur ne le dit pas, et je suis convaincu du contraire. Qu'on remarque en effet le tour qu'il donne à sa phrase, quand il veut parler de désordres qui ont cours en des régions éloignées, et en faire retomber sur Calliste la responsabilité. S'il parle des Rebaptisants, c'est-à-dire, de ces nombreux évêques qui, en Afrique et dans l'Asie Mineure, contestèrent la validité du baptême donné par les hérétiques, et introduisirent l'usage de le renouveler à ceux qui se convertissaient, il en jette indirectement le blâme sur le pape, qui souffrait ces évêques dans sa communion. « *Sous lui*, dit-il, ils osèrent (les évêques adhérents à Calliste) renouveler le baptême. » Il est certain toutefois que l'Église romaine n'approuva jamais cet abus. Ni l'éclat de la doctrine, ni celui de la sainteté, ni la considération du nombre n'arrêtèrent le pape saint Étienne, dans sa ferme résolution de le combattre. Toujours il opposa à saint Cyprien l'ancienne et constante tradition de son Église, et saint Cyprien ne la nia point : « Nihil innovetur, répétait-il, nisi quod traditum est, « ut manus eis imponantur ad pœnitentiam; — qu'on ne « change rien à l'ancienne coutume, et qu'on réconcilie les « hérétiques par l'imposition des mains, » c'est-à-dire, par le sacrement de la pénitence.

Revenons aux prêtres bigames, et la même remarque y trouvera sa place. Mais disons d'abord ce que c'est. C'est une discipline établie par saint Paul, et rigoureusement gardée même en ces temps primitifs où elle était d'une observation plus difficile, qu'un second mariage, quoique légitimement contracté après la mort de la première épouse, exclut pour toujours des saints ordres. Ce second engagement, après la rupture du premier lien, était regardé comme la marque d'une infirmité peu compatible avec l'obligation de la continence parfaite, et, pour le dire en passant, c'est une preuve de plus que cette obligation de la continence pour les prêtres remonte aux temps apostoliques.

Cependant les églises d'Orient, qui se relâchèrent vers cette époque de la rigueur primitive sur la continence des clercs, s'en relâchèrent aussi sur l'irrégularité dite *de bigamie*. Sans abroger la loi, ils en donnèrent une interprétation plus douce, et restreignirent l'empêchement à ceux qui contractaient un second mariage après leur baptême. Le baptême qui lave toutes les fautes, ne devait-il pas abolir aussi cette marque d'infirmité plus ancienne? Une telle explication, qui s'écartait visiblement de la lettre et de l'esprit de la loi, n'eut jamais cours chez les latins. Hippolyte, d'ailleurs, ne les désigne pas, et enveloppe sa pensée dans le même tour de phrase que nous avons observé quand il s'agissait de Rebaptisants : « *Sous lui* (de son temps), on vit, etc. »

L'histoire à la main, et fort de cette analogie dans les termes, je suis en droit de rejeter sur les Grecs l'inculpation qu'on a fait à tort peser sur les Romains. J'en dis autant, et avec plus d'assurance encore, des clercs mariés après leur ordination. Le mariage n'était pas interdit dans les ordres inférieurs. Quelques églises d'Occident l'ont, pendant un temps, toléré dans les sous-diacres. En Orient, la discipline moins exacte offre des exemples de mariages contractés par des diacres avec le consentement de l'évêque, bien que ce fût par dispense et dans des cas exceptionnels. Ces exemples expliquent le texte d'Hippolyte qui parle de clercs, non de prêtres ou d'évêques. Sa vue se portait tout au plus

sur les diacres, et sur les diacres des régions orientales [1].

Que pouvait faire l'évêque de Rome pour arrêter efficacement ces abus? Fallait-il s'armer du glaive de l'excommunication contre de grandes églises, au risque de les séparer pour toujours de l'unité catholique, en réveillant chez elles des rivalités nationales? Tous les siècles ont loué la condescendance de Victor envers les quartodécimans asiatiques, et ont exalté la prudence de saint Irénée, qui, par ses prières, obtint du Pontife romain cet acte de sage tempérament. N'ayons pas deux poids et deux mesures. Ne condamnons pas les successeurs de Victor pour avoir suivi ce bel exemple de pastorale mansuétude. Cet amer déclamateur qui s'en va parcourir l'Asie et l'Afrique, pour y glaner des abus à reprocher à l'évêque de Rome, ne prouve que la faiblesse de sa cause, et rend sans y penser un glorieux témoignage au clergé romain, et à celui qui le maintenait dans une plus exacte discipline. Qu'il me soit permis d'ajouter, contre les hérésies des derniers siècles, que c'est un hommage éclatant rendu à la primauté romaine.

A. Le Hir.

(La suite prochainement.)

[1] Comme Hippolyte ne désigne ceux dont il se plaint que par le nom de clercs, on pourrait croire qu'il n'a en vue que des clercs inférieurs aux diacres, ou même aux sous-diacres; telle est en effet l'explication du Dr Doellinger qui a été reproduite par Mgr. Cruice et par le P. Armellini. Quant à moi, cette restriction me semble excessive, puisqu'elle ôterait jusqu'à l'apparence d'une faute, là où Hippolyte parle évidemment d'une brèche faite à la discipline (ὡς μὴ ἡμαρτηκότας,) et avouée de Calliste, qui ne dit pas « cela est bien, » mais « c'est un mal qu'il « faut tolérer. »

L'ASIE CENTRALE ET OCCIDENTALE

NOUVELLES DÉCOUVERTES

GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOLOGIQUES.

L'Asie est la plus vaste partie du monde; seule elle égale presque en superficie l'Europe, l'Afrique et l'Océanie ensemble, et elle surpasse notablement les deux Amériques. Les statistiques lui assignent plus de la moitié des habitants du globe. Elle possède les plus hautes montagnes de la terre, et présente, comme contraste, dans la mer Morte, le plus profond, dans la mer Caspienne, le plus large enfoncement naturel que l'on connaisse.

Mais l'Asie a d'autres priviléges plus glorieux et plus dignes d'intérêt. Elle peut se vanter en dépit des polygénistes, d'avoir été exclusivement le berceau du genre humain, elle a vu se former les premières sociétés, elle a vu naître les religions et surtout la vraie religion. La grande gloire de cette terre, est d'avoir été choisie comme témoin et fidèle dépositaire de la triple révélation, primitive, mosaïque et chrétienne; révélation extérieure et divine qui ne fait qu'une seule et même religion : religion ancienne comme l'humanité, immuable dans son fond comme la vérité; protestation énergique contre le naturalisme philosophique, contre le polythéisme idolâtrique et contre le déisme mahométan, qui devaient naître successivement en Asie.

L'Asie est donc le pays natal de toute tribu, la terre des vieux souvenirs de famille, la contrée la plus anciennement habitée et la plus riche en traditions; c'est aussi, sous certains rapports, la plus infortunée et la plus malheureuse des parties du monde.

Mais comment pouvons-nous parler de découvertes géo-

graphiques en Asie? Comment espérer du nouveau en ethnologie dans ce vieux monde? La réponse est facile. Sans vouloir fixer la limite des connaissances anciennes, on peut affirmer hardiment qu'une notable partie de l'Asie n'était pas connue de l'antiquité, et ne l'est guère encore de nos contemporains. Voilà déjà, ouvert aux explorations, un vaste champ qui peut et doit de nos jours être fécond en découvertes proprement dites. Ce n'est pas tout. L'Asie Occidentale, qui a vu naître le genre humain, qui fut le siége des monarchies primitives et l'heureux théâtre des communications divines, cette même région est retombée dans l'obscurité, l'ignorance et la barbarie. Si donc on vient à y retrouver quelques vestiges des pas de Dieu; si l'on fait sortir de terre des monuments imposants qui nous parlent d'une Ninive, d'une Babylone, d'une Jérusalem; si, rapprochant les idiomes, confrontant les visages et les types, on constate des liens de parenté ou d'affinité jusqu'ici méconnus ou ignorés, — ce seront bien là des découvertes, des découvertes à la fois nouvelles et capitales. Or, cette supposition est un fait, et nous en donnons la preuve dans les pages qui vont suivre.

L'extrême Orient et le Septentrion feront l'objet de l'article suivant. Nous bornant aujourd'hui à la portion centrale et occidentale du continent asiatique, nous allons noter brièvement et dans un ordre facile à suivre sur une carte[1], les découvertes, les aperçus nouveaux de la Géographie de ces régions. Puis nous donnerons une idée plus complète de ce qui regarde l'ethnographie. L'intérêt qui s'attache à ces sortes de connaissances ne peut pas faire défaut ici.

I

GÉOGRAPHIE DE L'ASIE CENTRALE ET OCCIDENTALE.

Au centre du continent asiatique, à 900 lieues des côtes de l'Anatolie et des côtes de Corée, à 500 lieues de la mer Gla-

[1] Nous invitons ceux qui veulent bien nous lire, à jeter préalablement un coup d'œil sur une carte d'Asie. Cette précaution est absolument indispensable, et ne demande qu'un instant.

ciale et de l'océan Indien, se trouve un plateau très-élevé, entrecoupé de vallées profondes, hérissé de montagnes gigantesques. Ce plateau compte plusieurs centaines de lieues carrées, et offre des habitations, des villages et des villes dans la région des nuages. Les montagnes forment à leur nœud principal une croix immense en étendue et en saillie : le Bolor, ancien Imaus, est le corps de la croix ; les bras sont le Caucase indien (Hindou-Kosch) à l'ouest, et le Kouen-lun à l'est : autant de monts revêtus d'une blancheur éternelle, et projetant des pics glacés à une prodigieuse hauteur. Le Bolor se prolonge par l'Altaï au septentrion, par l'Himalaya au midi, et forme avec eux un arc de cercle immense.

Cette région, *alpestre* par excellence, mérite de fixer plus particulièrement notre attention à cause des découvertes dont elle vient d'être l'objet, mais surtout à cause d'un grand souvenir qu'on essaye d'y rattacher, d'un fait capital en histoire et en ethnologie, dont ces hauteurs auraient été le théâtre : nous allons y revenir à la fin de cet article.

Le massif montagneux que nous décrivons fut peu connu des auteurs classiques. Il est prouvé que les Assyriens n'ont jamais dominé jusque là. Darius fils d'Hystaspe ne connaissait guère sa frontière orientale, et ne connaissait nullement les pays limitrophes [1]. Alexandre se hâta de longer le versant occidental de ces monts, où il avait trop à souffrir avec son armée. Séleucus Nicator se replia au sud pour marcher vers le Gange, contre Sandracottus. *Les Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale* [2], nous sont plus connues par les témoignages arabes, persans, indiens et chinois, que par nos auteurs grecs et latins. D'ailleurs ces relations ne font point connaître le plateau central ; les ambassades et les caravanes ne le traversaient pas, mais le tournaient du sud au nord.

[1] Hérodote IV (*Melpomène*), 44, raconte que Darius, voulant savoir dans quelle mer se jette l'Indus, envoya sur des navires Scylax de Caryande, dont nous avons un périple. — Cf. *Geogr. Græci minores* de Didot.

[2] C'est le titre d'un intéressant vol. in-8°, publié en 1863 par M. Reinaud, de l'Institut.



Aujourd'hui la connaissance positive de cette vaste région fait de rapides progrès. La commission anglaise chargée de la triangulation de l'Indoustan, a dépassé l'Himalaya, et, parvenue au Cachemire, elle mesure déjà le Tibet occidental. Six degrés de latitude seulement séparent les opérations anglaises des opérations faites par les Russes au nord. Ces six degrés (moins de 150 lieues) sont la seule barrière qui empêche ces deux géants de s'approcher, peut-être de se heurter l'un l'autre. Car une reconnaissance anglaise ou russe est souvent le prélude d'une annexion, tantôt pacifique, tantôt sanglante : les annexions ne finiront qu'au point de contact des deux colossales puissances. Mais nous ne faisons ici que de la géographie, et ne parlons des Russes qu'incidemment.

De belles cartes sont le résultat des travaux russes et anglais. En outre les savants ingénieurs ont soin d'observer les productions naturelles, les ressources minérales et les diverses populations des terres qu'ils relèvent. Les Anglais ne songent pas seulement à l'opium et au coton ; l'un d'eux acclimate le quinquina en ce pays, et réussit assez bien, paraît-il. Mentionnons honorablement le capitaine Montgomerie, l'un des ingénieurs, dont les notices sortent quelquefois très-heureusement de la sécheresse mathématique.

Mais nous devons donner plus de détails sur les belles publications des quatre frères Von Schlagintweit. Ces Messieurs semblent tenir à grand honneur de se distinguer dans l'exploration des plus hautes montagnes. Compatriotes et disciples d'Alexandre de Humboldt, comprenant comme lui la science géographique, comme lui ils firent leurs premiers essais en Europe. En août 1851, Adolphe et Hermann escaladèrent un des pics les plus abrupts des Alpes, le mont Rose. En 1854, nous les retrouvons, avec leur frère Robert, aux bords du Gange, bientôt sur les cimes de l'Himalaya et du Karakorum. Tantôt réunis, tantôt séparés, ils se cramponnent aux glaciers, franchissent les abîmes, calculant les hauteurs et les profondeurs, notant tout ce qui les frappe : sol, plantes, beautés d'une nature incomparable. Ils esquissent les vues, dessinent ou moulent les types humains, étu-

dient les langues, les antiquités, les religions. Quatre années entières se passent dans ces explorations très-fatigantes, mais très-fécondes. Les trois frères se proposaient de revenir en Europe collationner leurs études, et les faire paraître dans une édition monumentale. Mais Adolphe s'était trop avancé au delà du Kouen-lun, au milieu d'une tribu mahométane, et il y trouva la mort. Les deux survivants s'occupent maintenant, avec Emile leur cadet, de la publication projetée : ils se hâtent lentement, comme l'artiste : *pingo æternitati.* Trois volumes seulement ont paru, mais pleins de faits : édition magnifique, de grand format, et ornée de beaux dessins. Il y aura neuf volumes.

Après ces explorations vraiment scientifiques, il reste sans doute encore beaucoup à découvrir : une foule de choses sont néanmoins acquises à jamais; entre autres, la hauteur absolue du mont Dâpsang (8619 mètres) dans le Karakorum, et celle des monts Kantchîndjînga (8581 mètres) et Gaourisankar (8839 mètres) dans l'Himalaya. Ce dernier est le pic le plus élevé que l'on connaisse. Il s'appelle aussi le mont *Everest*, du nom de l'ingénieur anglais qui en a le premier constaté l'altitude, il y a neuf ans. Ces trois prodigieuses cimes de l'Asie détrônent définitivement le Chimborazo (6570 mètres) et l'Aconcagua (7016 mètres), points culminants du nouveau monde; ils dépassent de moitié le mont Blanc (4820 mètres), le géant de notre Europe; et ils humilient considérablement leurs voisins, naguère si exaltés, le Dhavalaghiri (8176 mètres) et le Chamoulari (8196 mètres).

Du haut de ces montagnes, on voit se dérouler des vallées immenses. Par exemple, le Tibet, cette inaccessible retraite du bouddhisme, est un large enfoncement de sept à huit cents lieues de longueur, entre le Karakorum et l'Himalaya. La partie occidentale de la grande vallée tibétaine est le cours supérieur du Sindh (Indus); la partie orientale est le lit du Dzang-bo, fleuve immense, ou plutôt cours supérieur d'un fleuve qui est, suivant les uns, l'Iraouaddy, suivant d'autres, le Brahmapoutra. Cette dernière opinion semble être la plus probable; on n'a pas encore pu faire, sur un

point si peu éloigné de Calcutta, une reconnaissance directe.

Nous ne nous sommes guère écartés du massif central, et déjà nous nous retrouvons dans l'inexploré, dans l'incertain. Revenons à l'occident, et constatons que plus d'une ville, plus d'une localité a dû aux mêmes explorateurs la rectification de sa position astronomique ; pour certains points marqués sur les cartes, l'erreur était de deux degrés. Ces rectifications, ces altitudes, ces observations naturelles enrichissent la géographie physique, telle qu'on l'exige depuis Karl Ritter et Alex. de Humboldt : exigence très-légitime, qui force la géographie à devenir une science à la fois instructive et intéressante, ennemie du rêve, des descriptions en l'air, et de l'aridité trop vulgaire des nomenclatures.

Il nous faut enfin quitter le grand plateau, et suivre les rayonnements occidentaux du massif central, pour achever de signaler les découvertes purement géographiques, et tracer la grande route suivie autrefois par une noble race, celle-là même à laquelle nous appartenons.

Le Caucase indien (Hindou-Kosch) va s'abaissant graduellement entre le Turkestan et l'Afghanistan jusqu'aux confins de la Perse. Là se trouve le petit royaume de Hérat, célèbre de nos jours par les sanglantes contestations dont il a été l'objet, mais plus célèbre encore par le souvenir qu'on rattache à son sol, qui fut autrefois l'Arie, le pays des Ἄρειοι ou Ἄριοι d'Hérodote [1], des Aryas de la littérature sanscrite. Nous dirons bientôt pourquoi nous signalons ce pays et ces noms.

Des deux versants de l'Hindou-Kosch partent des rivières qui vont se perdre dans des lacs intérieurs : les principales sont, au nord, l'Amou-Daria (Oxus), qui se dirige vers le lac d'Aral ; au sud, le Helmend qui gagne le lac Hamoun ou Zarèh. M. de Khanikoff, déjà connu par sa carte de la mer d'Aral publiée en 1851, et qui vient d'achever la triangulation de la Perse orientale et centrale, donne au lac Zarèh 471 mètres d'altitude au-dessus de l'Océan ; mais il n'en

[1] Hérod., III (*Thalia*), 93, Ἄρειοι. — VII (*Polymnia*), 62, Ἄριοι.

donne que 10 à la mer d'Aral. C'est qu'on est déjà aux environs de la grande dépression au fond de laquelle s'étend la Caspienne. Cette grande nappe d'eau, cette mer isolée, d'une salure particulière, est enfin bien mesurée, bien décrite : le niveau de ses eaux est à 26 mètres au-dessous de la mer Noire et de l'Océan. Le grand enfoncement des eaux, l'abaissement du rivage oriental, semblent relever la chaîne de montagnes qui forme le littoral méridional. Cette chaîne, assez élevée par elle-même, relie le Caucase oriental ou indien avec le Caucase occidental ou scythique. Mais ne franchissons pas ce dernier, nous serions trop tôt en Europe.

Le versant asiatique du Caucase, appelé Transcaucasie par les Russes, après avoir occupé longtemps les armées du tzar, n'occupe plus que ses gouverneurs civils et ses ingénieurs. La paix règne au Caucase comme l'ordre à Varsovie! Les ingénieurs, le général Chodzko entre autres, nous donnent, comme fruit de leurs travaux, la triangulation complète du pays et une carte en vingt et une feuilles d'impression; l'hypsomérie du mont Ararat (5155 mètres), l'altitude du lac Ourmiah (1250 mètres), élévation prodigieuse dans le voisinage de la Caspienne, à laquelle ce lac et le lac de Van, peu éloigné, ressemblent tant par leurs eaux excessivement salées. Louons donc et félicitons les ingénieurs russes. Mais les gouverneurs civils de la Transcaucasie sont moins heureux. C'est sous leur administration qu'une nationalité célèbre vient de disparaître du Caucase, et d'aller se fondre en Turquie. Les Tcherkesses ou Circassiens, ce type de bravoure et de beauté, qu'on remarquait dans ce pays depuis plus de deux mille ans, ont émigré tous; ils étaient plus de deux cent mille. Il est vraiment fâcheux que cette population ait préféré le joug des Turcs à l'administration paternelle des Russes!

Le Caucase s'unit au mont Taurus qui court dans l'Asie Mineure jusqu'à l'Hellespont, et le Taurus se rattache au Liban. Ces monts et ces pays rafraîchissent nos réminiscences classiques; le nom du Liban fait naître en nous des souvenirs poétiques et sacrés, tempérés tristement par les massacres

de 1860. Ces régions antiques, visitées et fouillées récemment par des explorateurs libres ou délégués, nous complètent le testament d'Auguste (inscription d'Ancyre), nous donnent l'emplacement de Gordium, d'Artaxate et de Tigranocerte, presque tous les lieux et les monuments célèbres dans l'histoire. A cette œuvre se sont voués, pour l'Asie Mineure, M. Georges Perrot, et, pour l'île de Chypre, la Palestine, le Haourân, le Safâh, MM. de Vogüé et Waddington, dont les voyages ont été récompensés par une abondante moisson d'inscriptions grecques, latines, hébraïques, par des vues nouvelles et des renseignements archéologiques de la plus haute importance. Mentionnons également la nouvelle et rapide excursion de M. de Saulcy, aux environs de la mer Morte. Le but polémique de ce voyage nous remet en mémoire les noms les plus divers. M. Renan nous apparaît en face des PP. Bourquenoud et Dutau; MM. Eton, Wortabet et Mausell en présence de MM. Guérin, Tischendorf; et tant d'autres que préoccupent très-différemment les questions bibliques. Ne laisser passer aucune erreur, ne laisser, si faire se peut, planer aucun doute sur les monuments subsistants et sur les localités rendues célèbres par le plus auguste des livres, c'est un beau et noble but. Mais ce but, tous ceux qui s'occupent d'archéologie biblique ne se le proposent pas. Il se rencontre parfois des hommes qui, partis des mêmes rives, et peut-être de la même académie, s'en vont, avec mission, amonceler des nuages, et constater des nuances qui aboutissent au scepticisme et à l'impiété. Ils font cependant fortune ! Mais attendons la fin.

Nous venons de nommer la mer Morte : la dépression de ses eaux a été de nouveau calculée; son enfoncement, au-dessous du niveau de la Méditerranée, est de 435 mètres. Quelle profondeur ! et comment l'expliquer ? Une traversée dans l'Arabie intérieure, racontée aux membres de la société géographique de Londres, semble les avoir vivement intéressés; mais cette traversée ne nous apprend rien de neuf au point de vue où nous nous plaçons. Mieux vaut nous reporter du côté de Babylone, de Ninive et de Palmyre, vers ces ruines

éloquentes qui vont nous révéler tant de secrets. Les voyages de MM. Oppert, Fresnel et Thomas, les explorations de MM. Botta et Place, etc., auront de grands résultats. Nous y revenons dans l'ethnologie. Quant aux PP. Dutau et Bourquenoud, ils ont droit à la parole ici-même, et nos lecteurs les attendent avec confiance.

Nous n'avons rien non plus à signaler sur les travaux exécutés pour la pose des fils de ce télégraphe qui fonctionne aujourd'hui régulièrement de Londres à Calcutta, à travers toute l'Europe, la Turquie d'Asie, la Perse, le Mekran et l'Hindoustan, par-dessus le Souleiman-Kosch et l'Indus. Le Souleiman-Kosch, avec ses rudes habitants et ses versants inexplorés, nous promet des découvertes nouvelles en géographie ; mais elles sont encore à venir. Le Souleiman se relie à l'Hindou-Kosch. Nous voilà donc revenus à notre point de départ, après avoir parcouru toute l'Asie occidentale. Arrêtons-nous. Il est temps d'en venir à ces belles études qui touchent directement l'homme, et intéressent plus vivement nos lecteurs.

II

ETHNOGRAPHIE SÉMITIQUE.

Nous avons tracé une ligne de hauteurs depuis le Caucase indien jusqu'au Taurus et à son prolongement dans l'Asie Mineure. Cette ligne est la limite septentrionale que n'ont jamais franchie les populations sémitiques. Les peuples du nord, Aryens ou Touraniens, n'ont pas respecté cette frontière : ils ont fait plus d'une invasion sur le territoire où les fils de Sem avaient établi leur demeure ; et plus d'une fois Japhet, s'étendant vers le sud, est venu habiter sous les tentes de Sem [1]. Mais les Sémites, comme peuple, n'ont jamais dépassé cette limite ; et, si nous en trouvons dans l'antiquité sous toutes les latitudes, c'est qu'ils y étaient poussés par le négoce ou amenés par la captivité. De nos jours, les juifs

[1] Dilatet Deus Japhet et habitet in tabernaculis Sem. (Gen., IX, 27.)

sont partout, et on sait pourquoi ; mais ils ne sont plus peuple nulle part. L'Assyrie (terre d'Assur) et la Chaldée (terre d'Arphaxad), la Syrie (terre d'Aram) avec le pays des Hébreux, et la péninsule arabique, sont les pays sémitiques, et ils nous rappellent les noms des principaux descendants de Sem. Lud et Elam, les deux autres, ne sont pas très-éloignés. Nous ne revenons pas sur les Sémites africains : ils sont très-vraisemblablement arrivés d'Arabie, et sont des descendants de Toctan ou d'Ismaël.

Si l'on appelle Sémites les descendants de Sem, et si l'on fait abstraction des émigrations partielles et postérieures ; si l'on distingue bien les Philistins, issus de Mesraïm, les Phéniciens et autres issus de Chanaan, qui ne sont Sémites que par adoption, on verra que la terre originelle des Sémites se borne à une portion de l'Asie occidentale. Les études sémitiques ont donc un champ très-restreint sous le rapport de l'étendue territoriale. Mais en revanche, quelle immense portée religieuse, scientifique et historique! On ne doit pas se préoccuper des théories et des grandes spéculations qu'on a pu faire à propos de ces études : la vogue a son jour, mais aussi son terme. Il n'y a que les faits qui prouvent en pareille matière : voyons donc les nouvelles découvertes, et bornons-nous là ; c'est déjà un champ assez considérable.

Il s'agit d'abord des monuments et des inscriptions sémitiques qu'on trouve par centaines dans la Palestine, le Haouran, le Ledjah et le Safâh ; il s'agit des ruines de Palmyre, de Ninive, de Persépolis, de Babylone, qui nous reportent jusqu'aux anciens jours ; il s'agit surtout de l'*écriture cunéiforme*.

C'est en effet dans le domaine des anciens Sémites, c'est dans les palais exhumés récemment au sein de la Perse, de la Médie, de l'Assyrie et de la Babylone ancienne, qu'on découvre journellement des colonnes, des murailles, des salles entières chargées de dessins bizarres, dont le trait dominant est le coin (cuneus). Ce coin, combiné de diverses façons, forme un caractère qui représente une lettre ou une syllabe ou même une idée. De là le nom de *cunéiforme* donné à cette

écriture. Car c'est bien une écriture : il n'est plus possible d'en douter aujourd'hui.

Nous ne pouvons entrer dans de longs détails sur ces signes extraordinaires, et sur les langues dont elles sont l'expression. Des ouvrages spéciaux[1] peuvent seuls mettre au courant des difficiles questions à résoudre, des solutions déjà démontrées justes, et de celles qui flottent encore dans l'incertitude. M. Vivien de Saint-Martin a écrit dix belles pages sur ce sujet[2]. Nous ne disons que quelques mots, appuyés par les autorités les plus graves et surtout par l'accord des hommes les plus compétents.

A la fin du siècle dernier, le voyageur C. Niebuhr[3] avait rapporté des ruines de Persépolis des inscriptions qu'il venait offrir aux savants européens, comme une énigme à deviner. Ceux-ci acceptèrent le défi et se mirent à l'œuvre. Ils s'accordèrent à supposer que ces inscriptions étaient une écriture, et non des ornements de fantaisie. Cette supposition s'est trouvée vraie. Puis une inspection plus attentive des caractères constata des différences entre eux. Quoique tous formés du même élément, le coin ou le chevron, ils ne présentent pas tous la même physionomie ; ici l'agencement est plus simple, là il est très-compliqué et très-varié. On arriva ainsi à reconnaître trois systèmes tout différents d'écriture cunéiforme, presque toujours employés simultanément et en regard sur la même *page* (qu'on me passe ce terme appliqué à une surface de pierre). Les trois textes sont tantôt de front, tantôt superposés. On donna des noms provisoires à ces écritures : *persane*, *médique*, *babylonienne* ou *assyrienne* furent les expressions adoptées généralement. La première occupe la colonne de gauche, si les inscriptions sont placées de front ; elle occupe la partie la plus élevée, si les inscriptions sont superposées ; cette écriture est la plus simple, et elle a été la

[1] Cf. de Saulcy, *Déchiffrement des cunéiformes*, 1852. — Ménant, *Les écritures cunéiformes*, 1860. — Oppert, *Éléments de grammaire assyrienne*, 1860. — *Dictionnaire des Lettres et des Beaux-Arts*, par MM. Bachelet et Ch. Dezobry (ouvrage très-utile).

[2] 1re année, p. 208-218.

[3] C'est le père du fameux B.-G. Niebuhr, l'hypercritique de l'Histoire romaine.

première déchiffrée. L'écriture médique occupe la colonne du milieu, ou bien la seconde place, le milieu encore; l'écriture assyrienne est la dernière à droite, dans les colonnes, ou tout au bas dans les pages superposées.

L'écriture assyrienne est la plus compliquée des trois; d'abord par la forme de ses caractères diversement inclinés et se croisant les uns les autres, ensuite par l'étrange variété que présente la signification de ces caractères, tantôt alphabétiques, tantôt syllabiques, tantôt idéographiques. C'est dire que cette troisième écriture est déchiffrée comme la première. La deuxième offre une tout autre difficulté, provenant moins de la forme des caractères, que des mots et de la langue prête à sortir de cette enveloppe extérieure.

Le déchiffrement de la première écriture, dite persane, remonte à 1802, et nous devons cette grande découverte à George-Frédéric Grotefend, philologue hanovrien. « Grotefend, on le conçoit, dut procéder par une série de tâtonnements et de suppositions. La première fut que l'écriture était alphabétique, et cette hypothèse fondamentale s'est trouvée parfaitement exacte. Son second point de départ fut la détermination de deux noms propres, dans la courte inscription qu'il avait prise pour objet de son étude, d'après certaines appréciations d'une nature très-délicate, et en même temps très-judicieuse, et la supposition que ces noms pouvaient être ceux de Darius et de Xerxès. Il y avait cent chances contre une que ces suppositions n'aboutiraient pas; par une renconte où éclate la merveilleuse sagacité du philologue, mais qui n'en a pas moins quelque chose de providentiel, elles se trouvèrent toutes justes. Grotefend se vit ainsi maître d'un certain nombre de lettres qu'il appliqua à la lecture d'autres groupes, et qui lui en fournirent de nouvelles : dès lors l'alphabet était ébauché et la voie ouverte. Les études ultérieures ont rectifié en différents points ces dernières bases; elles les ont étendues, mais elles ne les ont pas changées[1]. »

[1] Vivien de Saint-Martin, 1re année, 210.



En 1836, M. Lassen, de Bonn, achevait d'expliquer les inscriptions persépolitaines de Niebuhr, et notre compatriote Eugène Burnouf appliquait sa connaissance profonde du zend et du sanscrit à deux inscriptions trouvées près d'Hamadan. Tous deux montraient que la langue de la première écriture (persane) est la langue même de l'*Avesta* de Zoroastre, l'idiome de l'antique Bactriane, le zend, une des langues indo-européennes.

On s'était déjà élancé à la conquête des deux autres écritures. Le caractère était différent, l'alphabet devait l'être : il s'agissait de le trouver. On avait la ressource des noms propres révélés par la première écriture, pour composer une partie de l'alphabet et deviner l'autre.

Le docteur danois Westergaard, en 1844, attaqua la deuxième écriture, appelée *médique;* mais il reconnut bien vite que ce nom était tout à fait fautif; qu'il n'y avait rien de médique, ni de perse, ni de zend, ni de sanscrit, bref rien d'iranien dans les mots qu'il pouvait lire. Il osa à peine déclarer que la langue cachée sous ces inscriptions lui semblait se rapprocher des langues touraniennes (turque, mongole, finnoise, etc.). En 1850, M. de Saulcy[1] arrive à la même conclusion que Westergaard. Trois ans plus tard, un autre savant, M. Norris, obtenait la même réponse d'un document tout nouveau que venait de fournir l'habile colonel Rawlinson : c'était la grande inscription de Bisoutoun.

« Vers la limite occidentale de l'ancienne Médie, à une journée de Kirmanchah sur la route de Hamadan, il existe un monument antique qui avait depuis longtemps frappé les voyageurs, mais dont on n'a eu une connaissance entière que dans ces derniers temps. Ce sont des figures, accompagnées d'une longue suite d'inscriptions cunéiformes, gravées sur la face unie d'un énorme rocher, à près de trois cents pieds audessus du sol. La localité porte le nom de Bisoutoun. Un officier de la Compagnie des Indes, le colonel Rawlinson, qui a longtemps occupé le poste de résident britannique à Bag-

[1] *Recherches analytiques sur les Inscriptions cunéiformes du système médique,* par M. de Saulcy. Paris, 1850, in-8.

dad, et qui depuis vingt ans et plus a rendu d'inappréciables services aux études cunéiformes, le colonel Rawlinson, disons-nous, a réussi le premier, en faisant élever à grand'peine et à grands frais des échafaudages devant le rocher, autrement inaccessible, (il a réussi) à prendre une copie complète de l'inscription. Cette inscription est trilingue comme celles de Persépolis; elle appartient à Darius Hystaspes, qui succéda à Cambyse, fils de Cyrus, en 521 avant l'ère chrétienne. Le colonel Rawlinson a publié successivement, de 1846 à 1853, les trois textes de l'inscription ; mais il ne s'est occupé personnellement que de la partie perse (zende). C'est M. Norris, comme nous l'avons dit, qui a commenté le texte médique[1]. »

Pourquoi donc nos savants, avec de pareils textes, hésitent-ils encore sur la lecture et l'interprétation de cette deuxième écriture? C'est d'abord parce qu'elle n'est pas simplement alphabétique comme la première, mais syllabique; c'est ensuite et surtout parce qu'elle aboutit à une langue peu connue des savants, à une langue de peuples très-barbares autrefois, et dont on ne s'explique pas, historiquement, l'influence prépondérante aux bords du Tigre et de l'Euphrate. M. Oppert, pour éviter le nom de *médique*, reconnu impropre, appelle cette écriture *an-aryenne*. Soit : elle n'est pas aryenne ou japhétique, mais elle n'est pas sémitique non plus. Ces appellations négatives disent ce qu'elle n'est pas. Qu'est-elle? on ne tardera pas à savoir son nom positif.

La troisième écriture offrait des difficultés plus grandes encore, et qu'on s'étonne de voir surmontées. L'écriture assyrienne en effet, est partie alphabétique, partie syllabique, « partie idéographique, c'est-à-dire qu'elle a des signes en grand nombre qui expriment l'idée des choses, sans qu'on puisse appliquer à ces signes une prononciation connue. » Et, ce qui embarrasse davantage, « le même signe remplit tantôt un rôle idéographique, tantôt un rôle phonétique, sans que rien (au moins en apparence) avertisse du rôle qu'il

[1] Vivien de Saint-Martin, 1re année, p. 214 et 215.

faut lui attribuer. » De plus, un seul signe phonétique représentera plusieurs articulations entièrement différentes.

Une immense quantité de matériaux est venue inopinément s'offrir aux laborieuses investigations des assyriologues. De 1842 à 1855, Ninive enfouie depuis quinze siècles, a rendu bien des monuments à la lumière : les seuls palais de Khorsabad et de Nimroûd ont donné, sans parler des peintures et des sculptures, un nombre considérable d'inscriptions assyriennes [1]. Babylone et les villes de l'Euphrate ont ajouté des centaines de textes, quelques-uns fort étendus. Ces découvertes de MM. Botta et Layard ont excité la noble curiosité de MM. de Saulcy, Fresnel, Oppert en France, Luzzatto en Italie, Hinckr, Talbot, Rawlinson en Angleterre.

« Cette simultanéité de travaux et d'efforts, rare dans une science nouvelle, a donné en quinze ans plus de résultats peut-être qu'un labeur isolé n'en aurait produit en un demi-siècle. Toutes les difficultés, sans doute, ne sont pas résolues, toutes les obscurités ne sont pas dissipées; mais les bases essentielles sont solidement assises. On a constaté d'une manière indubitable que la langue des inscriptions assyro-babyloniennes est sémitique, ce que l'on pouvait déjà prévoir par les seules indications de la Genèse. Déjà l'on est certain (des épreuves solennelles ne laissent à cet égard aucun doute) de comprendre le sens général d'un texte historique, ou d'en traduire en toute sécurité au moins la plus grande partie. Les hésitations qui peuvent rester encore sur quelques points de lecture se restreignent chaque jour et ne tarderont sûrement pas à disparaître tout à fait [2]. »

Puisqu'on lit ces inscriptions assyriennes, que nous disent-elles? Que pouvons-nous en espérer? Que devons-nous en craindre? — Avant de résoudre complétement ces questions, il faut attendre que les inscriptions soient plus nombreuses encore, et que l'interprétation en soit mieux fixée ; ce qui ne

[1] Sur les fouilles de Ninive et les résultats déjà obtenus, nous pouvons annoncer l'apparition prochaine d'un ouvrage important. L'auteur, M. Place, est encore en Orient : le manuscrit est à l'Imprimerie impériale.

[2] Vivien de Saint-Martin, *l. c.*, p. 217.



tardera pas, tant on met d'ardeur à ces études, tant on y déploie de science et de talent! Jusqu'à ce jour, ce que nous disent les inscriptions se trouve parfaitement résumé dans l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, par M. Félix Robiou, petit livre que nous aimons à citer, et qui nous fait désirer d'en lire un plus développé, écrit avec la même plume et dans le même esprit. Hérodote et les autres historiens classiques ne perdent rien de leur autorité et gagnent des commentaires et des pièces justificatives pour ce qu'ils disent ; et pour ce qu'ils omettent, ils reçoivent des compléments importants, des noms, des listes de princes, des guerres, des détails de mœurs. — Nos livres sacrés ont profité beaucoup, et peuvent attendre bien davantage pour l'histoire des Rois et l'explication des prophètes, de leur style, de leurs comparaisons, de leurs menaces et de leurs promesses. Ces compléments ne sont pas indispensables à notre foi ; cependant ils ne manquent pas d'à-propos pour l'apologétique. Voilà ce que nous espérons de l'Assyriologie. C'est bien dire que nous ne redoutons rien. La vérité peut-elle craindre la lumière?

Avant de quitter la terre sémitique, et les yeux encore fixés sur les nouveaux documents, exprimons un désir, une prière, ou, si l'on veut bien nous entendre, donnons un conseil. Que l'apologiste chrétien ne se presse pas trop de tirer parti de ces nouvelles découvertes ; qu'il ait la patience d'attendre le contrôle du temps et l'accord des savants. Qu'il ne s'effraye pas de voir tel orientaliste, en face d'un monument nouvellement sorti de terre, prendre une attitude qui semble hostile, suivre une voie en apparence divergente. Tout chemin mène à Rome ; toute découverte scientifiquement démontrée mène à la vérité. Cette découverte peut n'être pas, même en germe, dans la Bible ; car la Bible, n'en déplaise aux protestants, ne renferme pas absolument toutes les vérités. Une vérité nouvelle ne sera pas contraire, malgré certaines apparences, à l'antique vérité biblique. Car tout ce qui est dans la Bible est vérité, que les savants le sachent bien. Nous qui le savons, ne nous pressons pas, ne nous irritons pas : attendre, c'est profit, c'est vertu.

III

ETHNOGRAPHIE ARYENNE OU JAPHÉTIQUE.

Nous revenons à la ligne de démarcation des peuples sémites, à la chaîne de montagnes qui relie entre eux les deux Caucases. Les fils de Sem, avons-nous dit, n'ont jamais franchi cette ligne, et les sources du Tigre ou de l'Euphrate sont les dernières limites de leurs inscriptions et de leurs monuments au nord.

Courant de l'ouest à l'est, à peu près sous le 36° de latitude, cette chaîne est la grande chaussée des Indo-Européens. Sur toute cette route, et à ses deux extrémités, se rencontrent les populations de race *caucasique*, de langue *indo-germanique*, d'origine *arienne* ou *aryenne*, c'est-à-dire en langage biblique, les *fils de Japhet*, fils lui-même de Noé. L'identité de ces dénominations est, pensons-nous, admise aujourd'hui par tous les savants; on peut donc les employer l'une pour l'autre, et nous usons de cette faculté pour être mieux entendu de nos lecteurs.

Au centre de l'Asie occidentale, au pied de l'Hindou-Kosch ou Caucase indien, se trouve une plaine élevée au sud, déprimée au nord, et dont le Caucase indien marque le milieu. Cette plaine portait autrefois le nom d'Arie ou d'Ariane. Hérodote (III *Thalia*, 93) range les Ἄρειοι avec les Parthes, les Chorasmiens et les Sogdiens, dans le XVII[e] nome des tributaires de Darius I[er]. Plus loin [1], il nous apprend que le nom de ce peuple était le nom primitif des Mèdes; et l'origine Japhétique des Mèdes n'est pas douteuse [2]. La littérature sanscrite est venue donner à ce nom d'Aryens une importance qu'il n'avait pas chez les auteurs grecs et latins. Les Hindous se disent Aryas; ils vantent la grandeur de ce nom national et rappellent les hauts faits des Aryas leurs ancêtres. Par Hindous, il faut entendre seulement les castes supérieures, celles qui ont parlé le sanscrit et recueilli en cette langue les

[1] Hérod. (VII *Polymnia*, 62) : Μῆδοι δὲ ἐκαλέοντο πάλαι πρὸς πάντων Ἄριοι.
[2] Gen., x, 2. Filii Japhet : Gomer et Magog, et MADAI, et Javan, etc.

Védas, les Pouranas et les effrayantes épopées du Râmâyana et du Mahâbhârata [1]. Malgré le défaut complet de chronologie et de géographie inhérent à ces productions et au génie des Hindous, il a été facile de reconnaître dans les livres sanscrits, que les Aryas ne sont pas arrivés les premiers dans l'Hindoustan; qu'ils y sont entrés les armes à la main. Ils descendaient des hauteurs du nord-ouest, par delà l'Indus, précisément de l'Ariane. La population primitive se retrouve dans les castes inférieures des Soudras et des Parias. Esclaves séculaires d'une race conquérante qui les méprise, ils se résignent et ne songent pas même à franchir la barrière élevée entre eux et les fiers Aryas.

Voilà l'explication des castes hindoues. Un peuple vaincu et asservi, en présence d'un peuple victorieux et fier ; celui-ci remarquable par la beauté de ses traits, n'ayant que du mépris pour une race jaune et laide ; la langue totalement différente, touranienne chez les vaincus, âryenne chez les vainqueurs ; tels sont les points qui s'éclaircissent de jour en jour, et sur lesquels nous avons d'importantes publications. Citons les quatre volumes de M. Muir sur les castes, les Aryas, les doctrines et les divinités védiques, les travaux de M. R. Caldwell sur les neuf langues congénères des premiers habitants de l'Inde. Ces langues sont *an-aryennes*, pour emprunter un terme qui devient ici positif. Nous renvoyons les détails au prochain article [2].

La langue sanscrite a cessé d'être une langue depuis plus de douze siècles. Mais les langues dérivées, et surtout une foule d'ouvrages, l'ont fait connaître et aussitôt approfondir par les Européens. Elle est regardée comme le type idéal d'une langue parfaite; riche en racines et en compositions,

[1] *Le Râmâyana*, ou histoire de Râma, renferme 48,000 vers, trois fois *l'Iliade; le Mahâbhârata,* ou le Grand Bardit, ne renferme pas moins de 250,000 vers, plus de quinze fois *l'Iliade;* et ces vers ont seize syllabes ! M. Hippolyte Fauche, déjà traducteur du *Râmâyana*, traduit encore courageusement en français *le Mahâbhârata*, qui formera 15 gros volumes in-8°. — On peut voir sur ces deux poëmes une analyse intéressante, faite par M. Em. Burnouf, dans le ***Dictionnaire des Lettres et des Beaux-Arts.***

[2] Nous ne pouvons omettre M. Vivien de Saint-Martin.

elle l'est davantage par ses déclinaisons et conjugaisons géométriquement régulières. Langue achevée[1] pour exprimer les idées les plus abstraites, pour colorer tout des images les plus poétiques, c'est, sinon la langue mère, du moins la langue modèle de la grande famille indo-germanique. Il faut ici prononcer le nom de Bopp, le grammairien de génie qui a retrouvé les lois communes aux diverses langues de cette immense famille, et démontré jusqu'à l'évidence leur unité primordiale[2].

Comme intermédiaire entre l'Hindoustan et l'Europe, on a le zend, reconnaissable à ses traits de famille, sans laisser d'avoir ses traits propres ; langue à la fois philosophique et poétique, langue sacrée aussi, immortalisée dans l'Avesta et dans les inscriptions cunéiformes de la première espèce.

Le Pachtou, langue des Afghans (les Πακτύιες d'Hérodote ; III, 102, IV, 44, etc.), est placé par M. Strangford entre le sanscrit et les dialectes iraniens, comme le pays des Afghans est placé entre l'Hindoustan et l'Iran. Langue d'un peuple pasteur et farouche, elle n'a pour littérature que des chansons retenues de mémoire ; le capitaine anglais Reverty fait bien de les écrire. Langue vivante, elle a dû subir bien des changements. Telle qu'elle est néanmoins, on la reconnaît pour indo-européenne.

Ces langues orientales, mortes ou vivantes, écrites ou seulement parlées, nous ramènent naturellement de l'Arie et du Caucase indien, à l'Arménie et au Caucase scythique. Sans sortir de l'Asie, nous pouvons suivre, aux traces ineffaçables qu'il a laissées, le courant occidental des peuples aryens. Ce même courant amena autrefois nos ancêtres dans l'extrême Occident ; et, vers la même époque, un courant opposé portait au sud-est les conquérants de l'Inde. Celtes, Germains, Slaves venus en Europe en tournant le Pont-Euxin ; Grecs ou Latins arrivés là par l'Hellespont ; Brahmanes, Tchatryas, pénétrant jusqu'à Trapobane et au Gange ;

[1] C'est la signification du mot *sanscrit*.
[2] Fr. Bopp, *Grammaire comparée du sanscrit*, *du zend*, *du grec*, etc. 2 volumes in-4.



Circassiens, Géorgiens, Arméniens, Mèdes, Bactriens, Pachtyens, Perses, demeurant au pays primitif, entre les deux grands Caucases et sur les deux versants de la chaîne qui les relie : voilà les grandes ramifications de la race japhétique ; voilà l'extension qu'elle s'est donnée de bonne heure, sans parler des colonies modernes dont elle couvre et enserre le monde. *Dilatet Deus Japhet !*

La bénédiction prophétique de Noé, réalisée et constatée par l'ethnologie, est un fait capable d'élever l'âme d'un descendant de Japhet : il se sent fier de son origine. Toutefois on se pose une question. Pourquoi nos savants prononcent-ils si rarement le nom générique de Japhet? Est-ce respect humain? Est-ce parti pris? Et pourquoi dire avec une certaine emphase : Les Aryens ou les ancêtres des Européens [1], sans ajouter : et des Persans et des Hindous, etc.? C'est, sans doute, que les Européens, bien mieux que les Hindous, rehaussent et anoblissent leurs communs ancêtres, les humbles pâtres et montagnards de l'Ariane. Mais, puisqu'il s'agit de relever les Aryens et leur pays primitif, on omet le principal titre de ce pays à la célébrité. Il est voisin du berceau de l'humanité ; il est peut-être lui-même ce berceau. C'est du moins l'opinion d'hommes aussi distingués par leur science que par leurs vertus chrétiennes [2] ; et voici leurs raisons.

Au chapitre VIII de la Genèse, nous voyons le Seigneur, se souvenant de Noé et des êtres vivants renfermés dans l'arche, faire cesser le déluge ; et les eaux se mettent à baisser. Dès la fin du septième mois, l'arche peut reposer au-dessus des hauteurs de l'Ararat, עַל הָרֵי אֲרָרָט. Mais les eaux doivent encore décroître pour qu'on aperçoive la cime des monts : Noé attendra huit autres mois avant de sortir de l'arche et d'offrir son sacrifice d'action de grâces. Ces hauteurs de l'Ararat, où sont-elles? En Arménie, dans la région du Caucase scythique? C'est le texte de la vulgate, et c'est la tradition.

[1] C'est le titre d'un article signé A. Réville, dans la *Revue des Deux-Mondes*. 1er février 1864. M. Réville connaît pourtant sa Bible, lui.

[2] Voir entre autres M. Félix Robiou, *Peuples de l'Orient*, p. 4, la note.

Rien ne nous oblige à entendre le texte autrement, et en cela nous différons de M. Robiou.

Mais, pour peu qu'on examine le texte sacré, on distingue très-clairement le repos sur l'Ararat, de la descente de l'arche. L'arche flotte encore sur les eaux quatre mois entiers. Où se fait la descente? Rien ne l'indique. Dans quelle région vivent, croissent et se multiplient les familles sauvées du déluge? Ici nous avons une réponse claire et nette, au chapitre XI. Les hommes, redevenus nombreux, nous sont montrés d'abord parlant la même langue et s'entendant parfaitement les uns les autres; V. 1 : *Erat autem terra labii unius, et sermonum eorumdem.* Puis nous les voyons quitter la terre natale, qui apparemment ne peut plus les nourrir ; ils émigrent en grand nombre dans une autre terre qui offre des plaines habitables. Cette dernière terre est la plaine de Sennaar, qui s'appellera plus tard la Mésopotamie, l'Assyrie, la Chaldée : ce point est fixé. Mais d'où viennent-ils? Ecoutons le texte sacré, v. 2 : *cumque proficiscerentur de oriente*, מִקֶּדֶם, *invenerunt campum in terra Sennaar, et habitaverunt in eo.* Ils ne viennent donc pas du nord, ou plutôt du nord-ouest, ce qui pourtant devrait être s'ils descendaient des sources du Tigre ou de l'Euphrate; ils sont partis de l'est, c'est formel. De quel point précis? On ne le sait pas au juste; mais ce pourrait bien être du Caucase indien (de l'Arie) ou de ce vaste plateau central dont nous avons parlé[1].

On le voit bien : que le berceau de l'humanité soit l'Arie ou l'Himalaya, cela ne se prouve point par l'altitude suréminente des montagnes de l'Asie centrale, ni par les inductions linguistiques ou historiques des orientalistes : ces savants se sont montrés trop souvent suspects d'hostilité envers la Bible[2]. C'est la Bible elle-même, qu'ils oubliaient, qu'ils omettaient, qu'ils méprisaient, c'est la sainte Bible à laquelle

[1] Cette explication littérale du texte sacré, hautement approuvée par Monseigneur Amanton, vénérable prélat qui connaît l'Asie occidentale, pourrait se confirmer par des traditions encore vivantes.

[2] Nommons entre autres feu Eugène Burnouf et son frère, M. Émile Burnouf, dont un chrétien ne peut lire les ouvrages sans être péniblement affecté.



il faut que toute science revienne, c'est le livre par excellence, qui nous donne la vraie solution de la question importante du berceau de l'humanité.

L'Asie centrale, le plus grand et le plus haut plateau du monde, est donc le point de départ de toute émigration dans l'Asie et dans le reste du globe. En Asie, l'émigration rayonne de trois côtés : au sud-ouest, avec tous les Sémites et quelques Chamites, pour aboutir à l'Afrique ; à l'ouest et au sud avec les Aryens Japhétiques, pour s'étendre jusqu'en Europe ou bien s'imposer à l'Hindoustan ; au sud-ouest, à l'est et au nord, pour former de vastes états, peupler des contrées immenses, c'est-à-dire tout le reste de l'Asie, les îles adjacentes du grand Océan et les nouveaux continents. Nous savons le nom qu'emportaient avec eux les émigrants du sud-ouest, (fils de Sem), de l'ouest (fils de Japhet). Il nous reste à parler des autres, cantonnés encore aujourd'hui dans l'Asie méridionale, orientale et septentrionale, ou disséminés depuis des siècles, d'un côté, dans l'Océanie, et de l'autre, dans les deux Amériques. La science nous permettra-t-elle de ne faire, de ces peuples divers, qu'une seule famille, et de retrouver leur vrai nom ? Tel sera l'objet du prochain article.

A. Jean.

LES NOUVEAUX PANÉGYRISTES

DU MAHOMÉTISME

I

Les docteurs de la libre pensée sont en train de nous donner un curieux et triste spectacle, peut-être faudrait-il dire une misérable comédie. On s'est pris d'un beau zèle pour le Prophète arabe; on célèbre de concert les sublimités du Coran, les gloires et les bienfaits de l'Islamisme. Le livre, la revue, le journal, se sont coalisés pour cette croisade à rebours; les héros de cette expédition ne sont rien moins que des académiciens, d'éminents professeurs, des écrivains appartenant à l'aristocratie du journalisme.

« Le moment est venu, disent-ils, de faire connaître au public français le Mahomet de l'histoire et de le substituer au Mahomet de la fantaisie. L'Europe est restée pendant douze siècles sans notions exactes sur le caractère et l'histoire du fondateur de l'Islamisme; cette colossale physionomie a été défigurée par l'ignorance et par les préjugés. Désormais, quelles que soient les passions aveugles de la foule, Mahomet apparaîtra comme un des hommes les plus extraordinaires et les plus grands qui se soient montrés sur la terre. S'il y eut un temps où c'était hardiesse de le dire, le paradoxe serait aujourd'hui d'en douter. Et non-seulement Mahomet est un de ces hommes faits pour figurer parmi les maîtres du monde; mais c'est un de ceux qui ont mérité de l'être, parce qu'ils ont été bons. La raison et l'histoire lui doivent des éloges; il a mérité d'être placé parmi les plus sincères instituteurs du genre humain. »

« On ne peut lire le Coran sans être touché d'une morale si pure et si élevée, d'une foi si pleine et si vive dans la puis-

sance et la bonté de Dieu, des sentiment d'humanité et de charité qui respirent dans toutes les pages. On peut trouver ailleurs des choses plus saisissantes et plus neuves, mais rarement de meilleures et de plus édifiantes.... » Il faut absolument mettre ici le nom propre : cet éloge du Coran est signé de M. Charles de Rémusat, de l'Académie française. (*Revue des Deux-Mondes;* 1er septembre 1865, p. 75).

« L'Islam est en soi une croyance digne du plus grand et du plus légitime respect, une religion qui, dans son ensemble, est très-saine. C'est le Judaïsme relevé par la croyance formelle à l'immortalité, un mélange de la Bible et de l'Évangile, comme dans l'esprit de Mahomet se confondait la vénération pour Abraham et pour Jésus. Aussi n'y a-t-il pas de religion au monde, qui mérite, même de très-loin, d'être mise en parallèle avec l'Islam, excepté le Christianisme. Le Prophète a donc acquis à bon droit la vénération éternelle, si ce n'est le culte, des peuples musulmans; et même à des yeux non musulmans, il doit paraître un envoyé de Dieu. »

C'est assez. L'apologie, on le voit, est sans pudeur; un peu plus, ce serait une apothéose. La personne de Mahomet, sa religion, son œuvre, rien n'échappe à leur admiration; ils feraient volontiers fumer l'encens d'Arabie en l'honneur du Prophète.

Au premier rang de ces panégyristes de l'Islam, il est naturel de rencontrer M. Renan. Dès 1851, séduit par quelques aperçus trop hardis de M. Weil et de M. Caussin de Perceval, l'historien-romancier des religions se hâtait de préluder, par une réhabilitation impertinente du père de l'Islamisme, au scandale de son apostasie. La *Revue des Deux-Mondes* fit bon accueil à ce morceau (15 décembre 1851); et aujourd'hui M. de Rémusat a soin de rappeler le souvenir du « remarquable essai, par lequel commence cette suite de considérations sur l'histoire des religions, où se plaît un talent dont l'éclat égale la témérité » (1er septembre 1865). On n'accorda pas, il y a quatorze ans, à l'œuvre de M. Renan plus d'attention qu'elle n'en méritait. M. Quatremère pro-

testait, comme l'avait fait avant lui M. Silvestre de Sacy, qu'il lui était impossible de croire à la mission et à la bonne foi de Mahomet.

L'œuvre de réhabilitation était réservée à M. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, traducteur d'Aristote, très-érudit en matière de religions, sauf en ce qui concerne le Christianisme. Deux nouveaux ouvrages sur Mahomet avaient été publiés, l'un à Londres, par M. William Muir, employé du service civil au Bengale, l'autre à Berlin, par M. le docteur A. Sprenger, dévoué aux études orientales et même un peu à l'Islamisme. L'historien du Bouddha et de sa religion crut à propos de consacrer son zèle à Mahomet et au Coran. Le *Journal des Savants* publia les élucubrations de son docte collaborateur, et l'Académie des sciences morales et politiques les inséra, comme de raison, dans la collection de ses Mémoires (1863-64). Le public est maintenant invité, dans un beau volume de la librairie académique de Didier, à juger si le Prophète mérite « l'auréole de sainteté » dont les savants voudraient bien le couronner.

Un journal et une revue fort recherchés ont déjà donné leur suffrage. Le *Journal des Débats* a pris les devants (22 et 23 juillet). M. Ernest Bersot, ancien élève de l'École normale, agrégé de philosophie, docteur ès-lettres, auteur de plusieurs livres, les uns médiocres, les autres mauvais, a daigné remercier M. B. Saint-Hilaire « d'avoir éclairé d'un jour si vif cette imposante figure du Prophète arabe, d'avoir étudié si profondément un des plus grands hommes qui aient paru, et de nous avoir encouragés par son exemple à de semblables entreprises. »

La *Revue des Deux-Mondes* n'a pas tardé à suivre cet exemple. C'est à M. de Rémusat que la tâche a été confiée. Il faut lire l'article de l'honorable académicien pour voir comment un esprit qui n'est pas vulgaire, peut, faute de principes, descendre au-dessous de lui-même dans la région du sophisme, de la contradiction, et même de l'impiété voltairienne. J'en donnerai tout à l'heure plus d'une preuve. En commençant, M. de Rémusat se met à louer sans retenue

plusieurs hommes qui ne le valent pas, et des doctrines dont j'aime à ne le croire pas imbu. Ne va-t-il pas jusqu'à recommander et qualifier « d'anticipations savantes » ces articles sur la *science des religions*, par lesquels M. Émile Burnouf s'est tristement déclaré, l'hiver dernier, émule de M. Renan. La *Revue* s'est montrée satisfaite de la complaisance de M. de Rémusat : dans cette même livraison du 1[er] septembre, on l'appelle « un des esprits les plus curieux et les plus éveillés de notre temps, que les années laissent toujours jeune » (p. 145).

Le *Journal de Constantinople* a voulu faire écho sur les rives du Bosphore aux prédications musulmanes de l'Institut de France (11, 12, 13, 15 mai 1865; 16, 17, 18, 20 zilidje 1281 de l'hégire). Il a témoigné de sa vive reconnaissance et de sa considération respectueuse envers « l'allié sympathique et bienveillant » qu'il a rencontré sur les bords de la Seine. Le confrère du *Journal des Débats* ne trouve qu'un reproche à adresser au savant auteur de *Mahomet et le Coran ;* c'est d'avoir posé comme axiome l'éternelle supériorité de la Bible et de l'Évangile, « sans présenter dans un parallèle nécessaire, les motifs de ses préférences. » Peut-être l'écrivain *turc* recherchera-t-il si M. B. Saint-Hilaire assigne à Mahomet son véritable rang, en le classant au-dessous de Moïse et de Jésus; il lui semble, à lui, qu'il ne serait pas bien difficile de rencontrer dans la Bible et dans l'Évangile « plus de taches qu'on n'en signale dans le Coran. » Nous ne serions pas étonné, à voir le progrès qui s'opère dans la science des religions, qu'un auteur français dispensât de ce travail le rédacteur du *Journal de Constantinople*.

L'autre jour, le correspondant parisien du *Courrier d'Orient* se plaignait de ne pouvoir parler du Coran, sans s'attirer les *colères* de la presse catholique; et l'*Indépendance Belge* appuyait cette plainte, comme pour nous faire croire au bruit qui attribue à une plume belge les articles ci-dessus mentionnés du *Journal de Constantinople*. Non, ce n'est pas de la *colère* qu'on éprouve à vous lire. Le poëte aurait le droit de vous répliquer :

On a peu de colère, ayant trop de mépris. (De Laprade.)

Mais nous, croyez-le bien, nous ne ressentons que de la tristesse, une profonde tristesse, en voyant cette décadence du sens chrétien, toujours accompagnée de la corruption du vrai bon sens. Nous ne sommes donc point en colère; il y a plus, nous n'avons été nullement surpris : vous nous avez préparés à tout! Un homme d'un grand sens à qui je parlais dernièrement de cette invasion d'esprit musulman, me disait avec beaucoup de justesse : « Que voulez-vous? Quand on quitte l'Évangile, on va naturellement au Coran. » Rien de plus vrai : l'histoire est là pour en fournir la preuve. La fausse philosophie et la politique ne nous ont-elles pas déjà donné spectacle pareil à celui d'aujourd'hui? On se répète! Faire voir par quelques traits que nous sommes en présence d'une erreur qui n'est pas nouvelle, c'est une réfutation préliminaire qui pourrait suffire.

II

Ne disons que deux mots des apostasies de la politique. En 1582, la *grande* Élisabeth d'Angleterre, abjurant le sentiment de la solidarité de l'Occident chrétien contre l'Islam, proposait au sultan une guerre de religion contre leurs « maudits ennemis communs, » et s'intitulait, par une profession de foi des plus équivoques, l'invincible et très-puissante protectrice de la vraie foi contre *les idolâtres qui invoquent faussement le nom du Christ*[1]. On est moins étonné après cela que le *Times* ait proclamé l'Angleterre « la plus grande nation musulmane du globe. » Disons ici à la gloire de nos rois que, malgré leur alliance avec les Turcs, ils n'ont jamais rien écrit de semblable, et que dans les dépêches de Louis XIV à ses ambassadeurs on retrouve toujours les expressions traditionnelles « l'ennemi commun, l'ennemi de toute la chrétienté. » Il faut venir aux temps de la révolution,

[1] « Elisabetha, Dei O. M. mundi conditoris et rectoris unici clementia, Angliæ, Franciæ et Hiberniæ Regina, veræ fidei contra *idololatras, falso Christi nomen profitentes*, invicta et potentissima propugnatrix, etc. » La lettre est du 15 novembre 1582. Cf. de Hammer, *Histoire de l'empire Ottoman*, trad. de Hellert, t. VIII, p. 141, 395.

pour entendre dire à un général français : « Nous aussi, nous sommes de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans ?... » et le reste qu'on peut voir dans M. Thiers. (*Histoire de la Révolution*, t. X, p. 26 et suiv.)

Les philosophes du XVIIIe siècle avaient préparé les esprits à entendre de telles proclamations. Nos libres-penseurs ont eu des ancêtres. Le comte de Boulainvilliers (1730) et Turpin (1773) ont ouvert la voie à M. Renan et à M. Barthélemy Saint-Hilaire.

On lit dans l'ouvrage de Jean Gagnier sur la vie de Mahomet (Amsterdam, 1732), une anecdote assez piquante qu'il faut rapporter ici. Jean Gagnier était un chanoine de Sainte-Geneviève, qui, voulant se marier, passa en Angleterre et se convertit à la religion réformée. Cette aventure et son érudition orientale lui ont valu la sympathie de nos écrivains. Or, voici ce que raconte ce Jean Gagnier, « professeur en langues orientales à Oxford. » Un libraire de Londres, nommé Coderc, lui écrivit pour lui proposer d'achever l'ouvrage que Boulainvilliers avait laissé incomplet. Jean Gagnier demanda le manuscrit. C'était de la défiance. On imprima le factum de Boulainvilliers sans plus réclamer la collaboration du savant Jean Gagnier. « On s'est défié avec raison, dit celui-ci, que, dès que j'aurais vu ce manuscrit, je ne fusse pas homme à entrer si aisément dans un plan aussi mal concerté, aussi chimérique, aussi impie et aussi injurieux à la religion chrétienne. » Jean Gagnier va plus loin ; et je me demande comment, après cela, il est resté dans les bonnes grâces de M. Renan et de M. B. Saint-Hilaire. « A la première lecture, dit-il, bien loin de contribuer à mettre au jour un tel ouvrage de ténèbres, j'aurais conseillé en ami au sieur Coderc d'étouffer ce monstre posthume dans sa naissance, et j'aurais déclaré que la meilleure manière de le mettre en lumière, c'était de le jeter au feu. On en a brûlé d'autres qui n'étaient pas si méchants. » Décidément Jean Gagnier n'a pas le pur esprit de l'Islam ; il ose même — voyez le paradoxe, — appeler le Prophète *le plus scélérat de tous les hommes.*

Les apologistes catholiques au XVIII[e] siècle se préoccupaient médiocrement des audaces musulmanes de la philosophie. Après un très-solide article sur le mahométisme, Bergier concluait énergiquement : « Quand nos incrédules modernes n'auraient point d'autre turpitude à se reprocher, que d'avoir voulu faire l'apologie du mahométisme, et d'avoir osé le comparer au christianisme, c'en serait assez pour les couvrir d'opprobre aux yeux de tout homme sensé et instruit. » (*Dictionn. de théol.*) Un *Recueil de pièces d'histoire et de littérature*, dont le premier volume parut en 1731, contient une histoire abrégée du mahométisme, que le *Journal des savants* recommandait, au mois de septembre de la même année, pour son exactitude et ses recherches curieuses. L'auteur (l'abbé Granet) se demande, dans la troisième partie, s'il est à propos d'examiner ce qu'il faut penser de la secte de Mahomet. La réponse qu'il se fait à lui-même n'a point perdu de son intérêt.

« Est-il nécessaire de prouver la fausseté d'une secte qui s'est établie par l'ignorance, l'imposture et la force ouverte? Je suis bien persuadé qu'il ne peut s'élever dans l'esprit des véritables chrétiens aucun doute qui donne lieu d'examiner si les caractères de la vraie religion se trouvent dans cette secte; autant vaudrait-il chercher si les ténèbres ressemblent à la lumière, et l'imposture à la vérité. Il n'est pas non plus nécessaire de nous mettre en état de détromper les mahométans : une telle mission n'est pas ouverte aux chrétiens ; les disputes de religion sont punies de mort parmi eux. D'ailleurs, accoutumés à ne suivre en tout que l'impression des sens, les choses spirituelles n'entrent point dans leur âme, et il faut des miracles extraordinaires pour les convertir. A quoi peuvent donc servir des disputes sur cette matière ? est-ce à fermer la bouche à des libertins qui se plaisent à relever la religion mahométane, soit pour faire paraître leur esprit, soit pour faire dépit à quelque catholique? Mais ce sont là des personnes qu'il faut seulement convaincre qu'ils n'entendent rien moins que la religion, ou devant qui il faut imiter le profond silence que Jésus-Christ garda devant la cour d'Hérode. Non,

ce ne sera ni pour les libertins ni pour les mahométans, ni par la crainte que des doutes ne fassent respecter la religion de Mahomet, que nous en parlerons. Ce sera seulement pour parvenir à reconnaître de plus en plus l'excellence du don que Dieu nous communique par les lumières de l'unique religion véritable. »

Ne dirait-on pas une page écrite d'hier? Les raisons que vient d'exposer l'abbé Granet sont les mêmes qui nous ont déterminé à écrire cet article. Nous avons un motif de plus. Notre collaborateur, le P. Gazeau, ne s'est pas trompé en voyant dans l'ouvrage de M. B. Saint-Hilaire un nouveau renfort pour certains auteurs classiques. M. H. Chevallier, professeur agrégé d'histoire, a donné récemment une deuxième édition, revue et corrigée, de son *Précis d'histoire de France et du moyen âge*, pour la classe de troisième. Le chapitre X, entre autres, a été « revu et corrigé » tout à l'avantage de Mahomet, et à la satisfaction de M. B. Saint-Hilaire. L'intérêt de la jeunesse et l'honneur du christianisme exigent donc qu'on ne garde pas le silence. Essayons, pour aujourd'hui, d'établir en peu de mots que cette apologie du mahométisme repose sur une fausse prétention d'érudition, sur une fausse théorie historique, et sur un faux système religieux.

III

C'est une des manies de nos modernes historiens de croire que, avant eux, nous n'avions pas d'histoire; et il ne se passe guère de jour où quelque savant ne nous donne à entendre qu'il vient d'inventer la critique. Dans le sujet qui nous occupe, leur prétention est d'autant plus superbe qu'elle paraît avoir quelque fondement. Ecoutons-les d'abord.

A les en croire, la foi vierge du moyen âge ignorait complétement ce que c'était que Mahomet. On ne savait même pas son nom; on l'appelait *Maphomet*, *Baphomet*, *Mahom*. On le prenait pour une idole. C'était pour d'autres un hérésiarque, un cardinal qui, n'ayant pu réussir à se faire pape, inventa une nouvelle religion pour se venger de ses

collègues. Enfin, il n'est resté jusqu'à la fin du moyen âge qu'un des *tribus impostoribus* suscités par le démon... — M. de Rémusat, de qui est ce mot, sait-il bien quelle est la portée de son allusion et qui sont ces *trois imposteurs?* S'il le sait, sa plaisanterie tourne au sacrilége [1]. — Le XVI[e] et le XVII[e] siècle ne montrèrent pas beaucoup plus de justice; on n'osait encore s'occuper du Coran que *pour le réfuter*. — A ce dernier trait, il est facile de deviner M. Renan. Quoi donc! voudriez-vous qu'on s'occupât du Coran *pour le pratiquer?* — Un biographe se laisse emporter jusqu'à dire qu'on ne peut pas attendre des gens de notre profession un jugement impartial sur l'Islamisme. Pardonnons-leur cette injure. Oui, l'impartialité est une vertu qui n'appartient qu'à eux; il n'y a que les incrédules qui puissent apprécier sainement les religions; pour bien juger Mahomet, il faut n'être pas chrétien.

Il est aisé aujourd'hui de se moquer du moyen âge; il ne lui fut pas si facile, à lui, de se défendre contre l'invasion musulmane. Il s'agissait beaucoup moins alors d'étudier le Coran, que de comprimer l'essor du fanatisme et de briser la puissance du Croissant. A-t-on le loisir de méditer, quand on a le cimeterre sans cesse levé sur sa tête? Je sais bien qu'on recommence à déclamer contre l'aveugle passion des croisades, contre ces deux siècles de folie. Mais nous qui n'avons pas de goût pour le Coran, nous remercions le moyen âge

[1] *De tribus impostoribus, Mose, Christo et Mahumede.* Les bibliographes se sont beaucoup occupés d'un livre qui aurait été écrit sous ce titre. Bernard de la Monnoye a fait, en 1712, une intéressante dissertation sur ce sujet. Voici ses conclusions: « Le quolibet, que le monde a été séduit par trois pipeurs, continuellement rebattu par les libertins, aura donné l'occasion à quelqu'un d'entre eux de dire qu'il y aurait bien là de quoi exercer son esprit, et que ce serait un beau sujet de livre: cette idée étant agréablement reçue, il n'en a point fallu davantage pour répandre dans le monde le bruit du prétendu livre *De Tribus Impostoribus*. L'avidité des curieux leur a fait recueillir cette nouvelle avec d'autant plus de plaisir qu'ils la souhaitaient vraie. Les hommes les plus incrédules, ne pouvant se défaire de certaine image des peines qu'ils n'ont que trop de sujet d'appréhender en l'autre monde, sont ravis de trouver en celui-ci des raisons qui les délivrent de cette crainte. Ils ont tous cherché ce livre. » Enfin il prit fantaisie à quelque *libertin* de remplir ce titre, et de faire sur ce thème un infâme opuscule. Cf. Brunet, *Manuel du libraire.*

de nous en avoir délivrés. C'est le plus grand service qu'il nous ait rendu contre l'Islam; ce n'est pas le seul.

On avait en ce temps-là une peine incroyable à se procurer une copie du Coran. Les Arabes n'aimaient pas à mettre les chrétiens dans leurs secrets; et parler de religion avec ces fanatiques n'était pas chose commode. Le zèle vient à bout de tous les obstacles. Pierre-le-Vénérable fit exécuter à grands frais en Espagne, où l'on avait des rapports avec les Sarrasins, une traduction du Coran, qui fut la première de toutes (1143). Lui-même entreprit une réfutation; il nous en reste deux livres. « Ce qui m'a déterminé, écrivait Pierre-le-Vénérable à saint Bernard, c'est l'exemple des saints Pères, qui n'ont passé sous silence aucune hérésie de leur temps, si légère qu'elle fût, sans y résister de toutes les forces de la foi, et sans en démontrer la détestable tendance par des écrits et des discussions, *scriptis ac disputationibus.* » (Migne, *Patr. lat.* t. 189.)

Quatre siècles avant Pierre-le-Vénérable, un Père de l'Église d'Orient, saint Jean Damascène, mettant à profit ce qu'il avait appris à la cour des califes, s'occupait aussi du Coran *pour le réfuter*. De tous les écrivains grecs, c'est le mieux renseigné sur Mahomet. (Migne, *Patr. græc*, t. 94.)

Je ne prétends pas énumérer ici tous les livres écrits au moyen âge contre le mahométisme. Le P. Possevin, dans sa *Bibliotheca selecta* (1607), donne les noms de plus de vingt auteurs. Depuis, le zèle ne s'est pas ralenti. Tout le monde connaît les travaux considérables entrepris par le P. Louis Marracci, pour éditer le Coran et pour le réfuter (1691 et 1698). J'ai bien le droit de citer aussi avec éloge les PP. Thyrse Gonzalez et Michel Nau, de la Compagnie de Jésus. Ces deux hommes, après avoir travaillé pendant de longues années à la conversion des mahométans, l'un en Espagne, l'autre dans le Levant, ont voulu continuer par des livres leur apostolat. Le P. Gonzalez, devenu général de la Compagnie, publia sa *Manuductio ad conversionem Mahumetanorum* (1689); il y prouve par de nombreux arguments la vérité de la religion chrétienne et la fausseté de la secte mahométane. Cette

dernière partie dénote une étude consciencieuse et approfondie. Le livre du P. Michel Nau, *l'État présent de la religion mahométane* (2e édit. 1685), est analysé et loué dans le *Journal des savants* du mois d'avril 1685.

En ai-je dit assez pour montrer que nos modernes écrivains devraient un peu rabattre de leurs prétentions, et ne pas tant plaisanter sur les époques de foi naïve ? Comprend-on combien M. Renan a mauvaise grâce à insinuer que le fidèle ignore l'existence des religions différentes de la sienne, et que « le jour où l'on vient à reconnaître qu'il est d'autres dogmes qui prétendent aussi venir du ciel, il se fait un grand ébranlement dans les consciences? » Un fait du moins est certain, c'est que la conscience de M. Renan a subi un jour cet *ébranlement*.

Il faut cependant, et nous le faisons volontiers, accorder une chose à nos érudits. On n'avait pas avant eux amassé tant de matériaux : les progrès de la linguistique et la facilité des communications ont mis à leur portée quantité de documents plus ou moins authentiques. Avec toutes ces richesses, une vie de Mahomet est encore une œuvre de difficile exécution. Quel amas de contes ridicules, de traditions follement enthousiastes et de récits burlesques mêlés à la véritable histoire! A part deux ou trois, les historiens arabes sont au-dessous des chroniqueurs les moins sérieux ; ils se sont pillés les uns les autres avec la plus étrange naïveté et sans aucune critique. Nos orientalistes en font l'aveu, et déclarent même la confusion inextricable. Et c'est après cela qu'on vient nous dire, avec une inqualifiable assurance, que les débuts du christianisme sont « historiquement obscurs », et que l'Islam est peut-être « la seule religion dont le berceau soit si clair. » Mais, je le veux, vous avez tout débrouillé, tout contrôlé ; vos sources sont purifiées. Avez-vous dès lors tout ce qu'il faut pour porter un jugement sain sur l'Islamisme? Quel est votre *criterium?* où en êtes-vous pour les principes ? On rencontre dans vos livres d'étranges propositions. Vous êtes souvent dans le faux en histoire et en religion. Vos théories historiques ne sont pas très-morales, et votre système religieux

est tout simplement impie. Ces deux accusations sont graves ; nous allons les justifier.

IV

Il règne depuis quelque temps dans notre philosophie de l'histoire un principe pervers contre lequel il faut protester au nom de la conscience et de l'honneur. Cette tendance corruptrice et avilissante pourrait se définir : la glorification à outrance de ceux qui réussissent. Un homme a conçu je ne sais quel dessein ayant un faux air de grandeur ; s'il réussit, n'importe par quel moyen, vite on en fait un grand homme, un homme supérieur, un messie, l'homme de son temps, l'homme de la Providence ou plutôt du destin. La mission du personnage proclamée, tout devient grand en lui, tout devient pur ; ses vices sont palliés ; ses vertus, s'il en avait, sont divinisées ; s'il n'en avait pas, son génie en tenait la place, et cela suffit. Vraiment, nous sommes en bonne voie ; bientôt nous aurons des demi-dieux : les païens ne s'y prenaient pas autrement pour les faire. Les mêmes doctrines produisent les mêmes conséquences. Le panthéisme conduit là en droite ligne. L'histoire est, dans ce système, une géométrie inflexible ; le fait accompli, un progrès fatal ; le grand homme, une idée qui s'incarne, « un théorème qui marche. » La logique a obligé M. Cousin — M. Cousin de 1828, — à tirer ce corollaire des principes de sa philosophie (*Introduction à l'histoire de la philosophie*, 10e leçon). Le malheur, c'est que de semblables déductions tombent toujours des hauteurs de la métaphysique dans le courant des idées populaires. Le Souverain-Pontife a donc bien fait, dans sa grande Encyclique, de stigmatiser ces deux propositions : « Le droit consiste dans le fait matériel ; tous les devoirs des hommes sont un mot vide de sens, et tous les faits humains ont force de droit. » — « Une injustice de fait couronnée de succès ne porte aucune atteinte à la sainteté du droit. »

Je n'ai pas à dire ici tous les ouvrages d'histoire dans lesquels domine cette théorie subversive ; il me suffit d'en signaler l'application en ce qui regarde Mahomet.

Dès les premières pages du livre de M. B. Saint-Hilaire, vous vous apercevez de la séduction exercée sur cet esprit par la force heureuse et par l'éclat du succès. On vous invite tout d'abord à peser avec attention des considérations sur le nombre des disciples du Prophète, sur l'ardeur persistante de la foi musulmane. « Il existe maintenant plus de cent millions de mahométans [1]... Inébranlables dans la croyance de leurs pères, ils sont bien moins portés que nous à se convertir (!) *Ce grand fait doit nous éclairer;* nous pouvons en conclure sans hésitation que Mahomet a compris parfaitement quelle doctrine religieuse convenait à ces races,.... qu'il leur a très-bien mesuré leur foi, etc. » (p. VI, VIII). Ce ne sont que les débuts; à mesure que l'on avance, on sent que l'historien-philosophe cède de plus en plus au prestige du succès. Quel grand homme, en effet, que celui qui réussit à fonder une religion, un peuple et un empire ! M. de Rémusat et M. Bersot subissent à leur tour le charme de « l'influence extraordinaire exercée par le Prophète sur ses contemporains et sur la postérité. » Cependant hâtons-nous de rendre justice à M. de Rémusat. Il s'en rapporte *en conscience* à M. B. Saint-Hilaire; mais il a des scrupules. « M. Saint-Hilaire, dit-il, *pourrait sembler trop porté* à dégager de leurs défauts accidentels et de leurs erreurs particulières soit les hommes, soit les doctrines du passé, pour les ramener à ce que les uns et les autres présentent de véritablement grand, d'essentiellement bon, d'éternellement vrai, et *peut-être* lui reprochera-t-on d'avoir *trop simplifié* Mahomet et sa doctrine. » M. Bersot n'a pas de ces vaines inquiétudes de conscience. Il craint, je ne sais pourquoi, qu'on ne l'empêche d'étudier les grands hommes; il se hâte de protester que cette étude n'est pas

[1] *L'Opinion nationale*, qui ne se pique pas d'exactitude, a eu soin de forcer un peu le chiffre; elle a écrit : 150 millions. La même exagération lui a fait porter le nombre des sectateurs du bouddhisme de 180 millions à 400 millions, et ceux du brahmanisme de 60 millions à 200 millions; tandis que, pour les chrétiens, elle a pris le résultat des anciens calculs, 260 millions, au lieu du chiffre obtenu par les dernières statistiques, 344 millions, sur lesquels il faut compter 208 millions de catholiques. (*Opinion Nationale*, 13 janv. 1865.) Toutes ces petites ruses sont de bonne guerre contre l'Église.

chimérique; car « si grands que soient ces hommes, ils sont des hommes. » « Ceux qui nous interdisent absolument de tels objets, ajoute-t-il avec une gravité comique, sont très-durs pour les pauvres mortels; et j'aime encore mieux les bouddhistes qui prétendent que le grand homme se reconnaît à trente-deux signes principaux et à quatre-vingts signes accessoires. » Laissons M. Bersot faire à loisir le compte de tous les *signes* que porte Mahomet.

La pureté des mœurs ne doit être qu'un signe très-accessoire; car la monstrueuse immoralité de Mahomet ne fait pas tort à sa grandeur. M. B. Saint-Hilaire a des sévérités honnêtes contre les brutales convoitises de son héros; M. Renan s'amuse des faiblesses et des humbles côtés du Prophète; ni l'un ni l'autre ne songe à le dépouiller pour si peu de son titre de grand homme.

La sincérité, surtout dans un prophète, doit être mise au nombre des signes principaux; du moins il le faut croire, en voyant la peine que se donnent nos historiens pour gratifier Mahomet de cette vertu. Toute leur bonne volonté ne suffit pas à l'entreprise. Mais il est avec la sincérité des accommodements. M. Renan l'avait déjà dit; M. de Rémusat le répète. Je cite : « Tromper les hommes à bonne intention n'est pas encore décidément regardé comme un moyen défendu... Des fictions mêmes sont innocentes, si elles sont les seules conditions auxquelles un peuple accepte la vérité. » (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1865, p. 53, 79.) Tartuffe, si je ne me trompe, se reconnaîtrait ici.

> Selon divers besoins il est une science
> D'étendre les liens de notre conscience,
> Et de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention. (Acte IV, sc. v.)

Ah! si jamais un Jésuite avait énoncé pareille maxime, quel éclat d'indignation! quelle tempête d'invectives! Mais la religion de nos écrivains ne défend pas ces capitulations de conscience. Je le crois bien; ils se font à eux-mêmes leur religion!

V

Nous n'avons pas encore le catéchisme complet de la nouvelle *science des religions ;* on ne prévoit pas qu'il puisse être terminé avant que le siècle présent s'achève. En attendant, M. Émile Burnouf, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Nancy, a bien voulu communiquer un essai à la *Revue des Deux Mondes*, qui a le privilége de ces « anticipations savantes » (1 et 15 décembre 1864). Cette seule page de M. Burnouf est d'un grand secours pour la manière d'entendre les religions, et particulièrement le mahométisme, d'après les principes de la nouvelle science. En voici l'abrégé.

« Toute religion renferme deux éléments, le dieu et le rite (p. 527). — *La conception du dieu* est essentiellement et primitivement individuelle ; puis elle est mise en commun et engendre les formules du dogme. L'idée suscite un sentiment religieux individuel d'où naît la prière ; puis la prière est mise en commun et engendre le rite (p. 528, 532). — La somme des idées individuelles constitue la croyance d'un peuple (p. 985). — On voit plusieurs religions dont l'origine première est rapportée à un certain fondateur ; tels sont, en remontant les siècles, l'islamisme fondé par Mahomet, le christianisme fondé par Jésus, le bouddhisme fondé par Çâkyamuni.... Ce sont là des faits que la science admet et qu'elle étudie ; mais l'humanité simple et pure du Bouddha, le caractère inspiré de Mahomet, la divinité de Jésus sont des choses absolument étrangères à la science, et des questions qu'aucun principe rationnel ne peut résoudre (p. 531). — Ce n'est pas non plus à la science qu'il convient d'examiner la valeur absolue des religions ;... elle ne peut qu'interroger les grandes lois de la nature qui président au développement de toutes choses, et auxquelles l'humanité et ses religions sont assujetties (p. 549). »

Bornons notre analyse à ces quelques points ; cela suffit. Mais il ne faudrait pas penser que ce soient là des idées parti-

culières à M. Émile Burnouf. J'ai pris la peine, pour l'édification de nos lecteurs, de recueillir quelques-unes des maximes *religieuses* de nos apôtres du Coran. Ils ont tous le même symbole sauf quelques nuances.

Laissons de côté M. Renan; tout le monde sait que pour lui les religions ne sont que des « produits des instincts spontanés de la nature humaine, » des fruits d'une « intime génialité religieuse. » L'Islamisme aurait été « la dernière création religieuse de l'humanité. »

M. B. Saint-Hilaire n'a pas l'hostilité de M. Renan; au fond, sa *religion* est la même. « Les sociétés, les races, les gouvernements, les croyances varient avec les latitudes et les temps. Le Christianisme lui-même, tout *prodigieux* qu'il est, paraissant quelques siècles plus tôt, n'aurait pas pu se développer... Que dis-je? même à l'époque où il a paru, c'en était fait de lui, s'il s'était dirigé vers l'Orient, au lieu de marcher vers l'Occident » (Préf. p. XXII, XXIII). Voyez donc! quelle audace naïve d'affirmation ! — « La religion et la philosophie sont nées, sous l'œil de Dieu, d'une mère commune, l'intelligence humaine » (p. LXXIV).

M. de Rémusat s'aperçoit que M. Saint-Hilaire est *bien près* de faire de la religion une chose humaine; il a l'air de ne vouloir pas le suivre jusque-là; mais en réalité, il tend à son collègue, « sous l'œil de Dieu, » une main fraternelle. « *Je croirais volontiers*, dit-il, que la première foi a été l'œuvre de la première science. C'est la réflexion de quelques-uns qui aura éclairé l'inertie intellectuelle des masses. Les révélateurs ont été les philosophes du temps » (p. 53).

N'interrogeons pas M. Bersot sur ses doctrines; il nous réciterait des choses déjà connues. « Il y a, dit-il quelque part, plus d'un aliment qui convient à l'esprit; cela est visible par la diversité des croyances où les hommes sont engagés et par la ressemblance de leurs vertus « (*Du Spiritualisme et de la nature*, p. 265). Bien certainement, M. Bersot a la trempe d'esprit qui convient à un disciple, même à un disciple du Coran.

Les voilà donc, ces champions du Prophète, ces apologistes

de l'Islam! Ils ont renié leur baptême; Jésus-Christ n'est plus leur Dieu. M. Burnouf même n'a plus de Dieu. Eh bien! soyez de bons musulmans, puisque vous êtes de si mauvais chrétiens. Rejetez tous les voiles qui cachent encore aux yeux de la foule votre antichristianisme. Ne vous contraignez pas; nous vous connaissons. Louez tout à votre aise le Prophète arabe; il était comme vous déiste, rationaliste, éclectique, partisan de la morale indépendante.

Un esprit malade, je ne sais lequel, imagina, en 1854, une médaille représentant un Français, un Anglais, un Turc; au-dessus de ces personnages était écrit: *Catholicisme*, *Protestantisme*, *Islamisme;* le tout couronné par cette inscription: *Dieu les protége*. Nous avons chance de voir bientôt cette médaille sur la poitrine de nos écrivains.

E. Marquigny.

NOTRE-DAME DE BOULOGNE

DU 15 AU 31 AOUT 1865

JOURNAL ET RÉFLEXIONS D'UN MISSIONNAIRE

Laudare peregrinationes, jubilæa, candelas in templis accendi solitas... (S. Ignat. Loy., *Reg. ad orthod. sent.*; Reg. VI.)

Au mois de novembre dernier, les *Etudes* signalaient la grande entreprise de Tours, et tâchaient de montrer ce que renferment d'espérances, au point de vue national et chrétien, la reconstruction de la basilique de Saint-Martin et la résurrection de son pèlerinage. Aujourd'hui, nous transportons notre lecteur sur un autre point de la France, à Boulogne-sur-mer, pour lui faire admirer une œuvre semblable, non moins belle et non moins féconde. Voilà deux faits bien significatifs, et dont le concours avec cent autres de même nature ne permet pas de douter que notre pays, malgré certains indices contraires, ne soit entraîné par un mouvement universel de restauration religieuse, plus fort désormais que toutes les oppositions et toutes les indifférences.

A Tours, l'entreprise commence, elle ne remonte guère au delà de 1860 ; à Boulogne, après bientôt quarante ans de travaux ininterrompus, l'œuvre touche à son couronnement. Sur les bords de la Loire, témoins jadis de l'admirable apostolat de saint Martin, le grand thaumaturge ne possède encore qu'un sanctuaire provisoire ; dans la noble cité de Godefroid de Bouillon, Notre-Dame a vu renaître son antique cathédrale, avec un dôme dont la hardiesse et la splendeur éclipsent toutes les magnificences du passé. Aussi, tandis qu'il n'y a que de rares processions de pèlerins à reprendre, jusqu'à ce jour, le chemin trop longtemps oublié du tombeau de saint Martin[1], des foules immenses et chaque année plus nombreuses accou-

[1] Nous avons vu avec bonheur dans les journaux que, le 5 septembre dernier, le chemin de fer amenait au tombeau de Saint-Martin quatre ou cinq cents personnes de la paroisse de N.-D. de la Couture, du Mans. (*Monde*, 15 sept.)

rent, depuis douze ans, aux pieds de Notre-Dame de Boulogne. Les fruits merveilleux de grâce et de salut obtenus à Boulogne doivent servir d'aiguillon aux zélés promoteurs de l'œuvre de Tours. Oui, nous pouvons nourrir cette douce confiance, la foi sera bien près de reconquérir tout son empire sur les contrées, si belles, mais hélas! si peu religieuses, du centre de la France, quand le culte de saint Martin, leur glorieux apôtre, aura recouvré l'éclat et la célébrité des anciens jours.

Nous ne voulons pas insister sur la légitimité et l'utilité de ces saintes pérégrinations, connues parmi nous sous le nom de pèlerinages. Pour qui a jeté un coup d'œil même rapide sur les annales de l'Eglise, il est de toute évidence que le sentiment chrétien et catholique leur fut toujours favorable. Remontez le cours des âges, partout vous trouverez cette pratique en honneur et en vigueur parmi les fidèles enfants de Dieu. Les faits sont si nombreux et si éclatants, que je suis dispensé de les mentionner. Nommons seulement quelques pèlerinages plus célèbres: celui de la Terre-Sainte, celui du tombeau des Saints Apôtres, celui de saint Jacques en Galice. Ces pieux voyages ont aux yeux de l'Eglise une telle importance, qu'aujourd'hui encore l'homme qui a fait vœu d'aller en pèlerin à Jérusalem, à Rome ou à Compostelle, ne peut être délié de son engagement que par l'autorité même du Souverain-Pontife. Cette étonnante législation, que tant de siècles ont sanctionnée, en dit plus que de longs raisonnements. Le lecteur désireux de plus amples éclaircissements sur cette matière, consultera avec fruit le grand traité de Gretser *De sacris peregrinationibus* (Jac. Gretseri, *Opp.*, t. IV).

Il s'agit seulement ici de montrer par un exemple quelle heureuse influence un pèlerinage peut exercer sur toute une contrée. Il nous a semblé que cette démonstration ressortait avec éclat des faits que nos yeux ont vus dernièrement à Boulogne et dont on va lire le *Journal.*

Ce journal intime, commencé au milieu des fatigues de l'apostolat, sans autre dessein que de fixer pour moi seul de précieux souvenirs, a été complété et revu depuis; mais j'ai tâché de lui conserver, autant que possible, son caractère de simplicité et d'abandon, le seul mérite qu'on ait le droit d'y chercher avec celui de l'exactitude.

Mardi 15 août. Il pleut, et pourtant dès le matin les fidèles se pressent vers la cathédrale : c'est un grand jour pour le ciel et pour la terre, et la France n'a pas oublié qu'elle est le royaume de Marie.

A 6 heures, le canon tonne et mêle ses roulements sourds aux sons joyeux des cloches. Boulogne est en fête et continue les préparatifs de la solennelle procession du soir. On espère toujours qu'un regard de Notre-Dame chassera les nuages : celle qui tant de fois du haut de sa colline dissipa la tempête et protégea la vie des pauvres pêcheurs, pourrait-elle refuser une belle soirée à ses chers Boulonnais ?

A la grand'messe, la vaste basilique est comble. Le prédicateur rappelle le phare dressé autrefois sur cette côte par le païen Caligula: « Le vrai phare aujourd'hui, s'écrie-t-il, c'est votre piété, ô religieux habitants de Boulogne, dont l'éclat rayonne au loin et attire tant de pèlerins ; c'est votre cathédrale même, sortie pour la troisième fois de ses ruines, à la voix d'une volonté magnanime et saintement audacieuse ; ou plutôt c'est votre Vierge immortelle, votre spéciale patronne, PATRONA VESTRA SINGULARIS, votre reine et votre mère, dont la main aussi forte que douce couvre partout ceux qui l'invoquent... »

La pluie continue, mais ne décourage pas la confiance et le zèle obstinés des décorateurs. Déjà de riches tentures ornent les rues. Des jeunes filles, vêtues de leurs robes blanches, se déclarent prêtes à sortir en parapluie. Enfin, on annonce que la procession est remise au dimanche suivant. Elle n'en sera pas moins belle pour être différée : plusieurs pensionnats de demoiselles renvoient à lundi leurs distributions des prix.

Mercredi, 16 août. C'est aujourd'hui proprement que commence le ministère des trois Pères de la Compagnie de Jésus, appelés pour prêcher la station annuelle. L'un adresse dès le matin une instruction familière aux personnes que le travail réclame de bonne heure ; un autre fait une conférence aux dames vers midi ; le troisième est chargé du sermon du soir. En outre, nous devrons tour à tour souhaiter la bien-venue aux deux, trois, quatre, cinq, ou même six processions de pèlerins, qui arriveront presque tous les jours.

Les pèlerinages des paroisses urbaines, commencés hier, se continuent aujourd'hui. Les communautés et les écoles arrivent aussi. Nous recevons successivement les jeunes pensionnaires des religieuses Annonciades ; puis les vieux et les vieilles de l'hôpital ; puis encore la grande paroisse de Saint-Nicolas, la plus ancienne et la plus considérable de la ville ; enfin, deux paroisses des environs. Ces diverses processions, comme toutes celles qui les suivront, traversent la ville en chantant, la croix en tête et bannières au vent. Le gros bourdon de la cathédrale annonce l'arrivée de chaque nouvelle caravane. Il y a là des femmes, de petits enfants gracieusement parés, des hommes

aussi, tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions. En mettant le pied sur le seuil de l'enceinte sacrée, tout ce peuple entonne le *Salve regina*, et se rend sous la coupole pour vénérer la main de l'ancienne statue de Notre-Dame de Boulogne, main providentiellement dérobée aux flammes de l'impiété révolutionnaire. Ce premier devoir rempli, on vient se ranger devant l'autel dans la nef, où l'on assiste à la messe ordinairement célébrée par le curé de la paroisse. A l'Evangile, un des missionnaires adresse aux pèlerins quelques mots bien simples de félicitation et de piété, qui font le plus souvent couler beaucoup de larmes, car tous les cœurs sont ouverts aux saintes émotions. Ensuite, le moment venu, les pieux voyageurs participent ensemble au banquet des anges.

Après dîner, nous allons visiter la fameuse colonne du camp de Boulogne, commencée par Napoléon en 1804, et achevée par Louis-Philippe en 1841. Elle est surmontée d'une statue colossale de l'empereur, tournant le dos à l'Angleterre et regardant l'Allemagne : on dirait qu'il rêve Austerlitz, si la main de justice qu'il porte et le grand costume du sacre dont il est revêtu ne rappelaient des souvenirs moins belliqueux. La colonne est en marbre du pays, avec deux bas-reliefs en bronze, et deux inscriptions, l'une latine, l'autre française, racontant les fortunes diverses qu'a traversées la construction du monument. Tout autour s'étend un parc assez vaste et bien entretenu, avec des allées de charmille et de vertes pelouses, qu'environne une longue muraille. Beaucoup de frais, quelque magnificence, et pourtant je ne sais quoi de triste et de sépulcral! La vie est absente. On ne voit guère là que des visiteurs anglais, qui arrivent en char-à-bancs, en calèche découverte, quelquefois à cheval, plus souvent à âne. O dérision des grandeurs terrestres! Un homme, si grand qu'il soit, ne ressuscite jamais tout entier; ce n'est que son ombre, son fantôme. Dieu, lui, ressuscite et tout ce qui tient à Dieu. Voyez plutôt Notre-Dame de Boulogne, dont nous apercevons d'ici la gigantesque coupole! Voyez son image dominant au loin les plaines de l'Océan et tendant les bras à l'Angleterre. C'est ici la conquérante pacifique! Innombrables visiteurs chaque jour amenés à Boulogne par la foi et par l'amour, combien peu d'entre vous prennent le chemin de la colonne!...

En rentrant sur les trois heures, nous trouvons la cathédrale envahie — à la lettre — par les élèves des Frères des écoles chrétiennes. Toutes les écoles de la ville sont là avec leurs excellents maîtres. Il n'y a pas moins de quinze cents enfants. Spectacle charmant à voir que tout ce petit peuple silencieusement agenouillé aux pieds de la divine Mère, puis se relevant pour lui gazouiller de gracieux canti-

ques, puis prêtant une oreille avide à la courte exhortation du prédicateur, qu'ils dévorent des yeux, enfin s'en retournant dans un ordre parfait! Honneur aux dignes fils du vénérable de La Salle! Voilà les vrais instituteurs du peuple: ceux-là savent parler à son cœur comme à son intelligence.

Jeudi, 17 août. Le temps est mauvais, mais n'arrête pas les pèlerins. C'est d'abord la paroisse de la Capelle, créée aux portes de Boulogne par le zèle et le dévoûment du saint prêtre qui l'amène· elle se compose principalement d'ouvriers et de laboureurs. C'est ensuite la paroisse des marins de la basse ville, la paroisse de Saint-Pierre. Nous n'avons guère ici que des enfants, des vieillards et des femmes. Les hommes valides, au nombre d'environ quinze cents, sont pour un ou deux mois sur les côtes d'Ecosse, occupés à la pêche du hareng. Mais eux aussi, avant le départ, ont tenu à faire leur pèlerinage. Un jour ils ont envoyé une députation à leur bien-aimé pasteur: « Monsieur le curé, les marins de Saint-Pierre vous prient de vouloir bien les conduire en procession à Notre-Dame. — Sans doute, mes amis; mais j'y pose une condition, c'est que vous remplirez la nef de la cathédrale. — Qu'à cela ne tienne, monsieur le curé; vous serez content de nous. » Au jour convenu, il se trouva douze cents hommes prêts à gravir la sainte colline, et plus de huit cents communièrent. Puis ils ont pris la mer; mais quels trésors de force et de confiance ils ont emportés avec eux dans leur lointaine et périlleuse course! Aujourd'hui ceux qui sont restés viennent conjurer l'Etoile des mers de bénir et de ramener à bon port ceux qui sont loin. On comprend la ferveur de ces prières, et les larmes aussi qui brillent dans tous les yeux. Quoi de plus touchant! — Même réflexion pour la paroisse d'Equihen, dont la population ressemble beaucoup à celle de Saint-Pierre.

Toutes les solennités saintes se mêlent. Aujourd'hui même, Mademoiselle ***, appartenant à l'une des plus honorables familles de Boulogne, et future héritière d'une belle fortune, prend l'habit chez les Ursulines. Un père magnanime est là qui immole son agneau sur l'autel du Dieu vivant. Les larmes, qui sont de toutes les fêtes humaines, ne manquent pas non plus à celle-ci; mais ce qu'elles peuvent avoir d'amer pour la nature disparaît dans les douceurs infinies de la grâce.

Vendredi, 18 août. Voici le pensionnat des Ursulines. On n'aperçoit que bannières, guidons, banderolles flottantes, oriflammes, statues de la Vierge et de l'enfant Jésus portées sur de riches brancards; et au-dessous de ces insignes sacrés doucement balancés dans les airs, s'avance à pas lents, sur deux longues files, toute une multi-

tude de jeunes filles, vêtues de blanc, couronnées de fleurs, le cœur joyeux, le front serein. Leur marche est dirigée vers le dôme, où elles rendent leurs hommages à la douce patronne de Boulogne; puis, tournant le chœur, elles viennent se ranger devant le maître-autel, après avoir déposé en bel ordre, des deux côtés du sanctuaire, comme autant de trophées, les pieux symboles qui tout à l'heure chargeaient leurs mains ou leurs épaules. Maintenant, dans le silence de la prière et de l'amour, elles attendent l'heure de la communion; car toutes celles qui ont déjà participé au pain des Anges tiennent leur cœur préparé à la réception du divin hôte; et par des chants délicieux leurs voix fraîches et pures hâtent sa venue. Ces accents montent jusqu'au ciel et pénètrent l'âme. Impossible de résister à de si ravissantes scènes de piété, de jeunesse et de candeur. J'ai pleuré, pleuré de douces larmes, comme tant d'autres spectateurs, et cela m'est arrivé bien souvent durant ces quinze jours. Heureux enfants! Heureuses mères! Heureuse contrée! Non, la foi n'est pas près de périr dans le Boulonnais. Ces jeunes filles, c'est l'avenir: il sera chrétien.

Le soir, pèlerinage de toutes les écoles de la ville dirigées par les sœurs de la Retraite. Ce matin, nous avons admiré les enfants du riche, parées sans recherche mais avec élégance, et radieuses sous leurs jolies couronnes de fleurs: voici le tour des enfants du pauvre, dans toute la simplicité de la plus modeste toilette, et pourtant non moins joyeuses et fières dans leur innocence, non moins belles aux yeux des Anges, non moins chères au cœur de Notre-Seigneur et de sa Mère, plus chères peut-être. Est-ce en effet une élégante demoiselle qui, au défilé de la procession, aurait quitté les rangs pour remettre *un petit sou*, tout ce qu'elle avait sans doute, entre les mains de Mgr Haffreingue, au moment où il les regardait s'en retourner dans le bel ordre de l'arrivée? c'est là ce qu'a fait la naïveté d'une pauvre petite fille d'ouvrier!

Samedi, 19 août. Peu de pèlerinages, beaucoup de confessions.

Nous avons visité sous la conduite de Mgr Haffreingue les combles et le dôme de la cathédrale. Il y a là tout un monde de peintures, de textes, de symboles, que l'on soupçonne à peine d'en bas. On peut dire que cet édifice, conçu et construit par le génie inspiré d'un homme qui, assure-t-on, n'étudia jamais l'architecture, représente dans son merveilleux ensemble l'abrégé encyclopédique de l'histoire religieuse du genre humain. Il faut parcourir et examiner de près ce labyrinthe pour s'en faire une idée. Commençons par les tribunes qui circulent ou plutôt serpentent au-dessus des quatre bas-côtés, autour de la grande nef. A droite, vous voyez se

dérouler tout l'Ancien Testament depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, et à gauche tout le Nouveau depuis Jésus-Christ jusqu'à Pie IX (et au delà), avec l'indication chronologique de tous les grands faits et de tous les personnages qui ont marqué dans le mouvement général du monde. Au-dessus de votre tête apparaissent les principales scènes de la vie du Sauveur, depuis sa nativité jusqu'à sa résurrection ; et dans ce cadre immense trouve aussi place le jugement dernier qui doit tout finir.

Mais le dôme surtout frappe d'étonnement, et par ses trois coupoles superposées, et par sa hauteur de cent mètres, qui surpasse celle de Sainte-Geneviève de Paris, et par sa légèreté dans une telle masse, et par la riche variété d'idées qu'il figure. Il m'a semblé y reconnaître le plan de la *Divine Comédie*, sauf qu'ici la terre remplace l'enfer. On a donc sous les yeux, à la coupole inférieure, l'Église militante représentée au-dedans par les douze apôtres et par la galerie complète des souverains pontifes, au-dehors par les quatre évangélistes nichés dans autant de petites chapelles aux quatre angles de l'édifice. A la seconde coupole, des croix parsemant la voûte et des anges aux ailes éployées rappellent l'Église souffrante. Enfin la troisième coupole offre une image radieuse de l'Église triomphante ; là on voit les siéges des apôtres devenus juges des nations, et les couronnes des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, et plus haut les neuf chœurs des anges avec l'autel de l'Agneau éternellement immolé. Au sommet le plus élevé brille la grande statue de Notre-Dame, regardant l'Angleterre : c'est aux solennités de 1857 qu'elle a été inaugurée.

Voilà une idée quelconque de ce beau monument et du symbolisme ingénieux qui a présidé à sa construction comme aux détails de son ornementation. Et tout cela est l'œuvre de l'héroïque foi, de l'indomptable persévérance d'un simple prêtre ! Et ce prêtre est là avec sa couronne de cheveux blancs et sa vigueur toujours intacte malgré le poids de quatre-vingts années si laborieusement remplies ! Dieu lui donne de contempler le triomphe de son zèle. Il voit de ses yeux les ruines de l'impiété révolutionnaire glorieusement réparées, et la nouvelle cathédrale n'attendant plus que l'incomparable autel du prince Torlonia pour recevoir une consécration solennelle ; il voit la vieille foi de nos pères ravivée dans tout le Boulonnais et même bien au delà par le rétablissement du pèlerinage traditionnel, et la renommée de Notre-Dame de Boulogne, plus éclatante et plus féconde que jamais, s'étendre aux extrémités de la France, en Angleterre, en Norvége, en Italie dans le royaume de Naples et jusqu'au fond de la Chine !

Et quand on demande au vénérable vieillard qui fut l'instrument providentiel de si grandes choses : comment tout cela s'est-il fait? d'où ont pu venir les sommes immenses absorbées par cette construction colossale, où ne sont entrés ni le fer ni le bois, mais seulement le marbre et la pierre? Il vous montre en souriant la devise tracée en dix endroits peut-être sur les murs de l'édifice : *A Domino factum est istud*. Je ne sais si un art scrupuleux ne trouverait rien à dire à tel ou tel détail d'une si vaste création, et surtout à l'agencement peu harmonieux, ce semble, du dôme et de la nef; mais ce que je sais bien, c'est que le XIXe siècle peut montrer ce monument comme une preuve frappante, la plus frappante, je crois, qu'aient produite les temps modernes, de la puissance de notre foi, de cette foi victorieuse qui paraît avoir caractérisé le moyen âge, et dont un seul grain, gros comme le grain de sénevé, suffit à transporter les montagnes.

Une autre fois nous descendrons à la crypte, nouveau prodige.

Dimanche, 20 août. Sur l'invitation pressante et deux fois renouvelée d'un Monsieur ***, gentleman fort instruit et très-distingué, converti depuis dix ans de l'unitarisme au catholicisme, je me suis décidé à lui rendre visite dans son hôtel. Son dessein était de me mettre en rapport avec sa femme, excellente personne, très-intelligente et très-savante comme son mari, mais encore protestante ou plutôt unitaire, c'est-à-dire, comme on sait, à peu près déiste. Elle croit avec une ferme conviction à l'existence d'un Dieu, vivant et personnel; elle se sent, dit-elle, toute pénétrée de sa présence intime; elle reconnaît son intervention directe en toutes choses : et voilà toute sa religion, tout son symbole. La Trinité, l'Incarnation, la divinité du Christ : autant de problèmes insolubles pour elle, et sur lesquels toutefois elle penche plutôt vers la négative que vers l'affirmative.

Du moins, c'est là qu'elle en était jusqu'à ces derniers temps; car la mort d'une petite fille de quelques mois qu'elle vient de perdre a notablement modifié ses dispositions. Cette enfant, dont la pensée ne la quitte plus, qu'elle voit sans cesse comme une apparition du ciel, et qu'elle ne peut appeler autrement que son ange,— ce qui est fort contraire aux habitudes anglaises ainsi qu'elle-même me le faisait observer, — avait été baptisée à l'église catholique, et fut ensevelie suivant nos rites sacrés. Sous le coup de ce malheur inattendu, qui est le second du même genre, la mère, naturellement droite et bonne, a senti le besoin des consolations divines. Elle a compris, selon son expression, « que la religion catholique est la seule à aimer véritablement l'âme humaine, la seule qui l'accompagne avec une ma-

ternelle tendresse du berceau à la tombe et même au delà. » Toujours conduite par « son ange, » elle est allée plus loin encore. « Je ne voyais pas, me disait-elle, pourquoi il nous fallait un *médiateur* pour communiquer avec Dieu, puisque Dieu nous est intimement présent et nous à lui, puisqu'il nous est plus *immédiatement* uni que notre âme ne l'est à notre corps; j'entrevois maintenant cette nécessité, même en dehors du dogme du péché originel qui explique tout. Comment cela? c'est que, depuis la mort de mon enfant, je passe tout naturellement par elle pour aller à Dieu; je sens qu'elle est plus agréable que moi à sa majesté souveraine, et que mes hommages, présentés par ses mains innocentes, seront mieux accueillis. Vous comprenez, ajoutait-elle, que désormais la doctrine catholique sur le culte de la sainte Vierge et des saints n'a plus de difficultés pour moi. » Qui n'admirerait ce travail de la grâce sur un cœur sincère? Assurément Madame *** n'est pas loin du royaume de Dieu. Je lui ai indiqué quelques lectures propres à développer son instruction religieuse et à fixer ses idées encore trop flottantes sur plusieurs points. Nous nous reverrons ailleurs.

Son mari a été ramené au sein de l'Eglise par cette réflexion si parfaitement juste, que, logiquement, il n'y a point de milieu possible entre le catholicisme romain et le déisme pur ou même le nihilisme hégélien ; or, entre ces deux extrêmes, le bon sens ne peut balancer. Il s'est donc fait catholique. Mais, en soumettant sa pensée comme sa conduite à l'autorité de sa nouvelle Eglise, Monsieur *** entend bien garder toute l'indépendance d'esprit permise par la foi. Qui oserait l'en blâmer? Il professe une sorte de culte pour les sciences naturelles, spécialement pour la géologie, dans leurs rapports avec les questions religieuses. Autrefois médecin dans l'armée des Indes, il visita les plus célèbres pagodes de l'Indoustan, de la Chine, et jusqu'aux lamaseries du Thibet avec leurs curieuses machines à prier, dont il envoya des spécimens au *British Museum*. Après le paganisme, le mahométisme. Il ne manqua pas de voir la fameuse mosquée en or de Bénarès, et fit en vrai musulman le pèlerinage de la Mecque. Depuis il a étudié l'islam en Egypte, en Syrie, à Constantinople dans les extravagances des fakirs, et jusqu'en Algérie sous la domination française ; et bien que, selon sa déclaration formelle, toutes ses recherches jusqu'ici lui inspirent un dégoût croissant pour l'infâme religion du Coran, il veut achever d'en pénétrer les secrets par un voyage dans la Perse, dont il apprend la langue avec ardeur ; mais auparavant il ira séjourner quelque temps à Ténériffe! Et je n'ai rien dit encore de sa course au cap Nord, où il suivit je ne sais quel navigateur, ni de son rapide passage en Italie,

ni de ses relations scientifiques avec Burton, le dernier et le plus heureux explorateur de l'Afrique centrale, avec Lyell et Darwin, les fameux naturalistes, etc.

Tel est à peu près mon docte gentleman, et telle est aussi sa digne femme ; car goûts, pérégrinations, travaux, tout leur est commun. Couple vraiment anglais, libre comme l'air ; passionné pour les intérêts généraux de la science et de l'humanité ; délicat jusqu'au scrupule sur la probité, sur les convenances sociales, sur la sincérité de la parole et des relations ; ne revenant à leur pays près de Londres que pour dire bonjour à quelques amis et achever la construction d'un observatoire, dont le télescope sera mis à la disposition du premier amateur venu : ils vont encore, pendant sept ou huit ans, courir les terres et les mers « jusqu'à ce qu'ils aient vu de leurs yeux à peu près toutes les merveilles de la nature. » C'est leur plan. Alors, parvenus à l'âge respectable d'environ cinquante ans, riches de tant d'observations recueillies dans tout l'univers, à l'exemple de plusieurs de nos contemporains, ils rédigeront leurs *Méditations religieuses*... Etrange et pourtant bien belle race que ces Anglo-Saxons ! A ceux qui, comme mon excellent M. ***, appartiennent à la jeune Angleterre, j'adresserai un léger reproche : celui de pencher un peu, à force d'horreur pour le préjugé, vers une sorte de criticisme universel et exagéré.

Le soir, à quatre heures, c'est la grande procession annoncée. Au moment où les paroisses, les confréries, les pensionnats, les communautés, je ne sais combien de corporations d'hommes et de femmes se mettent en ligne, on voit arriver dans une autre direction le pèlerinage de Wimille, qui remplit la cathédrale. Je reste pour la recevoir ; puis, sous la conduite d'un charitable guide, je vais dans une maison particulière, vers le haut de la Grande Rue, attendre le retour de la procession triomphale. C'est féerique et vraiment indescriptible. Frais costumes de jeunes filles, groupes variés d'enfants qui portent des étendards et des symboles, représentation fidèle des quinze mystères du Rosaire, bannières aux milles couleurs, joyeuses fanfares, chœurs de chant disséminés de distance en distance, tout un luxe de reliquaires étincelants d'or, toutes les richesses des églises et des chapelles étalées aux feux d'un beau soleil du soir, corps nombreux de confréries et d'associations religieuses et de charité, marchant dans un ordre et un recueillement parfaits ; en un mot, tout ce que la religion, l'art et quelque peu aussi la vanité peut-être, — mais pourquoi se montrer rigoureux ? — peuvent inventer de combinaisons ingénieuses pour varier à l'infini la grâce des ornements et les hommages inépuisables d'une piété sincère, naïve,

filiale : voilà le spectacle attendrissant que Boulogne présente à l'admiration de l'étranger et à l'édification de ses habitants. Mais, nous le répétons, ce spectacle défie toute description : il faut le voir. Ceux de nos lecteurs qui désireraient des détails plus abondants et plus précis, feront bien de se procurer le *Programme des fêtes* [1], qui s'imprime chaque année à Boulogne.

Lundi 21 août. Pèlerinages des doyennés d'Étaples, de Montreuil et d'Ardres. Ces bonnes gens arrivent de dix ou quinze lieues. Beaucoup ont voyagé toute la nuit. Tous sont venus, soit à pied, soit en chariot. Les travaux des champs qui les appellent demeureront suspendus pour un jour ; mais nos paysans sont chrétiens ; ils comptent sur les compensations de la Providence. Et, d'ailleurs, ils savent qu'ils ont une âme à soigner aussi et à sauver. Venus pleins de foi, ils retournent avec un nouveau courage au fardeau laborieux de la vie.

C'est ici le lieu de donner quelques renseignements sur ces pèlerinages rustiques, auxquels prennent part d'ordinaire le maire et les principaux personnages de la commune. Nous céderons à ce sujet la parole au docte et élégant historien de Notre-Dame de Boulogne [2] : « Les préparatifs de ces saintes expéditions ont dû être faits longtemps à l'avance. Il a fallu remettre en état les croix et les bannières. Les *rois* et les *reines* ont acheté des couronnes de fleurs neuves pour orner les cierges d'honneur ; les confréries se sont mises en frais d'oriflammes et de guidons ; les enfants de chœur ont revêtu leurs soutanes rouges, sur lesquelles brillent du plus bel éclat les guipures du surplis romain. Dès l'aube du jour (*et souvent dès la veille*), la population est sur pied ; toutes les voitures sont mises en réquisition ; les grands chariots de ferme, tirés à quatre chevaux, se remplissent de monde ; tous les pèlerins sont parés de leurs habits de fête, et tiennent à la main leurs livres d'heures ou leur chapelet. On se met en marche : la croix d'argent hissée, comme un pacifique étendard, sur le premier chariot, s'avance radieuse ; et tout ce convoi pittoresque traverse les bourgs et les villages, par des routes inégales et montueuses. Enfin, aux portes de la ville, on remise les chariots sur la banquette des grands chemins ; puis on déploie les bannières ; les files de la procession s'organisent ; le clergé entonne les litanies de la sainte Vierge, tandis que les fidèles s'unissent aux chants sacrés ou murmurent les salutations répétées qu'égrène le Rosaire... Ceux qui sont venus ne se lassent pas de venir encore. Pendant qu'une

[1] S'adresser à Mgr Haffreingue, ou à M. l'abbé Wallet, l'habile et zélé ordonnateur de ces belles fêtes.

[2] M. l'abbé Haigneré, archiviste de la ville, *Abrégé de l'histoire de N.-D. de Boulogne*, ch. XV. Il est aussi auteur d'une grande *Histoire de N.-D. de Boulogne*.

procession se déroule sur la route de Bréquerecque, que d'autres s'avancent par la route de Calais, une autre descend la colline de Saint-Martin, en groupes élégants et variés, modèle de piété, de calme, de recueillement, conduite par un ange aux ailes d'or, qui montre du doigt le ciel, but final du pèlerinage d'ici-bas. Il y a des hommes en masse, qui prient sans respect humain, publiquement, sous les yeux d'une ville entière; il y a de modestes jeunes filles; il y a de petits enfants et des vieillards courbés par l'âge... En rencontrant ces dévotes processions, le voyageur, l'homme oisif et distrait, l'homme avide de voir, retrouve le moyen âge et les pompes rustiques, esquissées par Chateaubriand. Dans sa surprise et dans la sincérité de son émotion, il essuie une larme involontaire, et s'écrie: « On a beau dire, je n'ai jamais rien vu de si touchant... »

Le soir sur les cinq heures, scène toute nouvelle : c'est l'arrivée des pèlerins de Saint-Roch et autres paroisses de Paris, représentées par sept ou huit cents personnes. Ces pèlerinages parisiens ont lieu depuis 1856; l'initiative en appartient à M. Hanicle, le vénérable curé de Saint-Séverin, qui nous arrivera dans quelques jours avec un nombreux cortége. C'est à l'occasion de ces premières démonstrations de foi et de piété parties de la grande ville, que Mgr Parisis s'écriait en 1857 : « Paris, cette ville sans rivale, cette capitale superbe qui domine tout et que rien ne domine, qui exerce sur le monde entier son influence souvent redoutée, et qui prétend bien ne subir l'influence de qui que ce soit, Paris a librement subi l'influence de ce sanctuaire inachevé. Paris, qui s'indignerait à la pensée d'être tributaire d'aucune puissance humaine, a voulu payer son tribut d'hommages à Notre-Dame de Boulogne. »

Et depuis huit ans ce saint empressement ne se ralentit pas, chaque année voit arriver de Paris ces pieuses caravanes dont Saint-Séverin forme toujours le noyau principal. Dès qu'on est descendu du chemin de fer, on se met en procession, on monte au milieu des chants religieux et sous les yeux d'une foule immense vers la haute ville pour offrir à Notre-Dame le salut de l'arrivée; puis on se disperse et chacun va chercher un logement. Le lendemain, on se retrouvera à la table Eucharistique. Si quelques-uns de ces voyageurs sont amenés par un motif d'amusement plutôt que de religion, le très-grand nombre songent avant tout au bien de leur âme. Combien qui étaient venus la conscience bourrelée de remords s'en retournent la paix au cœur; et combien, écoutant comme par passetemps la parole sainte, emportent le trait salutaire qui ne tardera pas à les guérir!

22, 23 et 24 août. Rien de particulier. Les pèlerinages continuent.

Les étrangers qui visitent la cathédrale pour voir ou pour prier ne se comptent point.

J'ai rencontré une dame d'origine anglaise, convertie il y a quinze ans à la religion catholique. Quelle sainte! Quelle héroïne! Au milieu des affreuses disgrâces qui ont été le prix de sa courageuse abjuration et de sa piété, elle surabonde de joie, et n'a qu'un regret, comme François Xavier, celui de ne pas souffrir assez pour le bon Maître. L'histoire de sa conversion a été écrite par elle-même, et imprimée par M. Bautain comme troisième partie de *La Chrétienne de nos jours*. Il est impossible de lire ces pages sans les arroser de ses larmes. C'est ici un exemple frappant de conversion faite surtout par le cœur. Le livre de madame Pittar, *Une protestante convertie par la Bible et son livre de prières*, montre comment on revient au catholicisme par la réflexion. Ces deux récits se complètent l'un l'autre, et répondent aux besoins divers des âmes comme aux diverses inspirations de la grâce. Que Dieu est admirable dans ses élus!

Vendredi, 25 août. Hommage spécial et mention d'honneur au pèlerinage du Portel! C'est une paroisse, voisine de la ville, et toute composée de pêcheurs comme Saint-Pierre; paroisse vraiment modèle, où presque personne ne manque au devoir pascal. Leur charmante église est leur ouvrage et leur propriété. Merveilleux effet de l'élan religieux imprimé par Mgr Haffreingue! En même temps que la générosité boulonnaise élevait la splendide cathédrale, des souscriptions publiques ou des bienfaiteurs inconnus bâtissaient dans l'espace de quelques années, l'église du Portel en 1835, celle de La Capelle en 1848, celle de saint Pierre en 1851, et depuis lors, celles d'Equihen, de Saint-Vincent de Paul, de Saint-François de Sales, et des Pères Rédemptoristes. Tant il est vrai que les œuvres ne se nuisent pas l'une à l'autre, et que la charité, partout où elle règne, trouve des ressources inépuisables!

Revenons au Portel. Les hommes ne sont pas là. Au nombre d'environ huit cents, ils ont fait leur pèlerinage et communié avant de partir pour la pêche. Voici les femmes avec leurs antiques jupes rouges, leurs châles aux couleurs voyantes, leurs gros pendants d'oreilles souvent fort riches, etc. : on dirait une apparition du passé ou la révélation d'un monde à part. Mais ce n'est là que le côté profane : le côté religieux est bien plus beau. Recueillement, modestie parfaite, lèvres doucement remuées par la ferveur de la prière, chants pieux et pleins d'une suave mélancolie comme il convient aux filles, aux mères, aux sœurs, aux épouses de ceux qui sont loin ; tout saisit et attendrit le cœur. Quel bonheur pour ces populations d'avoir si bien gardé ou reconquis la vieille foi, et quelle invention humaine,

quel plaisir de la terre remplacerait pour elles un semblable trésor !

A la chute du jour, spectacle d'un nouveau genre et bien touchant aussi : c'est le pèlerinage des catholiques anglais de Boulogne. Cinq cents personnes à peu près se sont réunies dans l'église de Saint-Nicolas ; il n'y a là que des gentlemen et des ladies ; les domestiques et le peuple viendront à la suite du clergé : ainsi le veut l'étiquette britannique. On monte vers Notre-Dame, en procession, au chant grave des litanies. Une foule de protestants encombre les rues sur tout le parcours du religieux cortége ; les fenêtres aussi sont garnies de spectateurs. Rien de plus édifiant que cette marche lente, cet air modeste et recueilli, cette tenue si digne, qui est comme naturelle à nos frères d'outre-Manche et qui pourrait parfois nous servir de modèle. Mais quel spectacle ! et qui l'aurait prévu, il y a quarante ans? Une procession de catholiques anglais, la plupart convertis, traversant une cité populeuse, sous le regard étonné mais respectueux de cinq ou six mille de leurs anciens coréligionnaires, à deux pas et comme en face de Londres, le centre de l'antipapisme, pour aller rendre solennellement leurs hommages à la Sainte Vierge dans son sanctuaire ressuscité de Boulogne : quelle merveille ! Et comment ne pas se souvenir que Mgr Haffreingue, lorsque en 1827, sans autre fonds que la Providence, il mit la main à cette œuvre dont il voit aujourd'hui l'achèvement, se proposa pour premier objet d'obtenir la conversion, alors si peu prévue, de l'Angleterre? C'est ce qu'attestent différents imprimés remontant à cette époque. Or, peu de temps après, O'Connell emporte, à la pointe de l'épée, l'émancipation irlandaise, que le génie libéral de Robert Peel étendra graduellement à tous les catholiques du Royaume-Uni ; et, depuis ce moment, grâce à un concours de circonstances où tout œil éclairé reconnaît la manifeste intervention du ciel, voilà que le nombre des catholiques d'Angleterre et d'Écosse, qui ne dépassait pas deux cent mille en 1830, approche en 1865 de quatre millions, et s'accroît chaque jour dans une proportion miraculeuse ! Il est certes bien permis de croire que l'intercession, si longtemps et si pieusement invoquée, de Notre-Dame de Boulogne, n'est pas étrangère à cet admirable mouvement.

Samedi, 26 août. Dans la matinée, beaucoup de confessions.

Sur le soir, arrive par deux convois spéciaux, la seconde caravane des pèlerins de Paris. Ils appartiennent surtout aux paroisses de Saint-Séverin, de Sainte-Marguerite, de Saint-Maur-des-Fossés et de Saint-Étienne-du-Mont, et sont conduits par leurs dignes curés suivis d'un clergé nombreux. M. Hanicle, cette année, apporte l'*ex-voto* de la reconnaissance. On n'a pas oublié l'horrible tenta-

tive qui, l'hiver dernier, menaça les jours du vénérable prêtre ; et comment la balle meurtrière ne fit qu'effleurer son épaule, grâce au salut du soir, qu'il offrait en ce moment même à sa chère Notre-Dame-de-Sainte-Espérance ! Désormais une belle statue de la Vierge restera dans la cathédrale de Boulogne, comme un éternel monument de cette maternelle protection.

La procession s'organise, formée par les onze cents pèlerins de la capitale. Dans la barque traditionnelle, des marins boulonnais disposent la nouvelle statue et la portent triomphalement sur leurs épaules. On marche, on prie, on chante. La ville entière est sur pied pour jouir d'un spectacle toujours nouveau, et pourtant, malgré l'affluence, l'ordre n'est pas troublé un instant. J'étais là, examinant l'attitude de ce peuple immense ; je n'ai pu découvrir que les marques extérieures du respect et de la joie. Pas trace de mépris ou d'irréligion. Et il en a été de même durant toute cette quinzaine, bien qu'il n'y ait guère eu d'autres agents pour faire la police, que les suisses inoffensifs, s'avançant avec leur hallebarde devant la croix, en tête de chaque procession.

Dimanche, 27. De bonne heure, communion générale des pèlerins de Paris ; puis grand'messe solennelle chantée par le clergé de Paris. On y entend quelques-uns des artistes de M. Vervoitte. Ce célèbre maître de chapelle de Saint-Roch, à qui Boulogne s'honore d'avoir donné naissance, a bien voulu prolonger son séjour dans sa ville natale, et rehausser l'éclat des fêtes par le concours d'une excellente musique.

Dans la soirée, procession sur les remparts, moins pompeuse sans doute que la grande procession de dimanche dernier, mais belle et gracieuse encore. Pour s'en faire une idée, il faut savoir que la haute ville de Boulogne, qui est aussi la vieille ville, n'a pas perdu ses antiques remparts. On y admire deux portes principales, toujours gardées par la patronne de Boulogne, et de beaux arbres ombrageant une promenade circulaire, d'où l'on domine au loin la cité nouvelle avec ses églises et ses monuments, la campagne, et la Manche aussi, pareille à une vaste nappe d'azur, sur laquelle brillent, comme des flocons de neige, des taches blanchâtres sans cesse formées par le mouvement de la mer. On conçoit qu'une procession, relevée par tout ce gracieux appareil dont on possède si bien le secret à Boulogne, produise un effet charmant dans un site aussi pittoresque.

Lundi, 28. Dès neuf heures du matin, voici Abbeville avec un clergé nombreux et treize cent soixante pèlerins : c'est magnifique. La plupart communient. Le canton de Rue est venu quelques

jours auparavant. Ce sont les représentants du diocèse d'Amiens.

Pour la première fois, j'accompagne une procession dans la crypte, vrai labyrinthe où l'on a besoin d'un bon guide pour ne pas se perdre. En s'enfonçant dans cette église souterraine, chacun s'arme d'une bougie. Encore ici, tout un monde de souvenirs et d'idées. On rencontre à chaque pas quelque nouvel objet digne d'attention : c'est la sépulture des anciens évêques de Boulogne, c'est, au-dessous du dôme, un autel et un calvaire éclairés d'une lumière mystérieuse ; c'est la galerie, grossièrement dessinée mais vivante, des grands saints, des grands capitaines, des principaux grands hommes qui ont honoré l'Église. Après avoir fait cent tours et détours dans ces allées tortueuses, au chant des litanies ou du *Magnificat*, qui résonne étrangement sous les voûtes sombres, on remonte à la clarté du jour et l'hymne sacrée s'achève sous le dôme, dont le contraste relève en ce moment les magnificences.

Mardi, 29. Encore une famille anglaise qui songe à se convertir. Monsieur et madame *** n'ont pas manqué un seul sermon du soir ; et plus d'une fois ils ont dit : « Mais, après cela, il n'y a qu'à se faire catholique ! » Monsieur *** a fait demander au prédicateur de vouloir bien le bénir avec tous les siens. Ah ! puisse cette bénédiction sacerdotale leur porter bonheur, et hâter le moment de leur retour à l'unité ! On se reverra, je l'espère, à Paris. Monsieur *** a un petit garçon de six ou sept ans : « Mon enfant, lui disait-il quelquefois, est-ce que tu veux être catholique, toi aussi ? — Oh ! papa, je crois bien que c'est ce que nous avons de mieux à faire. »

A côté des joies les tristesses, mais tristesses mêlées encore de joie. Que de misères physiques et surtout morales accumulées au fond de ces usines ou de ces manufactures, que ne dirigent pas des maîtres et des contre-maîtres chrétiens ! Pauvres petites filles ! Pauvres femmes ! Pauvres enfants ! Dans cette atmosphère empoisonnée, sous la pression du vice effronté et revenant chaque jour à la charge avec l'appât de l'intérêt, comment échapper à la hideuse corruption et à l'épouvantable cortége de crimes qu'elle traîne trop souvent à sa suite ? Et toutefois, après quinze ans, après vingt ans passés au fond de l'abîme, un rayon de lumière divine tombe sur ces ténèbres, une grâce de force accompagne cette clarté, et la vie morale, même la vie chrétienne, renaît dans une âme naguère abrutie !

Aujourd'hui, nous voyons arriver les pèlerins de Calais. Quelques jours auparavant, nous en avions reçu des environs de la ville ; par exemple, de Saint-Inglevert, village où l'on voit encore les restes d'un hôpital, destiné à héberger les pèlerins des royaumes du Nord,

qui débarquaient à Calais pour gagner de là, à pied, le terme de leur longue pérégrination. Déjà, nous assure-t-on, quelques fervents catholiques de Suède et de Danemark sont venus voir la nouvelle cathédrale de Boulogne : quand arriveront-ils, comme leurs ancêtres, par nombreuses troupes ?

Mercredi, 30 août. Veille de la clôture, jour des confessions. Depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures et demie du soir, je n'ai pas quitté le saint tribunal, sauf de très-courts intervalles et le temps de la prédication. Dieu soit béni ! On verra demain à la table sainte quelques convives qui n'ont pas coutume d'y prendre place.

Jeudi, 31. Communion générale. Elle est nombreuse et très-édifiante. Le soir, auditoire immense. La journée est remplie des plus douces émotions. Mais le bonheur n'a pas d'histoire...

Nous prolongerons notre séjour de quelques jours encore pour glaner certains épis restés au champ après la moisson ; et quelques-uns, en effet, se laisseront cueillir. D'autres, qui nous avaient donné les plus belles espérances, nous glisseront entre les mains et trahiront tous nos efforts. Il faut bien que Dieu fasse, non-seulement comprendre, mais parfois aussi sentir et comme palper à ses ministres que lui seul est le maître des cœurs.

Une dernière consolation que sa bonté m'envoie : j'ai vu une pauvre femme venue à pied de Paris en pèlerinage. Dix jours lui ont suffi pour ce voyage, qu'elle a déjà fait une première fois il y a quelques années. Elle vit d'aumônes, et demande chaque soir par charité un abri, qui ne lui est pas refusé, avec un lit ou un peu de paille pour se coucher. « Je marche, me disait-elle, mon chapelet à la main, et je prie constamment ; jamais il ne m'est arrivé de mal. » Elle a été jusqu'à Rome de la même manière. C'est son goût et sa consolation de visiter ainsi les lieux consacrés par quelque grand souvenir religieux et par la vénération des siècles. Folie, dira le monde, vie inutile ! Et pourquoi donc ? Elle prie et fait pénitence. En aucun temps, quoi qu'en puisse penser le monde, la pénitence et la prière ne seront choses inutiles ; j'ajoute, surtout dans notre temps, où si peu de gens y songent pour leur propre compte. Benoît Labre aussi, ce saint mendiant de l'Artois, aimait les longs pèlerinages. Pour moi j'ai été heureux de retrouver à Boulogne, où tant de choses rappellent les meilleures coutumes du passé, cet exemple aussi d'une pratique, qui autrefois était commune et n'étonnait personne.

Et maintenant adieu, noble cité de Boulogne, qui sais allier si parfaitement à tout le mouvement de la civilisation moderne le culte fécond des religieuses traditions d'un autre âge. Adieu à ta miracu-

leuse Madone, à ton élégante cathédrale et à son incomparable dôme! Adieu à l'humble et saint restaurateur de tes plus beaux titres de gloire. J'ai vu tes fêtes charmantes ; j'ai vu, durant quinze jours, tes rues traversées par plus de soixante processions représentant près de deux cents paroisses ou communautés, qui venaient offrir l'hommage de leur piété à la Reine immortelle du Boulonnais et de la France : de pareils souvenirs ne meurent pas, je les dépose au fond de mon cœur comme un des plus précieux trésors de ma vie.

Je l'avoue, jamais je n'avais si bien compris et surtout senti la portée d'un mot bien simple de saint Ignace, dans les règles qu'il nous a tracées pour avoir en tout des sentiments conformes à l'esprit de la sainte Eglise catholique. La règle sixième nous recommande de parler toujours avec éloge des reliques des saints, des pèlerinages, des jubilés, des cierges qu'on a coutume d'allumer dans les églises, etc : *Laudare reliquias Sanctorum, stationes, peregrinationes, jubilæa, candelas in templis accendi solitas.* Mais, c'est du pur moyen âge, va-t-on s'écrier ! Pur moyen âge tant qu'il vous plaira. L'homme n'est pas un ange, et aujourd'hui peut-être l'est-il moins que jamais. Il lui faut donc des pratiques extérieures et sensibles ; elles aident efficacement la piété du cœur et la foi de l'esprit. En contester la puissance, c'est dire qu'on n'en a jamais fait l'essai sur soi-même, ni observé le fruit dans les autres.

Je conclurai par les belles paroles tombées de la plume de M. Francis Nettement, à l'occasion des solennités célébrées à Boulogne en 1857[1]. « Non, ce n'est pas un homme qui a fait une telle œuvre, c'est Dieu ! Mais honorons celui dont il a voulu se servir, et mettons-nous derrière lui. Entrons à sa suite dans cette grande et sainte entreprise, dans ce pèlerinage admirable, dans ces levées en masse de la foi, dont la conversion de la France philosophique et de l'Angleterre protestante est le dernier mot. O cathédrale de Boulogne, en appelant à toi toutes tes anciennes paroisses, tout l'ancien Boulonnais, en nous montrant l'impiété révolutionnaire vaincue, le protestantisme respectueux et incliné, Marie immaculée triomphante dans cette ville comme sur tant d'autres points de la France, tu nous invites à l'unité, à la véritable adoration du Tout-Puissant qui n'est que dans la foi catholique ! C'est là toute la signification, tout l'esprit des fêtes auxquelles nous venons d'assister, de cette transformation d'une ville entière en un temple où notre foi seule parlait, où notre foi seule régnait !... »

V. ALET.

[1] *Correspondant*, septembre 1857 (t. XLII de la collect.).

LETTRE SUR L'ENSEIGNEMENT

ET LES

NOUVEAUX LIVRES CLASSIQUES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Paris, le 1er octobre 1865.

Il m'est bien plus facile, Monsieur, de comprendre que de résoudre toutes les difficultés dont vous me parlez au sujet du nouveau cours d'histoire contemporaine.

« Faudra-t-il donc, dites-vous, sous couleur d'enseignement historique, initier mes élèves à la connaissance, non-seulement des faits accomplis depuis plus de trois cents ans, mais encore des idées, des sciences, des lettres, des arts et de tout ce qu'on pourrait à bon droit appeler l'encyclopédie du XIXe siècle? N'ai-je pas à craindre, en appliquant de jeunes esprits à tant d'objets divers, qu'ils ne se dissipent au lieu de réfléchir, et qu'ils n'y contractent la funeste habitude de se borner à des notions superficielles, sous le beau prétexte de devenir des hommes de leur temps? Quand une telle étude en ferait des génies universels, ils n'en resteraient pas moins ce qu'ils sont par nature, impressionnables et passionnés. Et j'irais, imprudent, agiter devant cet auditoire tant de questions discutables, discutées et irritantes? A défaut d'explications orales, que je redoute beaucoup, où trouver des livres assez complets pour suppléer à ma parole, assez consciencieux pour signaler l'erreur et flétrir les coupables, sans jamais blesser ni le sens religieux et moral de mes chers enfants, ni les convictions personnelles qu'ils ont puisées au sein de leurs familles?... Autant de graves difficultés, dont la seule pensée, je vous l'avoue, m'obsède depuis quelques mois. Et le moyen, à l'approche de cette nouvelle année scolaire, le moyen d'assumer sur soi une telle responsabilité?... »

Le moyen, il faut le chercher, Monsieur, et prendre le meilleur possible. Vous m'accorderez sans peine qu'il n'y a point à hésiter, le programme d'histoire contemporaine étant devenu obligatoire pour tous les examens qui doivent servir de couronnement aux études littéraires. Permettez-moi d'ajouter qu'il est un autre but plus important, plus élevé, digne de préoccuper quiconque réfléchit et prend quelque souci de l'avenir. Ce but, M. le Ministre de l'instruction

publique[1] l'a netttement indiqué : « Éclairer la route où nos enfants s'engagent en devenant hommes et citoyens. »

Belle parole, à laquelle doit applaudir tout homme de cœur, tout Français, tout chrétien. Que faites-vous, Monsieur, que faisons-nous tous, appliqués au noble et délicat emploi de précepteurs de la jeunesse, je vous le demande, que faisons-nous pour elle du matin au soir, sinon ouvrir son intelligence à la lumière, en écarter les ténèbres de l'ignorance et tracer la route où l'enfant, devenu homme et citoyen, pourra marcher d'un pas ferme dans la ligne de la vérité, du devoir et de l'honneur? Et sur quel terrain, je vous prie, doit être tracée pour lui cette route de l'avenir? C'est, apparemment, sur le terrain où nous marchons nous-mêmes, c'est dans notre pays, à travers la société du XIX[e] siècle, telle que nos pères nous l'ont faite et laissée, à titre d'héritage inaliénable!

Vous êtes chrétien, Monsieur, et j'oserais vous rappeler, au besoin, que nous devons accepter et aimer la société au milieu de laquelle Dieu nous a placés. Il aurait pu d'ailleurs nous placer plus mal. Je ne prétends pas, assurément, qu'aujourd'hui tout soit pour le mieux, et M. le Ministre de l'instruction publique recommande lui-même de ne point égarer le jugement des élèves dans un faux optimisme. « Leur apprendre, dit-il, les grandeurs *comme les misères* de nos sociétés modernes, en faire des hommes de leur temps et les mettre mieux en état de servir leur pays selon les nécessités du présent; » tels sont les graves motifs, loyalement exprimés, qui ont fait prescrire et qui doivent inspirer le nouvel enseignement d'histoire contemporaine dans la classe de philosophie, au terme des études littéraires.

Vous en conviendrez vous-même, Monsieur, il y avait une lacune regrettable dans les connaissances acquises sur les bancs de nos écoles. L'élite de la jeunesse française y vivait, durant plusieurs années, au milieu des temps anciens et en plein moyen âge. Elle y vivait, sans nul doute, en compagnie d'hommes illustres, au contact d'idées, de sentiments, d'institutions et de chefs-d'œuvre littéraires, plus ou moins dignes de son admiration. Mais elle y vivait, après tout, au milieu des morts, dans un passé qui probablement ne reviendra plus. Lorsque s'ouvraient enfin devant elle les portes du collége, c'était pour la jeter dans un monde nouveau, qu'elle avait trop peu étudié, dans le monde réel et vivant, dont elle ignorait à peu près les institutions, l'histoire et les traditions les plus récentes. Ils avaient bien appris, ces érudits d'un autre âge, quelles conquêtes avaient faites;

[1] *Circulaire* du 21 septembre 1863.

au nord de l'Afrique, les Carthaginois, les Romains, les Vandales, les Grecs, les Arabes et les Espagnols; mais que savaient-ils des glorieux exploits de notre armée française dans l'Algérie? Capables de raconter en détail les expéditions de César et d'Alexandre, d'expliquer les diverses institutions de Rome et d'Athènes, pouvaient-ils seulement énumérer les campagnes de Napoléon Ier, les révolutions ou les traités, qui, depuis soixante-dix ans, ont remanié le territoire et changé la constitution politique de l'Europe?

Vous le savez, Monsieur, ce sont là des événements qui comptent parmi les plus considérables de l'histoire; je pourrais même vous mettre au défi de m'en citer d'autres qui, en si peu d'années, aient exercé une telle influence sociale dans le monde entier. Qu'il y eût, même pour la jeunesse, une utilité réelle à les étudier et à les connaître, c'était l'avis émis depuis longtemps par les hommes les plus éclairés. Ce serait peut-être le vôtre, Monsieur, si le programme d'histoire contemporaine n'exigeait que l'énumération des faits politiques et militaires accomplis depuis 1789 jusqu'à 1864. Mais il exige, en outre, le *résumé philosophique des faits généraux qui ont modifié, à partir du* XVe *siècle, les idées, les intérêts et la constitution de la société européenne.* Il exige même de vos élèves la connaissance des sciences, des lettres, des arts et de tout ce que vous appelez *l'encyclopédie du* XIXe *siècle.* Et vous craignez, dites-vous, d'habituer vos jeunes auditeurs à être superficiels, sous le beau prétexte de devenir des hommes de leur temps!

Franchement, Monsieur, là n'est point la véritable difficulté du nouveau programme; de difficulté, à vrai dire, il n'y en a même pas sur ce point. Ce que demande le programme, ce n'est pas une connaissance approfondie, c'est tout simplement l'exposé historique des principales productions littéraires ou artistiques et des grandes découvertes scientifiques qui font la gloire la plus incontestable de notre siècle. Vos élèves, Monsieur, seront-ils exposés à devenir superficiels, parce qu'après avoir étudié les anciennes voies romaines et l'établissement des postes sous Louis XI, ils apprendront depuis quelle époque leurs pères voyagent en chemins de fer, peuvent leur communiquer instantanément l'expression de leurs pensées et de leurs sentiments, ou leur envoyer des portraits obtenus par des procédés plus fidèles et plus rapides que le pinceau des peintres les plus fameux? Où donc est le danger pour vous de leur parler de notre nouvelle navigation à vapeur, après que les auteurs de l'antiquité leur ont parlé si souvent de voiles, de rames et des difficultés insurmontables de la mer? Pourquoi leur expliquer le commerce, l'industrie et les richesses des Phéniciens ou des Carthaginois, et ne

rien dire de l'importance qu'ont obtenue toutes ces questions dans les sociétés modernes?

Sur ces questions et sur tant d'autres, que je passe pour abréger, je vous avouerai, Monsieur, que je ne partage point vos craintes. Il y a même à ce sujet dans votre lettre une objection qui vous paraît capitale, et que vous me permettrez de ne pas trouver bien sérieuse. « Mais l'histoire, dites-vous, ce ne serait plus simplement, comme autrefois, le récit des événements passés; ce serait une sorte de science universelle, n'ayant d'autre objet propre que d'embrasser toutes les autres sciences dans son domaine. »

Il me serait facile, Monsieur, de vous prouver que, par certains principes, toutes les sciences se tiennent et s'enchaînent; que d'autres principes établissent entre quelques-unes des relations plus étroites; et que chacune d'elles, par le fait même de son origine, de ses développements, de ses diverses applications et de son influence sociale, rentre plus ou moins dans le domaine de l'histoire. Quoi qu'il en soit de la théorie, que je regarde comme incontestable, je me borne ici à affirmer le fait que vous signalez vous-même, tant il est évident pour tout observateur. Oui, Monsieur, l'histoire tend aujourd'hui à devenir la science universelle; à tort ou à raison, le fait existe, il faut bien en prendre notre parti et en tenir compte dans l'enseignement, surtout dans l'enseignement de l'histoire contemporaine.

Vous aurez, Monsieur, à dire à vos élèves (c'est une prescription du nouveau programme) comment l'usage de la méthode expérimentale devint de plus en plus fréquent depuis le XVI[e] et le XVII[e] siècles. De l'usage on passa à l'abus, et grâce au progrès des sciences dites positives ou des faits sensibles, on en est venu aujourd'hui à jeter un discrédit immérité sur celles qui ont pour objet de connaître Dieu, l'âme humaine, les grandes vérités religieuses, morales et philosophiques. C'est à vous, Monsieur, c'est à tous les chrétiens honorés de quelque influence, qu'il appartient de porter haut et ferme le flambeau des principes immuables, tout en descendant avec le siècle sur le terrain des sciences positives. Le temps n'est plus où le célèbre Malebranche pouvait se vanter impunément « de ne pas savoir plus d'histoire qu'Adam. ». L'histoire est devenue de nos jours ce qu'était la scolastique au moyen âge, la forme la plus habituelle et presque obligée de toute polémique sur les matières les plus importantes.

Vous ne sauriez vous le dissimuler, Monsieur, la plupart des questions d'histoire contemporaine que vous aurez expliquées à vos élèves, ils les retrouveront plus tard agitées et tranchées en sens divers dans les conversations, dans les livres et les journaux. De la

solution que vous aurez donnée vous-même, dépendra peut-être leur vie d'hommes, de citoyens, de chrétiens. C'est assez vous dire, Monsieur, que, sur toutes les questions les plus graves, je regarde l'enseignement oral comme indispensable, et même les rédactions écrites comme le meilleur moyen de bien graver la vérité dans l'esprit de vos élèves.

J'arrive ici à votre difficulté la plus sérieuse contre le nouveau cours d'histoire. Oui, je le reconnais, il est telle et telle question à l'ordre du jour, qui, exposée sans prudence ou avec une animation intempestive, pourrait émouvoir, passionner, froisser peut-être votre jeune et ardent auditoire. Comment faire? user de circonspection, ménager les susceptibilités personnelles, réfuter simplement l'erreur, ne stigmatiser que le mal volontaire, tout en maintenant toujours les droits sacrés de la vérité. N'oublions jamais ce qu'a si bien dit M. le Ministre de l'instruction publique : ce cours doit être animé « d'un esprit de paix et de justice ; » il faut « veiller à ce qu'il soit une école de moralité, de respect et de modération. »

Je vous connais trop bien, Monsieur, pour n'être pas convaincu d'avance que vous ne cesserez pas un seul instant de mettre en pratique ces sages conseils. Bannissez, je vous en conjure, une crainte inopportune, et donnez à vos élèves des explications orales qui leur seront toujours utiles, souvent même nécessaires. Vous le savez, les meilleurs livres classiques sont tous incomplets, et ils ne peuvent pas ne pas l'être, vu le but et les conditions inévitables de leur publication. Loin d'y chercher un moyen de suppléer à votre parole, vous devez vous-même suppléer à ce qui leur manque, les corriger et les réfuter même au besoin.

Je ne puis, Monsieur, qu'approuver sans aucune réserve votre appréciation motivée sur plusieurs ouvrages classiques d'histoire moderne[1]. J'approuve aussi votre division des cours d'histoire sainte, ancienne, grecque et romaine, jusqu'à la classe de cinquième inclusivement. Mais est-il à propos, comme vous le dites, d'enseigner l'histoire du moyen âge en troisième, l'histoire moderne en seconde, et l'histoire de France en rhétorique? Les exigences des nouveaux programmes officiels s'accordent, ce me semble, avec les intérêts bien entendus des élèves pour faire adopter une division plus simple et plus logique. La voici :

[1] Vous ne m'avez parlé que des cours d'histoire moderne rédigés par MM. Duruy, Chéruel, Todière, Ansart et Rendu, Oger, Raffy, Marie et Drioux. Vous me permettrez de vous recommander les cours d'histoire moderne de MM. Chantrel (Putois-Cretté, rue Bonaparte, 39), J. Mœller et Thil-Lorrain (Casterman, rue Bonaparte, 66), Hubault et Marguerin (Dezobry, rue des Écoles, 78).



En quatrième, toute l'histoire de France[1]; en troisième, l'histoire de France et d'Europe au moyen âge, de 395 à 1328; en seconde, l'histoire de France et d'Europe à la fin du moyen âge et au commencement des temps modernes, jusqu'au traité de Westphalie, de 1328 à 1648; en rhétorique, l'histoire de France et d'Europe dans les temps modernes, de 1643 à 1815; en philosophie, l'histoire contemporaine, de 1815 à 1864.

Vous voyez, Monsieur, d'après cette division, que l'histoire de France, la plus importante pour nous, est d'abord étudiée seule en quatrième. Elle l'est encore, et d'une manière plus complète, dans les trois classes suivantes, où les élèves sont mis à même d'apprécier la grande place qu'elle occupe dans l'histoire générale de l'Europe. J'ajouterai que l'histoire de notre pays, malgré son unité, ne peut être bien comprise, à certaines époques, qu'autant que l'on étudie concurremment les faits contemporains accomplis dans d'autres pays, comme les invasions des Barbares et des Arabes, la prétendue réforme de Luther, et autres événements considérables. Vous remarquerez aussi que, vu l'importance du moyen âge et des temps modernes, il vaut mieux leur consacrer trois classes que deux seulement. Quant à cette division en trois parties, inutile de vous expliquer comment elle est parfaitement motivée par le caractère religieux et politique de chaque époque; vous savez trop bien votre histoire pour l'ignorer. Enfin, une dernière remarque, que vous aurez déjà faite, c'est que les nouveaux programmes du baccalauréat vous mettent dans la nécessité d'enseigner en rhétorique l'histoire de France et d'Europe dans les temps modernes, de 1643 à 1815.

Quant au cours d'histoire contemporaine, il a d'avance sa place obligée dans la classe de philosophie. Il comprend deux parties distinctes : la première n'est que le résumé philosophique des faits les plus considérables qui ont déjà été étudiés dans les deux classes précédentes; la seconde partie a pour objet l'histoire contemporaine proprement dite, de 1815 à 1864. Telle est la division prescrite par le programme officiel et adoptée dans les six ouvrages classiques d'histoire contemporaine qui ont été récemment publiés. Voici, Monsieur, en quelques mots, sur ces divers ouvrages, l'appréciation que vous m'avez fait l'honneur de me demander pour fixer votre choix.

Votre lettre m'a prouvé que vous appréciez vous-même à leur juste valeur les *Répétitions écrites d'histoire et de géographie*, par

[1] Une histoire de France excellente en tous points, telle qu'elle convient à la classe de quatrième, c'est celle de M. l'abbé Courval (Mme Ve Poussielgue-Rusand rue Cassotte, 27). Vous y reconnaîtrez un écrivain religieux, sage et élégant, qualités qui se trouvent si rarement réunies chez un auteur classique.



C. Raffy[1]. Elles ne sont, comme vous le dites, qu'une nomenclature de faits et de dates rédigée uniquement en vue des examens, s'adressant moins à l'intelligence des élèves qu'à leur mémoire, leur permettant de repasser rapidement, à un moment donné, leur histoire et leur géographie, au moyen de nombreux tableaux synoptiques. Les faits les plus importants y occupent souvent la même place que les faits secondaires; ils sont énoncés sans appréciation, dans un style trop négligé. Quant à l'esprit des *Répétitions*, il n'est ni bon ni mauvais. On serait tenté de croire que l'auteur a fait abstraction de ses convictions personnelles, par crainte de blesser celles de ses jeunes lecteurs. Il faut toutefois faire une exception pour des récits plus développés, placés à la fin des chapitres; plusieurs se ressentent des sources suspectes où ils ont été puisés (p. 94, 95, 97, 98, 101-102, 111, etc., *Hist. mod.*). Il est juste d'ajouter qu'on y rencontre quelques mots en faveur de la religion, et en voici des plus remarquables : « C'est à la religion qu'il faudra toujours recourir pour l'entière moralisation des masses » (p. 227, *Hist. cont.*).

Voici, Monsieur, une autre histoire contemporaine, plus volumineuse, bien qu'elle ne paraisse que sous le titre modeste de *Précis*[2]. L'auteur n'est pas encore connu du public; il ne fait que débuter dans sa carrière d'historien, à en juger par l'ardeur juvénile de son style et par l'inexpérience que trahit le ton tranchant de ses appréciations personnelles dans les matières les plus graves. Il semble approuver la spoliation du clergé en 1789, il estime que le moyen âge resta plongé dans les ténèbres jusqu'à la Renaissance, il va même jusqu'à dire que la prétention des papes à nommer les évêques, amena la querelle des investitures (p. 48, 97, 117, 540, etc.). Dans ces passages et dans quelques autres, il y a certainement plus d'ignorance et de préjugés que de malveillance; ce sont néanmoins des défauts regrettables dans un livre qui a d'ailleurs, pour la lucidité du récit et pour la vigueur du style, un vrai mérite

[1] *Nouvelles répétitions écrites d'Histoire et de Géographie* pour les baccalauréats ès-lettres et ès-sciences, etc., par C. Raffy; un fort vol. in-12 (1865-1866), 5 fr. Auguste Durand, rue des Grès, 7. Ce volume comprend un *Résumé très-sommaire de l'Histoire du moyen âge et de l'Histoire moderne jusqu'en 1643*, *l'Histoire moderne* (1643-1815), *l'Histoire contemporaine* (228 p.), et tout le Cours de géographie. La crainte de trop charger ce fort volume a motivé plusieurs renvois de l'Histoire contemporaine à l'Histoire moderne.

[2] *Précis d'Histoire contemporaine*, de 1789 à 1864, par M. E. Maréchal; un fort vol. in-12 (564 p.), avec cartes (1865). Jules Delalain et fils, rue des Écoles, vis-à-vis de la Sorbonne.

littéraire. On y rencontre même plusieurs jugements équitables sur les affaires religieuses ; il est facile d'y reconnaître la censure d'un éditeur dont le public est habitué depuis longtemps à apprécier la sagesse et la loyauté.

Il me serait impossible, Monsieur, de rien ajouter à ce que vous m'avez dit vous-même sur les qualités et les défauts des ouvrages classiques de M. l'abbé Drioux. Son histoire contemporaine[1] les reproduit tels que vous me les exposez. L'esprit en est excellent, mais la composition a été si rapide, apparemment, que le style est souvent négligé et qu'on y trouve même quelques appréciations fausses, hasardées ou empruntées trop légèrement à des auteurs peu judicieux (p. 4, 31-35, 38-39, 75, 243, 447, 534, etc.). Cette histoire n'en reste pas moins une des meilleures qu'on puisse mettre entre les mains des élèves.

Je voudrais bien pouvoir vous faire le même éloge de l'*Histoire*[2] rédigée par un auteur qui a soutenu récemment une assez vive polémique au sujet des *Mémoires* de madame Roland. Mais pourquoi prétend-il qu'au moyen âge, il n'y eut même pas « d'unité chrétienne » en Europe, et que le bien-être moral augmente nécessairement en proportion du bien-être matériel? Pourquoi tant d'autres jugements erronés, tant de phrases à effet, comme celle-ci : « L'idée issue de la Révolution de 1789, marche à la conquête du monde dans le sillon que le boulet trace devant elle? » Malgré son intention évidente de paraître modéré dans les questions les plus délicates, l'écrivain prouve trop souvent qu'il ne possède pas encore toutes les qualités indispensables dans les livres composés pour la jeunesse.

Vous connaissez déjà, Monsieur, le premier né et le plus vanté de tous les ouvrages classiques d'histoire contemporaine[3]. Voici la seconde édition, revue, corrigée et sensiblement diminuée. Elle brille, comme la première, par la rapidité du récit et la chaleur d'un style

[1] *Histoire contemporaine*, par M. l'abbé Drioux ; 1 vol. in-12 (544 p.), Eugène Belin, rue de Vaugirard, 52. — Je viens de recevoir une autre Histoire contemporaine éditée depuis quelques heures par le même libraire, et rédigée dans un tout autre esprit que l'ouvrage de M. l'abbé Drioux. *Histoire contemporaine*, par M. D. Brissaud, 1 vol. in-12 (761 p.).

[2] *Histoire contemporaine*, par M. Dauban ; 2 vol. in-12 (1789-1830), Dezobry, rue des Écoles, 78. Le 3e vol. n'a pas encore paru.

[3] *Histoire contemporaine*, depuis 1789 jusqu'à nos jours, par G. Ducoudray, un fort vol. in-12 (686 p.), 2e édit. (1865). Hachette, boulevard Saint-Germain, 77. On trouve à la même librairie l'*Abrégé chronologique de l'Histoire universelle*, par Mgr Daniel ; *nouvelle édition*, revue et continuée jusqu'à nos jours, par M. Ch. Marie (1865). Cette nouvelle édition accorde 108 pages à l'histoire mo-



à la fois précis et imagé. On y trouve un grand luxe de statistique, beaucoup de considérations générales plus ou moins exactes sur les principaux événements, et partout la franche expression d'un libéralisme assez élastique en matière politique, trop peu éclairé en matière de religion. Où donc l'auteur a-t-il vu qu'à l'époque où parut Luther, « les œuvres, les pratiques composaient toute la piété des fidèles? » Est-il juste d'attribuer aux catholiques le rôle de provocateurs dans les guerres de religion, tandis qu'on prête constamment le beau rôle aux protestants, détachés tout à coup de la foi de leurs ancêtres, parce que la réforme, assure-t-on en dépit de l'histoire, « convenait à des populations habitant la plupart des plaines froides et nues, ne connaissant guère l'exaltation, accoutumées à calculer et à méditer plutôt qu'à sentir et à admirer, actives, infatigables, n'aimant point perdre le temps en fêtes, et trouvant le soir, dans la lecture de la Bible, un intérêt et un charme de plus à la vie de famille qui leur est si chère? » (P. 2, 12, 15, 16, 20, 53, etc.) On pourrait citer bien d'autres jugements erronés, par exemple, sur l'influence du catholicisme avant le XVIe siècle et sur les moyens les plus efficaces pour faire contre-poids aux dangers crées par le développement immense des intérêts matériels. Il vous sera facile de constater que, dans sa seconde édition, l'auteur a, sinon corrigé, du moins atténué, en l'abrégeant, l'expression de sa pensée au sujet de la confiscation des biens ecclésiastiques en 1789 (p. 49; Cf. 1re édition, p. 78).

Enfin, Monsieur, voici une histoire contemporaine[1] plus complète, trop peut-être, car il me semble difficile de la faire apprendre aux élèves. Ils pourront du moins la lire et y trouver des appréciations qui sont la plupart longuement et sagement motivées. L'auteur accorde une large place à l'histoire religieuse. Vous remarquerez sans doute que, sur certaines questions controversées, il est bien permis de ne pas partager son opinion.

A cette longue énumération de livres classiques, j'aurais bien voulu, Monsieur, ajouter des indications nécessaires sur un choix de lectures pour les élèves et sur les principales sources à consulter pour l'enseignement oral. Mais je craindrais d'avoir à faire un gros volume, et vous pensez sans doute que, dans cette lettre, j'ai déjà eu le tort de l'ébaucher. Vous me pardonnerez, j'ose l'espérer,

derne, 22 à l'histoire contemporaine. Ce n'est, à vrai dire, qu'un simple manuel, où l'on trouve ordinairement de saines appréciations, mais aussi de fâcheuses réticences et quelques mots malheureux.

[1] *Histoire contemporaine*, par J. Chantrel; 3 vol. in-12 (1864). Putois-Cretté, rue Bonaparte, 39.

Monsieur, en considérant que j'ai cédé au plaisir d'un long entretien avec vous sur tout ce que nous aimons le plus au monde, nos chers enfants, la France et l'Église!

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

F. Gazeau.

L'auteur de cette lettre prépare la publication du Cours d'histoire qu'il a enseigné pendant plusieurs années à l'école Sainte-Geneviève. Il fera paraître prochainement l'*Histoire de France et d'Europe dans les temps modernes*, de 1643 à 1815.

(*Note de la Rédaction.*)

L'ANGLICANISME ET LE SCHISME GREC

Dans une précédente livraison, nous avons fait connaître à nos lecteurs un certain projet de réunion entre l'Église anglicane et l'Église gréco-russe[1]. Depuis, les journaux russes comme les journaux anglais ont beaucoup parlé de ce projet, et semblaient croire qu'il était à la veille d'aboutir. Nous devons pourtant noter une différence dans le langage tenu par les organes des deux pays. Les journaux russes donnaient à entendre que les anglicans renonceraient aux doctrines protestantes, qui tiennent assez de place dans leurs croyances, pour adopter purement et simplement la foi orthodoxe telle qu'elle est exprimée dans les livres symboliques de l'Église orientale. Les anglicans ne se mettaient pas tout à fait au même point de vue. Ils ne voulaient pas changer de croyance; ils admettaient que des deux côtés on resterait ce qu'on est aujourd'hui, mais qu'il y aurait entre les deux Églises *intercommunion*, c'est-à-dire que les anglicans seraient reçus à participer aux sacrements dans l'Église grecque, et réciproquement.

Un certain M. Denton, curé d'une des plus grandes paroisses anglicanes de Londres, était surtout animé de ces pensées. Il se rendit en Servie et demanda à Mgr Michel, métropolitain de Belgrade, de

[1] Voir les *Études*, mai 1865.

l'admettre à la communion en sa qualité de prêtre de l'Église d'Angleterre. Mgr Michel refusa ; mais M. Denton ne se découragea pas : il se mit à parcourir la Servie, et finit par trouver un archimandrite qui se montra plus accommodant que le métropolitain. Après avoir communié de cette manière dans l'Église serbe, le révérend M. Denton retourne en Angleterre en annonçant triomphalement que *l'intercommunion* était un fait accompli. Grandes réjouissances dans la petite coterie. On était convaincu que le but était atteint.

Mais voici que Mgr Michel, informé de ce qui s'était passé, vient de destituer l'archimandrite et de le frapper des censures ecclésiastiques. La joie dont on était animé dans le camp de M. Denton s'est changée en tristesse. En revanche, les Anglais qui ne font pas partie de la coterie, rient beaucoup de la mésaventure du Révérend.

Quant à nous, nous sommes heureux de voir que Mgr Michel ne se montre pas disposé à marcher sur les traces de Cyrille Lucaris.

Un autre échec était réservé au fameux projet. M. l'archiprêtre Joseph Wassilief, aumônier de l'ambassade russe à Paris, après s'être d'abord montré assez favorable aux idées de réunion, vient de se prononcer avec autant de sagesse que de fermeté, sur les conditions du traité à intervenir. « On a beau éviter les explications, on y revient forcément tôt ou tard, » dit-il très-bien dans l'*Union chrétienne* du 24 septembre 1865. Et en s'appuyant sur ce principe, il passe en revue les trois questions de la procession du Saint-Esprit, de l'invocation des saints, et de la prière pour les morts ; puis il montre qu'il n'est pas possible d'établir *l'intercommunion* entre les deux Eglises, avant qu'elles ne se soient mises d'accord sur tous ces points. Entre autres choses, il fait voir que l'Église a toujours été soucieuse de garder le dépôt entier de la doctrine, et qu'elle ne s'est point permis d'établir une différence entre ce qui est fondamental et ce qui est secondaire. Il termine par ces sages paroles : « Charitables dans nos explications, nous nous devons les uns aux autres une vraie franchise. Si les discussions rigoureuses sur tous les points de divergence paraissent retarder l'accord définitif, elles en assurent la solidité et la durée ; tandis que les réticences, tout en accélérant l'entente, y laisseraient un germe de faiblesse et d'inconstance. »

Nous attachons d'autant plus d'importance à cette déclaration, que l'autorité de M. l'archiprêtre Joseph Wassilief est rehaussée par la considération que lui témoigne le Synode. Dernièrement, il y avait une vacance dans les rangs de cette assemblée, qui forme le conseil suprême de l'Eglise russe. Il s'agissait de remplacer l'aumônier en chef des armées de terre et de mer. Trois noms furent proposés au choix du souverain : celui de M. Wassilief était l'un

des trois. Il n'a pas été nommé; mais en le proposant, le Synode a suffisamment témoigné qu'il aurait souhaité le voir siéger dans son sein, élevé à la plus haute dignité à laquelle puisse prétendre en Russie un membre du clergé séculier.

Après l'acte énergique du métropolitain de Belgrade et les paroles de l'archiprêtre Wassilief, il nous reste à citer le *Levant Herald*, journal anglais et protestant qui se publie à Constantinople. Dans son numéro du 20 septembre 1865, cette feuille cherche à faire comprendre au clergé anglican qu'il se berce d'une espérance illusoire en croyant à la possibilité d'une fusion, ou même d'une alliance intime entre les deux communions.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que si les Anglo-Américains ont eu le projet de protestantiser l'Eglise grecque, ils doivent s'apercevoir que l'entreprise est plus ardue qu'ils ne l'avaient imaginé. Les Russes, de leur côté, doivent voir qu'il n'est pas aisé de faire entrer l'Eglise anglicane dans le sein de leur Eglise à eux. Quant à établir *l'intercommunion* entre les deux Églises sans qu'on se soit donné la peine de se mettre d'accord sur les questions de foi, c'est un rêve que l'article de M. l'archiprêtre Wassilief doit avoir dissipé.

J. Gagarin.

BIBLIOGRAPHIE

De origine Evangeliorum deque eorum historica auctoritate, *Dissertatio Historico — Apologetico — critica, quam... pro gradu Doctoris in S. Theologia, publice propugnabit Joannes Franciscus* Demaret, *presbyter diœc. Tornacensis.* Vol. in-8°, xvi-318, Louvain, Vanlinthout, 1865.

Pendant que les ennemis du christianisme, Anglais, Allemands ou Français, s'efforcent vainement de renverser l'autorité historique de l'Ancien et du Nouveau Testament, tout ce qu'il y a de chrétiens sincères et dévoués, soit parmi les catholiques, soit parmi nos frères séparés, s'applique avec non moins d'ardeur, mais avec plus de succès, à la défendre contre ces attaques insensées. Pour ne parler que des travaux les plus récents, le D. Pusey, en Angleterre, vient de publier sur le prophète Daniel une série de lectures, qui, au témoignage de la *Revue catholique de Dublin*, est un trésor inépuisable de savantes recherches, de saine critique et d'érudition du meilleur aloi [1]. En France, M. Arnaud, ministre du culte réformé, défend, dans une savante dissertation, le Pentateuque de Moïse contre les attaques de la critique négative [2]. Enfin, en Belgique, M. l'abbé Demaret a résumé, dans sa thèse pour le grade de docteur en théologie, tous les arguments que les critiques chrétiens de France, d'Italie et d'Allemagne ont, en ces dernières années, opposés aux folles hypothèses, aux calomnies et aux mensonges (le mot est dur, mais il est vrai) des rationalistes de toute école.

Nous réservant de revenir plus tard et plus à loisir sur les œuvres de MM. Arnaud et Pusey, nous ne parlerons aujourd'hui que de la dissertation du nouveau docteur de Louvain. Cette dissertation, avons-nous dit, n'est qu'un résumé, mais où l'on trouve les diverses qualités requises en ce genre d'ouvrages : l'ordre parfait dans la disposition des matières, l'heureux choix des preuves, la clarté, la précision et la justesse des raisonnements, la netteté et la simplicité du style.

[1] Daniel the Prophet, nine lectures delivered in the divinity school of the university of Oxford... by E. B. Pusey D. D.

[2] *Le Pentateuque de Moyse défendu contre les attaques de la critique négative,* par M. Arnaud, pasteur, in-8°, vii-189. Paris, v[e] Berger-Levrault.

Dans une première partie, l'auteur, après avoir jeté un coup d'œil sur les erreurs principales qui, dans le cours de dix-huit siècles, se sont produites contre nos quatre Evangiles (part. I, sect. 1), expose avec tous les développements désirables la question de l'origine qu'on doit assigner à ces Evangiles (*ib.* sect. 2). Cette première partie *historico-critique*, nous conduit naturellement à la seconde et dernière partie *apologetico-critique*, dans laquelle l'auteur traite successivement de l'authenticité des Évangiles, authenticité qu'il démontre à l'aide des critères tant externes qu'internes (part. II, sect. 1); de leur intégrité (*ib.*, sect. 2); et enfin de la foi historique due aux évangélistes (*ib.*, sect. 3). Après une lecture attentive de ce remarquable travail, j'ose assurer que, de tout ce qui peut contribuer à mettre en pleine lumière l'autorité de nos Evangiles, presque rien n'a été oublié ou volontairement omis par l'auteur : aussi, je n'hésite pas à recommander son ouvrage à ceux de nos lecteurs qui désireraient se mettre au courant de cette question si importante.

Cette appréciation sommaire d'un livre sérieusement écrit et vraiment digne du succès durable auquel je le crois appelé, ne saurait pourtant me suffire. J'y joindrai donc, en vue d'une édition prochaine, quelques observations critiques. Elle sont en petit nombre et ne portent guère que sur la première partie de l'ouvrage.

L'auteur, ai-je dit plus haut, ouvre sa dissertation par un tableau des erreurs qu'ont soulevées en divers temps, contre l'autorité ou l'authenticité de nos Evangiles, les hérétiques, les païens et les incrédules de toute race et de toute langue : c'est là une excellente idée. Ces erreurs sont en effet si grossières, si ridicules par elles-mêmes et par l'assurance vraiment bouffonne de ceux qui les mettent en circulation, elle se contredisent si complétement, que le meilleur moyen de les réfuter est de les exposer aux yeux du lecteur dans leur nudité native. Mais encore faut-il que cet exposé, à force d'être court et précis, ne dégénère pas en table des matières. Or, en ce qui concerne les hérétiques primitifs, c'est-à-dire, ceux dont saint Irénée, Clément d'Alexandrie et Tertullien ont retracé l'histoire ou réfuté les doctrines, M. Demaret me semble être tombé dans les inconvénients de ce laconisme exagéré. Il lui eût cependant été facile, sans grossir son volume, d'accorder une plus large place à ces premiers adversaires de nos saintes Écritures. Il lui suffisait d'élaguer de son texte tout ce qui se rapporte aux Manichéens et aux Aloges, inconnus aux écrivains ecclésiastiques cités plus haut, et dont l'origine est comparativement trop récente, pour qu'on ait à tenir compte de leurs opinions dans la question qui nous occupe.

Quelques renseignements historiques bien choisis sur les sectaires plus anciens, sur Cérinthe, par exemple, sur Simon le Magicien, père commun des Gnostiques, sur Marcion ou sur Valentin, auraient avantageusement comblé le vide causé par cette suppression. Le lecteur, édifié, avant toute discussion doctrinale, sur la conduite privée de ces hérétiques et sur les mobiles secrets qui les jetaient hors de la véritable voie, saurait à quoi s'en tenir sur la valeur de leur témoignage. Voilà ce qui donne un grand prix à ces détails de biographie intime, et ce qui ne nous permet pas de les négliger complétement. Quand je vois le gnostique Marc et ses disciples, parcourant l'Asie Mineure et la vallée du Rhône, séduire par leurs prestiges les femmes les plus nobles, les plus belles ou les plus riches, auxquelles ils s'adressent toujours de préférence, et leur dérober à la fois leur honneur et leur argent[1]; je comprends sans autre explication que j'ai affaire à de misérables imposteurs, étrangers à la vraie doctrine de Jésus-Christ, et qui n'ont jamais pu être les interprètes autorisés de la tradition apostolique. Que m'importe dès lors qu'ils rejettent tel ou tel Evangile? Je sais d'avance qu'en ceci la passion et la passion seule sera la règle de leurs jugements. J'en dis autant de Marcion. Que peut avoir eu de commun avec la vérité, cet homme que l'histoire nous montre catholique de naissance et d'éducation; chassé deux ou trois fois de l'Église qu'il troublait par ses intrigues et déshonorait par son inconduite; passant à l'hérésie parce qu'on lui refusait à Rome un pardon immérité; entraînant avec lui dans l'erreur une foule nombreuse de pauvres dupes, séduites par l'aplomb avec lequel il débitait ses opinions nouvelles, toutes dénuées de preuves; enfin, sur ses vieux jours, revenu à résipiscence et sollicitant encore une fois son pardon, mais surpris par la mort avant d'avoir pu remplir les conditions préalables qu'on mettait à sa rentrée dans l'assemblée des fidèles et à sa réconciliation avec Dieu[2]?

Cette enquête poursuivie sur Simon le Magicien, Valentin, Basilide, Cerdon ou Carpocrate, amènerait des résultats identiques aux précédents. Toujours et partout nous retrouverions le caprice individuel substitué à l'autorité hiérarchique divinement instituée; les rêveries de cerveaux malades et de cœurs corrompus, à la vérité révélée par Jésus-Christ et prêchée par les apôtres; les affirmations gratuites, à l'antique tradition; la plus grossière immoralité, à la pureté évangélique.

[1] S. Iren., *Contr. Hæres.*, l. I, c. XIII, n. 2, 3, 5, 6, 7.

[2] Tertull., *Contra Marcionem.*, l. I, c. I; de *Præscr.*, c. XXX et LI; S. Epiphan., *Hæres.*, 42; *opp.*, t. I, p. 302, 303; S. Just., *Apol.* 1ª, n. 58.

Mais la plus curieuse et la plus inattendue des révélations de l'histoire sur ces artisans de mensonge est, sans contredit, celle qui nous les fait apparaître en témoins involontaires de l'autorité et de l'authencité des Evangiles. Cette autorité en effet était si ferme et si incontestée, dès l'origine de l'Église, que tout hérésiarque nouveau l'invoquait en sa faveur et lui demandait la confirmation de ses propres doctrines [1]. A ces perfides ennemis, qui se paraient du nom de chrétiens auquel ils n'avaient aucun droit [2], il fallait, pour couvrir leur contrebande de guerre, un pavillon connu et respecté de ceux qu'ils voulaient séduire. Leur première préoccupation était donc de s'approprier l'un ou l'autre de nos Evangiles, parfois même, comme Valentin, ils mettaient la main sur tous les quatre [3]. C'est ainsi que, sans le vouloir et sans le soupçonner, ils servaient la cause de la vérité. Ils lui ont rendu un autre service non moins important. Ces hardis novateurs, si prompts à lancer contre les apôtres l'accusation d'ignorance et d'erreur, à mutiler ou à rejeter les écrits qne ces mêmes apôtres nous ont légués, n'osèrent jamais, dans le cours des deux premiers siècles, accuser de supposition les livres qu'ils proscrivaient si dédaigneusement. Ce silence constamment gardé est significatif : il nous fournit une preuve de plus en faveur de l'authenticité des Evangiles si violemment attaquée de nos jours. Nous n'avions, il est vrai, nul besoin de cette preuve; mais, puisqu'elle existe, il était bon de la signaler, et c'est ce qu'a fait M. Demaret [4]. Elle tire d'ailleurs une force nouvelle de la considération suivante. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement, comme on pourrait être tenté de le croire, que certains critiques ont révoqué en doute l'authenticité d'un ouvrage dont ils voulaient détruire l'autorité. Saint Denys d'Alexandrie, disciple d'Origène et contemporain de saint Cyprien, nous parle d'écrivains ecclésiastiques antérieurs, qui, pour se débarrasser plus facilement des Millénaires, niaient l'authenticité de l'Apocalypse, et, après l'avoir ainsi enlevé à son véritable auteur, le rejetaient comme un tissu d'absurdes rêveries [5]. Saint Denys, sans aller aussi loin, puisqu'il admet la divine inspiration de ce livre mystérieux, se refuse à le reconnaître pour l'œuvre de l'apôtre Jean, fils de Zébédée. Il développe, à l'appui de cette opinion, une série d'ar-

[1] « Tanta est autem circa Evangelia hæc firmitas, ut et ipsi hæretici testimonium reddant eis, et ex ipsis egrediens unusquisque eorum conetur suam confirmare doctrinam. » S. Iren., *Contr. Hæres.*, l. III, c. xi, n. 7.

[2] S. Justin., *Dial. cum Tryph.*, n. 80.

[3] S. Iren., *Ubi supra.*

[4] Pag. 9 et 10.

[5] S. Dionys. Alex., *De Promissionibus*, n. 3. *Opp.*, p. 74, Romæ, 1794.

guments exclusivement empruntés à ses *critères internes* si prisés de la critique contemporaine, et déploie, dans l'usage qu'il en fait, une aisance, une finesse et une habilité dont aurait droit d'être jaloux un docteur de Tubingue [1]. La conclusion à tirer de tout ceci, est que si les hérétiques du second siècle n'ont pas tourné contre les Evangiles qu'ils rejetaient, les armes dont le saint évêque d'Alexandrie et d'autres avant lui se servaient contre l'Apocalypse, ce n'est pas qu'ils en ignorassent l'usage, mais par impuissance et crainte du ridicule. Ils savaient l'authenticité des Evangiles trop bien établie pour ne pas défier leurs attaques, et, si grande que fût l'impudence de ces sectaires, elle n'allait pas jusqu'à oser en plein midi nier l'existence du soleil.

Spectable admirable et consolant pour notre foi! l'Eglise primitive, entourée de toutes parts d'ennemis acharnés à sa perte, trouve tout à coup dans leurs rangs, dès qu'il s'agit de la défense de nos livres saints, des auxiliaires inattendus. Avec l'Église, Valentin affirme l'autorité des quatre Evangiles ; les Nazaréens, les Ebionites et Carpocrate, celle de saint Mathieu; Cérinthe, celle de saint Marc [2]; Carpocrate, Basilide [3], Cerdon et Marcion [4], celle de saint Luc. L'Église proclame-t-elle hautement, dans sa liturgie [5] ou par la bouche de ses docteurs [6], l'authenticité de ces écrits apostoliques? les adversaires se taisent, et près d'un siècle et demi s'écoule avant qu'une voix s'élève pour la révoquer en doute.

J'ai placé à dessein Carpocrate en cette galerie où M. Demaret ne l'a point introduit. Il était cependant digne d'y figurer, car il fut

[1] Id. *Ibid.*, n. 4, p. 76, seqq.

[2] S. Iren., l. III, c. XI, n. 7. — Dans ce passage, la secte qui recevait l'Évangile de saint Marc à l'exclusion de tous les autres, n'est pas, il est vrai, désignée nominativement ; mais ce texte rapproché de celui où saint Irénée parle *ex professo* de Cérinthe et de ses erreurs (l. I, c. XXVI, n. 1), ne permet pas le doute : ces deux textes se rapportent évidemment au même hérétique. Plus tard, vers le IVe siècle, les Cérinthiens se servaient de l'Évangile de saint Matthieu, au dire de Philastre et de S. Epiphane. Cf. Demaret, p. 3.

[3] S. Iren., l. I, c. XXIV, n. 4.

[4] Tertull., *de Præscript.*, c. LI, et XLVIII; *Contr. Marcionem*, passim.

[5] Demaret, p. 99, seqq.

[6] Id. *Ibid.*, p. 103-164. — Cette seconde démonstration *positive* de l'authenticité des Évangiles, est suivie d'une troisième, positive comme la précédente et dont les hérétiques et les philosophes païens ont fourni tous les éléments. L'une et l'autre sont frappées au bon coin. L'auteur y fait preuve d'une érudition vraie, solide et bien digérée. A ce premier mérite s'en joint un autre, plus rare qu'on ne pense par le temps qui court, celui d'une rigide probité littéraire; M. Demaret n'oublie jamais d'indiquer exactement les sources où il a puisé ses arguments, si obscures ou si cachées qu'elles soient d'ailleurs.

en son temps un des principaux chefs de l'hérésie gnostique. Cet oubli tient peut-être au silence gardé par les anciens Pères sur l'Evangile ou les Evangiles qu'avait acceptés ou rejetés Carpocrate. Ces Evangiles ne sont, je l'avoue, nommés nulle part; mais nous savons par saint Irénée [1], que cet hérétique avait souvent recours à l'autorité de saint Mathieu et de saint Luc; en quoi il était fidèlement imité par ses disciples. Nous en trouvons, quant à saint Luc, une preuve dans l'historiette suivante, racontée par Clément d'Alexandrie [2]. Un Carpocratien poursuivait de ses infâmes sollicitations une jeune et belle vierge chrétienne. Ne sachant plus comment vaincre sa résistance, il s'avisa d'en appeler à l'Evangile lui-même : « Il est écrit, lui dit-il, Donnez à quiconque vous demande » (Luc, VII, 30). A quoi la jeune fille répondit sur-le-champ, sans se déconcerter : « Hé bien! demandez-moi en mariage à ma mère. »

Je soumettrai, en terminant cette trop courte revue, un dernier *desideratum* à l'auteur. Il affirme [3] que la façon dont les Pères apostoliques citaient les livres du Nouveau Testament, c'est-à-dire sans en nommer les auteurs et en s'attachant plutôt au sens qu'aux paroles mêmes du texte sacré, leur est commune avec les écrivains ecclésiastiques des âges suivants. Rien de plus vrai; mais pourquoi ne pas en donner la preuve, lorsque pour la trouver il lui aurait suffi d'ouvrir presque au hasard les œuvres de saint Clément d'Alexandrie, d'Origène ou de saint Cyprien? N'imitons jamais nos adversaires d'autrefois et d'aujourd'hui en forçant nos lecteurs de nous croire sur parole.

Maintenant, à ceux qu'auraient effrayés les mots de dissertation *apologético-critique*, je dirai sans hésiter : rassurez-vous; dans sa partie apologétique, M. Demaret a su éviter un danger, dont ne se sont pas toujours assez méfiés quelques-uns de nos apologistes : celui d'ennuyer le lecteur par une trop minutieuse réfutation des misérables sophismes, dont nos adversaires ne cessent de nous harceler : sophismes toujours les mêmes au fond et qui tous se résolvent en affirmations gratuites. Que M. Réville, par exemple, dans sa chaire de la *Revue des Deux-Mondes* [4], cite Clément d'Alexandrie qu'il n'a pas lu, et soutienne que ce saint docteur admet sept évangiles au lieu de quatre, et parmi ces évangiles, celui *des Egyptiens*; qu'est-il besoin de s'occuper de lui et de lui répondre? Ne suffit-il

[1] S. Iren., l. I, c. xxv, n. 4.
[2] *Strom.*, l. III, p. 436, 437, Paris, 1641.
[3] Page 134.
[4] N° du 15 juillet 1864.

pas d'introduire parmi les témoignages des anciens Pères en faveur de l'authenticité des Evangiles, celui où Clément rejette l'évangile des Egyptiens, précisément parce qu'il ne fait pas partie des quatre Evangiles traditionnels[1] ? C'est ce qu'a pensé M. Demaret et ce qu'il a fait. Je l'en félicite. Il serait vraiment trop naïf de prendre au sérieux des gens qui ne parlent ni n'écrivent sérieusement.

JULES TAILHAN.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES EN BELGIQUE. — *Deuxième session à Malines* (1864). 2 vol. gr. in-8° ; Bruxelles, 1865 ; Comptoir universel d'imprimerie et de librairie. V. Devaux.

Beaucoup de personnes, et nous étions du nombre, attendaient depuis longtemps avec impatience l'apparition de ces deux volumes. Après les avoir parcourus avec grand soin, nous croyons pouvoir affirmer qu'ils répondront pleinement aux vifs désirs dont ils étaient l'objet. Il y a là, on le sait déjà, de beaux et magnifiques discours ; tout le monde connaît, entre autres, celui de Mgr Dupanloup sur l'*Instruction et l'éducation chrétiennes*, et celui du P. Félix sur les *Trois phases de la vie de l'Église*. Indiquons encore les belles paroles de M. Woeste sur les *Ordres religieux*, de M. de Kerckhove sur l'*Union des catholiques*, de M. le vicomte A. Lemercier, sur le *Denier de saint Pierre*, etc... Indépendamment de ces discours, le Compte rendu nous offre une foule d'idées généreuses et fécondes, des *Résolutions* sérieusement pratiques, un vrai trésor de renseignements sur les grandes œuvres catholiques. En un mot, il est, croyons-nous, infiniment peu de livres que l'on puisse consulter avec plus de fruit et de profit, au point de vue des intérêts religieux à notre époque.

Ce n'est pas à dire que toutes les *Résolutions* proposées nous paraissent également précises et pratiques. Encore moins approuverions-nous sans réserve chaque parole prononcée dans les séances publiques et surtout dans les bureaux. Ainsi, par exemple, pour ne rien dire du reste, personne n'attendra de nous que nous adhérions purement et simplement à telles ou telles idées émises touchant l'enseignement des auteurs classiques, ou bien encore à telles ou

[1] Πρῶτον μὲν οὖν, ἐν τοῖς παραδιδομένοις ἡμῖν τέτταρσιν εὐαγγελίοις οὐκ ἔχομεν τὸ ῥητὸν, ἀλλ' ἐν τῷ κατ' Αἰγυπτίους. Clem. Alex., *Stromat*, l. III, c. XIII, p. 465. Paris, 1629.

telles théories concernant l'art chrétien[1]. Tout cela, à parler franc, nous semble se rattacher, ainsi que le traditionalisme excessif, à un certain *supernaturalisme*, dont l'inconvénient est de dépasser le *sapere ad sobrietatem*, recommandé en toutes choses, sans excepter les meilleures. Mais nous manquerions à l'un de nos principes les plus chers, si nous insistions plus que de raison sur ces dissentiments partiels. Le dernier Concile provincial d'Amiens disait, il y a quelques années : « Si, de nos jours, il faut maintenir avec une grande fer- « meté les lois destinées à réprimer la licence, il faut aussi user « d'une plus grande modération pour sauvegarder, conformément « aux lois de l'Église, une liberté raisonnable : *rien peut-être, en* « *effet, n'ébranle davantage dans les esprits l'obéissance comman-* « *dée, que le zèle immodéré qui réclame la soumission à des choses* « *qui ne sont pas prescrites.* » Paroles admirables que nous voudrions voir inscrites en lettres d'or au frontispice de tous les organes de la presse catholique! S'il y a une chose qui nous paraisse hors de doute, c'est que les plus déplorables malentendus tiennent beaucoup moins à des divergences vraiment doctrinales, qu'à des opinions personnelles trop exclusivement adoptées, défendues ou attaquées. Au point où l'on est depuis nombre d'années, mieux vaut cent fois laisser venir les apaisements qui permettent la discussion calme, sereine, et par là même fructueuse et profitable. Quand nous en serons là, nous pourrons peut-être, nous aussi, dans la mesure convenable et permise, aborder certaines polémiques théologiques, philosophiques ou autres, dont, au surplus, nous ne prétendons pas nier l'importance. Mais encore une fois l'heure ne nous semble pas venue. Ce qui, par-dessus tout, nous importe en ce moment, à nous tous catholiques, c'est de réserver, sinon d'oublier nos dissentiments d'opinions pour resserrer plus étroitement nos rangs, et pour combattre plus énergiquement nos communs adversaires.

Une grande voix le disait à Malines, en commentant le texte célèbre : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.* « Je me souviens avec bonheur, s'est écrié le P. Félix, dans cette improvisation si vivement applaudie, je me souviens qu'un poëte à dit ces bonnes paroles : *Le courage fait des vainqueurs; la concorde des invincibles!* Donc vivons tous unis comme des frères dans l'union et la concorde; aimons-nous, soutenons-nous, défendons-

[1] Ces idées, du reste, n'ont pas prévalu dans le Congrès. Voir, entre autres, les excellentes observations et le rapport présentés par M. le chanoine Laforêt, alors professeur, aujourd'hui le digne successeur de Mgr de Ram, comme Recteur magnifique de l'Université de Louvain.



nous les uns les autres, et non-seulement nous serons forts, non-seulement nous serons vainqueurs; mais je vous le dis en vérité, nous serons invincibles ! »

Un prince de l'Église, Son Éminence le cardinal archevêque de Malines, a proclamé avec plus d'autorité encore ces grands devoirs de l'union fraternelle. « Oui, Messieurs, s'est-il écrié, n'ayez tous qu'un cœur, *cor unum*,... n'ayez aussi qu'une âme, *anima una*.... Rien ne me semble plus propre à vous faire comprendre la nécessité de cette union intime que les touchantes paroles que j'ai entendues un jour sortir d'une sainte et auguste bouche. C'était le lendemain de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge Marie. Nous étions réunis au nombre de plus de trois cents cardinaux et évêques autour du vicaire de Jésus-Christ. Ce vénéré Pontife nous fit une longue et importante allocution que nous écoutâmes avec le plus grand respect, et il la termina par ces graves paroles, qu'il prononça d'une voix émue : « *Pour que les efforts que nous faisons pour l'Eglise aient les meilleurs résultats, la concorde la plus parfaite et l'union intime des esprits sont indispensables. Il faut éloigner toute espèce de dissensions : elles briseraient les liens de la charité, et le perfide ennemi du genre humain, sachant qu'elles lui seraient d'un grand secours pour propager le mal, ne manquerait pas de les fomenter. Rappelons-nous la conduite des défenseurs de la foi catholique dans les anciens temps ; ils triomphèrent des hérésies les plus opiniâtres, parce qu'ils combattirent dans un accord parfait entre eux et avec le Saint-Siége apostolique, comme les bons soldats combattent avec leur chef*[1]. »

Ces généreux sentiments si bien exprimés par un prêtre, par un évêque, interprète lui-même des pensées du Souverain-Pontife, n'ont cessé d'animer les travaux du congrès de Malines. Là est, à vrai dire, la haute signification de cette grande manifestation catholique ; là est le puissant enseignement qui s'en dégage. Parfois, sans doute, les discussions offrent une physionomie vive et animée ; mais quelle différence entre ces discussions et celles des congrès rationalistes de Gand ou de Berne !.... Une seule fois, dans la cinquième section, on a vu éclater des protestations énergiques, quand un ecclésiastique mexicain, évidemment trompé par des renseignements inexacts, osa dire que le premier congrès avait encouru la désapprobation de sa Sainteté Pie IX. « Il n'est que trop clair, dit à ce sujet un catholique belge, que si le successeur de Pierre, le régulateur suprême de nos

[1] Tome Ier, p. 6.

consciences, voyait de mauvais œil les pacifiques assises de Malines, nous nous soumettrions, enfants dévoués de l'Église, à la décision suprême du Saint-Père. On sait qu'il n'en est rien, et le jeune abbé, après les observations de Sa Grandeur l'évêque de Gand et de Son Eminence le cardinal de Malines, n'eut rien de plus empressé que de retirer une expression dont l'injustice avait révolté tous ceux qui l'avaient entendue[1]. »

En somme, c'est une impression des plus salutaires qui ressort de tout ce compte rendu des travaux de Malines. On y trouve mieux encore que de beaux discours, mieux même que de bonnes *résolutions*; à travers ces pages circule un souffle d'enthousiasme fécond, de charité ardente et communicative, une sorte d'électricité catholique dont, à la simple lecture, on ressent le contre-coup et qui, nous n'en doutons pas, agitera fortement les âmes en les passionnant pour toutes les œuvres saintes et généreuses.

Il est juste de féliciter les catholiques de la Belgique qui nous ont donné ces nobles enseignements. Un hommage tout spécial est dû à l'honorable secrétaire général, M. Ducpétiaux, l'organisateur et l'âme du congrès. Pour notre compte, nous nous associons à tous les remercîments décernés à cet homme de bien, lors du banquet célébré en son honneur par ses compatriotes.

Vie de la R. M. Marie-Anne (Maria de la Fruglaye), religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, au second monastère de Paris, dit des *Oiseaux*. 1 vol. in-8°, 480 p. Clermont, Bellet. Paris, Lhuillier.

L'admirable et sainte femme dont nous annonçons la biographie, écrivait un jour en parlant du P. Renault et de l'abbé Jean-Marie de Lamennais : Leurs vies « sont un appendice aux vies de nos saints de Bretagne. » Sans s'en douter, elle disait là un mot dont ses nombreux admirateurs ne manqueront pas de faire l'application à sa propre vie.

La R. M. Marie-Anne, si populaire, si vénérée en Bretagne sous le nom de Mlle Maria de la Fruglaye, appartenait à l'une des plus anciennes familles de cette province. Petite-fille de Caradeuc de la Chalotais, elle semblait réservée, comme beaucoup d'autres qui se rattachent à la même origine, à réparer, à racheter, devant Dieu et devant les hommes, les erreurs du fameux procureur général de Rennes. Elle fut, d'ailleurs, placée à bonne école. Privée des soins

[1] *Revue de Louvain*, septembre 1865.

maternels, elle eut dans Mme de Loz, sa grand'mère, une gardienne sûre et dévouée qui forma son âme par une discipline un peu austère, comme ce vieux château de Kerduël, aux imposants souvenirs, où s'écoulèrent ses jeunes années. Une simple paysanne, — une de ces âmes que la Providence place parfois au foyer de la famille, moins comme des serviteurs que comme des amis et des anges tutélaires, — Thérèse Gaubert, seconda admirablement ces efforts et contribua singulièrement à fixer dans le devoir l'enfant prédestinée. Vers l'âge de seize ans, la jeune Maria eut le bonheur de rencontrer, à Sainte-Anne-d'Auray, le P. Leleu, de sainte mémoire, dont les conseils l'initièrent à la vie intérieure, et laissèrent sur son âme une empreinte ineffaçable. Dans la suite, il lui fut donné de trouver encore d'autres guides non moins exercés dans les voies de Dieu : d'abord, au couvent des *Oiseaux*, le vénéré P. Ronsin, et plus tard, dans le monde, le P. Renault, qu'elle considéra toujours comme son directeur préféré [1].

Conduite par de tels maîtres, et fidèle à toutes les impulsions de la grâce, Mlle de la Fruglaye ne tarda pas à s'élever à une haute sainteté. Un seul trait suffira pour en donner une idée. Dès l'âge de vingt-quatre ans, elle fit le vœu d'accomplir en chaque action ce qui lui semblerait le plus parfait : vœu héroïque dont l'Église elle-même a reconnu la sublimité ardue, en parlant de sainte Thérèse [2]. De plus, afin de se donner entièrement à Dieu, elle résolut d'embrasser la vie religieuse ; mais des devoirs impérieux l'obligèrent d'ajourner pour longtemps cette détermination. Ses deux sœurs venaient de s'unir aux familles de Champagny et de Kergariou. Elle restait la seule compagne de son vénérable père. Elle vint donc, son éducation terminée, se fixer près de lui, au château de Kérannoux, sur la rivière de Morlaix : charmant séjour qu'on ne saurait oublier quand on y a porté ses pas de voyageur et presque ses émotions de pèlerin.

On était dans les dernières années de la Restauration. Mlle de la Fruglaye brillait de tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Ce fut alors que la noble châtelaine commença cette vie, ou plutôt cet apostolat, « cette mission de vingt années, » que nous n'hésitons pas à proposer aux femmes chrétiennes, comme un des plus beaux modèles qu'on ait pu contempler en notre siècle.

[1] Voir la *Notice historique* sur le R. P. Renault, par le P. Guidée. (Paris, 1864, Douniol.) — On y trouvera, dans l'appendice, des détails intéressants fournis par la R. M. Marie-Anne sur le P. Renault, ainsi que des lettres ou avis de direction qu'elle avait reçus de lui.

[2] *Maxime arduum votum.* (*Brev. Rom.*, 15 octobre.)

Après ses devoirs envers Dieu, qui lui semblaient les plus sacrés de tous, elle n'eut rien de plus à cœur que les obligations de la piété filiale, et elle les remplit avec une fidélité incomparable. Puis, elle s'appliqua soigneusement à l'administration de sa maison. On ne saurait trop admirer le soin infini avec lequel elle choisissait et dirigeait ses nombreux domestiques. Rien n'égalait l'affection et la vénération qu'ils avaient pour elle. De son côté, elle les traitait, à la lettre, comme les membres de sa propre famille. Trois de ses servantes surtout, qui s'étaient signalées par leur dévoûment, lui étaient devenues particulièrement chères. Après leur mort, elle voulut que leurs restes fussent déposés avec ceux de son père dans le caveau de la famille à la chapelle de Kéranroux. L'inspiration de sa foi et de son cœur lui dicta, en cette occasion, une inscription d'une délicatesse exquise qu'on ne peut lire sans attendrissement; c'étaient les paroles mêmes du saint Évangile : « *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos;* je ne vous appelerai plus serviteurs, mais je vous ai appelés mes amis! » Voilà comment une simple jeune fille avait résolu ce qu'on a nommé de nos jours le *problème de la domesticité!* C'est qu'elle l'avait étudié et résolu en Jésus-Christ, car Jésus-Christ est la solution de ce problème-là comme de tous les problèmes sociaux : *Solutio omnium difficultatum Christus!*

A la même source, elle avait puisé un dévoûment sans borne aux pauvres et aux malades les plus délaissés. Plus d'un trait de sa vie rappelle tout ce qu'il y eut de plus héroïque dans la charité d'une sainte Elisabeth. Aussi sa foi était-elle récompensée par des guérisons extraordinaires, pour ne pas dire miraculeuses. Au moment du choléra de 1832, on la vit porter jusqu'au prodige l'expansion de sa charité. Elle s'engagea par un vœu spécial à soulager les victimes du fléau redoutable. Secours à domicile, hôpitaux improvisés jusque dans ses deux châteaux de Kerduël et de Kéranroux, visites et soins du jour et de la nuit : rien ne fut épargné, rien ne semblait lui coûter. Sa rare intelligence savait discipliner et régulariser les services, multiplier les ressources qui étaient sous sa main et suppléer à celles qui lui faisaient défaut. En même temps, avec cet esprit d'ordre qu'elle mettait à toutes ses actions, elle confiait très-exactement à un registre spécial toutes les observations qu'elle avait faites chaque jour sur ses nombreux malades, sur les symptômes et les phases de la maladie. Ce registre mis entre les mains d'un médecin distingué, M. de Kergaradec, fut plus tard communiqué par lui aux membres de la société de médecine à Paris, lesquels, après en avoir écouté la lecture avec intérêt, l'attribuèrent unanimement à « un médecin instruit, judicieux et observateur. » Quelle ne fut donc pas leur surprise

en apprenant que ce document était l'œuvre d'une jeune fille de vingt-quatre ans? Du reste, d'autres écrits de Mlle de la Fruglaye, toujours inspirés par la sainte passion du bien, témoignent de la supériorité de son esprit[1]. Assurément il n'aurait tenu qu'à elle de prendre son rang parmi les célébrités littéraires. Ses connaissances étaient extrêmement étendues et variées. Dans ses lettres on remarque un rare talent de style, une manière de dire singulièrement originale et primesautière, avec un reflet d'imagination et de poésie qui fait parfois penser à Eugénie de Guérin. Mais son âme d'une trempe beaucoup plus énergique, plus mâle que la douce et charmante châtelaine du Cayla, se sentait faite principalement pour l'action. C'était, par-dessus tout, « un grand cœur, une âme *voulante;* » c'était, dans toute l'étendue du terme, une *Sœur de Charité*. Le nom lui en fut donné, et jamais il ne fut mieux mérité.

Aucun genre de souffrance, aucun besoin physique ou moral, aucune œuvre intéressant la gloire de Dieu et le bien des hommes, n'échappait à l'universalité de son zèle. Se réduisant elle-même au plus strict nécessaire dans sa nourriture et ses vêtements qui étaient d'une simplicité proverbiale, elle répandait de tous côtés ses immenses libéralités. Indépendamment des larges aumônes qu'elle distribuait aux pauvres, elle contribua puissamment à la fondation de nouvelles communautés religieuses : les *Ursulines* de Lannion, le *Refuge* de Morlaix, les *Hospitalières de Saint-François*. Elle dota sa paroisse de deux écoles dirigées, l'une par des Sœurs, l'autre par les Frères de M. de Lamennais. Pour contrebalancer les ravages des mauvais livres, elle établit des bibliothèques publiques partout où il lui fut possible d'en organiser, et — chose vraiment prodigieuse — elle s'imposa l'obligation de lire sans exception tous les livres qui devaient y entrer, en indiquant par écrit, avec son appréciation, le genre de lecteurs auxquels il convenait de confier tel ou tel ouvrage. Non contente de cet immense travail, elle trouvait encore le temps de

[1] Nous citerons, en particulier, une remarquable préface qu'elle composa pour une nouvelle édition de la *Vie du Vénérable P. Maunoir,* cet apôtre de la Basse-Bretagne, qui était l'un de ses saints de prédilection, — puis un Mémoire inédit, intitulé : *Assistance et travail des pauvres à la campagne.* M. Hippolyte Violeau en a inséré des fragments considérables dans son joli livre : *Histoires de chez nous* (Voir notre livraison de mars, 1865). Mademoiselle de la Fruglaye, en écrivant ces pages, n'avait eu d'autre but que de rendre utiles aux autres les fruits de sa longue expérience dans le soulagement de la misère. La révolution de 1848 venait de poser, d'une manière menaçante, les grands problèmes du paupérisme. Cette vraie chrétienne, ici encore, avait trouvé dans la foi et dans ses observations personnelles, ces leçons de science sociale dont la philanthropie humanitaire n'aura jamais le secret.

mettre la main à toutes les œuvres de zèle catholique qui s'épanouissaient autour d'elle : œuvres de l'*Adoration perpétuelle*, des *Confréries* du Sacré-Cœur, de la *Propagation de la foi*, etc. En un mot, sa sœur, Mme de Champagny, a pu lui rendre en toute vérité ce témoignage : « Je crois pouvoir dire que Maria ne fut étrangère à aucune des bonnes œuvres qui se firent dans les diocèses de Saint-Brieuc et de Quimper, depuis l'époque où elle entra en possession de sa fortune, 1829, jusqu'à la mort de son père, 1849, moment où elle quitta tout absolument pour suivre plus parfaitement les traces de Jésus pauvre et dénué des biens de ce monde. »

L'heure était venue de donner à tant de vertus leur dernier couronnement. M. de la Fruglaye avait achevé dans l'édification d'une sainte mort une existence consolée, embellie et sanctifiée par son admirable fille. A l'instant même où elle eut fermé respectueusement les yeux de ce père chéri, l'âme déchirée, elle monta dans sa chambre, conduite par la supérieure des Sœurs de Ploujean[1]. « En y entrant, dit ce témoin oculaire, elle prit entre ses bras un grand crucifix qu'elle arrosa d'abondantes larmes, disant : « Maintenant, « ô mon Sauveur, vous êtes tout mon partage ; rien ne me retient « plus dans le monde ; je suis toute à vous ; oui, toute à vous !... « Vous avez rompu mes liens, je vous sacrifierai une hostie de « louanges ! » — En répétant ces élans d'amour, elle baisait si amoureusement le crucifix, que la bonne Sœur assurait n'avoir jamais vu un spectacle plus touchant.

Dès lors, ce cœur généreux qui ne sut jamais reculer en présence d'un devoir à remplir, se tourna avec toute son énergie vers l'accomplissement d'une vocation que la volonté du ciel lui avait clairement marquée. Non certes qu'une séparation définitive ne fût pour elle un cruel sacrifice : son âme aimante tenait encore par ses plus intimes fibres à ses œuvres, à ses pauvres, à ses domestiques, à ses pieux amis, à sa famille si digne de l'affection d'une sainte, à son pays dont elle devait dire plus tard cette parole charmante : « Bien que transplanté, ce qui a pris racine en Bretagne participe à la nature de ce cher sol : — *L'oubli n'y peut germer !* — son pays, enfin, dont le souvenir toujours présent venait se mêler à ses adieux suprêmes, quand, sur son lit de mort, elle disait à ses sœurs de religion : « Adieu toutes, adieu pour toutes, je m'en vais.... Mon Ploujean, mon Ploujean, Saint-Malo, ma chère Bretagne ; adieu ! j'ai toujours un cœur pour aimer mon Ploujean et mon pays[2] !... »

[1] Ploujean est le nom de la paroisse d'où dépend le château de Kéranroux.
[2] Qu'on nous permette de noter ici un détail qui ne sera pas indifférent pour

Ces affections si profondes, et si légitimes aussi, n'arrêtèrent pourtant pas mademoiselle de la Fruglaye. Après quelques mois passés à Pau pour réparer une santé épuisée par ses longues fatigues, elle fit son entrée au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, dans le courant de mars 1850. Elle avait alors environ quarante ans.

Devenue la sœur Marie-Anne, — un nom tout patriotique encore et qu'elle avait choisi tout exprès, — l'humble novice ensevelit dans l'obscurité de Nazareth, ses talents, ses mérites acquis, son nom, et j'oserai dire sa gloire; car qu'est-ce après tout que la gloire véritable, sinon la splendeur de la vertu? Au noviciat, comme plus tard dans la charge de directrice à la succursale d'Issy, et enfin dans les fonctions d'assistante et de maîtresse des novices à la maison des *Oiseaux*, elle ne songea pas un instant à se prévaloir d'un passé où elle ne voyait, au contraire, qu'une obligation nouvelle de tendre à une perfection plus haute. Dévouée corps et âme à l'éducation des enfants, à la formation ou à la direction de ses Sœurs, elle se montra en toutes choses comme l'expression vivante de la règle et de l'esprit de son Institut; unissant à la plus suave charité la plus ferme et la plus rigide exactitude dans le devoir, sans jamais rétrécir son cœur dans une piété étroitement égoïste, mais le dilatant toujours avec une largeur vraiment catholique, pour embrasser tous les intérêts de Dieu et de son Église.

Plus d'une fois des hommes du monde eurent occasion de la voir, et tous étaient frappés de cette espèce de reflet surnaturel qui rayonnait en elle. « Oui, c'est bien là une tête de sainte », disait un homme fort distingué, après l'avoir considérée avec une attention respectueuse. « Une femme parler si peu et si bien, cela ne se voit guère, » disait un autre, non sans quelque malice.

La vie religieuse de la Mère Marie-Anne ne fut pas longue. Elle expira saintement le 27 avril 1862, après douze ans seulement passés dans son cher couvent. Mais, en si peu d'années, elle avait achevé de transformer son âme en Dieu ; elle avait reçu quelques-unes de ces faveurs extraordinaires réservées aux plus grands saints; elle avait montré enfin dans sa personne une des filles sans contredit les plus admirables de saint Augustin et du Bienheureux Pierre Fourier[1].

Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame ont le droit d'être saintement fières d'un tel apanage de vertus et d'exemples. Remercions-

un cœur breton : l'une de ses dernières paroles, peut-être la dernière, fut adressée en *bas-breton* à la Sœur Saint-Yves, sa compatriote.

[1] On sait que la Congrégation de Notre-Dame a été fondée par le B. Fourier, sous la règle de Saint-Augustin.



les de n'en avoir pas gardé pour elles seules le spectacle bienfaisant. Remercions surtout celle qui a écrit cette *Vie* et que sa modestie a dérobée à des éloges mérités, de nous avoir fait connaître une si belle existence, sans taire les détails simples et naïfs, sans dissimuler même les imperfections ou les défaillances légères ; et, en effet, « la répugnance surmontée, n'est-ce pas un enseignement trop souvent demandé en vain à la *Vie* des saints? On y raconte la vertu pratiquée, et on y supprime l'effort ; d'où nous concluons que, les saints n'étant pas faits comme nous, il est impossible de les imiter. » C'est là une excellente observation que nous devons à l'auteur de cette biographie.

Nous lui devons, en outre, de très-intéressants détails sur quelques ferventes religieuses, douces figures qui viennent, esquissées dans un demi-jour discret, se grouper comme un cortége autour de la figure principale mise en pleine lumière. C'est la Mère Saint-Jean-de-la-Croix — cette Zéphirine de Kergariou, l'amie de Maria de la Fruglaye et son émule de sainteté dans le monde ; — ce sont les deux admirables Mères Xavier et Julie, avec les deux bonnes Sœurs Clémence et Dosithée ; sans compter la R. M. Sophie, dont la vie — écrite de la même main, — nous révélera, sans doute, un jour, les plus riches trésors de vertus.

En finissant, disons que tout ce volume est une lecture pleine d'intérêt et d'édification, éminemment propre à faire un grand bien dans le monde, non moins que dans les communautés religieuses. Si nous avions eu à l'étudier au point de vue purement littéraire, peut-être aurions-nous noté çà et là quelques observations critiques, par exemple en ce qui regarde l'agencement et la conduite du récit ; mais, en vérité, c'est à peine si nous avons entrevu ces imperfections, tant nous étions captivé par le spectacle d'une si sainte vie et par le charme d'une si douce et si vénérée mémoire !

P. TOULEMONT.

REVUE DE LA PRESSE.

Lettres édifiantes et curieuses de la nouvelle mission de Maduré, éditées par le P. J. Bertrand, S. J., missionnaire du Maduré, 2 vol. in-8, Paris, 1865, Pélagaud.

De 1847 à 1854, le R. P. Bertrand publiait sur la mission du Maduré, quatre volumes, fruit de ses longues et patientes recherches. Sous le titre général de *la Mission du Maduré d'après les documents inédits*, cet ouvrage comprend deux parties bien distinctes.

La première, plus polémique qu'historique, se compose d'une esquisse rapidement tracée de l'Inde, des mœurs, des usages, des lois et de la religion de ses habitants, à laquelle l'auteur a joint une apologie des missions fondées et dirigées dans le monde entier par les réguliers en général et plus particulièrement par la Compagnie. Cette apologie était rendue nécessaire par les attaques aussi injustes qu'inconsidérées auxquelles se livraient et se livrent peut-être encore certains utopistes, animés comme toujours des meilleures intentions, mais aussi, ignorant complétement et la question qu'ils prétendent résoudre et les difficultés pratiques dont sa solution est hérissée. La seconde partie, qui forme à elle seule trois volumes, est exclusivement consacrée à l'histoire de la mission du Maduré depuis sa fondation jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle : histoire d'autant plus intéressante, qu'elle a été écrite par les missionnaires eux-mêmes. L'éditeur en effet s'est contenté, et avec grande raison, de donner par ordre chronologique, les lettres et les mémoires composés par les vénérables successeurs du grand apôtre des Indes, saint François Xavier : lettres et mémoires dont la presque totalité était restée inédite jusqu'à ce jour.

Cette première publication demandait un complément. L'ancienne mission du Maduré a été en partie rendue à la Compagnie de Jésus en 1837. Depuis vingt-six ans, d'infatigables ouvriers travaillent avec une ardeur et un zèle qui ne s'est jamais démenti à relever de leurs ruines ces chrétientés de la côte de la Pêcherie, du Marava et du Maduré, trop longtemps abandonnées, par la force même des choses, au clergé semi-indigène de Goa, dont l'incurie, l'ignorance ou la cupidité avaient conduit ces missions autrefois si florissantes à deux doigts de leur perte. Comme leurs prédécesseurs, les nouveaux apôtres de Maduré ont, dans leur rares moments de loisir, adressé à leurs frères et amis d'Europe, des lettres où ils rendent compte de leurs labeurs, de leurs souffrances, de leurs combats et de leurs succès trop souvent mêlés de revers. C'est dans cette correspondance intime que le P. Bertrand a puisé les matériaux des deux volumes que nous annonçons aujourd'hui. Composés sur le même plan que les précédents, ces volumes ne le cèdent guère en intérêt à leurs aînés. Il est peu de récits aussi attrayants que celui des luttes soutenues de nos jours contre le schisme de Goa, l'hérésie protestante, le paganisme brahmanique et les préjugés des autorités anglaises, par les successeurs des Pères de Nobili, de Vico, Bouchet et Beschi dans les missions du Maduré. Parmi les nombreuses lettres que le P. Bertrand fait passer sous nos yeux, nous signalerons surtout celles du regrettable P. Garnier et du P. Saint-Cyr : elles ne dépareraient pas l'ancien et précieux recueil des *Lettres Edifiantes*. Mais

ce n'est pas à nous qu'il appartient de louer nos frères : mieux vaut laisser ce soin à des étrangers. Aussi, terminerons-nous cette courte notice bibliographique par les paroles qu'adressait naguères (1860) le gouverneur de Madras à nos Pères du collége-séminaire de Négapatam : « Je suis enchanté de voir que les nouveaux jésuites soutiennent la réputation des anciens. » — J. T.

— *Les nouveaux jésuites français dans l'Inde*, ou la *Vie du R. P. Pierre Perrin*, suivie de noticessur quelques-uns de ses compagnons, par le R. P. Louis Saint-Cyr, missionnaire de la Compagnie de Jésus (au Maduré), 1 vol. in-12; Paris 1865, Laroche; Tournay, Casterman.

Ce volume vient tout naturellement se ranger à côté du précédent, auquel il se rattache par les liens les plus étroits. L'auteur, actuellement supérieur de la mission du Maduré, vient de passer quelques mois en France où bien des personnes ont pu apprécier ses rares qualités. Ami et confident du vénérable P. Perrin, dépositaire de ses notes spirituelles de chaque jour, le R. P. Saint-Cyr pouvait mieux que tout autre retracer cette existence apostolique, et il l'a fait avec beaucoup de simplicité et beaucoup de charme. Si nous n'étions quelque peu en défiance contre un sentiment d'enthousiasme qui pourrait paraître suspect, nous dirions qu'il n'y a pas une vie de missionnaire de ces derniers temps qui nous ait semblé plus édifiante, plus féconde en résultats, plus extraordinaire et plus miraculeuse de tout point, que la vie de cet admirable P. Perrin. D'ailleurs, les faits les plus incontestables attestent bien mieux que tout le reste, la haute sainteté de ce vrai serviteur de Dieu : des miracles éclatants s'opèrent fréquemment sur son tombeau du Maduré, et ses néophytes de l'Inde espèrent qu'il sera quelque jour placé sur les autels.

A la vie du Père Perrin, le pieux auteur a joint des *notices* sur cinq de ses compagnons d'apostolat : le P. *Alexandre Martin*, de Nîmes, — un homme extraordinaire aussi, et plus signalé encore par les miracles survenus après sa mort; — le P. *Louis Garnier* — un vrai type de missionnaire, par la grandeur et la magnanimité de son caractère qui le faisait admirer des ministres protestants eux-mêmes et des officiers de l'armée anglaise; — enfin les trois frères *Louis*, *Charles* et *Victor du Ranquet*, de Clermont. Sans avoir présenté les mêmes incidents éclatants, la vie de ces derniers missionnaires ne laisse pas que d'offrir de magnifiques exemples. Quoi de plus touchant, par exemple, que de voir les PP. Charles et Victor, en apprenant que leur aîné venait de succomber victime de son dévoûment, renoncer aux plus belles espérances dans le monde, entrer dans la Compagnie de Jésus et réclamer instamment le poste laissé vacant par leur frère? On nous permettra d'ajouter que deux

autres membres de la même famille, frères des précédents, les PP. Henri et Dominique du Ranquet, qui ont suivi la même vocation, sont à l'heure qu'il est missionnaires dans l'Amérique du Nord, et que c'est l'un d'eux, alors aumônier dans les armées fédérales, qui nous a adressé quelques-unes de ces vaillantes lettres que nos lecteurs ont certainement remarquées dans nos articles : l'*Apostolat catholique aux Etats-Unis pendant la guerre.*

— *Aurifodina universalis; Mine d'or universelle des sciences divines et humaines*, par le R. P. Robert, capucin. Nouvelle édition reproduite de celle de 1680, avec la traduction en français, par une société d'ecclésiastiques de divers diocèses, et sous la direction de M. l'abbé Rouquette, de Toulouse; 2 vol. gr. in-8, d'environ 1200 pages ensemble. Paris et Lyon, 1865. Girard et Josserand. (L'ouvrage complet formera 8 vol. Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50 pour les personnes qui enverront de suite leur souscription).

Cette publication, sur laquelle nous comptons bien revenir, mais que nous tenons à annoncer dès à présent, semblerait à première vue porter un titre par trop fastueux. Quiconque aura parcouru l'œuvre colossale du P. Robert conviendra sans peine que les vastes promesses qu'elle nous fait sont pleinement justifiées, au delà même de ce que bon nombre de personnes pourraient s'imaginer. Qu'on y songe donc ! Sous huit cents titres différents, rangés par ordre alphabétique, on trouve là *cent mille textes ou sentences* tirés de la sainte Écriture, des saints Pères, des conciles, des docteurs et des meilleurs auteurs païens, au nombre de deux cents environ ; en sorte que quel que soit le sujet qu'on veuille étudier ou traiter, surtout dans l'ordre des sciences philosophiques et religieuses, on est sûr d'avoir sous la main, sans recherche aucune, toutes les pensées et les paroles que les auteurs sacrés et profanes nous ont laissées sur la matière ! Quelle immense ressource pour les prédicateurs, les orateurs, les écrivains et, en général, les hommes d'étude ! Mettre un tel trésor entre les mains de tous, c'est un service inappréciable rendu à la science par M. l'abbé Rouquette ; et, quant à la traduction en français de chacune des sentences, traduction qui nous a semblé généralement très-bonne, elle n'était pas assurément indispensable pour tous les lecteurs ; mais elle l'était à quelques-uns et elle sera très-utile à la plupart. Nous souhaitons vivement que cet excellent ouvrage obtienne le grand succès auquel il a droit.

— *Mémoires du P. René Rapin*, de la Compagnie de Jésus, sur l'Église et la société, la cour, la ville et le jansénisme ; publiés pour la première fois d'après le manuscrit autographe, par Léon Aubineau. 3 vol. in-8° de 1666 pages ensemble. Paris, Gaume frères et J. Duprey, 1865.

Ce sont les *Etudes* qui, les premières, ont annoncé, en 1859, la découverte de l'important manuscrit publié par M. Léon Aubineau. Elles consacreront prochainement une série d'articles aux *Mémoires du P. Rapin*, dans lesquels l'histoire ecclésiastique de cette époque (1644-1669) est présentée sous un jour tout nouveau. — E. P.

— *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, contenant le résumé de tout ce qu'il est essentiel de connaître sur les origines chrétiennes jusqu'au moyen âge exclusivement, par M. l'abbé Martigny, curé-archiprêtre de Bagé; chanoine honoraire de Belley. Ouvrage accompagné de 270 gravures. 1 vol. gr. in-8°; Paris, 1865, L. Hachette.

Encore une publication que notre présent numéro ne peut que mentionner, en attendant un compte rendu développé qu'elle mérite à tous égards. Un des plus savants hommes du monde entier, nous écrivait récemment en nous la signalant comme *l'un des meilleurs ouvrages qui aient paru depuis ces dernières années*. Du reste, cette appréciation si compétente se trouve en parfait accord avec les suffrages que M. l'abbé Martigny a ralliés, soit parmi les meilleurs organes de la presse de toutes les nuances, soit surtout parmi les membres les plus éminents de l'épiscopat français. Mgr l'évêque de Belley a donc pu se féliciter à bon droit de voir un tel livre sortir de son diocèse, « déjà si avantageusement connu par les travaux des Greppo et des Gorini, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus. » En vérité, ce beau diocèse de Belley — c'est une observation que nous ne pouvons nous empêcher de noter ici — se signale, de nos jours, par un mouvement scientifique et littéraire singulièrement remarquable, dans les rangs de son clergé. Nous aurons prochainement l'occasion d'appeler l'attention de nos lecteurs sur des noms qui ne sont pas du tout indignes de ceux qu'on vient de lire.

— *Les Caractères de La Bruyère*. Nouvelle édition à l'usage des maisons d'éducation. Paris, Lethielleux, 1865, in-12, pp. VI-285.

Il suffira d'attirer l'attention du lecteur sur cette édition, qui permet de mettre impunément entre les mains de tous un de nos meilleurs auteurs classiques. Le soin qu'on a pris de supprimer les *caractères de Théophraste*, rend cette édition préférable à celle du P. Loriquet, épuisée d'ailleurs depuis longtemps. — C. S.

Pour les articles non signés :

P. TOULEMONT.

PARIS. — IMP. DE V. GOUPY ET Cᵉ, RUE GARANCIÈRE, 5.

LE PAPE SAINT CALLISTE

ET

LES PHILOSOPHOUMENA

(DEUXIÈME ARTICLE)

Irréprochable dans ses rapports avec le clergé, Calliste le fut-il également dans sa conduite envers les laïques ? Il est accusé d'avoir favorisé le relâchement des mœurs, et par son indulgence excessive envers les pécheurs, et par les unions illicites qu'il aurait autorisées. « N'alla-t-il pas, dit M. Réville, en chargeant les couleurs du tableau qu'il devait simplement reproduire, « n'alla-t-il pas jusqu'à permettre « aux patriciennes de vivre en concubinage avec des esclaves « ou des hommes de condition inférieure, si, restées dans le « célibat et ne voulant pas perdre leur rang par une mésal- « liance, elles ne pouvaient donner un autre cours à leur « impudique ardeur. Le résultat fut qu'on vit des femmes, « dites chrétiennes, imiter les infâmes débordements des « matrones païennes, et recourir à l'art des avortements pour « faire disparaître les suites de leurs honteuses faiblesses. »

« Telles sont les terribles accusations qu'Hippolyte ne « craint pas de lancer contre l'évêque Calliste. » Terribles, en effet, et telles que Voltaire eût refusé de les signer, même contre Alexandre VI. Le censeur contemporain est moins délicat. Il veut bien absoudre Calliste de toute complicité dans les avortements. Mais à ses yeux « l'indulgence accordée « aux unions illicites est un fait bien précis, et a malheureu- « sement pour la mémoire du trop complaisant évêque, un « rapport étroit avec ce que nous savons par d'autres sources « sur les mœurs de la société romaine à cette époque. »

Suivez ce raisonnement : La société romaine (païenne) était alors fort dépravée. Donc, pour convaincre Calliste d'avoir approuvé la même dépravation parmi les chrétiens, il suffira de l'en accuser. — En vérité, il y a contre les papes une logique qui serait honnie partout ailleurs. Celui qui s'en sert ici est d'autant plus inexcusable, qu'il n'ignore pas la réponse nette et précise que plusieurs ont déjà faite à cette indigne calomnie. Tout ce qui résulte du texte grec, pesé et discuté avec soin, c'est qu'il fut permis aux femmes de qualité, encore dans le feu de l'âge, et qui n'étaient point mariées, de contracter, pour ne pas déchoir de leur condition par une mésalliance, une de ces unions que plus tard on a appelées *mariages de conscience*, ou *morganatiques*, avec un homme libre, ou même avec un de leurs esclaves [1]. Il importe peu que Calliste, en permettant ces alliances, ait eu ou n'ait pas eu dessein de combattre l'institution de l'esclavage. L'esclavage, déplorable, mais inévitable conséquence de l'état du monde païen, a succombé moins par une volonté réfléchie des hommes que par la force des principes. Calliste avait appris de l'Évangile que tous les hommes sont frères, que le droit au mariage est fondé sur la nature, et qu'il en est peu d'aussi sacrés ; qu'il ne peut être entravé par des lois arbi-

[1] Tous s'accordent à reconnaître que le texte est altéré en cet endroit, quoiqu'on se divise sur le choix de la meilleure leçon. J'use du droit de chacun, en proposant aussi la mienne : Καὶ γὰρ καὶ γυναιξὶν ἐν ἀξίᾳ ἐπέτρεψεν, εἰ ἄνανδροι εἶεν καὶ ἡλικίᾳ δὲ ἐκκαίοιντο, τὴν ἑαυτῶν ἀξίαν ἣν (seu εἰ)] μὴ βούλοιντο καθαιρεῖν διὰ τὸ νομίμως γαμηθῆναι, ἔχειν ἕνα κ. τ. λ. On obtiendrait le même sens, en lisant avec M. l'abbé Nolte : καὶ ἡλικίᾳ δέ τινος καίοιντο ἀναξίου τῆς ἑαυτῶν ἀξίας ἣν μὴ βούλοιντο... « Si, par l'effet de l'âge, elles sont éprises d'affection pour un homme « inférieur à leur condition, dont elles ne veulent pas déchoir.... »

Je restitue ainsi la phrase suivante : Ἔνθεν ἤρξαντο ἐπιχειρεῖν πισταὶ λεγόμεναι ἀτεκίαν περιδέσμοις τε καὶ φαρμάκοις κ. τ. λ.

Ces corrections s'éloignent des leçons du manuscrit moins que plusieurs de celles qui ont été proposées par d'autres ; elles conservent la leçon εναξια, mais en la déplaçant et la divisant en deux mots. Elles conservent à l'expression ἡλικιᾳ ἐκκάιειν son sens naturel « *juvenili ætate uri.* » Elles établissent entre tous les membres de phrase une connexion logique. Dans la 2e phrase j'introduis le mot περιδεσμος dont je doute qu'on trouve ailleurs des exemples. Mais le verbe est usité, la formation d'ailleurs est régulière, et enfin c'est le mot propre en cet endroit. Si l'on recule devant l'introduction d'un mot nouveau, on peut lire avec M. Nolte ἀτεκίας πέρι δεσμοῖς τε καὶ φαρμάκοις.

traires, mais seulement pour de graves motifs d'ordre public, dont l'appréciation, dans la société chrétienne, appartient à l'Église. Il a pesé ces motifs, il a vu quels inconvénients pouvaient découler de ces unions que l'État ne sanctionnait pas, mais qu'il ne proscrivait pas non plus absolument et sans réserve. Ces inconvénients étaient assez graves, je l'avoue; mais ils s'effaçaient devant des considérations d'un ordre plus élevé. Il fallait respecter le droit de ces nobles dames chrétiennes, et ne pas leur imposer la virginité qui n'est la vocation que du petit nombre. Elles étaient dans la dure alternative ou d'accepter la main d'un infidèle, peut-être d'un ennemi juré du nom chrétien, ou de s'unir à un époux inférieur par le rang. Un pape pouvait-il les blâmer de préférer à tous les avantages humains l'intérêt supérieur de la conscience et du salut?

En ne permettant que ce qui était juste, il ne répondait point des conséquences, s'il s'en rencontrait de fâcheuses. Mais le moraliste improvisé, qui déclare ces unions illicites, ne prouvera jamais que Calliste, selon de tels principes, ne fût pas responsable des suites. S'il est une règle évidente en morale, c'est que celui qui approuve le mal répond de tous les maux qui en découlent, autant du moins qu'ils ont été faciles à prévoir. Notre casuiste n'y regarde pas de si près. Il approuve et condamne selon son caprice; il tranche tout au hasard, et ne respecte pas plus les entraves de la logique que celles de l'histoire.

Cette première accusation si menaçante s'est évanouie en fumée. La seconde a-t-elle plus de consistance? Pour la faire disparaître, il suffira d'en préciser le sens. Quand on reproche à Calliste un excès d'indulgence envers le repentir, le lecteur peu versé dans l'histoire des premiers siècles chrétiens, s'imagine sans doute que Calliste absolvait les plus grands criminels sans épreuves préalables, sans aucune garantie d'un sincère amendement. Il serait fort surpris d'apprendre que les travaux de la pénitence publique duraient plusieurs années, et qu'ils étaient tels que la vie d'un trappiste paraîtrait douce par comparaison. J'essayerais en vain d'énumé-

rer les jeûnes rigoureux, les veilles prolongées, les prostrations à la porte des églises et aux pieds des fidèles, l'usage de la cendre et du cilice, les mortifications de tout genre les plus humiliantes et les plus douloureuses, auxquels on se soumettait en acceptant la pénitence, et qui se continuaient, à des degrés divers, jusqu'à son complet achèvement [1]. Voilà l'extrême indulgence dont murmuraient un Montan, un Tertullien, et tous les rigoristes de cette époque, plus durs incomparablement que les jansénistes des derniers siècles. Et que prétendaient-ils donc? Que le coupable fût expulsé de la communion des Saints sans la moindre espérance d'y rentrer jamais. Jusqu'à quel point lui laissaient-ils le droit de compter encore sur la miséricorde divine, je ne sais, et cette question n'a pas besoin d'être approfondie. Ce qui est certain, c'est qu'en ce qui touche à la société de la terre, il

[1] Il nous reste dans les œuvres de S. Cyprien une lettre qui lui est adressée par le clergé de Rome, exerçant l'autorité suprême, pendant une vacance du Siége apostolique. C'est la réponse à une lettre dans laquelle le primat d'Afrique exposait sa conduite envers les *tombés*, c'est-à-dire, envers ceux qui, pour échapper à la mort, avaient offert de l'encens aux idoles. « Le clergé de Rome, dit Fleury (*Hist. eccles.* l. VI, t. II, p. 207), lui écrivit une grande lettre par laquelle il approuvait entièrement sa conduite, blâmant l'indiscrétion des apostats, et plus encore de ceux qui les excitaient. Ils marquent combien il est nécessaire, dans les temps les plus fâcheux, de se tenir ferme à la discipline de l'Église, comme de ne pas abandonner le gouvernail dans la tempête. Puis ils ajoutent : « et ce n'est pas une résolution formée depuis peu chez nous : nous « trouvons que cette sévérité, cette foi, cette discipline est ancienne... Dieu « garde l'Église Romaine de perdre de sa vigueur par une facilité profane, et de « relâcher les nerfs de la sévérité en renversant la majesté de la foi... A l'égard « de ceux qui se trouvent en péril de mort, après avoir fait pénitence, et témoi- « gné souvent la détestation de leurs péchés, s'ils donnent des signes d'un vrai « repentir par leurs larmes et par leurs gémissements... qu'on les secoure avec « grande précaution. Dieu sait ce qu'il en fait, et comment il règle son jugement. « C'est à nous à prendre bien garde que les méchants ne louent notre excessive « facilité, et que les vrais pénitents ne nous accusent de dureté et de cruauté. »

Cette lettre est de l'an 251, postérieure d'environ 20 ans à la composition des *Philosophoumena*. Comme les Romains s'y appuient sur la tradition de leur Église, on peut juger par elle de la limite où s'était arrêtée l'indulgence de Calliste.

Cette lettre est précieuse par un autre endroit. Elle nous montre un primat de Carthage, et un primat des plus fermes pour le maintien de ses droits, recevant humblement l'approbation et les avis qu'il a demandés au clergé de l'Église-mère, *Sede vacante*.

entrait pour ainsi dire dans l'ordre des réprouvés, et qu'il devait être, comme tel, exclu irrémissiblement de tous les sacrements et de la participation au sacrifice, jusqu'à son dernier soupir, jusque dans la lutte suprême et dans les étreintes de la mort. On frémit à la pensée des excès où le désespoir pouvait porter des âmes ainsi abandonnées. Et c'est en notre siècle, après tant de déclamations contre les peines vindicatives, quand, au nom de la philanthropie, avec des intentions souvent moins efficaces que généreuses, on s'efforce de convertir toutes les peines en remèdes, les prisons en pénitentiaires, etc., que l'on ferait un reproche à un évêque d'avoir repoussé avec horreur de désolantes maximes, et d'être resté fidèle à la mansuétude évangélique [1] !

[1] Cette douceur modifia-t-elle la discipline plus ancienne? Tertullien a donné lieu de le penser, en s'élevant contre elle comme contre une nouveauté, et surtout en accusant les catholiques d'inconséquence, comme s'ils continuaient à refuser aux apostats et aux homicides la pénitence qu'ils accordaient désormais aux adultères.

Toutefois, 1°, il est certain que l'Église Romaine au IIe siècle admettait à la pénitence les chrétiens coupables d'excès scandaleux contre les mœurs. Nous en avons pour garant Hermas, dans son livre du *Pasteur*, Hermas frère du pape Pie I, qui vivait à Rome, et dont l'ouvrage fut assez estimé de plusieurs pour être mis par eux au nombre des livres canoniques. Tertullien avait lu ce livre, et, pour ce seul passage, il s'est déchaîné contre lui.

2° Il est certain que ni Zéphyrin ni Calliste n'ont admis la distinction que Tertullien semble leur reprocher avec tant de virulence entre tel péché et tel autre, par rapport au refus d'absolution. Nous en avons pour garant Hippolyte qui accuse nettement Calliste de remettre tous les crimes et à tous (πᾶσιν ὑπ' αὐτοῦ ἀφίεσθαι ἁμαρτίας). Dans sa pensée, cette accusation tombe certainement autant sur Zéphyrin, qu'il nous dépeint comme entièrement dominé par l'ascendant de son ministre, que sur Calliste.

3° Tertullien lui-même écrivit avant sa chute un traité « De la pénitence », où il en parle comme d'une planche que la bonté divine jette au naufragé pour le sauver de la mort : *secunda post baptismum tabula.* Il ne songeait pas encore à des péchés irrémissibles. Plus tard, il a parlé et pensé autrement. Mais il a la bonne foi d'avouer qu'il condamne ses propres sentiments en condamnant toute l'Église, et qu'il prévoit le reproche de légèreté auquel il s'expose : « quo magis hoc mihi in notam levitatis objectent. (De pudicitia, in prooemio.) »

Ces deux reproches que Tertullien déjà montaniste fit aux catholiques, l'un d'innovation par rapport aux adultères, l'autre d'inconséquence, par rapport aux apostats et aux homicides, ne peuvent donc s'adresser avec quelque apparence de vérité qu'à certains évêques de son pays. Ces évêques, suivant le dur génie de leur nation plutôt que l'esprit de l'Évangile, voulurent en effet refuser toute grâce aux violateurs de la chasteté conjugale. « Apud antecessores nostros, dit S. Cy-
« prien, *Epist.* LII, quidam de episcopis, *istic in provincia nostra*, dandam

A part le reproche d'hérésie, nous n'avons rien omis, rien dissimulé des accusations intentées contre deux papes saints et martyrs. Et que reste-t-il de ce formidable appareil de machines dressées contre leur réputation ? Est-on encore en droit d'insinuer que l'élévation de Calliste au pontificat fut le fruit de lâches complaisances, « qu'on chercha moins à « nommer un évêque orthodoxe, qu'à nommer un évêque « indulgent pour bien des fautes que la discipline primitive « condamnait rigoureusement ? » Pour laver cet opprobre fait gratuitement à l'Église romaine et à son chef, je pourrais me dispenser de tout argument et invoquer la bonne foi de celui qui le fait. De la même main dont il a souscrit les paroles qu'on vient de lire, il a signé celles qui suivent : « *A* « *chaque page* de nos études sur l'antiquité chrétienne, « nous retrouvons des preuves nouvelles de la faute à jamais « déplorable que commit l'Église chrétienne du IIe siècle, « lorsqu'elle donna au dogme, à l'expression intellectuelle « de la vérité, une pareille prépondérance. » Aucune page n'est exceptée, pas même celle qui raconte l'élection de Calliste, et la question d'orthodoxie y conserve le premier rang. Quand l'auteur aura fait son choix entre ces deux pro-

« pacem mœchis non putaverunt, et in totum pœnitentiæ locum contra adul- « teria clauserunt. » Il est à croire que des pécheurs, rebutés ainsi par leurs évêques, recoururent au tribunal du Pape, où ils trouvèrent miséricorde. Ce fut l'occasion d'un sérieux avertissement adressé à ces pasteurs inexorables. Un *ordre souverain* les obligea à suivre une discipline plus humaine. C'est le décret qui réveille toutes les colères du montaniste africain, et dont il nous a conservé la précieuse mémoire par ses emportements mêmes. Il en parle comme d'une sentence sans appel, « decretum et quidem peremptorium, » émanée du *pontife suprême, de l'Évêque des évêques*, « pontifex maximus, episcopus episcoporum, » auquel il prête ironiquement ce langage : « Ego et mœchiæ et fornicationis delicta pœ- « nitentia functis dimitto. » L'ironie amère du ton n'empêche pas la vérité du fond. Il reste constaté que l'Église pardonne, mais qu'elle n'use point de ce pouvoir à la légère, et qu'elle exige des fruits de pénitence : *pœnitentia functis*.

Cependant le décret de Zéphyrin, limité par les circonstances mêmes, ne parlait ni de l'homicide, ni de l'apostasie ; et les trop rigides évêques, en acceptant la lettre plutôt que l'esprit, maintinrent apparemment leur sévérité outrée à l'égard de ces derniers crimes. L'argument de Tertullien avait contre eux toute sa force. Mais Zéphyrin l'eût mis à néant par une simple explication. C'est le seul moyen de concilier le témoignage de Tertullien avec celui d'Hippolyte que nous avons rapporté.

positions contradictoires, nous pourrons songer à lui répondre.

En attendant, s'il nous permettait de lui donner un conseil, ce serait de relire quelques chapitres du 2e livre des Constitutions apostoliques, ce monument vénérable de la discipline des IIe et IIIe siècles. Il y reconnaîtrait sûrement que la voie de l'indulgence n'était pas toujours la plus conforme aux préjugés populaires; que l'évêque avait besoin de se roidir contre la crainte des hommes et les murmures de la foule, non pour se montrer rigide, mais au contraire pour se montrer compatissant. Ces chrétiens, amaigris par les austérités et les longues prières, que leurs ennemis comparaient à des spectres rôdant dans l'ombre, ces hommes accoutumés à braver la mort ne souffraient pas volontiers des gens scandaleux au milieu d'eux. Ils croyaient l'honneur du corps intéressé au retranchement des membres gâtés, et l'évêque a besoin d'être sérieusement averti, pressé, conjuré, excité par tous les motifs les plus touchants et les plus forts de se rappeler qu'il est père, qu'il est médecin, qu'il est pasteur, de se rappeler aussi qu'il est le maître et non le disciple de cette multitude ignorante qui se récrie à la seule image du pardon : « Neque « æquum est, ô episcope, ut tu, qui caput es, assentiaris « caudæ, hoc est laico homini seditioso, idque in alterius « perniciem, sed Deo soli. Nam oportet te subditos regere, « non ab iis regi; cum nec filius imperet patri, nec servus « domino suo, nec discipulus magistro, nec miles imperatori; nec ergo laicus episcopo. »

En étudiant ainsi l'histoire dans les monuments originaux au lieu de la lire dans le Dr Baur, il serait conduit à soupçonner que l'ambitieux qui captait les suffrages, c'était moins Calliste par sa modération qu'Hippolyte par sa rigueur.

Mais c'est assez nous étendre sur cette question; nous ne pouvons oublier qu'il nous en reste encore une à traiter et la plus grave de toutes, puisqu'elle touche au fondement même de notre foi.

L'expression la plus brève et la plus nette du dogme de la Trinité se trouve dans ces trois mots de saint Jean : *Tres*

unum sunt. *Tres* au masculin marque la distinction réelle des personnes : *unum* au neutre exprime l'unité indivisible de la substance divine. Au mot *tres* substituez *tria*, et vous avez trois êtres distincts, trois substances séparées, que la conformité des pensées et des volontés rapproche, qui combinent leurs forces pour les faire converger au même but ; mais, qui après tout, n'ont pas une seule et même vie, un seul et même principe d'action et de volonté. C'est l'erreur du *trithéisme*. Renversez la phrase, et dites : *tres unus sunt*, vous énoncez une proposition qui n'a point de sens, qui offre une contradiction dans les termes. Pour la ramener à un sens raisonnable, quoique forcé, vous êtes obligé de réduire le mot *tres* à n'exprimer que trois modifications, trois aspects sous lesquels la même personne peut être envisagée. C'est l'erreur du *modalisme*. Noétus de Smyrne en fut le premier auteur. Il en inocula le venin à son disciple Épigone, lequel transmit sa doctrine à Cléomène, et Cléomène à Sabellius. C'est au moins la généalogie du Sabellianisme, telle qu'elle nous est donnée par Hippolyte. Car on peut douter aujourd'hui si Cléomène, le maître de Sabellius à Rome, en fut jamais imbu. Quoi qu'il en soit, l'enseignement catholique se maintient entre ces deux erreurs extrêmes, et toute la question est de savoir si Calliste s'est tenu ferme dans ce milieu, ou s'il s'en est jamais écarté. S'il a, comme on l'en accuse, rejeté le dogme dans la foi duquel tous les chrétiens sont baptisés, et nié la distinction réelle des trois personnes divines, que deviennent les promesses faites au Siége de Pierre, que deviennent les promesses faites à la grande société catholique, qui est fondée sur cette pierre et ne peut s'en séparer ? Ces causes expliquent, sans l'excuser, l'ardeur avec laquelle, dans tous les camps hostiles à l'Eglise, on s'est emparé de cette arme pour l'en percer. M. Réville, malgré l'indifférence dogmatique qu'il professe, malgré les différences profondes qu'il découvre entre le symbole de Nicée et celui d'Hippolyte, n'hésite pas à déclarer ce dernier *bien plus orthodoxe que Calliste*. Ce qui peut amoindrir la valeur de cette sentence, c'est qu'il ne paraît pas que le juge se soit bien rendu compte de la nature des débats. A

son avis, Zéphyrin et Calliste sont Sabelliens. Mais sait-il seulement ce que c'est qu'un Sabellien ?

Il me pardonnera si je lui dis qu'après une lecture attentive de l'exposé qu'il en a voulu faire, j'ai peine à m'en contenter. Il nous l'a décrit sous deux formes diverses, « l'une « populaire, assez grossière, l'autre plus philosophique et « donnant aisément dans le panthéisme. » La première « di- « sait tout bonnement que Jésus était le créateur lui-même « ayant souffert la douleur et la mort. » Elle convenait « au « vieux Zéphyrin, qui ne songeait guère à subtiliser sur le « dogme; il disait ingénument au peuple : Je ne connais « qu'un seul Dieu, Jésus-Christ, et nul autre que lui, un seul « Dieu qui est[1] né (dans le temps) et qui a souffert. » — Le vieux Zéphyrin ne parlait pas au hasard, et le plus ingénu n'est pas celui qu'on pense. C'est vous, critique imprévoyant, qui, sans vous en douter, condamnez une proposition orthodoxe, comme une erreur sabellienne. Le *vieux* pape a mesuré ses termes avec une précision qui abat d'un même coup deux têtes des plus menaçantes de l'hydre aux cent têtes de l'hérésie. Il recourt à l'une de ces formules dont l'Eglise a le secret, et qu'elle produit selon les temps, pour ôter à l'erreur tout subterfuge, sans nuire à la clarté et à la simplicité du langage. A moins de nier en effet ou l'incarnation du Verbe avec Théodote, ou l'unité de la substance divine avec les dithéistes, il faut bien confesser que Dieu a souffert et que ce Dieu qui a souffert est le créateur, le seul Dieu vivant et véritable. Que penser d'un théologien qui ne prend pas garde à ces vérités élémentaires[2] ?

[1] Γέννητὸν καὶ παθητόν. Ce n'est pas bien rendre le mot γεννητον que de dire simplement, comme M. Réville, « qui est né. » Le Fils de Dieu a une naissance éternelle, et une naissance dans le temps. Le verbe γιγνομαι s'applique quelquefois à la première, mais rarement et par abus. Ici il est manifeste qu'il s'agit de la seconde. Γεννητον signifie donc « qui a commencé d'être » en son humanité.

[2] Que M. Réville veuille bien relire le commencement de l'Évangile de saint Jean, il y verra que le Verbe, qui s'est fait chair, est le même « par qui tout a été fait, et sans lequel rien n'a été fait. » Qu'il ouvre encore l'épître aux Hébreux, il y trouvera ces paroles appliquées au Fils de Dieu, Jésus-Christ : « C'est « vous qui au commencement avez affermi la terre, et les cieux sont l'œuvre de « vos mains ; etc. »

Si le sabellianisme, sous cette première forme soi-disant *grossière et populaire*, ressemble tout à fait à la plus pure orthodoxie, je n'en puis dire autant de sa seconde forme prétendue *philosophique*. L'exposé qu'on en va lire est un bizarre assemblage des erreurs les plus monstrueuses et les plus disparates. « Il (Sabellius) distinguait en Dieu une monade et « une triade. Tout ce qui est n'avait, selon lui, d'existence que « dans la triade, qui, du sein obscur de la monade, se déploie « en Père, en Fils, en Saint-Esprit, selon le moment de l'his- « toire que l'on considère. La monade, c'est donc Dieu muet, « inintelligible, inactif, purement abstrait. Le Verbe n'est « autre chose que le principe du mouvement immanent à la « Divinité, et la faisant sortir du silence éternel. Par consé- « quent, l'existence réelle de Dieu se confond avec celle du « monde, et l'histoire du monde se confond avec l'histoire « de Dieu. La période du Père est celle de l'Ancien Testa- « ment, celle du Fils est l'Incarnation ; dans la troisième, « Dieu, comme Saint-Esprit, vit dans l'ensemble des fidèles. « Chacune de ces modifications de l'essence divine, une fois « son œuvre spéciale terminée, rentre et disparaît dans le « sein de la monade. »

Je désire être juste même envers Sabellius l'hérésiarque, et je protége sa mémoire contre une odieuse aggravation de ses torts.

Il n'est pas exact qu'il ait mis en Dieu quatre termes, en concevant par delà la triade un Dieu muet, inintelligible, inactif, purement abstrait, dont le sein obscur laisse échapper une triade qui se déploie en Père, Fils et Saint-Esprit. Ce *Bythos*, et cette *tétrade* sont des rêveries gnostiques dont Sabellius eut horreur.

Il n'est pas exact qu'il ait jamais confondu l'existence de Dieu avec l'existence du monde, et l'histoire du monde avec l'histoire de Dieu. Le panthéisme fut complétement étranger à son système, et le raisonnement à l'aide duquel le critique s'efforce de l'en déduire m'échappe. Il est vrai qu'Hippolyte nous le donne pour disciple d'Héraclite. Mais il faut savoir pourquoi. Héraclite, précurseur d'Hegel, con-

fondait tous les contradictoires. Selon lui, tout est divisible indivisible, engendré non-engendré, mortel immortel, etc. Noétus et Sabellius se heurtent à la même absurdité, quand ils enseignent que le Père est fils, qu'il s'engendre lui-même, etc. Leur doctrine sur la Trinité n'est qu'un tissu de contradictions. Mais là se bornent leurs rapports avec le philosophe d'Éphèse.

Il n'est pas exact que « le Verbe ne soit autre chose (en « ce système) que le principe du mouvement immanent à la « divinité, et la faisant sortir du silence éternel. » Si le Père se déploie le premier dans la triade, et si dans l'histoire il revendique pour son partage tous les temps qui ont précédé l'Incarnation, il faut bien reconnaître en Dieu du mouvement et de la vie, avant de le concevoir comme Verbe par son union avec la chair !

Enfin il n'est pas exact que la doctrine de Sabellius aboutît au nihilisme. Ce retour successif de chacune des modifications de l'essence divine dans le sein du Dieu muet, inactif, abstrait, cet anéantissement de tout l'être, ce *Nirvâna* universel est une énormité qu'on se résigne à peine à croire dans le Bouddhisme.

Et c'est cet ignoble syncrétisme, ce mélange incohérent de gnosticisme, de panthéisme et de nihilisme, qu'on ose imputer à Calliste, en l'accusant d'avoir professé publiquement la doctrine de Sabellius ! Et toute l'Église, qui obéissait à Calliste et adhérait à son enseignement, serait descendue jusqu'en cet abîme. Et celui qui lui jette cet outrage exige pourtant qu'on « demeure avec lui dans les termes d'une discussion polie. » Quoi, Monsieur, vous déshonorez ma mère, et vous voulez encore que je vous ôte mon chapeau !

Les preuves abondent pour confondre la calomnie. Les Églises d'outre-mer, à l'est et au sud de la Méditerranée, étaient en communion avec le Siége de Rome. Hippolyte le reconnaît, quand il reproche au pape de tolérer des abus, qui n'eurent jamais cours que dans ces provinces éloignées. Or Noétus en Asie, et Praxéas en Afrique y ont toujours été traités d'hérétiques. Nous apprenons même de Tertullien que Praxéas fut

obligé de se dédire, et que l'acte signé de sa rétractation se conservait dans les archives des catholiques qui l'avaient exigé de lui : « caverat doctor de emendatione sua, et manet « chirographum apud psychicos[1]. » (Adv. Prax. c. 1.) Hippolyte dit encore plus nettement que la foule accourait à l'école de Calliste ; que tous consentaient à son hypocrisie, que ses adhérents s'enorgueillissaient de leur nombre, que sa doctrine s'était répandue dans le monde entier. « Turbæ ad scholam illam confluunt. — Propterea et augentur superbientes turbis. — Omnes ejus simulationi assentiebant. — Hujus viri doctrina per totum mundum divulgata. » (Philosoph. IX, 12 et 13.)

Il écrivait ces paroles vers l'an 230, ou même plus tard, puisque partout il parle de Calliste comme d'un homme mort depuis assez longtemps. Cette date nous rapproche du milieu du siècle et du pontificat de saint Denis, sous lequel la controverse se ranima dans l'Orient. Or, la foi de saint Denis nous est parfaitement connue. Il l'a exposée lui-même dans un fragment que saint Athanase a encadré comme un joyau dans un de ses nombreux écrits contre les Ariens. Et ceux qui divisent en Dieu la substance, et ceux qui y confondent les personnes y sont réprouvés en des termes aussi clairs que les termes de Nicée. Cette foi du successeur de Calliste doit servir, autant qu'il en serait besoin, de commentaire à la sienne. On ne se persuadera pas aisément que l'enseignement public et solennel dans l'Eglise mère et maîtresse se déplaçât par enchantement et passât d'un pôle à l'autre tous les quarts de siècle : ébionite jusqu'à Victor, sabellien sous Calliste, sous Urbain, sous Pontien, et nicéen sous saint Denis. Credat judæus !

Un texte de saint Optat, évêque de Milève en Numidie au IV[e] siècle, range même en termes exprès le pape Zéphyrin

[1] M. le professeur Hagemann n'avait pas assez pesé ce fait, quand il a entrepris de montrer que Praxéas n'était autre que Calliste lui-même, attaqué par Tertullien sous ce sobriquet injurieux. Il eût dû se rappeler aussi le passage de saint Optat, qu'on lira plus loin, où Zéphyrin est nommé parmi ceux qui ont triomphé de Praxéas. Tant il faut se défier en histoire des théories les plus ingénieuses, quand elles n'ont pas subi l'épreuve du temps !



au nombre de ceux qui ont condamné Praxéas et Sabellius : « Marcion, Praxeas, Sabellius, Valentinus et cæteri tempori-« bus suis a Victorino Petavionensi, et Zephyrino Urbico, « et a Tertulliano Carthaginensi superati sunt. » (Édit. d'E. Dupin, p. 8.) Je n'examine point si le saint docteur ou ses copistes ont confondu saint Victorin de Pétaw avec le pape saint Victor, comme l'ordre des dates et l'arrangement des noms en feraient naître le soupçon. Je m'arrête au nom de Zéphyrin, désigné comme évêque de Rome; c'est le sens du mot « Urbicus. » J'y vois la confirmation indirecte du fait que Tertullien nous avait déjà appris, d'une rétractation exigée de Praxéas. C'est Zéphyrin qui a dû recevoir ou ratifier cette rétractation ; il faut même qu'il en ait exigé une semblable de Sabellius, et que ce novateur ait échappé par là à une première menace d'excommunication. Car nous apprenons d'Hippolyte qu'il n'en fut frappé que par Calliste après la mort de Zéphyrin, sans doute parce qu'à l'exemple de tant d'autres hérésiarques, *il revint*, selon le mot de l'Ecriture, *à son vomissement.*

A défaut de tant de preuves, la foi de Calliste se justifierait au reste par l'exposé même du livre sur lequel on s'appuie pour l'attaquer. On y lit que dès le temps de Zéphyrin, Calliste, son vicaire, s'écriait : « Ce n'est pas le Père qui a souffert, c'est le Fils, » et que jamais il ne se départit de ce langage. Toujours il repoussa ceux qui faisaient du Père et du Fils une seule personne : οὐ γὰρ θέλει λέγειν τὸν πατέρα πεπονθέναι καὶ ἓν εἶναι πρόσωπον. Est-ce là le dogme de Sabellius? C'en est la condamnation la plus expresse. Par quel excès de raffinement ose-t-on voir ici une « *distinction de personnes plus apparente que réelle, et autorisée par la théorie sabellienne?* » Dans la bouche de Sabellius ce langage eût été au contraire de la plus insigne duplicité, et s'il le tenait quelquefois, ce n'était pas devant ceux qu'il voulait éclairer sur sa doctrine, mais devant des juges qu'il avait intérêt à tromper. Je sais qu'en certaines occasions on dédouble, pour ainsi dire, une personne par une figure de rhétorique assez connue. Je ne mentirais pas, par exemple, si je disais que ce que plusieurs

poursuivent en Calliste, ce n'est pas l'esclave de Carpophore, mais l'évêque de Rome; je serais compris. Mais le collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* pourrait-il, sans blesser la sincérité dont il s'honore, nier qu'il soit le pasteur (ou l'ex-pasteur) de l'église wallonne de Rotterdam? Un honnête homme ne recourt point à ces distinctions subtiles sans des restrictions et des circonstances qui les expliquent. Surtout il ne les soutient pas avec une opiniâtreté ridicule, comme un dogme dont il ne veut pas se départir.

Ce que Calliste enseignait, il le soutint avec vigueur; il sépara Sabellius de la communion des fidèles, et ce fut là, Hippolyte l'assure, un des premiers actes de son autorité souveraine. « Oui, répond l'accusateur, mais ce fut à contre-cœur, et par la crainte qu'il avait conçue de moi. » La plaisante raison! Calliste cède à la peur, au moment même où le rang suprême eût dû l'affranchir de toute crainte! Ces deux coups de pinceau par lesquels un grand pape a fait de l'ambition le portrait le plus vif et le plus vrai, « pavida dum quærit, audax cum pervenerit, » devront être effacés et retournés! Au reste l'explication fût-elle admise sans contrôle, il resterait constant que Calliste n'a point enseigné l'erreur, *étant pape*, et les ennemis de la papauté n'en tireraient aucun avantage.

Les preuves se multiplient sous notre plume, qui ne suffit pas à tout écrire. Écoutons Calliste enseigner Hippolyte, comme il a enseigné Sabellius, et nous admirerons de plus en plus la fermeté de vue qui le garde de tous les extrêmes. Il affirme donc « que le Père n'est pas une chose, le Fils une « autre chose (aliud *au neutre*), qu'ils sont un même esprit « indivisible, une seule et même chose; que cet esprit divin « remplit tout de sa présence, les hauts lieux et les lieux bas, » c'est-à-dire, le ciel, la terre et les enfers. (*Ibid.* IX, 12.) Voilà bien la doctrine constante des siècles, et celui qui la rejette se condamne de sa propre bouche. La substance spirituelle de Dieu (car, dans la circonstance, le mot « esprit » ne signifie pas autre chose), la substance de Dieu ne souffre point de multiplication, parce qu'elle est immense, bien qu'elle

soit possédée simultanément et indivisiblement par trois personnes distinctes. Ceci n'est pas seulement énoncer le dogme; c'est l'expliquer et le défendre.

Qu'à côté de ces expressions si justes et si bien pesées, il s'en rencontre d'autres, pareillement attribuées à Calliste, qui sont ou équivoques, ou grossièrement sabelliennes, ce peut être un problème à résoudre, un mystère à éclaircir; mais ni ce problème ni ce mystère ne dépassent la portée d'un esprit exercé. Ou le texte a souffert notablement de l'imprudence des correcteurs et des copistes, ou Hippolyte tombe dans une faute ordinaire à ceux qui disputent. Il tire des principes de son adversaire des conséquences que celui-ci rejette, dont en effet la déduction n'est pas évidente, et les lui impute, comme s'il les avouait. Les apologistes que j'ai pu lire se sont rangés à cette dernière solution, adoptée tout récemment encore par M. le docteur Hagemann, professeur de théologie catholique à Hildesheim. Je m'y arrêterais aussi volontiers, si je n'avais d'autre but que la justification de Calliste, but auquel elle satisfait pleinement. Mais l'intérêt d'Hippolyte me touche, et je l'ai assez longtemps combattu pour n'être pas suspect dans ce que je dirai à sa décharge.

Son âme vive, emportée, mais naturellement honnête, l'entraînait en des écarts de passion, sans être capable d'une calomnie préméditée et de mauvaise foi. Surtout il avait le sens assez droit pour n'être pas absurde dans ses accusations. Hé bien! je le demande à tous ceux qui m'entendent: quel homme de sens rassis, essayant d'exposer une doctrine, un système vrai ou faux, a jamais pu coudre ensemble ces deux phrases : « Calliste affirme que le Père et le Fils, étant une « seule personne, ne peuvent être deux, et qu'ainsi le Père « a souffert avec le Fils. Car il se refuse à dire que le Père « ait souffert, et qu'il soit une seule personne avec le Fils. »

Chacun voit du premier coup d'œil que pour lier la première de ces propositions à la seconde, il faudrait la renverser, et dire : « Il affirme que le Père et le Fils, étant un en « substance, sont pourtant deux personnes, et qu'ainsi le Père « n'a pas souffert avec le Fils; car il se refuse à dire, etc. »

Voilà ce qu'exige la logique et le bon sens. Voilà ce qu'avait écrit Hippolyte. La proposition sabellienne s'est évanouie, et a fait place à une vérité catholique. Je ne prétends pas dire que chaque phrase du texte doive être ramenée à des termes aussi irréprochables. Mais je suis persuadé qu'en le dégageant des altérations qu'il a subies, nous obtiendrions un exposé orthodoxe dans son ensemble, où le fond de la doctrine catholique paraîtrait, même au travers des phrases louches ou vicieuses dont elle est enveloppée[1]. Que serait-ce donc si le pape, au lieu de parler par la bouche d'un détracteur qui ne l'avait pas compris, pouvait se faire entendre lui-même?

Deux conséquences découlent naturellement de cette notice biographique, et de l'examen détaillé des faits et des doctrines qui s'y rattachent; conséquences importantes, et directement opposées à celles que les critiques hégéliens en

[1] La doctrine de Calliste sur la Trinité est exposée en deux endroits des *Philosophoumena*, au l. IX et au l. X. Le texte est altéré dans les deux endroits. Dans l'essai de restitution qu'on va lire, nous avons été surtout guidé par ce principe, qu'il ne faut pas à la vérité s'attendre à y trouver un exposé exact et complet, mais qu'on doit en exclure les contradictions, au moins celles qui seraient trop choquantes, et dans les termes eux-mêmes; que les deux exposés doivent s'accorder au moins quant à l'essentiel; que d'ailleurs chaque phrase doit avoir une construction passablement régulière; et que toutes doivent s'enchaîner assez bien les unes aux autres.

Forcé de reconnaître, par l'application de ces principes, que les mêmes altérations avaient affecté les deux exposés, nous en avons conclu qu'elles étaient, au moins en partie, l'œuvre des correcteurs, qui, travaillant sur un texte déjà corrompu, et prévenus de l'idée d'y trouver des propositions sabelliennes, ont en conséquence déplacé ou supprimé arbitrairement la négation. Il s'agit de la remettre en son lieu; les autres corrections sont en petit nombre, et ne consistent que dans le changement de quelques lettres.

Voici d'abord la restitution du texte au ch. x, p. 330 :

... καὶ αὐτὸς (Καλλιστὸς ὁμολογῶν ἕνα εἶναι τὸν πατέρα καὶ θεὸν τὸν δημιουργὸν τοῦ παντός, τοῦτον δὲ εἶναι υἱόν, [οὐκ] (a) ὀνόματι μὲν λεγόμενον καὶ ὀνομαζόμενον, οὐσίᾳ δὲ ἕν· (b) πνεῦμα γάρ, φησίν, ὁ θεὸς οὐχ ἕτερόν ἐστι παρὰ τὸν λόγον ἢ ὁ λόγος παρὰ τὸν θεόν. Ἓν οὖν τοῦτο, (c) προσώπων μὲν ὀνόματι μεριζόμενον, οὐσίᾳ δὲ οὔ. Τοῦτον τὸν λόγον ἕνα εἶναι θεὸν ὀνομάζει καὶ σεσαρκῶσθαι λέγει. Καὶ τὸν μὲν κατὰ σάρκα ὁρώμενον καὶ κρατούμενον υἱὸν εἶναι θέλει, τὸν δὲ ἐνοικοῦντα, πατέρα.

« Traduction. « (Calliste) confesse qu'il y a un seul Dieu, Père et créateur de



ont tirées. La première, c'est qu'un siècle avant Constantin, la grande et célèbre question qui provoqua la célébration du premier concile œcuménique, avait déjà soulevé au sein de l'Église romaine une très-vive controverse, terminée, comme elle le fut plus tard à Nicée, dans le sens de la con-

« l'Univers, et que celui-là est Fils, non qu'il en porte le nom, mais parce qu'il « est un en substance. Car, dit-il, Dieu (le Père) n'est pas un autre esprit que le « Verbe, ni le Verbe un autre esprit que Dieu (le Père). Cet esprit est donc un, « distinct, il est vrai, quant au nom des personnes, mais non quant à la sub- « stance. Il appelle ce Verbe le seul Dieu, et dit qu'il s'est incarné. Et (il dit) que « celui qui était vu et palpé dans la chair est le Fils, mais que celui qui habite en « lui est le Père. »

A part ces mots : « celui-là est Fils, » tout est conforme à la saine doctrine dans cet exposé. Et ces mots eux-mêmes qui, isolés, présentent un sens sabellien, sont ramenés au sens catholique par l'explication qui les suit immédiatement.

Or, nous sommes parvenu à ce résultat par des procédés faciles à justifier. Nous avons intercalé ([a]) la négation οὐκ, requise soit par l'opposition des particules μεν δε, soit par l'analogie de la phrase suivante, « ονοματι μεν μεριζομενον, » soit enfin par l'aveu formel d'Hippolyte, que Calliste n'a jamais voulu confondre les noms des personnes.

([b]) Nous avons substitué ἕν à εἶναι, correction que, d'une façon ou d'une autre, tous les éditeurs ont admise équivalemment.

([c]) Nous avons substitué dans la désinence de προσωπων un ω à l'ο, en rattachant ce mot à ce qui suit, plutôt qu'à ce qui précède. Notre motif est que, de l'aveu formel d'Hippolyte, Calliste a toujours refusé de dire qu'il n'y eût qu'une personne (du Père et du Fils) οὐ γὰρ θέλει λέγειν ἓν εἶναι πρόσωπον.

Le passage du livre IX[e] est un peu plus développé, je voudrais dire, plus compliqué. Je crois pourtant qu'il peut être rétabli, par une juste application des mêmes règles. Le voici tel que je propose de le lire, avec la traduction ensuite :

Ἐφεῦρεν αἵρεσιν τοιάνδε, λέγων τὸν λόγον αὐτὸν εἶναι υἱόν, αὐτὸν καὶ πατέρα, [οὐκ] ([1]) ὀνόματι μὲν καλούμενον, ἓν δὲ ὄντα πνεῦμα ἀδιαίρετον· οὐκ ἄλλο εἶναι πατέρα, ἄλλο δὲ υἱόν, ἓν δὲ καὶ τὸ αὐτὸ ὑπάρχειν· καὶ τὰ πάντα γέμειν τοῦ θείου πνεύματος τά τε ἄνω καὶ κάτω· καὶ εἶναι τὸ ἐν τῇ παρθένῳ σαρκωθὲν πνεῦμα οὐχ ἕτερον παρὰ τὸν πατέρα, ἀλλὰ ἓν καὶ τὸ αὐτό. Καὶ τοῦτο εἶναι τὸ εἰρημένον· οὐ πιστεύεις ὅτι ἐγὼ ἐν τῷ πατρί, καὶ ὁ πατὴρ ἐν ἐμοί ; ([2]) τὸ μὲν γὰρ βλεπόμενον, ὅπερ ἐστὶν ἄνθρωπος, τοῦτο εἶναι τὸν υἱόν, τὸ δὲ ἐν τῷ υἱῷ χωρηθὲν πνεῦμα τοῦτο εἶναι τὸν πατέρα· οὐ γάρ, φησίν, ἐρῶ δύο θεούς, πατέρα καὶ υἱόν, ἀλλ' ἕνα. ([3]) Ὁ γὰρ ἓν καὶ τὸ αὐτὸ γενόμενος πατρί, προσλαβόμενος τὴν σάρκα, ἐθεοποίησεν ἑνώσας ἑαυτῷ, καὶ ἐποίησεν ἕν, ὡς καλεῖσθαι πατέρα καὶ υἱὸν ἕνα θεόν, καὶ τοῦτο ἓν ὂν πρόσωπα ([4]) (μέντοι ?) δύνασθαι εἶναι δύο, καὶ οὕτως τὸν πατέρα μὴ συμπεπονθέναι τῷ υἱῷ· οὐ γὰρ θέλει λέγειν τὸν πατέρα πεπονθέναι καὶ ἓν εἶναι πρόσωπον, κ. τ. λ.

« (Calliste) inventa cette hérésie, disant que le Verbe est Fils, qu'il est aussi « Père, non qu'il en porte le nom, mais parce qu'il est un même esprit indivi- « sible (avec lui) ; que le Père n'est pas une chose, le Fils une autre ; mais qu'ils « sont une seule et même chose ; et que tout est plein de l'esprit divin dans les « lieux hauts et bas ; que l'esprit qui s'est incarné dans la Vierge n'est pas un « autre esprit que l'esprit du Père, mais que c'est un seul et même esprit. Que

substantialité du Verbe; c'est que bien loin que le dogme fût alors dans un état informe, et se dégageât du chaos par une progression lente, douteuse, chancelante, les hérésies des siècles suivants sur la nature du premier Être, sur la distinction de ses personnes, sur son union avec notre humanité,

« c'est là (ce que signifie) cette parole (de l'Écriture) : « Ne croyez-vous pas que je « suis en mon Père, et mon Père en moi ?» Car ce qu'on voyait, qui est l'homme, « c'est le Fils; mais l'esprit contenu dans le Fils, c'est le Père. Car, disait-il, je « ne dirai pas deux dieux, le Père et le Fils, mais un seul (Dieu). Car celui qui, « en vertu de sa génération, est une seule et même chose avec le Père, prenant « sur soi la chair, l'a divinisée en se l'unissant, et en faisant un même tout (avec « lui); de sorte que le Père et le Fils sont appelés un seul Dieu, et que cela, étant « un, peut cependant former deux personnes, et qu'ainsi le Père n'a point souf- « fert avec le Fils; car il se refuse à dire que le Père ait souffert, et soit une « seule personne (avec le Fils). »

Cette dernière phrase est capitale; il est impossible d'y rien changer, et ainsi elle doit servir de règle pour juger de toutes les autres, soit quant aux paroles, soit quant au sens.

Au n° [1], j'ai ajouté ουκ pour les raisons déjà exposées. M. Miller a reconnu lui-même qu'il manquait quelque chose à cette phrase, sans pouvoir indiquer le mot à suppléer, qui est certainement la négation.

Au n° [2], je n'ai rien changé au texte, quoiqu'il offre un sens erroné. C'est qu'ici la faute ne vient point d'un correcteur, mais de l'auteur lui-même, qui, confondant les genres, a mis au neutre ce qu'il avait mieux rendu par le masculin dans le passage correspondant du livre X[e]. Hippolyte confond ainsi continuellement les genres, sans s'apercevoir de la différence qui en résulte pour le sens, et c'est le fond de son erreur. Calliste avait dit certainement au masculin : « Celui « que l'on voyait, c'était le Fils, le Verbe, » seul « incarné ; et le Père était dans « le Fils, » non en vertu de l'incarnation, mais par l'unité de substance, et par la mutuelle habitation des personnes divines l'une dans l'autre, qui en est la suite nécessaire.

Au n° [3], l'article ὁ doit se rapporter au Fils et non au Père, comme le démontrent d'une part l'endroit parallèle du livre X, et d'autre part l'assurance formelle que le Père n'a point souffert dans la chair. Je substitue donc πατρι à πατηρ, et avec d'autant plus de droit que le participe γενόμενος ne peut en aucun sens être appliqué au Père, lequel n'est ni *fait* ni *engendré*. L'idée du texte est que le Verbe, sans sortir du sein du Père, sans se distinguer de lui quant à la substance, s'unit à la chair, et qu'ainsi celui qui est vu et touché comme homme, est un seul Dieu avec le Père. L'accent oratoire appuie sur « ἐν αὐτῷ; » car il s'agit de celui qui a été engendré, et qui subsiste dans le *Père même*, ἐν αὐτῷ τῷ πατρί; comme ce pronom est un peu faible pour porter l'accent, j'y ai substitué ἓν καὶ τὸ αὐτὸ, locution qui se retrouve quelques lignes plus haut, et que je propose ici sans la garantir.

Au n° [4] j'ai mis προσωπα au pluriel pour éviter la contradiction choquante qui résulterait du singulier. — Le verbe δυνασθαι est douteux; μη δυνασθαι (pron. *midi*nasthai) peut n'être qu'une corruption de μεντοι (pron. *mendi*.) En tout cas, la négation doit être ici supprimée, et transportée avant le verbe συμπεπον-

et sur ses rapports avec le monde, s'étaient déjà produites pour la plupart sous des formes peu différentes de celles qu'elles affectèrent plus tard, et qu'elles avaient été vigoureusement repoussées. « Calliste, » disait en 1851, l'année même de la première publication des Philosophoumena, un savant professeur de Berlin, peu suspect d'un zèle outré de religion, mais désireux de rendre cet hommage à la vérité, « Calliste suivit d'un pas ferme la tendance vers l'homoou- « sion. L'Église de Rome suivit de très-bonne heure la voie « qu'on pourrait appeler *trinitaire*, en maintenant la con- « substantialité contre l'opinion de l'inégalité des personnes « divines, mais en excluant aussi le sabellianisme[1]. » Nous enregistrons avec plaisir cette déclaration comme une appréciation purement historique, émanée d'un juge impartial à tous égards, et infiniment éloigné de notre foi; et nous l'opposons avec confiance à d'autres juges égarés par la légèreté et le demi-savoir.

Au reste ce n'est pas sur ce seul point que l'enseignement de Rome a devancé celui de Nicée, et a tracé la voie que les trois cent dix-huit Pères y ont suivie. Qu'on passe en revue toutes les autres questions résolues en cette grande assemblée, et l'on verra qu'elle n'a fait que ratifier les sentences de Rome. Rome, dès le second siècle, interdit la célébration de la Pâque en même temps que les juifs. Au troisième, elle condamna la rigueur des Novatiens, et la rebaptisation des hérétiques. Que fit le concile au siècle suivant? Il frappa d'anathème et les quartodécimans, et les Novatiens; et il déclara valide tout

θεῖναι. Tertullien avait raison de dire : « quid est compati, quam cum alio pati », et Calliste n'a pu se prévaloir d'une distinction si frivole.

On comprendra maintenant pourquoi Calliste est accusé en ce même lieu d'avoir mêlé l'erreur de Théodote avec celle de Sabellius. Refusant d'admettre l'incarnation du Père, il semblait (à son adversaire) écarter l'union de la substance divine avec notre nature; ce qui était l'hérésie de Théodote. Ce reproche au contraire serait un non-sens selon le texte imprimé d'Hippolyte ; puisqu'on y fait dire à Calliste que « le Père a pris sur lui la chair, l'a divinisée en se l'unissant, « et l'a faite *un* avec lui. »

La longueur de cette note sera, je l'espère, excusée par l'importance du sujet.

[1] M. Jacobi, cité par le baron de Bunsen, dans son ouvrage *Hippolytus and his age*, t. I, p. 337.

baptême donné selon la forme légitime, quelle que fût d'ailleurs la foi du ministre qui le conférait ou du catéchumène qui le recevait. Le mot de saint Ambroise se vérifiait par anticipation de point en point : là où est Pierre, là est l'Église : *ubi Petrus, ibi Ecclesia.*

Ceci nous conduit à la seconde conséquence, étroitement unie à la première, et qui découle de plusieurs faits exposés dans cette étude. Au temps de Calliste, le gouvernement épiscopal paraît parfaitement établi, aussi pleinement reconnu qu'il a pu l'être depuis. Hippolyte lui-même n'a osé résister à Calliste qu'en usurpant le titre d'évêque, et y joignant sans aucun doute, quoique contre tout droit, la consécration épiscopale. Si les successeurs de Calliste ne lui ont donné, depuis sa conversion et son martyre, que le titre de prêtre, c'est qu'on ne pouvait sanctionner en lui le fruit d'une usurpation sacrilége.

Au même temps et dans la même Église de Rome, nous rencontrons un autre exemple analogue au sien, dans ce confesseur de la foi, qui se laissa séduire par des Théodotiens au point de consentir à devenir leur évêque. L'histoire de sa chute et de son repentir se lit dans Eusèbe (*H. Ec.*, l. V, ch. XXVIII). Elle est extraite d'un écrit sorti, comme les Philosophoumena, de la main d'Hippolyte, selon l'opinion qui me paraît au moins la plus probable. Chacune des sectes détachées du tronc sentait son impuissance à vivre et à se perpétuer autrement que par l'épiscopat ; et quand, sous le saint pape Corneille, Novatien renouvela le schisme éteint des rigoristes, il fallut, pour se faire donner la consécration épiscopale, qu'il appelât de fort loin trois évêques simples et sans lettres, sous le séduisant appât de se rendre médiateurs de la paix. (Eus., *H. Ec.*, l. VI, 43.) Mais les moins instruits n'ignoraient pas que la consécration toute seule ne fait point le pasteur, sans l'institution canonique. Et de là vient que saint Optat, en rejetant avec horreur le schisme des Donatistes, disait de leur représentant à Rome : « Comment serait-il le successeur de saint Pierre, lui qui peut-être n'a pas vu le siége du prince des apôtres ? » Prendre place sur le siége du

fondateur, et recevoir sur ses épaules, en présence de l'assemblée du clergé et du peuple, son pallium ou manteau, signe de son autorité pastorale, telles étaient en effet les cérémonies principales de l'intronisation.

Ainsi la dignité épiscopale était entière; elle n'était point contestée; les schismatiques eux-mêmes lui rendaient hommage en travaillant de tous leurs efforts à s'en assurer la possession. Il y a plus; la clef de voûte de toute l'organisation sacerdotale, la primauté de l'évêque de Rome, ressort avec une égale clarté des pages qu'on vient de lire, sans que nous ayons fait aucun effort pour l'y montrer. Et Tertullien et Hippolyte, deux ennemis déclarés de Zéphyrin et de Calliste, la confessent, tout en s'élevant contre ceux qui l'exercent. Calliste est le docteur de la foi, et son enseignement, dit avec chagrin celui qui lui résiste, devient la foi de tout l'univers catholique. Il est le maître de la discipline, et si elle s'énerve ou se relâche, même en des pays lointains et soumis à d'autres patriarches, on tente, indirectement au moins, de lui en faire un crime. C'est qu'il succède à Victor, le juge en dernier ressort de la controverse relative à la pâque; c'est qu'il occupe ce siége avec lequel, disait saint Irénée, il faut que toutes les Églises, et tous les fidèles dispersés sur la terre s'accordent, à cause de sa principauté plus puissante. C'est enfin qu'il est l'héritier de la puissance confiée à saint Pierre par le Prince des pasteurs, et que saint Pierre a laissée comme un dépôt aux lieux consacrés par son martyre.

Digitus Dei est hic. La main du Fils de Dieu affermit la pierre sur laquelle il a bâti son Eglise, afin que cette Eglise, appuyée sur un fondement inébranlable, entre en part de sa solidité éternelle.

La mort de Zéphyrin et l'élection de son successeur appartiennent à l'an 218. Calliste, qui avait passé sa jeunesse à Rome, y résidait depuis dix-huit ans comme vicaire du pape défunt, quand le suffrage populaire le désigna pour prendre sa place. Sa charge l'avait engagé dans des relations journalières de tout genre avec le clergé et le peuple qui l'élurent. On sait ce qu'il y a de péril à gouverner en second sous un sou-

verain enclin à la mansuétude comme Zéphyrin; combien il est rare que le ministre partage avec le maître qu'il représente les cœurs des sujets. Calliste les avait conquis; il fut élu sans trouble, et sans division sensible dans les suffrages, puisque Hippolyte n'en parle pas. Quelqu'un s'est pourtant avisé d'attribuer cette élection « au beau parler de Calliste, « aux brillantes couleurs sous lesquelles il savait se peindre « lui-même, enfin à une surprise du suffrage universel. » Laissons-le dire. Les Romains ne s'aperçurent point de leur erreur; ils ne regrettèrent point leur surprise. Calliste les gouverna pendant cinq ans ou environ, et alla rejoindre au ciel celui qu'il avait vénéré et aimé pendant la vie. Les circonstances de sa mort ne nous sont point connues avec une entière certitude [1]. Mais l'Eglise l'honore, aussi bien que son saint prédécesseur, comme martyr; comme elle, nous lui en conserverons le titre, et nous l'entourerons de nos hommages les plus respectueux, de notre amour le plus tendre, sans redouter les assauts d'une critique aussi peu sobre et aussi dévergondée que celle qui s'étale sous nos yeux.

A. Le Hir.

[1] Le bréviaire romain rapporte qu'il fut précipité dans un puits, et cette tradition, si elle n'est pas absolument certaine, est au moins fort vraisemblable. V. le P. Armellini, dans l'ouvrage déjà cité.

UNE VISITE A PORT-ROYAL

EN 1658

En 1658, Port-Royal est à son âge d'or ; malgré les condamnations du Saint-Siége, les défiances de la cour, l'opposition de l'immense majorité du clergé de France, les pieuses traditions de la bourgeoisie parisienne, il semble sur le point de triompher, grâce aux Lettres Provinciales, aux *miracles* de la Sainte-Épine, à la protection de plusieurs grands seigneurs et grandes dames, à la connivence de quelques prélats, surtout à l'habileté, à l'opiniâtreté de ses défenseurs.

C'est donc en plein XVIIe siècle que nous voilà transportés par ces souvenirs, au milieu de ce vieux Paris dont chaque jour emporte les derniers et précieux débris, au fort de ces grandes querelles religieuses qui tourmentaient la société d'alors et dont nous recueillons avec une curiosité mêlée de surprise les échos lointains et confus.

Relevons les ruines, ressuscitons les morts, vivons un instant dans ce passé si complétement disparu ; cherchons à voir de près Port-Royal de Paris, Port-Royal des Champs ; à nous glisser même, malgré la clôture, dans ce mystérieux séjour interdit aux profanes, mais dont nous avons aujourd'hui la clé et que nous pouvons parcourir sans crainte, guidés par plus d'un fil conducteur.

Sans compter les indiscrétions des *gens de la maison* qui nous ont livré plus d'un secret, il est plusieurs témoins loyaux, bien informés, dont les renseignements nous seront fort utiles ; pour nous reconnaître dans le labyrinthe, l'un deux, entre autres, nous offre un itinéraire en *trois volumes in-octavo*. Je parle des *Mémoires* du P. René Rapin, annoncés

dans cette Revue dès 1859[1] par celui-là même qui avait eu la bonne fortune de les découvrir, et récemment publiés par M. Léon Aubineau avec un soin, une intelligence, qui font regretter que la première partie de ces mémoires n'ait pas eu le même éditeur[2]. Récit raisonné des grands événements, détails intimes sur les personnes, piquants tableaux de mœurs, judicieuse analyse des ouvrages, sûr exposé des doctrines, se succèdent dans cette chronique écrite avec une élégante simplicité.

C'est en contrôlant, en confirmant les assertions de notre historien par d'autres témoignages contemporains, que nous essayerons de nous former quelque idée moins confuse de ce qu'était Port-Royal, à l'époque la plus fortunée de son existence.

Sans plus long préambule, entreprenons en vrais touristes notre petit voyage.

I

Nous sommes au faubourg Saint-Jacques, vers le milieu de la rue de la Bourbe[3], en face d'un édifice d'assez modeste

[1] Cf. *Études*, décembre 1859. *M. Olier et les Jansénistes*, par le P. Le Lasseur.

[2] *Mémoires du P. René Rapin, de la Compagnie de Jésus, sur l'Église et la société, la Cour, la ville et le Jansénisme,* publiés pour la première fois d'après le manuscrit autographe, par Léon Aubineau. 3 vol. in-8°. Paris, Gaume frères, 1865. — Outre le mérite de l'ouvrage lui-même, il faut signaler ces notes biographiques, si nombreuses, si précises, souvent si nouvelles, communiquées au savant éditeur par le Père que nous venons de nommer plus haut. La première partie des Mémoires du P. Rapin, qui comprend les origines du Jansénisme jusqu'à la mort de Saint-Cyran, avait été déjà donnée au public en 1861 (*Paris, Gaume*), mais avec des suppressions regrettables et des fautes qui rendent parfois le texte inintelligible. Ainsi, p. 53 : « *l'empoisonnement du prince de Condé*, pour l'emprisonnement ;— p. 288, on fait dire au P. Rapin : « Le Père *Syrmond*, qui n'était pas accoutumé à ces manières, fit une réponse fort vive à l'*Aurélius*, qu'il appela AUTRICHIEN. Il rend raison encore plus amplement de sa critique, etc... » Le texte porte : « Le Père Sirmond qui n'estoit pas accoutumé à ces manières fit une réponse fort vive à *Aurelius*, (réponse) qu'il apella ANTIRRHETICUS : *où* il rend raison... » — p. 487 : « *Jehin Kelius*, » lisez : *Scinkelius*, docteur de Louvain. — « Le cardinal *Paveirole* » pour Pancirole, — « Bocda, » pour Breda (Antoine de), le fameux curé de Saint-André des Arcs, etc...

[3] Aujourd'hui rue de Port-Royal.

apparence, mais vaste et bien bâti : c'est le Port-Royal de Paris. Ce qui frappe d'abord la vue, quand on pénètre dans la cour intérieure, c'est la façade de l'église, élevée sur les dessins de Le Pautre; son architecture est simple, mais régulière et d'assez bon goût; sur le portail d'entrée vous remarquez ce chiffre tracé en lettres de cuivre doré : *charitas!* Au dedans, point d'ornements, point de chandeliers d'or ou d'argent, peu de sculptures, quelques tableaux de Philippe de Champagne. Le saint Ciboire est suspendu en l'air, comme il se pratiquait autrefois dans les églises cathédrales. Est-ce pour l'exposer perpétuellement aux adorations des religieuses qui se succèdent jour et nuit, là, derrière ces grilles; ou bien veut-on signifier ainsi « *l'inaccessibilité* » dont parle M. de Saint-Cyran dans son *Chapelet secret du Saint-Sacrement?*

Cherchons à nous faire place, parmi cette foule de seigneurs, de bourgeois et de dames qui remplissent l'étroite enceinte. Au premier rang sont assises la marquise d'Aumont et la princesse de Guemené : c'est justice, car la première a fait bâtir le chœur de l'église, la seconde la sacristie et une partie des cloîtres. Mesdames de Pontcarré, de Choiseul Praslin, de la Guette de Champigny, de Boulogne et plusieurs autres, partagent les honneurs décernés aux riches bienfaitrices. Auprès des ducs de Luynes, de Liancourt, de Roannès, vous pouvez apercevoir celui qu'on nomme le bonhomme de Sévigné et d'autres dévoués du parti. Mais, au risque de scandaliser la rigide assistance, hâtons-nous de sortir du lieu saint, je vous prie, si nous ne voulons pas subir un grand sermon de M. Singlin. Malgré les emphatiques louanges que lui prodiguent ses amis, l'illustre directeur n'est rien moins qu'éloquent. On sait d'abord, à n'en pas douter, que c'est ordinairement M. de Sacy, parfois M. Arnauld le docteur qui composent ses discours; et puis ces leçons apprises de mémoire, il les débite, surtout à l'exorde, avec tant d'hésitation et d'embarras, que je ne comprends pas les scrupules dont il faisait confidence à M. de Saint-Cyran, quand, pour se dérober à la prédication, il

lui alléguait « les périls de ce haut emploi et le chatouillement sensible de la louange[1]. »

En attendant au dehors que l'orateur ait terminé sans nous son instruction chrétienne, jetons un coup d'œil sur ces corps de logis et ces pavillons qui entourent le monastère. Là, outre la princesse de Guemené, trop jeune encore et trop mondaine pour y demeurer toujours[2], et madame d'Aumont qui, veuve inconsolable, y continue son long deuil, habitent aussi Marie d'Aquaviva, fille du duc d'Atri, et la marquise de Sablé, malade imaginaire, dévote spirituelle et friande qui ne sort pas de son lit. Ce n'est pas que madame de Sablé et bon nombre de ses amies soient au fond bien jansénistes et adhèrent de tout cœur aux *cinq Propositions*. Mais, comme nous l'a appris un bon religieux, qui souvent visite la noble marquise[3], « la plupart de celles qui ont fait parler d'elles étant jeunes, se font dévotes à Port-Royal, pour faire parler d'elles étant vieilles. » Et puis quelle inépuisable matière d'entretien que les abus de la morale

[1] Cf. M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, 453. — Sur les discours de M. Singlin, consulter sa *Vie*, par l'abbé Goujet, qui fait l'aveu suivant : « C'étoit ordinairement M. de Sacy, et quelquefois M. Arnauld le docteur qui composoient ses discours... Il donnoit le peu de loisir qui lui restoit à apprendre de mémoire ces discours, auxquels il ajoutoit souvent du sien. » — Fontaine ajoute que la parole de M. Singlin était, surtout au début, pénible et embarrassée : *Impeditioris et tardioris linguæ*. — *Les Instructions chrétiennes sur les mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ...* par M. de Singlin, qui avaient paru d'abord sous le nom du Sr Bourdoin, docteur en théologie, furent publiées en douze volumes in-12, à Paris, chez Rollin fils, en 1736, avec les approbations, de tout point jansénistes, de L. H. de Gondrin, archevêque de Sens, N. Pavillon, évêque d'Alet, H. Arnauld d'Angers, etc. — Je ne sais comment M. Sainte-Beuve a pu dire que Singlin prêchait « *en parfaite excellence*, » et fut « un des précurseurs incontestables de Bourdaloue. »

[2] « En vain Arnauld d'Andilly essaya-t-il de merveilleux moyens pour fixer à Port-Royal l'inconstante princesse. « Le diable avoit apparu à madame la princesse de Guemené et lui apparoissoit souvent, évoqué par les conjurations de M. d'Andilly qui le forçoit, je crois, à faire peur à sa dévote de laquelle il étoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu, purement et spirituellement. J'évoquai de mon côté un démon qui lui apparut sous une forme plus bénigne et plus agréable. Je la retirai au bout de six semaines de Port-Royal, où elle faisoit de temps à autre des escapades plutôt que des retraites. »

(*Mém. du C. de Retz*, p. 21.)

[3] R. Rapin, *Mémoires*.

relâchée révélés par les *petites Lettres*, et les désordres de l'Église qu'on ne se contente pas de déplorer « dans le silence de gémissement [1] !... » Aussi le duc de La Rochefoucauld les a-t-il plaisamment surnommées *les Mères de l'Église*, et sans doute il arrive à ces dames de faire répondre à qui vient les voir, ce que faisait dire un jour à ses gens la duchesse de Longueville : « Madame ne peut vous parler, elle travaille aux affaires de l'Église. »

Mais pourquoi ne nous pas introduire furtivement jusque dans les cloîtres ? Ce n'est point aussi difficile qu'on pourrait se l'imaginer tout d'abord. Les portes de la clôture s'ouvrent, en effet, tous les jours devant un certain nombre de profanes, dans les rangs desquels nous pourrons nous glisser. Voici à quelle occasion la règle a subi cette petite modification. Vous n'ignorez pas en quelle estime singulière M. de Saint-Cyran avait le travail des mains. L'oraison, selon ce grand directeur, étant le privilége exclusif d'un fort petit nombre, a été remplacée à Port-Royal par les occupations extérieures, afin de faire revivre dans l'abbaye réformée les plus beaux souvenirs de la Thébaïde. Excitées par ses conseils, et par la lecture de la *Vie des Pères du désert*, que M. d'Andilly vient de donner au public, les religieuses ont résolu de se livrer avec ardeur à toutes sortes de travaux.

Chacune d'elles s'est donc mise à apprendre un métier, selon son inclination ; mais, comme il fallait des maîtres, pour surveiller les essais inhabiles de leur apprentissage, chaque jour les bons artisans de Paris sont mandés, pour révéler aux religieuses les petits secrets de leur art. Cet usage, assez nouveau dans une communauté bien réglée, a donné lieu naguère à une plaisante aventure dont la cour s'est fort divertie. Il y a dans le monastère la veuve du marquis de Saint-Ange, qui s'y est retirée à la mort de son mari ; cette dame, aujourd'hui Sœur Anne de Sainte-Eugénie, a

[1] M. Zamet, évêque de Langres, assure que la mère Angélique « ne parloit d'autre chose que de la primitive Église, des canons, des coutumes des premiers chrétiens, des conciles, des Pères, principalement de saint Augustin, et qu'elle en entretenoit même les femmes qui l'alloient visiter. »



dans le monde un fils, officier de la reine, jeune, spirituel et bien fait. Sa mère, qui l'aime tendrement, ne le voyait que quelques moments à la grille et souffrait de sa longue absence, quand elle s'est avisée, pour le voir à son aise, d'un petit expédient ; elle l'a prié d'apprendre un métier, afin de pouvoir, quand il voudrait, entrer dans la maison sous cet honnête prétexte. L'officier n'a pas eu de peine à se rendre au désir maternel ; il s'est mis à faire des lanternes, métier pour lui plus facile ou plus agréable à sa mère. Ainsi le jeune homme pouvait pénétrer à Port-Royal toutes les fois qu'il voulait, et la mère le voulait encore plus que le fils. On en a fait de petites railleries à la cour.

Du reste, il faut l'avouer, rien n'égale l'application de ces saintes filles au travail des mains ; elles portent leur ouvrage aux conférences, au parloir, et rien ne serait plus édifiant, si ce zèle n'était poussé jusqu'à l'excès, défaut dominant de ce monastère ; je ne puis croire, toutefois, qu'on y travaille les jours de fête comme les autres jours, malgré le témoignage rendu par des personnes graves et généralement bien informées [1].

Cette application excessive aux travaux manuels sert à nous expliquer les éloges que prodigue Port-Royal à la réforme de la Trappe, malgré les sentiments orthodoxes de la plupart des religieux rangés sous la conduite de M. de Rancé. C'est, en effet, un des rares points de ressemblance entre les deux abbayes. Souhaitez-vous saisir sur le fait une des différences, entrons au parloir et nous nous apercevrons que l'on est peu disposé à subir ici la loi du silence perpétuel, ajoutée par l'abbé de la Trappe au code de saint Benoît.

Rien de plus vivant, de plus animé que le parloir de Port-Royal. Les dames que nous avons vues tout à l'heure à l'église, y sont déjà réunies. De l'autre côté de la grille, toujours prêtes à recevoir cette société choisie, se tiennent à poste fixe la Mère Angélique et la Mère Agnès, la Mère de Ligny et la Mère du Fargis, la Sœur Angélique de Saint-Jean

[1] R. Rapin, *Mémoires*, I, 119.

surtout, et ce qu'il y a de personnes d'esprit dans la communauté de Paris.

Toutefois, la Mère Angélique, femme au grand caractère, qui fût devenue peut-être une sainte, si elle n'avait été malheureusement victime de l'illusion, de la flatterie et de l'orgueil, ne saurait voir sans trouble et sans inquiétude l'esprit du monde s'insinuer dans le cloître, à travers le parloir. Parfois elle en gémit dans le secret avec sa sœur Agnès ; on dit même qu'un jour elle a fait confidence de son profond ennui à sa nièce, Angélique de Saint-Jean, qui n'assiste presque plus à l'office, afin de trouver le loisir de se vouer tout entière aux intérêts de *la vérité*. Fille ardente, d'une imagination vive et d'un esprit opiniâtre, sachant le latin et même le grec, lisant saint Augustin, interprétant les Pères, la jeune religieuse est, sans contredit, la plus infatuée des erreurs dont Port-Royal est devenu l'école ; aussi, loin de se rendre, elle a, dit-on, brusquement répondu aux deux Mères : « La doctrine dont il s'agit est le fondement de tout le reste et rien ne peut subsister que par là. Mes Mères, renonçons à toute autre affaire et sachons périr, s'il le faut, plutôt que d'abandonner en celle-ci ce qu'il y a d'essentiel à la religion. » Et le parloir a continué d'être plus fréquenté que la cellule [1].

Ne croyez pas que les religieuses de Port-Royal n'y soient occupées que de discours futiles, ou tout au plus de conversations spirituelles ; elles ont à traiter les plus importantes affaires. Trois fois par semaine les personnages les plus considérables se rendent au parloir pour y tenir des assemblées secrètes ; là, on expose les maximes de la nouvelle morale et la manière de la mettre en pratique par la voie de la direction et des conférences ; puis on délibère sur les moyens d'attirer ceux qui ont de l'esprit, de la fortune, de l'influence ; enfin, on y rend compte de ce qui se passe dans les trois *séminaires* établis au faubourg Saint-Jacques. Ce sont des communautés de pénitents, dont la première, située près du Val-de-

[1] R. Rapin, *Mémoires*.

Grâce, renferme les hommes mariés, et reconnaît pour supérieur un jeune homme de vingt-cinq ans, M. Le Pelletier des Touches, d'un esprit borné, mais possesseur d'une belle fortune. L'abbé de Saint-Cyran se l'était autrefois attaché et l'avait même pris quelque temps pour son secrétaire; c'est à lui qu'il a dicté ses « pensées sur la pauvreté ; » et ce fidèle disciple a si bien compris cette doctrine du détachement, qu'il abandonne à Port-Royal vingt-cinq mille livres de rente en fonds de terre, ne s'en réservant que deux mille pour vivre [1].

L'autre maison de retraite est habitée par des femmes mariées, dont la conduite reste enveloppée du plus profond mystère. Quant aux pauvres enfants qu'on élève en pénitents au logis d'un nommé Lambert, payeur des rentes de la ville, rue Saint-Thomas, on leur impose de telles abstinences que leur air fait pitié et que bon nombre meurent de langueur.

L'administration de ces maisons affiliées à Port-Royal donne déjà beaucoup de soucis aux Religieuses; mais de plus, M. d'Alet s'accoutume insensiblement à leur rendre compte des affaires de son évêché, exemple qu'on voudrait bien voir suivi par d'autres évêques.

Enfin, la question des finances n'est pas la moins souvent agitée; car, à défaut des secours célestes, il faut bien, pour soutenir l'œuvre de M. de Saint-Cyran, s'aider un peu des ressources humaines. En cette année même, 1658, le nonce de Turin, Mgr Charles Roberti dei Vettori, vient de mettre la main sur un curieux Mémoire sorti de Port-Royal et portant pour titre ces mots : *Réglements et instructions de Messieurs les Disciples de saint Augustin de l'union* [2]. Or, parmi plu-

[1] R. Rapin. — Cf. Nécrologe de Port-Royal, in-4°, p. 247. — M. Sainte-Beuve (Port-Royal, I, 434, *note*) envoie des Touches à l'abbaye de Barcos, aussitôt après la mort de Saint-Cyran, et ne le fait revenir à Paris qu'en 1678. — D'après le même auteur, les dons faits par des Touches à Port-Royal montèrent à plus de deux millions.

[2] Le P. Rapin tira copie de cette pièce intéressante déposée au Saint-Office, pendant un séjour qu'il fit à Rome. Il la cite *in extenso* dans ses *Mémoires*. — Au sujet de cette lettre circulaire adressée par « les PP. D. P. R. D. de saint Augustin » (c'est-à-dire par les prêtres de Port-Royal, disciples, etc.), le sieur



sieurs autres résolutions prises en conseil, on remarque la suivante :

« VII[e] instruction... 7°. Ils tâcheront de faire une bourse commune pour fournir aux frais qu'il sera à propos de faire, comme d'impressions de feuilles volantes et de pensions qu'il sera bon de donner à ceux qu'on ne pourra attirer que par cette voie, ou à ceux et celles qui, étant déjà gagnés, auront le zèle d'aller dans quelque communauté pour y semer secrètement la doctrine. »

Pour réaliser un semblable dessein, il fallait un homme de finances; Port-Royal a eu la bonne fortune d'en rencontrer un des plus habiles dans le prédicateur que nous avons failli tout à l'heure entendre. M. Singlin est un économe accompli ; jamais personne n'a mieux su tenir des comptes, entrer dans le détail d'un revenu, prévenir toute fraude, profiter du moindre avantage. Aussi a-t-il avant tout autre le maniement des fonds de Port-Royal [1].

Sa première éducation l'avait en effet préparé à devenir homme d'affaires plutôt que prédicateur. Fils d'un marchand de vin qui laissa sa famille dans un état voisin de l'indigence, Antoine Singlin est demeuré en apprentissage jusqu'à vingt-deux ans chez un sieur Faverolles, marchand de toiles; à cette époque, il se rendit à Reims dans une abbaye de Bénédictins, d'où étant sorti avant d'y faire profession, il revint à Paris, et s'adressa à M. Vincent. Ceux de Port-Royal ne disent pas que c'est aux jésuites qu'il doit le peu de latin qu'il a pu apprendre. Quand il se mit aux études, il trouva au collége de Clermont un Régent de sixième qui, au lieu de le confondre avec les enfants de sa classe, lui donnait chaque matin une leçon particulière pendant une heure; les mêmes soins lui furent continués par les autres Régents jusqu'à la

de Marande, dans son livre intitulé *Inconvéniens d'Estat porcédans du Jansenisme*... 1654, s'exprime ainsi : « J'ai sceû qu'elle avoit este veüe en diverses provinces... et même à Rome, et qu'il y en a maintenant tant de copies à Paris et ailleurs que cette lettre n'est plus une chose secrete. » Il la donne ensuite tout entière.

[1] Cf. *Mémoires* du P. Rapin.

fin de son cours d'humanités[1]. Après avoir passé par les mains des jésuites et celles de M. Vincent, comment s'est-il engoué des maximes de l'abbé de Saint-Cyran, comment a-t-il été jugé digne de continuer son œuvre, c'est ce qu'il ne m'appartient pas d'expliquer.

Ce qui est certain, c'est que ce talent d'économe, qu'il possède au souverain degré, a le plus contribué à établir son autorité et à augmenter son influence. Cet homme a du génie pour multiplier les ressources !

Voyez-vous à l'écart, dans ce coin du parloir, ces deux ecclésiastiques qui conversent tout bas ensemble ? L'un se nomme Nicolas Thiboust, chanoine de Saint-Thomas-du-Louvre ; l'autre est Louis Fournier, chapelain de la Sainte-Chapelle. Or le chanoine, ami et compatriote du chapelain, car tous les deux sont du diocèse d'Évreux, a livré sans peine ce dernier aux mains de M. Singlin. Celui-ci, pour le délivrer de toutes préoccupations terrestres, a dépouillé L. Fournier de tout son revenu, laissant à M. Thiboust le soin de le percevoir et de fournir à la subsistance du prêtre pénitent. En revanche le pauvre chapelain est devenu l'objet de la vénération de tous et reçoit à Port-Royal le surnom d'*admirable*[2]. Désirez-vous quelque autre exemple ?

Charles Hillerin, curé de Saint-Merry, dont la vocation a été jugée défectueuse par M. Singlin, a dû réparer son péché par l'abandon de son bénéfice, dont le fameux Duhamel a profité[3] ?

[1] Ni M. Sainte-Beuve, ni avant lui l'abbé Goujet, auteur de la Vie de M. Singlin, en signalant la charité des « régents d'un collége, » n'ont dit que ce collége était celui de Clermont, plus tard Louis-le-Grand. Singlin lui-même paraît l'avoir bien vite oublié. On sait qu'avant de diriger Port-Royal il avait été placé en qualité de chapelain à l'hôpital de *la Pitié*, dont saint Vincent de Paul était supérieur et où sa mère était concierge. Est-ce le séjour de Singlin qui valut à cette maison le triste avantage d'être l'un des derniers boulevards du Jansénisme à Paris ?

[2] Fournier l'*admirable* est le même auquel Boileau a payé un tribut d'hommages et qu'il nomme Garnier, dans le *Lutrin*. C'était le seul janséniste de la Sainte-Chapelle et seul il y refusa de signer le formulaire. — Cf. *Mémoires* du P. Rapin, t. II, *note* IV, notice sur *Louis Fournier*, débutant par ces mots : « *Vir erat in terra Hus...* »

[3] Hillerin fut enterré à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, aux pieds de Saint-Cyran.



On dit toutefois que l'habile Directeur n'est pas toujours aussi heureux. Port-Royal espérait hériter d'un fort riche abbé, devenu très-austère pénitent ; mais celui-ci, qui n'est autre que M. de Rancé, n'a pas été dupe de ces bons conseils et n'a point voulu laisser en telles mains la fortune dont il se dépouillait[1].

Il y a bien d'autres histoires qui courent le monde et font grand bruit, mais il vaut mieux vous les conter ailleurs, d'autant plus que la moindre allusion aux faits que je vais vous dire, fait bondir de colère les plus rigides de nos Réformateurs. Entrons dans ce vaste et beau jardin, ombragé de grands arbres ; nous y causerons plus à l'aise. Vous avez lu cette 16e Provinciale, qui depuis deux ans fait les délices de la cour et de la ville ; mais peut-être n'avez-vous pas assez mûrement réfléchi aux paroles suivantes de M. Pascal : « Et quant à ce que vous dites (il s'adresse au P. Nouet) de ce fameux directeur qui se fit riche, en un moment, de neuf cent mille livres, il suffit de vous renvoyer à MM. les Curés de Saint-Roch et de Saint-Paul, qui rendront témoignage à tout Paris de son parfait désintéressement dans cette affaire... » — Quelle est donc cette affaire ? Quel est ce fameux directeur ? Le voici.

Tout le monde sait comment le comte de Chavigny fut subitement emporté après quelques jours de maladie[2]. Or, dès le quatrième jour, sentant le danger de son état, il fit appeler sa femme, pour lui dire qu'il voulait se confesser Grande fut la joie de la comtesse, en apprenant ce bon dessein ; car son mari n'avait pas communié à Pâques, ainsi qu'il se pratique à Port-Royal. Elle lui offrit d'envoyer aver-

[1] Cf. Varin, *Vérité sur les Arnauld*, I, p. 207, où se trouve la lettre de l'abbé de Rancé, confirmant ce fait. « On me proposa, dit-il,... de garder mes bénéfices pour en distribuer les revenus aux jansénistes qui étoient dans la persécution. Il est vrai que je ne pus goûter ni comprendre que des gens qui vouloient passer pour être entièrement détachés des choses d'ici-bas, fussent capables de faire paroître un sentiment aussi intéressé. »

[2] Léon le Bouthillier, comte de Chavigny, secrétaire d'État, tomba malade le 1er octobre 1652 et mourut le 11 du même mois. — Ce fut la comtesse elle-même qui raconta au P. Rapin les détails que nous résumons ici.— Cf. *Mémoires*.

tir le curé de Saint-Paul ; il demanda du temps jusqu'au lendemain pour y penser. Mais son parti était bien pris ; il ordonna à son premier valet de chambre de lui amener M. Singlin, son directeur secret. Celui-ci vint de grand matin et le confessa sans qu'on en sût rien dans la maison. A son réveil, la comtesse envoie vers son mari, pour savoir comment il a passé la nuit; on lui répond qu'il est enfermé avec son confesseur. Elle se rend alors à sa chapelle domestique, pour y entendre la messe. Elle priait depuis quelque temps, quand le malade la fait avertir par un valet de le venir trouver; on ajoute que rien ne presse, et qu'elle peut entendre la messe entière, car le comte commence à dormir. Le saint sacrifice achevé, elle vole, trouve son mari assoupi, se retire un instant, revient bientôt... il n'était plus temps; un transport au cerveau le priva de toute connaissance, jusqu'à l'heure de sa mort.

Accablée d'un coup si imprévu, la comtesse était toute à sa douleur, quand le troisième jour de son deuil, Goulas, secrétaire des commandements du duc d'Orléans, ami commun de la maison de Chavigny et de messieurs de Port-Royal où il avait une parente religieuse, vint trouver cette veuve désolée, pour l'avertir qu'elle ne fût pas en peine de quelques papiers que son mari avait mis entre les mains de son confesseur en mourant. Il ne put lui en dire davantage, ou ne le jugea pas à propos. La dame interroge les valets de chambre ; l'un deux lui répond que son maître se leva la nuit du quatrième au cinquième jour, alla à son cabinet, prit des papiers liés d'un ruban jaune et les mit sous son chevet; il avait dû sans aucun doute les remettre à son confesseur. A ces mots, la comtesse demeure stupéfaite. Cette liasse de papiers renfermait presque toute sa fortune : onze cent mille francs d'effet en obligations ou billets sur l'Épargne! Bien plus, parmi ces billets, il y en avait un de cent mille écus que le marquis d'Estrade et Faber avaient confié à son mari ; une autre somme de cent mille écus était destinée à la dot d'une de ses filles qui épousa depuis le maréchal de Clérambault. La comtesse avait toujours été dépositaire de ce trésor qu'elle enfermait dans la

cassette où elle mettait ses pierreries; néanmoins, le comte, quelque temps avant sa maladie, ayant dû faire réformer un de ces billets à l'Épargne, sa femme lui remit la liasse entière, bien malgré lui, car il prétendait qu'elle la garderait bien mieux. N'était-ce pas pour la déposer entre ses mains, qu'il la fit mander, au matin du cinquième jour? Si lui-même l'a remise à M. Singlin, n'est-ce pas après que le transport au cerveau lui eut enlevé le jugement? Est-il croyable que le comte ait voulu consacrer à des aumônes, comme Port-Royal cherchait à le faire entendre, un argent nécessaire à l'établissement de ses enfants et dont une partie ne lui appartenait même pas?

Cette affaire fit grand bruit; la comtesse, dans les premiers jours de son deuil, alla se plaindre au Parlement à la tête de ses onze enfants et implorer protection contre Port-Royal. Quel ne fut pas l'embarras de M. Singlin et de ses amis! Ils envoyèrent Gué Bagnols, maître des Requêtes, à la comtesse pour l'apaiser et proposer un arbitrage; sûr de son bon droit, elle y consent. On lui représente qu'il est de la bienséance de prendre des ecclésiastiques et on nomme Jacques de Sainte-Beuve, pour le Port-Royal; la comtesse choisit Rousse, curé de Saint-Roch, ignorant qu'il était du parti de ses adversaires; et d'un consentement mutuel on prit pour surarbitre Mazure, curé de Saint-Paul, encore un janséniste! Par bonheur, tout parlait tellement en faveur de madame de Chavigny, que ni le fougueux Mazure, ni le prudent Rousse, ni le délié casuiste Sainte-Beuve ne purent tirer Singlin du mauvais pas. Il fut condamné à rendre les papiers à la concurrence d'un million. La comtesse dut souffrir qu'on retînt cent mille francs pour les pauvres; mais elle ne consentit pas que la distribution s'en fît par d'autres mains que les siennes[1].

[1] M. Sainte-Beuve a consacré *deux notes* seulement à la grosse affaire des papiers de Chavigny. — *Port-Royal*, t. II, p. 21 et 262. — Son récit, reproduction scrupuleuse de ceux du janséniste Hermant et de la Mère Angélique, ne saurait servir à M. Singlin de plaidoyer à décharge. — Rien ne serait plus intéressant que de suivre, autant qu'il est possible, les opérations financières du jansénisme



S'il est des donations qui paraissent trop peu volontaires, il en est d'autres, avouons-le, aussi spontanées que magnifiques. La marquise d'Aumont a fait présent à Port-Royal de quatre cent mille livres. Le duc de Luynes en a dépensé huit cent mille pour les intérêts « de la vérité, » comme il l'a déclaré lui-même; et combien d'autres les imitent!

Mais laissons, s'il vous plaît, les finances. Aussi bien, voici que se prépare une pompe religieuse à laquelle nous pourrons commodément assister dans ce coin du jardin: c'est une procession solennelle, que les religieuses font nu-pieds en portant les reliques de M. de Saint-Cyran, auxquelles on a ici une dévotion singulière. L'eau où l'on fait tremper la main de ce nouveau Bienheureux est donnée en remède aux malades, et son image est dans toutes les cellules[1]. Voyez-vous les mères s'avancer lentement, vêtues du scapulaire blanc où éclate une croix rouge, et chantant, en l'honneur de leur Patriarche, les hymnes des confesseurs dont elles réciteront l'oraison au retour[2]. Il est une autre prière qu'elles ne disent pas elles-mêmes, mais qu'elles aiment beaucoup entendre. Ce sont certaines Litanies où l'on s'adresse aux saints ou aux saintes dont elles portent les noms, en disant : *Priez pour elle*. On a même dérobé l'an-

durant trois siècles. M. Varin (*la Vérité sur les Arnauld*, I, p. 381, note N, p. 295. — II, p. 174) a réuni les matériaux d'un curieux chapitre sur l'acquisition de l'île de Nordstrant. — L'abbé Picot (*Mémoires pour servir à l'Hist. ecclés.*, t. II, p. 621, année 1777) résume assez bien l'histoire de la *Boîte à Perrette*, où le bon Rollin lui-même déposait 1000 écus. — Enfin M. Charles Louandre (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1847), dans un article où bien des choses du reste sont à reprendre, nous indique le chiffre annuel que le budget janséniste atteint de nos jours à Paris : 96,000 fr.

[1] Lancelot, à la prière de Le Maître, avait coupé les mains de Saint-Cyran déjà enseveli et les avait remises à la Mère Angélique, « avec ses cheveux, sa chemise, quantité de linges trempés dans son sang, et beaucoup d'autres reliques. » Son cœur fut déposé à Port-Royal des Champs par d'Andilly qui l'avait reçu en legs, et ses entrailles à Port-Royal de Paris. (*Mémoires touchant la Vie de M. l'abbé de Saint-Cyran*, par Lancelot, Ire partie, p. 256 et suiv.)

[2] Cf. *Mémoires de la Mère Eugénie de Fontaines*. — Ces processions étaient fort en usage dans les deux monastères de Port-Royal, ainsi que le démontre le billet d'une convertie adressé à Desmarets Saint-Sorlin, et dont la teneur se trouve dans les *Mémoires* du P. Rapin, III, 343.

tienne *Sub tuum præsidium* à la sainte Vierge, pour la donner à la Mère Angélique, ce qu'atteste son nom qu'on y a mêlé[1]. De tout cela on fait des copies qu'on distribue aux plus dévots ou aux plus affidés, en même temps qu'un certain pain bénit dont, aux jours de fêtes, on envoie chez les personnes de qualité à Paris, en province, et jusqu'à Alet.

Et maintenant retirons-nous avec ces pieux souvenirs; nous n'avons parcouru que la moitié de notre itinéraire. Nous nous retrouverons bientôt à *Port-Royal des Champs*.

II

Au fond de la petite vallée de Chevreuse, qu'environnent des hauteurs boisées, au bord d'un étang dont les eaux marécageuses exhalent des vapeurs malsaines, s'étendent les longues murailles de Port-Royal des Champs, garnies de leurs vieilles tourelles. La principale porte, de forme ogivale, s'ouvre presque à l'angle du mur qui joint la digue à l'étang. En entrant dans la cour, vous apercevez à droite un grand colombier, au milieu un vieil ormeau, puis divers bâtiments parmi lesquels se trouve le logement des hôtes.

La vieille église, qui date du XIII[e] siècle, est remarquable par ses nefs gothiques, ses hautes et étroites fenêtres, sa grande rosace au-dessus du portail. Mais ici, comme à Port-Royal de Paris, une simplicité d'ornements qui sent l'affectation : sur un autel de bois, un crucifix et quatre chandeliers de bois, quelques tableaux, et rien de plus. Deux portes, placées aux deux extrémités de l'église, donnent entrée dans le monastère; le préau, qui sert de cimetière aux religieuses, est environné par les galeries du cloître, dont les murs sont chargés d'inscriptions telles que celle-ci : « Il y a beaucoup « d'appelés, mais peu d'élus…, » etc.

On donne ici à cet oracle évangélique un sens affreux. Persuadé qu'on ne change point l'arrêt de Dieu, une fois porté, et qu'aux derniers instants, bonnes dispositions et

[1] *Mémoires* du P. Rapin, II, 277. — III, 322.

sacrements sont inutiles, parce qu'on meurt en l'état où l'on a vécu, on laisse parfois les malades à l'agonie sans le moindre secours spirituel. Un jour une religieuse vit une de ses sœurs à l'extrémité, qu'on avait laissée trois jours sans lui parler de Dieu et sans l'exhorter à la confiance; touchée de cet abandon, elle s'approcha de la malade pour lui inspirer quelque bon sentiment; mais elle fut aigrement réprimandée par la Mère Angélique, qui survint et lui dit « qu'il n'était plus temps de rien dire à cette pauvre fille, parce que le jugement de Dieu étant irrévocable, on demeure dans l'état de grâce ou de péché où l'on a vécu. »

N'entrons pas à l'infirmerie : peut-être nous trouverions-nous en face d'une pareille scène de désespoir; allons plutôt respirer un air pur dans le jardin. — Il est divisé par un mur qui le traverse du couchant au levant. Une partie produit des légumes et des fruits. C'est là que d'Andilly, qui « s'est érigé en intendant des espaliers et des jardins de la maison, » cultive avec passion ces pêches et ces pavies, qu'on nomme des monstres à cause de leur grosseur prodigieuse (Besoigne, *Histoire de P.-R.*), passion qui sert du reste les intérêts du vieux courtisan; car ce sont ces fruits si beaux qu'il envoie aux dames de la cour, à la reine surtout, laquelle les mange avec madame de Senecey, en toute conscience, dit-elle en plaisantant, ne croyant pas que les pêches et les pavies de M. d'Andilly soient jansénistes.

L'autre partie du jardin, plantée d'arbres de haute futaie, se nomme *la Solitude* et sert de promenade aux religieuses. Dans ce parc, ou un peu plus bas dans une grotte assez spacieuse entourée de siéges de pierre, on se réunit pour la conférence ou la récréation; on s'y livre même à de petits jeux innocents qui divertissent beaucoup nos Mères. Un jour, par exemple, les petites pensionnaires habillèrent une grande poupée en jésuite, et après l'avoir bien promenée, allèrent en grande cérémonie la noyer dans l'étang, aux applaudissements de la communauté [1].

[1] *Mémoires* du P. Rapin, III, p. 299. — Pour confirmer ce que dit le P. Rapin des jeux innocents des religieuses de Port-Royal, nous n'aurions qu'à citer

Tel est le lieu que madame de Sévigné appelle « un désert affreux, tout propre à inspirer le goût pour faire son salut. » Mais la mondaine marquise s'effraye trop, ce me semble, des horreurs d'un séjour qui paraît agréable et charmant à M. d'Andilly. Après le départ des religieuses pour Paris, il s'était fait de l'abbaye comme une maison de campagne, et s'était construit, dans un des dortoirs abandonnés, un logement fort commode pour lui et madame de Saint-Ange [1]. Cette veuve ayant pris le voile, comme nous l'avons dit, d'Andilly, qui voulait bien la solitude, mais qui ne l'aimait pas absolue, s'efforça d'attirer auprès de lui une autre dame de ses amies intimes, la marquise de Sablé, en lui dépeignant dans son beau style « ce désert plein de vertus secrètes qu'on ne saurait assez estimer. » Il n'a pas réussi à l'y fixer, mais du moins peut-il échanger avec elle de fréquentes visites, d'autant plus commodément que l'ermite a conservé son carrosse [2].

En 1644, il fut un instant question de vendre l'antique monastère, et l'on commença même d'en traiter avec un certain Orléanais, nommé Rollet, qu'on fit venir à Paris à cette fin. Mais l'affaire fut brusquement rompue et une circonstance nouvelle força bientôt de repeupler l'abbaye déserte. Claude de Vaussin, abbé de Cîteaux, prenait ses me-

ici *deux comédies* composées un peu plus tard, à la gloire de M. Arnauld et au détriment de quelques pauvres jésuites, par deux jeunes professes d'un monastère d'Angers alors infesté de jansénisme. Ces deux pièces, après avoir fait les délices d'Arnauld et de madame Angran, furent envoyées à la cour, et le roi les trouva moins agréables, surtout en entendant une des actrices cloîtrées s'écrier :

« Je suis un Jésuite, moi !
Par le nez, je mène le roi. »

Ailleurs celle qui fait le rôle du paysan Robin prononce cette consolante parole :

« Vous avez beau nous jargoner,
Je serions, ma fay, bien damnez
Si Dieu le boutoit dans sa tête,
Les dièbes de nous feroient fête. »

Monseigneur H. Arnauld assistait à ces jolies scènes jouées par des Sœurs Réformées.

[1] *Mémoires de la Mère Angélique*, I, 252.

[2] Cf. Varin, I, 205.



sures pour se saisir d'un lieu abandonné qui appartenait originellement à son ordre. Il était urgent de parer ce coup, d'autant que le Port-Royal de Paris ne subsistait que par le Port-Royal des Champs, titulaire de la communauté. On envoya donc quelques religieuses pour y rétablir l'habitation, et M. d'Andilly se retira aux *Granges* [1].

Nous apercevons d'ici cette maison des *Granges* sur la hauteur, et quelques minutes suffisent pour s'y rendre [2]. M. de Saint-Cyran y envoya les premiers solitaires, qui, dispersés deux fois, y sont aujourd'hui plus nombreux. Les uns s'emploient aux affaires du monastère et prennent soin du temporel; les autres sont tout entiers aux travaux littéraires, tandis que quelques-uns se livrent, pour l'honneur et le profit de tous, à une vie de pénitence. Cet homme que vous voyez debout sur la digue de l'étang, c'est Jean-Bernard de Belair, naguère capitaine de cavalerie, aujourd'hui solitaire et chargé des travaux d'assainissement et d'irrigation. Ce vigneron courbé sur les ceps qu'il taille plus ou moins bien, c'est un neveu du cardinal de Richelieu, un fils du marquis de Coislin, c'est enfin M. Sébastien du Camboust, abbé de Pontchâteau, qui s'est démis de ses bénéfices pour

[1] *Mémoires* du P. Rapin. — Le Rollet dont il est ici question a-t-il quelque chose de commun avec Ch. Rollet, procureur du parlement de Paris, fameux par sa rapacité? Est-ce le pauvre homme immortalisé par Boileau, qui « appelle un chat un chat et Rollet un fripon? » Ce vers est-il encore une vengeance du poëte janséniste?...

[2] La maison des *Granges* subsiste encore; sur la façade du côté du jardin, on lit l'inscription suivante :

De 1648 à 1679

Ont habité cette maison solitaire :

A. ARNAULD.	P. NICOLE.
B. PASCAL.	J. RACINE.
L. M. DE SACY.	A. LE MAISTRE.
J. HAMON.	C. LANCELOT.
DE SÉVIGNÉ.	A. D'ANDILLY.
DE SÉRICOURT.	DE LUZANCY.
DE PONTCHATEAU.	DE PONTIS.
DESPINOY.	DE GIBRON,
VITARD.	JENKINS.
D'ASSON.	DE BESSY,
DE BELAIR.	DESLANDES.

vivre à Port-Royal. Entrons, et nous pourrons rencontrer un chanoine jardinier, François de Bouilly; un gentilhomme menuisier, le sieur de Saint-Gilles d'Asson. Mais voici, près de la cuisine, un huissier de la chambre du roi, Robert Racine du Corail, aujourd'hui cuisinier en second, sous les ordres du fameux Guille, traiteur de Paris, qui, s'étant fait janséniste sans oublier son art, en a porté le secret à Port-Royal. Je veux bien croire qu'il s'y contente d'apprêter des herbes à l'eau et au sel pour le commun des solitaires; toutefois on dit que les vins les plus exquis, les viandes les plus délicates, les ragoûts les plus délicieux lui semblent n'être pas trop pour les prédestinés; que c'est sur ce principe qu'il traite les frères et leur apprend à se traiter; que si le vulgaire fait pénitence, les notables vivent fort bien, s'étant laissé persuader que ce qui est bon doit être pour les élus; qu'il y a surtout (pardonnez ce détail), une sorte d'omelette dite « à la janséniste, » qui est, chez eux, un mets fort recherché. Est-ce pure calomnie?... Peut-être; toujours est-il que ceux qui connaissent autrement que par ouï-dire la cuisine réformée, vantent fort et le bon vin du docteur Saint-Amour, et les splendides régals que les principaux chefs veulent bien accepter à l'hôtel de Nevers, et les confitures de madame de Sablé, dont la table, — la plus délicate du royaume, au jugement de Monsieur, frère du roi (Philippe de France), — n'est point devenue plus frugale depuis sa retraite à Port-Royal. Et, puisque nous en sommes à ce sujet, permettez-moi de vous conter une petite histoire.

L'évêque de Montauban, qui n'est nullement janséniste, eut avis qu'on adressait chez lui des livres de contrebande sur la nouvelle opinion. Il fit faire des recherches, et, après une revue exacte dans toute la maison, il se trouva que c'était son cuisinier, bon officier d'ailleurs et d'importance. L'évêque le fit appeler, et lui dit : « Maître Charles, qu'est-ce qu'on me dit de vous? que vous lisez fort les livres des jansénistes? — Cela est vrai, Monseigneur. — Avez-vous donc quelque commerce avec eux? — Non, Monseigneur, dit maître Charles. — N'êtes-vous pas janséniste? — Je n'en

suis pas digne, Monseigneur. — Eh! savez-vous bien, fit l'évêque, quelles gens ce sont là ? — Le cuisinier lui avoua franchement qu'il avait servi un grand janséniste, et qu'il avait trouvé que c'étaient des gens qui avaient appris à prier Dieu en bon français et qui aimaient à manger proprement [1].

Cette délicatesse dans le manger, qui distinguait le grand janséniste dont parle maître Charles, tend, paraît-il, à devenir proverbiale ; lorsqu'on dit : tel mets est *à la janséniste*, on a tout dit ; et non-seulement les banquets d'un archevêque du parti font grand bruit dans le monde, mais les religieuses elles-mêmes s'accoutument insensiblement à de petites délices [2].

Il n'est pas jusqu'à l'héritier direct de l'esprit de M. de Saint-Cyran, M. Singlin, qui n'étonne parfois les simples par trop d'immortification. On l'a vu avec surprise, dans un voyage qu'il fit à Magny, se présenter à la porte du monastère escorté de deux jeunes gentilshommes bien faits qui le servaient en qualité de valets de chambre, sellaient et bridaient son cheval, lui tenant l'étrier tête nue, avec des respects extraordinaires. Tout en prêchant ordinairement sur la pénitence et la mortification, il se permet, dit-on, quelque

[1] Cf. *Mémoires* du P. Rapin, I, 287, 404, 405. — III, 452.

[2] On sait que M. de Gondrin, archevêque de Sens, et un des plus ardents défenseurs de Port-Royal, n'aimait la morale austère qu'en pure théorie. Ses prodigalités étaient folles autant que sa vie était scandaleuse. On en peut juger par ce banquet donné à madame de Longueville, cette sainte de Port-Royal, et à d'autres dames, à la lueur de bougies de cire trempées dans l'ambre liquéfié, où sous chaque couvert se trouvait une paire de gants musqués, où des jeunes gens mollement vêtus servaient des mets délicieux, où tout enfin était d'une recherche et d'une magnificence pleines de volupté. (*Mémoires* du P. Rapin, I, 278.) — Quant à la délicatesse des religieuses, voici ce qu'en écrivait M. Gambart, confesseur de la Visitation, au temps où quelques-unes d'entre elles furent envoyées dans le monastère qu'il dirigeait. « Je vis leurs hardes, leurs livres, leur linge ; rien n'étoit plus exquis ; elles avoient des habits de deux sortes pour en changer deux fois le jour. La délicatesse pour leur manger alloit à tel excès qu'on ne pouvoit leur faire de bouillons assez bons dans la maison, ny rien servir à leurs tables dont elles ne fissent des plaintes. On ne put les contenter. » — Et cependant

« Les petits soins, les attentions fines
« Sont nés, dit-on, chez les Visitandines. »

mollesse dans ses habits, quelque délicatesse dans son manger, un certain luxe dans toute sa personne. Par exemple, dans le voyage dont nous parlons, il faisait porter une cassette pleine d'or et d'argent, qu'il répandait avec profusion, faisant l'homme de qualité, disant rarement la messe, et s'en excusant sur la disposition que demande un si redoutable mystère [1].

Mais silence !... Nous approchons des cellules de nos illustres solitaires. Si vous frappez à la porte d'Antoine Le Maistre, vous êtes bien sûr de le trouver à sa table de travail ; il est infatigable ! il travaille dix et douze heures par jour, avec un attachement incroyable, et si parfois il sort de son cabinet, c'est pour s'enfoncer dans le bois, où seul, au pied d'un arbre, enveloppé dans son manteau, plongé dans une rêverie profonde, il médite, il étudie. Pieux, austère, presque toujours étranger aux mille intrigues qui se multiplient autour de lui, cet homme qu'on ne peut s'empêcher de plaindre, obscurcit de belles qualités par son attachement à l'erreur et son grand orgueil. N'est-ce pas contre Antoine Le Maître que B. Pascal a prononcé cette sentence, qui le condamne lui-même. « Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église, qui est le pape !... » Et puis, il faut le dire, comme l'admiration qu'inspire cette vie solitaire et studieuse tombe tout à coup, quand se découvre le prodigieux amour-propre du *Pénitent*, dissimulé sous ces beaux dehors. Il nous en a laissé un témoignage authentique dans la lettre suivante adressée à son directeur, M. Singlin.

« On n'a point ouï dire peut-être depuis un siècle, écrivait-il, qu'un homme au lieu et en l'état où j'étois, dans la corruption du Palais, dans la fleur de son âge, dans les avantages de la naissance et dans la vanité de l'éloquence, lorsque sa réputation étoit le plus établie, son bien plus grand, sa profession plus honorable, sa fortune plus avancée et ses

[1] *Mémoires* du P. Rapin.

espérances plus légitimes, ait laissé tout d'un coup tous ses biens et ait brisé toutes ces chaînes qui tiennent les hommes enchaînés, qu'il se soit rendu pauvre au lieu qu'il travailloit à acquérir des richesses, qu'il soit entré dans les austérités de la pénitence, au lieu qu'il étoit dans les délices, qu'il ait embrassé la solitude au lieu qu'il étoit assiégé de personnes et d'affaires... qu'il se soit condamné à un silence éternel, au lieu qu'il parloit avec assez d'applaudissement. Cependant, quoique ce miracle soit plus grand que de rendre la vue aux aveugles et la parole aux muets..., notre siècle est si peu spirituel, que l'on a seulement considéré comme une chose extraordinaire ce qu'on devroit révérer comme une chose sainte ; et l'on connoît si peu Dieu en ce temps, que l'on n'a pas reconnu un de ses plus illustres ouvrages. Nous devrions le trouver étrange, si nous ne savions que saint Ambroise fut obligé de faire une espèce d'apologie, pour soutenir la conversion et la retraite de saint Paulin, et que peu de personnes estimèrent d'abord ce que les plus grands Pères de l'Église louaient hautement comme un chef-d'œuvre des mains de Dieu et l'une des merveilles du christianisme... [1], etc. »

Cette vertu pleine d'ostentation et de vanité, cherchant dans l'admiration des hommes une récompense aussi vaine qu'elle-même, n'est pas la vertu des saints. Je sais qu'Antoine Le Maistre dit ailleurs des paroles d'humilité, s'estimant « un mendiant et un pauvre chien, qui devrait chercher une caverne dans la terre. » — (Cf. Sainte-Beuve, II, 235). — Mais alors même on sent dans ce langage quelque chose de cette « humilité qui sert d'amorce à la louange et dont l'orgueil même se pare » (Bourdaloue). — Lui qui se pique d'entendre saint Augustin mieux que ne l'entend l'Église, ne devrait-il pas imiter ce grand docteur, qui, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement, dit-il lui-même, que de le faire avec bruit, « *ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent quod quasi appetiissem magnus vi-*

[1] *Mémoires pour servir à l'hist. de P.-R.*, par M. Fontaine, I, 54, 55.

deri? » — Passons, sans troubler les studieux loisirs de l'Ermite-avocat, qui dans la solitude édite ses plaidoyers, tandis que Robert d'Andilly, « ayant de la vanité à revendre » (Tallemant), s'occupe à raconter, dans ses *Mémoires*, comment *il a failli* être secrétaire d'État, comment il a *refusé* d'être intendant, comment il *a hésité* à accepter la charge de contrôleur des finances... se plaisant à revenir sur des espérances évanouies et à rêver du monde au désert. (Cf. Varin.)

Cependant tout proche, dans ces autres cellules, M. Nicole est tout absorbé dans la composition de ses *Essais de morale*, M. Lancelot rédige ses *Méthodes grecque et latine*, M. Hamon poursuit, depuis huit ans qu'il habite ici, ses études médicales, le frère d'A. Le Maistre, M. de Sacy (anagramme de son nom d'*Isaac*) traduit la Bible, M. de Sainte-Marthe est là toujours prêt à seconder dans ses travaux de polémique le docteur Arnauld; Arnauld *le Grand*, qui apparaît par intervalle[1] au sein de cette société savante et lettrée, toujours « loué, exalté et porté jusqu'au cieux par de certaines gens qui se sont promis de s'admirer réciproquement, » et qui, attentifs à ménager ceux qui font métier d'écrire, prennent pour règle l'exemple de M. de Sacy, lequel disait un jour à Fontaine : « J'ai toujours pris garde de parler favorablement, autant que je pouvais, des ouvrages de tout le monde... j'ai toujours estimé tout, jusqu'au poëme de la *Pucelle*. » — C'est ce que fait aussi son oncle Robert qui remercie ceux qui lui envoient leurs livres, « avant d'avoir eu le temps d'en rien lire, afin de n'être pas obligé de dire ce qu'il en pense[2]. »

M. Pascal est en ce moment dans la cour de la grange, se reposant de l'étude par quelques travaux de mécanique; il essaye une nouvelle machine qu'il vient d'inventer, à l'aide de laquelle un enfant fait monter deux seaux neuf fois grands

[1] Il vivait ordinairement caché chez la veuve d'un conseiller de la cour des aides, madame Angran, rue de la Verrerie, paroisse Saint-Merry.

[2] C'est ce que rapporte son frère le docteur Arnauld. (*Œuvres*, III, p. 78, lettr. 652.)



comme des seaux ordinaires, dans ce grand puits de vingt-sept toises de profondeur.

Près de la porte du *grand Friche*, M. de Pontis, fort grand parleur, a trouvé dans Nicolas Richer, avocat au Parlement, Le Roy de la Poterie et François Retart, des auditeurs bénévoles et patients : il leur conte les étranges aventures de sa carrière militaire; car il a servi cinquante ans. Les écrivains du désert pensent à rédiger en *mémoires* les intéressants récits du vieux soldat[1]. Mais la narration déjà longue est interrompue par l'arrivée d'André de la Petitière, un vieux brave aussi, qui menant au moulin l'âne du monastère, a été d'abord dévalisé par trois soldats. Au retour, assuré qu'il pouvait en conscience recouvrer son âne et sa farine, il s'est mis en route, a rejoint les voleurs, les a garrottés, et maintenant il les conduit à l'église pour faire amende honorable. Quant à l'homme qui le suit, armé d'un fusil, c'est Pierre de Perthuis de la Rivière, solitaire depuis treize ans; il s'est fait garde des bois de Port-Royal, et chaque matin, le fusil sur l'épaule, un tome de saint Augustin dans la poche, il part et fait le tour des bois. Son principal attrait est de s'exposer à la pluie ou au mauvais temps tout le jour, sans en rien perdre, et de ne se chauffer jamais. Aussi a-t-il ruiné sa santé par une si étrange vie et un si dur exercice[2].

Pauvres gens, qui, trompés par des chefs habiles, font pénitence pour l'honneur d'un parti dont ils ne savent point les mystères et ne comprennent guère les erreurs. Abusés par leur ignorance, puissent-ils être sauvés par leur bonne foi !

Fatigués de la course, ne pourrions-nous pas nous reposer un instant, avant de partir, dans le logis des hôtes et demander simplement le pain de la charité ?... Tout bien pesé, mieux vaut ne pas s'exposer à l'accueil réservé aux Molinistes. Car les lois de l'hospitalité se modifient ici suivant

[1] Les *Mémoires* du sieur de Pontis parurent en 1676, et furent bien accueillis du public. Le cardinal de Richelieu s'y trouve fort maltraité ; on l'aimait peu à Port-Royal. Le style de ces Mémoires est plein d'agrément. Madame de Sévigné les lisait avec intérêt. (Cf. Lettre du 11 mai 1676.)

[2] *Mémoires* du P. Rapin. — *Nécrologe de Port-Royal.*



qu'on est ou non réputé « ami de la vérité. » C'est un secret que m'a révélé, dans un accès de mauvaise humeur, un enfant de Port-Royal ; voici ce qu'il raconte à l'appui :

« Un jour deux capucins arrivèrent à Port-Royal et y demandèrent l'hospitalité. On les reçut d'abord assez froidement, comme tous les religieux y étaient reçus. Mais, enfin, il était tard, et on ne put pas se dispenser de les recevoir. On les mit tous deux dans une chambre, et on leur apporta à souper. Comme ils étaient à table, le diable, qui ne voulait pas que ces bons Pères soupassent à leur aise, mit dans la tête de quelqu'un de vos Messieurs (Racine s'adressait à l'un d'eux)[1], que l'un de ces capucins était un certain P. Maillard, qui s'était depuis peu signalé à Rome en sollicitant la bulle du pape contre Jansénius. Ce bruit vint aux oreilles de la Mère Angélique. Elle accourt au parloir avec précipitation et demande qu'est-ce qu'on a servi aux capucins, quel pain et quel vin on leur a donnés ? La tourière lui répond qu'on leur a donné du pain blanc et du vin des *Messieurs*. Cette supérieure zélée commande qu'on le leur ôte, et qu'on mette devant eux du pain des valets et du cidre. L'ordre s'exécute. Ces bons Pères, qui avaient bu chacun un coup, se trouvent bien étonnés de ce changement. Ils prennent pourtant la chose en patience, et se couchent non sans admirer le soin qu'on prenait de leur faire faire pénitence. Le lendemain ils demandèrent à dire la messe, ce qu'on ne put leur refuser. Comme ils la disaient, M. de Bagnols entra dans l'église et fut bien surpris de trouver le visage d'un capucin de ses parents, dans celui qu'on prenait pour le P. Maillard. M. de Bagnols avertit la Mère Angélique de son erreur, et l'assura que ce Père était fort bon religieux, et même dans le cœur assez *ami de la vérité*. Que fit la Mère Angélique ? Elle donna des ordres tout contraires à ceux du jour de devant. Les capucins furent conduits avec honneur de l'église dans le réfectoire, où ils

[1] La 1re Lettre de Racine *à l'auteur des Imaginaires* est datée de 1666. — Mais le fait qu'il raconte a pu arriver à l'époque qui nous occupe. — En tout cas, nous demandons pardon, s'il y a lieu, pour ce léger anachronisme.



trouvèrent un bon déjeuner qui les attendait, et qu'ils mangèrent de fort bon cœur, bénissant Dieu qui ne leur avait pas fait manger leur pain blanc le premier. »

N'ayant pas à espérer semblable bonheur, le mieux est de partir, sans faire ici plus long séjour. Puisse ce rapide coup d'œil jeté sur les deux monastères, à l'époque de leur âge d'or, nous révéler, en partie du moins, le caractère dominant des réformateurs et des réformatrices qui les habitent. C'est le caractère propre à tous les hérétiques qui, depuis les premiers temps du christianisme, ont affligé l'Église. Affecter une vertu austère, et se proclamer avec emphase « les seuls gens de bien ; » enseigner en secret des dogmes nouveaux comme autant de mystères ; flatter l'oreille et l'esprit par la pureté du style et la beauté du langage ; ne parler que de l'Église primitive et déplorer les égarements de la cour romaine ; s'attacher à gagner les femmes ; répéter à tout propos saint Augustin ! saint Augustin !... employer mille ruses pour éviter une condamnation ; vouloir être de l'Église, malgré l'Église, et tout en se révoltant contre l'Église ;... tels sont les principaux artifices dont les hérétiques se sont servis pour tromper les simples et les entraîner après eux. Tandis que la sévérité de la morale réformée sert à tromper des cœurs nobles et généreux, la sublimité des doctrines nouvelles séduit les esprits curieux et superbes ; et la foule, habilement conduite par des chefs invisibles et avisés, va où l'emporte la vogue et le caprice du jour ; quelques meneurs et beaucoup de dupes, c'est assez pour former un parti.

Dans sa plus florissante fortune, Port-Royal ressemble à l'esprit du mal transfiguré en esprit de lumière ; bien des yeux sont éblouis, bien des cœurs entraînés.... *Latet anguis !* Attendez quelques années encore ; Quesnel continuera Pascal, les convulsions de Saint-Médard feront suite aux *miracles* de la sainte Épine ; les absurdités et les infamies, puis le schisme et la Révolution, couronneront « la réforme gallicane » (M. Sainte-Breuve), et Satan, dans toute sa laideur, se fera connaître à sa queue de serpent.

CH. CLAIR.

LE PRÉTENDU CONFLIT D'ANTIOCHE

(DEUXIÈME ARTICLE.)

SOLUTIONS INDIRECTES.

Dans un premier article nous avons fait connaître le texte authentique du récit de saint Paul et fixé approximativement l'époque à laquelle eut lieu l'événement qu'il raconte[1]. Nous nous proposons aujourd'hui d'examiner les réponses indirectes qu'on a essayé de donner aux objections soulevées, à propos de ce passage de l'Ecriture sainte, par la critique ennemie de l'Eglise et du Saint-Siége.

Saint Pierre, ont dit les uns, est exempt de tout reproche, parce que la réprimande faite par saint Paul à Céphas ne s'adresse point au prince des apôtres, mais à un autre Céphas du nombre des 70 disciples de Notre-Seigneur.

Nous avouons, disent les autres, qu'il s'agit de saint Pierre, mais l'opposition que lui fit saint Paul ne doit point être prise au sérieux : ce ne fut qu'un semblant de réprimande, les deux apôtres étant convenus d'avance d'agir et de parler ainsi, afin de donner occasion à une plus ample explication de la vérité.

Malgré les autorités et les raisons qui semblent militer en faveur de ces deux sentiments, nous ne pouvons y voir la solution complète et vraie de toutes les difficultés. Dans ce recueil même[2] une plume plus exercée que la nôtre a fait valoir les principaux arguments de l'opinion qui distingue saint Pierre de Céphas. Inutile, par conséquent, de nous étendre davantage sur ce sujet. On n'attend pas de nous non plus la réfutation directe et détaillée de ces arguments. Un semblable procédé nous éloignerait autant de notre but qu'il serait

[1] *Études*, mai 1865, p. 58 et suiv.
[2] Juin 1865 et août 1865.

peu conforme aux lois de l'hospitalité. Mais nous devons à nos lecteurs la connaissance des raisons qui nous ont déterminé à conserver notre opinion, même après l'exposé de l'opinion contraire fait par un de nos collaborateurs. Nous avons à expliquer comment et pourquoi cette solution indirecte, malgré tout ce qu'elle a d'ingénieux, n'est point complète et ne suffit nullement pour lever toute difficulté.

L'histoire et l'exégèse, consultées tour à tour, ne nous ont paru fournir aucun argument certain et irrésistible à nos adversaires, dont le sentiment reste à l'état d'opinion et d'opinion particulière. Tandis que, pour défendre efficacement l'Eglise, le Saint-Siége et le prince des apôtres, il faut avant tout un point de départ hors de conteste, ou du moins accepté par le plus grand nombre. Telle n'est point l'opinion qui distingue saint Pierre de Céphas. Elle est rejetée non-seulement par les ennemis de la papauté et de l'Eglise, mais encore par la presque unanimité des saints Pères et des auteurs catholiques. Les arguments qu'elle tire du texte des Épitres de saint Paul n'ont point le suffrage des interprètes naturels des saintes Ecritures. Dès lors, quel appui solide trouverons-nous dans une hypothèse qui n'est pas même admise par le plus grand nombre des catholiques? C'est ce qui nous force à ne point changer de sentiment et à faire voir en peu de mots que l'opinion contraire à la nôtre, de quelque point de vue qu'on l'envisage, n'arrive point à la certitude morale et reste dans les limites d'une opinion particulière.

I

SAINT PIERRE ET CÉPHAS. — POINT DE VUE HISTORIQUE.

Les auteurs qui ont fait de Pierre et de Céphas deux personnages différents s'appuient principalement de l'autorité de saint Dorothée de Tyr[1], de saint Hippolyte[2], de la chro-

[1] *De vita et morte prophetarum synopsis*. De LXXII discipulis. Voyez *Biblioth. Patrum*, ed. Lugd., t. III, p. 429.

[2] *De septuaginta apostolis* (sic). Voyez *Opera S. Hippolyti*, ed. Fabricius, append., p. 41.

nique pascale [1], d'Oecuménius [2], et de ceux dont parlent saint Chrysostome [3], saint Jérôme [4], saint Grégoire pape [5] et le faux Anselme [6]. Ils attachent surtout une grande importance au témoignage de Clément d'Alexandrie [7]. « Il jetait déjà de l'éclat, disent-ils, par son savoir et son éloquence vers l'an 192, époque où les personnages âgés se souvenaient encore d'avoir entendu raconter ce qu'avaient fait les apôtres et les disciples de Notre-Seigneur, au temps du concile de Jérusalem, par ceux qui étaient adultes quand ce concile eut lieu, ou en avaient été les témoins oculaires [8]. » Le Père Hardouin va plus loin ; selon lui, l'opinion de ceux qui distinguent entre Pierre et Céphas est la plus ancienne dans l'Eglise ; il affirme qu'on ne peut citer aucun écrivain antérieur à Clément d'Alexandrie qui ne soit de ce sentiment [9]. Enfin, pour donner plus de poids à leurs assertions, les partisans de la distinction de saint Pierre et de Céphas, soutiennent que leur opinion a été accueillie avec faveur ou pleinement partagée de tout temps par des hommes dont la science n'est point à mépriser ; ce qui constitue, selon eux, une véritable tradition en faveur du sentiment qu'ils ont embrassé. Vient ici une nomenclature que nous épargnerions au lecteur, n'était la crainte de paraître vouloir affaiblir la valeur d'un argument dont, nous l'avouons, nous ne comprenons pas bien la force. On cite Baronius, Albert Pighius et Alexandre Carrerio, au XVIe siècle ; Bernard de Montfaucon, le P. Hardouin, G. Kerckedère, Vallarsi, éditeur des Œuvres de saint Jérôme, Jérôme Costantini et le P. Zaccaria, aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Il nous serait facile de dresser en sens contraire une liste

[1] *Chronicon paschale,* ed. Du Fresne et Du Cange, p. 213.
[2] *Comment.*, ad Galat. II.
[3] Homil. in illud : *In faciem ei restiti,* n. 15.
[4] *Comment.*, ad Galat. II.
[5] *In Ezech.*, hom. XVIII.
[6] *Comment.*, ad Galat. II.
[7] *Hypotypos.*, l. V, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. I, c. XII.
[8] *Analecta juris pontificii*, 64e livraison, sept. et oct. 1864, col. 900.
[9] *Dissertatio* in qua Cepham a Paulo reprehensum Petrum non esse ostenditur, § 19.

d'auteurs ni moins nombreux ni moins connus. Mais nous ne voulons point recourir à un genre de preuve qui n'a de valeur ni pour ni contre l'opinion dont il s'agit. En effet, est-ce aux auteurs des derniers siècles qu'il faut s'adresser pour établir historiquement un fait qui s'est passé au premier? Sans doute l'histoire repose principalement sur le témoignage des hommes consigné dans leurs écrits. Mais ce témoignage, pour être sûr et vraiment acceptable, ne doit-il pas venir, autant que possible, des contemporains des faits? Les hommes d'un âge qui est déjà de huit, dix, douze siècles postérieur à l'époque des événements, ne peuvent plus être considérés comme des témoins proprement dits, et leurs affirmations tirent toute leur valeur des témoignages antérieurs dont elles s'autorisent et des documents anciens non encore connus qu'elles mettent au jour. On nous permettra donc d'écarter ici du débat les auteurs des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Hervée, auteur du XIIe siècle, et Oecumenius, du XIe, ne doivent pas davantage être admis au nombre des témoins, soit parce qu'ils sont trop éloignés des faits pour que leurs indications conservent une valeur personnelle, soit parce qu'ils n'accordent qu'une simple probabilité à l'opinion qu'ont défendue quelques-uns de leurs devanciers dont ils font mention. Nous ferons observer de plus, qu'il est tout à fait inexact d'attribuer à Baronius, à Montfaucon, à Zaccaria le même sentiment qu'au P. Hardouin. Baronius rapporte, il est vrai, quelques-unes des raisons alléguées en faveur de l'opinion qui devait être un jour si chaudement patronée par ce Père, mais il déclare nettement à la fin que telle n'est point sa manière de voir: *Verum hæc non admittimus*[1]. Montfaucon, à l'exemple de tous les bons auteurs, fait connaître les deux opinions, sans toutefois dire un seul mot qui puisse faire croire, même indirectement, qu'il rejette l'identité de saint Pierre et de Céphas[2]. Quant à Zaccaria, quoique visiblement favorable à la distinction personnelle de Céphas et de l'apôtre, il n'ose pas

[1] *Annal. eccl.*, ad an. 51, n. XXXV, p. 366.
[2] *Monitum* ad homil. in illud: *In faciem ei restiti*, dans les Œuvres de saint J. Chrysostome.

pourtant la donner comme certaine; il confesse même que vouloir la soutenir au point de vue des autorités historiques, c'est se faire le champion d'une cause perdue ; il demande seulement que, *malgré les extravagances du P. Hardouin*, on ne traite pas avec trop de légèreté le sentiment adopté par un homme de tant de mérite, de talent et d'érudition [1]. Nous ferons volontiers cette grâce au P. Hardouin et à son zélé défenseur.

L'appui que l'on cherche dans saint Jean Chrysostôme, dans saint Jérôme et dans saint Grégoire le Grand nous paraît tout à fait ruineux. Bien loin de donner l'opinion dont il s'agit comme le sentiment commun à leur époque, ils la signalent au contraire comme une opinion particulière, singulière et qui ne leur semble point admissible. « *Il en est*, dit saint Jérôme, qui pensent que ce Céphas auquel saint Paul dit avoir ouvertement résisté, n'est point l'apôtre saint Pierre, mais quelqu'un des 70 disciples qui portait le même nom... Nous leurs répondrons d'abord que nous ne connaissons d'autre Céphas, sinon celui qui, dans l'Évangile, les Épitres de saint Paul et particulièrement celle-ci est appelé tantôt Céphas, tantôt Pierre. Nous ajouterons ensuite que tout le sujet de l'épitre qui se rapporte indirectement à Pierre, Jacques et Jean, s'oppose à une pareille interprétation [2]. »

Saint Jean Chrysostôme est tout aussi explicite et plus vif. Voici ses paroles : « Comment donc *quelques-uns* tranchent-ils la question ? Non, disent-ils, ce n'était point là Pierre, le prince des apôtres, celui à qui Jésus-Christ avait confié le soin de ses brebis ; c'était quelque autre plus vil et plus vulgaire, c'était quelqu'un de la foule (τῶν πολλῶν εἷς), en un mot, un homme du commun. Mais il n'en est point ainsi, il n'en est nullement ainsi : Ἀλλ' οὐκ ἔστι ταῦτα, οὐκ ἔστιν [3]. »

Saint Grégoire le Grand s'exprime à peu près dans les mêmes termes que saint Jérôme : « *quelques-uns* (nonnulli),

[1] *Su Cefa ripreso da S. Paolo*, dans sa *Raccolta di dissertationi*, etc., t. III, dissert. 10, p. 224.
[2] *Comment.*, in Gal. II.
[3] *Homil.* in illud : *In faciem ei restiti*, n. 15.

dit-il, admettent que ce n'est point Pierre, le prince des apôtres, mais quelque autre du même nom, qui fut repris par saint Paul. Toutefois, s'ils avaient lu plus attentivement les paroles de saint Paul même, ils tiendraient un autre langage[1]. »

On le voit, ni saint Chrysostôme, ni saint Jérôme, ni saint Grégoire le Grand ne sont favorables à l'opinion de ceux qui distinguent Pierre de Céphas. Nous n'avons donc en définitive à nous occuper que de Clément d'Alexandrie, de saint Dorothée de Tyr, de saint Hippolyte et de l'auteur de la chronique pascale.

Ces trois derniers n'en font qu'un ; car ils ont évidemment copié les uns sur les autres la liste qu'ils donnent des 70 disciples de Notre-Seigneur. Les mêmes erreurs et les mêmes bévues se retrouvent dans tous les trois. De plus, l'auteur de la chronique pascale, telle que nous la connaissons, appartient, au moins pour une partie du travail, au VII[e] siècle ; et les ouvrages cités sous les noms de saint Hippolyte et de saint Dorothée ne sont point de ces auteurs[2]. Pour ce qui regarde le pseudo-Dorothée en particulier, « il faut lire avec précaution, dit de la Bigne, ce qu'il rapporte des 72 disciples du Christ. Car son livre contient beaucoup de choses qui s'éloignent de la vérité historique, et l'auteur a rangé sans choix dans son catalogue tous les personnages dont il a pu trouver le nom dans les Épîtres de saint Paul[3]. » Bellarmin nous avertit même qu'il y a parmi ceux que Dorothée fait évêques, des païens et des femmes[4]. Quoi de plus ridicule, par exemple, que de mettre au nombre des 70 disciples de Notre-Seigneur *César dont parle l'Apôtre*, quand tout le monde sait que le seul passage des Épîtres de saint Paul où paraît le nom de César se rapporte à Néron[5] ? Junie (ou Julie selon quelques

[1] *In Ezech.*, homil. XVIII.
[2] Voyez Sandini, *Disput. histor.*, disp. 4 ; dom Calmet, *Comment.* sur l'épître aux Galates, *Dissert.*, p. 347 ; Mamachi, *Dissert.*, p. 445, dans le t. V du *Thesaur. hist. eccles.*, etc.
[3] *Biblioth. Patrum*, ed. Lugdun., t. III, p. 429.
[4] *De scriptor. eccles.*; p. 60.
[5] Salutant vos omnes sancti, maxime autem qui de *Cæsaris* domo sunt (*Philipp.*, IV, 22).

exemplaires), dont le nom se trouve joint à celui d'Andronique (*Rom.*, XVI, 7), était une femme et probablement l'épouse d'Andronique; Prisque ou Priscille est « une femme chrétienne fort connue dans les actes et dans les Épitres de saint Paul. Elle y est quelquefois nommée avant son mari Aquila[1]. » N'importe; Dorothée a fait de *Junias* (sic) un évêque d'Apamée en Syrie, et de *Priscus* (sic) un évêque de Colophon. Ces exemples suffisent pour justifier de tout point ce jugement que dom Calmet porte sur le faux Dorothée : « C'est un auteur extrêmement décrié que les savants n'allèguent presque jamais que pour le réfuter, ou tout au plus pour prouver que certaines opinions fausses et fabuleuses, étaient déjà connues et dans quelque espèce de réputation au IVe siècle[2]. »

Ainsi, le seul témoignage qui demeure et auquel il convient d'attacher de l'importance, c'est celui de Clément d'Alexandrie. Et toutefois, il est loin d'avoir la valeur qu'on lui attribue. L'opinion de Clément ne nous est connue que par Eusèbe, qui en fait mention dans son histoire de l'Église, sans néanmoins citer le texte même. Le livre des Hypotyposes qui renferme ce texte est aujourd'hui entièrement perdu; en sorte qu'il nous est absolument impossible de contrôler l'assertion d'Eusèbe, et qu'au lieu d'avoir véritablement un témoignage de la fin du second siècle, nous ne pouvons constater que l'affirmation d'un écrivain du quatrième qui, malgré son érudition, n'a pas toujours été à l'abri de toute inexactitude. Les Hypotyposes ont pourtant existé; car Photius en parle dans sa bibliothèque et dit les avoir lues. Mais, en même temps, il déclare que c'est là un ouvrage rempli de fautes et d'erreurs grossières, de fables et de sentiments impies, et il en donne des preuves nombreuses[3]. Il est vrai que Le Nourry, dom Ceillier, Dupin, Annat et d'autres soupçonnent de partialité le jugement de Photius, parce que, selon eux, il n'est pas probable qu'un auteur

[1] Moreri, *Diction. hist.*, art. *Junie* et *Priscille*.
[2] *Dissert.*, loco citato, p. 347.
[3] *Biblioth.*, Cod., CIX, p. 286 de l'édit. de Rouen.

généralement exempt d'erreur dans tous ses ouvrages ait pu en composer un plein de fables et de faussetés. Malheureusement ces critiques se trompent lorsqu'ils affirment que les autres ouvrages de Clément d'Alexandrie sont exempts d'erreur. Le pape saint Gélase les a mis au nombre des apocryphes [1] ; et Benoît XIV, dans sa constitution *Postquam intelleximus*, après avoir mûrement pesé le pour et le contre, notamment l'opinion des critiques que nous venons de citer, déclare à son tour, que le pape saint Gélase, par son décret, n'a pas seulement entendu interdire la lecture publique de ces livres, mais qu'il a voulu en censurer les erreurs [2]. Il nous semble, d'après cela, que si le jugement de Photius est peut-être empreint d'une certaine exagération, il n'en est pas moins vrai au fond ; et dom Calmet a raison de dire que, pour établir une opinion, « c'est mal débuter que de la fonder sur une autorité aussi fragile et aussi ruineuse » que l'est celle des Hypotyposes de Clément d'Alexandrie [3].

Nous ne comprenons pas davantage par quel calcul on arrive à mettre les personnes âgées du temps de Clément en communication orale et directe avec les adultes du temps du concile de Jérusalem. Pour en venir là, il est nécessaire de forcer un peu les chiffres. Puisque Clément florissait en 192, les vieillards de quatre-vingt-cinq ans qui vivaient alors étaient nés en 107. Et, comme ils ne se trouvaient guère en état de recevoir une tradition quelconque avant l'âge de dix ans, ils n'ont pu se mettre en rapport avec les adultes contemporains du concile de Jérusalem avant l'an 117. Ceux-ci, de leur côté, étaient nés au plus tard l'an 27, puisque le concile eut lieu l'an 47 ; et, par conséquent, pour arriver jusqu'à l'an 117, ils ont dû atteindre l'âge de quatre-vingt-dix ans. C'est là un lien bien faible entre deux générations, un canal bien étroit

[1] Coleti, *Concilia*, t. V, col. 390.

[2] Hoc decretum, ut prænotavimus, Clementis opera recenset inter apocrypha ; non eo quidem sensu, ut eorum publicam duntaxat lectionem, non etiam privatam interdicat ; sed verius, quod opera illa erroribus sint aspersa. (Benedicti XIV *Bullar.*, t. II, xxix, p. 442.)

[3] *Dissert.*, l. c., p. 347.

pour la transmission entre contemporains. Combien peu d'hommes parviennent à un âge aussi avancé! Combien peu d'enfants sont assez précoces pour recevoir avec maturité une tradition à l'âge de dix ans! Combien peu de vieillards conservent assez bien toutes leurs facultés pour transmettre sûrement une tradition à l'âge de quatre-vingt-dix ans!

Ainsi, de tous les témoignages historiques invoqués par les partisans de la distinction personnelle entre Pierre et Céphas, il n'en est pas un seul qui ne souffre quelque difficulté par où sa valeur se trouve singulièrement amoindrie. Combien plus fermes et plus inattaquables sont les témoignages de ceux qui font de Pierre et de Céphas un seul et même nom, un seul et même personnage!

Nous connaissons déjà le sentiment de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostôme et de saint Grégoire le Grand. Voici maintenant un témoin plus voisin des faits que Clément d'Alexandrie, un proche successeur des Apôtres (ὁ ἐγγὺς τῶν ἀποστόλων γενόμενος), comme l'appelle saint Basile [1], Irénée, disciple de saint Polycarpe qui fut lui-même le contemporain et le disciple de saint Jean. Ce grand évêque des Gaules, parlant des observances légales aux temps apostoliques, s'exprime ainsi : « Saint Jacques et les Apôtres qui vivaient avec lui laissaient aux Gentils leur liberté, nous abandonnant à l'esprit de Dieu. Pour eux, néanmoins, tout en reconnaissant le même Dieu, ils continuaient à observer les anciennes coutumes. En sorte que, après l'arrivée de quelques envoyés de Jacques, Pierre, de peur de leur déplaire, se sépara des Gentils et cessa de manger avec eux, comme il l'avait fait jusqu'alors librement, à cause de la vision qu'il avait eue et de l'Esprit-Saint qu'il avait vu se reposer sur eux [2]. » C'est donc bien saint Pierre qui fut repris par saint Paul; car, c'est Pierre, et non un autre, qui eut, à propos du centenier Corneille, la vision que rappelle saint Irénée, et qui vit descendre le Saint-Esprit sur les Gentils [3].

[1] *De Spiritu Sancto*, c. XXIX.
[2] *Contra hæres.*, l. III, c. XII.
[3] Voyez *Act.*, X, 9-16; 40-48; XI, 15, 16.

Tertullien, qui fleurit à la fin du second siècle et au commencement du troisième, excuse saint Pierre d'avoir été repris par saint Paul, parce que la réprimande ne tombait point sur la doctrine, mais plutôt sur l'inconstance de la conduite de l'apôtre : « Si Pierre, dit-il, a été repris de s'être séparé des païens, par acception de personnes, après avoir vécu avec eux, ce fut défaut de conduite, non erreur de doctrine [1]... Oui, Paul l'a repris, mais uniquement à cause de l'inconstance de sa conduite, qui changeait selon les personnes, par crainte des circoncis [2]. » Ici encore, c'est Pierre, et par conséquent, l'apôtre, qui fut repris; car ceux mêmes qui ont admis deux Céphas n'ont jamais imaginé qu'il existât aussi deux Pierre.

Au témoignage de Tertullien il faut joindre celui d'Origène, d'après lequel « Paul, dans son épître aux Galates, atteste que Pierre, par crainte des Juifs, cessa de manger avec les Gentils, après l'arrivée de Jacques, et se sépara d'eux, redoutant les entreprises des circoncis [3]. »

« Pierre, dit à son tour saint Cyprien qui brillait au IIIe siècle, Pierre à qui le Seigneur avait assigné le premier rang et sur lequel il bâtit son Église, discutant avec saint Paul au sujet de la circoncision, ne réclama point contre lui avec insolence, ni ne s'avisa de dire qu'ayant la primauté, de nouveaux venus dans la foi devaient plutôt lui obéir; il ne méprisa point Paul qui avait été d'abord persécuteur de l'Église, mais il accepta de sa part un conseil dicté par la vérité [4]. »

Eusèbe lui-même, qui a rapporté le sentiment de Clément d'Alexandrie, ne paraît pas, quoi qu'on en dise, l'avoir partagé avec lui, du moins à en juger par un passage de son commentaire sur le psaume LXXIV, où il s'exprime ainsi : « Paul a donné le nom de colonnes aux coryphées des Apôtres, disant : Jacques et Céphas et Jean, qui paraissaient

[1] *De præscript.*, c. XXIII.
[2] *Adv. Marcion.*, l. V, c. III. Voyez aussi l. I, c. XX, et l. IV, c. III.
[3] *Contra Cels.*, n. 4. — Saint Jérôme (ep. int. Augustin., LXXV, al. XI, ad August.) cite un autre témoignage d'Origène, tiré du Xe livre des *Stromates*.
[4] Epist. LXXI.

comme les colonnes, nous donnèrent la main à moi et à Barnabé en signe d'union [1]. » Comment, en effet, aurait-il pu donner le nom de coryphées des Apôtres à Jacques, à Céphas et à Jean, s'il ne les avait regardés comme apôtres? Le Céphas dont il parle n'est donc autre que saint Pierre. C'est d'ailleurs aussi celui qui fut repris par saint Paul, comme l'indique la citation faite par Eusèbe (verset 9, chapitre II) de l'épître aux Galates, où saint Paul parle de ce fait. Ainsi, dans la pensée d'Eusèbe, c'était bien entre saint Pierre et saint Paul, et non entre saint Pierre et quelque autre Céphas qu'eut lieu la discussion.

Nous pourrions invoquer encore l'autorité du grand saint Augustin, de Théodoret, de saint Cyrille d'Alexandrie, et de ceux dont parle saint Jérôme : Didyme, Eusèbe d'Emèse et Théodore d'Héraclée [2]. Il nous suffit d'avoir pu nommer tous les Pères les plus illustres des cinq premiers siècles, sans exception. Certes, leur témoignage l'emporte de beaucoup sur celui de Clément d'Alexandrie et des pseudonymes qui ont embrassé son opinion. A ceux, toutefois, auxquels il ne paraîtrait pas suffisant, nous dirions comme saint Jérôme à saint Augustin, dans une question dont nous parlerons ci-après : « Vous me taxez d'erreur ; eh bien ! souffrez que je me trompe à la suite de tels hommes : et puisque vous avez vu que, dans mon égarement, j'ai de nombreux compagnons, c'est à vous de produire au moins un seul défenseur irrécusable de la vérité que vous soutenez [3]. »

II

POINT DE VUE EXÉGÉTIQUE.

Nous venons de le voir, la tradition historique consignée dans les écrits des saints Pères n'est point favorable à l'opinion qui distingue entre saint Pierre et Céphas. Serait-ce

[1] *Biblioth. vet. Patrum.*, ed. Montfaucon, t. I, p. 445.

[2] Augustin., surtout *Epist.* LXXXII, al. XIX. Theodoret. *Comment.* in ep. ad Gal. II. Cyrill. Alex. *Cont. Julian.*, l. IX, ad calcem. Didyme, Eusèbe, Théodore, dans saint Jérôme, *Epist.* LXXV, al. XI, inter Augustin., n. 4.

[3] *Epist.* LXXV.

pour cela que les défenseurs de ce sentiment font si bon marché de la tradition ? « C'est ici une question de fait, dit Zaccaria, dont l'explication ne dépend point du nombre et de l'autorité des interprètes, comme en ce qui regarde le dogme et la morale [1]. » Nous admettons volontiers que, dans une question de fait, le récit en fût-il consigné dans l'Écriture sainte, les Pères n'ont pas à intervenir comme témoins de la croyance, puisqu'il ne s'agit point de dogme, ni comme guides des consciences, puisqu'il n'est point question de morale. Mais pourquoi n'interviendraient-ils point comme témoins de la vérité historique aussi bien que de la vérité révélée ? La connaissance de la morale et de la foi n'exclut point en eux celle de l'histoire. S'il est juste de leur attribuer une plus grande autorité comme docteurs de l'Église, qu'en qualité de simples historiens, néanmoins, leur témoignage, lorsqu'il s'agit de faits, a tout autant de valeur que celui des autres hommes. Ils n'abordent pas toujours, il est vrai, de front les questions historiques, mais alors même qu'ils n'y touchent qu'indirectement, ils ne le font pas sans érudition et sans critique. Nous ne saurions donc accepter la fin de non-recevoir qu'on cherche à opposer à leur témoignage, en disant qu'ils n'ont point parlé en historiens, et que par suite ils ont pu se tromper sur le fait. Sans doute, un docteur de l'Église pris isolément peut se tromper sur un fait historique ; mais il est bien difficile d'admettre que la presque universalité de ces docteurs se trompe, lorsqu'ils s'accordent tous sur un point d'ailleurs important. Vouloir expliquer un passage de nos saints Livres, eût-il rapport à un fait, uniquement par le contexte et sans aucun égard à la manière dont il a été entendu jusque-là, ce serait assurément s'éloigner beaucoup du véritable esprit de l'Église dans l'interprétation de la parole de Dieu ; ce serait marcher sur les traces de l'école prétendue historique de Tubingue, et introduire le procédé rationaliste de Christian-Ferdinand Baur dans l'exégèse catholique. Qu'à défaut d'interprètes on s'en tienne au texte

[1] Loco citato, p. 209.

même éclairé par son contexte et les endroits parallèles, rien de mieux ; mais, lorsque le sens d'un passage a été fixé par l'explication qu'en ont donnée un grand nombre d'auteurs, nous n'admettons pas qu'on puisse ne point tenir compte de leur sentiment ; beaucoup moins encore admettons-nous qu'il soit permis d'expliquer un passage quelconque, contrairement à l'interprétation claire, générale et presque unanime des saints Pères. C'est pourtant ce que font d'un bout à l'autre les partisans de l'opinion du P. Hardouin. Ils affirment que le Céphas dont il est question plusieurs fois dans la première épitre aux Corinthiens est un autre que l'apôtre saint Pierre[1]; tous les saints Pères, sans en excepter ceux qui s'accordent avec Clément d'Alexandrie, l'entendent du Prince des Apôtres. Le P. Hardouin admet que Jacques, Céphas et Jean, dont saint Paul parle au verset 9 du chapitre II de l'épitre aux Galates, ne sont point les trois apôtres, mais trois autres personnages de même nom. Tous les saints Pères, sans exception, ont dit ou supposé qu'il s'agissait là des trois apôtres. Et lorsqu'un saint Irénée, un Tertullien, un Origène, un saint Cyprien, un saint Jérôme, un saint Chrysostôme, un saint Grégoire le Grand, un saint Augustin s'accordent parfaitement sur ces questions de fait, sera-t-il loisible à quelqu'un de les supposer tous assez peu au courant de l'histoire pour admettre qu'ils aient pu tous se tromper sur des points d'une telle importance, et cela, de la même manière, comme s'ils s'étaient donné le mot pour se rencontrer dans la même erreur? On aurait donc grand tort, dans les questions historiques

[1] Il suffit de s'en référer à un seul des passages cités, pour voir combien cette affirmation est hasardée. Il est dit (I *Cor.*, xv, 5) de Notre-Seigneur ressuscité, *Visus est Cephæ, et postea undecim*. Comment admettre que Céphas ici n'est pas saint Pierre? On comprend que le Sauveur voulut se montrer à Pierre avant de se faire voir aux autres apôtres ; mais on ne comprendrait pas qu'il ait apparu d'abord à un inconnu nommé Céphas. Ce passage de saint Paul se rapporte évidemment au même fait que celui de saint Luc (xxiv, 34) où il est raconté que les deux disciples d'Emmaüs rendant compte de leur voyage aux apôtres, ceux-ci leur dirent que Jésus-Christ était ressuscité et qu'il s'était montré à *Simon*. Les apôtres ne l'avaient pas encore vu, mais pendant qu'ils s'entretenaient encore avec les deux voyageurs, le Sauveur parut au milieu d'eux. C'est précisément ce que dit saint Paul : *Visus est Cephæ, et postea undecim*.

comme dans les autres, d'interpréter l'Ecriture sainte à l'encontre du sentiment général des saints Pères.

Ceux qui soutiennent la distinction personnelle entre Pierre et Céphas l'ont bien senti, et la force des choses les a conduits à se contredire pratiquement. Faut-il répondre à leurs adversaires qui s'appuient sur la tradition, ils la rejettent; faut-il établir leur propre opinion, ils s'efforcent de créer en sa faveur une tradition constante dans l'Eglise. Et quelle tradition? Nous l'avons vu : quelques noms isolés aux IIe, IVe, VIIe, IXe, XIIe, XVIe, XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles. En vérité, il faut sentir bien vivement le besoin de s'appuyer sur une tradition quelconque, pour oser en invoquer une pareille, surtout lorsqu'on veut l'opposer à des adversaires qui ont pour eux une tradition vraiment constante et universelle.

Ce qui achève de montrer l'inconséquence des partisans des deux Céphas, c'est qu'après avoir écarté les saints Pères, sous prétexte qu'il s'agit d'histoire, ils se mettent eux-mêmes à interpréter, contrairement au sentiment commun des Pères ou indépendamment de ce sentiment, des passages qui ne sont nullement historiques. Par exemple (c'est ainsi qu'ils raisonnent), le Céphas dont parle saint Paul était digne de blâme, *quia reprehensibilis erat* (v. 11); il était lâche et tremblant devant les Juifs, *timens eos qui ex circumcisione erant* (v. 12); il était dissimulé, hypocrite même, *simulationi ejus consenserunt* (v. 13); toutes choses qu'on ne peut admettre dans saint Pierre. Mais, demanderons-nous à notre tour, sont-ce là des questions de fait et purement historiques? Qui nous donnera le sens propre de ces expressions : *reprehensibilis erat*, *timens eos qui ex circumcisione erant*, *simulationi ejus consenserunt?* Qui nous dira si saint Pierre a été ou non répréhensible? et s'il l'a été, qui nous dira dans quel sens et pourquoi il le fut? La crainte dont il est ici parlé, quelle était sa nature? Céphas redoutait-il les entreprises des Juifs pour lui-même ou pour les autres et à cause du scandale qui pouvait en résulter? La dissimulation dont il usa, était-ce une véritable hypocrisie, une hypocrisie d'intention ou une hypocrisie de fait? Toutes ces questions ne

sont-elles pas pleinement du domaine de l'exégèse ? et, avant de les trancher par le sens que, de sa propre autorité, on donne aux mots *reprehensibilis*, *timens*, *simulatio*, n'aurait-on pas dû consulter les saints Pères ? Cette étude aurait fait connaître la faiblesse de l'argument, en montrant que les expressions dont il s'agit s'expliquent parfaitement, sans faire de Pierre un pécheur, un lâche et un hypocrite.

Voici un autre exemple de ce genre d'interprétation indépendante, pour ne pas dire erronée. Du verset 13, où saint Paul dit que Barnabé *lui-même* se laissa entraîner par Céphas et *ceux* qui le suivirent, on conclut que Barnabé devait être supérieur à Céphas ; sa défection sans cela n'aurait rien eu de plus remarquable que celle des autres. D'ailleurs, ajoute-t-on, ce n'est point par Céphas seul qu'il fut entraîné, c'est aussi et beaucoup plus par les députés de Jérusalem, *ab eis*. Mais il suffit d'avoir lu quelques saints Pères sur ce passage, et en particulier saint Chrysostome[1], pour comprendre, comme le fait observer fort à propos dom Calmet, que « la manière de parler de saint Paul ne regarde point le rang de saint Barnabé comparé à celui de saint Pierre ; mais seulement l'engagement particulier où était Barnabé, en qualité de compagnon de saint Paul, de soutenir que les Gentils ne devaient point être assujettis au joug de la loi[2]. » Ce qui rendait la dissimulation de Barnabé plus surprenante aux yeux de saint Paul, ce n'est pas qu'il fût au-dessus de Céphas, mais qu'étant le compagnon inséparable de Paul, destiné comme lui à l'apostolat des Gentils au milieu desquels il avait toujours vécu, il se fût laissé aller à imiter saint Pierre qui avait vécu jusque-là presque exclusivement avec les Juifs et qui était particulièrement destiné à leur prêcher l'Evangile[3].

[1] Homil. in illud : *In faciem ei restiti*, n. 15. — [2] Loco citato, p. 350.

[3] Neque enim eo quod Barnabas major esset, ideo vehementius miratur : quam igitur ob causam ? Quod nimirum ille quidem in circumcisionem missus esset, et Barnabas cum Paulo gentibus prædicaret et ubique cum Paulo copularetur... Non ergo quod Petro major esset, idcirco eum quoque abductum esse miratur; sed quod is qui secum semper prædicabat, cuique nihil erat commune cum Judæis, verum inter gentes docebat, ipse quoque esset abductus. (Chrys., hom. *In faciem ei restiti*, n. 15.)

La manière dont saint Paul reprit Céphas est encore, selon le P. Hardouin, une preuve que Céphas différait de saint Pierre. Il le reprit avec autorité et sans suivre la marche que Jésus-Christ nous a tracée dans son Evangile pour la correction fraternelle. Le Sauveur veut qu'on reprenne en particulier et en secret avant de le faire en public et avec éclat. Saint Paul, au contraire, parle tout d'abord publiquement et comme un maître qui inflige une correction à son inférieur. Mais ne pourrait-on pas demander au P. Hardouin ce que vient faire ici cette étrange interprétation du précepte de la correction fraternelle? En admettant même que saint Paul ait manqué à l'ordre établi par Jésus-Christ, comment cela montre-t-il que Céphas était inférieur à l'Apôtre des Gentils, puisque cet ordre n'a pas seulement été établi pour les supérieurs vis-à-vis de leurs inférieurs, mais pour tous les hommes à l'égard de leurs semblables: *si peccaverit in te frater tuus*, etc.? Saint Paul a parlé avec force et avec vigueur, par amour pour la vérité, à cause de la crainte fondée qu'il avait de voir une fausse persuasion s'établir parmi les fidèles d'Antioche; nullement par arrogance, ostentation ou vaine affectation d'autorité. Il a repris saint Pierre publiquement et non en particulier, parce que la fausse démarche de l'apôtre de la circoncision ayant été publique et produisant déjà des conséquences publiques, la réprimande, pour être efficace, devait être également publique. Ainsi rien ne prouve ici que Céphas fût inférieur à l'apôtre des Gentils, ou que saint Paul ait manqué à l'ordre de la charité.

Que dire enfin de ce dernier argument: Pierre était de la Galilée tandis que Céphas était de la tribu de Juda, comme l'indiquent ces paroles de saint Paul: *si tu, cum Judæus sis, gentiliter vivis?* Le nom de juif, *Judæus*, après la captivité de Babylone, ne se donnait-il pas indifféremment à tous les Israélites de quelque tribu qu'ils fussent? Notre-Seigneur regardait Nazareth comme sa patrie, et aux yeux de tous il était Galiléen; cela n'a pas empêché la samaritaine de lui donner le nom de Juif: *Quomodo tu, Judæus cum sis* (Joan., IV, 9). Saint Paul était de la tribu de Benjamin, et néanmoins, dans

l'endroit même où il donne à Céphas le nom de Juif, il se l'applique à lui-même: *Nos natura Judæi, et non ex gentibus.*

Il est inutile de signaler toutes les autres interprétations hasardées, bizarres ou erronées auxquelles on a eu recours pour justifier une opinion qui est contraire à toute la tradition catholique. Nous pouvons conclure, sans crainte d'être démenti par nos lecteurs qu'au point de vue de l'exégèse aussi bien qu'au point de vue de l'histoire, l'opinion de ceux qui soutiennent la distinction personnelle de saint Pierre et de Céphas, n'a point de fondement assez solide pour qu'on doive la considérer comme certaine. Dès lors, il ne nous est point permis d'en faire la base de notre explication. Nous admettrons avec le commun des interprètes et le plus grand nombre des Pères de l'Église, que c'est saint Pierre, et non un autre, qui fut repris par saint Paul. Nous espérons néanmoins trouver dans les écrits des saints Pères la justification pleine et entière de ces deux grands apôtres. Mais, avant d'aborder ce sujet que nous traiterons dans un prochain article, il nous reste à examiner aujourd'hui une seconde solution indirecte qui ne nous paraît pas plus admissible que la première.

III

LA RÉPRIMANDE SIMULÉE.

Plusieurs auteurs ont admis qu'il n'y avait point eu de conflit proprement dit, ni d'opposition réelle entre les deux princes des Apôtres. Suivant eux, saint Pierre, sans changer de sentiment ni de conviction, changea de conduite extérieurement, par une sorte de ménagement, οἰκονομίας ἕνεκεν, pour donner occasion à saint Paul de lui adresser une remontrance publique; celui-ci, connaissant bien la manière de voir de saint Pierre, lui adressa une réprimande simulée, ἀνάπλασιον ἐπιτίμησιν, seulement en apparence, κατὰ πρόσωπον, κατὰ σχῆμα, tous deux étant parfaitement d'accord. Leur but commun était de faire tomber entièrement les préjugés des chrétiens d'origine juive encore trop attachés à la loi. L'un, en s'opposant publiquement à l'observation de la loi, et l'autre, en

se désistant sans réplique de cette observation après la réprimande de saint Paul, devaient convaincre les plus obstinés de l'inutilité de ces pratiques pour le salut.

Cette explication due, selon toute apparence, à Origène, et reproduite par saint Jérôme, a été soutenue surtout par Oecumenius, saint Jean Chrysostome et plusieurs Pères grecs, tandis que les Pères de l'Église latine la rejettent à peu près unanimement. Il en résulta entre saint Jérôme et saint Augustin une polémique assez vive qui dura plus de neuf ans et dont les traces se trouvent dans leurs lettres [1]. Ce qui prolongea ainsi la discussion, ce fut moins le nombre et la difficulté des arguments présentés par saint Jérôme, que les retards extraordinaires apportés aux réponses de saint Augustin par des circonstances imprévues. La première lettre, qu'il écrivit vers l'an 395, étant encore simple prêtre, n'arriva point jusqu'à saint Jérôme. Profuturus, qui devait la lui remettre, ayant été ordonné évêque, renonça au voyage qu'il voulait faire en Palestine et ne vit point saint Jérôme. Une seconde lettre eut encore un sort plus fâcheux. Celui qui en avait été chargé, craignant la mer et les tempêtes, renonça également à son voyage, et au lieu de rendre la lettre à saint Augustin, en fit tirer quelques copies qui se répandirent en Italie et dans les pays voisins. Une de ces copies non signées tomba entre les mains de saint Jérôme qui en fut offensé et ne craignit point de le laisser voir. Il se plaignit hautement de ce que saint Augustin eût envoyé contre lui un mémoire à Rome. Mais celui-ci, informé bientôt de ces plaintes par la rumeur publique, écrivit une nouvelle lettre qui parvint enfin à destination. Les malentendus une fois expliqués, les arguments succédèrent aux récriminations [2].

Saint Jérôme s'appuyait principalement sur ce qu'il était impossible que saint Paul eût blâmé dans saint Pierre une condescendance et des pratiques dont il usa lui-même en

[1] *August.* ad Hieronym. epp., XXVIII, XL, LXXXII; *Hieronym.* ad August. epp. LXXIV, edit. Maur.

[2] Voyez sur l'histoire de cette polémique, Moehler, *Gesammelte Schriften*, t. I, p. 1-18.

plusieurs circonstances, par exemple lorsqu'il accomplit son vœu du Nazaréat, lorsqu'il monta au temple à la prière de saint Jacques, lorsqu'il fit circoncire Timothée. Saint Jérôme ne s'apercevait pas qu'il n'y avait pas entière parité entre la manière d'agir des deux apôtres. La conduite de saint Paul n'étant qu'un simple ménagement, sans aucun scandale, ne tirait point à conséquence, tandis que celle de Pierre eut de fait les suites les plus graves. Ce que l'apôtre des nations blâma dans l'apôtre de la circoncision, ce ne fut point de s'être conformé personnellement aux observances légales que le concile de Jérusalem n'avait point abrogées pour les chrétiens d'origine juive; ce fut d'avoir ainsi involontairement donné lieu au scandale, en persuadant aux Gentils, par l'autorité de son exemple, que l'observation de la loi était nécessaire même pour eux.

Afin de donner à son interprétation l'autorité de la tradition, saint Jérôme citait les noms d'Origène, d'Alexandre, d'Apollinaire de Laodicée, de Didyme, d'Eusèbe d'Emèse, de Théodore d'Héraclée, et de saint Jean Chrysostome. Mais saint Augustin n'eut pas de peine à réduire ces témoins au nombre de trois, quatre d'entre eux[1] ayant été ou mal notés ou taxés d'hérésie par saint Jérôme lui-même. Il leur opposait saint Cyprien dans son épître à Quintus; et saint Ambroise ou l'auteur du commentaire sur l'épitre aux Galates attribué à saint Ambroise; il eût pu alléguer aussi Tertullien, mais il préféra s'en tenir au témoignage de saint Paul lui-même. « C'est à lui que j'ai recours, dit-il, c'est à lui que j'en appelle de tous les interprètes de ses œuvres qui pensent autrement; c'est lui-même que j'interpelle et que j'interroge pour savoir s'il a écrit la vérité, ou si, par un mensonge officieux, il n'a dit qu'une fausseté, lorsque dans son épître aux Galates il affirmait avoir vu Pierre s'éloigner de la droite voie de l'Évangile, et prétendait lui avoir résisté en face, parce que cette dissimulation forçait les Gentils à judaïser. Car quelques lignes plus haut, au commencement de

[1] Apollinaire, Alexandre, Didyme, Origène.

ce même récit, je l'entends qui me crie sous la foi du serment : ce que j'écris, Dieu m'est témoin que ce n'est point un mensonge, *Quæ autem scribo vobis, ecce coram Deo quia non mentior.* J'en demande pardon à quiconque pense différemment, pour moi j'en crois plutôt le grand apôtre affirmant avec serment la vérité de ce qu'il écrit, que tout autre qui dispute savamment sur les écrits d'autrui[1]. »

Presque tous les Pères latins postérieurs à saint Augustin, adoptèrent le sentiment qu'il a défendu victorieusement contre saint Jérôme ; son contradicteur lui-même finit par se rendre et changea d'avis[2].

Au reste le texte se refuse absolument à l'interprétation qu'on voulait lui faire subir. L'expression κατὰ πρόσωπον, se prend généralement dans le Nouveau Testament dans le sens de *ouvertement*, *en face*, et non pour *en apparence*, *pour la forme*[3] ; c'est ainsi que l'a interprétée la vulgate en la traduisant par *in faciem*, et c'est aussi le sens auquel on se trouve conduit invinciblement, lorsqu'on la rapproche du verset 14e où on lit : εἶπον τῷ Κηφᾷ ἔμπροσθεν πάντων. Dixi Cephæ *coram omnibus*, publiquement, ouvertement, sans ménagements.

Ainsi tout nous dit que l'opposition faite par saint Paul à saint Pierre fut réelle et que la réprimande qu'il lui adressa n'était pas simulée. Cette seconde solution indirecte des difficultés soulevées à propos de l'incident d'Antioche, ne nous paraît donc pas plus admissible que la première, et nous aurons à expliquer ultérieurement comment, en admettant, avec le sentiment commun, l'identité personnelle de saint Pierre et de Céphas et la réalité de la réprimande adressée au prince des Apôtres, l'Eglise, la papauté, saint Pierre et saint Paul restent néanmoins à l'abri des reproches que la malveillance seule a pu leur adresser.

[1] *Epist.*, LXXXII, n. 24.
[2] Adv. Pelag., I, 8 ; Apol. adv. Rufin., III, 1.
[3] Voyez *Luc.*, II, 31 ; *Act.*, III. 13 ; XXV, 16.

H. MERTIAN.

LES

MISSIONS CHRÉTIENNES

DES TROIS DERNIERS SIÈCLES

(SECOND ARTICLE.)

Christian Missions, by T. W. M. MARSHALL (3 vol. in-8°). — *Les Missions chrétiennes*, par MARSHALL, ouvrage traduit, augmenté et annoté par Louis de WAZIERS (2 vol. in-8°).

IV

ASIE. — *Missions de l'extrême Orient.* — En 1552, François Xavier expirait dans l'île de Sancian, en vue de l'immense empire de la Chine, après avoir réalisé, en dix ans, plus de prodiges que n'en rêvèrent jamais les Alexandre et les César. Et la vaste péninsule indienne, les îles de l'Océan, et jusqu'à ces infortunés royaumes du Japon gardent encore les traces fécondes de l'apostolat le plus merveilleux qu'on ait vu depuis les apôtres [1].

Trente ans après Xavier, Ricci, héritier de ses nobles desseins et de son courage, pénétrait en Chine et fondait cette

[1] Voici deux témoignages précieux à enregistrer :

« La dernière étincelle n'est pas encore éteinte au Japon, et le feu qui animait saint François Xavier brûle encore dans les poitrines de quelques-uns de ceux qui ont reçu les traditions de son enseignement. » (Oliphant, *Lord Elgin's mission.*) — « J'ai des raisons de croire que dans la seule île de Yezo, il y a plus de 80,000 personnes qui ont secrètement conservé les instruments du culte avec les livres de leurs ancêtres chrétiens, et qui, de nos jours, pratiquent encore leur religion à la dérobée. Les Japonais sont une race réfléchie ; ils avouent que leur religion n'est pas bonne, et je n'hésite pas à croire que si le gouvernement l'autorisait, la religion catholique romaine serait saluée avec transports et proclamée à l'unanimité. » (*A residence in Japan,* by C. Pemberton Hodgson, 1861.)

chrétienté fameuse par l'héroïsme de ses confesseurs et de ses martyrs. Aujourd'hui, malgré tant de persécutions, malgré tant d'obstacles qu'opposaient à la propagation de l'Évangile les mœurs de ce peuple si hostile à toute influence étrangère, malgré les épreuves qu'eurent à subir les missionnaires, le catholicisme est plus florissant que jamais dans le Céleste Empire. Chacune des parties de ce corps gigantesque a sa mission constituée, organisée, agissante, convertissante. Autrefois c'était de haut en bas que venait le mouvement; depuis la grande épreuve du siècle dernier, c'est plutôt de bas en haut que la conversion s'opère : mais toujours il y a mouvement, vie, progrès; jamais stérilité ni impuissance.

Le docteur Marshall partage en trois époques l'historique des missions modernes du catholicisme en Chine : de l'arrivée de Ricci à la mort de Kang-Hi (1583-1722); de l'avénement de Yong-Tching à la suppression de la Compagnie de Jésus (1722-1773); du rétablissement des missions, dans la première partie de ce siècle, jusqu'à nos jours. Même pour qui a lu et médité les ouvrages spéciaux publiés sur la Chine, le résumé du docteur Marshall présente un intérêt très-réel. La raison en est surtout dans la multitude des témoignages protestants qu'il invoque à l'appui de ses récits : il en résulte une saveur toute particulière, que l'on chercherait vainement dans les auteurs catholiques. Même les réserves les plus accentuées et les blâmes les moins déguisés se trouvent en définitive tourner à la gloire de nos missionnaires. « Peu « d'hommes firent autant que Ricci dans un aussi court es« pace de temps. » « Il avait passé vingt-sept ans en Chine, « et pendant ce temps il avait accompli une tâche hercu« léenne. Il était le premier missionnaire catholique qui pé« nétra dans l'empire, et, à sa mort, il y avait plus de trois « cents églises dans les différentes provinces. » Ainsi parle M. Gutzlaff, un des premiers prédicants envoyés à l'Empire du Milieu. Bientôt *le naturel revient*, et le protestant s'écrie : « Que n'eût-il pas fait, s'il avait consacré ses travaux « à notre saint Rédempteur?... Ses successeurs convertirent

« des milliers d'hommes *sans toucher leurs cœurs.* » Tournez la page et votre étonnement ne sera pas médiocre. Le même Gutzlaff vous parlera sans sourciller des prisons, de l'exil, des échafauds endurés courageusement pour Jésus-Christ, par ces hommes *convertis, mais non touchés*. Aussi bien, les nombreux détails biographiques que donne, d'après des sources protestantes, le docteur Marshall sur ce ministre « le plus ambitieux et le plus actif de tous les messagers envoyés en Chine, » édifient suffisamment le lecteur sur une individualité, type de beaucoup d'autres : « Jeter an« nuellement des millions de traités sur la même ligne de « côtes, n'affronter les édits de prohibition que sous la pro« tection des canons, se mettre en frais de voyages et de « *traités*, dont la plupart sont à peine intelligibles, voilà « franchement une manière bien imparfaite de diriger une « mission. » Qui donc juge ainsi l'apostolat de M. Gutzlaff ? Un confrère ; et quant aux résultats obtenus, les voici consignés par M. Gutzlaff lui-même : « Les protestants ont été « plutôt jaloux d'occuper les avant-postes, que de pénétrer « dans le cœur même de l'empire chinois[1]... On ne peut

[1] « Il n'est pas douteux que les catholiques romains n'aient fait en Chine beaucoup plus qu'on ne le croit généralement. Nous avons remarqué un grand nombre de chrétiens parmi les Chinois : ils se faisaient connaître à nous par le signe de la croix. On dit que le nombre des chrétiens de la province du Su-Tchuen atteint presque 400,000. Il y a là deux évêques, et nous eûmes le plaisir d'en rencontrer un, ainsi que deux de ses prêtres. Le souvenir que je garde de ces hommes vénérables sera toujours associé dans ma mémoire avec l'idée de *véritables missionnaires*. Quels éloges ne méritent pas des Européens de cette valeur, qui abandonnent leur pays et leurs amis dans le but de procurer le salut de ces peuples, dont ils adoptent l'habit, les coutumes, le genre de vie, au prix de dangers et de souffrances extrêmes, restant privés de toute communication avec le monde civilisé, sans aucune des commodités ou même des nécessités que semble réclamer leur éducation première ! Quel contraste avec les missionnaires protestants ! Habitant parmi la société européenne et américaine, dans les ports ouverts au commerce, ces derniers vivent entourés de toutes les aises et de tout le confortable de nos contrées, avec leurs femmes et leur famille, dans des résidences égales et même bien supérieures à tout ce qu'ils auraient pu espérer dans leur patrie ; en communication constante avec toutes les parties du monde civilisé, par un service régulier de paquebots. Je ne crois pas me tromper en disant qu'il n'y a pas un seul missionnaire protestant éloigné de 100 milles (33 lieues environ) d'un établissement européen. On m'a dit que quelques ministres alle-

« dire que l'on ait encore commencé sérieusement à évan-
« géliser la Chine... Il y a dix indigènes convertis ; c'est vrai-
« ment bien peu de chose[1]. »

Satellite de la Chine, l'empire d'Annam a longtemps gravité dans l'orbite de son suzerain, et maintenant encore il en subit l'influence morale, littéraire, et même politique. Le P. Alex. de Rhodes pénétra dans le Tong-King en 1627 : douze ans après, en 1639, on y comptait 82,500 chrétiens; ils étaient 200,000 avant la fin d'un demi-siècle. Dès 1630, la persécution éclatait, et, depuis deux cents ans, on peut dire qu'elle n'a pas cessé. Eh bien ! en 1857, l'empire d'Annam renfermait plus de 500,000 chrétiens catholiques, fervents pour la plupart, éprouvés et purifiés par le feu de la tribulation; en 1860, les fureurs du paganisme redoublaient, et, depuis quatre années, l'Église Romaine a compté plus de *trente mille* martyrs de Jésus-Christ. Quant à chercher des protestans ou des ministres au milieu des 30 millions de païens qui peuplent l'empire d'Annam, ce serait peine perdue. « *Le ministère de la parole n'y est pas encore libre !* »

Un autre pays où l'on ne rencontre, ni plus de liberté, ni plus de ministres que dans l'Annam, c'est la Corée; mais des catholiques, des prêtres, des martyrs, ah ! vous en trouverez. « Rien, dans toutes les annales des missions, ne res-
« semble autant à un martyrologe que les pages de l'his-
« toire de l'Église en Corée; elles sont toutes tracées avec le

mands commençaient à adopter la méthode des catholiques, et avaient le projet de pénétrer à l'intérieur sous le costume chinois; mais je n'ai pas eu le plaisir d'en rencontrer un seul. » (Blakiston, *Five Months on the Yang-tze.*) Le capitaine Blakiston est protestant, et son témoignage impartial confirme d'une manière éclatante les documents relatés par M. Marshall.

[1] « Au 1er janvier 1864, les *Semeurs* de Bible comptaient à Chang-Hai 196 prosélytes pour une vingtaine de ministres, et 1974 dans toute l'étendue du Céleste Empire, pour cent vingt ou cent trente ministres. (Chiffres extraits du compte rendu publié par ces Messieurs.) Rapprochons de ces résultats les succès obtenus dans une *seule* année par les missionnaires jésuites de la *seule* province du Kiang-Nan : baptêmes d'enfants infidèles, 12,483 ; baptêmes d'adultes, 2,830 ; catéchumènes, 1,825 ; confessions, 108,371 ; communions, 102,167 ; enfants païens recueillis, baptisés et élevés, 5,531. »

(Note communiquée par le R. P. Croullière, missionnaire à Chang-Haï.)

« sang. » Le premier néophyte coréen, le premier apôtre chinois venu en Corée, le premier prêtre indigène de ce pays, son premier évêque, ses premiers missionnaires européens, tous furent martyrs. Et cette mission date seulement de 1788; elle est contemporaine de la fondation des premières grandes sociétés de missionnaires protestants et des sociétés bibliques. Elle compte actuellement 18,000 catholiques.

Sans doute, en présence de l'innombrable multitude d'infidèles qui peuplent l'empire chinois et ses annexes, les adorateurs de Jésus-Christ sont bien rares, bien clair-semés, et comme perdus au milieu d'une vaste mer. Mais *un peu de levain suffit pour amener à fermentation toute la masse*. Au moment solennel où l'Extrême-Orient semble abaisser les barrières qui le séparaient de l'Europe civilisée, n'est-ce pas un éclatant et magnifique témoignage rendu à la véritable Église, que l'existence et l'organisation hiérarchique, dans ces contrées, de 50 évêques, de 600 prêtres (dont plus de 400 indigènes), de diocèses comptant des 10, des 20, des 40, des 60, des 100,000 catholiques : et cela, non-seulement sur les côtes et dans les endroits accessibles à l'influence du commerce et à l'ascendant des canons européens, mais au fond des steppes de la Mongolie et de la Mantchourie, dans les déserts de la Tartarie et les inaccessibles vallées du Tibet. Qu'on lise maintenant le récit détaillé, fait par le docteur Marshall, des exploits accomplis par les modernes apôtres du protestantisme. Les Morrison[1], les Milne, les Medhurst, les Gutzlaff, les Smith, les Bettelheim défilent successivement sous les yeux du lecteur attristé; oui, attristé, car le moyen de rester indifférent en présence de ces efforts incessants, de ces ressources immenses dépensées en pure perte! Les nombreux témoignages protestants qui viennent clore le chapitre des *Missions en Chine*, ne laissent aucun

[1] Morrison, le premier *apôtre* de la Chine, dépensa dans l'espace de trente années près de 100,000 livres sterling (2,500,000 fr.), et « n'avança pas plus la « conversion de la Chine, que s'il n'eût jamais quitté les rivages de l'Angleterre. »



doute à cet égard; et rien de plus avéré que la stérilité complète, l'impuissance radicale du protestantisme à convertir les Chinois. « C'est quelque chose d'inexplicable ! s'écrie le R. Howard Malcolm, député spécialement à cette fin d'examiner les résultats obtenus par ses confrères : « les mission-
« naires catholiques, avec de très-modiques ressources, ont
« fait un grand nombre de prosélytes; leur culte est devenu
« populaire et attire partout l'attention du public; tandis que,
« jusqu'à présent, la plus grande partie des travaux de nos
« missionnaires n'a été que préparatoire. » L'Évangile donne une raison très-simple du phénomène qui embarrasse si fort le R. Malcolm : « un mauvais arbre ne peut donner de bons
« fruits. »

J'ai passé à dessein sous silence les détails fournis par le docteur Marshall sur la part considérable que prirent à l'origine et aux développements de la trop fameuse rébellion des Taï-pings, les ministres protestants anglais et américains. Là encore, le contraste fut bien étrange, entre la manière d'agir de ceux-ci, et les procédés si sages, si mesurés, et, quand il le fallut, si courageux des missionnaires catholiques français. Laissons de côté ces questions qui pourraient facilement devenir irritantes; nous y reviendrons peut-être plus tard. Passons à un pays proportionnellement aussi peuplé que la Chine. Depuis bientôt un siècle, il est soumis presque entièrement à la domination ou à l'influence britannique, et par conséquent, *la parole y est libre*. La Chine et ses annexes ont répondu à notre enquête : interrogeons les Indes Orientales.

V

Missions des Indes. — « Derrière la cupidité, l'égoïsme et
« la dureté de l'Angleterre, se cache le crime du paganisme
« indien [1]. » Ainsi parlait en 1858, un des enfants dévoués d'Albion, et il eût pu en vérité redire, dans toute son impla-

[1] *British India*, by John Malcolm Ludlow.

cable amertume, la fameuse parole de Burke : « Si nous « étions chassés de l'Inde, aujourd'hui même, il ne resterait « de la honteuse période de notre domination, aucune trace « que ces peuples aient été soumis à des êtres supérieurs « aux orangs-outangs ou aux tigres. » L'histoire de la Grande-Bretagne aux Indes, est l'histoire de l'avarice et de l'incrédulité. « L'abîme de l'irréligion des Anglais dans « ce pays nous glace d'horreur[1]. » Et ce reproche, ce n'est pas une seule voix, ce sont des milliers qui l'adressent aux orgueilleux dominateurs de deux cent millions d'infidèles. Pendant de longues années, on vit, — chose incroyable et inconnue jusqu'alors chez une nation chrétienne! — on vit un gouvernement européen, enjoindre à ses propres enfants, à ses soldats, d'honorer les divinités du pays, et rétablir ses finances par un impôt assis sur le culte des faux dieux. Et quand enfin, la rougeur au front, les représentants de l'Église anglicane eurent compris la nécessité d'envoyer des ministres de l'Évangile à ces populations délaissées, ils ne purent d'abord trouver aucun Anglais qui voulût se consacrer à un semblable apostolat : des mercenaires, appartenant aux sectes du Danemark ou de la Suède, eurent seuls le courage d'aller chercher fortune aux Indes; et plus de cent ans s'étaient écoulés, quand des hommes d'un caractère plus respectable, et guidés par des inspirations moins sordides, pénétrèrent enfin dans « ce paradis des démons, » où plusieurs devaient succomber sous le poids du mépris et du ridicule.

Combien différente fut au XVIe siècle, la conduite politique et religieuse du Portugal, si catholique alors et si *fidèle* sous d'illustres monarques! Si parfois les gouverneurs portugais mirent des entraves au zèle de l'apôtre des Indes, c'était le fait de quelques hommes avares ou corrompus, mais non le résultat d'un système administratif approuvé ou commandé par la métropole. D'ailleurs les missionnaires catholiques furent loin de borner leurs efforts aux seuls pays conquis ou

[1] *Id., ib.*

dominés par les Portugais. Rarement ils s'inquiétaient de rester à l'ombre d'un drapeau européen, et sous un régime de protection. On les vit à la cour du Grand Mogol, et même à celle de Hlassa. Leur sang coula plus d'une fois, comme aussi celui de leurs néophytes, de ces Indiens qui nous semblent si indolents, si lâches, si peu propres à comprendre et à embrasser la folie de la Croix. Les épreuves n'ont pas manqué aux missions catholiques des Indes, et d'elles aussi bien que de celles de la Chine, on peut dire avec vérité que leur prospérité actuelle, et même leur simple existence est un miracle de la grâce divine, un signe extraordinaire et manifeste de l'action providentielle. On a vu l'influence catholique du Portugal et de la France remplacée peu à peu dans ces contrées par l'influence de nations hérétiques telles que les Anglais, et partiellement les Hollandais. Pendant cinquante années, ces missions furent presque entièrement délaissées, et en même temps ravagées par le schisme, par la propagande corruptrice de l'islam, par le paganisme. Néanmoins, aujourd'hui, plus d'un million d'Indiens professent la foi catholique ; le mouvement ascensionnel des conversions s'est rétabli ; il monte jusqu'à mille par an pour certains diocèses. Vingt évêques catholiques sont à la tête de ces chrétientés dont la simplicité, la pauvreté, la foi et le courage rappellent les temps de la primitive Église. Aussi l'évêque protestant Middleton, tout en déplorant que les Hindous devenus catholiques « n'aient guère fait autre « chose que troquer une idole contre une autre » ne peut-il s'empêcher de faire cet aveu : « ce serait du fanatisme de « nier que l'Église de Rome, bien qu'elle ait pu souvent exa- « gérer ses succès, ait fait des merveilles en Orient. » Quant à la supériorité morale des populations catholiques de ces contrées sur les païens, les schismatiques, les musulmans et les hérétiques, elle est constatée par tous, et ne fait pas un des moindres sujets d'étonnement des RR. ministres, tout honteux de ne pouvoir rien obtenir de semblable. On a même vu récemment un voyageur britannique, doué — comme beaucoup de ses compatriotes, — d'une courageuse fran-

chise, déclarer que si l'influence française avait triomphé dans les Indes, au lieu de l'influence anglaise, ces immenses populations seraient aujourd'hui, en majorité, conquises au catholicisme et à la vraie civilisation européenne.

Le docteur Marshall s'étend longuement sur la prédication protestante aux Indes, sur les effroyables abus si longtemps tolérés par le gouvernement anglais, et sur le résultat moral obtenu, à l'heure qu'il est, par tant de millions dépensés et par les efforts de tant d'hommes de bonne volonté, qui se sont épuisés en stériles tentatives. Que les ministres du *pur Évangile* envoyés depuis cinquante ans aux Indes aient été généralement plus sérieux, plus moraux et mieux intentionnés que leurs confrères de Chine, je me fais un plaisir de le confesser hautement; car je ne fais pas la guerre aux personnes, je cherche seulement les résultats de l'apostolat. Je ne veux pas insister sur les paragraphes concernant *la conduite des Anglais aux Indes*, non plus que sur la biographie des Kiernander, des Schwart, des Martyn, des Buchanan, des Judson, des Middleton. Il y a là des hommes que des écrivains protestants n'ont pas craint de comparer « à saint François Xavier, à Jean de Britto ou à tout autre missionnaire catholique. » De semblables éloges appelaient une enquête. Si elle tourne au détriment, à la honte de ces héros du protestantisme, la faute en est à qui l'a provoquée. Le docteur Marshall ne demande pas mieux, lui aussi, que de reconnaître les côtés louables et les qualités naturelles de certaines individualités, telles que l'évêque Heber, et le célèbre voyageur Livingstone. Cette justice rendue à d'honorables caractères, fait ressortir d'autant plus cruellement la complète stérilité de leurs travaux, au point de vue de l'Évangile. J'ai dit le mot : *voyageurs;* voilà le titre qui doit concilier l'estime et la sympathie à quelques rares ministres protestants, dévoués, comme pis-aller, aux intérêts de la science, et se consolant de leurs insuccès religieux par les services rendus à la géographie et au commerce de leur patrie.

Mais le salut des âmes, que devient-il à leurs yeux?

Transformer l'apostolat en tournées scientifiques, est un singulier moyen d'imiter saint Paul : aussi les protestants qui semblent avoir tout pour eux, humainement parlant, sont-ils forcés de reconnaître qu'il leur manque un élément de succès, le seul nécessaire, après tout, le seul essentiel : la grâce de Dieu.

Un chapitre entier et non des moins intéressants de tout l'ouvrage, est consacré par le docteur Marshall aux missions de Ceylan. Cette île a été soumise à des fortunes bien diverses depuis le XVIe siècle, surtout au point de vue qui nous occupe ici spécialement. Des milliers de Cyngalais avaient tout d'abord embrassé la foi catholique, et l'on en vit un grand nombre sceller leur croyance de leur sang. Dieu permit que ces insulaires fussent soumis successivement à la fureur des païens, aux persécutions cruelles des hérétiques Hollandais, aux séductions plus dangereuses encore des Anglais et des Américains ; et, après tant d'épreuves, de l'aveu même des protestants, les Cyngalais convertis sont en grande majorité restés catholiques ; seule la foi romaine est en progrès dans cette île si peuplée, et a pour elle les promesses de l'avenir. La domination hollandaise se montra à Ceylan, ce qu'elle a été partout en Orient, jusqu'au commencement de ce siècle. « Pendant plus de deux cents ans, « dit un voyageur protestant, 3 millions de chrétiens ont « été les maîtres de sept générations d'environ 15 millions « de mahométans et de païens. Ils n'ont réussi qu'à remplir « les coffres des bourgeois d'Amsterdam et de Rotterdam. » « A Ceylan, ayant essayé en vain de convertir les indigènes « catholiques au calvinisme, ils résolurent de les faire re- « venir à l'idolâtrie, et dans ce but ils allèrent chercher aux « Indes des prêtres pour rétablir le Bouddhisme. » On reconnaît bien là cette race de marchands qui, de propos délibéré, attira sur les missionnaires et les chrétiens du Japon la plus effroyable persécution, et se soumit sans hésiter aux opprobres que l'on sait dans l'îlot de Decima, en face de la colline des *glorieux Martyrs*. Comment ces Hollandais, maîtres de Ceylan, parvinrent à enrôler sur les registres du

calvinisme *deux cent quatre-vingt mille prétendus chrétiens tous baptisés* (leurs ministres eux-mêmes ne reconnaissaient comme chrétiens *quelconques* que *cent cinq* individus), c'est ce qu'il faut lire dans le récit fort instructif du docteur Marshall; récit dont le dénoûment ne laisse pas que d'être assez curieux. En 1796, Ceylan ayant passé sous la domination britannique, tous les indigènes prétendus calvinistes, se rangèrent aussitôt à la religion de leurs nouveaux maîtres; et on vit les ministres anglicans annoncer à l'Europe, avec un plaisant orgueil, l'état florissant de l'Église cyngalaise, composée de 342 mille chrétiens indigènes. Par malheur, ces derniers s'aperçurent bien vite d'un changement total dans le système administratif; « on ne les payait « plus pour l'apostasie, et le monopole des emplois publics « n'était plus réservé » à ceux qui professaient la religion de l'État. A l'instant la scène changea. Tandis que les catholiques indigènes qui avaient persévéré dans leur foi en dépit de l'oppression hollandaise, commençaient à respirer un air plus libre, les chrétiens protestants fondaient comme la neige au soleil.

En 1806 (dix ans après le changement de domination), Buchanan qui visita l'île, y représente la religion protestante comme *éteinte*, et Tennent reconnaît qu'à cette époque « les seuls indigènes qui fussent chrétiens à Ceylan se trouvaient être des membres de l'Église de Rome. »

VI

Missions de l'Océanie, de l'Afrique et des Deux Amériques. — Désormais notre marche peut devenir plus rapide. Le lecteur a dû toucher au doigt, dans les deux paragraphes précédents, le procédé du docteur Marshall, et le résultat invariable auquel conduisent les faits qu'il enregistre. La diversité des races, des climats, du mode de conquête ou d'évangélisation, les circonstances particulières à telle ou telle mission, suivant que le protestantisme est venu le premier, ou qu'il a été précédé par le catholicisme, ou bien que

les représentants des deux cultes ont agi de front, pour ainsi dire, tout cela donne aux chapitres consacrés à l'Océanie, à l'Afrique, aux deux Amériques, le même attrait qu'aux *Missions de Chine*, *des Indes* et *de Ceylan*. Mais évidemment nous ne pouvons citer ici, ni résumer tout l'ouvrage. Achevons donc à vol d'oiseau le tour du globe, et signalons l'état présent des diverses missions.

L'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, etc., voient leurs races indigènes disparaître avec une effrayante célérité devant les progrès extraordinaires de la race anglo-saxonne. Ce phénomène, que nous retrouvons partout, au fond de l'océan Pacifique aussi bien que dans l'Amérique du Nord, serait digne assurément, par sa gravité et son universalité, d'attirer les méditations des philosophes et des ethnographes; il a fait justement appliquer à la race britannique l'épithète d'*homicida ab initio*, dont on ne saurait lui envier le privilége. Ce privilége contraste en tout cas d'une manière bien étonnante avec le privilége contraire de *conservation relative* des races inférieures, dévolu sans conteste aux peuples néo-latins (Français, Espagnols, Portugais). « La « destinée invariable des sauvages en Australie, dans l'Amé- « rique du Nord, dans l'Afrique du Sud, dans la Polynésie, « partout où ils ont trouvé des maîtres protestants a été de « disparaître, tandis que dans les îles Philippines, dans « l'Océanie, dans l'Amérique de l'Ouest et du Sud, sous des « maîtres catholiques, ils ont vécu en paix et dans la pros- « périté; ils se sont *augmentés et même multipliés*. »

L'Australie et les îles voisines sont actuellement le grand théâtre où éclate dans tout son jour la vérité de cette assertion. Les ministres protestants se sont abattus sur ces contrées, ouvertes depuis plus d'un siècle à l'activité britannique, comme une nuée d'oiseaux de proie, et d'abord ils commencèrent par déclarer qu'il n'y avait rien à faire avec cette race, évidemment destinée à disparaître en présence de l'Européen. En conséquence, ils furent les premiers à se partager les dépouilles de ces peuples ignorants, et leur conduite récente à l'égard des Mahoris de la Nouvelle-Zélande, a provoqué jus-

qu'au sein du gouvernement anglais les témoignages d'une indignation non équivoque et d'un mépris que n'ont jamais mérité des missionnaires catholiques. Bientôt cependant, aiguillonnés par les succès de l'Eglise romaine, les ministres entreprirent à leur tour de s'attaquer aux sauvages australiens : mais jusqu'ici leurs efforts ont complétement échoué, tandis que les vrais pasteurs ont déjà fondé des colonies indigènes, qui sauveront au moins quelques restes de ces populations, et prouvent déjà la possibilité de les convertir et de les civiliser. Les bénédictins de Perth ont récemment envoyé à Rome trois jeunes Australiens, pour y terminer leur éducation, et, au jour solennel de l'Épiphanie (1863), l'église de la Propagande a retenti des accents d'un idiome jusqu'alors inconnu sous ses voûtes. La hiérarchie catholique est organisée dans le vaste continent australien, tandis que des vicaires apostoliques se partagent l'immense étendue de l'Océan. Partout le catholicisme gagne du terrain. Les Philippines, converties au XVI[e] siècle, n'ont jamais été souillées depuis ce temps par l'introduction de l'hérésie, et plus de 4 millions de catholiques témoignent aujourd'hui dans ces îles, de la fécondité comme de la solidité de l'apostolat véritable. Quant à ces innombrables archipels qui parsèment le Grand océan, le docteur Marshall les passe tous en revue, et fait leur histoire religieuse. On ne peut, après avoir lu, se dispenser de souscrire à la déclaration suivante qui n'a rien d'étonnant ni d'affligeant pour nous, mais dont la sévérité pour le protestantisme est aussi cruelle qu'elle paraît justifiée par les faits. « Parmi ces groupes d'îles, quelques-unes « ont été visitées par les catholiques seuls, d'autres ont été « possédées exclusivement par des protestants, d'autres « enfin ont été occupées par les deux ensemble. Dans les « premières, la religion a gagné sa victoire accoutumée et « incontestée ; dans les secondes, d'énormes dépenses n'ont « amené qu'une *corruption générale* et un *insuccès avoué ;* « dans les troisièmes, l'hérésie, employant ses armes habi« tuelles, la violence et la calomnie, a été combattue par la « charité, la patience et le support des plus dures épreuves,

« et a enfin confessé son entière défaite (has finally confes-
« sed its discomfiture and defeat).

Le continent africain, si rebelle, pris en masse, à la civilisation et à l'influence européenne, commence néanmoins à livrer les secrets de son intérieur : il se laisse peu à peu pénétrer, et finira sans doute tôt ou tard par se laisser conquérir. Les missionnaires catholiques l'attaquent de tous côtés, tandis que les Anglais, ces infatigables chercheurs, semblent résolus à ne reculer devant aucun obstacle, et veulent absolument combler toutes les lacunes de la carte d'Afrique. Loin de moi la pensée de déprécier les travaux du célèbre Livingstone ; mais qui songera jamais à comparer le *ministre* devenu *voyageur*, à ces immortels missionnaires catholiques qui ont évangélisé l'Afrique depuis le XVIe siècle : les Oviedo et les Paez, les Brévedent et les Ryllo, les de Jacobis, les Massaïa, les Marion-Brézillac et les Kobès! Quiconque sait lire sans préjugé les *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe et voyages à travers le continent, de Saint-Paul de Loanda à l'embouchure du Zambèze, de* 1840 *à* 1856, par le R. Dr David Livingstone, y trouvera le plus éclatant témoignage rendu au zèle, à l'activité et aux succès des anciens apôtres portugais de ces contrées. Les réserves mêmes et jusqu'aux reproches adressés *de bonne foi* aux jésuites, pour n'avoir pas su répandre suffisamment parmi les nègres convertis *la connaissance de la Bible*, tout montre que la force convertissante du catholicisme s'est révélée aussi grande sur les descendants maudits de Cham, que sur les enfants dévoyés de Sem ou de Japhet. Aujourd'hui encore, malgré le déplorable état de dépérissement où sont tombées les missions comme l'influence du Portugal, il y a des milliers de catholiques, ignorants, si l'on veut, mais bien supérieurs aux païens qui les entourent, dans la Guinée, au Congo, à Mozambique ; et leur nombre est incomparablement supérieur à celui des chrétiens protestants.

Puis-je, en parlant de cette infortunée race nègre, ne pas signaler en passant les héroïques travaux du B. Pierre Claver, et faut-il demander à l'hérésie si jamais elle enfanta un

pareil géant? Assurément, l'illustre Wilberforce a bien mérité de l'humanité, et son nom restera toujours une des gloires les plus pures de l'Angleterre. Mais entre Wilberforce et le B. Claver, n'y a-t-il pas un abîme?

En résumé, malgré les entraves apportées si malheureusement par la France moderne à l'exercice du zèle apostolique, l'Algérie et la Sénégambie voient le catholicisme prospérer. Qu'on donne à l'Église pleine et entière liberté, et bientôt ces contrées porteront des fruits inespérés de salut, de *paix* et de civilisation. Tunis, Tripoli, l'Égypte, l'Abyssinie, la côte orientale, aussi bien que la côte occidentale de l'Afrique, sont loin de se montrer stériles. Au sud, la vaste colonie du Cap avec ses annexes, si longtemps fermée au zèle par l'intolérance des Hollandais et des Anglais, commence à s'ébranler et à porter aussi des fruits consolants. Cherchez au contraire à recueillir les résultats obtenus par les ministres protestants, y compris les plus célèbres, tels que le fameux Johnson[1], le docteur Colenso, et ce docteur Gobat, devenu si burlesquement évêque anglo-prussien de Jérusalem, après avoir évangélisé l'Abyssinie; et vous arriverez inévitablement à cette conclusion : dépenses folles, résultats nuls.

En face de l'Afrique, les deux Amériques nous présentent un spectacle vraiment grandiose et qui seul suffirait à la démonstration de notre thèse. Toute l'Amérique du sud, l'Amérique centrale et l'empire du Mexique, théâtre de travaux incomparables, au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècles, nous offrent d'immenses populations indigènes conservées, converties et civilisées (relativement du moins) par des légions d'apôtres catholiques. En vain, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la secte philosophique réussit à porter un coup terrible, non-seulement aux missions indiennes, mais encore à toute l'organisation de l'Église Romaine dans ces contrées;

[1] « Comparés à ceux de M. Johnson, les triomphes de saint François Xavier sont tout à fait insignifiants. » C'est ce qu'affirmait, en présence des souscripteurs de la société *Church missionnary*, M. Henri Venn, secrétaire de la dite société.



en vain des hommes que l'on a appelés grands, et qui furent en effet de *grands scélérats*, vinrent à bout de détruire le plus beau monument qu'eût jamais élevé la charité catholique[1]; en dépit de tant de désastres, l'Amérique du sud et l'Amérique centrale comptent près de 30 millions de catholiques, et jusqu'ici, malgré des tentatives sans cesse renouvelées, le protestantisme n'a réussi à s'implanter nulle part. Il faut en dire autant du vaste empire du Mexique, qui contient 7 à 8 millions de catholiques. Quant au reste de l'Amérique du Nord, c'est un fait acquis et accepté par tous, que là où il y a encore des Indiens, aux Montagnes-Rocheuses et en Californie, aussi bien que dans les déserts glacés du Mackenzie et dans les vastes territoires qui entourent la baie d'Hudson, la *Robe Noire* seule réussit, tandis que l'habit noir échoue. Pour les descendants des races européennes, il suffit de rappeler que dans les deux Canadas seulement, plus de 1,200,000 catholiques se distinguent par leur attachement inviolable à la foi de leurs pères; et récemment un de nos collaborateurs appelait dans ce recueil l'attention du lecteur sur la prodigieuse multiplication des Franco-Normands du Bas-Canada[2]. L'immigration européenne, qui a pris depuis cinquante années de si vastes développements, vient sans cesse modifier, aux États-Unis aussi bien que dans l'Amérique anglaise, les proportions relatives des diverses races et des diverses religions. Aucun écrivain sérieux n'oserait néanmoins contester les progrès immenses accomplis par le catholicisme, ni mettre en doute la solide position

[1] Si l'on veut avoir une idée de la tactique employée contre le catholicisme par certains écrivains et certaines revues, quand ils veulent discréditer par insinuation les plus beaux et les plus chers souvenirs de l'humanité, il faut parcourir la page consacrée aux anciennes réductions du Paraguay, par M. Élisée Reclus. (*Revue des Deux-Mondes,* 15 février 1865, p. 975.) Citons en revanche les récents et sérieux travaux de MM. Alfred Demersay et Martin de Moussy : *Histoire physique, économique et politique du Paraguay*, par M. Alfred Demersay, 2 vol. in-8°. — *Mémoire historique sur la décadence et la ruine des missions des Jésuites dans le bassin de la Plata ; leur état actuel*, par V. Martin de Moussy, 1 vol. in-8°.

[2] *Étude sur le développement de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans* (1851-1861)

qu'il a conquise dans la république modèle. La dernière guerre civile a servi à constater l'action et l'influence de la véritable religion, en même temps qu'elle ouvrait un vaste champ au déploiement du zèle et de la charité catholiques. Au milieu de cette Babel de sectes protestantes qui se partagent la majorité du peuple américain, et semblent le vouer fatalement à l'indifférence religieuse, pour ne pas dire au paganisme, se dresse, visible à tous, avec sa hiérarchie, ses ordres religieux, ses œuvres multipliées, la sainte Église catholique, apostolique et romaine. Chaque jour viennent se rallier à elle les hommes de bonne foi, simples fidèles, ministres, et jusqu'à des évêques protestants. L'universelle liberté tourne au profit de la cause divine. Oh! si l'Union américaine avait le bonheur de voir se centupler dans chacun de ses États les rangs des ouvriers apostoliques, dans quelle proportion incalculable s'accroîtrait le nombre des conversions !

VII

Missions du Levant. — Églises gréco-russes ou orientales. — Le chapitre consacré par le docteur Marshall aux missions du Levant précède immédiatement, dans son ouvrage, le tableau des missions des deux Amériques. Fidèle à son plan, l'auteur examine en détail l'action des sectes protestantes sur ces contrées, illustres autrefois par la splendeur de leurs Églises, et maintenant si désolées, si humiliées, si divisées. Il n'a pas de peine à montrer que, dans toutes les missions du Levant, si accessibles cependant à l'influence britannique, les ministres n'ont guère obtenu plus de succès qu'auprès des sauvages de l'Australie ou des païens de la Chine et des Indes. Sans doute, le terrain leur était plus favorable. Parmi ces populations, avilies par le schisme et privées du ressort puissant que trouvent les catholiques dans la hiérarchie, il n'est pas difficile, grâce à l'or et à la protection du drapeau anglais, de recruter un certain nombre de prosélytes, de qualité douteuse, il est vrai, et rarement persévérants. Mais

comparés aux résultats obtenus depuis trois siècles par les missionnaires catholiques dans toutes les contrées soumises au Croissant, les chiffres alignés par le protestantisme sont réellement insignifiants. Dieu, dans sa miséricorde, avait daigné conserver à tous ces pauvres schismatiques orientaux, un préservatif et comme un palladium contre l'hérésie moderne, je veux dire une véritable et touchante dévotion envers la Vierge Marie. — La *Panagia* a protégé ces infortunés, pris en masse : c'est elle (et le jour n'est peut-être pas éloigné!) qui les ramènera tous dans le sein de la véritable Église.

Intervertissant sur ce point l'ordre suivi par l'auteur, j'ai préféré, dans cette courte analyse, réunir les missions du Levant à celles des vastes pays soumis à la domination russe, afin d'établir d'une manière plus complète et plus lumineuse la comparaison qui me restait à faire entre les Églises orientales et l'Église catholique. Ici, sans accuser en aucune façon le docteur Marshall d'avoir négligé une face de son sujet, je prendrai la liberté de suivre de préférence sur ce nouveau terrain, l'excellent traducteur des *Christian Missions*, M. Louis de Waziers, dont j'ai à me reprocher d'avoir si peu parlé jusqu'à présent. C'était un travail de longue haleine, et qui demandait des soins bien minutieux et une patience à toute épreuve, que de faire passer dans notre langue une œuvre si nourrie de faits et d'une verve si originale. Mais il y avait là un service considérable à rendre aux intérêts du catholicisme, en même temps qu'un hommage non suspect rendu à la France, fille aînée, bras droit de l'Église. Rome, à l'apparition des *Christian Missions*, avait voulu immédiatement faire traduire ce livre en italien, aux frais de la propagande. L'illustre et regretté cardinal Wiseman arrêta l'entreprise, avec cette simple réflexion, si honorable pour notre patrie : « une publication, pour acquérir toute sa « valeur, doit partir de la France. » Le cardinal fit plus; il adressa au traducteur les encouragements les plus sympathiques, joints à un éloge motivé du livre original. Fort de cet appui, excité d'ailleurs par son dévoûment à l'Église,

M. de Waziers n'a reculé devant aucune difficulté. Il a eu la bonne fortune de trouver sous sa main des documents et des ressources qui avaient fait défaut au docteur Marshall, et il a pu ainsi enrichir son livre de développements curieux, de pièces instructives qui n'ajoutent pas peu à la valeur de l'original. Si parfois le traducteur a cru devoir opérer quelques suppressions, elles sont sans importance et portent généralement sur certains faits accumulés par le docteur Marshall avec une profusion qui risquerait de déplaire au lecteur français. Au reste, M. de Waziers prévient toujours des suppressions faites, comme aussi il fournit le moyen de reconnaître ce qui lui appartient en propre. Ce travail personnel est quelquefois considérable; c'est ainsi que le paragraphe consacré aux missions russes, qui comptait dans Marshall vingt-quatre pages seulement, forme dans M. de Waziers un chapitre de soixante pages.

Or ce qui frappe le plus l'observateur attentif, en étudiant l'histoire contemporaine des différentes communions orientales, et principalement le schisme russe, c'est la complète stérilité de ces Églises au point de vue des missions, et leur tendance actuelle à se décomposer, à se dissoudre, à se disloquer. Il y a longtemps qu'une voix éloquente a stigmatisé ces membres séparés du tronc de vie en les appelant : « *un* « *Christianisme à l'état de pétrification.* » Qu'ont fait, depuis trois siècles, pour répandre autour d'eux la lumière et l'influence de l'Évangile, les patriarches orientaux et leurs nombreux clergés? Qu'a fait l'Église russe, dans les immenses contrées soumises au sceptre des czars, et dans les régions limitrophes? La Finlande est restée luthérienne; 15 ou 18 millions de Raskolniks font un schisme dans une Église schismatique; des Cosaques, des Tatars, presque tous les indigènes de la Sibérie, professent encore l'islamisme ou l'idolâtrie, souvent après avoir été nominalement inscrits sur les listes des popes. En revanche, la vérité a le privilége d'exciter par tout l'empire russe les colères du pouvoir et les fureurs d'une persécution que l'on aurait crue impossible chez un peuple civilisé. Les exploits de l'empereur Nicolas

et l'histoire de la Pologne sont assez connus. Au Caucase, on a vu les Russes chasser nos missionnaires, et s'opposer à la rentrée des Arméniens schismatiques dans le sein de l'union.

M. de Waziers a suivi fidèlement la méthode employée par le docteur Marshall. Citant de préférence les témoignages d'auteurs non catholiques, il force les ennemis de Rome à déposer contre eux-mêmes. Nous connaissions déjà par de nombreux documents l'ignorance extrême et la dégradation incroyable des clergés schismatiques, ainsi que leur complète impuissance à convertir et à civiliser. Récemment encore, malgré la discrétion d'une charité que je suis loin de blâmer, le pieux comte Schouvaloff en avait dit assez[1] pour éclairer tout homme de bonne foi sur l'incurable stérilité du schisme et de son sacerdoce. Bien autrement amers sont les jugements portés par des auteurs protestants et même russes. « On ne peut s'empêcher de reconnaître l'extrême abais- « sement des malheureux grecs. » (Docteur Carne.) — « L'i- « gnorance grossière du clergé inférieur, les habitudes dis- « solues d'un grand nombre de dignitaires du haut clergé « et les infamies pratiquées dans les monastères, sont deve- « nues proverbiales dans toute la Grèce. Ceci s'applique à « la Grèce propre, dont les habitants sont plus démoralisés « qu'ils ne l'étaient sous l'empire des Turcs (M. Spencer). » — « Le patriarchat est le centre d'une corruption éhontée. « Les neuf dixièmes du clergé grec sont ignorants, vul- « gaires, ivrognes, débauchés. » (Correspondance du *New-York Herald*, 16 avril 1861.) Je n'ose citer le portrait des popes russes fait par Xavier de Hell, ni les paroles du lieutenant-colonel Cameron, dont l'énergique indignation pourrait sembler trop passionnée. Un fait authentique vaudra mieux, pour apprécier l'état du clergé russe, que tous les témoignages imaginables. De 1836 à 1839, selon le rapport

[1] *Ma conversion et ma vocation*, par le P. Schouvaloff, barnabite, *passim*, et surtout pp. 93, 132, 266, 267, 301 et suiv. (Paris, Douniol, 1859, 1 vol. in-8°). Cet excellent ouvrage devrait être entre les mains de quiconque veut comparer l'Église gréco-russe et l'Église catholique.

fait par le Saint Synode à son président (officier de cavalerie, aide de camp de l'empereur), *treize mille quatre cent quarante-trois* ecclésiastiques, soit un sixième de tout le clergé russe, furent condamnés par les tribunaux pour des crimes infamants [1].

« La Russie depuis son schisme n'a jamais produit un seul « missionnaire ou une sœur de charité dignes de ce nom. » — Cette assertion du comte Schouvaloff est confirmée par Kohl : « Dans l'Église gréco-russe, jamais on n'a formé ces « utiles auxiliaires. » Bien plus, la domination russe semble avoir pour résultat de faire détester la religion de Jésus-Christ. « On ne saurait croire combien l'influence russe est « ruineuse, combien elle démoralise... En Circassie, les « Russes ont rendu le christianisme *odieux*..., ils ont excité « parmi les habitants du Caucase une haine mortelle contre « la religion que la Russie leur apprend à mépriser. (Spen- « cer.) » C'est au point qu'on a vu des tribus jadis chrétiennes (Kabardans, Abazes, Karatchaï) embrasser l'islamisme pour échapper au pouvoir religieux du sacerdoce schismatique.

Quant à la mission russe établie à Pékin depuis nombre d'années, « jamais ses membres ne se sont livrés à la propa- « gande religieuse. » Une fois, les agents convertirent une tribu (non pas en Chine, mais sur la route), et le prince Gagarin donna l'ordre de la baptiser ; mais, ajoute franchement le narrateur (Laurent Lange), « ces hommes n'ont pas « la plus légère idée de la différence entre le christianisme « et le paganisme [2]. »

[1] Theiner, *l'Église schismatique russe*, c. VI, p. 138. — Si l'on veut se faire une idée nette de cette dégradation sur laquelle il nous répugne d'insister, voir *Les Missions chrétiennes*, pp. 135-147.

[2] Voici un curieux extrait d'un journal russe, la *Voix*, récemment cité par le *Monde* : « Il résulte des comptes rendus de notre Compagnie d'Amérique, que nos missionnaires n'ont guère réussi, depuis un demi-siècle, à moraliser les indigènes de cette contrée, quoique ceux-ci témoignent très-peu d'attachement à leur vieille croyance, et n'en professent réellement aucune. — En Sibérie, le christianisme ne s'étend pas davantage, quoiqu'il y existe deux missions, celle de l'Altaï et celle du Baïkal. La première, comprenant le sud de la Sibérie occidentale, a été fondée en 1830, par l'archimandrite Macaire, qui, en quatorze ans, n'a converti

Nous avons interrogé le schisme, et aussi bien que les sectes protestantes, les Églises schismatiques ont répondu : « Vous cherchez la vie, nous n'avons point la vie en nous. « A d'autres le progrès, la civilisation, les promesses de « l'avenir ! »

VIII

Arrivé au terme de ce travail, il ne nous reste plus qu'à signaler l'excellent résumé qui termine l'ouvrage du docteur Marshall, et permet d'embrasser d'un coup d'œil les résultats acquis. Ce résumé, M. de Waziers l'a singulièrement enrichi, grâce aux ressources qu'il trouvait à Paris, ce centre véritable de toute propagande bonne ou mauvaise, et spécialement ce centre de tant d'institutions vouées à l'apostolat catholique. Condensées dans un cadre restreint et sous une forme vive et pittoresque, les réflexions et les conclusions que ne pouvait manquer de suggérer le tableau des diverses missions catholiques, protestantes et schismatiques, sont présentées avec une force et une éloquence bien capables de porter coup. M. de Waziers, les groupant sous quelques indications saillantes et faciles à retenir, fait passer successivement sous les yeux du lecteur les titres suivants : *Contraste général, résultats de l'éducation catholique et de l'éducation protestante, Célibat et Mariage, Contraste dans les résultats sociaux, L'Église et les sectes, La fin du combat.* Dans ce dernier paragraphe, parcourant rapidement les diverses contrées de l'Europe où se développa plus ou moins la prétendue réforme, l'auteur nous montre l'irrémédiable décadence, au point de vue chrétien, du protestantisme en Allemagne, en Suisse, en France, en Hollande,

que sept cents idolâtres. Ceux qui lui ont succédé n'ont pas été plus heureux. On y compte aujourd'hui cinq mille chrétiens; mais la plupart ne le sont que de nom. La situation de la seconde mission, située au delà du lac Baïkal, n'est pas plus florissante, quoiqu'elle date du xvii[e] siècle, c'est-à-dire de l'annexion de ce vaste pays à la Russie... Hors des limites de l'empire russe, l'orthodoxie n'a été prêchée qu'en Chine ; mais on sait que notre mission de Pékin, qui nous a coûté pas mal d'argent, n'a été d'aucune utilité, ni à l'orthodoxie, ni à la Russie. »

en Angleterre, en Suède et en Norvége, en Danemark et en Islande. Car est-il possible d'appeler encore chrétiens des hommes qui ne croient plus à la divinité de Jésus-Christ?

Le *Tableau général des missions* en 1864 est donné comme appendice à son livre par M. de Waziers. Malgré d'inévitables lacunes qui seront comblées, nous l'espérons, dans une prochaine édition, ce tableau n'en est pas moins très-précieux pour quiconque s'intéresse aux progrès de la sainte Église catholique. On y trouve des notions généralement précises sur les missions actuelles des ordres religieux, congrégations ou associations suivantes : Augustins, Basiliens, Barnabites, Bénédictins, Capucins, Carmes, Dominicains, Eudistes, Franciscains, Jésuites, Maristes, Lazaristes, séminaires des Missions étrangères (Paris, Bruxelles, Dublin, Gênes, Milan), Missions africaines, Oblats de Marie Immaculée, Oratoriens, Passionistes, Rédemptoristes, Picputiens, Salvatoristes, Saint-Esprit et Saint-Cœur de Marie, Sulpiciens, Trappistes. Nous eussions désiré voir ces renseignements complétés par le tableau de tous les postes occupés actuellement par ces admirables auxiliaires du sacerdoce catholique qu'on appelle les Sœurs de charité, les Frères des Écoles chrétiennes et autres. Quelques détails sur l'organisation du séminaire de la Propagande à Rome, sur les principaux élèves qu'il a formés depuis trente ans, sur le nombre actuel et la provenance de ceux qui l'habitent, auraient également fait plaisir à beaucoup de lecteurs. Mais ces *desiderata* sont de ceux qu'il est facile de satisfaire : ils n'enlèvent rien au mérite de l'ouvrage. Puisse-t-il se répandre rapidement dans notre patrie, et par elle, suivant le vœu du cardinal Wiseman, dans le monde entier! Tant d'âmes inquiètes et troublées se rangeraient si volontiers sous les étendards de la vérité, une fois connue! Et pourquoi ne profiterait-on pas en France des exemples de publicité que nous donne l'Amérique? Non contents de reproduire l'ouvrage du docteur Marshall, les catholiques américains, doués de cet esprit pratique qui distingue le *Yankee*, ont détaché des *Christian missions* les principales monographies des ministres protestants racontées

par l'auteur, et ils les ont publiées dans les journaux sous forme de feuilletons. Pas n'est besoin de demander s'ils furent trouvés piquants et curieux.

Déjà, l'année dernière, M. l'abbé Malé, s'inspirant principalement de l'ouvrage anglais, avait dans un volume substantiel, d'une rédaction vive et attachante, mis en présence les missionnaires catholiques et les missionnaires protestants, leurs travaux, leurs ressources et leurs succès[1]. Tous les deux mois, les Annales de la Propagation apportent de nouveaux éléments à la comparaison, et le trésor de lettres (inédites) que reçoivent de leurs enfants dispersés par tout le globe les ordres religieux et les diverses congrégations, s'augmente chaque année dans des proportions énormes; publiées tôt ou tard, en tout ou partie, ces lettres fourniront à l'histoire religieuse de notre siècle des documents aussi édifiants et aussi instructifs que le furent au XVIII[e] siècle les fameuses *Lettres édifiantes et curieuses*.

Enfants de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, ne craignons donc rien de l'avenir ! plus que jamais, il est à nous. En vain la vieille Europe paraît chanceler sur ses bases, et les anciennes conditions d'existence du catholicisme semblent prêtes à se modifier. « Si Dieu efface, c'est pour écrire, » disait si admirablement Joseph de Maistre. Les conquêtes de Xavier, au temps où la prétendue réforme ravageait l'Église d'Europe, ont été signalées cent fois comme le commentaire anticipé de cette parole ; elle trouve aussi dans *Les Missions chrétiennes* une éclatante confirmation.

« Il n'y a pas longtemps, raconte le docteur Marshall, un
« voyageur français, se rendant d'Ispahan à Bagdad, ren-
« contra, sur la fin d'une journée brûlante, une petite colo-
« nie de catholiques. Ils étaient assemblés dans la maison
« de l'un d'entre eux, où ils venaient de réciter les vêpres,

[1] *Les Missionnaires catholiques et les missionnaires protestants*, par l'abbé G. Malé, doct. en théol. (1 vol. in-8°. Paris. Lecoffre, 1864).

« et ils étaient en train, lorsque le voyageur arriva, de prier « *pour la conversion de l'Angleterre*. Ils avaient compris, « ces chrétiens, dans leur lointaine demeure au delà du « Tigre, que, malgré le zèle de quelques-uns et les bonnes « intentions d'un grand nombre, l'Angleterre, en raison de « la guerre sans relâche qu'elle fait à l'Unité, est le grand « obstacle qui s'oppose à la conversion des païens, et que « le plus sûr moyen d'obtenir pour leur pays son entrée « dans la famille de Dieu, était de solliciter pour cette na- « tion la grâce de revenir à la foi de ses pères. Ces chrétiens « avaient raison. Si l'Angleterre était restée catholique, il « n'y aurait probablement plus aujourd'hui un seul autel « païen dans le monde entier. » Et j'ajouterai à mon tour : si ces deux grandes et nobles nations, l'Angleterre et la Russie, touchées par un coup de la grâce, abjuraient, la première l'hérésie, l'autre le schisme, pour se greffer de nouveau sur le tronc immortel de l'Église catholique et y retrouver la vie, le mouvement et la séve, quelles destinées seraient promises au christianisme, et que ne devrait-on pas attendre de la France, de l'Angleterre et de la Russie, agissant en commun sous l'œil du Pontife de Rome pour la cause de Dieu et le bien de l'humanité !

L. LANGLOIS.

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES DE GHAZIR.

VOYAGE

DANS LE LIBAN ET DANS L'ANTI-LIBAN

(*Suite*[1])

LE LION SYMBOLE DES DIVINITÉS SOLAIRES. — Il n'est peut-être pas de symbole dont l'art ait imaginé des applications plus diverses que celui du *Lion*. « Parmi les symboles tirés des quadrupèdes, dit M. Guignault, il n'en est guère de plus intéressant que le *lion* : c'est peut-être en même temps de tous les symboles, le plus propre à démontrer comment certaines images normales, parties souvent de points de vue tout à fait locaux, s'élèvent peu à peu, se généralisent et, en conservant l'idée fondamentale qui leur donna naissance, pénètrent dans toutes les religions, et parcourent le Cycle entier de l'art[2]. » Cette idée fondamentale, qui sert de base à l'histoire de la symbolique du lion, se retrouve en effet, avec une identité parfaite, à l'origine de tous les cultes anciens.

Pour l'exposer dans tout son jour, rappelons en peu de mots les principes de la théorie cosmologique qui fut l'une des formes les plus constantes des théogonies de l'Orient. On sait qu'au fond de toutes ces religions un des caractères essentiels de la divinité est son rapport immédiat avec la production extérieure des choses. L'humanité, concevant cette puissance productrice d'après les phénomènes de la nature

[1] V. les numéros d'octobre et septembre 1864, et septembre 1865.
[2] *Religions de l'antiquité*, t. I. Part. 2e. — Note 15 du l. III, p. 950.

et les idées que l'observation lui suggérait, la considérait comme le double principe d'une faculté active et d'une faculté passive. A l'origine, ce double principe est regardé comme résidant dans un seul sujet, caractérisé dans le langage par des expressions diverses, qui signifient *lumière* et *ténèbres*, principe calorique et principe humide, feu et eau; et dans la symbolique par des figures grossières, auxquelles l'art n'a aucune part, et qui représentent ordinairement, sous des formes emblématiques ou réelles, les attributs des deux sexes. Plus tard la puissance productrice se dédouble; un dieu personnifiant le principe actif, une déesse personnifiant le principe passif, se partagent l'adoration. C'est alors qu'on voit prédominer, ici, chez les Chaldéens par exemple, le culte de la déesse, *mère-suprême*, *Mylitta;* là, comme en Syrie, celui du dieu *Ba'al*, principe de toutes choses [1]. Ces idées n'étaient pas de pures conceptions de l'esprit humain; elles avaient des formes concrètes et sensibles dans lesquelles on adorait la divinité même. Ces formes sensibles, dont le choix dut comme s'imposer aux religions naturalistes de l'antiquité et que l'on retrouve, en effet, avec une invariable persistance au fond de tous les cultes païens, personne n'ignore que ce fut d'une part le *Soleil*, personnification divine du principe actif, lumineux ou igné; de l'autre, la *lune* et quelquefois la *terre*, personnification du principe passif, ténébreux ou humide. Puis, quand la période du fétichisme fut passée, le besoin impérieux qui pousse l'homme à représenter par des images empruntées à la nature les idées qu'il a conçues, inspira l'art hiératique, et le symbole fut créé; c'est-à-dire la représentation figurée des dogmes religieux, des attributs et des opérations de la divinité, par des objets de l'ordre matériel dont la nature, les qualités ou les actes offraient avec ce qu'on voulait représenter quelque frappante analogie. C'est ainsi que, parmi les animaux, le *Lion*, comme le taureau, le bélier et quelques autres, fut

[1] Dans les théogonies les plus complètes, un troisième être vient s'ajouter aux deux premiers, comme résultat immédiat de leur divine fécondité; mais il est encore dieu comme eux et toujours puissance productrice.

choisi pour être le symbole du dieu *Soleil.* Macrobe, qui nous a laissé, dans le premier livre des *Saturnales,* une étude fort savante sur les divinités solaires, exprime en ces termes la raison de ce choix: « La nature de cet animal, dit-il en parlant du lion, consacré au soleil dans le zodiaque égyptien, paraît émaner de la substance du soleil : et il l'emporte sur tous les autres par son ardeur et son impétuosité, comme le soleil l'emporte sur les autres astres... L'œil du lion est toujours ouvert et enflammé ; ainsi l'œil toujours ouvert et enflammé du soleil embrasse la terre d'un regard perpétuel et infatigable[1]. » C'est donc dans ce rapport de conformité et dans le choix du lion comme emblème du soleil, qu'il faut chercher l'idée fondamentale qui préside à toutes les attributions symboliques de cet animal, et que nous retrouvons constamment exprimée dans les monuments figurés de tous les cultes anciens. Le passage du culte direct de la nature aux personnifications mythiques ne changea rien d'ailleurs à ces lois du symbolisme. Le symbole représentant l'attribut divin demeura indépendant des transformations que fit subir au sujet en qui il résidait la fatale inconstance des religions païennes. Ainsi, soit qu'il représentât le soleil lui-même, soit qu'il représentât sa personnification mythique dans une individualité divine ou dans un démiurge, le lion restait toujours le symbole de la lumière, de la chaleur, du principe igné considéré comme la puissance productrice de la nature. Et c'est avec ce caractère toujours invariable qu'il nous apparaît dans la symbolique sacrée de l'Orient, source commune de tous les cultes. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les monuments figurés les plus remarquables des religions orientales sur lesquels le lion joue le rôle que nous lui attribuons[2].

[1] « Id animal videtur ex natura solis substantiam ducere : primumque impetu et calore præstat animalia, uti præstat sol sidera... Idemque oculis patentibus atque igneis cernitur semper; ut sol patenti igneoque oculo terram conspectu perpetuo atque infatigabili cernit. » (*Sat.*, l. I, c. XXI.)

[2] Un grand nombre des monuments que nous rapprochons ici, sont empruntés aux *Religions de l'Antiquité* de Creuzer; trad. de M. Guignault. Les *Recherches* de M. Lajard *sur le culte de Vénus* nous ont été également d'une grande utilité,

Chez les Indiens, *Siva*, troisième énergie divine de la *Trimourti*, dieu du feu, destructeur et rénovateur qui habite la montagne d'or, *Caïlasa*, demeure du soleil, est représenté sous la forme d'un lion portant *Bhavani*, à la fois sa sœur et son épouse [1].

Deux lions surmontent l'édicule, où Ganésa, son fils, le feu solaire, le feu pur, celui qui ouvre l'année, est assis entre les images du soleil et de la lune avec un palmier à ses pieds [2].

et nous n'hésitons pas à dire qu'il faut étudier sur place l'Orient, ses traditions et ses monuments, pour comprendre la vérité et la portée des matériaux réunis dans ce grand ouvrage.

[1] Siva donne lieu à de curieux rapprochements dont nous prenons acte, en passant, pour les utiliser plus tard. Quelques étymologistes anciens avaient dès longtemps cherché dans le nom du mont *Mérou* où la légende indienne place le berceau de *Siva*, le μήρος (cuisse) de Jupiter, d'où la fable grecque faisait naître Bacchus. — Considéré comme rénovateur, dieu de la lumière et de la joie, *Siva* s'appelait *Déo-Irâch* ou *dieu de Nysa*, qui n'est autre que *Dionysos*. — Mais Siva est sous un autre point de vue roi des ténèbres, comme il est principe de la lumière, c'est-à-dire, maître à la fois de la vie et de la mort, par conséquent semblable à Osiris ; de même que Bhavani, son épouse et sa sœur, douée de la puissance de détruire et de régénérer, ne serait autre qu'Isis. Les étymologies ont ici une incontestable valeur, et c'est avec beaucoup de justesse et de bonheur que William Jones (*Recherches Asiat.*, t. I, p. 182 et seq.) a rapproché les noms d'Osiris et d'Isis de ceux de *Iswara-Isa*, *Isani-Isi* caractérisant *Siva*, sous des attributs parfaitement analogues à ceux de la dualité égyptienne et rappelant de plus, par leur combinaison, le dieu androgyne des croyances primitives. Enfin, comme principe le plus élevé des choses et comme roi de l'empire des morts, *Siva* est *Bélus* ou *Ba'al, Chronos* ou *Saturne*, qui se retrouvent dans ses autres noms de *Cala*, *temps*, de *Bali* et *Maha-Bali*. (Voir Creuzer, ouvr. cité, t. I, c. II, p. 164 et seq., note de M. Guignault.) — Il est clair d'après cela que Dionysos, comme Siva, comme Osiris, comme Chronos, comme Ba'al, est le dieu suprême se manifestant sous des aspects divers et, dans le fond, identique avec eux. Dès lors on comprend aussi comment, à l'époque du syncrétisme, il put absorber toutes les attributions divines et régner presque seul sur tous les autels.

La raison dernière de ces vicissitudes dans l'histoire des dieux, c'est, il ne faut pas l'oublier, que les théogonies de l'Orient reposaient toutes plus ou moins explicitement sur le système de l'émanation.

Les attributs divins devenaient ainsi autant de personnalités distinctes, et l'Être principe se multipliait dans une foule de dieux. Mais aussi chaque personnification divine d'un attribut s'identifiait avec le dieu universel, et, dans son idée la plus haute, représentait l'Être suprême dont elle émanait.

[2] Creuzer, pl. VIII, 38. — Ganésa, ramenant avec l'année qu'il a trouvée les deux fêtes dont sa double tête est le symbole, celle du printemps et celle de l'automne, offre de grandes analogies avec *Adonis*.

Si des symboles relatifs au dogme de Siva, nous passons à ceux qui se rapportent à *Vichnou,* seconde personnalité de la *Trimourti,* nous y verrons le lion jouer constamment le même rôle. Qu'est-ce en effet que ce quatrième *Avatar* de Vichnou, *Narasinghatatara*, représenté par une tête de lion sur un corps humain, sinon encore le rénovateur de la nature, le soleil triomphant des saisons inclémentes et ramenant la fertilité [1] ? — Et ce *Bala-Rama*, frère aîné de Crichna, dont le nom signifie *force* et *élévation*, [רם-בעל], bienfaiteur des hommes, père des moissons, maître des cultivateurs, et représenté couvert d'une peau de lion et la massue à la main, n'est-il pas évidemment, dit M. Guignault (ouv. cité c. III, p. 189, note), une incarnation du soleil, dans son influence sur la terre et sur l'agriculture [2] ?

De l'Inde, le lion solaire nous suit en Perse. A vrai dire, nous l'y trouvons d'abord avec le caractère d'animal impur et maudit, en relation avec *Ahriman*, principe des ténèbres, dans l'être fantastique composé de l'homme, du lion et du scorpion, et qu'Ælien appelle *Martichoras* ou *meurtrier des hommes* [3] ; mais dès qu'apparaît le brillant Dieu *Mithra,* le médiateur bienfaisant, le civilisateur, le dieu-Soleil par excellence, suivant la célèbre inscription de la *Villa Borghèse*, *Nama sebesio*, *Deo soli invicto Mithre*, le lion solaire retrouve auprès de lui son rôle accoutumé [4].

Luctatius fait mention d'un bas-relief Mithriaque où le dieu est représenté avec un *visage de lion*, surmonté d'une tiare et serrant de ses deux mains les cornes d'un bœuf [5]. Ce qui nous rappelle un passage de Movers, dans lequel le savant historien des Phéniciens nous donne, d'après

[1] Creuzer, pl. X, 51.

[2] *Ibid.*, pl. XII, 60.

[3] *De natura animalium*, l. IV., c. XXI. — Ici même le lion n'est pas sans rapport avec le soleil, considéré comme feu destructeur.

[4] Quel que soit le sens que l'on donne aux deux premiers mots de cette inscription, il est difficile de ne pas y reconnaître une allusion au Bacchus-Sabazius. Le nom de Mithra signifie encore, dans les langues sanscrite et zende, le soleil et l'amour qui nous rapprochent à la fois de l'Eros grec et de l'Adonis syrien.

[5] « Est enim in spelæo, Persico habitu, leonis vultu cum tiara, utrisque manibus bovis cornua comprimens. » (Luct. in Statii *Theb.*, I, 745.)

Zoéga, comme un des symboles ordinaires des grottes Mithriaques, une figure de lion, la bouche ouverte, les dents apparentes, et le corps entouré d'un serpent[1]. Il faudrait citer encore le lion décoratif des bas-reliefs si connus qui représentent l'immolation du taureau, et sur lesquels il se trouve à côté du soleil et du flambeau allumé, symbole de la vie: puis le fameux monument de *Ladenburg*, demi-Mithriaque, demi-Sabazien, et dans lequel le lion représenterait ce degré des initiations du culte de Mithra qui portait le nom de *Leontica*[2]. Il n'est point douteux que ce côté des mystères Mithriaques nous eût révélé tous les secrets des rapports symboliques du lion avec le dieu persan; malheureusement, les anciens se sont contentés de nous en apprendre le nom, sans entrer à ce sujet dans aucun détail. Toutefois le peu que nous en dit Porphyre nous permet de croire que la raison de ce symbolisme reposait tout entière sur la consécration du lion à Mithra, envisagé dans son caractère de dieu-solaire et dans ses influences astronomiques. « Celui, nous dit-il, qui est admis aux *Léontiques*, se couvre d'un vêtement qui représente différentes images d'animaux. Pallas, dans l'ouvrage qu'il nous a laissé sur le culte de Mithra, emprunte la raison de ce fait à l'opinion généralement reçue que ces signes se rapportent à la nature du zodiaque, et qu'ils révèlent certains secrets relatifs aux âmes humaines que l'on affirme être renfermées dans ces différents corps[3]. »

Mais un monument entre tous mérite d'être signalé dans le sujet qui nous occupe. C'est la célèbre porte de Mycènes, ouvrage que Pausanias attribue aux Cyclopes et dans lequel on ne peut s'empêcher de reconnaître une des productions les plus anciennes de l'art[4]. Sir William Gell

[1] *Die Phœnizier*, p. 544. — On sera frappé sans doute de l'analogie de cette tête de lion avec celle du lion de *Nihha*. Movers voit dans cette figure un symbole qui convient à *Æon-Adonis*.

[2] Voir *Porphyre de Antr. Nympharum*, c. XV.

[3] Porphyre *de Abst.*, l. IV, c. XVI.

[4] « Restant tamen ambitus, quum aliæ partes, tum porta una, cui leones insistunt. Cyclopum vero et hæc opera esse aiunt. » (*Pausan.*, l. II, c. XVI.)

la retrouva au commencement de ce siècle telle que le géographe archéologue de la Grèce nous l'a décrite. Nous n'essayerons ni d'en faire une description détaillée, ni d'en interpréter tous les éléments. Ce qu'il nous importe de signaler ce sont les deux lions représentés sur ce bas-relief, debout sur l'architrave de la porte, en face l'un de l'autre, et appuyant leurs pattes de devant sur un socle qui soutient une colonne renversée[1]. Creuzer combinant fort heureusement les idées de Hirt, qui attribuait ce monument au culte de la Mère des Dieux, Cybèle, avec celle de Gell qui le rapportait à Mithra, y voit un symbole complexe de *Mithra-Vénus* ou *Mithras-Mithra* dans leur union féconde. Pour le savant mythologue, la colonne renversée est l'image et l'autel du feu; et quant aux deux lions, il n'hésite pas à les considérer comme les représentations figurées du soleil. Laissons-le parler lui-même et confirmer par sa propre autorité l'exactitude de nos recherches : « Passons, dit-il, au symbole du lion placé aux deux côtés de la colonne ou de l'autel du feu. La première idée qu'il présente est celle de la nature même de cet animal, en quelque sorte tout de flamme. D'ailleurs sous le point de vue astronomique, le lion zodiacal, dans lequel le soleil parvient à sa plus grande hauteur, est encore l'emblème naturel de la puissance ignée qui réside aux cieux. Mais, si cette puissance est créatrice et bienfaisante, elle est aussi dévorante et destructrice. Mithra-Soleil, le dieu-lion, quelquefois sous la figure d'un homme à la tête de lion, exerce l'un et l'autre pouvoir. Quant aux deux lions de Mycènes, gardant la colonne chargée des attributs de *Mithras* et de *Mithra-Vénus*, ils paraissent être la simple personnification de la force active et passive de la nature dans le signe du lion, époque de l'année où le soleil brûlant pénètre le plus profondément l'enveloppe terrestre[2]. »

Le passage de Macrobe, que nous avons cité plus haut,

[1] Creuzer, pl. XXV, 130.

[2] *Religions de l'Antiquité*, trad. de M. Guignault, t. I, l. II, c. v, p. 374 et 375.

la galerie si variée des sphinx dont nous avons rappelé quelques-unes des formes les plus remarquables, suffisent abondamment à démontrer que dans les croyances, soit théologiques, soit cosmogoniques des Egyptiens, le symbole du lion était aussi consacré aux divinités solaires. Observons toutefois que, dans la philosophie religieuse de l'Egypte, le lion symbolise surtout dans *Ammon* le principe élevé et fécond de la lumière, tandis que, comme emblème du soleil, c'est particulièrement *Osiris*, son fils, qu'il représente. Aussi la momie d'Osiris repose-t-elle, en attendant l'heure de la résurrection, c'est-à-dire le réveil de la nature, sur un lion, image du soleil, dont le retour est la cause de ce rajeunissement[1]. C'est ici qu'il faudrait rapprocher d'Osiris son fils *Horus*, qui va chercher son père aux enfers, s'identifie avec lui, et, en répandant les eaux du Nil, rend la fertilité à la terre desséchée par le brûlant *Typhon*. *Horus* est le soleil au solstice d'été; et sous son trône, nous dit Horapollon, les Egyptiens représentent deux lions, indiquant ainsi la grande ressemblance de cet animal avec le dieu soleil[2]. »

Mais c'est surtout dans les religions de l'Asie occidentale, où le culte des divinités solaires résume tous les dogmes, se cache sous tous les mythes, se trahit dans tous les rites, inspire tous les arts, que le symbole du lion se multiplie presque à l'infini. Ici, il traîne le char de Cybèle, mère de la nature, cette *Agdistis* androgyne des légendes populaires de Pessinunte, qui nous rappelle la puissance productrice des choses, caractérisée à l'origine par sa double fécondité[3]. « Le lion, ce roi des animaux, au sang enflammé, dit Creuzer, est un attribut tout simple de la reine de la nature, qui de son feu puissant pénètre toutes choses et dompte tout ce qui a vie. » Là il sert de cortége à l'Atergatis syrienne[4], dont le nimbe radié et une ressemblance frappante avec la déesse

[1] Creuzer, pl. LII, 141 a.
[2] « Sub solio Hori leones ponunt, animalis hujus cum Deo sole similitudinem maximam monstrantes. » (Horapollon, *Hieroglyph.*, l. I, c. XVII).
[3] Pausan., l. VII, c. XVII.
[4] Voir Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. V, 3.

de Phrygie[1] accusent une influence prononcée du culte solaire. On le retrouve dans la même attitude à côté de Ba'al, escorté lui-même de deux taureaux[2]. Le lion suit la déesse asiatique jusqu'à Carthage, où il nous apparaît sur les monuments portant la divine *Tanith*, la maîtresse des éléments, le résumé de tous les dieux, la reine des enfers, la première des immortelles, comme Apulée se plaît à la nommer[3].

Enfin signalons, entre toutes les représentations de ce symbolisme, un bas-relief du plus haut intérêt pour l'histoire de la théogonie orientale. Zoéga le publia le premier (*Bassirilievi*, II, 32), et il se trouve reproduit dans l'ouvrage de Creuzer, Pl. LVIII, 239. C'est une sorte d'antique *Panthée*, formé d'un corps humain surmonté d'une tête de lion armée de dents terribles et la gueule béante. Au-dessus du front paraît la tête d'un serpent dont les anneaux se replient autour du corps. Des ailes sont attachées à ses épaules. Il tient un sceptre de la main gauche, et de la droite une clef. La foudre est sur sa poitrine et sous son bras droit une grappe de raisin. Tels sont ses principaux attributs. Monstrueux et bizarre assemblage, ce monument ne peut être que l'expression d'une philosophie religieuse aspirant à l'unité et postérieure à l'éclosion, naïve et simple dans son erreur, des cultes primitifs. Aussi est-ce aux Orphiques qu'il faut en demander l'explication.

[1] Voir Lucien, *de Syria Dea*, 15.

[2] Voir Creuzer, pl. LV, 207 a. — Le symbole se trouve figuré sur une médaille d'Hiérapolis où Ba'al et les taureaux se trouvent à gauche d'un temple, dont *Atergatis* et les lions occupent la droite. Un autre lion passe au-dessous. Le taureau étant aussi consacré à Ba'al, dieu solaire, comme le lion l'est également à *Atergatis*, déesse lunaire (V. troisième Mémoire de Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*), il semblerait naturel de voir dans les deux lions assesseurs d'Atergatis, autre chose qu'un symbole du soleil. Cependant le lion isolé qui passe au-dessous du temple paraît indiquer que l'idée principale de ce monument se rapporte surtout au culte solaire, et par conséquent il est plus exact de considérer ces deux groupes d'animaux comme la double représentation de l'union des deux principes, l'actif et le passif, par le mutuel échange de leurs symboles.

[3] *Métamorphose*, XI. — Voir Gesenius. — *Monumenta Phœn. Tab.*, 16. Et Apulée, *l. c.*, l. VI : « Magna Jovis Germana et conjux, sive tu..... celsæ Carthaginis, quæ te Virginem *vectura leonis* cœlo commeantem percolit, beatas sedes frequentas.

D'après la cosmogonie orphique dont Athénagore s'est fait l'écho[1], l'eau, principe de toutes choses, s'étant unie au limon, donna naissance à un serpent et à une tête de lion, combinés ensemble : au milieu était la figure d'un dieu. Cet être complexe portait le nom d'*Héraclès* ou *Chronos* [*Kronos*]. Voilà bien la première idée du symbole qui nous occupe. Or *Héraclès-Chronos* n'est autre que le *Phanès* aux ailes d'or, créateur de la lumière, dans le même système cosmogonique. C'est encore le *Melkarth* de Tyr, qui lui-même s'identifie avec *Ba'al-Khammon*, toutes divinités essentiellement solaires. Observons enfin qu'il porte sous le bras droit une grappe de raisin, emblème de ses bienfaits, où se révèle aussitôt une allusion non équivoque au libéral *Dionysos*.

Il serait superflu de pousser nos recherches plus loin. Les monuments figurés, que nous venons de citer, démontrent suffisamment l'étroite alliance du lion avec la représentation des divinités solaires. Partout où le culte du soleil entraîne l'instinct religieux de l'humanité, ce n'est pas seulement l'art hiératique, mais encore la science occulte des mystères, la philosophie dogmatique, les systèmes de cosmogonie, disons mieux, le sentiment populaire lui-même qui, saisi à la fois d'admiration et de crainte pour l'ardeur, la force, la majesté du roi des animaux, l'adopte spontanément comme symbole de l'astre-roi divinisé.

La Grèce et l'Italie, dont le génie délicat ne pouvait accepter, avec les cultes de l'Asie, leurs types conventionnels et repoussants, n'excluent pas néanmoins le lion de leur symbolique religieuse. Aux formes idéales dont il revêtit les dieux, l'art grec sut allier encore, avec une habileté incomparable, tous les emblèmes sacrés des religions orientales. Sous la magie de son ciseau, la dépouille du lion, jetée sur les épaules d'un Bacchus ou d'un Apollon, sa griffe puissante qui soutient leur trône, sa large tête qui décore leurs temples et leurs autels, en rappelant le vieux dogme solaire, devinrent autant d'ornements pleins de noblesse et de grâce.

[1] *Legat. pro Christ.*

Il nous sera maintenant permis sans doute de rapprocher le monument de Nihha de tous ceux qui précèdent, et de lui assigner une place parmi les représentations figurées du soleil.

Un temple dédié à cette divinité dans les plaines de la Cœlésyrie est loin d'ailleurs d'avoir rien d'étrange à l'époque que nous rappelle l'architecture même de celui-ci. Disons mieux : il semble bien plutôt, à cette place, l'expression nécessaire du mouvement religieux d'alors caractérisé par un enthousiasme universel pour le culte du soleil. C'est le développement de cette nouvelle assertion qui, en confirmant notre conjecture précédente, nous amènera à reconnaître *Dionysos* dans le dieu de Nihha.

A. Bourquenoud et A. Dutau.

(*La suite prochainement.*)

CHRONIQUE RELIGIEUSE DE L'ORIENT

L'Orient passe pour être immobile; il ne l'est pas autant qu'on veut bien le dire, et il suffit de le considérer avec un peu d'attention pour constater dans son sein le mouvement et la vie.

Précisément au temps où nous sommes, l'Orient traverse une crise dont les symptômes et les péripéties sont tout à fait dignes de l'intérêt du public européen. Partout on peut constater un ancien ordre de choses qui s'écroule, un ordre de choses nouveau qui tend à s'organiser. Cette transformation à laquelle nous assistons, s'accomplit partout à la fois; mais partout aussi elle présente des aspects différents. Or la meilleure manière de l'étudier est, à notre avis, de la suivre jour par jour en signalant les changements à mesure qu'ils s'annoncent ou qu'ils s'accomplissent. Ce qui caractérise particulièrement l'Orient, c'est que la religion y tient une grande place dans l'esprit de tous, et les mouvements de l'opinion comme les manifestations de la pensée s'opèrent surtout dans la sphère religieuse.

Nous voudrions essayer d'appeler l'attention publique sur ce spectacle aussi curieux qu'instructif, en signalant les événements à mesure qu'ils se présentent, et en cherchant à en apprécier le caractère.

I. Aujourd'hui, par exemple, nous apprenons la mort du Patriarche ou *Catholicos* d'Etchmiadzin, le chef de l'Église arménienne. La vacance de ce siége va donner lieu à une élection. C'est un événement important dans l'histoire de l'Église d'Arménie.

Les Arméniens forment une nation d'environ trois millions d'hommes. Ils sont dispersés un peu partout, en Turquie, en Russie, en Autriche, en France, en Angleterre, dans l'Indoustan, dans les îles de l'océan Indien et jusqu'en Amérique; partout ils restent Arméniens, sans se laisser absorber par les nationalités au milieu desquelles ils vivent. Ils s'adonnent principalement au commerce, aux affaires de banque, et, en général, ils sont dans une situation prospère. C'est un peuple très-intelligent, qui a le goût de l'étude. Les Arméniens sont de tous les Orientaux ceux qui s'approprient le mieux les fruits de la civilisation européenne; de toutes les Églises séparées de l'Orient, l'Église arménienne est celle qui a le moins de préjugés et

d'éloignement pour l'Église romaine; et tout indique que les Arméniens sont destinés à jouer un grand rôle en Orient.

Le *Catholicos* d'Etchmiadzin est à proprement parler le seul Patriarche de l'Église arménienne. Cependant, dans la suite des temps, quatre évêques ont reçu ou usurpé ce titre, et l'ont transmis à leurs successeurs : ce sont les Patriarches de Constantinople, de Sis en Cilicie, de Jérusalem et d'Aghtamar, sur le lac de Van. Leur position et leurs droits ne sont pas très-nettement définis. Celui de Constantinople a plus d'importance que les autres. Et pourtant, le patriarcat arménien de Constantinople n'a été fondé que par Mahomet II. En 1641, Mahomet confia à l'archevêque de Brousse le soin de gouverner ses coréligionnaires au nom du sultan, et lui conféra en même temps le titre de Patriarche. Depuis ce temps, toutes les affaires entre la Porte et ses sujets arméniens passent par les mains du prélat, ce qui lui donne naturellement une grande influence et une grande autorité.

Le couvent d'Etchmiadzin, qui sert de résidence au *Catholicos*, est situé au pied du mont Ararat. Autrefois il se trouvait compris dans les limites de la Perse; mais le traité de Tourkmantchaï, en 1828, a fait passer le pachalik d'Eriwan, dont il fait partie, sous la domination russe.

Le 11 mars 1836, l'empereur Nicolas publia un oukase qui peut être considéré comme la grande charte de l'Eglise arménienne en Russie. Cet important document a réglé entre autres choses les formalités à observer pour l'élection du Catholicos. Chaque diocèse envoie deux députés, un ecclésiastique et un laïque. Le député ecclésiastique est, de plein droit, l'Evêque; s'il ne vient pas en personne, il se fait représenter par un ecclésiastique de son choix. Le député laïque est élu par les principaux de la nation. Le Synode, qui forme le conseil du Catholicos, et qui compte ordinairement huit membres, deux Métropolitains, deux Evêques et quatre Archimandrites ou Vartabeds, prend aussi part à l'élection ainsi que les sept Evêques les plus anciens parmi ceux qui se trouvent à Etchmiadzin. Ces dispositions ont été mises en vigueur pour la première fois en 1843, lors de l'élection de Nersès. Il y avait vingt-six électeurs présents, savoir: six archevêques, huit évêques, sept archimandrites et cinq laïques. Ceux qui n'avaient pu venir avaient envoyé leurs suffrages par écrit. L'assemblée commença par élire quatre candidats. Le lendemain, sur ces quatre candidats elle en choisit deux, et l'empereur de Russie désigna celui des deux qu'il agréait pour patriarche. Son choix tomba sur Nersès; mais il ne trouva pas en lui un instrument docile de ses volontés. Aussi poursuivit-il pendant tout son règne le projet

de faire accepter par l'Eglise arménienne l'autorité du Synode de Saint-Pétersbourg, et de l'incorporer par ce moyen dans l'Eglise russe. Nersès n'a jamais voulu y consentir, et il a défendu avec autant d'énergie que d'habileté l'autonomie et l'indépendance de son Eglise, jusqu'à sa mort arrivée en 1857.

L'année suivante, le suffrage des évêques et de la nation arménienne porta au siége d'Etchmiadzin Mgr Matéos. Il était né à Constantinople, en 1802. Se destinant dès sa première jeunesse à l'état ecclésiastique, il s'était fort appliqué à l'étude de la théologie et s'était même fait remarquer par l'étendue et la solidité de ses connaissances. Nommé en 1843 archevêque et métropolitain de Smyrne, il ne tarda pas à devenir très-populaire parmi ses coréligionnaires, et dès 1846, il était placé sur le siége patriarcal de Constantinople, qu'il occupa jusqu'en 1850. A cette époque, il donna sa démission en alléguant le mauvais état de sa santé. Etait-ce vraiment le motif qui le déterminait à se retirer? était-ce un prétexte mis en avant pour cacher la véritable raison? Nous n'en savons rien; mais le journal auquel nous empruntons ces renseignements (*Levant Herald*, de Constantinople; 4 octobre 1865), assure que la prudence et le zèle dont Mgr Matéos fit preuve en gouvernant l'Eglise arménienne de Constantinople, lui assura l'estime des différentes nationalités entre lesquelles se partagent les habitants de cette grande ville et la considération des hauts fonctionnaires de la Porte.

Lorsque le siége d'Etchmiadzin devint vacant par la mort de Nersès, Mgr Matéos fut appelé à lui succéder. S'il faut en croire le journal anglais de Constantinople, le gouvernement russe aurait vu ce choix avec un vif mécontentement. Cependant il n'en fit rien paraître et le général de Loris Mélikof vint au nom de l'Empereur féliciter de son élection le nouveau Catholicos, et lui remettre la grand'croix de l'Ordre de saint Alexandre.

Il ne semble cependant pas que les relations entre le Patriarche arménien et le gouvernement russe aient jamais été cordiales. Tout dernièrement encore, Mgr Matéos s'était rendu à Tiflis pour présenter ses hommages au Grand-Duc Michel, frère de l'Empereur et son lieutenant au Caucase. Il saisit cette occasion pour remettre au prince un mémoire dans lequel il défendait avec chaleur les droits des Arméniens de la Géorgie, et se plaignait amèrement des persécutions auxquelles ils étaient en butte de la part d'un gouvernement qui se pose en face de l'Europe comme le protecteur de tous les chrétiens de l'Orient. Il invoquait, à l'appui de ses plaintes, les engagements qu'avait pris l'empereur Paul pour lui et ses successeurs, et par lesquels il promettait aux habitants de la Géorgie la conservation et le

maintien de leur autonomie religieuse. Ces engagements n'avaient été observés, ni vis-à-vis de l'Eglise géorgienne, ni vis-à-vis de l'Eglise arménienne, et les promesses renouvelées au nom de l'Empereur Nicolas par le maréchal Paskiéwitch n'avaient pas été mieux gardées.

Après avoir remis ce mémoire entre les mains du frère du Tsar, le Catholicos s'était hâté de retourner à Etchmiadzin. Il y était arrivé depuis peu, lorsqu'il reçut la visite d'un général russe, qui venait exiger de lui sa démission. Il faut remarquer à l'honneur du Grand Duc Michel qu'il désapprouvait ces mesures violentes, et qu'il y demeura complétement étranger. Mgr Matéos, de son côté, refusa d'obtempérer à l'injonction qui lui était si cavalièrement signifiée ; peu de temps après, il fut frappé d'apoplexie et mourut presque subitement le 21 du mois d'août dernier, à l'âge de soixante-trois ans, après avoir gouverné l'Eglise arménienne pendant sept ans[1].

Il s'agit maintenant de pourvoir à son remplacement. Les députés qui doivent procéder à cette élection vont être convoqués. Mais les Arméniens étant dispersés sur presque toute la surface du globe, il ne faut pas moins d'un an pour faire parvenir partout les lettres de convocation, procéder à l'élection des députés, et leur donner le temps de se réunir.

Comme il est aisé de le comprendre, cette élection a une grande importance. Le gouvernement turc y prend au moins autant d'intérêt que le gouvernement russe ; et les catholiques ne peuvent pas y demeurer indifférents.

Deux choses sont à considérer dans le nouvel élu. Quelle attitude aura-t-il vis-à-vis du gouvernement russe, comment s'y prendra-t-il pour sauvegarder l'autonomie et l'indépendance de son Eglise et de son siége ? De quelles dispositions sera-t-il animé vis-à-vis de l'Eglise catholique ?

Sans vouloir entrer dans des détails, qu'il n'est pas temps de donner, nous pouvons dire aujourd'hui que les Arméniens catholiques travaillent de toutes leurs forces à renverser la muraille qui sépare l'Eglise arménienne de l'Eglise romaine. Ils font preuve dans ce travail d'un très-grand zèle et d'une très-grande habileté. On peut légitimement espérer que le temps où leurs efforts seront couronnés de succès, n'est pas très-éloigné.

Nous croyons devoir donner ici la liste des Patriarches qui se sont succédé sur le siége d'Etchmiadzin depuis le commencement de ce siècle.

[1] Voy. *Levant Herald*, 4 octobre 1865.

1800 — 1801	Joseph, prince Argoutinski Dolgorouki.
1802 — 1809	Daniel
1810 — 1831	Ephrem
1831 — 1842	Jean VIII
1843 — 1857	Nersès
1858 — 1865	Matéos

Le plus remarquable de tous, incontestablement, a été Nersès. On trouvera un beau portrait de lui et des détails curieux sur sa vie, dans la *Transcaucasia* du baron de Haxthausen.

II. Après avoir parlé du Patriarche arménien d'Etchmiadzin, il nous reste quelques mots à dire du Patriarche grec de Constantinople. Sa situation est toujours embarrassante. Il est en lutte à la fois avec les Roumains et avec les Bulgares.

Nous n'avons pas à expliquer l'origine et la nature du conflit qui a surgi entre Bucharest et Byzance (Voyez *Études*, Juillet 1865). Une pièce importante du procès vient d'être publiée par les journaux. C'est la lettre, ou plutôt ce sont de longs extraits de la lettre adressée à cette occasion par le prince Couza au chef de l'Eglise byzantine. Tout en sauvegardant les droits de l'Eglise roumaine et son autonomie, le Hospodar ne fait aucune difficulté de reconnaître la primauté d'honneur du Patriarche de Constantinople. Il va même un peu plus loin : il voit en lui le lien de l'unité, et l'*Union chrétienne* du 15 octobre 1865, gourmande le prince de cette concession, qu'elle considère comme papiste.

Le fait est que cette lettre soulève une question qui aurait besoin d'être éclaircie et qui ne manque pas d'importance. Les différentes Eglises qui prétendent former dans leur ensemble l'Eglise orientale *orthodoxe*, sont-elles unanimes à reconnaître dans le Patriarche de Constantinople le premier évêque de leur Eglise, et voient-elles dans le fait de leur communion avec lui le signe extérieur de leur orthodoxie ? Nous croyons qu'elles ne s'en sont jamais bien rendu compte. Cependant cela en vaudrait la peine. Supposons un instant qu'il s'opère entre l'Eglise de Constantinople et celle de Russie, par exemple, une séparation semblable à celle qui se maintient malheureusement depuis tant de siècles entre l'Eglise romaine et les Eglises orientales, et que la communion entre ces deux Eglises vienne à être rompue ; chacune d'elles prétendra être la véritable Eglise de Jésus-Christ, à l'exclusion de l'autre. Le Patriarche de Constantinople prononcera contre l'Eglise russe une sentence d'excommunication et déclarera qu'elle a cessé de faire partie de la véritable Eglise. Le Synode de Pétersbourg répondra par une sentence semblable. Que feront les fidèles ? Comment parviendront-ils à savoir de quel côté sont le droit

et la justice? Chacun d'eux sera-t-il appelé à se constituer en juge de la controverse, et prononcera-t-il en dernier ressort sur les prétentions rivales des deux Eglises? Les femmes et les enfants, les ignorants de toute espèce devront-ils juger et le Synode de Pétersbourg et le Patriarche de Constantinople, absoudre l'un et condamner l'autre? Mais alors ils sont en plein protestantisme. Chaque individu est juge en matière de foi, il faut proclamer la doctrine de l'examen privé, et toute notion de l'Eglise disparaît.

Dira-t-on, avec le Hospodar de Valachie et de Moldavie, que le Patriarche de Constantinople est le lien et le centre de l'unité, et que ceux-là seuls appartiennent à la véritable Eglise, qui sont en communion avec lui?

Alors qu'on nous dise sur quoi repose ce privilége de l'Eglise de Byzance? Le siége de cette ville a-t-il reçu des promesses en vertu desquelles il est assuré de n'être jamais séparé de la véritable Eglise? De qui viennent ces promesses, où sont-elles consignées? Si on les cherche dans l'Evangile, comment parviendra-t-on à prouver que c'est l'évêque de Constantinople qui en est héritier à l'exclusion des autres évêques?

Ou bien enfin faudra-t-il proclamer que chacun doit rester fidèle à son Eglise nationale; que les Russes doivent continuer à révérer dans le Synode l'autorité suprême de leur Eglise, tandis que les Grecs persisteront à se soumettre au Patriarche de Constantinople?

Mais alors il est évident qu'il n'y a plus, qu'il ne peut plus y avoir d'Eglise universelle, et que les différentes Eglises nationales auraient beau être séparées les unes des autres et s'anathématiser réciproquement, elles seront toutes au même titre la véritable Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui n'a cependant jamais dit : Je bâtirai mes Eglises, mais bien : « Je bâtirai mon Eglise. » Et dans le symbole qui se chante à la messe, en Orient comme en Occident, on ne dit pas : Je crois les Eglises, mais bien : « Je crois l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique. »

Eh bien! nous le demandons, où se trouverait cette Eglise bâtie par Jésus-Christ lui-même, si dans chaque pays il y avait une Eglise nationale séparée des autres et n'étant pas en communion avec elles?

Les Roumains ne forment pas le seul embarras du Phanar : il a encore sur les bras la question des Bulgares. Il existait autrefois une Eglise bulgare avec sa hiérarchie nationale et sa liturgie en langue slavonne : elle était en communion avec l'Eglise de Constantinople, mais elle n'était pas absorbée par elle. Il y a cent ans de cela, l'Eglise bulgare a perdu son indépendance et son autonomie : la hiérarchie nationale a disparu; tous les siéges épiscopaux ont été ré-

servés à des prélats grecs, ou au moins à des prélats complétement grécisés par leur éducation ; et ce nouveau clergé a fait ce qu'il a pu pour remplacer la liturgie slave par la liturgie grecque. On le sait, le temps où nous vivons est favorable au réveil des nationalités. Les Bulgares ont fait comme les autres ; ils se sont réveillés. Ils veulent avoir leur clergé indigène, leur liturgie nationale, et ils se plaignent beaucoup du joug très-pesant que le clergé phanariote fait peser sur eux ; ils disent très-haut que dans les rangs de ce clergé la simonie est portée à son comble, et que les exactions dont ils sont les victimes sont devenues insupportables.

La Porte, pour des raisons qui n'ont aucun caractère religieux, et qu'il est facile de deviner, ne consent pas au rétablissement d'une hiérarchie indépendante qui aurait à sa tête un patriarche Bulgare.

En présence de cette situation, le clergé grec refuse de faire aucune concession sérieuse aux Bulgares, et ceux-ci refusent à leur tour de se soumettre aux injonctions du Phanar. Voici qu'aujourd'hui on propose de rendre l'étude des deux langues, grecque et bulgare, obligatoire pour tous les membres du clergé *orthodoxe*, et d'inaugurer ce système au séminaire de Chalcis. Mais il saute aux yeux qu'une concession aussi illusoire ne satisfera jamais les Bulgares. Ce qu'ils veulent faire cesser, c'est ce système d'exploitation dont ils sont les victimes et qui continuerait à peser sur eux de tout son poids, lors même que les évêques envoyés de Constantinople auraient appris assez de bulgare pour formuler leurs exigences sans avoir besoin de recourir à un interprète.

Pendant ce temps, un petit nombre de Bulgares ont trouvé la véritable solution du problème, en se séparant nettement du patriarche de la nouvelle Rome, et en reconnaissant l'autorité tutélaire de l'évêque de l'ancienne Rome.

Ces Bulgares catholiques ont traversé de mauvais jours ; les épreuves ne leur ont pas manqué, et la sagesse humaine était bien près de déclarer que c'était une œuvre avortée. La divine Providence a veillé sur ce faible troupeau ; faible par le nombre, mais composé d'âmes droites et vaillantes.

Voici enfin l'aurore d'un meilleur avenir. Dans le dernier consistoire, le Pasteur suprême de l'Église universelle a donné un pasteur au troupeau désolé. Son choix s'est fixé sur un prêtre aussi courageux que modeste, qui, depuis bientôt deux ans, gouverne déjà l'Église bulgare unie. Le prêtre Raphaël n'est pas grec comme on a voulu le faire croire ; il est bien bulgare. C'est un des premiers qui aient adhéré à l'union. Il accompagnait, en qualité de diacre, l'archimandrite Sokolski, lorsque celui-ci vint à Rome recevoir la

consécration épiscopale des mains de Pie IX lui-même. Sokolski a disparu de la scène sans qu'on sache exactement ce qu'il est devenu. Suivant les uns, il serait retourné volontairement au schisme; suivant les autres, il aurait été violemment enlevé et enfermé dans un couvent russe, où il confesse dans la captivité son attachement à l'union. Nous n'avons pas à nous prononcer entre ces deux opinions; ce qui nous semble évident, c'est que Dieu ne l'avait pas choisi pour guider ses compatriotes dans les voies difficiles qu'ils ont à parcourir.

Pour suffire à cette tâche, il fallait une tête plus jeune, un cœur plus ferme, une main plus robuste, un œil plus perçant. Toutes ces conditions se trouvent réunies dans l'homme sur lequel s'est fixé le choix du Saint-Père.

Mgr Raphaël doit avoir reçu aujourd'hui la consécration épiscopale des mains de Mgr Sembratowicz, évêque ruthène du rite grec, originaire de l'Autriche. Le prélat consécrateur a été lui-même tout récemment promu à l'épiscopat et est destiné à prendre à Rome le gouvernement du collége Saint-Athanase.

Cette maison est, comme on le sait, destinée à la formation des jeunes gens du rite grec qui aspirent au sacerdoce. On y voit des Ruthènes, des Roumains, des Arabes et des Bulgares. On peut dire que c'est le séminaire central de toute l'Église grecque-unie, sans distinction de nationalités. Pour que le but qu'on s'est proposé en fondant ce collége fût pleinement atteint, pour que ces jeunes élèves, en acquérant la science et en se formant aux vertus sacerdotales, pussent contracter l'habitude du rite qu'ils doivent pratiquer toute leur vie, il était nécessaire de placer à leur tête un homme qui ne fût pas étranger à ce rite, et qui le leur fît connaître et aimer.

En confiant à Mgr Sembratowicz ces honorables fonctions, le pape Pie IX a donné une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte à l'Église grecque-unie.

J. Gagarin.

BULLETIN DES ŒUVRES CATHOLIQUES.

INSTITUT DES FRÈRES DE SAINT-VIATEUR.

Il y a une trentaine d'années environ, la petite paroisse de Vourles, au diocèse de Lyon, voyait naître dans l'humilité d'un presbytère de campagne, une nouvelle famille religieuse appelée à prendre place parmi les meilleures œuvres catholiques de nos jours.

Ce village était alors desservi par un de ces prêtres au cœur humble et ardent, à la foi vive, au zèle infatigable, qui fécondent tout ce qu'ils touchent, et laissent partout des traces profondes de leur charité et de leur dévoûment. Il s'appelait l'abbé Querbes. Sa sollicitude pastorale se porta tout d'abord sur les enfants, la plus intéressante partie du troupeau et la plus accessible aux saintes influences de l'éducation chrétienne.

Il lui fut facile de trouver une religieuse pour ses petites filles, mais impossible de trouver un instituteur religieux pour ses garçons. Non pas qu'il n'y eût à Lyon des Frères tout dévoués à l'instruction de la jeunesse; là comme ailleurs, ils étaient déjà connus et aimés de tous les amis de l'Eglise. Mais leur règle ne leur permettait pas d'aller isolément habiter les campagnes, et Vourles était trop petit et trop pauvre pour fonder en entier une communauté de plusieurs Frères.

L'abbé Querbes, toutefois, ne se découragea pas; il continua longtemps ses démarches pour obtenir un instituteur religieux; mais ses tentatives demeurèrent sans résultat. Une inspiration surgit alors dans son âme. Bien d'autres petites paroisses se trouvaient déshéritées, comme la sienne, du bienfait de l'éducation religieuse, à cause de leur exiguïté ou de leur indigence. Il y avait donc là une lacune à combler. Songea-t-il dès lors à fonder la congrégation que nous voyons prospérer aujourd'hui? nous ne le saurions dire positivement, mais voici quels furent ses débuts.

Il réunit autour de lui ceux des enfants qui montraient le plus de dispositions à l'étude et à la piété, leur donna lui-même des leçons; puis, le nombre s'étant accru, il se fit aider par quelques professeurs, et bientôt il se vit à la tête d'un petit pensionnat de jeunes gens. Il envoyait au séminaire ceux qui manifestaient du goût

et des aptitudes pour l'état ecclésiastique, et préparait les autres aux examens de l'enseignement primaire. Ces jeunes gens, une fois munis du diplôme, étaient envoyés, sur sa recommandation, dans les petites paroisses du pays, en qualité d'instituteurs. A l'époque des vacances, ils venaient retremper leur courage et leur piété près de leur ancien maître, resté pour eux un père et un directeur.

Il y avait déjà là comme un noyau d'association religieuse, et tel fut, en effet, le berceau de la société des Frères de Saint-Viateur.

L'abbé Querbes ne se bornait pas, dans les préoccupations de son zèle, à l'éducation des enfants dans les paroisses pauvres; il avait appris par sa propre expérience que le prêtre chargé de ces petites localités, se trouvait, par la force des choses, dans un isolement pénible pour lui et défavorable aux succès de son ministère. Il pensa qu'un instituteur religieux pouvait devenir un coadjuteur précieux pour le curé de la paroisse. Il se chargerait du soin de la sacristie, du service des autels, de la direction du chant; il pourrait même, dans certains cas, présider le catéchisme à la place du curé, lorsque celui-ci se trouverait appelé ailleurs par les besoins du ministère.

L'éducation des enfants pauvres et les secours de tout genre prêtés aux curés des campagnes, tel est donc le but fondamental du nouvel institut religieux. Dans la pensée du fondateur, les Frères devaient encore se proposer un autre but dont tout le monde comprendra aisément la portée chrétienne et sociale. L'émigration des habitants des campagnes vers les grandes villes est signalée depuis longtemps comme une des plaies de notre époque. Il en résulte, outre l'appauvrissement des ressources agricoles, un brusque déclassement des familles, des ambitions exagérées, aboutissant trop souvent à des déceptions amères, à des irritations dangereuses pour la société. La foi, dans tous les cas, éprouve un dépérissement impossible à dissimuler. Les Frères de Saint-Viateur doivent regarder comme un point essentiel de leur vocation de réagir contre ces tendances funestes, et s'efforcer d'attacher les enfants des campagnes au sol qui les a vus naître, et cela sans comprimer les élans de certains esprits d'élite appelés à de plus hautes destinées. Nous ne connaissons pas, quant à nous, de but plus éminemment social que celui-là, et il suffirait pour concilier aux Frères de Saint-Viateur les sympathies de tous les esprits sérieux.

Le gouvernement l'a parfaitement compris, lui qui, dès l'apparition du nouvel institut, s'empressa d'en reconnaître la haute utilité. Une ordonnance royale du mois de mai 1830 déclarait l'Association des Frères de Saint-Viateur établissement d'utilité publique. Le conseil supérieur de l'instruction, au mois de mars 1851, renouvelait

cette approbation dans les termes suivants : « Procès verbal de la séance du 15 mars 1851. Vu la lettre du sieur Querbes, prêtre, directeur des Frères de Saint-Viateur, adressée à M. le ministre de l'instruction publique, à la date du 19 septembre 1850, et par lui renvoyée au conseil pour avoir son avis ;

« Vu l'article 31 de la loi du 15 mars 1850; considérant que l'article 31 précité, donne aux supérieurs des associations religieuses, reconnues comme établissement d'utilité publique, le droit de présentation aux places d'instituteurs communaux vacantes ;

« Considérant que l'association des Frères de Saint-Viateur, établie à Vourles, département du Rhône, par ordonnance du 10 janvier 1830, comme établissement d'utilité publique, a été autorisée à desservir des écoles communales du ressort de l'académie de Lyon

« Considérant que, postérieurement à la promulgation de la loi de 1833 sur l'instruction primaire, l'Association religieuse des Frères de Saint-Viateur a donné des instituteurs communaux et privés à divers départements de l'est et du midi de la France ;

« Considérant qu'il résulte des lettres des recteurs des académies de Privas, de Besançon, d'Aurillac, de Guéret, de Rodez, de Saint-Flour, de Bourg, de Nîmes, de Montpellier, de Grenoble, de Montbrison, de Nevers, de Mâcon, d'Avignon, de Moulins et de Lyon, que les écoles qui sont desservies par les Frères de Saint-Viateur, sont en général dans l'état le plus satisfaisant, qu'elles sont fréquentées par un grand nombre d'élèves, et que les Frères jouissent d'une considération méritée, que leur conduite et leur enseignement ont obtenu l'approbation des autorités locales, et la confiance des pères de famille ;

« Est d'avis que l'Association des Frères de Saint-Viateur, reconnue comme établissement d'utilité publique, pourra user du droit de présentation aux places d'instituteurs communaux vacantes, dans toute la France.

« Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

« Président,

« *Signé :* Ch. Giraud.

« Le conseiller secrétaire du conseil supérieur,

« *Signé :* Saint-Marc-Girardin. »

Mais une approbation plus précieuse encore avait encouragé l'abbé Querbes. Il s'était empressé de solliciter pour son institut naissant la bénédiction qui féconde toutes les œuvres catholiques. A la demande de Mgr Jean-Paul Gaston de Pins, archevêque d'Amasie, *in*

partibus infidelium, et administrateur du diocèse de Lyon, le Souverain-Pontife Grégoire XVI avait accordé des lettres apostoliques en forme de bref approuvant les statuts et constitutions de la société des Frères de Saint-Viateur.

Le pieux fondateur avait pris lui-même le chemin de la ville éternelle, pour déposer ses projets aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, et le Pontife, après l'avoir béni et encouragé, lui faisait ses adieux par ces mots : *Crescite et multiplicamini*. C'était autant une prophétie qu'un souhait, car aujourd'hui les Frères de Saint-Viateur ont trois noviciats en France : celui de Vourles, qui est la maison mère, celui de Rodez (Aveyron), celui de Ternes, près Saint-Flour (Cantal) et un quatrième au Canada, dans le diocèse de Montréal en Amérique. Les membres de la Congrégation, au nombre de cinq cents, procurent le bienfait de l'éducation chrétienne à plus de douze mille enfants des campagnes. Grand nombre de sacristies, dans différents diocèses, sont desservies par eux; entre autres celles des principales églises de Lyon, celle de Sainte-Geneviève à Paris, etc. Les Frères sont aussi demandés dans plusieurs autres églises de la capitale. Ils ont en outre la direction d'un certain nombre de maîtrises ou écoles cléricales. Les supérieurs ont souvent la douleur de ne pouvoir répondre aux vœux empressés des pasteurs et des paroisses. « Laissez-moi revenir à la charge, écrivait pour la septième fois un vénérable curé ; ne vous lassez pas de mes importunités. La situation de mes enfants est déplorable, condamnés qu'ils sont à recevoir l'instruction d'un maître protestant. Au nom de Dieu, au nom de l'Église, laissez-vous toucher, écrivez-moi que vous allez m'envoyer vos Frères. Encore une fois ayez pitié de ma paroisse, qui veut recevoir par vous le salut de ses enfants. »

Et cependant des vœux si ardents n'ont pas encore eu leur réalisation. C'est que les ressources manquent parfois aux Frères, pour s'établir dans de nouvelles localités. S'occupant en effet des communes pauvres, ils y trouvent à peine le nécessaire à la vie. La maison mère, chargée des frais indispensables à l'entretien des novices, et surtout des religieux dont l'âge et les infirmités exigent du repos et des soins, ne peut compter elle-même que sur la charité des fidèles ; et, comme cela arrive dans toutes les œuvres de Dieu, la Providence se plaît encore à éprouver la foi de ces pauvres de Jésus-Christ, dont toute la confiance est en Celui qui nourrit les oiseaux du ciel. Les aider, par la prière et l'aumône, à remplir leur pénible mais glorieuse mission, nous paraît une œuvre éminemment méritoire.

Comme établissement reconnu d'utilité publique, l'Institut des

Frères de Saint-Viateur jouit des mêmes priviléges que les autres congrégations approuvées par l'Etat ; c'est-à-dire ceux d'acquérir et de posséder des immeubles, et d'exempter ses membres du service militaire.

Par l'approbation du Saint-Siége, elle se trouve placée parmi les familles religieuses que l'Eglise adopte et bénit, et jouit des avantages spirituels attachés à cette approbation. Ces avantages, elle peut les communiquer à tous ses bienfaiteurs, en vertu d'un rescrit apostolique, en date du 10 juillet 1833, qui l'a dotée des précieuses indulgences accordées à l'Archiconfrérie de la doctrine chrétienne de Rome.

L'abbé Querbes a donné pour devise à sa société ces paroles de Notre-Seigneur : *Sinite parvulos venire ad me*, et il a choisi pour patron saint Viateur, jeune clerc de l'Église de Lyon, qui vivait au temps de saint Just dont il fut le lecteur et le fidèle compagnon.

Nous ne donnerons pas ici le détail des règles, ni les conditions auxquelles on peut être admis dans la congrégation des Frères de Saint-Viateur. Ceux qui auraient intérêt à connaître ces renseignements peuvent s'adresser aux supérieurs de la société. Des prospectus seraient envoyés aux personnes qui en feraient la demande.

Disons seulement que la société est gouvernée par un directeur général élu par le chapitre et qui doit toujours être un prêtre.

Il est assisté par un vicaire, prêtre comme lui et comme lui nommé par le chapitre.

Les règlements généraux sont dressés par le chapitre qui se tient tous les cinq ans.

Ces constitutions, dans leur ensemble et leur détail, ont été approuvées par le Saint-Siége et regardées dès lors comme capables de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. C'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Ce sera aussi la meilleure garantie de succès, et le gage le plus certain des bénédictions du ciel sur une œuvre qui ne peut manquer d'être chère à tous les cœurs catholiques.

J. Noury.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre de Marco Polo, citoyen de Venise, conseiller privé et commissaire impérial de Khoubilaï-Khaân; publié par M. G. Pauthier[1].

Il faudrait être extrêmement neuf dans la connaissance du moyen âge pour n'avoir pas quelque idée de ce que fut Marc Pol, et de l'importance que conservent encore pour nous ses mémoires géographico-historiques sur l'Asie du XIIIe siècle. Vénitien, mais Dalmate d'origine à ce que l'on pense, il reçut cette ferme éducation que donnait le commerce mâle et aventureux des grandes républiques italiennes à cette époque. Chacun de ces marins négociants s'attendait à une vie de luttes où il fallait se faire jour à soi-même en ouvrant une route nouvelle par l'énergie de l'intelligence et du caractère. Ruser était bien quelque chose; mais naviguer, chevaucher, se battre au besoin, entretenait une énergie tout autrement virile que celle du commerçant moderne rivé à son comptoir par des combinaisons de cabinet. A des hommes sans cesse retrempés par de continuelles aventures et par la nécessité de frayer parmi divers peuples, toute carrière était bonne, pourvu qu'elle montrât la fortune plus ou moins voisine; et le goût même de l'imprévu pouvait être un appât à des gens qui en tâtaient presque chaque jour.

Le père et l'oncle de Marc Pol s'étaient rendus à Constantinople vers 1250, sur la foi de ce qui restait encore de renommée à l'empire byzantin; mais ils comprirent promptement que la conquête latine ne promettait pas grand avenir à des populations si divisées. Ils tournèrent donc leurs vues vers les Kans mongols dont le nom retentissait alors dans l'Europe orientale, poussèrent jusqu'à Bokhara, puis visitèrent Koublaï, sur les frontières mongoles de la Chine. Ce petit-fils de Djenghis-Kan, suzerain des Tartares, voulut se servir des deux Vénitiens comme d'ambassadeurs vers le pape, et les deux frères reprirent la route de l'Europe. De retour en Chine (1272-1275), ils amenaient avec eux le jeune Marc Pol, âgé de seize ou dix-sept ans; et le souverain mongol prit le nouveau venu à son service. En conséquence, le Vénitien fut employé à di-

[1] Paris, Firmin Didot frères, 1865.

Nous avons fait si grand fonds sur la loyauté du critique italien et du savant français, que nous ne balançons pas à publier cet article en attendant une notice dont nous espérons être redevables à l'obligeance de M. Pauthier lui-même.

verses missions, et paraît même avoir été gouverneur d'une province chinoise. Il ne revint à Venise que vers l'an 1295, après avoir parcouru la mer des Indes, et reprit la vie d'un Européen. Aussi fut-il fait prisonnier dans un combat naval entre ses compatriotes et les Génois. Ce fut dans le loisir forcé où il se trouvait ainsi réduit, qu'il rédigea ses mémoires. Les contemporains y suspectèrent beaucoup de hâblerie, mais les progrès de la géographie n'ont guère fait que justifier de plus en plus les assertions de l'illustre voyageur. Divers peuples ont donné plusieurs éditions de son livre, et plus on va, plus on trouve à le justifier; or le travail que vient de publier la librairie de MM. Firmin Didot, semble avoir apporté à la justification du texte primitif tous les éclaircissements historiques et philologiques dont ce travail curieux avait besoin pour être traité comme il le méritait.

Cependant, un docte Italien, et fort bon patriote, quoique les ministres de Turin aient cru devoir l'écarter d'une chaire qu'il avait longtemps occupée avec distinction, m'écrivait il y a quelques mois qu'il ne trouvait pas Marc Pol suffisamment mis en lumière par la nouvelle édition parisienne. J'ai cru pouvoir lui dire que sans connaître particulièrement M. Pauthier, je répondais d'avance qu'il ne serait pas offensé d'une explication loyale. Sur cette assurance, il m'a fait l'honneur de m'adresser ses critiques; et je me bornerai quasi à traduire sa lettre en l'abrégeant à peine quelque peu. La parole demeure donc désormais à mon correspondant italien dont je ne serai guère que l'interprète en tout ceci.

— La grande estime que j'avais pour M. Pauthier s'est augmentée encore par quelques communications avec lui; et la lecture de son ouvrage sur Marc Pol n'a fait que l'accroître. Cependant, après l'étude attentive de son premier volume, je trouve qu'il y a plus d'une observation à faire. Comme Italien, je salue avec joie le jour où notre compatriote du XIIIe siècle a reçu enfin ce triomphe d'une édition dans laquelle les notes savantes et judicieuses de l'éditeur confirment sans cesse le vieux récit, en le confrontant avec les annales chinoises et les autres écrivains orientaux. C'est une vraie gloire pour Marc Pol et pour l'Italie du moyen âge. J'eusse beaucoup mieux aimé sans doute que ce monument fût élevé à notre pays par quelque écrivain national, mais je ne crois pas que l'un de nos érudits pût dépasser en cela M. Pauthier.

Toutefois, j'y trouve plus d'un défaut, et j'en vois la source principale dans le choix que l'auteur français a fait d'un texte qui ne me paraissait pas mériter la préférence. Je n'ai pas lu sans quelque surprise dans le titre, que nous avons là une « rédaction primitive

du livre, revue par Marc Pol lui-même ; » et (page LXXXIV) que cela « peut être considéré comme le seul texte véritablement authentique de Marco Polo, etc. » Nul ne peut prétendre, assurément, que le texte publié par M. Pauthier ne soit une dérivation directe de la rédaction primitive; et M. Pauthier ne disconvient pas lui-même que le texte franco-italien (fort hybride, conséquemment) publié par la *Société de Géographie* dans ses *Mémoires*, (t. I. 1824), n'ait une grande valeur, comme écrit sous la dictée de Marc Pol lui-même durant sa captivité à Gênes. Les suspensions, les repentirs, les retours aux choses déjà dites, et bien d'autres traits encore le prouvent incontestablement, comme on pourrait le faire voir avec détail.

Pour moi, et pour bien d'autres, si je ne me tompe, toutes les *leçons* diverses qui ont quelque poids descendent de ce texte original publié par la *Société de Géographie*. Mais il s'agit de savoir si les variantes qui se trouvent ailleurs, peuvent réclamer l'autorité de Marc Pol et s'autoriser de sa révision. M. Pauthier ne balance pas à ce sujet quand il nous dit de son texte (page LXXXIX), que c'est « une... seconde rédaction... non moins authentique, non moins autorisée par le grand voyageur. » Il ajoute même avec un autre écrivain (p. xc) : « que les contradictions nées de la rapidité d'une rédaction première, furent soumises à la décision souveraine de Marco Polo ; et qu'ainsi fut établi le second texte, que l'on pourrait dire (à la façon moderne) revu, corrigé par l'auteur, et entièrement purgé des fautes de la première rédaction, etc. »

Je vois à cela plusieurs difficultés, et j'en indiquerai quelques-unes. Qui prouvera que les différences entre le texte de la *Société de Géographie* et celui de M. Pauthier ne sont pas l'œuvre d'une main beaucoup moins sûre que celle du voyageur vénitien ? Ne peuvent-elles pas appartenir à un copiste, ou à quelque rédacteur qui ne nous offrirait pas les mêmes garanties que Marc Pol ?

J'appellerai *premier texte* celui de la *Société de Géographie*, et j'aurai recours dans l'occasion à la version latine des mêmes éditeurs, mais je tiens pour beaucoup plus sûre la publication de Baldelli (t. I du *Milione*). Il ne faut pas négliger cependant la version latine, qui renferme certains noms demeurés en blanc dans le *premier texte*, et qu'on ne trouve pas éclaircis dans le manuscrit du comte Thiébault de Cépoy (celui de M. Pauthier). Je crois que le texte de Baldelli peut être considéré comme une *résultante* du *premier texte* et de la version latine ancienne ; c'est pourquoi je lui accorde une véritable autorité.

Cela dit, quand il est question de la Perse, la ville de Iasdi (Pau-

thier, p. 70) est citée comme « ville moult bonne et perverse mesme ; » on m'accordera probablement que cela est inexplicable. Mais nous y voyons clair en lisant dans le *premier texte* (p. 320) : « cité molt bone et en Persie mesme, » ou, dans la version latine (p. 320), « civitas pulcra... et est in eadem regione (*Persia*). » Hormus ou Cormos, d'après le texte du comte Thiébault (p. 86) est « en ferme terre, » ce qui semble dire qu'elle est en terre ferme. Mais, selon le *premier texte* (p. 34), elle « est enferme terre ; » c'est-à-dire malsaine[1]. Aussi la version latine s'exprime-t-elle ainsi (p. 223) : « terra multum infirma. » C'est aussi l'expression donnée par Baldelli (p. 22), et les voyageurs modernes confirment ces données.

Item à Hormus, dit le *premier texte* (p. 35), on se nourrit de « peison salée : ce sont toins ; et encore menuent (*menjuent?*) civoles. » Celui de Thiébault dit (p. 87) : « de poisson salé, cestours et ciboueles. » La rédaction adoptée par M. Pauthier n'avait donc pas compris qu'il s'agissait de thons, comme l'exprime très-clairement la version latine (p. 323) : « utuntur tonina. »

La ville de Balac fut par les Tartares « moult gastée et domagée ; » mais « il y a maint beau palais et maintes belles maisons de marbre (Pauthier, p. 108). » Nous voilà donc conduits à croire que Marc Pol a vu cette ville assez florissante malgré ses désastres. Le *premier texte* n'est pas de cet avis-là (p. 42) : « il hi ot jadis maint biaus palais et maintes beilles mason de marbres, et encore hi sunt destruite et gastée. » Ici l'on voit sans peine de la cohérence et quelque probabilité bien plus plausible, tandis que plus haut l'on a tout lieu de suspecter une maladresse de copiste.

D'après l'écrivain de Thiébault, certains peuples (p. 114) « n'ont nulle vesteure fors que les peaux de bestes que ils prennent, de quoi ils se vestent et chausent et chacun soit affaitier le cuir de quoi il se vestent et se chausent. » Nous avons là une mutilation qui vient de ce qu'on n'a pas compris le texte primitif (*Soc. de Géog.* p. 43) : «... ne ont autres vestimens for che le pelles de bestes qu'il prenent ; in celles cocent et s'en font vestimens et causement, et caschun sevent concier les peles. » Il fallait sans doute lire : « il se les concent » (*se le conciano*), ou « icelles cocent, etc. » Probablement un examen du manuscrit 7367 de la Bibliothèque impériale à Paris, éclaircirait cette obscurité qui peut être le fait d'un transcripteur malavisé.

A quelque distance de là, on lit chez M. Pauthier (p. 114) : « Et

[1] Ce qui paraît confirmer le vrai sens, c'est ce qu'ajoute l'auteur : « et se aucun mercaant d'autre païs hi morent..., etc. »

quand l'on a chevauchié ces trois journées. » Nous avions dans le *premier texte* (p. 44) : « Et quand l'en s'enpart de cest cité... l'en ala trois journée. » Chez l'écrivain du comte Thiébault de Cépoy, les distances semblent mal évaluées ; car les trois journées ont l'air d'avoir été employées pour atteindre le point dont parle Marc Pol ; tandis qu'il s'agit réellement de trois autres jours à compter depuis la ville (Scasem, Scassem, Kesham) mentionnée par le voyageur. Cela change un peu l'itinéraire, comme on le voit sans peine.

Thiébault (p. 188) : Les Tartares « ont maison de verges, et les couvrent de cordes. « Le *premier texte* disait (p. 66) : « Il ont maison de fust et le covrent de fennes. » Nous ne saurions dire aisément *a priori* ce que veut dire *fennes*, si nous ne connaissions les usages de ces peuples nomades qui emploient le feutre pour mettre leur bagage à l'abri. Mais nous en aurons l'explication assurée à l'aide de la version latine (p. 352) : « sunt cohoperte de feltro, » et avec le texte de Baldelli (p. 48) : « sono coperte di feltro. » Au cas ou Marc Pol aurait vraiment dirigé les modifications que présente le texte publié en 1865, on ne s'explique pas comment il aurait adopté le mot *cordes* en français, et *feltro* dans la traduction latine.

Si l'on en croyait la *leçon* que patronne M. Pauthier, on serait conduit à croire que les vêtements d'or et de soie étaient communs chez les Tartares. Car il imprime (p. 192) : « Leur vesteures sont tout le plus de drap à or, et de draps de soie, etc. » La vérité s'accorde au contraire avec la vraisemblance dans le *premier texte* (p. 68) qui n'attribue ces vêtements qu'aux riches : « Lez riches homes vestent dras dorés et dras de soie, etc. » C'est aussi l'avis du latin (p. 352) : « Divites homines vestiunt pannos aureos, etc. »

Ces mêmes gens, selon l'édition de 1865 (p. 192) : « en leur dos portent armeure de cuir bouli. » Mais le vieux texte français parlait autrement (p. 68) : « En leur dos portent armeure de cuir de bufaf et de autres cuir coct[1] que mout sunt fort. » Marc Pol, qui donnait là une indication si précise sur l'usage du cuir de buffle, pouvait-il dans l'autre texte se donner l'air de n'avoir pas compris ses propres données, et d'avoir fait une description arbitraire? Or la version latine s'exprime ainsi : « de chorio bufalino, » et Baldelli met : « cuoja di bufalo. »

« Il hi a faizam grant deus (1er texte, p. 73) tant que celle de

[1] Mon correspondant italien semble avoir lu *cuir coci*, ce qui signifierait cuir cousu. Peut-être a-t-il consulté d'autres manuscrits de la même version; mais la publication de la *Société de Géographie* contredit vraiment fort peu celle de M. Pauthier en cet endroit.



notre païs, car il sunt de la grant de paon, aucun pou moin. Il ont la coe long au plus dix paumes, et bien ni a de neuf et de huit et de sept au moin. Il hi a encore des faizam qui sunt de la grande et de faisonz des nostres païs, des autres hoisiaus, etc. « Ceci devient dans l'édition de 1865 (p. 205) : « Il y a aussi faisans moult grans qui sont bien deux tant plus grans que les notres et ont la plume longue bien dix paumes. Autres oisieaux y a assez. » Si peu importantes que l'on trouve ces divergences, je puis bien demander de quel droit on les mettrait sur le compte du voyageur lui-même.

A Calacian (Calacia, Calatu?) dit le texte de Thiébault (p. 206), on trouve « mult de cameloz de laine de chamaux les plus beaux du monde. Et de blans aussi : car ils ont chamaux blans. » Le premier texte parle tout autrement (p. 74) : « En ceste cité se font giambellot de poil de gamiaus les plus biaus qui soient au monde et les meillors, et encore en font de laine blan : in ce (ainz?) en font de giambellot blance mout biaus et buens. » Là nous n'avons plus affaire à des chameaux blancs, et l'ondistingue fort nettement entre les tissus faits de poil de chameau et ceux qui sont fabriqués avec de la laine blanche. C'est aussi l'opinion de celui qui traduisait Marc Pol en latin (p. 358): « fiunt giambeloti de pilis camelorum et pulcriores de mundo ; et est lana alba, et faciunt inde giambelotos albos valde pulcros. « La *leçon* italienne de Baldelli (p. 133) ne s'exprime pas autrement.

Il n'est pas aisé de comprendre comment Marc Pol, en décrivant le petit lac de Ciagannor (Cianganor, Tchahannor), prétendrait lui donner de l'importance en disant que le grand Khan y demeurait sur ses navires. L'on serait pourtant conduit à cette conclusion par le texte de Thiébault (p. 222) : « Il y a lacs et rivières assez la ou demeurent ses nés. Et s'il y a de moult de manières d'oysicaux assez. » On a bien quelque chose de pareil dans l'édition de la Société géographique (p 16) : « la où il demorent ces nés (*cisnes?*) asés. » Mais la version latine nous ouvre une tout autre percée, en disant *cygni multi;* et je suis bien porté à croire que le manuscrit 7367 nous donnerait là quelque chose comme : où il demorent cignes (*chisnes?*) assez. » C'est que la suite parlant du grand nombre d'oiseaux, il est fort probable que Koublaï, très-amateur de chasses, était attiré en ce lieu par le grand nombre de vols qui s'y donnaient rendez-vous.

Parmi les maisons de plaisance du grand Khan était un palais, ou plutôt une tente formée par des tiges de bambous. Ces cannes, dit l'édition de 1865 (p. 223), « sunt grosse bien trois paumes, et longues de dix ou de quinz. » La Société de Géographie indiquait d'autres dimensions (p. 77) : celle channes sunt groses pluis de trois paumes et sunt long de dix pas jusqe à quinze. » Des empans (palmes)

sont autre chose que des pas, comme chacun le voit du premier coup d'œil; et la version latine admet fort bien cette différence d'évaluation quant elle nous dit (p. 360): « et illæ cannæ sunt grossæ plus quam tres palmi vel quatuor, et sunt magnæ decem passus vel quindecim. »

Quelques prêtres païens (1[er] *texte*, p. 80) « portent vestimens noir et bloies de canave, et se il fuissent de soie, il le porterent de tel coleur con je voz ai dit. » La copie faite pour le comte Thiébault (p. 234) se borne à dire : « vestent vestement noirs et blois. » Je soupçonne très-fort l'écrivain de n'avoir pas compris le mot *canave* (chanvre, ou coton herbacé?); et pour se défaire de cet embarras il aura tronqué la phrase.

Une bataille (Thiébault, p. 244) commença « quand il fut bien jour: » ce qui ne s'arrange nullement avec le reste de la narration où l'on voit que l'attaque fut donnée par surprise. Aussi le 1[er] *texte* portait (p. 83): « quant l'aure dou jour de la bataille fut venu. » Si quelqu'un doutait qu'il s'agît de l'aurore, voici la version latine (p. 366) qui ôte tout sujet de contestation : « quando aurora apparuit; » et elle est appuyée par l'édition de Baldelli (p. 66) « quando l'alba del die fu venuta. »

Dans les peintures du grand palais de Cambalou (Pékin) étaient représentés (1[er] *texte*, p. 90) « chevals et autres deverses jenerasion des bestes. » Le copiste du comte Thiébault (p. 268) a lu « chevaliers; » et ne pouvant plus arranger le reste de la phrase avec ce début, il s'est trouvé conduit à écrire : « et ymages de pluseurs autres générations de choses. » Le toit de ce même palais était si éclatant que (Thiébault, p. 268) : « moult loing environ le palais est resplendissant; » et la raison qu'il en donne, c'est qu'il était merveilleusement verni. Mais il s'agit de savoir qu'elle était la surface luisante. Or le même écrivain s'exprimait ainsi : « Les trez de la couverture... sont envenissié si bien et si sutilement qu'il sont resplendissant comme cristaux. » Les *trez* (trefs, *trabes*, poutres) étant intérieures, ne pouvaient briller au loin. Le 1[er] *texte* disait donc beaucoup mieux (p. 91): la covreture desoure sunt... envertrée (*vernissée*) si bien et si soitilmant, etc. » Le latin ne tenait pas un autre langage (p. 372) : « coopertura superius de foris est..., ita bene vernicata quod lucet sicut cristallus. » Le mot *trez*, introduit par le rédacteur au service du comte Thiébault, semble donc une interpolation malheureuse faite par un homme qui ne se gêne pas assez avec son texte; et nous avons par là même quelque droit de le tenir en suspicion.

L'enceinte de la ville impériale était formée de murailles en terre, et (1[er] *texte*, p. 92) : « grosses desout dix pas et haut vingt. » Ces

proportions sont confirmées par le latin (p. 373) : « Ista civitas est murata de terra, et sunt grossi muri decem passus et alti viginti. » L'italien de Baldelli (p. 75) exprime la même indication. Pourquoi donc voudrait-on que Marc Pol se fût déjugé dans le français du comte de Cépoy, où nous trouvons (p. 274) : « gros dessouz bien dix pas... et sunt hautes plus de dix pas? »

Quand on nous retrace la magnificence de Koublaï, même dans ses tentes de chasse, nous voyons qu'elles étaient soutenues par trois colonnes de « leing d'especies (1er *texte*, p. 104); » c'est-à-dire, comme parle le latin (p. 283), « de ligno aromatico. » Or voici que le copiste du comte de Thiébault (p. 309) nous décrit ces colonnes comme « de fust de pièces; » et tandis que le 1er *texte* représente ces colonnes comme « mout bien curés, » c'est-à-dire polies et peut-être vernies, l'édition de M. Pauthier voudrait qu'elles fussent « encuirées, » ce qui nous conduirait à les croire revêtues de cuir. Les tentes étaient (1er *texte*, p. 104) « dehors toutes coverte de cuir de lionz (*c'est-à-dire de tigres*) mout biaus[1]. Le latin dit (p. 383) : « deforis sunt cohopertæ de choriis leonum. » Mais le copiste maladroit qui a reçu l'honneur de l'édition parisienne en 1865, a revêtu les colonnes de cuir en les confondant avec l'extérieur de la tente.

Marsden (l'un des éditeurs anglais de Marc Pol), qui suivait le texte publié par Ramusio, trouvait qu'il n'était pas facile de déterminer le nombre total de chevaux de poste employés dans l'empire entier de Koublaï (trois cent mille), si l'on voulait faire la somme de toutes les postes particulières, qui ne donneraient guère qu'un résultat de deux cent mille chevaux à peu près. Le texte de Thiébault porte en effet (p. 337) : « plus de trois cent mille chevaux ; » mais la publication de la Société géographique dit tout bonnement (p. 112) : « plus de deus cent mille chevaus. » Le latin porte également (p. 387) : « stant plus quam ducenta millia equorum. »

La question des postes nous montre encore une phrase maltraitée. Le 1er *texte* énonce bien clairement qu'au cas de révoltes ou de quelque affaire grave dans les provinces lointaines, on expédiait des courriers qui, en changeant de monture, parcouraient de deux cents à deux cent cinquante milles par jour. C'était toujours la même personne qui portait les dépêches; en sorte que le chef de l'État pouvait être informé par un témoin oculaire des faits. Prenons la

[1] Ce qui semble bien montrer qu'il est question de tigres, c'est ce qu'ajoute le récit publié par la Société géographique, où l'on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas de cuirs tannés, mais conservant le poil de la bête : « car il sunt tuit verglies de noir et de blanc et de vermoil. »



p. 113, et entre autres détails, notons ceux-ci : « Se il sunt deus (*messages*) il se muent dou leu où il sunt sor deus buens chevaus fors et corant; il se bindent tout lor ventre et lient lor chief et se metent le grant cors tant con il plus puent, et corent tant qu'il sunt venus à l'autre poste de vingt cinq miles, et adonc treuvent autre deus chevaus aparoilés, frès et repousés, et corant. Il montent tant tost qu'il ne se repousent ne pou ne grant. » Cet exposé est entièrement refondu dans l'édition de 1865 : en sorte que l'expédition des courriers n'y est plus qu'un échange de dépêches entre deux postes, où l'on ne laisse pas seulement en arrière les chevaux fatigués, mais les hommes aussi. La première narration était tout à fait claire et raisonnable; mais elle est devenue, je ne sais comment, ce que voici (p. 340) : « Ils prennent chevaux de la poste où il sont, qui sont apparoillés bon et fres et courans; et montent à cheval et vont à grans cours, tant comme il pueent du cheval traire. Et ceus de l'autre poste, qui le sentent venir pour leur campanelles, leur ont aussi appareillez chevaux et hommes adoubés, si comme euls qui maintenant que eil joignent, et prennent ce qu'il ont ou lettre ou autre chose, et se metent à gran cours jusqu'à l'autre poste, qui leur auront ainsi appareillés hommes et chevaus pour échange tous frés; et ainsi vont toutefois de l'une poste à l'autre courant et changeant chevaus et hommes, etc. » On voit que la différence est assez grande. Aujourd'hui encore les ambassadeurs emploient des courriers selon leur convenance; mais la version latine confirme tout à fait la transmission des dépêches à de grandes distances par un même courrier sans autre changement que celui de la monture.

Dès le XIII[e] siècle, nous voyons en Chine l'usage du charbon de terre, et Marc Pol dit qu'il provient de mines qui sont dans les montagnes. Mais on y voit qu'il s'en brûlait beaucoup au loin. Ce n'était pas qu'ils n'eussent du bois en abondance; « mès (1[er] texte, p. 115) il ardent de cestes pieres asez por ce qe gostent (*coûtent*) main et sunt espargnamant de lengnes (*legno*, *ligna*). » Epargner veut dire restreindre l'usage. Mais le copiste au service du comte de Cépoy s'est permis de faire dire à Marc Pol (p. 344) que « par toute la Province n'ardent autre chause. Bien il est voir qu'il ont buche assez; mais ne l'ardent point pour ce que les pierres vallent miex, et coustent moins que la buche. » Au lieu de voir l'autorité bien claire de Marc Pol dans ces changements, je ne trouve pas même que l'on ait suffisamment respecté son témoignage.

Assurément j'aurais bien d'autres observations à faire si je voulais m'appesantir sur les détails; mais je crois avoir le droit de con-

clure que le texte du comte de Cépoy ne méritait pas le rôle qu'il occupe dans un aussi beau travail. Si quelqu'un songeait à dire que mes critiques ont assez peu d'importance pour le résultat général, je lui répondrais que ceux qui tiennent à l'honneur de Marc Pol, eussent aimé mieux voir mettre en lumière une *leçon* beaucoup plus voisine de la pensée primitive. L'édition parisienne de 1865 est à coup sûr le plus beau monument qu'ait obtenu jusqu'à ce jour le grand voyageur vénitien que ses compatriotes mêmes soupçonnaient de *gasconnades*, en ridiculisant ses récits sous le nom historique de *Milione*, parce qu'on le taxait d'exagération continuelle. Il ne resterait donc plus, pour compléter ce travail remarquable, qu'à y joindre quelque vieille version accompagnée des *références* qui feraient comparer définitivement les plus anciens textes pour arriver à un résultat tout à fait inattaquable.

Cela fait, la publication de M. Pauthier ne laisserait désormais plus rien à désirer. Jusque-là, il me semble qu'il y manque quelque chose ; mais on peut vraiment dire qu'elle est généralement suffisante pour tout critique qui ne prétend pas faire usage du microscope dans ses recherches. Les gens difficiles peuvent absolument désirer mieux, et je n'ai pas voulu exprimer autre chose. C'était l'unique objet de ma critique, tout en remerciant le docte éditeur du service qu'il a rendu à l'Italie. Toutefois, plus l'éditeur est docte, plus il comprendra tout le premier qu'avec lui on se croie autorisé à y regarder de près. Cela ne se fait que pour les livres qui peuvent passer comme donnant le dernier mot. Or, il nous a paru que le dernier mot n'était pas absolument dit.

C. Cahier.

L'ÉVANGILE expliqué, défendu, médité, ou exposition exégétique, apologétique et homélitique de la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après l'harmonie des Évangiles, par M. l'abbé Dehaut, curé de Septmonts, ancien professeur au grand Séminaire de Soissons. — Tomes I et II. — Bar-le-Duc, chez Contant-Laguerre et Ce, imprimeurs éditeurs, et chez l'auteur, à Septmonts, près Soissons (Aisne), 1865.

Voici un livre tel qu'il en paraît rarement, livre sorti, comme la *Défense de l'Eglise*, par l'abbé Gorini, d'un humble presbytère de campagne, un livre fruit d'un immense savoir et d'un immense travail. Ce que Bern. de Picquigny a fait pour les Epîtres de saint Paul, M. l'abbé Dehaut le fait d'une manière plus complète et sur un plan plus large pour l'Evangile. Dans ce livre, l'Evangile est à la fois *expliqué*, *défendu* et *médité*. Quoiqu'il réponde pleinement à tous

les besoins du moment, ce n'est pas un ouvrage de circonstance ; c'est une œuvre d'avenir et de durée, qui bientôt aura sa place dans toutes les bibliothèques chrétiennes, et surtout dans toutes les bibliothèques sacerdotales, où il suffira à remplacer de nombreux ouvrages. L'auteur, d'abord professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Soissons, suivait depuis longtemps les discussions dont l'Evangile était l'objet, surtout en Allemagne. Il menait de front l'étude des commentateurs anciens et des controversistes modernes. Rien de ce qui pouvait l'aider à approfondir et à défendre le livre sacré ne lui a échappé. Aussi, à part quelques imperfections qui se glissent infailliblement dans toute œuvre humaine, nous ne craignons pas de dire que nous possédons, sur le premier des livres, un ouvrage vraiment excellent, où tous, prêtres, savants, personnes pieuses, trouveront ce qu'ils désirent.

Dans une *Introduction* digne de ce nom, M. Dehaut établit l'authenticité, l'intégrité, la véracité et l'inspiration des saints Evangiles, et la divinité de Jésus-Christ. « Cette magnifique *Introduction* que je « voudrais voir, dit un juge parfaitement compétent[1], entre les « mains de tous les hommes sérieux, suffit toute seule pour ruiner « de fond en comble tous les vains systèmes des incrédules et des « rationalistes passés, présents et à venir. »

Dans le corps de l'ouvrage, l'auteur suit l'ordre de la Concordance. Il évite ainsi les répétitions inutiles, forme un corps des quatre Evangiles et donne une histoire suivie. Le texte *français* est encadré dans une explication courte et substantielle qui en montre la liaison et fait évanouir les difficultés. Le texte *latin* de la Vulgate est au bas de la page.

Après l'explication de chacune des parties de l'Evangile, M. Dehaut cède la parole aux auteurs rationalistes qui l'ont attaquée, et notamment à Strauss, dont le livre est l'arsenal où la plupart des écrivains français vont puiser. Le lecteur est à même de juger à quelle misérable guerre sont condamnés les ennemis de l'Evangile.

Viennent enfin les *enseignements pratiques* et les *projets homélitiques*, qui offrent des plans de méditation ou de discours d'une admirable richesse.

Deux volumes ont paru ; les deux autres sont tout prêts et paraîtront prochainement. Disons-le à l'auteur : s'il faisait valoir les livres aussi bien qu'il sait les faire, il arriverait à un succès immédiat et complet. Mais c'est ici une œuvre et non une *affaire*, et nous sommes sûr que l'œuvre fera son chemin.

[1] M. Legrand, chanoine théologal de Soissons.

Déjà, d'ailleurs, de hauts encouragements lui arrivent. En tête du deuxième volume nous trouvons une lettre de Monseigneur de Soissons qui se dit « fier de penser que ce livre est l'œuvre d'un « prêtre de son diocèse. » Mgr de Beauvais a fait examiner l'ouvrage, et sur le rapport *très-favorable* qui lui a été présenté, il félicite l'auteur « d'avoir si bien fait marcher de front la science et la « piété, et recommande l'ouvrage à son clergé comme *l'un des « meilleurs commentaires* qu'il puisse étudier *ad docendum, ad ar- « guendum, ad erudiendum in justitia.* » Mgr l'Archevêque de Paris écrit de son côté : « Je vous remercie de la satisfaction que j'ai trouvée à me rendre compte de votre travail. A mes remercîments, je désire ajouter mes félicitations. Je fais des vœux pour que votre œuvre soit appréciée comme elle mérite de l'être... »

A. Eicher.

Dix ans d'enseignement historique à la Faculté des lettres de Nancy, par M. Louis Lacroix. 1 vol. in-8°. Nancy, librairie de Vagner, rue du Manége, 3. Paris, chez Hachette, boulevard Saint-Germain, 77.

C'est une bien rare fortune aujourd'hui que de rencontrer un livre avec lequel on soit d'accord d'un bout jusqu'à l'autre. M. Louis Lacroix m'a procuré ce bonheur, et je veux inviter nos lecteurs à goûter la même jouissance. Une introduction de cinquante pages sur l'*union de la Religion et de la Science*, douze discours formant un beau volume et résumant dix ans d'enseignement : voilà ce que nous offre le savant professeur d'histoire de la Faculté de Nancy ; tel est cet ouvrage que nous avons lu, je dirais presque médité, sans y trouver matière à un dissentiment sérieux. Trois ou quatre fois tout au plus, nous avons hésité un instant à souscrire sans réserve aux pensées de l'auteur ; en y réfléchissant, nous avons reconnu qu'il n'y avait pas désaccord pour le fond, mais seulement dissonance dans l'expression.

Les *Etudes* rendaient, il y a deux mois, pareil témoignage à la *Théodicée* de M. Amédée de Margerie, confrère de M. Lacroix à la Faculté de Nancy ; elles auraient également recommandé l'*étude littéraire et morale sur Châteaubriand*, par M. Charles Benoît, doyen de la même Faculté, si le suffrage de l'Académie ne nous avait dispensé de donner le nôtre. Enfin M. Emile Burnouf, dont les étranges doctrines ne peuvent que contrister des chrétiens, partage du moins avec ses collègues cette sorte de gloire qui s'attache à la culture active des lettres. Vraiment, l'ancienne capitale de la Lorraine a droit d'être

fière de sa Faculté, comme elle l'est de sa généreuse école de publicistes, dont il ne nous est pas permis de discuter et d'apprécier ici le *Projet de décentralisation*. Ce sont là des leçons et des exemples qui font honneur à une province.

Chaque année, dans son discours d'ouverture, M. Lacroix récapitule les leçons qu'il a faites l'année précédente ou celles qu'il se dispose à donner. Dans cette introduction annuelle à son enseignement, le professeur expose les principes qui sont la base de ses études historiques, et trace les grandes lignes de l'édifice qu'il travaille à élever. Les faits sont ainsi rejetés au second plan, tandis que les doctrines tiennent la première place. Cela donne à l'ensemble de ces discours une importance à part, et en fait une véritable philosophie de l'histoire, une sorte de discours sur l'histoire universelle.

J'évoque par ce mot le souvenir de Bossuet, et ce n'est pas sans dessein. M. Lacroix est de tout point un fidèle disciple de cet incomparable maître; il s'en fait gloire, et nous l'en félicitons. Les docteurs du rationalisme et de la critique, dédaignant le « système de Bossuet, » ont essayé d'y substituer leurs théories humanitaires et progressistes. L'histoire est devenue successivement pour eux une géométrie inflexible, un cercle éternel, une spirale, une vraie mathématique sociale, la résultante de la liberté qui est dans l'homme et de la fatalité qui est dans la nature, une manifestation toujours ascendante de la divinité dans l'humanité, un passage fatal de la transcendance à l'immanence, etc.[1]. M. Lacroix ne se propose pas de combattre toutes ces sublimes inventions; il s'applique à mettre les vrais principes dans tout leur jour, et se borne contre l'erreur à quelques réflexions courtes, mais décisives. Je ne crois pas d'ailleurs que le docte et modeste professeur ait goût à la polémique; parfois même les intérêts de la vérité désireraient des allures moins timides, quelque chose de plus ferme et de plus résolu dans la pensée aussi bien que dans le style.

Il y a deux méthodes pour établir les principes de la vraie philosophie de l'histoire; je les appellerais volontiers la méthode d'induction et la méthode de déduction. Ou bien, prenant les faits pour point de départ, vous en étudiez l'ensemble à la seule lumière de l'intelligence, et vous cherchez à saisir par un examen purement rationnel les lois suivant lesquelles se meut l'humanité; c'est la méthode d'induction. Ou bien, vous plaçant de prime abord au point de vue de la révélation préalablement démontrée, vous envisagez de cette hauteur la marche générale des faits, et vous en suivez le dé-

[1] MM. Cousin, Vico, Buchez, Michelet, Bunsen, Renan, Littré et autres.

veloppement avec le flambeau de la foi ; c'est la méthode de déduction. Quelques auteurs chrétiens ont blâmé cette dernière manière de procéder. Ils n'y avaient pas suffisamment réfléchi ; car c'est par là que sont venues à saint Augustin et à Bossuet ces vives lumières qu'ils ont fait rayonner sur le vaste champ de l'histoire. Mysticisme, dites-vous. Non, c'est la science divine des faits, c'est la théologie de l'histoire ; ce que j'ai nommé la méthode d'induction en est plus spécialement la philosophie. Du reste, ces deux méthodes vont parfaitement ensemble ; et même on aurait grand tort de les séparer ; nos maîtres, saint Augustin, Bossuet, de Maistre, s'en sont bien gardés. Les enseignements dogmatiques dirigent dans l'interprétation des faits ; les faits, à leur tour, soigneusement observés, confirment les déductions de la révélation : la foi et la science, ici comme partout, se trouvent bien de leur union et gagnent à s'appuyer l'une sur l'autre. Quel que soit le point de départ, le point d'arrivée est le même : c'est de reconnaître que Jésus-Christ est le centre du grand mouvement des siècles. Analysez, déduisez, concluez ; si vous voulez donner un système raisonnable, élevé et complet, vous serez forcé de proclamer que la grande loi des temps, la raison dernière des faits, c'est la préparation et l'établissement du règne de Jésus-Christ, et par lui la marche de l'humanité vers sa fin éternelle.

M. Lacroix pratique l'une après l'autre, et plus ordinairement l'une avec l'autre, les deux méthodes que je viens d'exposer. Dans son introduction et dans ses trois premiers discours, *la loi de l'histoire*, le *principe générateur des sociétés*, *Moïse historien et législateur*, il prend surtout la révélation pour guide. Dans le reste de son ouvrage il tire de l'étude philosophique des grands événements les lois générales qui règlent les mouvements libres de l'homme et du monde. Tour à tour publiciste, moraliste, économiste, l'écrivain remplit sa noble tâche avec une rare plénitude de vérité et une remarquable sûreté de coup d'œil : l'union de la religion et de la science porte bonheur.

Tout fiers de nos récentes découvertes en histoire, les auteurs rationalistes reprochent à Bossuet d'avoir resserré le cercle de l'histoire universelle. M. Lacroix venge le grand homme, en appliquant sans effort les éternels principes de sa doctrine aux antiques civilisations de la Chine et de l'Inde. La question, dit-il, ne se complique pas en s'agrandissant ; la même réponse suffit à tout résoudre ; le flambeau de la vérité est placé si haut qu'il inonde tout de sa lumière divine (p. 55).

Nos lecteurs voudront voir par eux-mêmes combien M. Lacroix fait rejaillir de clartés sur les événements les plus importants aux-

quels il s'arrête, comment il applique ses principes aux plus graves questions de l'histoire : *les Grecs et les Perses; Rome, l'empire et l'Eglise ; le Christianisme et l'Islamisme; les révolutions dynastiques de l'histoire de France*. J'espère avoir l'occasion un jour ou l'autre de revenir, avec notre auteur, sur ces grands sujets ; et dès la prochaine livraison des *Etudes*, j'invoque l'autorité du docte professeur de Nancy à l'appui de quelques conclusions contre les nouveaux panégyristes du Mahométisme.

Dix ans d'enseignement par un professeur instruit, consciencieux, parfait honnête homme, c'est un trésor inappréciable. M. Lacroix mérite une place d'honneur dans les sympathies de tous ceux qui s'intéressent à la grande science historique. Pour moi, j'aime à saluer des écrivains courageux et sincères, comme M. Lacroix, comme M. Wiesener et d'autres, qui ne me sont d'ailleurs connus que par la droiture de leurs idées et par la solidité de leurs travaux. Si l'on veut bien m'en croire, dans toutes les maisons d'éducation où ces lignes seront lues, on donnera l'ouvrage de M. Lacroix aux élèves des classes supérieures. Les exigences du baccalauréat nous forcent d'enseigner aux jeunes philosophes l'histoire contemporaine. Sans cela, je n'hésiterais pas à dire que, pour couronner les études, le meilleur cours d'histoire à faire serait d'expliquer et de commenter les leçons du professeur de Nancy.

Que dans une seconde édition à laquelle il doit déjà songer, M. Lacroix poursuive son travail jusqu'au XIXe siècle, qu'il unisse par un lien plus étroit les diverses parties de son livre, et que enfin il soumette certaines pages à une nouvelle rédaction. Nous nous hâterons alors de proclamer hardiment que la bibliothèque historique de la France s'est augmentée d'un chef-d'œuvre.

E. Marquigny.

Les Doctrines positivistes en France. — *Étude sur les Œuvres philosophiques de MM. Littré, Renan, Taine et About*, par M. l'abbé A. Guthlin, professeur de philosophie au Gymnase catholique de Colmar. In-8°, 175 p. Paris, Douniol, Dentu.

La crise philosophique ; *MM. Taine, Renan, Littré, Vacherot*, par M. Paul Janet, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris. In-18, 180 p. Paris, Germer-Baillière.

On n'a pas oublié le beau livre que M. Caro publiait l'année dernière sous ce titre : *L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, et dont il a été rendu compte ici même (livraison de mai 1864). C'est à l'occasion de cet ouvrage que M. Paul Janet a fait paraître, d'abord dans



la *Revue des Deux-Mondes*, puis en volume séparé, les pages auxquelles il a donné le nom de *Crise philosophique*. L'auteur, un des représentants les plus distingués que compte aujourd'hui l'école spiritualiste, réfute les mêmes adversaires que M. Caro, en se plaçant à peu près au même point de vue, mais sans entrer dans une discussion aussi détaillée. Ses aperçus, bien que un peu superficiellement esquissés, nous ont semblé en général marqués au coin d'une critique saine et judicieuse. Le style est constamment d'une simplicité élégante. On lira avec un intérêt particulier les morceaux consacrés à MM. Littré, Vacherot, où le raisonnement prend un tour plus net, plus ferme et plus incisif. Les deux études précédentes sur MM. Taine et Renan présentent quelques vues ingénieuses, mais l'auteur n'a pas saisi leurs doctrines avec une assez vigoureuse étreinte ; il a trop insisté sur des considérations accessoires et peu concluantes.

Notons en passant une légère distraction : M. Janet fait observer (p. 100), que le P. Gratry reproche à la philosophie spiritualiste d'être une philosophie *séparée*, en ce sens qu'elle s'isole elle-même, « sans communiquer avec les autres sciences, » et spécialement, sans doute, les sciences positives.

Assurément, le P. Gratry, tout comme M. Janet et tous les bons philosophes, constate avec regret que la philosophie contemporaine est restée trop étrangère au mouvement et aux recherches scientifiques ; mais ce n'est pas du tout ce genre d'isolement que le savant oratorien reproche à la philosophie quand il l'appelle *séparée*. Sous ce nom il désigne cette philosophie qui, explicitement ou implicitement, nie et rejette le christianisme, non pas seulement en s'en tenant aux seules données de la raison, comme elle en aurait, jusqu'à un certain point, le droit, mais bien en professant un *rationalisme* toujours plus ou moins hostile, quand il n'est pas ouvertement agressif. Cette attitude, on ne le sait que trop, c'est celle d'un grand nombre des tenants actuels du spiritualisme, et nous avons le regret de ne pouvoir en excepter M. Janet. Aussi, tout en faisant une grande différence entre cette école et les sectes positivistes ou critiques ; tout en suivant ses travaux avec intérêt, souvent même avec de vives sympathies, « nous ne pouvons méconnaître cependant qu'entre le rationalisme déiste et le positivisme athée il existe certaines affinités redoutables, qui trop souvent facilitent le passage de l'un à l'autre. Et si nous consultons l'histoire des doctrines, elle nous apprend que plus d'une fois l'esprit humain, fatigué des lacunes, des inconséquences et des faiblesses du déisme, a glissé par une pente naturelle jusqu'au fond de l'athéisme. »

Nous empruntons ces lignes à un écrit de M. l'abbé Guthlin que

nous annonçons en même temps que celui de M. Janet. Il y a d'ailleurs entre ces deux livres bien des points de contact, ainsi que leurs titres l'indiquent suffisamment. M. l'abbé Guthlin s'est spécialement attaché à la réfutation des positivistes ; et tout d'abord, après avoir fait connaître d'une manière générale leur programme plus ou moins avoué, il l'apprécie en le confrontant avec les lois de la logique. Puis, comme la nouvelle secte a la prétention de s'appuyer sur la science, l'auteur la suit sur ce terrain et, au nom de la science elle-même, il fait bonne justice des risibles hypothèses imaginées par ces docteurs pour expliquer les origines du monde et de la vie : propriétés merveilleuses attribuées aux atomes, générations spontanées, élection naturelle, concurrence vitale, etc. Passant ensuite à un autre ordre de considérations, il montre avec autant d'élévation que de force ce que deviennent, dans ces systèmes, la morale et l'ordre social tout entier ; après quoi, il aborde ce qu'il appelle les *illusions* des positivistes, c'est-à-dire leurs arguments historiques contre la religion et les miracles, arguments dont il fait toucher au doigt l'absurdité. Enfin, dans une conclusion éloquente, il donne un exemple trop souvent négligé par les apologistes ou les prédicateurs, en cherchant à dégager la petite part de vérité qui se trouve au fond des tendances positivistes elles-mêmes, et en montrant que le christianisme pratique répond pleinement à ces tendances en tout ce qu'elles peuvent avoir de légitime et de raisonnable.

Tel est, quant à ses données fondamentales, le livre publié par M. l'abbé Guthlin. Déjà, l'année dernière, après avoir lu les premières pages de ce travail dans la *Revue Catholique* d'Alsace, nous avions cru pouvoir annoncer chez son auteur « un remarquable talent de polémiste. » (*Etudes*, août 1864.) La lecture de l'ouvrage complet n'a fait que fortifier cette conviction, et désormais nous ne saurions douter que cet écrivain ne soit appelé à prendre un rang des plus distingués parmi les défenseurs de la vérité.

La présente étude sur le Positivisme révèle des qualités que l'on trouve rarement réunies au même degré. M. l'abbé Guthlin est incontestablement un penseur, un philosophe ; ses aperçus ont de l'ampleur, et parfois même des côtés nouveaux ; sa dialectique est singulièrement forte et serrée. De plus, autant qu'il nous est permis d'en juger, les sciences mathématiques et naturelles semblent lui être assez familières, et par-dessus tout il nous paraît avoir l'intelligence exacte des droits de la raison et des exigences de notre temps. Ainsi nulle trace chez lui de ce supernaturalisme intempérant que l'on peut considérer comme le fléau de l'apologétique contemporaine.

Pour ne pas taire les observations de la critique après l'expression

cordiale de l'éloge, nous dirons que le style, bien que généralement fort bon, manque parfois de simplicité et de souplesse. A force de travail et de tension, certaines pages deviennent monotones, et il est à craindre qu'un bon nombre des lecteurs d'aujourd'hui ne se laissent trop aisément rebuter par un tel défaut.

Ajoutons que, comme livre proprement dit, cette étude n'a pas tout à fait le plan, l'ordonnance et surtout les proportions que l'on pourrait lui souhaiter. L'auteur, du reste, le reconnaît lui-même avec beaucoup de modestie. Si donc une sympathie toute fraternelle pouvait nous y autoriser, nous nous permettrions de l'inviter à reprendre sur des bases plus larges encore l'œuvre qu'il a si bien commencée.

Le Positivisme, sous toutes ses formes, est sans contredit l'un des plus grands dangers de notre époque. En faire un exposé complet, une réfutation complète aussi, une réfutation savante et en même temps à la portée de la classe moyenne des esprits, c'est un service de premier ordre à rendre à la vérité, et M. l'abbé Guthlin est l'homme dont nous attendons ce service.

Lettre circulaire de Mgr Plantier, évêque de Nîmes, *recommandant aux prières de son clergé l'âme de feu le général* de La Moricière. Paris, Giraud. — Le Général de La Moricière, par le comte de Montalembert. Douniol. — Oraison funèbre du général de La Moricière, *prononcée dans la Cathédrale de Nantes*, le 17 octobre 1865, par Mgr l'évêque d'Orléans. Paris, Douniol; Orléans, Blanchard; Nantes, Forest et Grimaud.

L'histoire compte bien peu d'hommes qui aient suscité autour de leur tombe le même concert d'hommages, de regrets et d'éloges qu'on a vu éclater en l'honneur du général de La Moricière. Et vraiment notre France catholique peut se glorifier à bon droit, après avoir produit un tel type d'héroïsme chrétien, d'avoir su trouver de telles éloquences pour célébrer sa mémoire glorieuse. Ah! n'en est-il pas toujours ainsi? Quand un généreux sentiment vient toucher le cœur de ce noble pays, ne faut-il pas qu'il en jaillisse spontanément des accents inimitables de foi, d'admiration et d'enthousiasme?

Tandis que, dans la cathédrale d'Amiens, un évêque laissait tomber de si touchantes paroles sur la dépouille de l'immortel défunt; tandis que, en Bretagne, son digne compatriote et son frère d'armes, le brave général Trochu, épanchait sur son cercueil les plus mâles accents du soldat, du Breton et du chrétien; à l'autre extré-

mité de la France, l'évêque de Nîmes adressait à son clergé un appel chaleureux pour réclamer ses prières en faveur du grand défenseur de la souveraineté pontificale. Improvisée à la première heure, cette lette circulaire porte encore la chaude empreinte des émotions qui nous saisirent tous à la nouvelle d'une mort si imprévue. Puis-je mieux caractériser de si belles pages, qu'en disant qu'elles sont dignes d'un prélat toujours au premier rang, quand il s'agit d'honorer les champions de l'Église, ou de venger sa cause outragée?

Peu de temps après, un des plus vaillants défenseurs de la liberté religieuse dans le monde laïque, prenait la plume à son tour et écrivait sur La Moricière les lignes vigoureuses dont une grande voix a pu si bien dire qu'on y sentait « deux âmes de même trempe. » Nous n'avons pas à apprécier ici la brochure de M. le comte de Montalembert en ce qui touche aux questions politiques, qui doivent nous rester absolument étrangères. Par une autre raison, nous croyons devoir exprimer en toute franchise nos réserves sur une certaine espèce d'assimilation qui a étonné plus d'un lecteur (p. 16); mais, à part ces choses, la juste admiration que nous avons vouée au noble écrivain peut s'épancher tout à l'aise, et nous n'hésitons pas à saluer ses paroles comme un des plus magnifiques monuments que l'éloquence catholique aura élevés au nom de La Moricière.

Enfin, l'oraison funèbre prononcée par l'évêque d'Orléans est venue ajouter à tous ces hommages leur dernier couronnement. Un témoin qui s'y connaît, Berryer, s'écriait, après l'avoir entendu : «Mon grand évêque[1], c'est une âme qui parle, mais une âme toujours servie par un bonheur d'expression inouï. » Quelle âme, en effet, que celle qui a su célébrer avec cet incomparable éclat les gloires du vainqueur de Constantine, et les gloires beaucoup plus grandes encore du vaincu de Castelfidardo ! Les noms de Bossuet et de Condé ont été plus d'une fois rappelés à cette occasion ; quant à nous, sans vouloir en aucune sorte comparer le génie des orateurs, nous croyons pourtant qu'il est permis de rapprocher les deux genres d'éloquence. Celle du XVIII[e] siècle est sans contredit plus constamment élevée, plus savante, plus achevée, plus idéale, plus esthétiquement parfaite; en revanche, celle du XIX[e] semblerait plus spontanée, plus personnelle, plus vivante et, en un sens, plus vraie ; car ne reflète-t-elle pas d'une manière plus complète la physionomie de l'époque avec tous ses contrastes, ses grandeurs et ses défaillances, ses gloires et ses hontes, ses aspirations élevées et ses tendances humiliantes?

[1] On sait que le château d'Angerville, résidence de M. Berryer, est situé dans le diocèse d'Orléans.



Ne fait-elle pas aussi voir son héros sous des couleurs plus vives, plus saisissantes, plus fidèles; et, si parfois elle emploie certains traits d'une familiarité presque risquée, ne réussit-elle pas par cela même à donner à ses tableaux, à ses portraits, le dernier coup de pinceau et le dernier fini de la ressemblance? Quoi qu'il en soit, du reste, ce qui demeure certain, c'est qu'il est bien difficile de rencontrer nulle part une parole qui, comme celle de l'évêque d'Orléans, fasse vibrer toutes les intimes fibres du cœur, et remue aussi profondément les nobles passions de l'âme, en glorifiant le courage, l'honneur, la justice, l'héroïsme, le sacrifice, la patrie, la religion et l'Église. Pour exalter toutes ces grandes choses, Mgr Dupanloup, nul ne le contestera, a trouvé dans sa grande oraison funèbre « un langage d'une trempe, d'une puissance, d'une splendeur à part[1] ».

Voilà donc comment la France catholique a su honorer le général de La Moricière! Et ce n'est pas tout. Les grandes villes, comme les plus humbles bourgades ne cessent de célébrer pour le repos de son âme des services solennels[2]. Les pays étrangers eux-mêmes prennent part à ces manifestations éclatantes. Les Etats Pontificaux surtout se sont signalés par les élans d'une pieuse reconnaissance. A Frascati, en présence d'une illustre assistance, en présence des zouaves formés par La Moricière, un religieux éminent, aujourd'hui évêque de Namur, Mgr Dechamps, a fait entendre naguère une allocution empreinte des sentiments les plus élevés et les plus touchants. Pie IX a versé des larmes et des prières sur le plus valeureux de ses fils. Rome tout entière lui a donné des funérailles plus splendides qu'elle n'en avait décerné, il y a dix-huit ans, au grand O'Connell lui-même; et l'on annonce que, par une distinction inouïe depuis près de trois siècles, la ville éternelle réserve au prisonnier d'Ancône les mêmes honneurs funèbres qu'elle rendait en 1584, à Marc-Antoine Colonna, amiral des galères pontificales et l'un des vainqueurs de Lépante avec Don Juan d'Autriche. Ah! c'est bien à l'Eglise qu'il appartient de couronner ses héros et ses martyrs d'une gloire qui efface toutes les gloires humaines!

Et maintenant il reste à ériger au général un impérissable monu-

[1] Ce sont les termes mêmes par lesquels M. de Salvandy caractérisait l'éloquence de l'évêque d'Orléans, lors de sa réception à l'Académie française. J'emprunte cette citation, ainsi que les paroles de M. Berryer rappelées plus haut, à la *Revue de Bretagne et de Vendée*, octobre 1865.

[2] Au moment où nous écrivons ces lignes, nous trouvons dans l'*Union de l'Ouest*, le récit d'une cérémonie funèbre, célébrée au Louroux-Béconnais et présidée par neuf évêques. Mgr l'évêque d'Angers y a prononcé des paroles admirables.



ment sur le sol qui recouvre ses cendres généreuses. Déjà quelques organes de la presse ont publié les premières listes de souscription, et tout nous promet que ce signe commémoratif répondra dignement aux augustes souvenirs qu'il doit représenter, — non pas les souvenirs passagers d'une politique humaine, mais les éternels souvenirs de l'héroïsme patriotique et du dévoûment catholique. Oui, ce monument, mieux encore que le mausolée des Trente, auprès du chêne de Mi-Voie, enseignera aux générations futures les immortelles traditions de l'honneur français et les grands devoirs du sacrifice chrétien. C'est là, au fond d'une lande de la Bretagne, que les nobles cœurs iront, comme l'un d'entre eux l'a dit dans son fier langage, apprendre « à sauver avant tout le caractère qui fait toute la puissance et toute la valeur de l'homme ici-bas... à être doux et forts dans le malheur; à trouver le calme et la joie dans la souffrance, à la supporter sans abattement et sans aigreur; à savoir accepter, quand il le faut, de n'être plus qu'un serviteur inutile, et à gagner ainsi la vie éternelle[1] ! » C'est là aussi que les âmes chrétiennes iront bien longtemps encore, répéter sur les cendres du général la prière d'un évêque illustre : « Mon Dieu! pendant que nous l'exaltons où il n'est plus, veuillez faire qu'il soit pleinement heureux où il est! Son souvenir va rester ici-bas en bénédiction; que son âme, si elle n'y est déjà, entre bientôt dans les rangs de la milice céleste, et prenne un rang d'honneur parmi les défenseurs les plus glorieux de votre cause et de celle de votre adorable Fils! En même temps que vous le récompenserez là-haut, étendez le bouclier de votre tendresse sur cette douce et pieuse famille qu'il a laissée ici-bas, afin qu'à l'ombre de vos miséricordes elle jouisse d'un bonheur égal à ses vertus et à la grandeur du nom qui la couronne de gloire[2]. »

P. Toulemont

[1] M. de Montalembert.
[2] Mgr Plantier.

REVUE DE LA PRESSE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET PUBLICATIONS RÉCENTES.

Conférence aux Dames du Monde, pour faire suite à *la Femme forte* et à *la Femme pieuse;* par Mgr Landriot, évêque de la Rochelle et Saintes. — 2 vol. in-18. Paris. Victor Palmé, 1865.

Avez-vous lu la *Femme forte* et la *Femme pieuse?* Si c'est oui, cher lecteur, inutile de vous recommander ces nouvelles conférences, car vous irez de vous-même au-devant d'une parole aimée, éloquente, et dont votre âme a dû ressentir la douce et pénétrante influence. Parole lumineuse surtout, d'une lumière empruntée aux sources les plus pures, à nos Pères dans la foi, aux docteurs de l'Église, aux maîtres les plus éminents de la vie spirituelle, saint Augustin, saint Thomas, saint François de Sales, etc. Lisez ces belles conférences sur l'humilité, qui remplissent tout le premier volume et une partie du second. Comme cette doctrine est grande, simple, raisonnable même ! Comme elle dilate l'âme et lui inspire un amour vrai et sincère de cette vertu ! Il y a tant de gens qui s'imaginent que les humbles sont pusillanimes et qui le deviennent, hélas ! en s'efforçant de pratiquer je ne sais quelle humilité laborieuse et contrainte, inconciliable avec la vérité, et qui ne fut jamais celle des saints ! Qu'ils lisent donc, qu'ils méditent ces pages pleines de sagesse, et ils reviendront de leur triste et dangereuse illusion. Ils éprouveront quelque chose de ce que Mgr l'Évêque de la Rochelle décrit si bien dans sa quatrième conférence, lorsque, après avoir solidement établi la notion vraie de l'humilité : « Quel est, demande-t-il, le but de toutes ces observations ? — C'est de vous éclairer ; la lumière fait du bien. » Et cette réponse est suivie de cette magnifique comparaison : « Quand on visite des cavernes, quand on descend dans les puits de charbon de terre, on se promène longtemps à travers de longs corridors noirs, où une demi-lueur dessine les objets avec une couleur livide : l'air est lourd et pesant... Après quelques instants de promenade souterraine, le visiteur éprouve le besoin de sortir; et, quand il arrive à la lumière, il respire avec joie, il est heureux, il tressaille de bonheur, il lui semble retrouver la vie pleine et joyeuse dans l'air purifié. — Ainsi, Mesdames, dans les questions où l'on ne voit pas

bien clair : on souffre, on se promène dans un labyrinthe de pensées ténébreuses, on n'a pas assez d'air pour son esprit. Mais si dans le lointain nous apparaît un ange de lumière, comme saint Thomas, on se précipite vers lui, on le prend par la main, il nous conduit au grand jour : et là nous nous asseyons avec lui dans la beauté de la lumière, contemplée avec la tranquillité du bonheur ; il n'y a rien d'aussi pur, d'aussi radieux, d'aussi chaud que le rayon de la vérité divine. — L'humilité, Mesdames, étudiée dans certains auteurs, ne ressemble pas mal aux sentiers tortueux et obscurs des mines souterraines ; on n'y voit rien, on marche parce qu'un mineur à la triste figure nous précède, mais on ne sait pas trop où l'on va et tout semble au moins étrange. — J'avoue que, pour moi, depuis longtemps je remercie la Providence de m'avoir conduit à l'école du premier Maître des sciences divines ; il m'a appris plus de choses en un jour que d'autres dans des années : il m'a conduit jusqu'à ces sphères infinies où, dit le poëte italien (Dante, *Paradis.*), *brille l'éternelle lumière dont la vue allume seule un perpétuel amour.*

Il faut bien s'arrêter ; mais, rien qu'à cette courte citation, on voit assez quel est l'élan, l'essor de cette noble et généreuse parole, vraiment digne des lèvres d'un évêque, qui sont les gardiennes de la science du salut.

C'est dans la dernière conférence qu'il échappe à Mgr de la Rochelle de dire aux personnes qui, depuis huit ans, ont le bonheur de l'entendre : « Je crois vraiment que l'affection pastorale donne de l'intelligence, car jamais je n'ai composé d'entretiens aussi facilement que ceux je vous prépare chaque mois. » Nous le croyons aussi, puisque, rien qu'à le lire, nous sentons que c'est surtout le cœur qui parle et qui se soulage dans les épanchements d'un zèle auquel Dieu attache les plus douces bénédictions. — Ch. D.

— *Histoire de saint Louis, par Joinville ; texte rapproché du français moderne et mis à la portée de tous*, par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut, Conservateur des manuscrits à la Bibliothèque impériale, in-12, 348 p. Paris, L. Hachette, 1865. 1 fr.

Nous avons souligné le titre tout entier pour donner à entendre que l'édition tient les promesses qu'elle fait dès l'abord ; mais que ne pouvons-nous reproduire ici la préface ! Elle dirait si bien à nos lecteurs : « Vous, qui savez par ouï-dire quel délicieux livre c'est que l'*Histoire* du bon sénéchal, mais qui ne l'avez pas lue, si vous n'êtes du petit nombre des hommes initiés au vieux langage français, lisez maintenant, et vous remercierez l'éditeur du plaisir qu'il vous a procuré. » Ce n'est pas ainsi toutefois que parle M. de Wailly ; et, si nous nous déclarons prêt à signer des deux mains la préface qu'il a

donnée à son édition, c'est à condition qu'il nous permettrait de changer radicalement les phrases dans lesquelles il apprécie le résultat de son travail personnel. Retoucher le vieux texte avec une merveilleuse délicatesse, remplacer habilement tous les termes hors d'usage ou dont le sens a changé, modifier l'orthographe ancienne, si peu fixée d'ailleurs et qui « ne pouvait être bonne à rien dans une édition destinée à tous les lecteurs excepté aux érudits; » bref, nous laisser autant que possible Joinville lui-même, nous faire « entendre réellement le vieux chevalier racontant tout ce qu'il sait de son bon et saint roi Louis, » voilà le travail du docte éditeur. Et nous lui accorderions que *son texte sera désavoué par tous les admirateurs de Joinville!!* Que les érudits n'y trouvent plus le charme de la difficulté vaincue, à la bonne heure! mais celui-là seul y manque, et les érudits ont pour se consoler le pur Joinville du XIII[e] siècle. Pour nous, nous prions M. de Wailly de vouloir bien agréer nos meilleurs remercîments, et nous espérons que les familles chrétiennes lui montreront bien vite qu'elles lui savent gré de son bon livre et de sa bonne action. — E. P.

— *Table méthodique des mémoires de Trévoux* (1701-1775) *par le Père P.-C. Sommervogel, de la Compagnie de Jésus. Seconde partie. — Bibliographie. — 2 vol. in-12. Paris, Durand,* 1865. —

Le P. Sommervogel avait, l'année dernière, publié un premier volume qui renfermait, avec une notice historique sur les *Mémoires de Trévoux*, la table des dissertations, pièces originales ou rares, mémoires, etc., insérés durant soixante-quatorze ans dans ce journal. Les deux volumes qui viennent de paraître nous offrent le catalogue méthodique des ouvrages dont les journalistes ont rendu compte et qui atteignent le chiffre assez imposant de 9497. Écriture sainte et philologie sacrée, liturgie et théologie, jurisprudence, philosophie et politique, sciences naturelles et mathématiques, beaux-arts et métiers, grammaire et littérature, histoire et géographie, biographie et bibliographie, toutes les branches des connaissances humaines, en un mot, ont leur chapitre à part où se groupent avec ordre les titres de ces milliers d'ouvrages, avec l'indication précise des articles où ils se trouvent annoncés, discutés, loués ou combattus, quelle qu'en soit la matière, avec une liberté dont même aujourd'hui l'on pourrait être jaloux.

Monteil disait « : Je louangerai volontiers les Mémoires de Trévoux; ils ont bien mérité des sciences et des arts; ils n'ont pas moins mérité de la société. » Ne pouvons-nous pas *louanger* à notre tour le patient et laborieux bibliophile qui, au prix d'un long et fastidieux travail, nous met en mains la clé d'un trésor trop ignoré, et jette une

nouvelle lumière sur l'histoire littéraire d'un siècle presque entier? — Ch. Cl.

— *Les cérémonies de la messe basse exposées selon les rubriques du missel romain. Septième édition revue, corrigée et augmentée 1° des prières de la messe, 2° du texte de la rubrique du missel, 3° d'un grand nombre de décrets de la S[te] Congrégation des rites, 4° de trois tableaux synoptiques*; par un prêtre de Saint-Sulpice, Paris, Jouby, 1865.

Un vénérable directeur de Séminaire, qui depuis plus de vingt ans se dévoue avec un zèle admirable au grand et difficile ministère d'instruire et de former des âmes sacerdotales, offre dans cet ouvrage un utile secours à tous ceux qui se disposent à célébrer les saints mystères ou veulent se renouveler dans leur premier esprit d'exactitude et de fidélité.

Le fond du livre est emprunté à l'opuscule si connu de M. Caron sur *les cérémonies de la messe basse*; mais des additions considérables, dont quelques-unes sont signalées au titre, l'ordre plus méthodique d'après lequel sont distribuées les matières, l'ingénieuse pensée de présenter l'ensemble des cérémonies et des rubriques dans trois tableaux synoptiques, qui peuvent être consultés d'un coup d'œil, les sages décisions semées dans le cours de l'ouvrage et toujours conformes au sentiment commun des liturgistes, tout en un mot se réunit pour assurer le succès de cette septième édition. Pourquoi faut-il que la modestie de l'auteur nous interdise de prononcer son nom? — Ch. Cl.

— *Le Stoïcisme à Rome*; par P. Montée, docteur ès lettres. (Paris, A. Durand, 1865, 1 vol. in-12 de 250 p.)

« Il nous a paru que les derniers stoïciens avaient quelque chose « à nous apprendre sur la science de l'homme, et qu'en étudiant « leurs doctrines nous avions à remonter aux sources de la morale « éternelle. Nous n'avons pas voulu faire ici l'histoire de la morale « pour l'histoire, mais pour la morale elle-même. C'est dire assez « que nous demandons au stoïcisme romain tous les enseignements « qu'il peut nous donner encore aujourd'hui, sans nous croire dis- « pensé de rectifier ses erreurs. » Ainsi s'exprime M. Montée. C'est, en effet, surtout au point de vue de la morale que l'auteur examine les doctrines des plus illustres représentants de l'école stoïcienne à Rome; toutefois il ne s'est point interdit les développements et éclaircissements historiques nécessaires pour suivre la filiation des idées, et il a soin, à l'occasion, de bien faire ressortir toute la pauvreté et l'inconséquence dogmatique du stoïcisme. Franchement chrétien, M. Montée avait une règle sûre pour apprécier

les déviations de la sagesse purement naturelle du Portique; il en signale avec une grande exactitude le *ver rongeur*, c'est-à-dire cet orgueil immense qui fut poussé parfois jusqu'à l'absurde et jusqu'au délire. L'influence du christianisme naissant sur Épictète et Marc Aurèle, reconnue et avouée par M. Montée, fut, à notre sens, plus grande encore qu'il ne le croit, et nous ne balancerions pas à proclamer « son empreinte » très-visible, même dans Sénèque. — L. L.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

PRESSE FRANÇAISE.

Œuvres de saint Denys l'Aréopagite; traduites du grec en français avec prolégomènes, manchettes, notes, table analytique et alphabétique, table détaillée des matières; par l'abbé J. Dulac. In-8°, 676 p. Paris, Martin-Beaupré frères.

Le Catéchisme véritablement expliqué, à l'usage des prêtres-catéchistes et de toutes les personnes chargées de l'instruction chrétienne de la jeunesse. Ouvrage contenant l'explication claire, précise et littérale des catéchismes de Paris, Beauvais, etc., et pouvant s'adapter à tous les autres catéchismes. Enrichi d'un choix de traits et d'histoires; par M. l'abbé Laffineur, chanoine honoraire. 2 vol. gr. in-18, 589 p. Montauban, Bertuot.

Cours analytique de Code Napoléon; par A. M. Demante, professeur à la Faculté de droit de Paris; continué depuis l'art. 980, par E. Colmet de Santerre, professeur de Code Napoléon à la même Faculté. T. 5, articles 1101-1386. In-8°, 304 p. Paris, Plon. 7 fr. 50 c.

Œuvres complètes de Mgr Cœur, évêque de Troyes; précédées d'une notice biographique sur Mgr Cœur, 2e *édition*. T. 1 et 2. In-18 jésus, 954 p. Paris et Lyon, Damelet.

Philosophie de la raison pure, avec un appendice de critique historique; par M. Schœbel. Gr. in-18, 236 p. Paris, Germer-Baillière, 2 fr. 50 c.

Les scènes de l'Evangile; par l'abbé Clerc, professeur de rhétorique au petit séminaire de Luxeuil. In-12, 328 p. Paris, Lecoffre.

L'Église, *œuvre de l'Homme-Dieu*, Conférences prêchées à la métropole de Besançon, par M. l'abbé Besson, in-8, 510 p. Paris, A. Bray.

Le Grand mystère de Jésus, drame breton du moyen âge, avec une étude sur le théâtre chez les nations celtiques; par le vicomte Hersart de la Villemarqué. In-8, 267 p. Paris, Didier.

Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth, lettres et documents inédits publiés par F. Feuillet de Conches. T. 3. In-8°, 510 p. et portr. Paris, Plon.

Les religions et les philosophes dans l'Asie centrale; par M. le comte de Gobineau, ministre de France à Athènes. In-8°, 584 p. Paris, Didier.

Du gouvernement des communautés religieuses; par le R. P. B. Valuy, de la Compagnie de Jésus. In-8°, 750 p. Lyon et Paris, Pélagaud.

Les archives de Nancy, ou documents inédits relatifs à l'histoire de cette ville, publiés sous le patronage de l'administration municipale; par Henri Lepage, archiviste de la Meurthe. T. 2. In-8°, 599 p. Nancy, Wiener. 7 fr. 50 c.

La grande Vie de Jésus-Christ, par Ludolphe le Chartreux; traduction

nouvelle et complète par dom Marie-Prosper Augustin. Tome VI*. *Vie souffrante. — Vie glorieuse.* In-8°, 524 p. Paris, Dillet.

Mélanges littéraires extraits des Pères latins, ouvrage posthume de l'abbé J.-M.-S. Gorini, édité sous la direction de M. J.-B. Martin, protonotaire apostolique, par MM. F. Monier, professeur de rhétorique au petit séminaire d'Avignon et A. de Boudard, chevalier de Saint-Sylvestre. *Tome deuxième*. In-8, 514 p. Paris et Lyon, Girard et Josserand.

Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville. Tome VII. *Nouvelle Correspondance*, entièrement inédite. In-8°, IV-539 p. Paris, Michel Lévy, 6 fr.

Théologie du catéchiste. Doctrine et Vie chrétienne, par M. l'abbé Leclercq, prêtre de Saint-Sulpice, directeur au grand séminaire de Rodez, 2 vol. in-12 de 770 p. ensemble. Paris, Tolra et Haton.

Dix-huit ans chez les sauvages; Voyages et missions de Mgr Henry Faraud, évêque d'Anemour, vicaire apostolique de Mackensie, dans l'extrême nord de l'Amérique britannique, d'après les documents de Mgr l'évêque d'Anemour; par Fernand-Michel, membre de la société Eduenne; avec la biographie et le portrait de Mgr Faraud. In-8°, 456 p. Paris et Bruxelles, Régis Ruffet.

PRESSE ALLEMANDE.

Barack, R. A. *Die Handschriften der fürstlich Fürstenbergischen Hofbibliothek zu Donaueschingen.* 666 p. Tübingen, Laupp.

Bosizio. (S. J.). *Das Hexœmeron und die Geologie.* Mainz, Kirchheim. In-8, XVIII-480 p.

Brück, H. *Die rationalistischen Bestrebungen im katholischen Deutschland*, besonders in den drei rheinischen Erzbisthümern, in der 2 ten hælfte des XVIII Jahrhunderts. Mainz, Rirchheim.

Hæusle, J. M. *Darf die Wiener Hochschule paritaetisch werden.* 390 p. Wien, Sartori.

Hausner, O. *Vergleichende Statistik von Europa*, in 2 Bd. 1 Bd. 465 p. Lemberg, Milikowski.

Initia librorum Patrum latinorum. Sumptibus academiæ cæsareæ Vindobonensis. In-8, 245 p. Vienne, Gerold.

Kuhn, Em. *Die Staedtliche und bürgerliche Verfassung des rœmischen Reiches bis auf die Zeiten Justinians.* 2. Thl. 511. Leipzig, Teubner.

Leo, H. *Vorlesungen ueber die Geschichte des deutschen Volkes und Reiches.* 4 Bd. Die Territorien des deutschen Reiches im Mittelalter, seit dem XIII. Jahrhundert, 1 Bd. IX-1090 p.

München, N. *Das kanonische Gerichtsverfahren und Strafrecht.* 1 Bd. 612 S. Kœln, Schwann.

Neher, S. *Kirchliche Geographie und Statistik.* II Bd. Ratisbonn, Mainz.

Phillips, G. *Samson von Tottington, Abt von S. Edmund.* Ein Bertrag zur Geschichte des Klosterlebens im Mittelalter. In-8. Wien, Gerold.

Stabell, Th. *Lebensbilder der Heiligen.* I Bd. Schaffouse, Hurter.

Stœckl, A. *Geschichte der Philosophie des Mittelalters.* 2 Bd. Herschaft der Scholastik. 1 Abth. 512 p. Mainz, Kirchheim.

Tingl, P. F. *Acta judiciaria archiepiscopatus Pragensis Joanne sub Pomeck conscripta.* Prag. Satow.

La mention faite d'un ouvrage dans ce catalogue n'implique de la part de la rédaction aucun jugement sur sa valeur.

P. Toulemont.

PARIS. — IMP. DE V. GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

LE ROMANCERO

(DEUXIÈME ARTICLE.)

III

Ainsi qu'on a pu l'entrevoir dans notre premier article [1], les Espagnols, dont la poésie du Romancero reflète si fidèlement la mâle physionomie, ne rendaient ni à l'État ni à ses représentants ce culte d'aveugle idolâtrie dont l'histoire des anciens peuples nous offre de si nombreux exemples. Castillans et Léonais, sans distinction de nobles, de clercs, de bourgeois et de paysans, étaient des hommes libres et s'en glorifiaient. Le servage, encore en vigueur dans quelques parties des Asturies [2], leur était complétement inconnu, et l'on ne rencontrait chez eux d'autres esclaves, que des *chiens de Maures* [3], enlevés dans les razzias ou pris sur les champs de bataille. S'ils acceptaient un seigneur, ils ne voulaient donc point de maître ayant son caprice pour unique loi. De celui qu'ils plaçaient à leur tête, ils exigeaient la bravoure dans la guerre, l'équité et la libéralité dans la paix, et toujours une attention scrupuleuse à ne pas empiéter sur les droits d'autrui, jointe à une grande modération dans l'usage de ses propres droits. Il en résultait que le pouvoir du souverain, assez étendu en théorie, se réduisait souvent en pratique à bien peu de chose. Les sujets n'inféodaient au roi ni leur conscience, soumise à une autorité plus haute,

[1] Voir le numéro de septembre, p. 43, 44. — Il s'est glissé dans ce premier article deux erreurs que je crois devoir signaler ici : p. 32, lig. 24, lisez *au repos* au lieu de : *en repos;* p. 42, lig. av. dern., au lieu de : *des héros de la Table-Ronde*, lisez : *de Charlemagne et de ses douze pairs.*

[2] *Romanc.*, t. I, p. 524, col. 2, note 2.

[3] *Perros moros.* Cette gracieuse épithète reparaît fréquemment dans les vieux romances. Par une juste application de la loi du talion, les Espagnols rejetaient aux musulmans l'injure dont ceux-ci n'ont jamais cessé d'honorer les chrétiens.

celle de Dieu et de son Église; ni leur honneur, qui leur était plus cher que la vie et dont tous, du plus grand au plus petit, se réservaient la défense; ni leur indépendance personnelle qu'ils prétendaient bien conserver intacte, sauf la part, d'ailleurs très-minime, dont l'intérêt public ou privé, et des obligations librement consenties leur imposaient le sacrifice. Avaient-ils tort ou raison d'en agir ainsi? Ce n'est pas à moi de prononcer : je raconte et ne juge pas.

Lorsque s'élevait un conflit entre le roi et l'un ou l'autre de ses grands et de ses ricos-hombres, c'était au premier, siégeant en Cortès, qu'il appartenait de trancher le différend. Mais, si le vassal était aussi puissant que le roi lui-même, s'il était en outre assuré de la fidélité de ses propres vassaux, il refusait de comparaître, et la cause restait en suspens ou se décidait par la voie des armes :

« Castillans et Léonais, — le comte Fernan Gonzalez — et le roi Sancho Ordoñez — sont entrés en grandes querelles — sur les limites de leurs terres. — Ils se disent dures paroles, — portent la main à leur épée, — et jettent bas riches manteaux. — Nul de la cour n'est parvenu — à conclure entre eux une trêve; — et ce sont deux moines bénis, — dont l'un était l'oncle du roi, — et l'autre le frère du comte, — qui pour quinze jours l'ont conclue, — ne le pouvant pour plus longtemps. — Rendez-vous est fixé aux prés — qu'on appelle de Carrion. — Si le roi grandement se hâte, — le comte ne s'endort pas, non. — Le comte est parti de Burgos, — le roi est parti de Léon. — Tous deux viennent se rencontrer — au gué même de Carrion. — Le passage de la rivière — a fait naître nouveau débat : — les gens du roi veulent passer — et ceux du comte s'y opposent. — Lors le roi qui plaisant était, — a fait pirouetter sa mule : — le comte avec grande hardiesse, — à son tour lance son cheval, — et de sable et d'eau il asperge — le bon roi de la tête aux pieds. — Le bon roi change de visage — et parle en ces termes au comte : — « Bon comte Fernan Gonzalez, — vous êtes par trop insolent! — N'était la trêve qui m'arrête, — trêve par les moines conclue, — j'aurais déjà de vos épaules, — comte, fait sauter votre tête, — et de votre sang répandu — j'aurais du gué rougi les eaux. » — Le comte a répondu au roi, — en homme qui n'a peur de rien : — « Ce que vous dites là, bon roi, — me paraît dépourvu de sens : — vous montez une grosse mule, — et moi un

rapide cheval ; — vous portez casaque de soie, — et moi bonne cotte tressée ; — vous avez alfange[1] dorée, — et moi forte lance à la main ; — vous tenez le sceptre royal, — et moi épieu bien acéré ; — vous gantez des gants parfumés, — moi, gantelets d'acier poli ; — vous coiffez toque de gala, — et moi morion bien ouvré ; — vos cent hommes sont sur des mules, — j'ai trois cents hommes à cheval. » — Comme ils en étaient là tous deux, — voici que s'approchent les moines : — « Allons, allons, caballeros, — allons, allons, hijosdalgo ! — Dieu ! que vous gardez mal les trêves — que nous conclûmes par vos ordres ! »

Mais l'intervention de ces bons religieux ne parvient pas à ramener le calme et la concorde. Le roi furieux se retire, jurant de faire mettre à mort le comte et de ruiner son comté.

« Le roi convoque ses Cortès, — vers les grands il a envoyé, — tous près de lui se sont rendus, — seul, le comte ne paraît point. — On lui député un messager — qui l'invite à se rendre à l'ordre. — Le héraut chargé du message — parle au comte en cette façon[2] : — « Bon comte Fernan Gonzalez, — le roi par devers vous m'envoie, — pour vous inviter aux Cortès — qui se célèbrent à Léon. — Si vous vous y rendez, bon comte, — grand profit vous en reviendra : — on vous donnera Palenzuela, — et Palencia la grande ; — on vous donnera les neuf villes — et avec elles Carrion ; — on vous donnera Torquemada — et la tour de Mormojon ; — on vous donnera Tordesillas — et la tour de Labaton ; — et si plus vous exigez, comte, — on vous donnera Carrion[3]. — Bon comte, si point ne venez, — traître vous serez déclaré. » — « Ami, vous êtes messager ; — point ne dois vous en vouloir, non. — Mais je n'ai nulle peur du roi, — ni de ceux qui sont avec lui. — Je possède bourgs et châteaux — qui ne dépendent que de moi : — les uns me viennent de mon père, — et les autres de mon épée. — Ceux que mon père m'a légués, — peuplés les ai de ricos-hombres ; — et ceux que moi-même ai gagnés, — peuplés les ai de laboureurs. — A celui qui n'avait qu'un bœuf, — autre donnais, faisant la paire : — à qui sa fille mariait, — j'offrais riches cadeaux de noces ; — à qui

[1] Épée à lame large, courte et recourbée.

[2] *Castellanos y Leoneses*, *Romanc.*, t. I, p. 463.

[3] Il y avait dans la Vieille-Castille deux villes ou bourgs du nom de Carrion : *Carrion de Medina*, ou *Carrioncillo*, aujourd'hui petit hameau de cinq ou six feux, et *Carrion de los Condes*, qui compte encore 4,000 habitants.

l'argent faisait défaut, — c'était encor moi qui prêtais. — Aussi, chaque jour, le matin, — font-ils la prière pour moi. — Ils ne la font pas pour le roi — qui point ne le mérite, non. — De lourds impôts il les accable, — je les en délivrerai, moi[1]. »

Ce refus si net de comparaître aux Cortès de Léon était dicté par la prudence et le patriotisme local. Fernan Gonzalez n'avait pu oublier le sort des quatre comtes de Castille ses prédécesseurs, arrêtés traîtreusement au plaid de Carrion, et mis à mort par ordre du roi de Léon, Ordoño II. Plutôt que s'exposer à des hasards pareils, mieux valait courir les chances de la guerre. Depuis longtemps, d'ailleurs, la Castille désirait briser les derniers liens qui la rattachaient au royaume de Léon. Elle se sentait capable de vivre de sa vie propre; elle avait battu les Navarrais et les Arabes, elle possédait dans Fernan Gonzalez un chef de guerre habile, infatigable et d'une bravoure éprouvée; or, comme les rois de ce temps-là n'étaient au fond que les chefs militaires de leurs peuples, les Castillans ne comprenaient plus la nécessité d'obéir à d'autre qu'au vaillant comte, dont la lance et l'épée leur avaient si souvent donné la victoire. Fernan Gonzalez n'ignorait pas ces aspirations, et se résolut avec d'autant moins de peine à les satisfaire, qu'une expérience toute récente l'avait mis à même d'apprécier l'amour et le dévoûment de ses vassaux.

Garcia-le-Trembleur, roi de Navarre, ayant attiré à sa cour le comte de Castille, le fit arrêter et jeter dans les prisons de Castroviejo. Il voulait ainsi venger son père Sancho III, que Fernan Gonzalez avait défait et tué en bataille rangée[3]. A cette nouvelle, les Castillans s'émeuvent et envoient offrir une riche rançon pour la liberté de leur comte; Garcia refuse de l'accepter. Les Castillans se réunissent en Cortès afin d'aviser au parti à prendre.

[1] *Buen conde Fernan Gonzalez*, *Romanc.*, t. I, p. 464.

[2] Cf. Dozy, *Histoire des Musulmans d'Espagne*, t. III, p. 64, et Cavanilles, *Historia de España*, t. II, p. 10.

[3] V. le poëme ou plutôt la chronique rimée de Fernan Gonzalez, coplas 575-596, *Biblioteca de Autores Españoles*, t. LVII, p. 406-407, et le romance : *El buen conde Fernan Gonzalez*, *Romanc.*, t. I, p. 459.

En sa prison gisait le comte. — Les caballeros castillans — cherchent longuement en conseil — comment ils lui viendront en aide, — puisqu'on refuse la rançon. — Tous étant en grand embarras, — voici que parle un caballero, — appelé don Nuño Lainez, — aussi loyal que noble et brave : — « Seigneurs, leur dit cet hijodalgo, — il m'est venu sage pensée : — commandons de tailler en pierre — l'image de notre bon comte ; — puis, engageons-nous par serment, — serment prêté en bonne forme, — à ne jamais prendre la fuite — ni par les bourgs ni par les champs, — tant que n'aura fui d'elle-même — l'image sur un char placée ; — à ne point manger, nappe mise, — à n'entrer en lieux habités, — à ne point porter de chemise, — mais seulement cotte de mailles, — jusqu'à ce que le voyions libre, — ou que mourions en combattant. » — Tous se rangent à cet avis : — beaucoup d'entre eux font le serment. — Ils taillent l'image du comte, — ils la placent au milieu d'eux, — ils lui rendent foi et hommage, — ainsi qu'ils les rendaient au comte. — [En preuve du serment prêté, — tous à la fois lèvent la main. — L'hommage une fois terminé, — on lui donne son étendard, — et, du plus grand au plus petit, — tous viennent lui baiser la main. — En bons et fidèles vassaux, — ils cheminent vers Arlanzon. — Ils ont laissé déserts Burgos — et les villages d'alentour : — il n'y reste plus que les femmes — avec les tout petits enfants.] — Arlanzon est bientôt passé ; — Montes d'Oca, le second jour, — et Belforado, le troisième. — Le jour suivant, dès le matin, — ils arrivent au pied d'un mont — et voient venir un caballero, — ayant chaînes de fer aux pieds, — et damoiselle jeune et belle — qui le conduisait par le bras. — Quand près d'eux ils sont arrivés, — leur joie éclate en vifs transports : — ils ont reconnu leur bon comte — [avec dona Sancha sa femme, — dont la prudence et la hardiesse — l'ont tiré de Castroviejo. — Au bruit et tumulte des armes, — le comte un instant s'est troublé ; — mais ayant reconnu les siens, — en cette façon il leur parle : — « D'où venez-vous, mes Castillans? — Au nom de Dieu, dites-le-moi : — comment laissez-vous mes châteaux — à la discrétion d'Almanzor ? » — Ici parle Nuño Lainez : — « Pour vous, bon comte, nous allions — nous faire tous tuer ou prendre, — ou vous arracher de prison [1].] »

Ces vassaux et ces frères d'armes si dévoués méritaient une récompense : Fernan Gonzalez le comprit, et la leur donna

[1] *En prision estaba el conde*, *Romanc.*, I, 463 ; les passages enfermés entre crochets [ ] sont tirés d'un autre ancien romance sur le même sujet, *Juramento llevan hecho*, *Ibid.*, p. 461.



telle qu'ils pouvaient la souhaiter. Au prix des efforts de sa vie entière, il fit de ses Castillans une nation indépendante, et de son fils, un comte souverain qui ne releva plus que de Dieu seul.

Quand le seigneur assigné par le roi jugeait à propos de se rendre à la cour, il y comparaissait suivi des *fidèles qui mangeaient son pain* et qui devaient, en cas de besoin, le défendre contre toute trahison. Il faut bien, en effet, le reconnaître et l'exemple des comtes de Castille le prouve suffisamment, les petits princes qui régnaient à Léon aimaient assez à terminer leurs procès par un arrêt rendu d'avance, et gardé *in petto* jusqu'au moment où ils pouvaient l'exécuter en se défaisant, par surprise, d'un adversaire contre lequel la lutte à force ouverte n'eût pas été sans risques. Il était donc très-prudent de prendre ses précautions en pareille occurrence, et les nobles n'y manquaient pas. La légende et l'histoire sont unanimes en ce point.

Bernard, petit-fils d'Alphonse le Chaste, s'est retiré dans son château de Carpio. Irrité des parjures de son aïeul et du traité que celui-ci avait conclu avec Charlemagne, il a complétement rompu avec lui et vit en prince indépendant, résolu à se battre contre les Français s'ils se hasardent à pénétrer en Espagne. Alphonse, inquiet de son absence et soupçonnant ses desseins secrets, lui envoie l'ordre de revenir à la cour.

Le roi dépêche à Carpio — messager chargé de ses lettres. — En homme avisé, don Bernard — soupçonne quelque trahison; il jette les lettres à terre — et parle ainsi au messager : — « Ami, vous êtes messager; — vous n'êtes point en faute, non : — mais, de ma part, dites au roi, — au roi qui vous envoie ici, — que de lui point ne me soucie, — ni de ceux qui sont avec lui. — Et toutefois j'irai là-bas, — afin de voir ce qu'il me veut. » — Il convoque aussitôt les siens, — et leur parle en cette façon : — « Vous êtes quatre cents à moi, — qui vous nourrissez de mon pain : — cent resteront à Carpio — pour veiller à sa sûreté; — cent, dispersés sur les chemins, — fermeront à tous le passage; — et deux cents viendront avec moi — pour voir le roi et lui parler. — S'il m'advenait quelque mal, — le pire serait de le rendre. » — Sur ce, à petites

journées, — don Bernard se rend à la cour. — « Que Dieu vous conserve, bon roi, — et tous ceux qui sont avec vous ! » — « Soyez le mal venu, Bernard, — traître, et fils d'un père félon ! — Carpio vous donnai en fief, — vous le gardez en bien d'hoirie. » — « Vous vous trompez vous-même, roi, — et la vérité point ne dites : — car si jamais j'étais un traître, — la faute en serait bien à vous. — Vous n'auriez pas dû oublier — la bataille de l'Encinal, — où par les hordes musulmanes, — vous fûtes, roi, si malmené, — que votre cheval fut tué — et que vous-même alliez périr, — quand Bernard, en traître qu'il est, — vous arracha de la mêlée. — Là, Carpio me fut donné — en bien propre et héréditaire ; — là, mon père me fut promis, — et point n'avez tenu parole. » — « Arrêtez-le, mes caballeros, — il ose s'égaler à moi ! » — « Ici, ici, mes deux cents braves, — qui vous nourrissez de mon pain ; — aujourd'hui est venu le jour — où nous devons gagner renom. » — Le roi, voyant ce qui se passe, — en cette façon a parlé : — « Qu'est-ce donc que ceci, Bernard ? — Qui peut ainsi vous irriter ? — Pourquoi prenez-vous au sérieux — ce que l'on dit par moquerie ? — Bernard, je t'ai donné Carpio — en bien propre et héréditaire. » — « Roi, de telles plaisanteries — on ne fait point quand on veut rire ; — traître vous m'avez appelé, — traître et fils d'un père félon : — de Carpio je n'ai que faire, — vous pouvez le garder pour vous ; — car le jour où je le voudrai, — je saurai le prendre de force[1]. »

Disons-le bien vite à l'honneur de l'antique loyauté espagnole : alors même que les débats entre les grands et leur prince ne pouvaient se terminer à l'amiable, et qu'on en venait aux armes, le respect dû au roi survivait à l'obéissance. On se battait contre son souverain pour repousser ce qu'on regardait comme d'injustes prétentions, mais on évitait de s'attaquer à sa personne : on n'eût osé porter la main sur celui que l'on continuait à reconnaître pour son seigneur.

Ferdinand Ier avait en mourant divisé ses États entre ses trois fils : à l'aîné don Sancho il laissait la Castille, Toro et Zamora exceptées, qu'il donnait en apanage à ses deux filles, doña Elvira et doña Urraca ; le second, don Alphonse, avait Léon en partage, et le troisième, don Garcia, la Galice. Don Sancho se

[1] *Con cartas sus mensajeros*, *Ibid.*, p. 654.

crut lésé par ces dispositions testamentaires, et refusa de s'y soumettre. Il força Garcia à lui faire hommage, battit Alphonse à Carrion, le fit prisonnier et, après l'avoir dépouillé de son royaume, le relégua chez les Maures de Tolède. Puis, ayant inutilement sommé doña Urraca de lui remettre Zamora, il investit cette place. Deux des chevaliers qui s'y sont enfermés pour la défendre, sortent de la ville :

Ils montent chevaux alezans, — riche épée pend à leur ceinture : — sur le corps ils ont bonne armure ; — sur la poitrine, leur bouclier, — et dans la main de fortes lances ; — leurs éperons sont à la genette ; — d'argent les mors de leurs chevaux. — Par le penchant de la colline, — ils grimpent prompts comme lévriers.

Arrivés en vue du camp, ils font volte-face, s'arrêtent, et, après un long silence, jettent aux assiégeants ce défi hautain :

S'en trouve-t-il deux parmi vous, — ô caballeros castillans, — qui puissent faire un coup de lance — avec deux autres Zamorans, — qui soutiennent que votre roi — n'agit point en hijodalgo, — quand il veut dépouiller Urraca — de ce que lui laissa son père ? — Nous renonçons à tout renom, — nous renonçons à tout honneur... — si, dès la première rencontre, — nous ne les avons jetés bas, — et ce, quand il en viendrait trois, — quand bien même il en viendrait quatre, — quand bien même il en viendrait cinq, — quand bien même viendrait le diable ; — pourvu que le Cid point ne vienne, — ni le noble roi don Sancho ; — car le roi est notre seigneur, — et le Cid nous tient pour ses frères [1].

A ce même siége de Zamora, Arias Gonzalo qui commande la garnison, sachant qu'un misérable traître s'est échappé de la ville et glissé comme transfuge dans le camp du roi, avec le dessein d'assassiner ce prince, monte sur les remparts, s'adresse à don Sancho et à toute son armée, et leur découvre ce noir complot :

« Roi don Sancho, roi don Sancho, — ne dis point que je t'ai célé — que des remparts de Zamora — un traître vient de s'échapper. — Bellido d'Olfos il se nomme, — fils de ce d'Olfos Bellido — qu'il tua de sa propre main — et puis jeta dans la rivière. —

[1] *Riberas del Duero arriba, Romanc.*, I, p. 503.

S'il te trompe, roi don Sancho, — [s'il te fait quelque trahison, — il ne faut pas nous l'imputer][1]. »

Don Sancho méprise cet avertissement et meurt transpercé d'un épieu par Bellido d'Olfos. Au milieu du deuil général, Arias Gonzalo pouvait du moins se consoler en pensant que lui et les autres Zamorans s'étaient jusqu'au bout montrés aussi fidèles envers leur souverain immédiat, que loyaux envers le roi leur seigneur suzerain.

Gardons-nous au reste de supposer que cette résistance armée aux ordres du chef de l'État, dépendît uniquement de la volonté des grands auxquels ces ordres s'adressaient. Si le roi était forcé de compter avec les seigneurs, ceux-ci à leur tour devaient compter avec leurs vassaux ou leurs clients, qui n'étaient pas toujours d'humeur à s'engager dans une querelle dont ils n'auraient pas eux-mêmes examiné et pesé les motifs. Lorsque doña Urraca reçoit la sommation de son frère, elle pleure et se voit déjà dépouillée de son apanage :

Elle disait : « Pauvre affligée, — don Sancho (que me veut-il?) — ne gardera pas le serment — qu'à notre père il a prêté... — A ma sœur il a pris Toro, — à ma sœur doña Elvira, — il veut m'enlever Zamora, — j'en éprouve très-grand chagrin. — Je ne suis qu'une faible femme, — le roi don Sancho le sait bien ; — point ne combattrai contre lui ; — mais, dans l'ombre ou en plein soleil, — je lui ferai donner la mort — qu'il a certes bien méritée. » — Arias Gonzalo se lève — et en ces termes lui répond : — « Ne pleurez donc pas, señora, — en grâce, je vous le demande... — Adressez-vous à vos vassaux, -- dites-leur ce que veut le roi ; — et si cela leur paraît bien, — rendez incontinent la ville. — Mais s'il ne leur plaît point de faire — ce que le roi de vous exige, — nous mourrons tous dans Zamora — comme noblesse le requiert. — Doña Urraca trouve bon — de suivre le conseil donné : — ses vassaux lui prêtent serment — de mourir tous jusqu'au dernier — enfermés dans Zamora, — plutôt que rendre au roi la ville [2].

[1] *Rey don Sancho*, *Ibid.*, p. 504, et [ ] *De Zamora sale d'Olfos*, p. 505.
[2] *Entrado ha el Cid en Zamora*, *Ibid.*, p. 502.

IV

En droit c'était encore au roi qu'appartenait l'administration de la justice privée : la connaissance et la décision des causes civiles ou criminelles devaient donc être déférées soit au prince en personne, soit aux mérinos et autres juges inférieurs auxquels il déléguait sa juridiction. Toutefois, du IX[e] au XI[e] siècle, les *Plaids royaux* ou Cortès paraissent avoir été le seul tribunal de l'Espagne chrétienne. Aussi les voyons-nous, pour la plus grande commodité des plaideurs, multiplier leurs sessions et se transporter de ville en ville dans le cours d'une même année :

Le roi convoque trois Cortès, — toutes trois en même saison : — à Burgos il tiendra les unes, — il tient les autres à Léon — et les troisièmes à Tolède, — où se trouvent les hijosdalgo, — pour y rendre bonne justice — aux petits aussi bien qu'aux grands. — Le délai est de trente jours, — trente jours et pas un de plus. Qui ne viendra qu'après ce terme — sera dit et proclamé traître [1].

A cette époque et plus tard encore, les mayorinos ou mérinos n'étaient que les exécuteurs des sentences royales [2].

Mais cette autorité judiciaire du souverain se trouvait soumise aux mêmes restrictions que son pouvoir administratif et politique. Il ne faut donc point s'étonner de voir souvent le prince, ou s'abstenir de toute intervention dans les querelles des grands, ou ne s'y immiscer qu'à titre de médiateur et d'arbitre librement choisi. Toutes les fois que l'honneur des parties était personnellement intéressé dans le débat, l'abstention du roi ou de ses délégués était presque de règle. L'offensé n'eût pas consenti facilement à remettre entre les mains d'autrui le soin de sa vengeance, tant qu'il conservait quelque espoir de se faire justice par lui-même. C'est ce que n'ignorait pas Garci-Hernandez, fils de Fernan

[1] *Tres Cortes armara el rey*, *Ibid.*, p. 552.

[2] C'est en ce sens que ce mot est employé par un écrivain du XII[e] siècle, l'auteur de la vie de S. Rudésinde. Cf. *Espana Sagrada*. t. XVIII, p. 412. Voir aussi le romance : *El emperador Alfonso*, *Romanc.* II, 3.

Gonzalez et comte souverain de Castille : aussi n'essaye-t-il point de s'interposer entre don Rodrigue de Lara et les sept infants ses neveux. Ce long drame de vengeance et de sang, dont j'emprunte quelques scènes au Romancero, se déroule donc, de l'exposition au dénoûment, sans qu'on y voie figurer une seule fois celui que sa double qualité de seigneur et de parent semblait appeler à y jouer le premier rôle.

« Dieu ! quel brave caballero — fut don Rodrigue de Lara, — qui cinq mille Maures tua — rien qu'avec trois cents compagnons ! — S'il fût mort en cette rencontre, — quel grand renom il eût laissé ! — Il n'eût point tué ses neveux, — les sept infans de Lara ; — il n'eût point vendu leurs têtes, — au Maure qui les emporta. — [De Calatrava-la-Vieille, — les Espagnols battent les murs : — ils en ont fait crouler trois pans — en amont de la Guadiana : — les Maures fuient par deux des brèches — et les chrétiens entrent par l'autre. — A Calatrava, sur la place, — un tablado on a préparé. — Celui qui le jettera bas, — siége d'or en prix recevra. — C'est don Rodrigue de Lara, — cousin de Garci-Hernandez — et frère de doña Sancha, — qui ce jour-là gagne le prix. — Au comte Garci-Hernandez — il va l'offrir incontinent, — le priant de vouloir traiter — son mariage avec doña Lambra. — Déjà le mariage est conclu — (et ce fut certe à la male heure !) — de doña Lambra Burueva — et de Rodrigue de Lara. — Les noces se font à Burgos, — à Salas, le retour des noces : — en noces et retour de noces — sept semaines se sont passées.] — Si les noces furent joyeuses, — triste fut le retour des noces, — On invite gens de Castille, — gens de Castille et de Navarre : — ils accourent en si grand nombre, — que plus ne trouvent de logis ; — et pourtant ne sont point encore — venus les infans de Lara. — [Les voici, les voici qui viennent — avec toute leur compagnie ! — Et leur mère doña Sancha — est sortie pour les recevoir : — « Mes fils, soyez les bienvenus, — qu'heureuse soit votre arrivée ! »] — « Notre mère, bonjour à vous, — bonjour à vous, dona Sancha ! » — Ils vont tous lui baiser la main, — mais elle les baise au visage : — « Joyeuse suis de vous voir tous — et que pas un de vous ne manque ; — parce que vous, Gonzalvico, — et vous tous, je vous aime bien. — Reprenez votre chevauchée, — enfants, et reprenez vos armes. — [Vous irez, là-bas, vous loger — dans le quartier de Canta-Ranas : — vous y trouverez table mise — et viandes toutes préparées. — Mais, lorsque vous aurez mangé, — enfants, n'allez point sur la place ; — car dans la

foule réunie, — bien des querelles s'émouvront... — Les sept infans ne sortent point, — ainsi leur mère l'a voulu ; — mais sitôt leur repas fini, — s'assoient pour jouer au trictrac,] — sauf, toutefois, Gonzalvico — qui, lui, demande son cheval — et, s'étant bien assis en selle, — se dirige droit vers la place. — Il y rencontre don Rodrigue — tirant varas contre une tour : — il les lance si puissamment — qu'elles vont tomber par delà. — Gonzalvico voyant ceci, — veut aussi lancer ses varas ; — mais elles étaient trop pesantes — et n'atteignaient pas le sommet. — Ce que voyant doña Lambra, — elle parle en cette façon : — « Aimez, aimez, ô señoras, — chacune de vous en son lieu ! — car mieux vaut mon caballero, — que quatre de ceux de Salas. » — Doña Sancha l'ayant ouïe, — lui répond avec grand ennui : — « Taisez-vous, Lambra, taisez-vous ; — ne dites point telles paroles, — [vous que l'on vient de marier — à don Rodrigue de Lara ;] —, car si mes fils vous entendaient, — ils le tueraient à vos yeux mêmes[1].

Doña Lambra ne répond à cette observation que par une injure grossière. Irrité de l'insulte jetée à sa mère, Gonzalvico de Lara menace sa tante de lui infliger le châtiment réservé aux femmes de mauvaise vie[2]. Doña Lambra se retire outrée de colère, et, saisissant une occasion favorable, elle fait outrager Gonzalvico de la manière la plus sanglante par un de ses pages. Gonzalvico s'élance sur le serviteur de doña Lambra, et le poignarde dans les bras de sa maitresse où il avait cherché un refuge[3]. Doña Lambra retourne à son logis et se plaint ainsi à don Rodrigue :

« J'étais tranquille à Barbadillo — qui m'appartient en héritage. — En Castille, grand mal me veulent — ceux qui devraient me protéger. — Les enfants de doña Sancha — m'ont vilainement menacée... — de rassasier leurs faucons — des pigeons de mon colombier, — de déshonorer mes suivantes, — à marier ou mariées ; — mon petit page ils ont tué — jusque dans les plis de ma robe. — Si de ceci ne me vengez, — je m'en irai me faire maure. » — Don Rodrigue alors lui répond ; — bien ouïrez ce qu'il dira : — « Taisez-vous, dame bien-aimée, — je m'en vais leur dresser un piége,

[1] *Ay Dios, qué buen caballero*, *Romanc.*, I, 440, et [ ], *A Calatrava-la-Vieja*, *Ibid.*, 439.
[2] *Ibid.*, p. 441, col. 1.
[3] *Acabadas son las bodas*, *Romanc*, I, p. 443, col. 1.

— piége si dextrement conçu, — qu'il donnera de quoi parler — à ceux qui vivent ou vivront[1]. »

Don Rodrigue de Lara se met aussitôt à l'œuvre. Une première trahison le débarrasse du père des sept infants, don Gonzalo Bustos (ou Gustios), qu'il livre au roi maure de Cordoue, avec prière de le tuer, mais qu'Almanzor plus humain se contente de retenir prisonnier[2]. Après s'être ainsi défait du père, don Rodrigue s'attaque aux enfants. Il leur propose une razzia sur les Maures : les neveux acceptent, et leur perfide parent se hâte d'avertir l'ennemi auquel il promet d'abandonner sans défense les infants et leur suite. Les Maures ainsi prévenus s'avancent en grand nombre à la rencontre du petit corps des Castillans :

« Au sortir de Canicosa — par le val d'Arabiana, — où don Rodrigue est dans l'attente — des sept enfants de sa sœur ; — par la plaine de Palomare, — voici venir nombreuse troupe : — beaucoup de casques éclatants, — beaucoup de boucliers bien ouvrés, — beaucoup de rapides coursiers, — beaucoup de lances acérées — ayant chacune son croissant. — Les Maures vont criant, Allah ! — ils vont invoquant Mahoma ; — et leurs clameurs sont si perçantes, — que toute la plaine en résonne. — Les paroles qu'ils font entendre — présagent triste catastrophe. — « Meurent, meurent, répètent-ils, — les sept infans de Lara ! — Et vengeons ainsi don Rodrigue — dont ils ont allumé la haine. » — Là se trouve Nuño Salido, — qui fut gouverneur des infans : — à l'aspect de la cohue maure, — il leur parle en cette façon : — « O mes sept bien-aimés infans, — que ne suis-je privé de vie, — pour ne pas voir le grand malheur — qui se prépare en ce moment ! — Si je ne vous avais nourris, — tel désespoir n'éprouverais ; — mais je vous aime tant, mes fils, — que de douleur mon cœur se brise... — Jamais ne pourrons échapper — à cette foule de païens ; — défendons nos corps à outrance — et songeons à sauver nos âmes. — Combattons donc en gens de cœur, — et vengeons du moins notre mort, — puisque devons perdre la vie... — Tous ensemble mourons ici, — les armes à la main, en braves. » — Comme l'ennemi approchait, — l'un après l'autre il les embrasse ; — quand il arrive à Gonzalvico, —

[1] *Yo me estaba en Barbadillo*, etc., dans le romance déjà cité, *A Calatrava-la-Vieja*, p. 440, col. 1.
[2] *Muy grande era el lamentar*, *Romanc.*, I, p. 444.

Nuño le baisant au visage : — « Fils de Gonzalo Gonzalez, — ce qui me cause plus de peine, — c'est la douleur qu'éprouvera — votre mère doña Sancha. — Vous êtes sa vivante image — et plus que tous elle vous aime : — or voilà qu'elle va vous perdre — sans espérance de retour. » — En ce moment, les Maures viennent — et leur livrent rude bataille : — les infans reçoivent leur choc — avec la lance et le bouclier. — « Santiago, à eux ! à eux ! » — répètent-ils à haute voix. — Ils ont tué beaucoup de Maures, — mais, eux aussi, tombent et meurent[1].

Don Rodrigue s'est tenu à l'écart avec les siens, et ne quitte le théâtre de la lutte qu'après avoir vu périr le dernier de ses neveux. Les Maures rentrent à Tolède, portant en triomphe les têtes des infants et celle de Nuño Salido ; ils les montrent à leur roi :

Dès qu'Almanzor les aperçoit, — il les fait déposer à terre — et donne ordre que l'on amène — à l'instant même devant lui — le père des sept infans. — Au bon vieillard, quand il paraît — en présence d'Almanzor, — le roi dit : « Père vénéré, — [mes Maures se sont rencontrés — en Castille, avec les chrétiens : — les chrétiens ont été vaincus, — auprès du château d'Almenar. — Voilà huit têtes qu'on m'apporte ; — l'une est d'un homme à cheveux blancs, — les sept autres, de jeunes gens : — je n'ai pu, moi, les reconnaître ;] — voyez, si vous les connaissez... — Gonzalo Bustos à leur vue — tombe inanimé sur le sol. — Quand il est revenu à lui, — le cœur brisé, il dit au roi : — [Oui, je les reconnais très-bien :] — Voici celles des sept infans, — de mes sept fils que tant j'aimais — et celle de leur gouverneur, — le valeureux Nuño Salido — qui les éleva autrefois ; — oh ! combien les a-t-il chéris[2] ! »

Almanzor, touché de la douleur de Bustos, rend la liberté à ce malheureux père, le charge de présents et le renvoie dans sa patrie. Avant de s'éloigner, Don Gonzalo recommande à la sœur du roi l'enfant qu'elle doit lui donner, et, si c'est un fils, la charge d'en faire un jour le vengeur de ses sept frères indignement trahis. Peu après, la sœur d'Al-

[1] *Saliendo de Canicosa, Ibid.*, 1, p. 450.
[2] *Siete Cabezas los Moros, Romanc.*, I, p. 451, col. 2, et [ ], *Los siete infantes de Lara, Ibid.*, col. 1.

manzor met au monde un fils auquel elle donne le nom de Mudarra[1]. L'enfant grandit à la cour de Tolède; il devient un homme vaillant et fort. L'heure est arrivée pour lui de remplir sa mission : sa mère lui révèle donc les malheurs de sa famille, la trahison de son oncle, le désir de Gonzalo son père. Aussitôt Mudarra saisit ses armes et monte à cheval. Suivi d'une nombreuse escorte qu'Almanzor lui a donnée, il chevauche vers la Castille[2], se rend à Salas, chez son père, et s'en fait reconnaître, puis, seul, il part à la recherche de don Rodrigue[3].

A la chasse va don Rodrigue, — don Rodrigue de Lara. — Par la grande chaleur du jour, — il se couche au pied d'une haie, — tout en maudissant Mudarrillo — le fils de la renégate, — auquel, s'il tombe entre ses mains, — il a juré d'arracher l'âme. — Or, ce seigneur en était là, — quand Mudarrillo s'approchant : — « Dieu te protége, caballero — qui reposes sous la haie verte ! » — « Que Dieu te protége, écuyer, — heureuse soit ton arrivée ! » — « Fais-moi connaître, caballero, — quel est le nom dont on te nomme. » — « Mon nom à moi est don Rodrigue — et don Rodrigue de Lara, — beau-frère de Gonzalo Bustos — et frère de doña Sancha. — J'avais autrefois pour neveux — les sept infans de Lara, — et j'attends ici Mudarrillo, — le fils de la renégate : — s'il paraissait en ma présence, — l'âme je lui arracherais. » — « Si ton nom à toi est Rodrigue, — et don Rodrigue de Lara ; — le mien est Gonzalo Mudarra, — le fils de la renégate, — le fils de Gonzalo Bustos, — le beau-fils de doña Sancha, — qui pour frères eus autrefois — les sept infans de Lara. — Toi, traître, tu les a vendus — dans le val d'Arabiana ; — mais, si le Seigneur m'est en aide, — tu laisseras ici ton âme. » — « Attends un moment, Gonzalo, — je vais aller quérir mes armes. » — « Même délai te donnerai, — que tu donnas aux sept infans : — traître, tu mourras à l'instant, — ennemi de doña Sancha[4]. »

Il le fait comme il le dit, et complète sa vengeance en li-

[1] *Ese buen Gonzalo Gustios*, *Romanc.*, I, 453.

[2] *Sentados á un ajedrez*, *Ibid.*, et, *Gonzalo Gustios sacado*, *Ibid.*, p. 454, col. 2; *Una hermana de Almanzor*, *Ibid.*, 455.

[3] *Sale Mudarra Gonzalez*, *Ibid.*, 457. V. aussi les romances, *Despues que Gonzalo Bustos*, p. 455, et *De Cordoba la nombrada*, p. 456.

[4] *A cazar va don Rodrigo*, *Rom.*, I, p. 455.

vrant aux flammes la perfide doña Lambra, première cause de tout le mal[1].

Dieu merci! les querelles privées n'aboutissaient pas toujours à d'aussi tragiques dénoûments. Du moment que l'honneur n'y était pas en jeu, elles laissaient d'ordinaire une voie ouverte à la réconciliation et à la paix. C'est dans ces causes que l'autorité judiciaire du souverain s'exerçait avec plus de liberté; soit que le roi intervînt de son propre mouvement, soit que la partie la plus faible en appelât à son tribunal. Mais ici encore, il était rare qu'en première instance, le procès ne se vidât pas à grands coups de lance et d'épée. L'histoire du Cid nous fournit un mémorable exemple de l'une et de l'autre façon d'agir.

Tranquille était le pays, nulle part il n'y avait guerre. — Le comte don Gomès de Gormas fit tort à Diego Laynès : — il lui tua ses bergers et lui enleva ses troupeaux. — A Bivar est venu Diego Laynès, il est venu au cri d'appel. — Il envoie recevoir ses frères, lui-même promptement chevauche. — Le soleil déjà levé, ils courent tous à Gormas : — ils en brûlent le faubourg et, recommençant leur marche, — emmènent les vassaux (du comte) et tout ce qu'ils possèdent; — emmènent les troupeaux paissant dans les champs — et, pour lui faire plus de honte, les lavandières lavant au bord de l'eau. — Le comte court après eux avec cent nobles caballeros, défiant à grands cris le fils de Layn Calvo[2] : — « Fils d'alcalde bourgeois, laissez mes lavandières, — vous qui n'oseriez m'attendre à nombre égal. » Or, comme il allait s'échauffant, — Ruy Laynez se retourne, qui était seigneur de Faro : — « Volontiers serons à vous, cent contre cent et corps à corps[3]. » — On s'est donné parole, on a fixé le jour du combat. — Ils relâchent les lavandières et les vassaux, mais ne rendent point le bétail qu'ils gardent pour s'indemniser de celui que le comte a pris. — Les neuf jours écoulés, ils chevauchent à toute hâte. — Rodrigue, fils de don Diego et petit-fils de Layn Calvo, — avait ses douze ans accomplis, il n'en avait pas treize encore; — jamais il n'a été en guerre, ce dont il a grand crève-cœur : — il se joint aux combattants, que son père

[1] *Sale Mudarra Gonzales*, *Rom.*, p. 457, col. 2.

[2] Un des deux juges légendaires de Castille. Cf. Florez, *España Sagrada*, t. XXVI, p. 60 et suiv.

[3] *E al pulgar*, mot à mot *et au pouce*.

le veuille ou non. — Entre les premiers coups, sont les siens et ceux du comte Gomès. — Les deux troupes sont en présence, elles en viennent aux mains : — don Rodrigue a tué le comte qui n'a pu l'arrêter longtemps... — il a pris les deux fils du comte, à leur très-grand déplaisir, — Hernan et Alphonse Gomès, qu'il conduit captifs à Bivar[1].

On le voit, grâce à sa bonne épée, le Cid a gagné une première fois son procès et celui de son père. Mais tout n'est pas fini ; aux combats où le héros futur de l'Espagne chrétienne vient de faire éclater sa valeur, succèdent des pourparlers qui lui fournissent l'occasion de se montrer aussi généreux que brave.

Trois filles avait le comte, toutes trois à marier : — la première était Elvire et la cadette Aldonza — et la plus jeune Chimène. — Dès qu'elles savent leurs frères pris et leur père tué, — elles vêtent habits de deuil, et, s'enveloppant de longs voiles, — sortent de Gormas et s'acheminent vers Bivar. — Don Diego les voit venir, il sort pour les recevoir : — « D'où sont, dit-il, ces religieuses qui viennent m'adresser requête ? » — « Seigneur, nous allons vous le dire, car n'avons motif de le taire : — Nous sommes les filles du comte don Gormas, et vous l'avez fait tuer. — Vous avez pris nos deux frères, et vous les retenez ici, — et nous sommes des femmes, qui n'avons plus de protecteurs. » — Alors don Diégo répond : « Point ne devez m'en accuser ; — demandez-les à don Rodrigue : car s'il veut vous les accorder, — je le jure par le Christ, je n'en aurai aucune peine. » — Rodrigue ayant ouï ceci, commence à parler : — « Vous avez très-mal fait, seigneur, de refuser ce qui est juste : — je me montrerai votre fils, je serai digne de ma mère...— Les filles ne doivent pas souffrir de la faute que fit leur père. — Remettez-leur donc leurs frères, car elles en ont grand besoin... » — On délie aussitôt les deux frères et on les rend aux señoras. — Lorsqu'ils se virent dehors et en sûreté, ils élevèrent la voix : — « A don Rodrigue et à son père, quinze jours donnons de répit ; — puis nous les brûlerons tous deux dans leur château de Bivar[2]. »

La guerre va recommencer et amener avec elle de nouveaux malheurs ; Chimène l'a compris, et voulant arracher

[1] *Cronica Rimada de las cosas de España*, vers 279 et suiv., *Romanc.*, t. II, p. 654.

[2] *Cronica Rimada*, vers 311-337, *Romanc.*, II, p. 654.

ses frères aux dangers d'une lutte inégale, elle les supplie de renoncer à leurs projets de vengeance. Elle ira elle-même porter sa plainte au roi et demander justice. Elle part donc pour Zamora où réside Ferdinand Ier. Trois de ses suivantes l'accompagnent, et quelques écuyers protégent sa marche[1] :

C'était le jour des Rois, — jour où, suivant la coutume, — les dames et les damoiselles — demandaient étrennes au roi, — sauf doña Chimène Gomès — fille du comte Lozano — qui, debout en face du roi, — lui parle de cette façon : — « Roi, je vis d'honneur dépouillée, — ainsi vit aussi ma mère : — car chaque jour, dès le matin, — je vois le meurtrier de mon père — chevaucher sur son cheval, — portant sur le poing un milan — et d'autres fois un faucon — qu'il porte pour aller en chasse... — Roi qui ne rend pas la justice — ne mérite point de régner, — ni d'avoir cheval pour monture, — ni de chausser éperons d'or, — ni de manger son pain sur nappes, — ni d'ouïr messe en lieu sacré... — car vraiment il en est indigne.» — Dès qu'il eut entendu ceci, — le bon roi prenant la parole : — « Le Dieu du ciel me soit en aide ! — Le Dieu du ciel soit mon conseil ! — Si je prends le Cid et le tue — mes Cortès se soulèveront; — si je ne rends bonne justice, — mon âme en portera la peine[2]. »

Ces craintes de Ferdinand n'avaient rien que de très-naturel : il s'agissait, en effet, de juger et de punir au besoin un des plus puissants seigneurs de Castille, dont les autres ricos-hombres, ses amis ou ses alliés, n'hésiteraient pas vraisemblablement à prendre la défense. Alors même qu'ils laisseraient la justice du roi s'exercer librement, il était très-permis à Ferdinand de se demander si Rodrigue et son père se soumettraient à la sentence portée contre eux. Or, s'ils s'y refusaient, comment forcer à l'obéissance de puissants gentilshommes, cantonnés dans leur château fort, entourés de fidèles aussi nombreux peut-être, et certainement aussi dévoués à leurs maîtres que ceux du roi l'étaient à leur souverain ? Autant de questions plus faciles à poser qu'à résoudre ; mais Chimène a réponse à tout :

[1] *Ibid.*, vers 338-343.
[2] *Dia era de los Reyes, Romanc.*, I, p. 483.

« Tenez vos Cortès, mon bon roi,— que nul n'y sème la révolte : —et, vous, donnez-moi pour mari — celui qui a tué mon père ; — car, je le sais, bien me fera — celui qui m'a fait si grand mal. » — Alors le roi prend la parole, — bien entendrez ce qu'il répond : — « Très-souvent j'avais ouï dire — (et rien n'est plus vrai, je le vois), — que la cervelle de la femme — était faite d'étrange sorte : — le meurtrier qu'elle poursuivait, — voici qu'elle veut l'épouser. — Soit, j'y consens de bien grand cœur — et de très-bonne volonté. — Je vais lui envoyer mes lettres, — lui donner ordre de venir. » — Il n'a pas fini de parler, — que déjà la lettre chemine — et le messager qui la porte — la remet au père du Cid. — « Tristes soucis vous avez, comte, — et je ne puis les dissiper, — puisque ne voulez me montrer — la lettre que le roi envoie. » — « Mon fils, il n'est question de rien, — sauf qu'il vous faut aller là-bas ; — mais restez ici, mon enfant, — en votre place j'irai, moi. » — « Que ni Dieu, ni sainte Marie — n'exigent de moi telle chose ! — Père, partout où vous irez — je marcherai, moi, le premier[1]. »

On a vu ailleurs[2] en quel formidable équipage le Cid et Diego Laynez son père se rendent à la cour, et comment l'entrevue du roi et de Rodrigue est, dès le début, brusquement interrompue. Cette mésintelligence ne paraît pas avoir duré longtemps. Le Cid, apaisé sans doute par son père, reparaît en présence du roi. Le bon Ferdinand se hâte de tenir la parole qu'il a donnée à Chimène, et sans autre préambule :

« A cette heure, le roi dit à son père nourricier, le comte don Osorio : — « Amenez-moi la damoiselle, nous la marierons à ce vaillant. » — La damoiselle paraît, le comte la conduit par la main. — Elle lève les yeux et jette un regard sur Rodrigue. — « Mille grâces, seigneur, dit-elle, c'est bien là le comte que je demande. » — Le Cid, très-courroucé, dit au roi de Castille : — « Seigneur, vous me mariez plutôt de force que de gré ; — mais, je le jure par le Christ, moi, qui n'ai pas baisé votre main, — je ne verrai point cette femme en lieu désert ou habité, — jusqu'à ce que, en rase campagne, j'aie gagné cinq grandes batailles. » — Quand le roi entendit ceci, il en fut tout ébahi — et dit : « Ce n'est point là un homme, mais une face de démon. » — Le comte Osorio répond : « Bientôt

[1] Même romance.
[2] V. mon premier article, p. 46, 47.

je vous en rendrai compte. — Quand les Maures envahiront la Castille, qu'alors nul ne lui vienne en aide — et nous verrons s'il a parlé sérieusement ou par moquerie[1].

Nous voilà certes bien loin du couple héroïque et tendre que Guilhem de Castro et notre grand Corneille ont fait revivre dans leurs immortels chefs-d'œuvre. Le Rodrigue et la Chimène de l'histoire n'ont pas, comme ceux de la poésie, lu l'Amadis de Gaule ou l'Astrée. Étrangers aux belles manières, ils auraient sans doute amené le rire sur les lèvres des courtisans et des grandes dames du Buen-Retiro, du Louvre ou de Saint-Germain. Mais la naïve simplicité et, si l'on y tient absolument, l'honnête et franche rudesse de leurs mœurs, a bien aussi son charme. Qu'on en pense ce qu'on voudra, j'aime mon vieux Cid du XI[e] siècle presque à l'égal de celui qu'ont créé les poëtes du XVII[e]. Le mariage impromptu qui lui est imposé l'irrite et le fâche; quoi de plus naturel? Il le dit tout haut, et j'applaudis à sa franchise : le fier Rodrigue déguisant sa pensée par crainte ou par flatterie, ne serait plus ni le Cid de l'histoire ni celui de la poésie. S'il jure de vivre éloigné de Chimène, c'est qu'il veut d'abord faire ses preuves de vaillant homme, aux yeux de ceux qui l'ont traité quelque peu en enfant terrible. Mais à peine est-il délié de son serment par la victoire, qu'il revient à l'épouse qu'on lui a donnée, et ne la quitte plus. Il la protége, il l'honore, il l'aime, et lui laisse, en mourant, Valence et sa huerta qu'il a conquises à la pointe de son épée, et dont il s'est fait une principauté indépendante. Chimène, elle aussi, la vraie Chimène, n'a pas trop à souffrir de la comparaison avec la Chimène du théâtre. J'ose même dire qu'en un point elle lui est supérieure. La Chimène de la Chronique rimée et des vieux romances n'aime pas encore le Cid au moment où elle demande sa main au roi : c'est par dévoûment au salut de ses frères qu'elle se résigne à épouser le meurtrier d'un père qui lui fut si cher. Ce sacrifice, accompli naïvement et sans faste, est d'une grande âme et d'un noble cœur. Mais solliciter ou

[1] *Cronica Rimada*, v. 411-427.

simplement accepter cette même main sous la seule impulsion de l'amour, si passionné qu'on le suppose, voilà ce que la fière Castillane n'eût jamais fait. A qui le lui eût proposé, elle aurait répondu comme l'Estrella de Lope : « L'homme qui a tué mon père — ne saurait être mon mari — quoique je l'aime et que je l'adore[1] » — Toutefois, que les âmes sensibles se rassurent : cette vaillante Chimène qui se sacrifie au devoir sera bénie de Dieu. Non-seulement l'espoir qu'elle nourrissait de voir *le bien lui venir d'où si grand mal lui est venu*, n'a pas été trompé, mais on devine d'avance que, dans le cœur de cette femme dévouée, naîtra bientôt et s'épanouira l'amour énergique et pur de l'épouse chrétienne pour un époux aussi digne d'elle, qu'elle est digne de lui.

De tout ce qui précède, il faut bien conclure que l'obéissance rendue au souverain par les nobles d'Espagne était de nature à ne mettre jamais en grand péril leur indépendance personnelle. Et cependant ils y regardaient à deux fois avant de s'y engager par promesse ou par serment. Plier le genoux devant le roi, lui baiser la main et s'avouer ses vassaux, sans s'être préalablement assurés qu'il était digne de leur commander, c'eût été à leurs yeux manquer aux obligations les plus sacrées de la conscience et de l'honneur. Le simple soupçon d'un crime ou d'une perfidie, tant qu'il n'était pas dissipé, donnait à tout rico-hombre le droit de se refuser à cet acte d'hommage, quand bien même le roi eût déjà été acclamé par les Cortès de Castille et de Léon.

Au premier bruit de la mort de Sancho le Brave, assassiné devant Zamora, Alphonse, son frère et son héritier, s'échappe secrètement de Tolède et accourt en Castille. Arrivé à Toro, il y est salué roi :

[Chacun au roi baise la main, — le Cid ne veut pas la baiser, — — et ses alliés de Castille — se groupent tous autour de lui. — « Vous êtes l'héritier, Alphonse, — nul ici ne vous le conteste ; —

[1] « Señor, no ha de ser mi esposo — hombre qué á mi *hermano* mató, — aunque le quiero y le adoro. » Lope de Vega, *La Estrella de Sevilla*, act. III, esc. 18.

mais, sauf votre plaisir, seigneur, — il ne vous sera point à charge — de nous accorder le serment, — que nous venons vous demander, — à vous et à douze des vôtres, — que choisirez à votre gré, — de n'avoir reproche à vous faire — sur la mort du roi don Sancho. » — Cela me plaît, ô Castillans; — de grand cœur j'y donne les mains.] » — A Sainte-Agathe de Burgos, — où jurent les hijosdalgo, — c'est là que le Cid reçoit — le serment du roi de Castille; — et si terrible est ce serment, — que tous en sont épouvantés. — Sur un verrou de fer [béni; — sur une arbalète de bois — et sur les saints Évangiles, — le Cid lui fait prêter serment, — le valeureux Cid de Castille : — « Male mort soit la vôtre, Alphonse, — que ses auteurs soient des vilains,] — des vilains, non des gentilshommes, — [et, pour accroître votre honte, — qu'ils soient vilains, non de Castille, — mais des Asturies d'Oviedo[1];] — qu'ils vous tuent à coups d'aiguillons, — non avec dards ou avec lances; — avec couteaux montés en corne, — et non avec poignards dorés; — qu'ils aient aux pieds des abarcas[2] — et non des souliers à cordon[3]; — qu'ils viennent montés sur des ânes, — et non sur mules ou chevaux, — ayant des cordes pour licous, — et non brides de cuir tanné; — qu'on vous tue en champs labourés, — et non en cité ou bourgade, — et qu'on vous arrache le cœur, — Alphonse, par le côté gauche, — si aux questions qu'on va vous faire — ne répondez la vérité : — « Dans le meurtre de votre frère — [oui ou non, avez-vous trempé, — ou bien l'avez-vous approuvé, — ou y avez-vous donné lieu? » — « Amen, amen, répond le roi; — point ne m'entremis en ce crime. » — Trois fois le Cid le fait jurer; — autant de fois il l'interroge. — En se voyant ainsi pressé — le roi contre le Cid s'irrite : — « Vous me pressez beaucoup, Rodrigue, — sur ce qui n'offre ombre de doute; — mais demain baisera ma main, — qui me fait jurer aujourd'hui. » — « Oui, seigneur, réplique le Cid, — pourvu que me payiez la solde — qu'en leurs terres les autres rois — accordent aux hijosdalgo; — celui dont je serai vassal — devra aussi me la payer. »] — « Sortez de mon royaume, Cid, — mauvais chevalier reconnu, — et gardez-vous d'y reparaître — d'un an à partir d'aujourd'hui. » — « Ceci

[1] J'ai dit plus haut que les paysans Asturiens étaient seuls soumis au servage : c'est là sans doute ce qui les rendait plus *vilains* que ceux de Castille ou de Léon.

[2] Chaussure rustique en cuir non tanné, ou en bois, de grand usage dans les Asturies. D'après la description qu'en donne M. Dozy (*Dict. détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, in-4°, Amsterdam, 1845, p. 85), je suis porté à croire que les *abarcas* en bois répondaient à nos sabots.

[3] *Zapatos con lazos*. Cf. Dozy, *ibid.*, p. 105.

me plaît, dit le bon Cid, — ceci me plaît beaucoup, dit-il, — parce que c'est le premier ordre — que vous donnez en votre règne : — vous m'exilez pour une année, — et moi je m'exile pour quatre. » — Le brave Cid alors s'éloigne ; — point n'a baisé la main du roi ; — trois cents caballeros le suivent, — tous valeureux hijosdalgo, — tous encore dans la fleur de l'âge, — pas un n'est ni vieux ni chenu. — Chacun d'eux porte lance au poing, — lance à la pointe bien fourbie ; chacun d'eux porte son bouclier — orné de houppes écarlates. — [Au brave Cid ne manqua point — terre pour y dresser son camp[1].]»

En cette circonstance, Don Rodrigue et les siens se retirent seuls ; que les autres grands de Castille, de Léon et des Asturies eussent suivi son exemple, et le nouveau roi don Alphonse se trouvait tout à la fois privé d'une partie de ses revenus, et sans armée pour combattre les Sarrazins ou pour résister à leurs attaques : car l'hidalgo dont le baisement de main n'avait pas fait encore un vassal du roi, n'était nullement tenu à servir sous ses ordres en temps de guerre, ni à lui abandonner la cinquième partie du butin enlevé dans les razzias, qu'il exécutait à ses risques et périls, et à la tête de ses propres troupes. C'étaient là deux principes de droit public qu'on ne craignait pas de rappeler hautement au prince qui les oubliait. Ferdinand, père d'Alphonse VI, eut, grâce au Cid, l'heur de recevoir cette leçon ; et, ce qui fait son éloge, il en profita. Les Maures, peu après le mariage de don Rodrigue et de Chimène, envahissent la Castille ; cinq rois commandent leur armée :

« Ils passent auprès de Burgos, — pénètrent à Montes-d'Oca, — courent jusqu'à Belforado — et jusqu'à Santo-Domingo, — jusqu'à Najera et Logroño, — détruisant tout sur leur passage. — Ils emmènent nombreux troupeaux — et beaucoup de chrétiens captifs ; — beaucoup d'hommes, beaucoup de femmes, — beaucoup d'enfants, garçons et filles. — Ils retournent en leur pays, — joyeux et gorgés de butin ; — car ni roi ni personne au monde — n'est sorti pour le leur ravir. — Mais, quand don Rodrigue l'apprend — à Bivar, en son château — il monte sur Babieca — ses amis avec lui chevauchent ; — il appelle le peuple aux armes ; — grande foule lui est venue. — Rude com-

[1] *En santa Gadea de Burgos*, *Romanc.*, I, p. 523, et [ ], *En Toledo estaba Alfonso*, *ibid.*, p. 522.

bat il livre aux Maures ; — A Montes-d'Oca, le château, — en déroute il met tous les Maures ; — il fait prisonniers leurs cinq rois, — il leur reprend tout le butin — et les captifs qu'ils emmenaient. — Ayant partagé les dépouilles — entre ceux qui l'avaient suivi, — il mène les rois prisonniers — en son château de Bivar ; — à sa mère il les présente — qui leur fait un très-bon accueil ; — il leur donne la liberté, — ils se déclarent ses vassaux... — A lui payer tribut s'engagent — et, revenus en leur pays, — tiennent ce qu'ils lui ont promis [1]. »

L'auteur du romance nous montre le Cid distribuant à ses compagnons les dépouilles de l'ennemi sans en rien réserver au roi. Ce qu'il ne nous dit pas, et ce que nous apprend la Chronique rimée, ce sont les démarches de Ferdinand auprès du Cid, et ses sollicitations pour obtenir sa part du butin ; démarches et sollicitations auxquelles Rodrigue oppose un refus énergique et parfaitement motivé.

Les nouvelles arrivent à Zamora où lors était le bon roi don Fernand. — Le roi, quand il les sut, fut content et joyeux : — Dieu ! qu'était grande l'allégresse du roi de Castille ! — Le bon roi chevauche, et avec lui moult comtes, caballeros et autres hijosdalgo : — il court à Tudela del Duero où le bétail paissait [2]. — Dès que Rodrigue l'aperçoit, il vient en toute hâte à sa rencontre. — « Vois, dit-il, bon roi, ce que je t'ai gagné sans être ton vassal. — Je t'ai promis cinq batailles le jour que tu me marias, — en voici une de gagnée ; des autres je vais m'occuper. — Alors le bon roi dit : « Je te tiens quitte de tout, mais donne-moi le quint du butin que tu as enlevé. » — Rodrigue répond : « Point ne faut y songer : — je le destine aux pauvres gens qui l'ont gagné à grand labeur ; — les dîmes auront aussi leur part ; car point ne veux leur faire tort ; — et de la mienne, à ceux qui m'ont fait honneur, je payerai leur solde. » — A cette heure le bon roi dit : « Livre-moi ce Maure hardi. » — Rodrigue lui répond : « Il ne faut pas même y songer : — point ne le ferai, sur mon âme ! jamais hidalgo n'a fait honte à l'hidalgo qu'il avait pris [3]. »

[1] *Reyes moros en Castilla*, *Romanc.*, I, p. 485. — Dans ce romance on a fondu en une seule les cinq batailles gagnées par le Cid contre les Maures.

[2] Le Cid, après sa victoire, avait établi son camp près de cette ville. Cf. *Cronica Rim.*, v. 458, 459.

[3] *Ibid.*, v. 460, 477.

Si, dans le langage net et ferme que tient le Cid à son souverain, je reconnais le franc parler d'un siècle où les rois n'étaient encore que les premiers entre des égaux, je ne saurais, par contre, y découvrir les traces de cette hauteur déplacée, de cette violence et de ce mépris écrasant de la majesté royale, qu'un très-savant homme se croit en droit de reprocher à don Rodrigue, et dont il voit une preuve dans cette réponse de notre héros à don Ferdinand [1]. Toujours est-il que celui-ci ne s'en montra ni surpris ni choqué, et se sépara dans les meilleurs termes du jeune vainqueur qui le renvoyait les mains vides [2].

JULES TAILHAN.

(*La suite prochainement.*)

[1] Dozy, *Recherches sur la littérat. de l'Espagne au moyen âge*, I, 223 et 225. Dans cet ouvrage, très-remarquable d'ailleurs, le Cid historique est jugé avec une excessive sévérité. Ce n'est ici ni le temps ni le lieu d'examiner une à une les accusations qu'on fait peser sur don Rodrigue de Bivar. Pour le moment je me contenterai d'emprunter à M. Dozy (*ibid.*, p. 24) le jugement tout autrement favorable d'un ennemi et d'un contemporain de notre héros, l'arabe Abou-'l-Hasan : « La puissance de ce tyran (le Cid) alla toujours en croissant, de sorte « qu'il fut un lourd fardeau pour les contrées basses et pour les contrées élevées, « et qu'il remplit de crainte les nobles et les roturiers. Quelqu'un m'a raconté « l'avoir entendu dire dans un moment où ses désirs étaient très-vifs et son « avidité était extrême : *Sous un Rodrigue cette péninsule a été conquise, mais « un autre Rodrigue la délivrera;* parole qui remplit les cœurs d'épouvante, et « qui fit penser aux hommes que ce qu'ils craignaient et redoutaient arriverait « bientôt. Pourtant cet homme, le fléau de son temps, était, *par son amour de la « gloire,* par la prudente fermeté de son caractère, et par son courage héroïque, « *un des miracles du Seigneur*..... La victoire suivait toujours la bannière de « Rodrigue. »

Évidemment M. Dozy, dont la franchise et la loyauté ne font doute pour personne, avait oublié ce passage, lorsque, deux cents pages plus loin, il écrivait ces lignes : « Le *patriotisme* était une vertu entièrement inconnue (en Espagne); « la langue n'avait pas même un mot pour exprimer cette idée. Un chevalier « espagnol du moyen âge ne combattait ni pour sa patrie ni pour sa religion : il « se battait, *comme le Cid, pour avoir de quoi manger.* » (*Ibid.*, p. 220.)

[2] Despidieronse del rey e bessaronle la mano. *Cr. Rim.* v, 480.

LES NOUVEAUX PANÉGYRISTES
DU MAHOMÉTISME

(DEUXIÈME ARTICLE.)

VI

Dans toutes les controverses qui touchent à la religion, les catholiques ont d'inappréciables avantages, qu'ils se laissent trop facilement ravir. Nos adversaires ont souvent intérêt à dissimuler leurs principes et à voiler leurs conclusions : nos doctrines, à nous, sont nettes et bien définies; notre morale ne sait pas fléchir pour s'accommoder aux circonstances. Il faut donc tenir ferme, et tirer profit des ressources de notre situation. Ramenons aux principes, de gré ou de force, ces prétendus philosophes qui cherchent toujours à y échapper; évitons, s'il se peut, ces interminables discussions de détail, dont le premier inconvénient est de faire perdre de vue le point essentiel du débat. Est-ce une tactique habile d'abandonner des hauteurs où l'on se garde bien de porter l'attaque, et de descendre dans la plaine, où l'ennemi nous provoque à la mêlée avec l'arrière-pensée de faire comme les Arabes, qui se dérobent à la défaite en s'enfonçant dans leurs cavernes ou dans le désert?

Les libres penseurs se sont donné le plaisir de faire une démonstration en l'honneur du Prophète arabe. Cette *fantasia* n'a pas de quoi nous troubler. Du haut des remparts qui protégent nos divines croyances, nous pourrions tout simplement, si la charité ne le défendait, envoyer nos dédains en réponse à ces extravagances. Rien qu'à faire connaissance avec les nouveaux chevaliers de l'Islam, tous ceux en qui le sophisme n'a pas faussé le jugement et perverti le sens chré-

tien, ont pu voir déjà ce qu'il faut penser de leur tentative d'apologie. La cause est suffisamment entendue pour toute âme droite et chrétienne qui ne se plaît pas aux réticences et aux détours.

Revenons cependant à leur essai de réhabilitation. Nous les avons interrogés sur leurs principes ; nous voulons aussi examiner leurs conclusions. Cette seconde enquête et la discussion qu'elle exigera doivent encore nous fournir d'utiles enseignements. Je continuerai à citer textuellement nos adversaires ; quand la critique doit user de sévérité, elle a besoin d'apporter ses preuves.

Je ne voudrais pas pourtant qu'on prît trop au sérieux ces saillies mahométanes. Je l'ai déjà dit, à juger des choses selon la rigueur des principes, il n'y a ici rien de sérieux ; les doctrines de nos adversaires ont des bases tellement ruineuses, qu'il suffit de les toucher pour les renverser. Ce qu'il y a de sérieux, de trop sérieux, hélas ! dans ce mouvement, ce sont les causes qui l'ont produit, et les lointaines conséquences qu'on voudrait en faire sortir. Nous n'avons pas tout dit, parce que nous n'avons pas le droit de tout dire. Mais, il faut qu'on le sache, il y a de ce côté-là un parti pris. L'avenir le fera peut-être mieux comprendre encore que certaines paroles imprudentes prononcées dans ces derniers temps.

VII

Le christianisme n'a rien à craindre des boutades de nos écrivains. La nouvelle apologie mahométane n'a pas même effleuré nos thèses sur la vérité de notre divine religion et sur la fausseté de l'islamisme. Il est moins facile de raisonner que de déclamer.

Un de nos évêques disait l'autre jour à ses prêtres : « Les songe-creux de la libre pensée détestent la scolastique, comme les fous détestent la camisole de force. » Le mot est aussi vrai qu'il est énergique. J'ai voulu réduire à quelques propositions et soumettre aux lois du raisonnement la doctrine de nos philosophes sur le mahométisme. Cela m'était

bien permis, ayant affaire surtout à un traducteur d'Aristote. Mon travail n'a jamais abouti qu'à deux choses : en remontant aux prémisses, j'ai toujours rencontré une pétition de principe ; en descendant à la conclusion, je n'ai rien trouvé du tout, au moins rien de défini ; car on a de bonnes raisons pour ne pas conclure. Toutes les religions sont de création humaine : voilà la pétition de principe ; voilà ce qu'on suppose constamment sans l'établir. Toutes les religions sont mensongères, puisque toutes se disent d'origine divine : telle devrait être la conséquence, si l'on avait le courage de l'énoncer clairement. Eh bien ! croyez-vous que cela ébranle les démonstrations évangéliques ? Pas plus que ne ferait un boulet s'enfonçant dans la terre au pied d'un rempart. Il est bon que le lecteur en juge par lui-même.

L'enseignement chrétien sur la valeur des religions peut se ramener à ce raisonnement très-simple. Il est prouvé par tous les arguments désirables, prophéties, miracles, etc., que la religion chrétienne est révélée de Dieu ; donc toutes les religions qui la contredisent sont fausses, y compris le mahométisme. Voilà qui est précis, populaire et décisif. N'en déplaise à M. Burnouf, c'est le fondement de la science des religions. L'instruction essentielle du chrétien, c'est de bien posséder les preuves de la divinité de sa religion ; c'est par là qu'on commence au catéchisme ; c'est l'A, B, C de la science religieuse. Nos docteurs trouvent cela vulgaire ; et avec un dédain transcendental, ils nous déclarent que ce sont des « choses absolument étrangères à la science. » Qu'est-ce donc alors que votre science ? Elle n'a pas la première condition de toute science, qui est d'examiner la vérité de son objet. Conçoit-on une science des religions qui ne s'occupe pas de la valeur absolue des religions ! Allez, nous ne sommes pas dupes. Vos prédécesseurs, depuis les Celse et les Porphyre jusqu'aux Voltaire et aux Rousseau, vos prédécesseurs, dis-je, ont essuyé trop d'humiliantes défaites sur le terrain de l'histoire et du témoignage. Pour éviter pareil sort, vous vous réfugiez dans l'ordre des idées ; et, renversant toutes les lois de la logique, vous posez comme un axiome qu'il n'y a pas

eu de révélation, parce qu'il ne peut pas y en avoir. Et cela s'appelle chez vous *conditions et principes de la science des religions !* Dans la langue du sens commun et de la vraie philosophie, cela porte d'autres noms.

Quand le chrétien sait bien sa religion, il étudie les religions. Quelquefois les savants ouvrages que publient les membres de l'Institut lui viennent en aide dans ce travail pénible, où l'esprit se fatigue à débrouiller tant de rêveries. Le mahométisme est une des fausses religions les mieux connues. On s'en débarrasse, comme de toutes les autres, par quelques réflexions des plus simples. Pascal y a consacré trois ou quatre *pensées;* je les rapporte, parce que l'auteur a le double mérite d'être fort concis et peu suspect.

« La religion mahométane a pour fondement l'Alcoran et Mahomet. Mais ce prophète, qui devait être la dernière attente du monde, a-t-il été prédit? Et quelle marque a-t-il, que n'ait aussi tout homme qui se voudra dire prophète? Quels miracles dit-il lui-même avoir faits? Quel mystère a-t-il enseigné, selon sa tradition même? Quelle morale et quelle félicité?...

« Tout homme peut faire ce qu'a fait Mahomet : car il n'a point fait de miracles; il n'a point été prédit. Nul homme ne peut faire ce qu'a fait Jésus-Christ.

« Qui rend témoignage de Mahomet? Lui-même. Jésus-Christ veut que son témoignage ne soit rien. La qualité de témoins fait qu'il faut qu'ils soient toujours et partout; et, misérable, il est seul [Mahomet]. »

« Mahomet, non prédit; Jésus-Christ, prédit. Mahomet, en tuant; Jésus-Christ, en faisant tuer les siens. Mahomet en défendant de lire; les apôtres en ordonnant de lire. Enfin, cela est si contraire, que, si Mahomet a pris la voie de réussir humainement, Jésus-Christ a pris celle de périr humainement. Et qu'au lieu de conclure que, puisque Mahomet a réussi, Jésus-Christ a bien pu réussir, il faut dire que, puisque Mahomet a réussi, Jésus-Christ devait périr. » (*Édit.* Havet, art. XIX, 7, 10; art. XXV, 45.)

Encore une fois, quelle est, en face de cette argumentation,

l'attitude de nos libres penseurs? Ils esquivent tout simplement le débat et se mettent en dehors de la question. Jésus et Mahomet étant deux révélateurs, la science n'a pas à se prononcer sur leur compte; tout ce qui porte le nom de révélation n'a pas droit à un examen rationnel. Cependant, pour peu que vous y teniez, on vous accordera que Jésus est supérieur à Mahomet, et que la religion chrétienne est « *la plus vraie* de toutes les religions. » La science a des instincts généreux! Mais de quel front ose-t-elle avancer que les procédés *a priori* n'entrent pour rien dans sa méthode, qu'elle est une science de faits! O sophistes! vous outragez d'un seul coup deux nobles choses : le bon sens et la bonne foi.

VIII

Nous avons demandé d'abord aux panégyristes de l'Islam la conclusion religieuse de leur apologie. Leurs principes nous l'avaient bien fait soupçonner; la logique l'a mise en pleine lumière. Opposant une fin de non-recevoir aux arguments que nous produisons pour la divinité de Jésus-Christ et contre l'inspiration divine de Mahomet, ils mettent *a priori* sur la même ligne tous les fondateurs religieux, et sans aucun examen tiennent toutes les religions pour égales, c'est-à-dire pour également fausses. Les hymnes des Védas, les Soûtras bouddhiques, « les ouvrages disparates de la Bible, » forment à leurs yeux « un amas confus; » ils souhaitent indifféremment l'empire du monde « à l'église bouddhiste ou à l'Église chrétienne, » à moins, — c'est le vœu de M. Burnouf, — qu'une église universelle ne réunisse toutes les races humaines et toutes les religions. Ce monstrueux *indifférentisme*, reposant uniquement sur le parti pris, ne fait tort qu'à lui-même; la raison le réprouve et l'Église l'a condamné au nom de la foi.

L'apologie mahométane se sentait mal à l'aise en face de la démonstration évangélique; elle se gêne moins avec l'histoire. Tout à l'heure elle déguisait ses conclusions; ici elle

en fait étalage. Nous avons donné en commençant le résumé du panégyrique; nous allons maintenant en soumettre les diverses parties à un examen rapide.

On sait que l'histoire s'arrange sans trop de peine au gré des préjugés, et qu'une main habile peut la faire plier selon toutes les exigences de la passion ou du système préconçu. Un des apôtres de l'Islam a déjà été flétri par l'opinion publique comme « faussaire des actes de Dieu. » Il est aujourd'hui en train de fausser les actes des Apôtres de Celui qu'il a renié. Laissons-le à sa triste besogne.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a quelques-unes des qualités de l'historien. Je ne voudrais pas, par exemple, soupçonner un instant sa sincérité. Il demande à la justice d'adoucir ses rigueurs; il use en faveur de son client de toutes les ressources de la plaidoirie; mais il a trop de probité pour façonner à sa guise les pièces du procès : c'est un avocat très-complaisant, ce n'est pas un complice vendu au mensonge. Aussi n'avons-nous besoin que de ses aveux pour redresser ses conclusions; et plus d'une fois des notes mises au bas des pages par un louable sentiment de justice, suffisent pour réformer le texte.

Je prétends établir, en m'aidant des paroles mêmes de M. B. Saint-Hilaire, que Mahomet fut un débauché, un politique cruel, un imposteur et un visionnaire, que le Coran est une contrefaçon et un mauvais livre, enfin que l'islamisme est surtout une négation satanique.

Mahomet fut un homme de mauvaise vie : impossible aux panégyristes de le dissimuler. Jamais l'effronterie du vice n'a été poussée plus loin : le Prophète usait de son privilége pour se dispenser de toute pudeur. C'est le sort commun des sectaires et des hérésiarques de se marquer eux-mêmes publiquement au sceau de la Bête. Je recommande ce *signe* à M. Bersot pour ses études sur les *grands hommes*. « Qui veut faire l'ange, fait la bête » (Pascal). La loi est universelle : Luther, Calvin, Henri VIII, Voltaire, Rousseau, et les autres, sont là pour le prouver. M. B. Saint-Hilaire n'épargne pas son héros sur ce chapitre; il avoue même quelque part sentir

« une sorte d'horreur » (p. 174). Je devrais rapporter en entier ces textes inexorables ;

Mais le lecteur *chrétien* veut être respecté.

Voici seulement quelques faits énoncés sans commentaire. « Quand Mahomet mourut, il laissa neuf veuves,... et il épousa en tout douze ou treize femmes, dans les années (619-632) qui s'écoulèrent entre la mort de Khadîdja et la sienne... En moins de cinq années il épousa huit femmes, sans compter deux concubines... » (p. 118, 171). La police mettrait fin chez nous à la mission d'un tel prophète ; les Arabes eux-mêmes étaient mal édifiés. M. B. Saint-Hilaire s'étonne de ces excès dégradants ; il les trouve inexplicables. « Comment le Prophète est-il tombé dans les abîmes du vice ?... Il lui eût été, ce semble, assez facile de surmonter ses passions à cette époque de la vie. » Le philosophe s'adresse à la physiologie pour avoir une réponse ; le chrétien la trouve dans saint Paul : *Propterea tradidit illos Deus in passiones ignominiæ,... in reprobum sensum* (ad Rom., c. 1).

La cruauté va de pair avec la débauche ; si l'ambition survient, les crimes se multiplient. M. B. Saint-Hilaire affirme que Mahomet était naturellement plein de douceur, qu'il fut le plus clément des Arabes de son temps. Mais les faits viennent contredire cette assertion ; il faut enregistrer des actes « cruels et peu généreux, » des exécutions « inexcusables au point de vue de nos mœurs ; » il faut parler de « vengeance » après la victoire, et montrer le Prophète « singulièrement animé contre ses adversaires, » surtout contre les poëtes mecquois qui le poursuivaient de leurs satires. On a beau faire des rapprochements avec Alexandre et Napoléon Ier ; cela n'est point une justification pour un envoyé de Dieu. Je ne me sens pas non plus disposé à l'indulgence par cette note où l'on dit que « la plupart des actes de cruauté » qu'on peut citer dans la vie de Mahomet ont été dirigés contre les Juifs ; je m'arrête dans cette phrase aux premiers mots, et je m'en indigne. Que me font enfin ces récits d'actes de clémence par lesquels vous prétendez montrer le penchant

véritable de l'âme du Prophète ? Vous-même avez eu soin de me prévenir que « tous ces commencements sont d'une profonde politique ; » et vous vous hâtez d'ajouter que « la clémence était le principal ressort de sa politique » (p. 117-130). Vous voyez bien que l'histoire donne un démenti à votre bonne volonté. Ce Mahomet n'est qu'un politique habile, usant tour à tour de la clémence et de la cruauté selon les besoins du moment ; c'est un type fait pour Machiavel, et rien de plus.

IX

Mais au moins dans son rôle de révélateur, Mahomet a porté la vertu indispensable, la sincérité. Il avait foi dans sa mission. — Nous allons voir. Mais d'abord, une réflexion se présente d'elle-même. Toutes les religions, avez-vous dit, sont de création humaine ; tel est le premier article de votre symbole. Si par hasard Mahomet s'est donné pour un envoyé de Dieu, pour un prophète ayant des communications avec le Ciel et recevant d'en haut des révélations, ne faudra-t-il pas conclure, d'après vos principes, que c'est un imposteur ou un fou ? Pardon ; j'oubliais que « l'histoire est impossible, si l'on n'admet hautement qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures » (Renan).

Contrairement à ses modernes panégyristes, Mahomet croyait aux miracles ; il ne niait pas que Moïse et Jésus en eussent opéré. Mais n'est pas thaumaturge qui veut ; le nouveau prophète a le « bon goût vraiment exquis » de déclarer plus de vingt fois dans le Coran qu'il ne devait point faire de miracles comme ses prédécesseurs, que sa mission était seulement d'avertir. Malgré ces déclarations réitérées que lui arrachaient les pressantes objections de ses adversaires, le Prophète, usant d'une mesure un peu large de sincérité, aurait bien voulu faire croire à des prodiges, dont il aurait été l'auteur et le seul témoin. Citons quelques versets du Coran :

« Louange à celui qui a transporté pendant la nuit son serviteur

« du temple sacré (de la Mecque) au temple éloigné (de Jérusalem), « dont nous avons béni l'enceinte pour lui faire voir nos merveil- « les: Dieu entend et voit tout. »

« Souviens-toi que nous avons dit : Dieu environne les hommes de « tous côtés. Nous ne t'avons accordé la vision que nous t'avons fait « voir, et l'arbre maudit dans le Koran (le zacoum, qui s'élève du « fond de l'enfer), que pour fournir un sujet de dispute aux hommes « et pour les intimider ; mais cela ne fera que rendre leur perversité « bien plus grande. » (Sourate XVII, *le Voyage nocturne*, v. 1, 62.)

— « L'heure approche, et la lune s'est fendue ; mais les infidè- « les, à la vue d'un prodige, détournent leurs yeux et disent : c'est « un enchantement puissant. » (Sourate LIV, *la Lune*, v. 1, 2.)

— « Lorsque vous implorâtes l'assistance du Très-Haut (au com- « bat de Bedr), il vous exauça. Je vous appuierai, dit-il, de dix mille « anges se succédant sans intervalle... Il dit alors aux anges : Je « serai avec vous. Allez affermir les croyants. Moi, je jetterai la « terreur dans le cœur des infidèles. Abattez leurs têtes et frappez « les extrémités de leurs doigts. » (Sourate VIII, *le Butin*, v. 9, 12).

— « O croyants ! souvenez-vous des bienfaits de Dieu envers « vous, lorsque l'armée ennemie fondait sur vous, et que nous en- « voyâmes contre eux un vent et des milices invisibles. Dieu a vu « ce que vous faisiez. » (Sourate XXXIII, *les Confédérés*, v. 9.)

M. B. Saint-Hilaire ne voit là que des métaphores, des expressions obscures. Qu'il y ait dans ces textes de l'obscurité, je ne le nie pas ; et l'on en devine aisément la raison. Ce qui n'est pas obscur, c'est le désir de Mahomet de passer, bon gré mal gré, pour auteur de quelques miracles ; et notre historien n'ignore pas tout ce que ces allusions timides du Coran ont fourni à la crédulité des disciples, et comment on a d'après cela composé au Prophète, qui ne s'en plaignait point, tout un bagage de thaumaturge.

Mais voici où nos écrivains doivent nécessairement appliquer la plus large des mesures de sincérité dont se soient jamais servis les hommes qui n'ont pas « notre conscience rigide. » Mahomet affirme et jure quantité de fois qu'il a vu, vu de ses yeux, l'ange Gabriel.

« J'en jure par l'étoile qui se couche, votre compatriote n'est point « égaré ; il n'a point été séduit. Il ne parle pas de son propre mou-

« vement. Ce qu'il dit est une révélation qui lui a été faite. L'é-
« norme en force (l'ange Gabriel) l'a instruit. Le robuste, après
« l'avoir instruit, alla se reposer. Il monta au-dessus de l'horizon:
« puis il s'abaissa et resta suspendu dans les airs. Il était à la dis-
« tance de deux arcs, ou plus près encore; et il révéla au serviteur
« de Dieu ce qu'il avait à lui révéler. Le cœur de Mohammed ne ment
« pas, il l'a vu. Elèverez-vous des doutes sur ce qu'il a vu? Il l'avait
« déjà vu dans une autre descente (voyage nocturne), près du lotus
« de la limite (arbre qui sert de limite au paradis), là où est le jardin
« du séjour. Le lotus était couvert d'un ombrage. L'œil du pro-
« phète ne se détourna ni ne s'égara un seul instant. Il a vu la plus
« grande merveille de son Seigneur. » (Sourate LIII, *l'Etoile*, v.
« 1-18.)

On ne saurait croire l'embarras que font éprouver à M. B. Saint-Hilaire ces accents énergiques dont le Coran est plein. Faudrait-il donc révoquer en doute la sincérité de Mahomet? On ne le peut pas, on ne le veut pas. Le philosophe essaye d'une distinction entre le *subjectif* et *l'objectif*. « Nous pouvons bien, dit-il, ne pas croire à la réalité du phénomène en lui-même, mais on peut très-bien admettre la réalité de la vision pour ces âmes (Mahomet et Socrate) non point égarées, mais frappées » (p. 103). L'historien n'est pas hors de peine. Les phénomènes subjectifs qu'il est obligé de retracer sont tout à fait étranges; le père de l'islamisme a éprouvé des crises vraiment singulières. Laissons parler M. B. Saint-Hilaire: cette page est, à mon sens, la plus curieuse de son livre. C'est une esquisse de l'inspiration du Prophète.

« Encore hésitant sur sa mission, Mahomet désirait, pour y croire, une nouvelle apparition de l'ange; mais elle se fit attendre pendant plus de deux ans selon quelques témoignages, pendant six mois selon d'autres... Durant tout ce temps, l'esprit de Mahomet paraît avoir été livré aux perplexités les plus douloureuses et aux craintes les plus vives. Ce n'était pas moins que la folie qu'il redoutait; et sous l'obsession constante des idées qui l'assiégeaient, il lui semblait qu'il allait perdre la raison. On a voulu expliquer ce singulier état de Mahomet par des causes pure-

ment physiologiques et morbides.... Évidemment il y avait autre chose en lui.... Tous les témoignages s'accordent pour constater que, dans les moments où Mahomet était inspiré, il tombait dans un état extraordinaire et très-effrayant. La sueur coulait alors de son front, même pendant les saisons les moins chaudes de l'année; ses yeux devenaient rouges de sang: il poussait des gémissements, et la crise se terminait le plus souvent par une syncope qui durait plus ou moins de temps. L'inspiration était irrégulière et instantanée chez le Prophète, et il ne pouvait pas prévoir le moment où il en serait saisi. L'inspiration a été surtout douloureuse pour les huit sourates terrifiques, [Houd, l'Événement, les Prophètes, le Jour inévitable, les Envoyés, la Grande nouvelle, le Soleil ployé, le Corps]. »

M. B. Saint-Hilaire, décidé à rejeter tout ce qui est extranaturel, entasse ici les grands mots qui, en pareil cas, tiennent lieu d'explication : c'est le contact de l'infini un instant entrevu, c'est l'enthousiasme et le trouble profond que produisent la grandeur et l'importance des idées, c'est une ardente et longue exaltation avec quelque chose de l'hallucination et du rêve. — A ce jugement d'un maître, M. Bersot reconnaît notre siècle, « toute une philosophie qui a pénétré dans l'homme plus avant qu'on ne l'avait fait. » — M. de Rémusat tient pour le rêve. « Mahomet, dit-il, croyait aux songes comme son pays et son temps, comme *presque tous les saints, enclins à prendre leurs rêves pour des visions.* » M. de Rémusat croit-il être spirituel et profond ? — M. Reinaud, dans sa notice sur Mahomet (1860), se rapproche de la véritable explication. « Le fait est, dit-il, que le diable, ou un mauvais génie quelconque, joue un grand rôle dans toute la vie du Prophète[1]. » Peu s'en faut que le docte membre de l'Institut ne range Mahomet parmi ces hommes dont il est parlé dans le Coran, et qui ont eu l'esprit « égaré

[1] Et l'on peut même ajouter : après sa mort. Le capitaine anglais Burton témoigne avoir vu les pèlerins de la Mecque dans un état manifeste de possession démoniaque. Cf. Marshall, *Missions chrétiennes*, t. I, p. 483.

par l'effet d'un attouchement de Satan » (Sourate II, *la Vache*, v. 276).

Ceux qui ont étudié tant soit peu les mœurs et pratiques des démons, reconnaîtront sans peine d'où venait l'inspiration du père de l'islamisme ; et tout en le traitant d'imposteur, comme il l'a mérité, ils feront dans sa vie une part à l'action et aux prestiges diaboliques. L'Évangile donne là-dessus, à qui veut bien entendre, de précieuses leçons. Rapprochez, par exemple, ce que racontait tout à l'heure M. B. Saint-Hilaire, de ce que dit à Notre-Seigneur le père du Lunatique : *Et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, et vix discedit dilanians eum*. (Luc., IX, 39.) Les effets ne sont-ils pas d'une ressemblance frappante ?

M. Louis Lacroix, de la Faculté de Nancy, indique assez clairement qu'une étude attentive des origines de l'islamisme l'a conduit à la même conviction que nous. « Mahomet, dit-il, est bien à mes yeux un prophète, mais un faux prophète, c'est-à-dire un homme que le délire d'un orgueil, dont nul ne peut sonder les abîmes, a égaré jusqu'au delà des limites de l'ordre naturel, et qui, fanatisé par quelque mystérieux prestige qui échappe à l'histoire, mais que son propre témoignage permet de supposer, s'est cru l'objet de révélations divines, et a puisé dans cette conviction et dans l'assistance surnaturelle dont elle était peut-être accompagnée, la force et les moyens de river une portion de l'humanité à cette lourde et dégradante chaîne de l'islamisme. » (*Dix ans d'enseignement historique*, p. 237.)

Ainsi, charlatan et démoniaque, voilà le Prophète.

X

L'homme une fois connu, son œuvre se comprend d'elle-même ; le Prophète donne la clef de la prophétie. Quel peut-être, pensez-vous, le livre d'un tel auteur abandonné à une telle inspiration ? Au témoignage de M. B. Saint-Hilaire,

l'impression que laisse le Coran est « profonde, quoique très-troublée ; » le désordre général du livre est de toute évidence ; la confusion est encore plus apparente, s'il est possible, dans le contenu même de chaque sourate. Le style y est souvent « d'un cynisme qui révolterait, *s'il était moins naïf* » (p. 30, 160, 204). Et dire que M. de Rémusat a rarement trouvé ailleurs des choses plus édifiantes ! Sans doute, l'honorable académicien a fait comme beaucoup d'autres qui parlent du Coran sans l'avoir lu. Pas un honnête homme, né chrétien et français, ne peut aller jusqu'au bout de cette lecture, à moins d'y être obligé par quelque grave motif. Aussi serais-je d'avis que, pour punir les panégyristes de Mahomet, on les réunît sous le dôme de l'Institut afin d'entendre la lecture suivie et soutenue de ce livre qu'ils osent recommander. Ce qu'il y a de passable dans ce fatras, n'est qu'un larcin fait à la Bible et à l'Évangile. M. B. Saint-Hilaire ne le nie pas. « Mahomet, dit-il, n'a rien d'original ; et nous connaissons toutes les sources où il s'est inspiré, en les comprenant d'ailleurs assez mal » (p. x). Deux ouvrages ont été écrits pour convaincre Mahomet de plagiat : l'un est de Jean Conrad Schwartz (1711) ; l'autre d'Abraham Geiger (1833). Mahomet est le singe des Prophètes et de Jésus, comme Satan est le singe de Dieu. Ce qui est en propre à l'auteur du Coran et à son inspirateur, c'est le mensonge, l'ignorance, la contradiction, l'orgueil, la luxure, la cruauté, toutes les ténèbres et toutes les turpitudes.

J'entends M. B. Saint-Hilaire réclamer pour son héros et pour la religion qu'il a fondée « cette bienveillance universelle que recommande la charité chrétienne » (p. 214). Ah ! vraiment, voilà qui est bien près du ridicule ! Le philosophe insiste : « Au fond, dit-il, la pensée religieuse est la même ; et le Prophète arabe avait assez raison de dire aux Juifs et aux Chrétiens : Mon Dieu est le vôtre » (p. xxiv). Hélas ! combien il faut avoir perdu le sens chrétien pour écrire semblable phrase ! Mais le Coran est la négation de l'Évangile ! Mais je ne sache pas un ennemi plus acharné de Jésus-Christ que votre Mahomet ! J'avais commencé à compter dans le Coran com-

bien de fois l'auteur ou l'inspirateur de ce livre laisse percer sa haine contre le divin Rédempteur ; il m'a fallu renoncer à ce calcul. Chaque page porte ce cachet de l'esprit satanique. Vous faites, vous autres, au mahométisme, un grand mérite de n'avoir pas de mystères, d'être la religion la plus voisine du pur déisme qui ait jamais été enseignée au monde. Eh bien ! c'est précisément ici le caractère le plus suspect et le plus odieux de ce protestantisme radical. Ramasser avec cette audacieuse habileté toutes les hérésies de l'Orient, supprimer aussi perfidement tous les mystères dont l'Incarnation est le centre, s'attaquer avec tant de rage à l'Homme-Dieu, c'est le signe de l'Antechrist, c'est le sceau infernal.

Dans ce pèlerinage d'adieu qui termine la carrière du Prophète, dans cette solennité qui vous paraît une des plus extraordinaires dont puisse se glorifier l'histoire des hommes, j'entends Mahomet et avec lui quatre-vingt-dix ou cent mille adeptes s'adresser à Dieu, et s'écrier : « Tu n'as pas d'associé. » C'est la protestation perpétuelle du Coran : « Dieu n'a point de fils. [1] » C'est le dernier mot de l'islamisme. Nous savons d'où sort cette voix, et ce que veut ce cri suprême. Aussi j'approuve pleinement M. B. Saint-Hilaire, lorsque, par la plus honorable de toutes ses inconséquences, il abandonne son client au point de dire que : « ce serait une iniquité en même temps qu'un blasphème d'assimiler le mahométisme à la religion chrétienne (p. 229) [2]. »

XI

Quelle est donc cette nouvelle apologie de l'Islam, qui tantôt refuse de conclure, et tantôt se dément elle-même !

[1] Sourate XXIII, *les Croyants*, v. 92. Et encore : « Lorsque Dieu leur eu donné un fils bien conformé (à Adam et Ève), ils donnèrent des associés à Dieu en retour de ce qu'il leur avait accordé. Mais Dieu est trop élevé pour qu'on lui donne des associés. » (Sour. VII. *El Araf*, v. 189.) — « Ils disent : Dieu a un fils; loin de sa gloire ce blasphème. » (Sour. X, *Jonas*, v. 69.) — « Jésus n'est qu'un serviteur que nous avons comblé de nos faveurs..... Dis : Si Dieu avait un fils, je serais le premier à l'adorer. » (Sour. XLIII, *les Ornements d'or*, v. 59, 81.)

[2] « Qu'un marchand de chameaux excite une sédition dans sa bourgade ; qu'associé à quelques malheureux Coracites il leur persuade qu'il s'entretient

La religion déplore tant de préjugés et un si fatal aveuglement; l'histoire s'indigne de ces incohérentes déclamations qui égarent l'esprit public; enfin, la vraie civilisation s'inquiète, à un autre point de vue, des conclusions de nos écrivains. Je ne veux point faire ici de politique; à d'autres la question d'Algérie, la question d'Orient, et même la question du choléra; je n'entends me livrer qu'à ces sortes de considérations qui sont du domaine de la philosophie de l'histoire.

Prenons acte, comme nous avons fait jusqu'ici, des conclusions de nos adversaires. Elles sont un peu timides : il faut bien quelques réserves; car nous n'en sommes pas encore, grâce à Dieu, aux mœurs musulmanes. — « La religion mahométane, qui est fort loin sans doute de favoriser la civilisation autant que le christianisme, n'y est pas cependant aussi opposée qu'on l'a cru » (*Mahomet et le Coran*, p. 26). Comme c'est modeste! — M. de Rémusat craint que l'islamisme ne soit condamné pour ses funestes résultats; il tâche de prévenir la sentence. « Peut-être, dit-il, exagère-t-on en général l'influence politique des religions. » D'où vient à M. de Rémusat cette inquiétude? C'est que « les sociétés musulmanes ont des vices auxquels la religion n'a pas touché. » L'apologie baisse le ton; le croissant pâlit. — M. Bersot a moins de ferveur encore : « Un seul vice d'une doctrine est capable de corrompre plusieurs vertus... Ici le vice particulier que nous avons en vue est la polygamie, le fatalisme peut-être; le mal radical est le fanatisme. » Tout compte fait, il y a ici trois vices *particuliers;* c'est plus qu'il n'en faut. Le maho métisme est décidément hors la civilisation.

On connaîtrait bien peu les nouveaux panégyristes de l'is-

avec l'ange Gabriel; qu'il se vante d'avoir été ravi au ciel, et d'y avoir reçu une partie de ce livre inintelligible, qui fait frémir le sens commun à chaque page; que pour faire respecter ce livre il porte dans sa patrie le fer et la flamme; qu'il égorge les pères; qu'il ravisse les filles; qu'il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort; c'est assurément ce que nul homme ne peut excuser à moins qu'il ne soit né Turc, et que la superstition n'étouffe en lui toute lumière naturelle. » (Voltaire au roi de Prusse, décembre 1740. Cf. *édit.* Sautelet et Cie. Paris, 1827, t. III, p. 503.

lamisme, si l'on allait croire qu'ils s'en tiennent simplement à cette conclusion générale. Point du tout : une fois les concessions de rigueur faites à la conscience publique, ils reprennent en sous-œuvre leur apologie, et justifient par le détail ce qu'ils ont flétri sommairement et à regret. Ne perdons pas notre temps à discuter point par point cette réhabilitation sournoise.

Douze siècles d'histoire ont mis à nu l'impuissance du mahométisme à fonder une civilisation. Le cimeterre peut créer des empires; il est incapable de les conserver. Les sociétés, comme les individus, ne vivent qu'à la condition d'être douées d'une bonne constitution. Les constitutions politiques reposent sur les principes et sur les mœurs. Sans ces éléments essentiels, vous aurez des fantômes d'États, des cadavres de peuples qui n'existeront quelque temps que pour infecter le monde.

Les religions font l'homme à leur image; et la cité se fait à l'image de l'homme. Le Coran manque de ce qui est nécessaire pour former des hommes : il abrutit les sens, il étouffe le cœur, il livre l'intelligence à l'immobilité et la volonté au fatalisme. Le fatalisme, on prétend que le Coran ne l'a pas enseigné. Malheureusement il y a des textes qui le consacrent[1]; et de plus il découle de tout l'islamisme par voie de conséquence, puisque ce n'est autre chose « qu'une paresse insurmontable et une stupidité nées de la débauche » (*Mahomet et le Coran*, p. 207)[2].

La *Revue contemporaine* publiait il y a quelques mois une série de pensées arabes. Plusieurs journaux ont détaché celles

[1] « Quand vous seriez restés dans vos maisons, ceux dont le trépas était écrit là-haut seraient venus succomber à ce même endroit. » (Sourate III, *la Famille d'Imran*, v. 148.)

[2] « J'ai toujours admiré la sagesse de cette superstition qui fait considérer aux peuples musulmans les fous et les imbéciles comme les élus de Dieu. Quel profond sentiment de la vraie valeur des biens de la vie et des facultés humaines il y a dans cette superstition, où se trahit *l'influence du grand dogme de la fatalité et du détachement noble de toutes choses qu'il communique à ses croyants !* » (Émile Montégut, *la Vraie nature du bonheur*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1864, p. 1023.) — Tous les écrivains de la *Revue* tiennent au mahométisme par quelque côté.

d'Abd-el-Kader, en les accompagnant de vifs éloges. Personne, que je sache, n'a relevé cette sentence sur le destin : « Le destin est pourvu d'une main garnie de cinq doigts de fer. Quand il veut soumettre l'homme à sa volonté, il lui en met deux sur les yeux, deux dans les oreilles, et, lui plaçant le cinquième sur la bouche, il lui dit : Tais-toi. » Je me demande, en lisant cela, ce que fait dans ses prières le disciple de Mahomet, cet « homme de foi et de piété, » qui, dans certaine soirée parisienne, a excité une si vive émotion, lorsqu'on l'a vu « se prosterner, selon l'usage austère des musulmans, devant le Dieu unique, clément et miséricordieux. »

Le fatalisme et la débauche tuent les hommes; la polygamie anéantit la famille. Que devient la femme avec la polygamie ? Que devient l'enfant, et comment se fait l'éducation? Les femmes musulmanes sont tellement inférieures aux chrétiennes, dit M. B. Saint-Hilaire, qu'elles en sont « comme anéanties. » La famille, telle que l'a faite Mahomet, n'est qu'un troupeau. Il y a dans le Coran des textes affreux par lesquels l'épouse et la servante sont livrées en proie à une brutalité qui n'a pas de nom (Sour. II, *la Vache*, v. 223; Sour. XXIV, *la Lumière*, v. 33). Si des races nouvelles n'étaient venues plus d'une fois raviver le mahométisme, il aurait depuis longtemps expiré, comme son prophète, dans un harem.

Religion du sabre et du sérail, l'islamisme n'est à son aise qu'avec des races abâtardies; il n'a jamais pu en conquérir d'autres. Dans toutes les contrées où il s'est établi, les ruines se sont accumulées; la mort a suivi partout son passage.

L'historien de Jules César décrivant, au chapitre IV de son premier livre, la prospérité du bassin de la Méditerranée avant les guerres puniques, entre en matière par cette réflexion : « Dans cet examen, nous ne verrons pas sans un sentiment de regret que de vastes contrées, où jadis produits, monuments, richesses, armées et flottes nombreuses, tout enfin révélait une civilisation avancée, soient aujourd'hui désertes ou barbares. » Le chapitre se termine par un vœu où se montre le souverain de la France : « Que désormais la jalou-

sie des grandes puissances n'empêche plus l'Orient de secouer la poussière de vingt siècles et de renaître à la vie et à la civilisation! » La vie s'est donc retirée de l'Orient; et devant qui? De vastes contrées, jadis florissantes, sont aujourd'hui désertes; qui a fait cela? L'œuvre de destruction ne date pas de vingt siècles. Quatre siècles après Jésus-Christ, l'Afrique était glorieuse et prospère comme elle ne l'avait jamais été, et comme l'est aujourd'hui l'autre rive de la Méditerranée. Le spectacle est fait à souhait pour étaler à tous les yeux les fruits de l'Évangile et ceux du Coran. L'Asie Mineure avait, lors de l'invasion des musulmans, plus de trente millions d'habitants; elle n'en renferme pas maintenant dix millions. Récemment un de nos fonctionnaires en Algérie signalait un fait semblable : « La population musulmane diminue partout. Comme les Perses, comme les Mèdes qui ont disparu du globe, les Arabes s'en vont[1]. »

XII

Mais la vieille gloire de Bagdad et de Cordoue? — Cette gloire a bien vieilli, et avec elle l'objection que nous faisaient les historiens et les littérateurs. Vanter tout ce qui venait des Arabes était de mode au temps où l'on voulait *écraser l'infâme*. « Je crois qu'on a quelquefois dans le dernier siècle, en haine du christianisme, attribué une trop grande part aux influences arabes dans le développement de la civilisation au moyen-âge. » Impossible de mieux dire. Ces lignes sont d'un juge que la *Revue des Deux-Mondes* ne récusera pas; elles se lisent dans sa collection et sont signées de J. J. Ampère (1er sept. 1856, p. 79). Le savant et spirituel écrivain donne les motifs de son opinion : « Les Arabes me paraissent un peuple peu créateur; ils ont transmis plus qu'ils n'ont inventé... L'influence musulmane au moyen-âge n'a été la ra-

[1] Cf. *Revue d'économie chrétienne*, septembre 1865, p. 506. Un des correspondants du journal *le Monde* lui écrivait aussi d'Alexandrie : « Les populations turques disparaissent évidemment; les débauches auxquelles se livrent les musulmans empêchent leur propagation. » Cf. n° du 10 novembre.

cine ni de la chevalerie, ni de l'architecture ; mais à l'une et à l'autre elle a donné sa grâce et sa fleur. » La civilisation païenne avait également sa grâce et sa fleur ; allons-nous pour cela réhabiliter le paganisme? Et puis, cette grâce ajoutée à la chevalerie, est-ce le côté le plus glorieux de cette noble institution, dont la racine fut le sentiment de l'honneur, le besoin de se dévouer, de bien combattre et de bien mourir? La fleur de l'élégance dans les édifices mauresques peut vous enchanter; mais pour vous ravir, pour vous rendre meilleur et plus grand, il faut la hardiesse, l'élévation, le sublime. Et les Arabes n'ont point eu cela. Tout manque chez eux de grandeur et de force dans la conception. On a bien osé dire que, « des différents cultes, celui qui prête le plus à l'idéal, c'est le mahométisme, le plus matériel de tous; » mais il ne faut voir là qu'une pure fantaisie de réaliste, en contradiction avec l'histoire comme avec la philosophie. En effet, hormis quelques palais et quelques mosquées, que nous ont laissé les fils de l'Islam? Quel monument de science ou de génie, quel chef-d'œuvre littéraire leur doit le monde? On nous disait au collége, et l'on y insistait beaucoup, que Gerbert était allé puiser sa science dans les écoles arabes. Les historiens de collége nous trompaient : M. Charles Lenormant l'a victorieusement démontré, il y a plus de vingt ans déjà [1].

C'est quelque chose d'assez piquant de voir comment on a rayé du compte des Arabes tantôt un article, tantôt un autre. Qui de nous ne croyait encore, au sortir des classes, que les Arabes avaient inventé l'algèbre, l'astronomie et l'anatomie? Or, voici que M. Emile Burnouf lui-même proteste contre cette erreur, et réclame pour l'Inde l'honneur d'avoir créé ces trois sciences (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1865, p. 644). M. B. Saint-Hilaire dépouille le mahométisme

[1] *Cours d'Histoire moderne*, t. II, 16e leç. Je recommande vivement les sept leçons que M. Lenormant a consacrées au mahométisme. Avec cela et avec l'*Histoire universelle* des Anglais (*Hist. mod.*, t. I), on a ce qui est nécessaire pour connaître Mahomet et le Coran. Je tiens à signaler aussi, pour le point spécial que nous touchons, deux dissertations de M. l'abbé Bourret : *L'école chrétienne de Séville*, sous la monarchie des Visigoths. *De schola Cordubæ christiana* sub gentis Ommiaditarum imperio. (Paris, Douniol.)

d'une gloire plus solide; il lui reproche de n'avoir eu ni métaphysique, ni théologie. Malgré le contact vivifiant du génie grec, — c'est le traducteur d'Aristote qui parle, — la philosophie musulmane n'a guère porté que des fruits étrangers privés de la séve originale et de la pleine maturité. Les lumières ont bien pu briller quelques instants dans les pays de foi musulmane, mais elles n'ont pas tardé à s'éteindre (p. 209, 218).

M. Charles Jourdain, aujourd'hui collègue de M. B. Saint-Hilaire à l'Institut, a porté le même jugement sur la philosophie des Arabes. « Quelles sont les causes qui ont donné l'éveil au génie scientifique des Arabes ? Elles se réduisent à une seule : le contact et l'imitation des peuples étrangers... Mais en Espagne comme en Asie, les philosophes eurent à compter avec les justes défiances de l'autorité spirituelle... Les destinées de la philosophie, chez les musulmans d'Asie, durèrent à peine trois cents ans, de la fin du IXe siècle au commencement du XIIe. Après quelques années d'éclat, elle succombait pour toujours devant les préjugés et le fanatisme qu'elle avait dû comprimer pour s'établir, mais qui s'étaient relevés de leur défaite passagère » (*Revue européenne*. La philosophie des Arabes et des Juifs, 1er novembre 1859).

L'apologétique chrétienne a élevé un monument à la gloire de notre sainte religion : *le Progrès par le christianisme*. L'histoire se charge de la contre-partie : la décadence par les fausses religions. Et dans ce sombre tableau des hontes de l'humanité, le mahométisme occupe une large place. Quelle douloureuse et longue série de crimes, de massacres et d'atrocités ! Quelle horrible traînée de sang sur la route des siècles depuis l'hégire jusqu'à nos jours ! Le fanatisme, la luxure, l'abrutissement, la dissolution, voilà le sommaire des annales de cette religion, inspirée par Satan et animée de son génie. Des chrétiens qui jetteraient de ce côté-là un regard complaisant, ressembleraient à l'enfant prodigue convoitant une nourriture qui n'était pas faite pour les hommes. Il y a du vrai dans le mot d'Averroès : « La loi judaïque est une loi d'enfants; la chrétienne, une loi d'impossibilités; la

mahométane, une loi de pourceaux. » Je n'ai pas le loisir de rechercher si c'est dans l'ouvrage de M. Renan sur Averroès que j'ai rencontré cet aperçu du philosophe arabe sur l'histoire des religions.

Vers la fin du règne de Louis-Philippe, arrivèrent à Paris des représentants de toutes les grandes puissances musulmanes d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Il se trouvait alors auprès du trône un ministre qui, par sa haute science historique et par sa grande connaissance des affaires, était plus que personne capable de prendre la mesure de ces hommes et des nations auxquelles ils appartenaient. Voici le jugement de M. Guizot ; c'est celui de l'histoire : « Plus j'ai causé et traité avec ces politiques musulmans, les plus considérables et les plus éclairés de leurs pays divers, plus j'ai été frappé du vide et de l'impuissance qu'ils révélaient eux-mêmes dans cet islamisme dont ils étaient les représentants... Il n'y a rien de sérieux à espérer du monde musulman, ni pour sa propre réforme, ni pour les chrétiens que le malheur des événements a placés sous ses lois... La sagesse européenne veille, comme une sentinelle, à la porte de l'empire ottoman, pour empêcher que les diverses ambitions européennes ne précipitent violemment sa ruine, et pour l'obliger à ne pas être, tant qu'il vit, en désaccord trop choquant avec l'ordre européen. C'est là tout ce qu'elle obtient » (*Mémoires*, t. VII, ch. XLII).

L'islamisme peut mourir : des héritiers puissants s'apprêtent à recueillir ses dépouilles politiques ; et déjà nos écrivains ont fait son oraison funèbre.

E. MARQUIGNY.

SUPRÊME TENTATIVE DE CHARLES II

POUR L'ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES

La suite de notre récit va nous ouvrir des horizons plus vastes ; nous avons à dire maintenant quels fruits porta, pour le bien de la religion en Angleterre, la mission du P. Jacques Stuart à Whitehall. Elle a été couronnée, nos lecteurs s'en souviennent, par l'abjuration du duc d'York, et très-vraisemblablement par celle de Charles II : à ce grand acte est venue se rattacher la délibération historique du 25 janvier 1669 [1]. En présence de son frère et de ses plus fidèles conseillers, Arundel, Clifford, Arlington, le royal néophyte s'est déclaré prêt à tout souffrir, à tout entreprendre, en vue de conquérir, pour lui et pour les catholiques, une liberté contre laquelle nulle loi humaine ne saurait prévaloir, la liberté de professer le christianisme tel que le fondèrent les Apôtres, tel que l'institua Notre-Seigneur Jésus-Christ. Delà deux résolutions capitales.

Le roi d'Angleterre prévoit assez que la profession publique de sa foi nouvelle soulèvera de violentes oppositions : peut-être sa « déclaration de catholicité » sera-t-elle un signal de révolte, de guerre civile; et, dans ce cas, son conseil l'affirme unanimement, on ne vaincra qu'à l'aide du roi de France. Afin de s'assurer ce puissant appui, Charles fait partir en secret pour Paris lord Arundel de Warder, et sir Richard Bellings, le prudent négociateur que déjà, dans le cours de cette histoire, nous avons rencontré à Rome présentant au pape Alexandre VII un plan, malheureusement inacceptable,

[1] V. livraison de février 1865; p. 197, 198.

pour le retour de l'Angleterre à l'Unité. Cette première démarche aura bientôt pour conséquence le traité de Douvres et l'action commune des deux puissances dans la guerre contre la Hollande. Voilà pour la politique extérieure. Au dedans, il faudra de nouveau affronter l'opposition parlementaire; il faudra, sitôt que les circonstances le permettront, soumettre encore au vote des deux chambres ce Bill d'émancipation religieuse si fièrement repoussé par les Communes dans l'orageuse session de 1663.

Jusqu'à nos jours, un voile impénétrable avait couvert les négociations, le but réel du traité de Douvres : aussi, la race des Stuarts à peine tombée, les antipathies nationales de nos voisins se sont-elles donné carrière à propos des noires trahisons que recélait, suivant eux, l'alliance de 1670. — Charles II mit l'Angleterre aux pieds de la France. Charles II, ce vice-roi, ce vassal, ce pensionnaire de Louis XIV, « fut, vis-à-vis de lui, ce qu'est actuellement, vis-à-vis du gouvernement britannique, le roi d'Oude ou le rajah de Nagpore. » Charles II vendit les gloires, les libertés, la religion de son pays; de concert avec le Bourbon, il machina traîtreusement le rétablissement despotique, par tout le Royaume-Uni, de l'absolutisme et du papisme, lui qui cependant ne croyait à rien! — Exploitées autrefois avec une grande habileté par les ennemis de la dynastie Ecossaise, ces retentissantes calomnies ne méritent plus les honneurs de la discussion depuis que les documents diplomatiques relatifs au traité ont, par leur apparition, fait évanouir cette fantasmagorie. La honte de leurs assertions mensongères, c'est tout ce qui reste aujourd'hui à Burnet, à Rapin-Thoiras et à leurs nombreux copistes en deçà comme au-delà du détroit. Si, d'une part, il est avéré que l'alliance française n'était pour le roi d'Angleterre qu'une ressource éventuelle dans le cas prévu d'une insurrection protestante; de l'autre, il n'est pas moins certain que le roi de France demandait à l'Angleterre seulement son concours armé dans la guerre contre les États-Généraux. Ce serait perdre son temps que de s'arrêter à de vieilles déclamations bonnes tout au plus à remuer la bile et enflammer

l'éloquence d'un whig. Pour nous, cette grosse question de l'alliance avec Louis XIV se réduit uniquement à une question de bonne foi religieuse; et nous allons prouver d'abord, pièces en main, que si Charles se résolut à conclure le traité de Douvres, ce fut principalement dans le désir d'arriver, par le secours de la France, à pratiquer librement le culte catholique romain.

Viennent ensuite les luttes parlementaires qui suivirent la présentation du bill d'Indulgence. Ici, qu'on ne regarde plus les faiblesses du caractère de Charles II! Charles II n'est, assurément, ni un grand homme ni un grand chrétien; mais en 1673, tandis que le Parlement combattait pour la pire des tyrannies, il était, lui, le champion de la plus sainte des causes; il arborait l'étendard de cette liberté sage qui sauve les nations qu'a irrémédiablement divisées l'esprit de mensonge et d'erreur. Charles II est méprisable! Oui; mais, doublement vaincu et par l'intolérance anglicane et par sa propre lâcheté, l'abaissement moral de ce triste roi est néanmoins un acte formidable d'accusation contre les oppresseurs, contre les bourreaux de sa conscience. En un sens très-exact, sa longue apostasie dépose, tout comme la confession des martyrs catholiques anglais, contre les instincts despotiques et persécuteurs du protestantisme. Pour quiconque estime la philosophie de l'histoire, cette considération relève singulièrement les proportions exiguës du personnage. Grande leçon, en effet, s'ils voulaient la comprendre, pour ces *libérâtres* aveugles, qui toujours placèrent dans les sectes anticatholiques le berceau naturel de la tolérance, de la douce philanthropie!

L'auteur de ces lignes, dans la crainte de dépasser les bornes convenables, avait cru pouvoir condenser en quelques pages rapides le vaste ensemble de faits qui s'étend depuis la visite du P. J. Stuart en 1668, jusqu'à la mort pieuse de Charles II en 1685. Mais ce n'eût pas été là une réduction, c'eût été une mutilation. Nous avons préféré suspendre quelque temps notre récit, pour donner ensuite, en deux articles consécutifs, la seconde moitié de ce règne, plus

attachante, plus instructive de beaucoup que la première, et plus féconde en grands événements.

I

BUT RELIGIEUX DE L'ALLIANCE FRANÇAISE.

Charles, en s'alliant à la France, eut-il réellement la religion pour mobile? Quand il sollicitait pieusement les secours de Louis XIV à l'effet d'embrasser le catholicisme, doit-on croire à sa bonne foi? Les historiens anglais s'accordent presque tous à le nier: « Le spirituel et licencieux monarque, dit le catholique Lingard, n'était pas homme à sacrifier ses aises et à risquer sa couronne pour le choix d'une croyance. Nul dans son royaume ne possédait mieux que lui l'art de dissimuler,et ce ne serait pas faire injure à son caractère que de soupçonner que son but véritable était de tromper et son frère et le roi de France. » (Tom. XII, p. 255.)

A des affirmations par trop absolues nous opposerons, nous, des témoins mieux placés pour juger sainement des faits. La nécropole des archives diplomatiques vient, inopinément, de nous livrer la pensée secrète des princes, des hommes d'État anglais et français qui négocièrent ce long et laborieux traité de Douvres. Eh bien, parmi tant de pièces diverses, dont aucune, à coup sûr, n'attendait le jour de la publicité, vainement en chercherait-on une seule qui mette en suscipion la sincérité du roi d'Angleterre. L'ambassadeur de France, frère du grand Colbert, Madame, Louis XIV y croient. Dans l'autre camp, peut-être n'est-il point aisé de pénétrer la pensée vraie de l'égoïste et froid Arlington qui n'abjura le protestantisme que sur son lit de mort; mais Arundel et Bellings, tous deux bons catholiques; mais Clifford qui, sous peu, abandonnera le bâton de Grand-Trésorier pour rester fidèle à sa foi; ces ministres aussi intelligents que loyaux, auraient-ils, quinze mois durant, joué, l'un à la cour de France, les autres dans leurs rapports journaliers avec Colbert de Croissy, le rôle de dupes ou de faussaires? On ne

peut le supposer. Ils eurent donc confiance, une confiance fondée, en Charles II; et l'on aurait peine à comprendre que leur opinion, jointe à celle du roi de France et de son représentant à Londres, ne fût d'aucun poids dans la balance de l'histoire. Ouvrons le volume des *Documents inédits sur l'histoire de France*[1], où M. Mignet déroule, avec leurs inextricables embarras, avec leur marche à tout instant suspendue, les négociations que la jeune princesse Henriette, sœur de Charles, aura la gloire, selon nous, fort contestable, de terminer.

Depuis neuf mois déjà, lord Arundel débattait avec le roi très-chrétien les conditions du « projet du catholicité, » et M. Colbert n'était pas encore initié à cette importante affaire : on ne pouvait toutefois, sans de sérieux inconvénients, le tenir à l'écart de négociations dont, par ignorance, il fut presque sur le point de compromettre le succès. Louis envoya donc au frère de son ministre toutes les propositions transmises par le comte d'Arundel avec les réponses qu'il avait faites lui-même; et le 12 novembre 1669, pour la première fois depuis que le véritable état des choses lui était connu, Croissy se présentait à l'audience de Charles II. Voici les endroits les plus saillants de cet entretien, plus confidentiel que diplomatique, dont l'ambassadeur se hâte de rendre compte à son souverain :

« ... Le roi d'Angleterre voulut bien me dire qu'il n'avait aucune répugnance à me confier le secret le plus important de sa vie... » Sans doute, « en lisant tous ces écrits, j'avais estimé que lui et tous ceux auxquels il avait confié la conduite de cette affaire étaient fous de prétendre rétablir en Angleterre la religion catholique. Effectivement, toute personne instruite des affaires de son royaume et de l'humeur de ses peuples, devait avoir cette pensée-là; mais, après tout, il espérait qu'avec l'appui de Votre Majesté cette grande entreprise aurait un heureux succès. Les presbytériens et toutes les autres sectes ont encore plus d'aversion pour l'église anglicane que pour les catholiques; tous ces sectaires ne respi-

[1] Négociations relatives à la succession d'Espagne, t. III.

rent qu'après le libre exercice de leur culte, et pourvu qu'ils l'obtiennent, comme c'est son dessein de le leur accorder, ils ne s'opposeront point à son changement de religion. D'ailleurs, il a de bonnes troupes qui lui sont bien affectionnées. Si le feu roi son père en avait eu autant, il aurait étouffé dans leur naissance les troubles qui ont causé sa perte. Pour lui, il aura soin d'augmenter encore, autant qu'il lui sera possible, ses régiments et compagnies, sous les prétextes les plus spécieux qu'il pourra trouver. Tous les magasins d'armes sont à sa disposition et tous bien remplis. Il est assuré des principales places d'Angleterre et d'Écosse : le gouverneur de Hull est catholique ; ceux de Portsmouth, Plymouth et plusieurs autres places qu'il me nomma, entre autres Windsor, ne se départiront jamais de l'obéissance qu'ils lui doivent. Pour les troupes d'Irlande, il espère que le duc d'Ormond qui y a conservé un grand crédit, lui sera toujours fidèle ; et quand même ce duc, n'approuvant pas ce changement de religion, manquerait à ce qu'il lui doit, milord Orery, qui est catholique dans l'âme et qui a encore plus de pouvoir dans cette armée, la mènerait partout où il lui commandera... Enfin il me dit qu'il était pressé et par sa conscience et par la confusion qu'il voyait augmenter de jour en jour dans son royaume, au détriment de son autorité, de se déclarer catholique ; et qu'outre l'avantage qu'il en retirerait pour le spirituel, il croyait aussi que c'était le seul moyen de rétablir la monarchie. » (Lettre du 13 nov. 1669.)

Mais peut-être ce zèle apparent cachait une arrière-pensée. Peut-être n'était-ce là, de la part d'un prince rompu à toutes les feintes, qu'une manœuvre pour surprendre Louis XIV, pour l'amener à ses fins. Ainsi le veulent les écrivains d'Outre-Manche, et leur opinion serait plausible si, comme plusieurs d'entre eux le prétendent, le roi de France n'avait eu rien plus à cœur que la conversion de l'Angleterre à la foi catholique. Par malheur, en ce point, nos voisins ont gravement erré : on sait aujourd'hui que, si le « projet de catholicité » ne déplaisait point à Louis, il n'occupait dans sa politique qu'une place fort secondaire. Le but qu'avait alors en vue

le jeune souverain, c'était l'abaissement de la Hollande.

La Hollande, en s'unissant pendant la dernière guerre à l'Espagne son ancienne ennemie, venait d'arrêter tout à coup les conquêtes des Français dans les Pays-Bas. Depuis la paix forcée d'Aix-la-Chapelle, le vainqueur, irrité contre l'audacieuse république, préparait silencieusement sa vengeance : elle n'était pas sans péril, malgré la faiblesse relative des Hollandais. Car, aux premiers succès de la France, l'Espagne, l'Empire, l'Électeur de Brandebourg, ne manqueraient pas d'intervenir dans la querelle des Provinces-Unies : la coalition européenne allait se reformer. D'ailleurs, il s'agissait pour Louis d'affronter seul, avec une marine naissante, les flottes hollandaises et le terrible Ruyter. Macaulay est dans le vrai lorsqu'il dit : « Les destinées du monde dépendaient du parti que prendrait l'Angleterre, et... rien ne pouvait être plus agréable à Louis XIV que d'apprendre que les princes de la famille des Stuarts avaient besoin de son aide et la payeraient volontiers par un entier concours. » (*Hist. d'Angleterre depuis l'Avénement de Jacques II*, t. I, p. 185, 2e édit. *Traduction de M. le vicomte Jules de Peyronnet.*) Or, plus Louis XIV désirait l'alliance de l'Angleterre et sa coopération à la guerre projetée, moins il se souciait de voir ses desseins contrariés par un brusque retour des princes anglais à la foi romaine. Dans cette révolution religieuse exécutée, pour lui, à contre-temps, l'habileté tout humaine de sa politique n'apercevait qu'imprudence et danger.

C'est pour cela que, à la communication du 13 novembre, Louis répond : « Je ne me résoudrai point à commencer la guerre contre les Hollandais que le roi de la Grande-Bretagne ne la leur déclare en même temps que moi. » Son ambassadeur ne soulèvera ni difficulté ni contestation d'aucune sorte à l'encontre de la question hollandaise qui doit primer toutes les autres questions. (24 novembre 1669.)

Mais Charles II, lui aussi, a son plan, très-sensé, à notre avis. Nous le trouvons exposé dans une dépêche de M. Colbert, en date du 5 décembre : « M. d'Arlington m'a dit que le roi son maître, ayant examiné toutes les raisons pour et

contre, s'était enfin déterminé à commencer par satisfaire sa conscience. Il a néanmoins ajouté que cette résolution pourra changer, mais je vois bien que ce ne sera pas de son avis; car il est persuadé que le roi son maître, tenant l'Espagne, la Suède et la Hollande attachées à ses intérêts, et s'assurant en même temps de l'amitié de Votre Majesté par un traité secret, il viendra bien plus facilement à bout de toutes les séditions que cette déclaration pourrait exciter dans ce royaume, que par la voie que Votre Majesté lui conseille. Je ne le trouve pas d'ailleurs bien échauffé contre les Hollandais; et j'avoue, Sire, que je doute encore si la proposition de les attaquer conjointement avec Votre Majesté, après que la déclaration de catholicité aura réussi, est bien sincère, au moins de la part de ce ministre. » Peu de jours après, un projet de traité fut remis au marquis de Croissy par Arlington ; on y lisait : « Le roi de la Grande-Bretagne, après s'être déclaré catholique..., laisse au roi Très-Chrétien la liberté de nommer le temps auquel on aura à faire la guerre, avec leurs forces réunies, contre les États-Généraux. »

Louis, de son côté, ordonnait à M. Colbert de tenir bon : « Il serait bien à propos que vous ôtiez audit milord et aux autres toute espérance que je consente jamais à ce qu'il vous a proposé en dernier lieu, de laisser hors du traité la guerre de Hollande, et de convenir seulement sur les deux autres points, afin que l'envie qu'ils auront d'être assistés d'argent et de troupes pour la déclaration de la catholicité, *qui est ce qui les presse le plus*, les oblige à faciliter plus qu'ils ne font ce qui regarde la guerre contre la Hollande. » (16 fév. 1670.)

La négociation traînait, les points en litige se multipliaient; lenteurs malheureuses dont il n'était que trop facile de prévoir les funestes effets sur l'âme timide de Charles II. A mesure que ce prince approchait du moment où devait éclater sa rupture avec l'Anglicanisme, les obstacles envisagés de plus près grandissaient à ses yeux : sa résolution n'était pas ébranlée encore, mais son ardeur religieuse, mais sa foi que la prudence humaine tempérait outre mesure, se refroidissaient par degrés. Il ne semble pas que ces nouvelles dispo-

sitions, observées par Colbert de Croissy, lui aient causé de bien vives alarmes : « Le roi, écrivait-il le 15 mai 1670, n'a pas encore déterminé en quel temps il fera sa déclaration, quelque pressante instance que lui en aient faite ceux auxquels il a confié son secret. M. Bellings m'a dit que les commissaires mêmes n'étaient pas bien d'accord entre eux sur ce temps, et que les uns étaient d'avis que ce fût avant que le Parlement se rassemblât, les autres que ce fût en pleine assemblée des deux chambres ; que le roi d'Angleterre paraissait être de ce dernier parti, comme le plus reculé, et qu'ainsi ce ne serait, au plus tôt, qu'au mois d'octobre prochain, qui est le temps du réajournement. Je vois même que les mesures que le roi prend, ne sont pas bien sûres, les armées d'Écosse et d'Irlande étant presque toutes composées de presbytériens sur lesquels la concession d'un libre exercice de religion ne peut pas adoucir l'aversion qu'ils ont contre les catholiques. Le colonel même des gardes du roi, qui est de ce parti, sera vraisemblablement contraire à l'exécution du dessein du roi son maître. Enfin tous ces périls intimident fort ceux qui ont part au secret. *Ils ne peuvent rien néanmoins sur l'esprit du roi ;* mais un peu de libertinage (si j'ose parler ainsi) le fait différer le plus qu'il peut. »

Cependant Louis XIV a dressé la machine de guerre dont le choc repoussera au second plan, que dis-je? renversera peut-être dans la poussière les grandes choses opposées à ses petits desseins : l'aimable duchesse d'Orléans, sœur chérie du roi d'Angleterre, ne traverse le détroit que pour livrer aux indécisions fraternelles le dernier assaut qui fera triompher définitivement à Whitehall la politique française. « Toutes les stipulations du traité, dit M. Mignet, étaient réglées de part et d'autre avant cette entrevue. Madame n'avait donc pas à négocier avec son frère ; mais Louis XIV comptait beaucoup sur elle pour déterminer Charles II à signer le traité, à avancer l'échange des ratifications, et, ce qui était d'une extrême importance pour lui, à déclarer la guerre à la Hollande avant de déclarer sa catholicité » (p. 184). En effet, le 30 mai, cinq jours après l'arrivée de Henriette d'Angleterre, l'ambas-

sadeur français mandait à sa cour : « Madame m'a dit qu'elle avait ébranlé l'esprit du roi son frère, et qu'elle le voyait presque disposé à déclarer la guerre aux Hollandais avant toutes choses... » La victoire penchait déjà ; les sourires, les tendres supplications de la gracieuse princesse l'eurent bientôt fixée. Le 1er juin 1670, Arlington et Arundel, Clifford et Bellings pour l'Angleterre, Colbert de Croissy pour la France, apposaient leurs signatures au célèbre traité de Douvres[1]. Si le texte ne mentionne pas la modification obtenue par la jeune duchesse, c'est que, sans doute, désireux de prévenir les nouveaux retards qu'eût entraînés un changement de rédaction, les deux souverains enjoignirent à leurs commissaires de signer l'acte dans sa forme actuelle, avec la clause verbale, garantie par la parole de Charles, que la guerre contre la Hollande précéderait la déclaration de catholicité.

C'est donc bien à tort que Lingard, qui n'a pour lui d'autre argument que la lettre morte du traité, accuse d'erreur et d'ignorance (t. XII, p. 272) l'auteur des *Mémoires de Jacques II*, pleinement justifié au contraire par la conformité de son récit avec nos documents diplomatiques. On comprend plus difficilement que Lingard ait pu transformer en preuve historique un propos en l'air, un on-dit. Au milieu des confidences de Douvres, Charles aurait déclaré à la princesse « qu'il n'était point assez satisfait de la religion catholique, ou de sa propre situation, pour en faire sa croyance » (*ibid.*, p. 255). Sans invoquer le traité lui-même où le roi affirme sa pleine conviction de la vérité du catholicisme et sa résolution de se réconcilier avec l'Église romaine (art. II), nous remarquerons seulement que les lettres intimes du frère et de la sœur protestent hautement contre le trait malicieux de Dalrymple, à qui l'historien ca-

[1] Tel fut ce mystérieux voyage trop célébré par le prince de nos orateurs sacrés. Quand, vingt-sept jours après, l'infortunée Henriette d'Angleterre, encore toute parée de ses vains triomphes, se vit tout à coup environnée des douleurs de la mort, on peut douter que le souvenir de son zèle tout récent à retarder la conversion du roi son frère, ait réjoui sa conscience et adouci pour elle les terreurs des jugements divins.



tholique a cru pouvoir l'emprunter. Jamais, à partir de 1669, Charles, dans sa correspondance avec Madame, ne parle de ses projets religieux qu'en termes sérieux et convaincus. Quel témoignage moins suspect de la droiture du néophyte royal ? Ce qui étonnera davantage dans un écrivain, d'ordinaire, exact et consciencieux, c'est l'inqualifiable interprétation donnée par lui à des paroles qui, vraiment, n'en semblaient guère susceptibles. Le 22 mars 1669, moins de deux mois après la conversion du duc d'York, Charles écrivait à sa sœur : « Avant que celle-ci ne vous parvienne, vous connaîtrez clairement pourquoi le duc d'York est entré dans l'affaire qui nous occupe (*l'alliance avec Louis XIV*). Buckingham, ajoute-t-il aussitôt, ne sait rien *de mes intentions relativement à la religion catholique*. » Qui le croirait ? Ici, d'après Lingard, le monarque sceptique raillerait son frère de s'être « décidé à prendre part à l'affaire *pour motifs de religion !* » De deux choses l'une. Ou le docteur a copié sans examen un détracteur des Stuarts ; ou bien, l'entêtement de ses prétendues convictions touchant l'impiété de Charles a recouvert ses yeux d'un triple bandeau.

Le duc d'York regarda toujours la guerre de Hollande comme une complication funeste qui fit échouer le rétablissement du culte catholique en Angleterre : dans cette partie du traité de Douvres, il voyait le premier et le plus dangereux peut-être des écueils parmi lesquels la dynastie écossaise, un instant sauvée du naufrage, sombra de nouveau et disparut pour jamais. Charles, dans le principe, envisagea les choses sous un aspect plus rassurant. Une lettre à Madame (6 juin 1669) nous le montre, à la pensée de cette expédition, plein d'espérance et presque d'enthousiasme. La marine anglaise prendrait une éclatante revanche de l'insulte reçue naguère, lorsque le pavillon hollandais flottait insolemment sous les murs de Londres consterné. Lui-même, associé à la gloire, au bonheur de Louis XIV, finirait par vaincre la mauvaise fortune des Stuarts : la liberté pour sa conscience, la paix sur le trône, ces biens si ardemment désirés, il en jouirait le reste de ses jours ! Ces beaux rêves, ce-

pendant, ne tardèrent pas à être troublés de pressentiments, d'inquiétudes trop fortement motivés pour ne pas frapper sa lucide et vive intelligence. S'il se rendit au bout d'une année de résistance, ce fut par lassitude, par mollesse, non par conviction.

Dans quel but, demanderons-nous en terminant cette partie de notre article, dans quel but Charles eût-il donc cherché à « tromper le roi de France? » Il est vrai; assiégé dans son royaume de difficultés et de périls sans nombre, il se voyait comme forcé de recourir à une protection, à des secours étrangers. Mais, s'il n'eût consulté que ses intérêts humains, s'il n'eût pas été mû par une pensée religieuse, où devait-il la chercher, cette protection? Evidemment, dans le sein du protestantisme, non parmi les princes catholiques. La belliqueuse Suède, la puissante et riche Hollande dont le dernier stathouder Guillaume II avait épousé une Stuart, la princesse Marie propre sœur de Charles, voilà ses alliés naturels. Rien de plus populaire à cette époque par toute la Grande-Bretagne que la Triple-Alliance; pourquoi la briser? Pourquoi, malgré les irritants souvenirs que rappelait au fils de Charles Ier son séjour à Paris, froisser tous les instincts de ses peuples en tendant la main à Louis XIV, en lui confiant ses destinées et le nommant son frère?

Dans le parallèle qui s'établit naturellement entre les deux rois, s'il fallait assigner les places, ce n'est peut-être pas au plus habile ni au plus puissant qu'on donnerait la préférence. Louis, jeune encore et tout entier à ses projets de gloire et de grandeur, eut le grave tort de subordonner complétement la religion à la politique. Charles, sans doute, se montra, dans le cours de ces négociations, ce qu'il était toujours. Trop perspicace pour ne pas découvrir les dangers où chaque pas le conduit, trop timide pour les affronter; tantôt poussé en avant par le zèle impatient du duc d'York, tantôt ramené en arrière par son ministre et confident intime, Arlington, on ne sait ce qu'il veut. Légèreté d'esprit, inconstance, fluctuations éternelles, habitudes tortueuses, Charles II se retrouve tout entier dans le traité de Douvres. De même, qu'il soit

demeuré insensible aux avantages temporels que semblait lui promettre l'amitié de son frère de France, nous n'aurions garde de l'avancer; ses propres aveux nous démentiraient. Cependant, à tout prendre, c'est encore de son côté que le cœur s'est maintenu plus haut : chez lui, du moins, les calculs de l'égoïsme humain se dissimulent quelquefois et s'effacent presque devant l'importance souveraine des intérêts éternels.

II

LUTTE CONTRE LE PARLEMENT POUR LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

Le traité de Douvres conclu, Charles fit dans le plus profond secret ses préparatifs pour la guerre contre les Hollandais remise à un temps plus éloigné; mais c'est d'un autre côté que se portaient ses préoccupations les plus vives. Il savait quelle redoutable tempête risquait d'éclater encore le jour où, pour la seconde fois, il lancerait sur l'océan parlementaire son bill d'indulgence en faveur des dissidents.

Une foule d'écrivains anglais et français affirment, ou du moins laissent entendre que, dans cette entreprise hasardeuse, l'allié de Louis XIV comptait réussir par des abus d'autorité, par des coups d'État exécutés sous la protection de l'ambitieux voisin à qui les Stuarts donnaient imprudemment accès dans les affaires du Royaume-Uni. Eh bien, non; rien de tout cela n'était à craindre. Sans coup d'État, sans illégalité aucune, Charles aurait pu mener à bonne fin, deux cents ans plus tôt, l'œuvre toute contemporaine de l'émancipation des catholiques anglais. Peut-être une explication préliminaire ne sera-t-elle pas inutile ici, surtout pour le lecteur français. Nous la donnerons aussi brève que possible. Avant tout, allons chercher un point de départ sûr dans la constitution britannique.

Charles II, qu'il s'agît de matières ecclésiastiques ou de matières civiles, ne pouvait rien changer aux lois existantes; l'autorité souveraine chez nos voisins ne s'étendit jamais jusque-là. Mais, si les rois d'Angleterre ne jouissaient pas de la

puissance législative, ils possédaient depuis des siècles un droit qui devait à la longue se confondre parfois avec elle : nous voulons parler du *droit de dispense*. Le privilége de gràcier les coupables autant de fois qu'ils étaient condamnés, équivalait presque, dans la pratique, à l'abolition légale de la peine : « Une loi pénale, dit fort bien Macaulay, est virtuellement annulée si la pénalité qu'elle impose est régulièrement remise aussi souvent qu'elle est encourue. Le souverain ayant sans contredit le droit illimité de remettre cette pénalité, pouvait donc virtuellement abolir une loi pénale. » (*Ibid.*, t. I, p. 28.) Loin de s'affaiblir avec les années, le droit de dispense reçut une force nouvelle des titres que le servilisme anglican déféra spontanément à ses fondateurs couronnés. Chaque fois que Henri VIII et ses successeurs daignèrent user à l'égard des non-conformistes du royal privilége, ils eurent la prétention d'agir en chefs spirituels de la haute Église, en réformateurs inspirés : aussi est-il certain que le pouvoir suspensif faisait partie des attributions du suprême pontificat de l'anglicanisme, quand disparurent les Tudors. Dira-t-on que cette antique prérogative, agrandie, fortifiée par leurs prédécesseurs immédiats, cessa tout à coup d'exister pour les Stuarts? On ne citerait pas une autorité légale à l'appui d'une telle opinion ; et la soutenir, ce serait substituer aux règles immuables de la justice cette théorie si commode des « faits accomplis » qu'un brutal soldat eut, autrefois, le mérite de rendre sous sa formule la plus vraie : « Malheur aux vaincus ! *væ victis !* »

A ce décret d'exclusion dont certains auteurs voudraient frapper la dynastie écossaise, Charles II, tout spécialement, aurait à opposer un titre qui, peut-être, ne semblera pas méprisable même aux fervents adorateurs de la légalité moderne. Lorsque, dans l'acte célèbre par lequel il inaugura son règne, ce prince avait promis d'étendre, autant qu'il dépendrait de lui, l'égale protection des lois sur tous les dissidents, non-seulement les catholiques, mais toutes les sectes protestantes à qui les douleurs de l'oppression venaient de faire sentir le prix de la liberté des cultes, s'étaient ralliés

avec enthousiasme à la déclaration de Bréda. En même temps, l'assentiment du peuple anglais accueillait avec le restaurateur de la monarchie son généreux programme. N'était-ce pas là un véritable pacte entre Charles II et la nation anglaise? Ainsi le pensait la chambre des lords dans un jugement remarquable, rendu par elle plus de deux ans après le rétablissement des Stuarts : « Cet acte, dit la noble Chambre, a été offert par le roi, en qualité de chef des partisans de l'Église et du trône, et accepté par les divers autres partis existants dans le royaume. C'est virtuellement un contrat passé entre son peuple et lui, par lequel ont été fixées les conditions de sa restauration. Le peuple, en le recevant, a ratifié ce contrat : il convient maintenant que le roi assure l'avantage promis. Cet avantage, en ce qui concerne la religion, est la liberté pour les « consciences délicates, » et la garantie contre toute vexation, en ce qui touche à la différence des opinions religieuses... » (Lingard, t. XII, p. 55.) Il sera donc permis d'avancer, sans trop de hardiesse, que le jeune roi fut investi, par la volonté populaire, d'un mandat sacré que les machinations d'aucune secte, d'aucun parti n'avaient plus le pouvoir d'annuler. Au moins sommes-nous d'avis que, droit pour droit, Charles Stuart ne le cède point ici aux pères de l'anglicanisme, tout armés qu'ils sont de leurs sanglants arrêts arrachés au code des Néron et des Dioclétien. Et nous ne craindrons pas de la mettre, cette humble Déclaration d'Indulgence reniée bientôt et repoussée par les Communes, de la mettre, même au point de vue légal, au-dessus de toutes les ordonnances religieuses de la cruelle Elisabeth, de l'imbécile Edouard VI, ou du monstre qui fut leur père ; bien que chacune de ces infamies juridiques porte dans l'histoire l'inutile approbation d'un troupeau de législateurs esclaves !

Pour l'accomplissement de ce mandat, Charles, ainsi que nous l'avons dit, rejetait à l'avance l'emploi des moyens dictatoriaux qui répugnaient à l'extrême modération de son caractère. Il n'eut jamais qu'une pensée, suivre la voie que lui traçait la constitution : d'abord, appliquer le droit de dispense à tous les dissidents sans exception ; puis, ce premier élan

donné, à une heure opportune que d'heureuses circonstances pouvaient faire naître, proposer de nouveau le bill d'Indulgence au parlement. S'il enlevait un vote favorable, c'était pour l'intolérance calviniste une blessure peut-être mortelle; toute la vieille législation subissait un profond ébranlement.

Le 15 mars 1672, deux jours avant de déclarer la guerre à la Hollande, le gouvernement de Sa Majesté Britannique publiait une proclamation dont voici le résumé fidèle emprunté à l'Histoire du Parlement. « Une expérience de douze ans avait prouvé l'insuffisance des mesures coercitives en matière de religion. Le roi se voyait donc dans la nécessité de faire usage de cette autorité suprême dans les affaires ecclésiastiques qui non-seulement lui était inhérente, mais avait, de plus, été reconnue et déclarée telle par plusieurs statuts et actes du parlement. Il avait l'intention et la résolution de maintenir l'église d'Angleterre dans tous ses droits, possessions, doctrine et discipline. En outre, sa volonté et bon plaisir étaient que « toute espèce quelconque de lois pénales en matière ecclésiastique contre les non-conformistes et les récusants, quels qu'ils pussent être, fussent, dès ce jour, suspendues. » Pour ôter tout prétexte de tenir des assemblées illégales ou séditieuses, il donnerait des permissions à l'effet d'établir un nombre suffisant de lieux de réunion pour l'exercice de la religion parmi les dissidents, lesquels lieux de réunion ainsi autorisés seraient sous la protection du magistrat civil. Toutefois cette permission du culte public ne serait pas accordée aux catholiques qui devaient, s'ils voulaient éviter d'être molestés, ne s'assembler que dans des maisons particulières pour leur service religieux. » Ce n'est point au roi lui-même qu'il faut imputer cette dernière clause imposée par le garde des sceaux, Bridgeman. L'inflexible vieillard avait refusé sa signature et menacé de se démettre, si l'édit accordait égalité entière aux catholiques et aux autres dissidents. La retraite de Bridgeman aurait donné l'éveil aux partis hostiles. De peur d'un plus grand mal, Charles avait souscrit à cette odieuse restriction.

La Déclaration du 15 mars, on devait s'y attendre, fut diversement jugée : l'opinion publique se partagea, mais sans qu'il apparût d'abord rien d'hostile ni de menaçant. Quant à la nouvelle guerre, si elle fut accueillie avec assez de froideur, nul n'osait la déclarer contraire aux intérêts de la nation. De récentes injures à venger, la gloire et les profits qu'on se promettait, les avantages immenses qui résulteraient en particulier pour le commerce anglais de l'affaiblissement de ses plus habiles rivaux, tous ces motifs tenaient les esprits en suspens. Par malheur, les batailles navales se succédèrent sans résultat marqué ; tandis que sur terre la France remportait de brillantes victoires, l'Angleterre ne semblait être que son humble et docile instrument. Le protestantisme s'empara aussitôt d'un heureux prétexte et réussit bien vite à propager dans les masses un sourd mécontentement. La duchesse d'York venait de mourir catholique ; le duc, héritier présomptif, était fortement soupçonné d'avoir embrassé la religion catholique ; l'Angleterre se liguait contre la Hollande protestante avec la France catholique. Pourquoi encore la petite armée anglaise envoyée sur le continent, outre qu'elle obéissait à Schomberg, calviniste, il est vrai, mais français, avait-elle parmi ses chefs secondaires un major général, Fitzgérald, et plusieurs officiers catholiques ? Tout cet ensemble de choses, rapproché de la Déclaration, présageait, à n'en pas douter, quelque effroyable coup de foudre qui allait éclater sur toutes les églises réformées !

Telles étaient les préoccupations générales lorsque, après une absence de deux années, les chambres se réunirent dans les premiers jours de février 1673. Le roi, pour les orages parlementaires qu'il prévoyait, comptait particulièrement sur Clifford, récemment nommé lord de la Trésorerie, et sur le chancelier Ashley, créé comte de Shaftesbury, homme sans principes, mais d'un talent, d'une habileté au niveau des situations les plus critiques. A l'ouverture de la session, Charles parla de l'alliance française, des causes de sa rupture avec les États, de sa Déclaration d'Indulgence qu'il était, affirmait-il, « résolu à maintenir. » Dans ce discours, pénétré

sans doute d'une émotion plus intime, l'orateur royal déploya des qualités supérieures qu'on ne lui soupçonnait pas. Shafstesbury développa ensuite les mêmes idées avec beaucoup d'entraînement et d'éclat. La couronne en fut pour ses frais d'éloquence; l'opposition avait, de longue main, préparé son plan de campagne et discipliné ses bataillons.

D'abord il importait de priver de leurs nouveaux auxiliaires les vrais ennemis, les catholiques. On sollicita les nonconformistes protestants de renoncer aux précaires avantages de la Déclaration, pour la tolérance, moins étendue peut-être mais plus assurée, qu'ils obtiendraient infailliblement de la bienveillance des Communes. La manœuvre eut un entier succès : elle isola de tout appui les intérêts catholiques. Le parti du pays, comme il s'intitulait, put alors avec plus de confiance ouvrir le feu dans le Parlement. « Cette attaque, au dire de Macaulay, n'eut pas la violence d'une tempête; elle ressembla plutôt au siége lent et régulier d'une place. Les Communes laissèrent d'abord concevoir quelque espérance qu'elles soutiendraient la politique extérieure du roi, mais à la condition qu'il achèterait leur soutien par l'abandon de sa politique intérieure. Le premier point était d'obtenir la révocation de la Déclaration d'Indulgence, la plus impopulaire de toutes les mesures impopulaires prises par le Gouvernement. » (*Ib.*, p. 196.) En effet, c'était pour le schisme une question de vie ou de mort que l'annulation de l'Édit. Cependant, il fallait un argument constitutionnel: on n'eut pas même à le chercher; il se dégageait naturellement de l'état de lutte constante où les Chambres se trouvaient depuis un demi-siècle vis-à-vis de l'autorité royale. Laissons parler encore Macaulay : « Il faut bien avouer que la question constitutionnelle n'était pas sans obscurité. Nos anciens souverains avaient, sans contredit, revendiqué et exercé le droit de suspendre l'application des lois pénales; les cours de justice l'avaient reconnu, et les Parlements ne l'avaient pas attaqué. Peu de personnes, même dans le parti du pays, pouvaient nier, en face de pareils précédents, qu'un droit quelconque de cette espèce fût inhérent à la couronne.

Cependant il était clair que, si cette prérogative était *sans limites*, le gouvernement anglais *différait peu d'un despotisme pur.* » (p. 197.) L'hypocrite frayeur du despotisme, le respect inviolable de la légalité, voilà un masque fait à souhait pour les haines du sectaire : il est convenu que l'Anglicanisme s'embusquera derrière la constitution.

Les opposants de la Chambre ne désapprouvaient pas la tolérance en elle-même ; ils ne blâmaient que la forme de l'Édit. Adoucir le sort des protestants non-conformistes, ils ne s'y refusaient pas, pourvu que rien ne se fît en dehors des voies parlementaires. Or, si le roi pouvait remettre une pénalité, pas plus en matière ecclésiastique qu'au civil il n'avait la faculté de suspendre la loi. A l'appui de cette thèse se traîna durant près d'un mois une argumentation diffuse, obscure, lourde, souvent même dénuée du sens le plus vulgaire. La force réelle du parti était dans sa popularité, dans cette puissance irrésistible qu'en tout temps et en tout pays ont, au service de leur audace, les agresseurs d'une royauté sur son déclin. Les partisans de la cour aidèrent de leur mieux, par une défense des plus maladroites, à la victoire de l'Opposition. A peine vit-on luire dans cette nuit confuse un éclair de raison : « Jamais, s'écria sir William Coventry, jamais nos ancêtres ne tracèrent une ligne pour circonscrire la prérogative royale et la liberté. » C'est là, de l'aveu de Macaulay, « ce qui se dit de plus raisonnable sur ce sujet dans la Chambre des Communes ; » et W. Coventry n'était qu'un adversaire impartial. Quant aux vrais défenseurs du gouvernement, enchaînés sans doute par la timide politique des Stuarts, ils préférèrent déserter le terrain de l'histoire. Au lieu de défendre avec fermeté des droits garantis par l'exemple des règnes précédents, sur quoi fondaient-ils la prérogative royale ? Sur la nécessité d'un pouvoir, intérimaire de sa nature, qui, aux époques où l'absence du Parlement laissait l'Etat sans autorité législative, résolût les cas d'urgence, et, s'il le fallait, suspendît les effets de la loi. « Le pouvoir d'exempter de la loi, disaient-ils, doit nécessairement exister quelque part ; autrement il pourrait s'élever, pendant les intervalles des

sessions, des cas nombreux où le bien-être, et même la sûreté de l'État, seraient sacrifiés à des craintes impolitiques et déraisonnables. » C'était, par un désistement presque absolu sur le fond du débat, faire la partie belle aux adversaires. Ils sauront en profiter. Après de longues discussions plusieurs fois interrompues par des ajournements, la Chambre Basse, à une majorité de cent soixante-huit voix contre cent-seize, prononce que « les lois pénales en matière ecclésiastique ne peuvent être suspendues que par un acte du Parlement. »

Charles, en répondant au message des Communes, se déclare « vivement contrarié qu'on remette en question son autorité ecclésiastique, incontestée sous les règnes de ses ancêtres. Certainement, il ne prétend pas au droit de suspendre aucune loi concernant les propriétés, droits et libertés de ses sujets : il n'a eu qu'un but dans l'exercice de son pouvoir ecclésiastique, celui de soulager les dissidents. Au surplus, son intention n'est pas de repousser les conseils du Parlement : on le trouvera toujours disposé à consentir à tout bill qui paraîtra plus propre que sa déclaration à remplir l'objet qu'il a principalement en vue, savoir, le bien-être de tous ses sujets, la tranquilité et la stabilité de l'Angleterre. » Ces paroles, bien modestes pourtant, ne contentent pas la Chambre. Une seconde adresse avertit le souverain que « ses conseillers l'ont trompé. Aucun de ses ancêtres n'a jamais réclamé ni exercé le pouvoir de susprendre les statuts en matière ecclésiastique; et ses fidèles Communes implorent de sa bonté une réponse plus satisfaisante, plus complète. » Le prince sentit l'insulte, et s'en montra blessé. Son parti était pris; « il dissoudrait le Parlement plutôt que de se laisser dicter la loi par ses ennemis. » Cependant la cour espérait encore réduire l'Opposition au moyen d'un conflit d'opinion qu'on réussirait peut-être à créer entre les deux Chambres. Le roi se rend donc à la Chambre des lords. Dans une courte et vive allocution, il se plaint que les Communes usurpent sur le pouvoir royal, fait déposer sur le bureau leurs adresses avec ses réponses, et finit en sollicitant l'avis des conseillers héréditaires de la couronne. Clifford prend la parole après son

maître, et plaide, avec son énergie, avec sa fierté ordinaires, la cause de la royauté offensée. Mais la défection atteignait les chefs mêmes du gouvernement; le chancelier passait à l'ennemi. Dans un jugement où le plus indulgent sourire perce à travers le sérieux de l'historien, Macaulay s'exprime ainsi : « Shaftesbury, avec sa sagacité proverbiale, s'aperçut qu'une violente réaction approchait et que tout semblait annoncer une crise pareille à celle de 1640. Comme il ne voulait pas que cette crise le surprît dans la situation de Strafford, il s'empressa de faire volte-face en reconnaissant dans la Chambre des lords que la Déclaration était illégale. » Un mois n'était pas révolu depuis le jour où, d'une autre tribune, Ahsley faisait appel, contre les détracteurs de l'Édit de Tolérance, à l'équité de ses concitoyens. Les lords se hâtèrent de suivre l'exemple du prudent chancelier. Dix années auparavant, ils émettaient solennellement l'opinion que Charles II avait reçu du peuple anglais la légitime mission d'établir dans le royaume la liberté de conscience; aujourd'hui, la motion royale mûrement pesée, ils sont d'avis « que la proposition du souverain de trancher le litige par les voies parlementaires, est une réponse bonne et gracieuse. »

L'improbation de la Haute-Chambre consterna le timide monarque. Trois jours après, Colbert se présentait pour transmettre à Whitehall les conseils officieux de Louis XIV. Le roi de France n'éprouvait qu'assez peu de regrets du tour que les affaires prenaient chez ses nouveaux alliés; car les Communes qui, pour renverser plus sûrement le plan royal, méditaient de le démolir lentement et pièce à pièce, n'avaient pas fait entendre un mot de murmure contre l'alliance française ni contre la guerre. Il y a plus; par un habile calcul, elles offraient au roi une compensation pour les sacrifices demandés, une amorce pour sa fastueuse indigence : au discours du trône avait immédiatement répondu un subside généreux de 1,260,000 livres sterling, destiné à pousser plus activement encore les opérations militaires sur terre et sur mer. Heureux de ces bonnes dispositions, Louis XIV fit représenter à son frère d'Angleterre les suites funestes d'une

rupture avec son Parlement. Se soumettre à la nécessité, voilà le parti le plus sage. Au retour de la paix, quand Louis pourrait disposer de ses trésors et de ses troupes, il s'empresserait de les mettre au service de la cause des Stuarts, dont il serait aisé alors de réparer les échecs momentanés. Charles écouta volontiers l'ambassadeur. Les offres d'argent ne furent pas refusées ; mais, quant au secours des troupes françaises, il déclara renoncer absolument à en user contre ses sujets, à moins qu'une seconde guerre civile ne le réduisît aux mortelles extrémités du règne paternel. Le même jour, il retirait, en conseil des ministres, son Édit de Tolérance ; et le lendemain matin, 8 mars, l'annulait de nouveau en présence des lords et des Communes, avec promesse que cet acte ne servirait jamais de précédent. Les joyeuses acclamations des deux Chambres accueillirent la communication du roi : le soir, des feux innombrables illuminèrent les places et les rues de la capitale.

L'élan était donné ; il eût fallu, pour le contenir, un autre bras que celui d'un Stuart. Déjà la seconde Chambre discutait son fameux bill sur le *Test* : « Tout anglais occupant une charge civile ou militaire, serait tenu de prêter serment d'allégeance et de suprématie ; il recevrait le sacrement selon les rites de l'église établie, et signerait une déclaration contre la transsubstantiation ; sous peine d'une amende de 500 livres sterling, et d'inhabilité à remplir une fonction ou dignité quelconque, à poursuivre aucune affaire devant les tribunaux, à se porter pour tuteur ou exécuteur testamentaire, à recueillir de qui que ce fût un legs, une donation. » C'est, à peu de chose près, la mort civile de nos codes français. En même temps que le Bill pour le *Test*, on en présentait un autre pour le soulagement des protestants non conformistes. Le premier passa rapidement dans l'une et l'autre chambre, et devint cette loi odieuse dont l'Angleterre n'a décrété la suppression que dans le cours du XIXe siècle. Pour l'autre Bill, les meneurs eurent l'art de le traîner d'interprétation en interprétation, d'amendements en amendements ; on le défit, on le refit pour le modifier encore. Bref, la fin parfaitement

prévue de la session le trouva gisant sur le chemin, morcelé, tronqué, haché; et rien de nouveau ne fut statué à l'égard des dissidents, contrairement aux insidieuses promesses qui avaient semé la division parmi les nombreuses victimes des épiscopaux.

En un jour, l'acte du *Test* priva la cause catholique de tous ses défenseurs. Le duc d'York qui dirigeait avec le titre de grand-amiral les opérations des flottes unies de l'Angleterre et de la France, résigna son commandement et son titre. Clifford, nouveau converti cependant, déposa la Verge Blanche. Tous les catholiques en place, gouverneurs, magistrats, officiers de terre et de mer, dûrent se retirer à la fois. Un seul, — il avait eu le triste courage de louer à la chambre des lords l'opportunité, la sagesse politique du Bill, — un seul fut exempté du serment du *Test* et flétri de la honte d'une récompense nationale. C'est ce même comte de Bristol en qui l'Évêque de Salisbury a vu l'inspirateur des tendances papistes dont il se glorifie d'avoir saisi quelques indices à travers les dissimulations de Charles II. Ce prince, après la retraite de son frère condamné désormais à être l'invariable point de mire des haines protestantes, après la démission forcée de Clifford, ne pouvait plus compter même sur la fidélité d'aucun des membres de son cabinet. Shaftesbury l'avait trahi, et il paraît certain que Buckingham, Arlington, Lauderdale, s'entendaient maintenant sous main avec les chefs des agitateurs. Ce serait en retour de leurs services que le Parlement les aurait mis à l'abri de toute poursuite ultérieure, en leur octroyant, avec un « acte de grâce, » la remise plénière de toutes les offenses commises avant le 25 mars.

Ainsi, à l'intérieur, l'isolement du monarque était complet. Louis XIV lui restait; il fallut bientôt sacrifier ce dernier appui. Au commencement de l'année 1674, l'alliance française ne présentait plus que des avantages énigmatiques. Sur le continent, la guerre était devenue européenne, et Montecuculli, secondé du prince d'Orange, luttait sans désavantage contre le génie de Turenne. Sur mer, le successeur du duc d'York, le prince Rupert, à la tête de quatre-vingt-dix

vaisseaux de ligne dont se composaient les flottes combinées, ne fit pas un action d'éclat, quand il aurait dû balayer devant lui toutes les escadres hollandaises. « Il était, dit Lingard, trop étroitement ligué avec le parti de l'opposition pour désirer sérieusement une victoire qui aurait donné l'ascendant à leurs adversaires. » Enfin, les Communes manifestaient, depuis le début de la nouvelle session, une vive répugnance à voter le subside. De ce côté aussi la route menaçait de s'égarer vers les abîmes. Charles écouta les propositions des puissances coalisées ; et, librement, sans demander, comme le veut Macaulay, l'autorisation préalable de son suzerain prétendu, conclut sa paix particulière aux plus honorables conditions. « La nécessité l'empêchait d'aider la France comme alliée, dit-il à l'ambassadeur de Louis XIV ; mais il espérait pouvoir servir encore les intérêts de son bon frère, comme médiateur entre lui et ses ennemis. »

Tous les plans de Charles II avaient croulé par la base : l'Angleterre était délivrée pour deux siècles du double fléau qu'elle repoussait avec une égale horreur, l'alliance française et l'envahissement du papisme.

Cependant, pour couvrir ce qu'avait d'anormal cette lutte des chambres contre le pouvoir royal agissant dans la mesure de son droit, le parti hostile aux Stuarts a dû chercher des raisons, des prétextes. Macaulay les résume tous dans un mot sonore et d'un effet toujours puissant sur les hommes de notre âge : « On marchait à grands pas vers le despotisme... » (*Ibid.*, 192). Et un peu plus bas : « ...Si cette prérogative était sans limites, le gouvernement anglais différait peu d'un despotisme pur. » (p. 197.) Enfin, l'illustre auteur formule ainsi son jugement définitif : « En réalité, ce pouvoir suspensif était une anomalie politique... Après un long intervalle, dans un siècle éclairé, on y eut recours d'une manière inusitée et dans un but généralement exécré. Il fut donc instantanément soumis à un examen sévère et l'on commença à voir que, si l'on n'y prenait garde, il changerait bientôt le gouvernement tempéré de l'Angleterre en une monarchie absolue. » (p. 198).

Vaines subtilités! Sophismes indignes d'un grand esprit, indignes même d'un cœur droit et honnête! car l'Édit de Tolérance était, avant tout, une œuvre de réparation et de justice. En des jours d'apaisement où les passions débordées semblent prêtes à se resserrer derrière leurs digues, un roi d'Angleterre conçoit l'idée de ramener au droit chemin ses peuples dévoyés sur les funestes routes de la persécution religieuse; il essaie, non d'abolir, mais de suspendre l'infâme législation qui voue des chrétiens aux tortures, à la mort, pourquoi? pour le crime de pratiquer en secret la foi de de saint Alfred et de saint Édouard? Ses faveurs aux malheureux catholiques, il les borne timidement à « s'assembler dans des maisons particulières pour leur service religieux. » La grande Église romaine qui déjà, au temps de Tertullien, remplissait le monde, et qui d'ailleurs civilisa les Angles et les Saxons, il n'ose l'admettre dans la société anglaise sur le même pied que les Anabaptistes, que les Quakers; et ce roi à qui la pitié arrache des concessions si misérables, ce roi qui répare si mesquinement les sacriléges attentats de ses prédécesseurs, n'est, suivant vous, qu'un despote!

L'Édit de Tolérance ne serait pas un acte de justice réparatrice, que le bon sens nous y montrerait encore une œuvre de pacification, une œuvre de véritable progrès social. Sous les derniers Stuarts, l'Anglicanisme ne conservait plus le moindre vestige de cette unité apparente que les Tudors lui avaient imprimée par la violence et la terreur. A peine la tyrannie, son unique force, lui avait-elle fait défaut, qu'on l'avait vu se scinder rapidement en une infinité de fractions; mais, au sein de chacune d'elles, l'esprit originaire, l'esprit de haine et d'oppression, s'était pérpétué, vivace, indestructible. Presbytériens, Puritains, Anabaptistes, Millénaires, Quakers, Indépendants, tous, sans en excepter les Episcopaux eux-mêmes, avaient tour à tour courbé la tête sous l'intolérant fanatisme du victorieux. Après vingt années de discordes intestines, vingt années de ruines et de sang, quel refuge s'ouvrait à la nation? Un seul, l'immunité, la liberté de tous les cultes. Déjà en 1662 l'usage du pouvoir suspensif avait

enchaîné dans les colonies anglaises d'Amérique la rage des bourreaux de la Nouvelle-Angleterre; Charles, par sa royale intervention, avait pour un temps sauvé les Quakers de la barbarie des Puritains[1]. Pouvait-il moins faire pour ses sujets d'Europe? Aussi, malgré la dureté du premier refus, le souverain débonnaire convie tous les Anglais, quelle que soit leur bannière religieuse, à une réconciliation au moins politique. Plus de vainqueurs ni de vaincus! Toutes les familles chrétiennes sont invitées au respect mutuel de leurs croyances; et de la liberté de tous naîtra une paix aussi nécessaire au bien de l'État qu'au bonheur des citoyens! Charles II prenant ainsi l'initiative d'un acte plein d'équité, plein de généreuse grandeur, se montrait incontestablement l'homme le plus modéré, le plus sagement libéral des Trois-Royaumes.

Le despotisme! c'est bien plutôt le schisme anglican qu'il en fallait accuser! Charles II l'avait expressément déclaré : il conservait à l'Église établie ses richesses, ses dignités, sa prééminence. L'Église établie n'est point satisfaite : elle réclame le droit d'opprimer les consciences; le droit de dépouiller, d'exiler, d'incarcérer, d'égorger. Comme si le haut domaine sur les propriétés, sur l'existence des catholiques constituait une portion intégrante, inaliénable de sa suprématie! Comme si, soustraire à ses mains de fer d'innocentes victimes, c'était lui ravir quelque chose de sa propre vie!

Le despotisme! à cette époque, il n'avait pas de ministres plus actifs que les membres du Parlement britannique! Laissons de côté le but ultérieur de leur politique dont il ne saurait être ici question; le but prochain poursuivi par les Chambres, quel était-il? Les faits le disent assez. Si la Déclaration d'Indulgence eût acquis force de loi, les papistes n'auraient plus eu à craindre ni confiscations, ni supplices; ils auraient désappris le chemin de la Tour de Londres, de Tyburn, de Wisbeach. L'Angleterre de Henri VIII ne le souffrira pas! Et ces hommes généreux circonviennent de pauvres captifs un instant délivrés et qui revoient à peine la lumière! Ils les gar-

[1] *Hist. du peuple Américain* (États-Unis), par Aug. Carlier, t. I, p. 273.

rottent de nouveau, ils les repoussent dans les ténèbres de leur prison, et referment sur eux des portes qui ne se rouvriront plus! Les satellites du persécuteur Marc-Aurèle ou de Julien l'Apostat auraient, sans doute, parlé moins longuement: auraient-ils été beaucoup moins injustes, beaucoup moins inhumains?

Le despotisme! il régnait en maître sur l'immense majorité de l'Angleterre; Macaulay nous l'atteste à son insu: « Tous les ennemis de la liberté religieuse, tous les amis de la liberté civile se trouvèrent de la même opinion; et ces deux classes d'individus formaient les dix-neuf vingtièmes de la nation » (p. 197). Rien de plus simple que la raison de ce prétendu phénomène historique. Vos soi-disant « amis de la liberté civile » ne la voulant que pour eux-mêmes, et la déniant à quiconque n'était pas des leurs, ne faisaient qu'un, en réalité, avec « les ennemis de la liberté religieuse » qui pouvaient être, eux aussi, de chauds partisans de la liberté civile ainsi entendue. Il n'y avait pas là deux opinions ni deux classes d'hommes, mais une seule classe d'hommes, une seule opinion. Comment l'exemple de nos *libérâtres* français, grands prôneurs de la liberté civile, en même temps qu'ennemis acharnés de la liberté religieuse, n'a-t-il pas éclairé l'écrivain whig? Le jeu perfide que l'anti-catholicisme du XIX[e] siècle joue cyniquement sous nos yeux, l'anti-catholicisme du XVII[e] y préludait chez nos voisins avec plus d'impudeur encore, avec plus de sans-gêne, attendu qu'il « formait les dix-neuf vingtièmes de la nation; » et voilà tout le mystère. Macaulay a cru sans doute accabler Charles sous la réprobation unanime de la Grande-Bretagne; il n'a réussi qu'à mettre en évidence l'hypocrite déloyauté de ce protestantisme anglais dont les fausses gloires l'ont, bien souvent, enivré lui-même jusqu'au vertige; il n'a prouvé qu'une chose: à quel profond degré la rage de la tyrannie religieuse avait pénétré le plus intolérant des peuples alors existants.

Ce fut sous cette pression énorme et dans cet abandon absolu de tous ses auxiliaires, de tous ses amis, que céda, que s'affaissa la conscience de l'infortuné Charles II. Assurément,

ce prince est blâmable lorsqu'il communie dans les chapelles protestantes de ses palais, lorsqu'il presse le duc d'York d'imiter son indigne faiblesse, lorsqu'il renouvelle sur la fermeté de son adhésion à l'Anglicanisme des protestations auxquelles personne n'ajoute foi : il n'est pas d'excuse pour l'apostasie. Mais que ces actes criminels ne soient pas incompatibles avec le vœu sincère de rentrer dans l'Église romaine; qu'on distingue dans la conduite de Charles un plan sérieusement conçu et persévéramment suivi l'espace de trois années pour établir dans le Royaume-Uni la libre profession du catholicisme, c'est là, répétons-le, ce qu'a voulu démontrer l'auteur de cet article. Il ne désespère pas d'avoir répandu quelque lumière sur une importante série d'événements où, grâce aux nuages amoncelés, il y a deux siècles, par la mauvaise foi, le regard le plus pénétrant ne découvrait jusqu'aujourd'hui qu'incertitude et obscurité.

FLORENT DUMAS.

(La suite prochainement.)

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES DE GHAZIR.

VOYAGE

DANS LE LIBAN ET DANS L'ANTI-LIBAN

(*Suite*[1])

LE TEMPLE DE NIHHA, MONUMENT D'UNE ÉPOQUE CÉLÈBRE PAR LE CULTE DU SOLEIL. — Si l'état confus des ruines, l'exhaussement du sol, le vandalisme utilitaire des paysans d'alentour, ont rendu difficile la restitution imaginaire du temple de *Nihha*, il nous reste cependant assez de débris pour pouvoir en déterminer encore l'architecture avec une entière certitude. Cet édifice révèle en effet dans sa disposition générale, dans ses matériaux, dans ses rares fragments d'ornementation, un caractère tout romain. Le souterrain construit sous l'autel, avec ses deux ailes en retour; les escaliers ménagés dans l'épaisseur de la muraille, aux deux côtés de la façade, rappellent le temple de *Jupiter* ou le petit temple de Ba'albeck. Ce sont bien les mêmes blocs, la même taille de pierre qui caractérisent, dans les constructions supérieures de l'antique Héliopolis, l'influence romaine et la main des Antonins. De plus, le temple de *Nihha*, à part quelques légères différences, paraît avoir servi de modèle à celui de *Quala'at-el-Hhosn,* situé un peu plus haut dans la montagne et dont nous parlerons ailleurs; or, le large soubassement sur lequel repose ce dernier, reproduit avec sa plinthe, sa base et sa corniche le stéréobate romain du temple d'Antonin et de Faustine. Un soubassement du même genre existait-

[1] V. les Nos d'octobre et septembre 1864, et septembre et novembre 1865.

il à Nihha, c'est ce que l'élévation du sol rapporté, et notre regrettable impuissance à supporter les frais d'aucune fouille, ne nous permirent point de constater; mais on peut avec raison le conjecturer de quelques blocs encore en place, en avant du temple, qui sembleraient avoir appartenu aux deux ailes du péristyle, formées, comme à Quala'at-el-Hhosn, par le prolongement du stéréobate. Un fragment de la frise qui couronnait la porte, quelques caissons épars arrachés sans doute au plafond du *pronaos*, nous ramènent encore à la riche ornementation de Ba'albeck, tandis qu'un lourd chapiteau, le seul qui reste, tombé au pied de son pilastre au côté droit du temple, présente dans l'agencement de ses feuilles d'acanthe les caractères du corinthien-romain, et par sa forme cubique nous accuse une époque déjà menacée de décadence. C'est bien là l'époque des Antonins, de ce dernier et brillant reflet des arts, plus éclatant que naturel et vrai, où la prodigalité des ornements et la variété des formes cherchent à tromper le sentiment émoussé de l'harmonie; où le grandiose d'une architecture n'est plus le résultat de la grâce et de l'exactitude des proportions, mais plutôt celui de leur énormité. C'était aussi le temps de la paix et de la prospérité, acquises après de longs combats à la domination romaine en Orient. Adrien préfère voir les Parthes rentrer dans leurs anciennes provinces et l'Arménie se donner un roi, plutôt que de continuer en Asie l'interminable lutte des règnes précédents. Un seul moment, sous le même prince, la révolte des Juifs trouble le repos de l'empire: une guerre d'extermination, aussi prompte qu'atroce, délivre à jamais l'Orient de cette nation désespérée, que la vaine attente de son libérateur avait faite inquiète et turbulente.

Mais c'est surtout pour la Cœlésyrie que cette période pacifique dut être une ère de prospérité et de grandeur. Traversée au midi par la grande voie de communication qui reliait Tyr à Damas[1]; au centre, par celle qui, se repliant de

[1] Le tracé de cette route à travers la Cœlésyrie peut être déterminé par les localités intermédiaires de *Masehghara*, de *Djibb-Djennin*, et par la gorge profonde qui sépare le groupe du Hermon de la partie septentrionale de l'Anti-Liban.

Damas vers la plaine, passait à *Chalcis-Andjar* pour rejoindre Ba'albeck[1]; au nord enfin par la route de Ba'albeck à Emèse; rattachée aux villes de la côte par toutes les gorges du Liban[2], cette vaste plaine était comme l'artère principale par où se transmettait à la Syrie entière le mouvement commercial, politique et militaire. C'est là, sur ce sol merveilleusement fertile, que la civilisation des cités populeuses qui l'entouraient, devait aboutir comme à son centre et s'épanouir dans toute sa splendeur. L'empire s'était, pour ainsi dire, assimilé ces contrées par l'habile système de colonisation dont il eut l'inimitable secret: la plupart des grandes villes d'alentour étaient déjà colonies romaines, ou convoitaient l'honneur de le devenir[3]. Les légions surtout, ce lien vivant

[1] Ce fut le chemin que suivit Pompée pour se rendre de la Syrie Supérieure à Damas : « Transiens deinde per Heliopolim, et Chalcidem, superatoque medio monte, in Cœlen Syriam veniens, a Pella Damascum se contulit. » (Cf. Joseph, l. XIV, Antiq., c. v.)

[2] Le chemin qui, au delà de l'*Aquoura*, entre dans l'affreuse gorge d'où l'on arrive aux plateaux du haut Liban et au lac *Yémouné*, porte encore les traces visibles de la route romaine, mais d'une route destinée seulement aux cavaliers et aux bêtes de somme. Près du sanctuaire de *Mar Sema'an*, droit au-dessus d'un arbre gigantesque et fort vieux, on voit le rocher taillé en gradins avec une précision de ciseau qui accuse une époque antéislamique. Au-dessus de la route, on lit l'inscription suivante :

MP DOMITIANI AVG·S·V·T
IVSSV CV....

La ligature MP représente l'abréviation des inscriptions d'Adrien, que nous signalerons bientôt, IMP. Un trait incertain qui précède l'M, permet de supposer la place de l'I.

D'après la tradition populaire, une armée venant de la Cœlésyrie aurait taillé cet affreux rocher pour descendre en Phénicie.

[3] Héliopolis (*Ba'albeck*), en recevant dans son sein les vétérans de la 5me et de la 6me légion, devint colonie romaine dès le temps de Jules-César; *Berytus* (Julia Felix) sous le même, devenu empereur; *Sichem* (Flavia Neapolis), sous Vespasien; *Emèse*, sous Antonin Caracalla. *Antioche* reçoit d'Adrien le titre de Métropole. Quand l'*Abylène* a perdu ses rois, *Chalcis-Andjar* date sa nouvelle ère du règne de Domitien. Plusieurs autres villes avaient obtenu leur *autonomie;* sage privilége qui les rattachait encore à l'empire. Quelle solide et puissante conquête représentaient ces cités immenses, comme Antioche, qui ne comptait pas moins de 800,000 habitants; Héliopolis, qui encore au xe siècle était appelée par Mathieu d'Edesse une cité *illustre*, *magnifique*, *bien approvisionnée*, *immense et opulente*. (Voir *Chronique de Mathieu d'Edesse*, par Ed. Dulaurier, p. 18. Paris, Durand, 1858). — Aujourd'hui toutes ces villes ne sont plus que de misérables bourgades au milieu des ruines.

des provinces avec Rome, n'y avaient-elles pas depuis Pompée maintes fois séjourné et organisé là leurs opérations militaires tantôt contre les Juifs rebelles, tantôt contre les Nabathéens et les Arabes, tantôt contre Palmyre la reine du désert, tantôt et sans relâche contre les Parthes infatigables? Aussi la plaine de la Bequâ'ah, depuis la route actuelle de Damas, c'est-à-dire, environ depuis *Chalcis-Andjar* jusqu'à Ba'albeck, a-t-elle gardé des vestiges nombreux de cette influence; et cette observation, qui semble jusqu'ici avoir échappé aux voyageurs, n'est pas sans importance historique. Sans doute, partout ailleurs en Syrie, Rome a laissé l'empreinte de son passage, mais en accordant pour ainsi dire le droit de cité aux civilisations précédentes, dont on retrouve encore les ruines mêlées aux siennes. Dans la Cœlésyrie, au contraire, on dirait qu'elle fut jalouse de préoccuper seule la postérité de son souvenir. Le monde grec y est à peine représenté par quelques cavernes sépulcrales, et l'on y trouverait plutôt la trace des peuples chananéens qu'un monument de l'âge des Séleucides. Temples, inscriptions, monnaies, tombeaux, tout est romain, tout accuse une domination solidement assise, le développement facile, rapide et complet d'une civilisation nouvelle qui fait oublier le passé : en un mot on s'y croirait transporté dans une vallée du Latium.

Et ce mouvement de la vie Romaine en son sein, à qui la Cœlésyrie en fut-elle redevable? D'une part, le caractère des ruines les plus remarquables qui nous en restent, nomme les les Antonins; tandis que de l'autre, l'histoire, confirmant ce jugement, désigne assez clairement Adrien, comme celui de ces princes à qui reviendrait l'honneur d'en avoir eu l'initiative. Bien plus, tout nous incline à penser que, si jamais un explorateur heureux découvre au milieu des ruines de *Nihha* quelque inscription antique, on y lira le nom d'Adrien, le fondateur ou tout au moins le restaurateur de ce temple.

C'est surtout en étudiant le caractère de cet empereur, l'histoire de sa vie, les tendances de son règne, qu'on voit pour ainsi dire s'animer et agir l'esprit religieux qui dédia ce monument au culte du Soleil : dès lors aussi le nom du Dieu

qu'on y adorait comme sa divine personnification, se révèle de lui-même ; et jusqu'au choix de ce vallon obscur du Liban pour y élever cet édifice, au bord de la Cœlésyrie, tout nous est expliqué.

Qu'on nous permette donc de développer brièvement ces faits et de montrer, entre cette époque historique et les monuments de la Cœlésyrie, des rapports qui nous semblent nouveaux et à la lumière desquels notre conviction s'est formée.

Adrien fut un de ces caractères, richement doués de la nature, capables des plus grandes choses s'ils savaient se régler, et qui faute de cela ne sont qu'excentriques.

Architecte et sculpteur, poëte et philosophe, il voulut être tout en même temps qu'empereur, s'imaginant par une ridicule prétention que, le premier par le pouvoir, il devait l'être encore par le talent. Toutefois, ni le sentiment du beau, ni une certaine facilité d'esprit, ni le désir de s'instruire ne lui manquaient, et l'on sait que c'est cette avidité de savoir autant que le soin de l'empire, qui, pendant onze années, l'entraîna dans de longs voyages à travers les provinces.

L'avénement d'Adrien fut dans l'empire celui d'une renaissance artistique qui devait s'éteindre avec le dernier des Antonins. Jaloux d'assurer à son nom, avec la gloire d'un règne pacifique, celle plus délicate des beaux-arts, il allait partout communiquant son enthousiasme, ranimant l'inspiration assoupie, encourageant les artistes, rappelant à l'admiration des chefs-d'œuvre, restaurant les monuments du passé et dotant les villes d'édifices splendides dont lui-même traçait le plan et dirigeait l'exécution. L'histoire nous a raconté ce qu'il fit pour l'Asie mineure, pour la Grèce et en particulier pour Athènes, que le souvenir de sa grandeur artistique et les chefs-d'œuvre dont elle était remplie lui rendait particulièrement chère. L'admiration des Grecs fut universelle quand ils virent le temple de Jupiter Olympien, laissé depuis sept ans inachevé, terminé et consacré par ce prince avec une magnificence sans égale. De tous les monuments publics, c'étaient surtout ceux-là qu'il se plaisait à relever de leurs ruines, comme si le but principal de ses voya-

ges eût été la restauration de tous les temples anciens [1]. Mais il y avait dans ce désir autre chose que l'amour de l'art et de sa propre renommée. Adrien était philosophe et religieux à la manière de l'école. Maître du monde païen à l'époque de ses luttes les plus terribles, celles de la pensée, contre le christianisme, s'il travaillait au rétablissement des temples, c'est qu'il aspirait à rendre encore de beaux jours au paganisme expirant.

Ce rêve était celui de son siècle, et il importe de le caractériser ici. Déjà nous avons eu l'occasion de signaler le besoin d'unité dans les croyances polythéistes qui tourmenta l'empire aux premiers siècles de notre ère [2]. A mesure que le christianisme, fécondé par son propre sang, croissait en influence et en nombre, ce travail du syncrétisme religieux devenait l'œuvre commune de toutes les âmes opiniâtrément enchaînées au culte du passé, et l'identité de tous les dieux fut le dogme nouveau qu'on opposa à l'Évangile, comme une vaine et ridicule contrefaçon de la vérité. C'était moins d'ailleurs une doctrine récemment éclose dans quelque académie qu'un retour aux plus vieilles croyances dont on invoquait la séculaire autorité. Ces dogmes rajeunis, en dépit des formules empruntées à la langue de Pythagore et de Platon, n'étaient dans le fond que ceux des mystères orphiques, auxquels d'ailleurs ces grands hommes avaient eux-mêmes puisé. Jusque là, privilége exclusif et secret de quelques initiés, perpétuel objet d'investigation téméraire pour les philosophes de tous les temps, on les dévoilait alors en désespoir de cause au grand jour des systèmes de l'école. Or, sous quelque point de vue qu'on envisage cette mystique primitive dont Orphée est regardé comme l'initiateur [3], quel que soit le sens philosophi-

[1] Libanius, *Epist.*, 607.

[2] V. *Études*, octobre 1864, p. 306 sqq.

[3] La personne d'Orphée est encore enveloppée de bien des nuages qui ne seront sans doute jamais dissipés. Les uns regardent Onomacrite, poëte et devin d'Athènes au VI[e] siècle avant Jésus-Christ, comme l'auteur des *Orphiques* (Voir Eichhoff, *de Onomacrito Athen. commentatio*). Lœbeck ne voit dans ces poésies qu'une forme de la doctrine de Pythagore (V. Aglaophamus). — Müller n'en attribue aux Pythagoriciens que la partie spéculative, et la partie mythique appartient, selon lui, à des traditions antérieures.

que qu'on attribue à ces fragments et à quelque source qu'on les emprunte, on aboutit toujours en dernière analyse à une théogonie dont le principe divin, dans sa forme concrète, se personnifie dans une divinité *solaire*. L'origine de ce premier être est présentée sous des termes différents suivant la manière de penser des différentes écoles philosophiques ; mais qu'il soit, d'après Athénagore et Damascius, le résultat du mélange de l'eau avec du limon, ou celui du chaos éternel fécondé par un πνεῦμα divin, comme le veut Clément d'Alexandrie[1], il n'en apparaît pas moins constamment sous les noms de *Protogonos*, de *Phanès*, *d'Ericapæus*, *d'Æon*, *d'Héraclès* ou de *Chronos* [*Kronos*], comme le principe de la lumière, l'artisan du monde, l'auteur de toutes les productions terrestres, le dieu Soleil[2].

Et cette théogonie orphique n'était bien évidemment qu'une traduction en langue grecque et passée au creuset du génie hellénique, des vieilles théogonies de l'Orient. Les monuments figurés des cultes de l'Asie, que nous avons cités précédemment, sont tous l'expression de la même idée. Nous retrouvons même en Égypte, source immédiate de cette transmission chez les Hellènes[3], l'épithète de *Phanacès* attribuée à Osiris,

[1] *Recognit. ad gent.*, 17, 27.

[2] Il faudrait citer ici toutes les poésies orphiques dont nous nous contentons d'extraire les passages suivants :

— Ναὶ μὴν ἀθανάτων γεννήτορας αἰὲν ἐόντας
πῦρ καὶ ὕδωρ, γαῖάν τε καὶ οὐρανὸν ἠδὲ σελήνην·
ἠέλιόν τε, Φάνητα μέγαν. . . .
(Fragment attribué à Orphée par Bentley. *Edit.* Hermann, pars 2ª, p. 456.)

— Τήκων αἰθέρα θεῖον, ἀκίνητόν περ ἐόντα,
ἐξανέφηνε θεοῖς ὥραν κάλλιστον ἰδέσθαι,
ὃν δὴ νῦν καλέουσι Φάνητά τε καὶ Διόνυσον. (*Ib.*, p. 463.)

— Ταῦτά γε πάντα τελεῖν ἱερᾷ σκευῇ πυκάσαντα
σῶμα θεοῦ πλάττειν ἐριαυγοῦς Ἠελίοιο. (*Ib.*, p. 464.)

— Τὸν δὴ καλέουσι Φάνητα,
(ἀθάνατοι) ὅτι πρῶτος ἐν αἰθέρι φαντὸς ἐγένετο. (*Ib.*, p. 501.)

— Πρωτόγονόν γε μὲν ὅστις ἐσέδρακεν ὀφθαλμοῖσιν εἰ μὴ Νὺξ ἱερὴ μούνη, οἱ δ' ἄλλοι ἐθαύμαζον καθορῶντες ἐν αἰθέρι φέγγος ἄληπτον· τοῖον ἀπέστραπται χροὸς ἀθανάτοιο Φάνητος. (*Ib.*, p. 506.)

[3] V. Ammien Marcellin, LXXII, chap. XVI.

Dieu-Soleil[1] ; et Movers rapproche heureusement du *Phanès* orphique la racine sémitique פָּנָה *facies*, employée chez les Hébreux pour signifier la manifestation visible de la divinité[2].

Telle était donc la doctrine mystique que, depuis son divorce avec la vérité révélée, l'humanité se transmettait ainsi de peuple à peuple, et par elle tous les principes civilisateurs des nations. Car, par une étrange alliance dont l'histoire est le garant, les sciences, les arts, la morale, marchent de concert dans les sociétés de l'ancien monde avec l'introduction de ces dogmes réservés et la fidélité à en respecter la signification primitive et pure. La philosophie, en quête d'une solution aux aspirations religieuses de l'âme que le polythéisme brutal des masses révoltait loin de la satisfaire, ne chercha point ailleurs que dans ces croyances traditionnelles les germes de ses systèmes. A l'ombre de son nom et par le seul progrès de l'esprit humain, la partie spéculative et purement théologique des mystères, arrachée peu à peu au monopole des castes sacerdotales, tomba dans le domaine de l'enseignement public. C'est à Alexandrie, la cité nouvelle où le conquérant macédonien avait cimenté l'alliance des deux mondes, que la doctrine du syncrétisme, puisée aux sources orphiques, eut ses premières écoles ; résultat fatal de cette fusion de l'Orient avec l'Occident que la conquête d'Alexandre venait d'opérer. La magnificence des Lagides, qui consacrèrent le *Bruchium* presque entier à ces académies nouvelles, accrut encore l'enthousiasme, le nombre des maîtres et des disciples. Les cruautés de Ptolémée-Physcon, qui chassa d'Alexandrie tous les philosophes attirés par ses prédécesseurs, loin d'étouffer cette ardeur, ne servirent qu'à la répandre et à lui ménager un essor plus puissant. Les docteurs du *Musée*, forcés de quitter l'Egypte, s'en allèrent par toute l'Asie fonder autant d'écoles nouvelles qu'ils visitèrent de cités, et revinrent à Alexandrie, après la mort du tyran, mieux initiés

[1] V. Ausone, *Epigramm.*
[2] V. *Gen.*, XXXII, 30 et 31 ; *Deut.*, XXXIV, 10, etc. — V. Movers, *Die Phoenizier*, p. 556.

que jamais aux doctrines religieuses de l'Orient. C'est alors qu'on vit toutes les religions du monde, les vieux cultes de la Chaldée, de l'Inde, de l'Egypte et de la Syrie avec les cultes plus récents de la Grèce et de Rome, se faire par la bouche des philosophes de mutuelles concessions, les dieux oublier leurs antipathies nationales, et, ramenés à leur origine, se fondre enfin au creuset du syncrétisme, dans le grand dieu naturaliste des orphiques. Mais déjà le christianisme brillait à l'horizon de l'histoire, avec un éclat qui effaçait toutes ces fausses et pâlissantes lumières; le glaive des persécutions s'émoussait depuis plus d'un siècle sur ce tronc si jeune encore et déjà inébranlable, le paganisme s'appuyait en vain à ses autels chancelants et désertés, lorsque soudain de la docte Alexandrie, de ce sanctuaire auguste où tous les dieux s'embrassaient, de cette demeure du génie, comme l'appelle Ammien Marcellin [1], part le cri nouveau de la lutte philosophique, de la réaction de la science antique contre la science nouvelle, réaction toute empreinte de mysticisme et d'enthousiasme oriental contre l'élément surnaturel et mystérieux de l'Evangile, réaction de tous les cultes identifiés en un seul contre la simple et indissoluble unité du christianisme. C'était le prélude de cette pléiade d'étonnants esprits qui allait bientôt s'appeler l'école Néoplatonicienne.

En ce moment, la frauduleuse adoption de Trajan inventée par Plotine, appelait Adrien au trône des Césars. Les nouveaux docteurs ne pouvaient souhaiter un protecteur plus dévoué, plus enthousiaste et plus sincère, ni l'Église naissante avoir à craindre un ennemi plus dangereux. Adrien, ce prédestiné de la renaissance des arts et de la philosophie, qui tout jeune encore s'était vu surnommer le *petit Grec* [2], tant il montrait d'aptitude et de passion pour les lettres attiques; issu d'une race où l'astrologie était comme héréditaire et à qui son oncle paternel, Ælius Adrien, prétendait avoir pré-

[1] Diuturnum præstantium hominum domicilium. (Amm. Marcell., l. XXII, 16.)
[2] Imbutusque impensius Græcis studiis, ingenio ejus sic ad ea declinante ut a nonnullis Græculus diceretur. (Spart., *Vit. Hadr.*, I.)

dit l'empire sur l'observation des astres[1]; lui-même astrologue et superstitieux, consultant les sorts virgiliens pour connaître les sentiments de Trajan à son égard; voyant un présage du tribunat perpétuel dans la perte de son manteau un jour de pluie; si profondément versé dans cette science que, la veille des calendes de janvier, il écrivait d'avance les événements que lui préparait l'année suivante[2]; si curieux d'observations, qu'il faisait en Sicile l'ascension de l'Etna, et en Syrie celle du Cassius pour assister au lever du soleil[3]; cet ami particulier des philosophes, si jaloux d'en mériter le nom et de les surpasser tous, qu'il ne dédaignait pas, malgré la pourpre impériale, de se mêler dans Alexandrie à la foule des écoles, et de proposer au *Musée* des questions dont il donnait la solution; Adrien enfin, ce dévot crédule, accessible à toutes les fables, initié à tous les mystères, aggrégé a tous les sanctuaires célèbres, et qui, thaumaturge ridicule, faisait des miracles à la manière d'Apollonius[4], était par excellence l'homme d'à-propos de ce mouvement réactionnaire, le protecteur-né de la nouvelle école, le mieux fait pour en comprendre l'esprit, pour en lever l'étendard et en assurer le triomphe, si le paganisme eût pu renaître de ses cendres. Aussi, au moment où il paraît, l'enthousiasme pour les doctrines d'Alexandrie s'empare-t-il de toutes les âmes. De toutes parts on réclame des philosophes et des maîtres; ce que l'on enseigne en Egypte, on le redit avec le même succès à Rome, à Athènes, à Antioche, à Béryte, dans tous les centres de l'empire. Tout ce qu'il y a de païen accueille avec une sorte d'ivresse cette grande et séduisante idée de rajeunir à ses sources antiques la religion des ancêtres, de confondre dans la vaste synthèse d'un culte unique et dans l'hommage d'une seule adoration les dieux de tant de peuples divers réunis sous le même sceptre. La divinité suprême des orphiques,

[1] A patruo magno Ælio Adriano peritiam cœlestium callente, prædictum (imperium) esse compererat. (Spart., *Vit. Hadr.*, II.)

[2] *Ibid.*, III.

[3] Spart., *Vit. Hadr.*, XII et XIII.

[4] *Ibid.*, XIII.

qui va absorber les autres, occupe toutes les écoles, se retrouve sous tous les systèmes et prête plus que jamais à la philosophie le langage mythique de ses dogmes. La *dyade* pythagoricienne, source de toutes choses, c'est l'antique *Phanès*, manifestation du monde, qui devient *Zagreus* dans les sept divisions cosmogoniques; puis *Dionysos*, en tant qu'il gouverne et féconde la nature [1]. En même temps, le mysticisme oriental se mêle à tous les rites sacrés; on n'est point philosophe, si l'on n'enseigne la théurgie; l'astrologie devient la science à la mode. Jamais tant d'éléments d'exaltation n'avaient été offerts à l'enthousiasme de l'esprit humain en travail d'une rénovation religieuse. Le christianisme lui-même vit cette ivraie corruptrice se mêler au froment pur de la vérité qu'il avait déjà semé partout. Les hérésies de ce temps ne sont qu'un amalgame monstrueux des théories orphiques avec les dogmes de l'Evangile. Ces gnostiques du second âge, plus hardis et plus corrompus, s'il eût été possible, que ceux du premier, les *Saturnin*, les *Basilide*, les *Carpocrate*, tous de Syrie ou d'Egypte, n'avaient-ils pas reçu les leçons des philosophes de l'Orient? On comprend dès lors le secret de ces amulettes fameuses, si chères à la secte, sur lesquelles était gravé, avec l'image du soleil, le mystérieux ABRAXAS, dont la valeur numérale se rapportait au cycle solaire de 365 jours [2]: d'autres fois, les trois lettres I A Ω nom de *Jupiter-Dionysos*, ou bien encore un mélange indéchiffrable de caractères grecs, phéniciens, hébraïques et égyptiens, symbole de la part égale faite à tous les peuples dans un seul culte. *Valentin* est encore plus explicite. Son démiurge qui sépare la matière subtile du grossier limon, pour faire de l'une le ciel et de l'autre la terre, n'est-il pas le *Phanès* orphique tel que nous le retrouvons dans Damascius; et les sept cieux, œuvre de ses

[1] V. M. Guigniaut. Notes au livre VIII[e] de Creuzer, p. 1243.

[2] D'après saint Jérôme (*in Amos*) le mot Abraxas signifierait *Mithras* et le *soleil*. — Ce nombre mystique était sans doute une tradition égyptienne; car Héliodore nous apprend dans ses *Æthiopiques*, que les Égyptiens donnaient au *Nil* le nom de *Soleil*, parce que dans leur langue la valeur numérale de ses lettres donnait aussi le même nombre de 365.

mains, au-dessus desquels lui-même habite, ne nous rappellent-ils pas les sept cabires, avec Esmoun le huitième, c'est-à-dire, le *dieu-soleil* qui domine et résume tous les autres. La conformité de ces erreurs avec les croyances contemporaines du paganisme était si intime, que les Valentiniens ne craignaient pas même de fréquenter les temples, de se mêler aux fêtes des Dieux et de participer aux sacrifices.

On le voit, le caractère propre de la réaction polythéiste contre le christianisme, le dernier terme du syncrétisme élaboré dans les académies de ce temps, le culte rajeuni qu'on proposait aux masses, admirablement disposées d'ailleurs à le recevoir, par leur contact avec l'Orient, et vers lequel on voyait s'incliner fatalement tous les esprits inquiets, réformateurs de l'Évangile, c'était bien le culte des divinités *solaires*.

Mais ce renouvellement des fables anciennes ne pouvait demeurer dans l'école à titre de pure spéculation. Il fallait aux peuples des formules, des symboles et surtout des temples : conséquence nécessaire par où devait s'accomplir le triomphe espéré du paganisme. A ce titre, Adrien, le protecteur des arts, le restaurateur des temples, le touriste infatigable, était encore vraiment l'homme de son temps. On sait que la *Villa* magnifique dont il voulut faire comme le monument artistique de ses impressions de voyage, renfermait entre autres merveilles une sorte de Panthéon, où la meilleure part avait été réservée à ces dieux de l'Egypte dont l'Orphisme s'était inspiré et dont la philosophie alexandrine rajeunissait la gloire [1]. C'est alors surtout qu'on vit l'art s'appliquer avec un soin, digne d'un meilleur sujet, à représenter cette idée, et sacrifier dans les *Panthées* le goût du beau à la recherche des mélanges symboliques [2]. Ces bizarres assemblages auxquels sans doute se rapportent les inscriptions

[1] V. Spartien, XXIV. — On croit reconnaître encore dans les ruines de ces vastes édifices les restes d'un *Serapeum*.

[2] Eckhel. *Syll.*, *I. Num. vet. anecdot.*, t. I, cite une médaille égyptienne d'Adrien, au revers de laquelle on voit une figure panthée, dont les attributs caractérisent la force productive de la nature.

Millin. *Dict. des Beaux-Arts*, *art. Panthée*, parle d'une figure panthée au re-

citées par Muratori et Gruter, de *Divo Pantheo* ou simplement *Pantheo*, et dont les *Iaoabraxas basilidiens* n'étaient qu'une imitation plus grossière, figuraient encore, sous les divers attributs de tous les Dieux anciens, celui qu'on appelait à régner seul dans l'Olympe régénéré. Et quand Adrien dédiait le colosse de Néron au *Dieu-Soleil* et chargeait l'architecte Apollodore d'en ériger un semblable consacré à la lune, il ne faisait qu'obéir au sentiment religieux de l'époque. Concluons donc, avec Creuzer, qu'en ce temps-là, par diverses causes et principalement par un effet de la lutte entre le paganisme et le christianisme, les divinités orphiques commencèrent à se répandre généralement et *le culte du Soleil à prendre un grand essor*[1].

Mais ce dieu-soleil n'était pas qu'un être cosmogonique, il avait un nom dans le langage des mythes, nom glorieux qui rappelait à la fois le conquérant, le civilisateur, le dispensateur du génie, le père de l'enthousiasme, le dieu fécond à qui la nature devait sa richesse et sa grâce ; nom mystérieux qui redisait l'antique origine des choses et portait peut-être l'empreinte méconnue des vraies traditions oubliées ; nom symbolique que s'attribuaient les rois de la terre comme l'emblème d'un idéal divin, ou que les cités reconnaissantes décernaient à leurs bienfaiteurs, nom éminemment populaire que la Grèce, en l'adoptant, répandit dans l'univers entier : le dieu-soleil s'appelait *Dionysos*.

À L'ÉPOQUE OU LE TEMPLE DE NIHHA FUT CONSTRUIT, DIONYSOS PERSONNIFIAIT LE DIEU-SOLEIL. — Telle devait être en effet la forme concrète d'un culte qui s'inspirait tout entier des doctrines orphiques. L'orphisme n'est-il pas éminemment une œuvre dionysiaque ? Quelle que soit l'origine du

vers d'un Antonin et de Faustine : Sérapis y est représenté par le *Modius*, le soleil par des rayons, Jupiter-Ammon par des cornes de bélier, etc.

Spon (*Miscell. erud. Antiq.* Sect. I[a], art. V) reproduit un grand nombre de figures *panthées*, provenant pour la plupart des officines des Basilidiens. Le symbole du soleil y joue un rôle important. On y remarque en particulier une image d'Harpocrate avec une tête de *lion*, et tenant dans la main gauche une figure de la *lune*.

[1] V. l'ouvrage cité, l. II, p. 363.

mouvement religieux que l'on attribue au mystérieux Orphée, n'est-il pas certain qu'il eut pour but d'apaiser l'exaltation du culte primitif de Bacchus, d'en épurer la croyance, d'en élever la signification et de la faire accepter ainsi régénérée par les peuples de l'Attique, dont l'histoire nous a raconté, sous des mythes allégoriques, la longue et sanglante résistance? Aussi le *Phanès*, dieu des Orphiques, n'est-il pas autre que *Dionysos*.

Le soleil, disent ces fragments sacrés, est *surnommé Dionysos*[1].

« Dans ce vers, ajoute Macrobe, Orphée déclare manifestement que le soleil est *Liber*[2]; » et encore : « Il n'y a qu'un Jupiter, un Aïdès, un soleil, un Dionysos. Un seul Dieu entre tous[3]. » On voit ici comment *Dionysos-Soleil* est le Dieu unique renfermant tous les autres, roi des deux mondes, de la lumière et des ténèbres, *Jupiter* et *Aïdès*[4].

Puis le passage cité plus haut, qui se rapporte au principe éternel des choses, dont il est dit : Ayant dissous le divin Éther d'abord immobile, il s'offrit en spectacle aux dieux, brillant de jeunesse et d'une admirable beauté : c'est lui qu'on nomme aujourd'hui *Phanès* et *Dionysos*[5].

Et aussitôt après ; « Il fut créé le premier et appelé *Dionysos*[6]. Puis le poëte théologien, décrivant dans un lyrique langage la splendeur et la marche triomphante du soleil, s'écrie :

« O brillant Jupiter, *Dionysos*, père de la mer, père de la

[1] Ἥλιος, ὃν Διόνυσον ἐπίκλησιν καλέουσιν.
(Orphica. *Ed.* Hermann, p. 455.)

[2] *Saturn.*, I, 18.

[3] Εἷς Ζεὺς, εἷς Ἀΐδης, εἷς Ἥλιος, εἷς Διόνυσος, —
εἷς θεὸς ἐν πάντεσσι. . . . . .
(Orphica. L. C.)

[4] Ce double caractère de dieu infernal et solaire tout ensemble, nous ramène aux origines égyptiennes des Orphiques et nous rappelle le fils d'Ammon, *Osiris*.

[5] ὃν δὴ νῦν καλέουσι Φάνητά τε καὶ Διόνυσον.
(Orphica. *Ed.* Hermann, p. 463.

[6] πρῶτος δ'ἐς φάος ἦλθε, Διώνυσος δ' ἐπεκλήθη.
(*Ibid.*, p. 464.)

terre, soleil générateur de toutes choses, Pan aux couleurs variées, étincelant d'or, qui possèdes l'esprit du père et le prudent conseil [1]. »

Il est inutile de multiplier les citations. Ce qui nous reste des orphiques n'est pour ainsi dire qu'une suite d'élévations mystiques à la louange de *Dionysos-Soleil* dans ses diverses acceptions mythologiques. Avec la renaissance de cette doctrine par l'école d'Alexandrie, *Dionysos* se voyait donc naturellement appelé à jouer le premier rôle dans la réforme du paganisme ; et le *Dieu-Soleil* ne pouvait remonter sur les autels que dans son ancienne personnification mythique. Aussi, bien que le culte des différents Bacchus n'ait jamais langui dans aucune des religions orientales, on peut dire qu'il atteignit alors, sous la forme plus exclusive de *dieu-solaire*, un développement qu'il n'avait jamais eu. Pendant qu'en Occident le culte enthousiaste du soleil se personnifiait plus spécialement dans Mithra, dont la récente introduction par Pompée avait séduit l'empire comme une nouveauté et dont le caractère semblait d'ailleurs mieux convenir au sentiment religieux plus calme et plus énergique des peuples du nord ; en Asie, *Dionysos-Soleil* enflammait toutes les imaginations restées païennes. On l'accueille dans tous les temples, l'art le mêle à toutes ses œuvres. Veut-on décorer enfin le grand temple d'Eleusis, depuis si longtemps privé d'ornementation, le sculpteur fait un heureux mélange des attributs de *Déméter* avec ceux de *Dionysos* [2]. L'opulent empire se prend-il soudain de fantaisie pour les sarcophages finement travaillés, l'artiste de ce temps ne reproduit le plus souvent sur ces bas-reliefs funèbres que des scènes dionysiaques. *Antinoüs* meurt en Egypte, et les Grecs ne trouvent rien de mieux pour plaire à Adrien que de décerner à ce favori les honneurs de l'apo-

[1] ἀγλαὲ Ζεῦ, Διόνυσε, πάτερ πόντου, πάτερ αἴης,
Ἥλιε παγγενέτορ, Πὰν αἰόλε χρυσεοφεγγές.
Πατρὸς ἔχοντα νόον καὶ ἐπίφρονα βουλήν.
(*Ibid.*)

[2] M. Preller attribue l'ornementation du temple d'Éleusis à l'époque d'Antonin. (V. Guigniaut, note 22, au livre VIII[e] des *Religions de l'antiquité.*)

théose, sous le nom de *nouveau Bacchus*[1]. L'empereur a doté Athènes du temple superbe de Jupiter Olympien, mais c'est pour y célébrer d'abord lui-même les fêtes de Bacchus[2]; et quand la ville veut honorer son bienfaiteur magnifique, c'est dans le théâtre de ce dieu qu'elle place ses statues[3]. Enfin le culte de *Dionysos-Soleil* creuse dès maintenant un sillon si profond dans l'esprit des peuples, et y produit un tel entraînement, qu'au commencement du ve siècle les traces en sont encore assez chaudes, le souvenir assez vivant, les âmes sont assez émues de ses fabuleux exploits pour inspirer au poëte Nonnus l'épopée des *Dionysiaques*.

Mais nulle part le culte rajeuni de Dionysos-Soleil ne dut rencontrer une popularité égale à celle qui l'attendait dans l'Asie Occidentale, où les croyances de l'humanité égarée avaient reçu tour à tour une hospitalité si enthousiaste et inspiré tant d'exaltation religieuse. Déjà nous avons indiqué la place importante que Dionysos occupait sous le nom de *Démarus* ou *Tamyras* dans la théogonie phénicienne, sous celui de Dusarès ou d'Urotal parmi les tribus errantes de l'Arabie méridionale[4], et le culte qu'il partageait depuis longtemps au nord avec la Cybèle d'Hiérapolis[5]. C'était en Syrie, que, suivant Apollodore, il avait d'abord promené ses divines et bachiquês fureurs[6]. La théocrasie du Bacchus syrien avec celui des Indes, de la Grèce et de l'Egypte, ménagée par

[1] Les monuments d'Antinoüs, sous les traits de Bacchus, sont plus nombreux que toutes ses autres représentations figurées. Sur les monnaies on le voit en *Bacchus, Facchos, Pan*, avec tous les attributs bachiques. Voir le buste d'*Antinoüs* de la *Villa-Mondragone*, aujourd'hui au Louvre, avec les raisins et la pomme de pin; — un camée, reproduit par Eckhel (*pierr. grav.*, 9), où il est reconnaissable au masque de Silène qui lui sert de coiffure, etc..., la belle statue d'Antinoüs, la tête couronnée de lierre, citée par Winckelmann (*Hist. de l'Art*, l. VI, ch. VII, 30), etc...

[2] Xiphilin, *Vit. Hadr.*

[3] V. *Revue Archéol.*, ann. 1862, déc., p. 350.

[4] Διόνυσον δὲ θεὸν μοῦνον καὶ τὴν Οὐρανίην ἡγεῦνται εἶναι (Ἀράβιοι). . . .
Ὀυνομάζουσι δὲ τὸν μὲν Διόνυσον Ὀροτὰλ, τὴν δὲ Οὐρανίην Ἀλιλατ.
(Herod., l. III, 8.)

[5] V. *Etudes*, octobre 1864, *l. c.*

[6] Post vitem inventam a Junone furore injecto percitus, Ægyptumque ac Syriam pererravit. (*Apoll.*, l. III.)

la conquête d'Alexandre, n'avait pu que lui assurer un empire plus glorieux. C'est alors que les Ptolémées d'Alexandrie et les Antiochus Séleucides s'étaient plu à s'attribuer son nom, à revêtir ses attributs dans les solennités publiques, à graver son image au revers de leurs monnaies. Damas, un des principaux centres de ce culte, décernait à Antiochus XII le nom de *nouveau Dionysos*. Une médaille de ce prince, où il était représenté couronné de lierre, offrait en même temps, au revers, un éléphant qui, portant dans sa trompe le flambeau des pompes bachiques, indiquait la récente importation du mythe indien [1]. Le caractère solaire du Dionysos de Syrie était signalé, ici, par l'image d'Apollon rapprochée de celle du roi Séleucide divinisé [2] ; là, par la flatterie d'Emèse, la ville du soleil, qui, sur ses médailles, unissait Bacchus à Antiochus-Philopator [3]. Puis Damas encore, frappant une *Isis* au revers des monnaies d'Alexandre II couronné de lierre, nous révélait l'influence des idées égyptiennes et nous rappelait l'*Osiris-Bacchus* d'Hérodote. Pendant qu'à Alexandrie Ptolémée Philopator, pour se venger du prodige qui l'avait terrassé aux portes du temple de Jérusalem, faisait imprimer au fer chaud, sur le corps des soldats juifs, une feuille de lierre, symbole de Bacchus; Antiochus-Epiphane voulant faire des diverses nations de son empire un seul peuple soumis aux mêmes lois et au même culte, immolait sur les nouveaux autels de la Judée, le porc consacré à Bacchus [4], contraignait les Juifs à

[1] Cf. Vaillant, *Seleuc. Imp.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] Schol. Aristoph., *in Ranis*, act. I, sc. 7e. « Sues Cereri et Baccho immolabantur ut qui utriusque Dei dona deperdunt. » Suivant d'autres, le porc est consacré à Cérès et à Bacchus, parce que c'est en le voyant fouiller la terre que l'homme eut la première idée de l'agriculture. Quoi qu'il en soit, l'origine de ce sacrifice appartient à l'Égypte. Les Égyptiens, dit Hérodote, n'immolent le porc qu'à la *Lune* et à *Bacchus*, et dans une seule fête de l'année (l. II, ch. XLVII). Peut-être cette consécration du porc à Bacchus, que l'on retrouve chez les peuples asiatiques, n'avait-elle pas été étrangère à la loi du *Lévitique* (Lev., IX, 7), qui en faisait pour les Juifs un animal impur, bien que cependant le motif le plus plausible de cette prescription paraisse avoir été celui de la propreté et de l'hygiène. (Voir Maim., *in More Nebochim*, p. III, c. 48. — *Talmud. Tract. de Sabbato*, f. 129.) — Le porc de marbre placé par Adrien sur la porte de Bethléem à Jérusalem,

célébrer ses fêtes et à se mêler, couronnés de lierre, aux pompes orgiastiques [1].

Enfin n'est-ce pas à ce même culte que le prophète faisait allusion, quand il reprochait aux Juifs de sacrifier dans les jardins, ordinairement affectés aux cérémonies de Bacchus, comme à celles de Pan et d'Adonis ?

Il résulte de ces faits qu'à l'époque des Séleucides le culte de Dionysos était non-seulement fort répandu, mais encore en grand honneur dans la Syrie ; que ce dieu y était regardé comme un dieu solaire, qu'il s'y trouvait un rapport intime avec ses mythes analogues de la haute Asie et de l'Egypte, et qu'il se rattachait aux plus vieilles traditions du sol.

Mais ces traditions nationales nous ouvrent un nouveau champ d'observation et nous ramènent, par un singulier concours de faits légendaires et philologiques, au lieu même de notre monument.

A. Bourquenoud et A. Dutau.

devenue Ælia-Capitolina et la demeure des dieux du paganisme, n'était-il pas une allusion à ce culte dominateur, qui pressait la Judée de toutes parts, auquel on avait tenté si souvent de la soumettre, et dont la grécomanie de quelques grands-prêtres n'avait pas su préserver les plus saintes cérémonies. (V. Lakemacher, *Obs. philol.*, obs: II, de *Ritibus quibusdam Bacch. a Græc. ad Jud. recent. derivatis.*) — Cf. Le beau vase reproduit par Spon (*Miscell. erud. Antiq.* Sect. II, art. IV), où l'on voit figuré sur l'un des côtés le sacrifice d'un porc à Bacchus.

[1] I. Macch., I. — II. Macch., VI.

FRÉDÉRIC HURTER

NOTICE NÉCROLOGIQUE

L'illustre historien d'Innocent III, Frédéric Hurter, est mort à Gratz, en Autriche, dans la nuit du 26 au 27 août dernier, à l'âge de 78 ans. Assurément parmi les grandes existences catholiques que l'année 1865 a vues s'éteindre, il en est bien peu qui aient jeté un plus vif éclat sur notre époque ; et pourtant, chose surprenante, cette perte a passé presque inaperçue. L'Allemagne sans doute a rendu quelques hommages à la mémoire de ce grand chrétien ; mais hors de là un silence presque général semble s'être fait autour de sa tombe. En France, par exemple, c'est à peine si trois ou quatre organes de la presse religieuse lui ont consacré quelques lignes toutes puisées à la même source, et nous ne voudrions pas assurer que plus d'un de nos lecteurs n'apprendra pas par cette notice même la première nouvelle de la mort d'un homme si justement célèbre.

A quoi donc faut-il attribuer cet oubli ou cette indifférence? Peut-être un simple rapprochement de dates nous en fournira-t-il une explication. Hurter, avons-nous dit, est mort à la fin du mois d'août ; et dans la première quinzaine du mois suivant, La Moricière succombait à son tour. Or, il est assez naturel de penser que le souvenir du grand historien s'est trouvé comme effacé ou absorbé au milieu des manifestations extraordinaires et des funérailles triomphantes qui ont honoré le cercueil de l'immortel vaincu de Castelfidardo. Avouons-le toutefois, cela n'était pas juste ; mieux eût valu faire à chacun sa légitime part, et sans rien enlever à la gloire de La Moricière, rendre aussi à Hurter celle qui lui revenait. Leurs noms après tout étaient faits pour s'associer et non pour s'exclure, car tous les deux, bien que d'une manière différente, ont combattu sous le même drapeau ; tous les deux ont été les champions de la papauté, l'un par sa vaillante épée, l'autre par sa plume non moins vaillante ; tous les deux laisseront les plus magnifiques traces dans l'histoire religieuse du XIXe siècle.

D'ailleurs, une autre explication, plus naturelle et plus vraie, se

trouve dans la vie même de Frédéric Hurter et dans le caractère de ses derniers travaux. Depuis longtemps il avait atteint l'apogée de sa gloire; la dernière partie de sa carrière a été vouée à des études savantes d'un très-grand mérite et d'une immense portée sans doute, mais qui n'ont pas eu le privilége de passionner au même degré que ses premiers ouvrages, l'intérêt et la curiosité du public français. Que cela fasse fort peu d'honneur à la France catholique, nous en conviendrons volontiers. Le fait néanmoins est bien certain : une sorte d'obscurité relative a couvert la seconde moitié de la vie de Frédéric Hurter, et voilà pourquoi sa mort n'a pas produit parmi nous une plus profonde sensation.

Afin de réparer autant qu'il est en nous cette indifférence que l'Allemagne catholique aurait bien le droit de considérer comme une injustice ou une ingratitude, nous voudrions dans ces courtes pages rendre du moins à l'illustre défunt un faible hommage, en recueillant quelques-uns des glorieux souvenirs qui se rattachent à son nom, mais surtout en faisant ressortir cet amour passionné de la justice et de la vérité qui caractérise sa physionomie morale, et qui résume pour ainsi dire toute sa longue existence.

Frédéric Emmanuel Hurter naquit de parents protestants, le 19 mai 1787, à Schaffhouse, en Suisse. Son père fut préfet de Lugano; sa mère, remarquable par la distinction de son esprit autant que par l'énergie de son caractère, était issue de la noble famille des Ziegler. A peine âgé de six ans, l'enfant ressentit une émotion profonde, au récit de la mort de Louis XVI, et dès lors il conçut pour les excès de l'esprit révolutionnaire une aversion qui ne l'abandonna jamais depuis. A l'âge de onze ans, il lut avec ardeur la *Guerre de sept ans*, et il se déclarait en faveur de Marie-Thérèse contre le roi de Prusse. Deux années après, une discussion s'étant élevée entre lui, ses condisciples et son professeur, il prit chaudement le parti de Pompée contre César, disant qu'il détestait en celui-ci la personnification de la révolution. Ce furent là les premiers germes de cette noble passion de la justice que nous signalions tout à l'heure. Ne pouvait-on pas déjà pressentir, chez cet enfant, l'homme qui devait un jour se constituer le défenseur des plus augustes autorités de la terre?

De bonne heure aussi, et peut-être encore sous l'inspiration de ce même sentiment de la justice, il s'attacha avec une prédilection marquée à connaître la vérité sur l'époque la plus calomniée de l'histoire : le moyen âge avec ses moines et ses grands papes. Une figure surtout, celle de saint Grégoire VII, sembla attirer plus spécialement ses regards, et sa jeune imagination se plaisait à la comparer aux grands hommes de la Rome ancienne.

Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, Hurter suivit les cours de théologie, à l'Université de Gœttingue, prit son diplôme et fut placé en qualité de pasteur d'abord dans une paroisse isolée, puis à Schaffhouse même.

En 1824, il obtint la charge de chancelier du Consistoire. Mais ni les études théologiques, ni le ministère de pasteur, qu'il avait embrassé par déférence pour son père plutôt que par attrait personnel, ne le détournèrent de l'objet de ses premières prédilections. Ainsi, à Gœttingue, il trouva assez de loisir pour composer une *histoire* de *Théodoric roi des Ostrogoths*. Ce fut son coup d'essai dans la carrière d'historien. Il n'avait encore que vingt ans.

Plus tard, il composa un écrit sur la question suivante proposée par l'Institut national de France : *De l'état civil sous le gouvernement des Goths et des principes fondamentaux de la législation de Théodoric et de ses successeurs*. Mais cet ouvrage resta dans ses manuscrits. Ce fut à Schaffhouse, qu'il reprit ses études favorites sur le moyen âge, et il les concentra, non pas, comme on eût pu s'y attendre, sur Grégoire VII, mais sur Innocent III, grâce sans doute à une collection des lettres de ce pape, éditées par Baluze et qu'il avait achetées autrefois dans une vente à Gœttingue. Il ne se doutait guère alors que ce livre deviendrait un jour le fondement de sa gloire et le principe d'un bouleversement radical dans son existence chrétienne et sociale. La première ébauche de son travail date de 1818; toutefois, les deux premiers volumes ne parurent qu'en 1833 et en 1834. L'année suivante, il devint président du Consistoire, dignité qui le plaçait à la tête du clergé de son canton, mais qu'il abandonna au bout de six ans. Dans l'intervalle, il publia le 3e volume de son *Histoire d'Innocent III*, et en 1842, il fit paraître le quatrième et dernier volume.

L'*Histoire d'Innocent III* ne fut pas seulement un succès littéraire ; ce fut un événement. Cet ouvrage a produit une véritable révolution dans la science historique. Son retentissement fut immense en Suisse, en Allemagne et dans toute l'Europe. On découvrit alors, pour la première fois, dans son vrai jour, le rôle incomparable qu'avait joué ce grand pontife. On vit, à la lumière indiscutable des faits, l'auguste institution de la papauté accomplissant sa mission avec un succès qu'on n'avait même pas soupçonné. On demeura persuadé que c'est la papauté seule qui a dompté, discipliné les forces exubérantes des nations à moitié barbares, pour les diriger vers les destinées éternelles. « Dès lors, dit Hurter lui-même (Préf. de la 3e édit. allem. du Ier vol., p. XXI), un grand nombre d'erreurs invétérées furent redressées, plusieurs préjugés traditionnels disparurent, bien des

doutes furent dissipés ; certains esprits y puisèrent de nouvelles lumières ; d'autres y trouvèrent une direction ; d'autres enfin arrivèrent à la plénitude de la conviction. En comparant le présent avec le passé, on commença à être plus circonspect dans ses jugements, moins inconséquent dans ses conclusions. Enfin, on trouva une réponse à la fameuse question du gouverneur romain : qu'est-ce que la vérité (*quid est veritas*)? La vérité, a-t-on répondu, c'est ce qui est fondé sur les témoignages incontestables de l'histoire, et ce qui s'accorde avec la nature des choses. » Un littérateur allemand distingué, M. Sébastien Brunner, après avoir lu l'*Histoire d'Innocent III*, formula ainsi son jugement sur l'auteur : « Je tiens M. Hurter pour notre plus grand historien : personne, avant lui, n'a embrassé un siècle entier dans un si admirable tableau ! Hurter est un historien-apôtre au XIXe siècle. » Cet apostolat de Frédéric Hurter fut d'autant plus efficace qu'il était exercé par un protestant, et qui plus est, par un président du Consistoire. D'ailleurs, le moyen de ne pas se rendre au témoignage d'un homme, dont la loyauté et la droiture étaient à l'abri de toute atteinte, qui s'était fait une loi de garder dans toutes ses appréciations l'impartialité la plus austère, de ne rechercher que la vérité, de rendre hommage à la vertu et au mérite partout où il les rencontrerait, sans excepter ceux dont il ne partageait pas les convictions, enfin de n'épargner rien pour accomplir sa tâche de la manière la plus parfaite possible [1] ? Certes ce sont là d'admirables qualités, surtout si l'on considère comment l'histoire était traitée en ce temps-là, et quels étaient les historiens qui servaient de modèles et de maîtres... Mais n'insistons pas : l'*Histoire d'Innocent III* est entre les mains de tous. — Disons plutôt comment ce livre valut à son auteur bien mieux encore que la gloire humaine.

Le succès qu'il avait obtenu, et surtout les services incontestables qu'il avait rendus à la cause catholique, ne pouvaient manquer de provoquer la jalousie et la haine de ses coreligionnaires. Son *Excursion à Vienne et à Presbourg*, publiée à la suite d'un voyage fait en Autriche, en 1839, mit le comble à leurs colères. Aveuglés par la passion, ils résolurent de le juger dans l'intention de le condamner et le déposer. « On m'adressa, écrit Hurter lui-même dans le touchant *Exposé des motifs de sa conversion*, on m'adressa cette question inconvenante : *si j'étais protestant de cœur ;* cette question n'était nullement motivée par des faits se rapportant à mes fonctions publiques, mais uniquement par l'*Histoire d'Innocent III* et par un voyage à Vienne. Je refusai de répondre, parce qu'on prétendait plutôt

[1] Préf. de la 3e édit. allem., p. XXVII.

savoir ce que je ne croyais pas, que ce que je croyais. » Ce refus excita contre lui un véritable orage. Après avoir tenté bien des fois, mais en vain, de le conjurer, après avoir supporté avec une patience et un calme imperturbables les attaques les plus indignes auxquelles il se vit en butte, il saisit la plume et lança dans le public sa défense intitulée : *Le président Hurter et ses prétendus collègues*.

A cette lutte vinrent s'ajouter des épreuves plus douloureuses encore. Hurter vit presque coup sur coup deux de ses filles atteintes d'une maladie qui devait les lui ravir, et tandis que dans des couvents catholiques de la Suisse on priait pour leur guérison, le piétisme se livrait aux démonstrations d'une joie barbare, comme pour enfoncer encore plus avant le poignard dans le cœur d'un père ! Certes, un caractère moins énergique aurait succombé à de si cruelles blessures. Quant à Hurter, il resta fidèle à la maxime du poëte, qu'il portait gravée au fond de son cœur :

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor, prava jubentium,
Non vultus instantis *tyranni*
Mente quatit solida....

« La race de ces *tyrans*, dit-il quelque part[1], n'est pas encore éteinte ; j'entends ces hommes qui voudraient que tout s'inclinât devant leur opinion, qu'on approuvât tout ce qu'ils font contre ceux qui osent rejeter une si misérable servitude. » Hurter fit mieux que d'imiter le philosophe ancien : il accepta les épreuves avec une résignation vraiment chrétienne ; car il y voyait la main de Dieu qui l'appelait dans une voie nouvelle. « J'y reconnus, écrit-il, le moyen de mon salut et de ma sanctification ; je regarde la tempête qui a grondé sur ma tête comme le signal de la course que j'ai à poursuivre. Je reçus en même temps la conviction profonde qu'avec de telles gens, il n'y avait pas de paix à espérer. Mon choix était fait. Je rejetai dignités, places, revenus, et je rentrai dans la vie privée, dégoûté d'une secte qui par le rationalisme, renverse tous les dogmes chrétiens, et par le piétisme, foule aux pieds la morale[2]. » Quelle droiture de cœur, quelle noblesse de sentiments et quel amour de la justice !

La justice, il la demandait pour les autres autant que pour lui-

[1] 3e édit. du 1er vol. (Préf. p. v.)

[2] *La Vie*, etc... de *Fr. Hurter*, par A. de Saint-Chéron, p. 120. — Quelques-uns des détails que nous consignons dans ces pages sont empruntés à cet opuscule ainsi qu'à un article publié dans le *Catholique* de Mayence. (Livraison de septembre 1865.)

même. Voilà pourquoi il ne craignit pas de prendre la défense des catholiques dans l'écrit intitulé : *Les couvents d'Argovie et leurs accusateurs* (1841), et puis dans la *Persécution de l'Église catholique en Suisse* (1843), ouvrages où il flétrit l'iniquité tyrannique de ses coreligionnaires. Voilà pourquoi aussi, il n'hésita pas à entreprendre, (en 1843), un voyage à Paris pour y plaider, bien que sans succès, la cause des catholiques de la Suisse.

Cependant l'abandon de sa charge avait permis à Hurter de consacrer ses loisirs à une étude plus approfondie du dogme catholique qu'il admettait déjà intérieurement. *La Symbolique* de Mœhler lui fut pour cela d'une grande utilité, et l'*Exposition de la sainte Messe*, par Innocent III, acheva de le fortifier dans ses convictions religieuses.

Toutefois Hurter ne précipitait rien : il voulut que la décision définitive dans une affaire de cette importance fût le résultat des plus mûres réflexions. Voici en quels termes il s'en exprimait plus tard.

« On se tromperait certainement, dit-il, si l'on pensait que je sois entré dans *l'intérieur* de l'Église catholique, séduit uniquement par son côté extérieur : je n'étais ni un égaré, ni un étourdi. Sans doute, *l'extérieur* frappait mes regards; toutefois, je ne me croyais nullement pour cela dispensé d'examiner aussi les *fondements* avec l'attention la plus sérieuse, ou de considérer à loisir *l'intérieur*. J'y suis entré d'abord comme un curieux, en simple visiteur; et j'ai promené mes yeux sur tout ce qui se présentait, à peu près comme celui qui, voulant acquérir une maison, l'examine d'abord attentivement, avant d'y fixer son séjour. Je crois avoir de la sorte acquis sur bien des choses, des notions plus exactes, plus complètes, que n'en possèdent peut-être les habitués de la maison et ceux qui y ont passé leur vie entière. J'ai trop longtemps différé ma libre décision, pour ne pas avoir acquis le droit de me prononcer si la maison me plaît ou non, si je veux y modifier ceci ou cela. »

Il faut voir dans son *Exposé des motifs*, le récit de toutes les péripéties intimes qu'il traversa avant de prendre une résolution définitive; comment son esprit se rapprochait davantage de la vérité au fur et à mesure qu'il avançait dans ses recherches; comment mille circonstances extérieures ménagées par la Providence, contribuèrent puissamment à ébranler sa volonté; comment enfin sa conversion fut moins son œuvre propre que celle de la grâce divine sollicitée par cette charité catholique, dont il parle en termes si touchants (*Geburt und Wiedergeburt*).

Enfin la lutte était terminée. Le 16 juin, fête de saint François

Régis, il faisait son abjuration au Collége romain entre les mains du cardinal Ostini, autrefois nonce en Suisse; et cinq jours après, fête de saint Louis de Gonzague, il y recevait la sainte communion au milieu d'un immense concours de fidèles. La parole prophétique sortie un jour de la bouche de Grégoire XVI s'était vérifiée : *Spero che lei sera mio figlio*; « J'espère que vous serez un jour mon fils. » L'Église et son chef comptaient un enfant de plus. — Par cette faveur Dieu avait voulu récompenser la parfaite sincérité dont l'humble converti avait fait la règle invariable de toute sa conduite. Il est bien permis de croire aussi que la douce protection de la Mère de Dieu était intervenue efficacement en faveur d'un homme qui, tout protestant qu'il était, avait plus d'une fois plaidé sa cause avec zèle auprès de ses coreligionnaires.

La nouvelle de cette conversion fut accueillie avec des sentiments bien divers. Si la grande famille catholique tressaillit de joie, et d'une voix unanime rendit grâces à Dieu d'avoir exaucé ses vœux, le protestantisme, lui, se sentit blessé au cœur. On en comprend la raison. Le magnifique exemple d'humilité donné par un homme tel que Hurter, allait nécessairement entraîner à sa suite un grand nombre d'âmes jusqu'alors indécises et flottantes, tout comme certains astres entraînent leurs satellites avec eux dans l'espace.

Quant à lui, plein de reconnaissance envers Dieu, l'âme inondée de lumière et de paix, le front haut et serein, il retourna dans sa ville natale pour y reprendre dans la solitude ses travaux commencés et aussi pour recevoir, au contact de nouvelles épreuves, la dernière consécration du chrétien. « Je n'ai pas l'esprit tellement borné, écrivait-il quelque temps après, que je ne me sois pas attendu à des jugements pervers, à des procédés indignes, à des avanies de toute espèce. Toutefois, la réalité a de beaucoup dépassé mes prévisions, et je dois avouer que je ne croyais pas ces hommes capables de pousser si loin la méchanceté. »

Rester plus longtemps à Schaffhouse devint pour Hurter chose impossible. La Providence, d'ailleurs, ne tarda pas à lui ouvrir une carrière meilleure. Bientôt il recevait de Vienne l'invitation d'aller s'y établir en qualité d'historiographe de l'Empire. Hurter accepta cette fonction qu'il continua de remplir désormais, sauf une interruption causée par les troubles de 1848. Il reçut encore dans la suite le grade de conseiller privé avec des titres de noblesse.

Cette dernière période de sa vie a été partagée entre la pratique des vertus chrétiennes et la composition de son grand ouvrage sur Ferdinand II. Il y consacra vingt ans d'un travail sans relâche, et il a eu le bonheur de le terminer l'année même qui a précédé sa mort,

En présence de cette tâche nouvelle, Hurter recueillit ses facultés puissantes et voulut y déployer toutes les énergies que la nature avait mises en lui. Avec une patience inouïe, il interrogea, les unes après les autres, les milliers de pièces de toute sorte qui étaient enfouies dans les archives de l'Empire et dont la plupart étaient entièrement inconnues. C'est qu'il ne comprenait pas l'histoire autrement qu'appuyée sur des documents irréfragables. *Quod non est in actis, non est in mundo;* telle était sa maxime, une maxime, hélas! trop oubliée par presque tous les historiens de nos jours! Aussi, rien n'égalait son opiniâtreté, je dirais volontiers son acharnement, toutes les fois qu'il s'agissait d'éclaircir un point obscur, de combler une lacune ou une solution de continuité, de découvrir enfin la vérité historique tout entière. Jamais peut-être le scrupule dans l'exactitude, et en même temps l'indépendance et le courage, ne furent poussés plus loin.

Ajoutons qu'en écrivant l'histoire de Ferdinand II, il était inspiré par une sympathie profonde pour son héros, et, dans son admiration pour cette grande figure, il pouvait comme Tacite consoler son âme du spectacle des tristesses contemporaines en disant avec l'historien romain : *Ego hoc quoque laboris præmium petam, ut me a conspectu malorum, quæ nostra tot per annos vidit ætas, tantisper, dum prisca illa tota mente repeto, avertam, omnis expers curæ quæ scribentis animum, etsi non flectere a vero, sollicitum tamen efficere possit.*

Cet ouvrage de Hurter se compose de onze volumes. Les sept premiers embrassent le récit des faits à partir de l'archiduc Charles, père de Ferdinand II, jusqu'au couronnement de ce prince. Les quatre derniers sont consacrés exclusivement au règne de Ferdinand II. Dans cette vaste galerie, l'illustre auteur a montré au vrai jour de l'histoire le grand empereur et tous les principaux personnages qui se groupent autour de lui, tels que l'archiduc Charles, son père, l'archiduchesse Marie, sa mère, ce beau modèle des princesses chrétiennes, puis les Gustave-Adolphe, les Tilly et les Wallenstein.

Hurter a étudié ce dernier avec un soin tout spécial, d'abord dans un écrit intitulé: *Matériaux pour servir à l'histoire de Wallenstein* (1855), ensuite dans la monographie plus approfondie qui a pour titre : *Les quatre dernières années de Wallenstein* (1862); enfin dans l'histoire même de Ferdinand II. Il est arrivé à cette conclusion incontestable que le duc de Friedland a été réellement coupable de trahison et que sa fin tragique ne doit être nullement imputée à Ferdinand II. En même temps, il rend pleine justice aux grandes

qualités de Wallenstein, reconnaissant chez lui un talent extraordinaire d'organisateur, une activité prodigieuse, une libéralité presque royale; et il ne balance pas à le placer parmi les plus grands hommes de son temps et même de tous les siècles.

Mais, nous l'avons déjà fait pressentir, le personnage que Hurter a surtout mis en lumière, c'est Ferdinand II, ce type admirable et l'un des plus accomplis qui furent jamais de toutes les vertus royales. Et pourtant cette mémoire a été chargée de tant de calomnies par les historiens protestants et par tous leurs copistes! Réhabiliter son nom, c'était une tâche qui allait merveilleusement à l'historien d'Innocent III. Après avoir fait voir en ce pontife une personnification si haute du suprême sacerdoce chrétien, ne devait-il pas aussi montrer dans un prince temporel le vrai représentant de la royauté catholique?

Nous aurions aimé à reproduire ici l'incomparable portrait de Ferdinand II, tel que Hurter l'a peint dans son dernier volume. Malheureusement le cadre de cette notice ne nous le permet point. Ce qui, d'ailleurs, nous console un peu de ne pouvoir donner qu'une si faible idée de ce grand ouvrage, c'est que nous espérons bien voir un jour les *Etudes* y revenir avec plus de détail. Nous voulons croire aussi qu'il se trouvera prochainement un traducteur dévoué pour révéler à la France le monument qui, avec l'*histoire d'Innocent III*, fera vivre à jamais le nom de Frédéric Hurter [1].

Oui, il vivra, le grand historien, dans ses écrits où se montre une âme si forte, si ferme, si droite, si humble et si fière tout à la fois, si ardemment dévouée à la vérité et si profondément ennemie de tout mensonge, de toute hypocrisie, de toute bassesse et de toute servitude. Il vivra dans les innombrables œuvres de charité et de zèle dont il a été le promoteur, et comme le centre toujours agissant [2]. Il vivra

[1] A ceux de ses ouvrages que nous avons déjà cités, on doit ajouter les suivants: 1° *Récit de la vie et des souffrances de Pie VII*, écrit avant 1814 et cité par M. A. de Saint-Chéron, p. 44; 2° *Diabolica*, recueil des morceaux les plus extravagants extraits des écrits protestants de l'époque (vers 1813); 3° *Madame de Krudener en Suisse*, écrit dirigé contre les adeptes du mysticisme que cette célèbre visionnaire était venue y prêcher en 1817; 4° *Philippe Lang*, *valet de chambre de Rodolphe II* (1851); 5° *Vie d'Aristaces Azaria*, *archevêque de Césarée et Supérieur général de la congrégation des Méchitarites* (1855); 6° *Les hostilités de la France contre l'Autriche durant la Guerre de Trente ans* (1859); 7° *Portrait d'une princesse chrétienne, ou Marie*, *archiduchesse d'Autriche et duchesse de Bavière* (1860); 8° *Tendances pacifiques de Ferdinand II* (1860). — Il faut signaler en outre les nombreux articles qu'il a insérés dans le *Correspondant de la Suisse*, journal dont il fut le rédacteur avec son frère pendant vingt ans (1814-1834).

[2] Rappelons seulement qu'à Vienne il présidait aux travaux du comité des

dans le souvenir de tant d'âmes qu'il a édifiées par le spectacle d'une vie sainte, encouragées et fortifiées par ses conseils et ramenées dans la voie véritable. Il vivra enfin — qu'il nous soit permis de le dire — dans la mémoire éternellement reconnaissante d'une Société qui lui fut toujours si chère, à laquelle il a donné avec bonheur un de ses fils[1], et dont il aimait à emprunter la devise : *Ad majorem Dei gloriam*, pour l'inscrire au frontispice de son grand ouvrage.

Terminons cette trop faible esquisse, en rappelant les paroles qu'un missionnaire apostolique, aujourd'hui cardinal, appliquait un jour à ce grand chrétien : on n'en saurait trouver d'autres qui résument plus heureusement sa vie tout entière. M. l'abbé de Bonnechose, après avoir été témoin de sa conversion, écrivait de Rome, il y a vingt ans :

« *Justum deduxit Dominus per vias rectas et ostendit illi regnum Dei, et dedit illi scientiam sanctorum; honestavit illum in laboribus et complevit labores illius* (Sap. x). Oui, Hurter avait l'âme droite et Dieu l'a conduit comme par la main : il lui a montré son royaume sur terre, l'Eglise du Christ, la chaire de Pierre où il est assis, où il parle, où il règne en la personne de son vicaire. Il lui a donné la science et l'intelligence de sa doctrine et de ses divins mystères. Enfin, il lui a inspiré des travaux dont le but était de rendre hommage à l'Eglise défigurée et de justifier le pontificat calomnié, et ces travaux, il les a bénis, il les a remplis de séve et de vie, il leur fera porter des fruits d'immortalité : *Honestavit illum in laboribus et complevit labores illius.* »

J. Martinof.

missions de l'Afrique centrale, et qu'en outre il s'occupait très-activement des missions de Syrie.

[1] Le Père H. Hurter, entré dans la Compagnie de Jésus en 1857, aujourd'hui professeur distingué à l'université d'Inspruck.

CHRONIQUE RELIGIEUSE DE L'ORIENT

I. Le *Monde* a reproduit dans son numéro du 14 novembre la correspondance suivante, adressée de Saint-Pétersbourg à l'*Indépendance belge*, en date du 30 octobre :

« Le métropolitain de notre capitale a donné hier un exemple « de tolérance, sans précédent dans les fastes de l'orthodoxie russe. « Il a sacré de sa propre main, un diacre de cette secte de dissidents « qui s'appellent en Russie *iedinovertzis*, c'est-à-dire littéralement « les *uni-croyants*. Cette secte, très-répandue chez nous, diffère des « orthodoxes par l'emploi de vieux rites modifiés par le patriarche « Nicon, sans croire avec les autres dissidents que les évêques « qui ont adhéré à la réforme de ce patriarche ont perdu par cet « acte l'Esprit-Saint qui donne le pouvoir de sacrer les prêtres. Par « conséquent les *iedinovertzis* admettent les prêtres orthodoxes, à « la condition qu'ils diront la messe d'après les vieux rites. Jusqu'à « présent cette secte, quoique ayant une église à Saint-Pétersbourg, « n'était que tolérée; mais l'acte du métropolitain lui donne une « sanction toute nouvelle. Désormais, les *iedinovertzis* pourront « considérer leur religion comme une religion marchant de pair avec « la nouvelle orthodoxie; et l'on peut dire d'avance que cela produira « une impression excellente sur une grande partie de notre peuple « qui tenait aux anciens rites. Ou je me trompe fort, ou l'acte du mé- « tropolitain de Saint-Pétersbourg est un premier pas vers l'éman- « cipation de toutes les sectes dissidentes. »

Le fait est exact, il a une importance réelle, et la correspondance reproduit assez bien l'impression qu'il a dû produire sur la masse du public. Nous voudrions à notre tour apprécier ce fait et en mesurer la portée. Il est nécessaire pour cela d'entrer dans quelques détails et de reprendre les choses de plus haut.

Il y a en Russie un très-grand nombre de sectes; quelques-unes ont une certaine connexion avec les anciens gnostiques; quelques autres se rapprochent davantage du protestantisme. Nous n'avons à nous occuper aujourd'hui ni des unes ni des autres. Nous devons toute notre attention aux Starovères, aux vieux croyants, hommes de l'ancienne foi : ils se divisent en deux branches, connues vulgai-

rement, l'une sous le nom de secte *à popes*, et l'autre sous celui de secte *sans popes*.

Ces deux sectes sont parfaitement distinctes entre elles, mais elles ont toutes deux la même origine. Il faut se rappeler d'abord que la Russie, quoi qu'on en dise, a commencé par être catholique. La raison en est bien simple : c'est que le schisme n'était pas consommé, lorsqu'elle a été convertie à la foi. L'Église russe dépendait depuis son origine du siége de Constantinople. Les patriarches de Constantinople étant en communion avec Rome, les évêques de Kief étaient par là même en communion avec le Saint-Siége. Plus tard, quand Rome et Byzance furent séparées par le schisme, Kief conserva des relations directes avec le Pape ; mais ces relations n'étaient ni fréquentes ni suivies, et peu à peu l'Église russe se trouva, presque sans le vouloir et sans le savoir, enlacée dans les liens du schisme. Il y aurait là plusieurs questions dignes de fixer l'attention des érudits, mais que nous laissons complétement de côté, nous bornant à observer qu'en lisant l'histoire de l'Église russe dans ces siècles éloignés, et surtout la vie des Saints, on sent bien qu'on est en présence d'une société catholique ; la séve circule dans cette Église, elle y produit des fleurs et des fruits, c'est un corps vivant qui ne ressemble en rien au cadavre que nous avons aujourd'hui sous les yeux. Il ne faut pas s'imaginer que la vie se soit éteinte subitement ; il y a eu un affaiblissement graduel et les ombres de la mort ne se sont pas posées toutes à la fois et dans le même instant sur son front. La première de ces ombres a été l'ignorance. Nous sommes très-grand partisan de la liturgie slave ; mais il faut bien constater que si la Russie avait eu une liturgie grecque ou latine, le clergé ne serait jamais devenu aussi profondément ignorant qu'il l'a été, et le flambeau de la science dans la main du clergé aurait éclairé la nation tout entière. Il faut remarquer en même temps que l'Église russe, en devenant schismatique, n'est pas devenue hérétique. La doctrine a présenté des lacunes, son développement s'est arrêté ; mais on n'a pas vu prévaloir un corps de doctrine en opposition avec la doctrine catholique, comme par exemple l'arianisme, le nestorianisme, le protestantisme ont prévalu dans d'autres pays. Le peuple était profondément attaché au christianisme ; il admettait la nécessité et l'existence de l'Église, quoique la notion de son unité, basée sur la communion avec le Saint-Siége, fût voilée dans les esprits. Cependant le schisme faisait son œuvre : l'indépendance disparaissait, la décomposition suivait son cours. Enfin vint le temps où cette malheureuse Église fut réduite à n'être plus qu'un instrument inerte entre les mains du pouvoir civil.

Essayons maintenant de nous rendre compte de ce qui se passait en présence d'un tel spectacle dans l'âme de ce peuple croyant et ignorant. Il avait la notion d'une société établie par Jésus-Christ lui-même, d'une société sainte et sanctifiante ; il ne connaissait, ne pouvait connaître d'autre Église que l'Église russe; or, cette Église qu'il avait sous les yeux ne répondait pas à la notion qu'il avait dans le cœur, à l'idéal qu'il portait en lui. Un jour il finit par s'avouer que l'Église était morte. Dans son ignorance, il s'attacha à de menus détails : par exemple, à la manière de plier les doigts de la main en faisant le signe de la croix; ou bien aux altérations plus ou moins graves qu'avaient subies les livres liturgiques[1]. Toutes ces choses étaient loin d'avoir l'importance qu'on leur donnait. Aussi n'était-ce que le côté extérieur de la situation ; le sentiment profond et sérieux qui remplissait le cœur du peuple était celui-ci : l'Église est morte, il n'y a plus d'Église ! Qu'on se figure de quelle douleur furent saisies ces âmes droites et simples, en présence de ce qui prenait à leurs yeux toute l'apparence d'un fait évident, incontestable. Le soleil se fût éteint dans le firmament, moindre eût été leur saisissement, leur désespoir. Les plus logiques, les plus conséquents avec eux-mêmes, durent s'arrêter à cette conclusion ; « Le temps de l'antechrist est arrivé; il ne nous reste pas autre chose à faire qu'à attendre avec patience et résignation qu'il plaise à Dieu de mettre un terme à l'épreuve. » Alors ils s'enfuirent dans les forêts impénétrables qui couvrent le Nord de la Russie; ils établirent, loin des regards profanes, des couvents d'hommes et de femmes, des espèces de paroisses où ils suppléaient comme ils pouvaient à l'absence de prêtres, des écoles, des ateliers, toutes sortes de fondations qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, tout en déplorant l'aveuglement de ces pauvres égarés. Dernièrement encore, ils avaient dans les bois d'Olonetz une colonie très-florissante. C'était un lieu de pèlerinage pour tous les membres de la secte et un centre actif de propagande. Sur la fin du règne de Nicolas, des ordres impitoyables avaient été donnés pour la destruction de cette colonie, cachée au sein des forêts. Nicolas mourut; son successeur se montra doux et humain pour les Rascolniques; la persécution s'arrêta. Mais le mécanisme administratif ne meurt ni ne s'arrête : le décret porté sous le défunt empereur fut exécuté avec une rigueur effroyable en 1856.

[1] L'histoire de ces altérations mériterait d'être étudiée d'une manière critique; elle a peut-être plus d'importance qu'on ne le croit. Quoi qu'il en soit, il est clair que les Rascolniques se sont singulièrement exagéré les conséquences pratiques des corrections faites par Nicon au XVIIe siècle.

Sept ans plus tard, un voyageur visitait ces modernes ruines. Il recueillit sur place le récit des événements, et tout plein encore de ses souvenirs, il retraça en quelques pages émues le tableau de cette œuvre de destruction. La censure russe ne permit pas alors la publication de l'article; mais, depuis les nouvelles lois sur la presse, le journal *la Voix*, profitant des franchises accordées, ne craignit pas d'insérer dans ses colonnes le récit auquel la censure n'avait pas voulu laisser voir le jour. La sensation fut extrêmement vive, et il est question aujourd'hui de faire aux Rascolniques une part plus large de liberté et de sécurité.

La secte dont nous avons parlé jusqu'ici est connue sous le nom de secte *sans popes* (*bezpopovtchina*). Il en est une autre beaucoup plus nombreuse qui, partant du même point de vue que la première, n'est pas arrivée à des conséquences aussi extrêmes; on l'appelle vulgairement la secte *à popes* (*popovtchina*). Ses adhérents refusent de reconnaître dans l'Église russe ou dans celle de Constantinople la véritable Eglise de Jésus-Christ : ils ont raison ; cependant ils tiennent pour valides les ordinations faites dans ces Églises : et ils ont encore raison.

Pendant très-longtemps cette secte manqua d'évêques. Privé de pasteurs, le troupeau consentait à recevoir des prêtres ordonnés par les évêques *orthodoxes*, à la condition qu'ils rompraient tout commerce avec l'Église officielle et adopteraient les opinions et les pratiques de leurs nouvelles ouailles. Le nombre des prêtres transfuges était assez considérable, soit parce qu'on les traitait bien, soit par suite d'une secrète sympathie existant dans le clergé russe à l'endroit des sectaires. Mais, lors des persécutions que les rascolniques eurent à subir sous le règne de Nicolas, si la police consentit à leur laisser les prêtres qu'ils avaient déjà, d'autre part elle fit si bien qu'ils se virent dans l'impossibilité de les remplacer à mesure que la mort faisait des vides dans les rangs de ce clergé d'emprunt. Réduits à cette extrémité, les rascolniques *à popes*, qu'on appelle plus particulièrement *starovères*, hommes de la vieille foi, des anciennes croyances, cherchèrent un remède au mal, et finirent par le trouver.

Notons d'abord que les starovères sont très-nombreux. Dire le chiffre exact auquel ils se montent, serait chose malaisée; on ne se trompera guère, toutefois, en l'évaluant à dix millions. Ils se recrutent surtout dans les classes commerçantes et parmi les paysans. Une grande partie de la richesse mobilière se concentre dans leurs mains. De plus ils sont parfaitement organisés ; ce qui leur permet d'agir avec ensemble, de s'aider les uns les autres, de se communi-

quer promptement et sûrement, d'une extrémité à l'autre de l'empire, les nouvelles qui les intéressent. On ne sera donc pas surpris qu'ils aient pu se concerter, recevoir des sommes considérables, et envoyer à Constantinople des députés chargés de trouver un évêque qui consentît à devenir leur premier pasteur, moyennant l'assurance d'une pension viagère reversible sur les membres survivants de sa famille. La députation arriva dans la capitale de l'Empire ottoman en 1846, et n'eut pas grand'peine à trouver ce qu'elle cherchait. Il y avait alors dans cette ville un métropolitain de Bosnie, du nom d'Ambroise, déposé par le patriarche de Constantinople. Il agréa les propositions qui lui furent faites, et se rendit avec les députés dans un monastère starovère situé en Autriche dans la province de la Bukowine, à proximité de la Russie, de la Moldavie, de la Galicie et de la Hongrie. Le gouvernement autrichien ne s'opposa pas à cet établissement, et le couvent de Fontana Alba, ou Béla Krinitza, devint le point central de l'Église starovère.

Dès le 6 janvier 1847, Ambroise donnait la consécration épiscopale à un starovère russe nommé Cyrille, et le proclamait métropolitain. Le nouveau prélat ordonna à son tour un grand nombre de prêtres et sacra plusieurs évêques. Bientôt la Russie fut divisée en dix-sept diocèses, ayant chacun un évêque à sa tête, tous abondamment pourvus de prêtres. Les évêques obéissaient à un exarque dont la résidence ordinaire était Moscou. Le premier exarque fut Antoine, évêque de Vladimir, qui, lui-même, reconnaissait la suprématie du métropolitain résidant hors des frontières de l'empire, à Fontana Alba.

Cette création de la hiérarchie comblait tous les vœux des starovères et leur amenait de nombreux adeptes. Tout allait bien; on jouissait d'une tolérance dont on avait perdu depuis longtemps l'habitude, et l'on pouvait prévoir le jour où, débarrassée de toute entrave, indépendante du pouvoir civil, fortement organisée, l'Église starovère apparaîtrait au grand jour avec ses évêques et ses cathédrales, ses prêtres et ses paroisses, ses séminaires, ses écoles et ses hôpitaux, rivale de la grande Église qu'elle déteste cordialement et à laquelle elle donne, en signe de mépris, le nom de Niconienne [1].

Si nous nous sommes exprimé avec assez de clarté, le lecteur doit comprendre que les starovères ne sont séparés de l'Église russe officielle que par un schisme : la situation des starovères vis-à-vis du synode est, en effet, exactement semblable à celle de l'Église

[1] Cette dénomination est injuste. Parmi les évêques russes actuels, on aurait bien de la peine à en trouver un qui offrît quelque ressemblance avec Nicon.

russe elle-même vis-à-vis du Saint-Siége. Il y a schisme entre les starovères et le synode, parce que les starovères refusent de reconnaître l'autorité du synode; il y a schisme entre l'Église russe et le Saint-Siége, parce que l'Eglise russe refuse de reconnaître l'autorité du Saint-Siége.

Les Papes ont toujours travaillé à ramener l'Eglise gréco-russe dans le sein de l'unité; le synode a fait la même chose à l'égard des starovères. Le Saint-Siége n'a pas voulu imposer le rite latin à l'Eglise orientale; il lui a permis de garder sa liturgie, ses cérémonies, à la seule condition qu'elle renoncerait au schisme en reconnaissant l'autorité de l'évêque de Rome. Le synode a suivi la même ligne de conduite à l'égard des starovères; il leur a permis de garder leurs livres, leur manière de faire le signe de la croix et les autres cérémonies, à la condition qu'ils renonceraient au schisme, en se soumettant à son autorité. Ceux des grecs qui ont reconnu l'autorité du Saint-Siége et gardent leur rite, s'appellent grecs-unis. Ceux des starovères qui ont accepté l'autorité du synode, en conservant l'usage de leurs anciens livres et de leurs cérémonies particulières, ont pris le nom de iédinovères ou *uni-croyants*, pour indiquer que, s'ils diffèrent dans les cérémonies extérieures, ils ne diffèrent pas dans la croyance, dans la foi [1].

Pour le dire en passant, toutes les déclamations des écrivains russes contre le Saint-Siége, à propos des grecs-unis, tombent devant ce parallèle. « Le pape, disent-ils, n'a souci que de son pouvoir; pourvu qu'on le reconnaisse, il est prêt à tout tolérer. » Le Pape réclame d'abord, comme condition absolue, l'unité de foi, et il ne tolère aucune hérésie. De plus, il ne reconnaît pas pour membres de l'Eglise ceux qui sont séparés de lui par un schisme; mais il permet volontiers à toutes les Eglises de garder leurs usages, leurs

[1] Ce mot de *Iédinovère* est très-beau, j'en suis jaloux; je l'aurais préféré de beaucoup à celui d'*uniate* pour exprimer la même idée. En revanche, il me sera permis de dire que le mot *pravoslavny*, dans le sens d'orthodoxe, est un mot malheureux, un mot manqué. L'autre jour je lisais dans le P. Theiner la traduction latine d'une pièce russe, et j'y trouvai ces mots: *vere gloriosa nostra Ecclesia*. Évidemment c'est une erreur du traducteur; il fallait dire: *orthodoxa nostra Ecclesia*. Mais, s'il est certain que, dans l'intention de ceux qui l'emploient, le mot *pravoslavny* correspond au mot orthodoxe, il faut bien reconnaître que dans son sens direct et obvie, ce mot signifie: *vraiment glorieux*. Cela vient de ce que le mot δόξα, en grec, a deux sens, celui de *gloire* en même temps que celui d'*opinion, croyance, doctrine*. Orthodoxe, en grec, veut dire qui a une croyance droite. Celui qui le premier a traduit ὀρθόδοξος par *pravoslavny*, a pris le sens de gloire. Il est permis d'en conclure qu'il a fait un contre-sens.

pratiques et leurs rites, quand ces usages, ces pratiques et ces rites ont pour base la vénérable antiquité. C'est aussi ce que fait le synode, et il n'impose aux starovères pour les admettre dans sa communion, d'autre condition que de reconnaître son autorité ; autorité bien éloignée d'avoir pour elle autant de titres que celle de l'évêque de Rome, et qui même, quant à l'ancienneté, est notoirement postérieure à la fondation de l'Eglise starovère [1].

Mais revenons aux faits dont nous avons commencé le récit. Ambroise, après avoir sacré Cyrille, l'avait donc constitué métropolitain. Cependant, à l'époque de l'intervention russe en Hongrie, en 1849, le gouvernement autrichien éloigna Ambroise de la Bukowine et l'interna à Cilly, en Styrie. Cet éloignement n'apporta alors aucun trouble dans l'Eglise starovère, et Cyrille se félicita peut-être d'avoir les coudées plus franches dans l'exercice de son pouvoir. Mais une terrible épreuve menaçait la hiérarchie nouvelle; la discorde allait se glisser dans son sein.

Cyrille, à Fontana Alba, n'était pas satisfait de l'exarque Antoine, et ne le trouvait pas assez docile. Il se plaignait aussi de ne plus recevoir avec la même régularité les secours qui, jusqu'alors, avaient si abondamment afflué dans ses mains. Tout à coup, au commencement de février 1863, on voit arriver Cyrille à Moscou. Le métropolitain veut prendre une part directe au gouvernement de l'Église, et bientôt il laisse percer le projet d'écarter Antoine pour le remplacer par une de ses créatures. A l'instant se forment deux partis, dont les chefs, Cyrille et Antoine, ne cherchent qu'à se supplanter réciproquement. Nous avons vu que les starovères ne jouissaient encore que de franchises assez limitées ; ils étaient donc tenus à une grande réserve vis-à-vis du gouvernement russe, dont ils avaient besoin de capter la bienveillance. L'insurrection polonaise éclatait alors dans toute sa force; la police veillait défiante, inquiète; c'était, ou jamais, l'heure de la prudence.

Antoine fit très à propos cette réflexion. Si, dit-il, la présence du métropolitain de Béla Krinitza vient à être connue de la police, tous les starovères seront gravement compromis; il faut obtenir de lui qu'il disparaisse au plus vite et repasse la frontière. L'argument ne parut pas convaincant à Cyrille ; force fut de recourir à un autre moyen.

Les starovères avaient entre les mains un projet d'encyclique, présenté le 24 février 1862 par un des leurs, nommé Hilarion Yégo-

[1] Les Starovères datent du règne du tsar Alexis; le synode a eu pour fondateur Pierre I[er].

rof ; projet qui, depuis lors, dormait paisiblement dans les cartons. Conçue en termes singulièrement conciliants à l'égard de l'Eglise officielle, cette pièce semblait avoir pour but de gagner aux starovères la bienveillance des autorités russes ; mais en même temps elle devait scandaliser profondément les vieux croyants, auxquels les Niconiens inspirent une insurmontable aversion.

L'exarque Antoine comprit que ce document pouvait lui procurer un double avantage : le débarrasser du métropolitain et rendre le gouvernement russe plus favorable à ses coreligionnaires. D'accord avec les chefs du parti, il fait passer l'encyclique sous les yeux de Cyrille. Celui-ci est frappé d'horreur. L'abomination a pénétré dans le lieu saint ! Les starovères de Moscou ont apostasié ! Le pasteur indigné secoue la poussière de ses pieds, et reprend en hâte le chemin de la Bukowine. Délivré de son rival, Antoine lance discrètement l'encyclique dans le public. Un certain nombre d'exemplaires est dirigé vers le monde officiel : ceux qu'on adresse aux évêques et aux anciens du parti, sont accompagnés d'une circulaire qui, on l'espère du moins, en atténuera considérablement l'effet. La pièce expédiée n'est qu'un projet dont on recommande de ne faire aucun usage ; elle doit rester inconnue à la masse des starovères.

Cette ruse eut d'abord un plein succès ; rien ne manquait en apparence au triomphe de l'exarque.

Cependant Cyrille était allé rejoindre le métropolitain Ambroise en Styrie, et l'avait déterminé à promulguer un décret qui prononçait l'anathème contre les auteurs de l'encyclique et les retranchait de l'Eglise, ainsi que tous leurs adhérents. La sentence fut confirmée par un concile célébré à Fontana Alba, le 20 juin 1863. La pièce était revêtue de la signature d'Ambroise, de Cyrille, et de quelques autres dignitaires de la secte.

Dans l'intervalle, l'encyclique était parvenue à la connaissance des starovères, chez qui elle avait excité un vif mécontentement. Quand on vit arriver la condamnation fulminée par les deux métropolitains, le trouble, l'agitation s'accrurent encore ; et ceux qu'atteignaient les foudres du concile se trouvèrent dans une position des plus embarrassantes.

Ne sachant comment sortir de là, ils députèrent vers Ambroise quelques-uns de leurs affidés, avec mission de le détacher du parti de Cyrille ; tentative incroyable, qui néanmoins réussit à souhait. Voici que, par un nouveau décret en date du 28 octobre 1863, le métropolitain déclare que sa bonne foi a été surprise : mieux informé, il prononce peine de suspense contre tous les signataires

de l'acte du 20 juin, portant condamnation de l'encyclique. Trois jours après, Ambroise meurt.

Cette sentence dogmatique n'est pas plus tôt connue à Moscou, qu'elle y fait naître une confusion indescriptible. On convoque pour le 13 juin 1864 un concile qui ne compte pas moins de cinq cents membres. La lettre d'Ambroise est lue à haute voix ; puis on règle que ceux qui sont pour l'encyclique resteront sur leurs siéges, tandis que les partisans de Cyrille passeront à l'autre extrémité de la salle. A l'instant l'assemblée s'ébranle et se transporte presque tout entière de l'autre côté : cinq des assistants sont demeurés seuls à leur place. Ce triomphe exaltant les adversaires de l'encyclique, on ne garde plus de mesure à l'égard d'Antoine, qu'on accuse tout haut d'être l'instigateur du déplorable décret arraché à un vieillard expirant. L'exarque est immédiatement cité, jugé, condamné et séparé de l'Eglise starovère.

L'excommunié ne tarda pas à ouvrir les yeux sur son erreur. Dès le 23 février il se présentait devant l'assemblée en protestant de son repentir ; et ce même jour il adressait au métropolitain Cyrille une lettre, où il désavouait les fausses et pernicieuses doctrines contenues dans l'encyclique. Mais Cyrille nourrissait une haine violente contre Antoine ; la soumission de son ennemi l'irrita, loin de le désarmer. Aveuglé par la colère, il lança un mandement par lequel il se prononçait pour cette même encyclique, naguère anathématisée par lui.

A la réception de cette nouvelle pièce, les starovères de Moscou, indignés, dépêchent en toute hâte des députés vers Cyrille pour l'amener à se rétracter. La rétractation ne se fit pas attendre. Le pasteur reconnut qu'il avait agi sans discernement, par un effet malheureux de la caducité de son âge et à l'instigation des méchants.

Nous ne sommes pas au bout de ces palinodies. Au mois de septembre 1864, arrivèrent à Moscou deux nouvelles lettres pastorales imprimées à Jassy, sous la date des 24 et 27 février, et adressées, l'une aux évêques, l'autre aux simples fidèles. Dans ces deux actes Cyrille se prononçait de nouveau en faveur de l'encyclique. Peu de temps après il changeait encore d'avis et anathématisait cette malheureuse tentative de conciliation, qui avait enfanté de si grandes discordes.

Tant d'inconstance éveilla les soupçons des Starovères. Ils crurent que ces pièces contradictoires n'émanaient point de Cyrille, mais qu'elles étaient l'œuvre de leurs ennemis, qui avaient pris ce moyen pour semer la désunion parmi eux. L'attention une fois attirée de ce côté, on remarqua plusieurs circonstances passées d'a-

bord inaperçues, et l'on en vint à penser que l'auteur même de l'encyclique devait être un faux-frère[1].

Mgr Philarète, le très-vieux et très-habile métropolitain orthodoxe de Moscou, profita de ces divisions pour amener un certain nombre de starovères à reconnaître l'autorité du Synode. Comme de raison, on ne leur imposa pas de renoncer à leurs livres, à leurs pratiques; ils devinrent iédinovères ou uni-croyants, c'est-à-dire Starovères ralliés.

Il est aisé maintenant, je pense, de comprendre la portée de l'ordination faite par Mgr Isidore, métropolitain de Saint-Pétersbourg. Il a célébré suivant le rite starovère : toutefois le diacre qu'il a ordonné n'est pas *starovère* mais *iédinovère*, ce qui est bien différent. Mgr Isidore n'aurait pu, évidemment, imposer les mains à un diacre, à un prêtre rebelle à l'autorité du synode, exclu par conséquent de sa communion et schismatique vis-à-vis de lui.

Il y a peu d'années, un personnage haut placé à Saint-Pétersbourg, mais peu versé dans les matières ecclésiastiques, fit des démarches pour engager le métropolitain à ordonner des prêtres, consacrer même des évêques pour les starovères non ralliés. Le métropolitain refusa catégoriquement. La discussion, qui ne fut pas sans vivacité, eut du retentissement dans les salons de la capitale. Le métropolitain avait raison; on lui demandait une chose radicalement impossible, et ce qu'il fait aujourd'hui est très-différent de ce qu'on lui conseillait jadis. Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'insister davantage.

Le jour où l'Église starovère, tout en restant parfaitement indépendante du pouvoir civil, comme elle l'est actuellement, aura la pleine jouissance de sa liberté, ce jour-là, la Russie aura accompli la plus importante des réformes qu'elle essaye aujourd'hui; mais d'autre part, on ne saurait nier que ce ne soit le renversement de tous les principes admis par elle jusqu'ici en matière de tolérance. On dit quelquefois que la Russie est, en religion, un des pays les plus tolérants qui existent. C'est parfaitement vrai; seulement, il

[1] Cf. Le *Jour*, octobre 1865, numéro 35. Ce journal, imprimé à Moscou, est l'organe du parti ultra-orthodoxe et slavophile. Hebdomadaire jusqu'à présent, il annonce aujourd'hui qu'à partir de l'année prochaine il se transformera en Revue et ne paraîtra que six fois par an. Le *Jour* est un recueil rédigé avec beaucoup de talent, très-intéressant, je dirai même amusant par ses excentricités; néanmoins il ne peut se soutenir. Il faut en conclure que les idées qu'il défend ont bien peu d'écho dans le pays. Nous constatons le fait, sans vouloir nous prononcer entre le *Jour* et ses adversaires. L'organe slavophile n'est ni complétement dans le vrai, ni complétement dans le faux; on en peut dire autant des journaux russes qui l'attaquent.

faut s'entendre. La Russie est tolérante, à la condition que, parmi cette prodigieuse variété de cultes, il n'y en aura pas un seul dans toute l'étendue de l'empire qui soit dirigé par un clergé indépendant. C'est là, et là seulement, qu'est le nœud de la difficulté. Pourquoi les iedinovères ne jouiraient-ils pas de la tolérance la plus large? Ils ont abdiqué toute indépendance; le mot de tolérance ne leur convient même pas; ils ont courbé la tête sous l'autorité du synode, ils font partie de l'Église établie; tout au plus pourrait-on dire que ces concessions aux iedinovères sont inspirées par la crainte des starovères. Quant à l'Église starovère, c'est tout différent. Peut-être parviendra-t-elle à obtenir une véritable liberté de conscience et de culte; mais elle n'en est pas là encore, et surtout il n'est pas possible de voir un symptôme de cette liberté dans l'acte du métropolitain Isidore.

Cependant, il serait injuste de ne pas le reconnaître, et les faits mêmes que nous venons de rapporter le démontrent suffisamment, la somme de liberté accordée aux starovères est incomparablement plus grande que par le passé : sans nul doute, les progrès accomplis sous ce rapport depuis dix ans les autorisent à beaucoup espérer. Si le clergé de l'Église russe comprenait ses véritables intérêts, il devrait souhaiter, non pas les progrès du starovérisme, mais l'émancipation complète de l'Église starovère. Ce serait prendre la voie la plus courte pour arriver à sa propre émancipation, et une fois ce résultat obtenu, il n'aurait plus rien à redouter d'une secte dont toute la force réside dans son indépendance; car c'est toujours là qu'il faut en revenir. L'Église du synode aura beau être protégée, comblée de priviléges, de faveurs, de distinctions honorifiques, pendant que l'Église starovère sera persécutée, mise hors la loi, il n'en restera pas moins évident que l'Église starovère est indépendante, et l'Eglise du synode sous le joug.

Le rédacteur du *Jour*, auquel j'emprunte la plupart des faits relatifs à Ambroise et à Cyrille, semble hostile aux starovères; au moins termine-t-il son article en leur décochant un trait de Parthe. Nous avons vu que toutes les ordinations de la nouvelle hiérarchie avaient pour premier auteur Ambroise, métropolitain de Bosnie. Le journaliste russe voudrait faire accroire aux starovères que toutes ces ordinations sont nulles, parce qu'Ambroise lui-même n'aurait pas été baptisé validement. Et pourquoi? Le voici. D'après le témoignage d'un starovère, les prêtres grecs, à Énos, patrie d'Ambroise, et dans toute la Grèce, ont coutume, en administrant le baptême aux enfants, de les plonger dans l'eau jusqu'aux épaules, et de verser ensuite l'eau sur la tête avec la main droite. Il est clair que

ce n'est pas là un baptême par immersion, mais par infusion. Or, le baptême par infusion n'est pas valide aux yeux des starovères. On voit d'ici les conséquences.

Je commencerai par faire observer que la validité du baptême par infusion est, aux yeux des catholiques, un dogme certain; d'où il suit que si jamais un prêtre ou un évêque starovère demandait à être reçu dans la communion du Saint-Siége, on n'aurait aucun motif de lui contester, de ce chef, la validité de son ordination. Quant à l'Église russe, elle tient pareillement pour valide le baptême par infusion. S'il en était autrement, elle ne pourrait admettre la validité des ordinations latines; et elle l'admet.

On prétend que l'Église de Constantinople ne considère comme valide que le baptême par immersion. Comment concilier cette assertion avec la pratique des prêtres grecs, supposé qu'elle soit telle, en effet, que l'affirme le starovère? Ce serait là un sujet de controverse fort intéressant entre le patriarche de Constantinople et le synode d'Athènes.

Enfin je suis très-disposé à croire que les starovères regardent le baptême par immersion comme seul valide; mais ne pourrait-il pas arriver qu'obligés d'étudier cette question sous toutes ses faces et de l'approfondir de nouveau, à la suite des circonstances que nous venons de voir, ils fussent amenés à reconnaître la validité du baptême par infusion?

Le correspondant de *l'Indépendance belge* parle des évêques « qui en adhérant à la réforme de Nicon, ont perdu l'Esprit-Saint qui donne le pouvoir de sacrer les prêtres. » Mais il attribue cette opinion aux starovères sans popes. La phrase prête d'ailleurs à l'équivoque. Rétablissons donc en un mot les vrais principes.

Le pouvoir de conférer validement l'ordination aux prêtres et aux évêques est inhérent au caractère épiscopal, qui est indélébile; aucun acte, aucun péché, aucun schisme, aucune hérésie ne peut le faire perdre. C'est pour cela que l'Eglise catholique reconnaît la validité des ordinations russes; et réciproquement l'Eglise russe reconnaît la validité des ordinations catholiques.

Ces pages étaient écrites lorsque nous avons eu connaissance d'une correspondance de Berlin adressée au *Times*, qui roule tout entière sur les starovères. Ce qu'elle dit sur l'origine de la secte est fort inexact; les faits relatifs à Ambroise et à Cyrille s'accordent assez bien avec ceux qui nous ont été fournis par le journal de Moscou; on pourrait croire qu'ils ont été puisés à la même source. Le correspondant prussien ajoute cependant qu'Hilarion, l'auteur de l'encyclique, est un moine, et il le qualifie de savant (a learned

monk). Il ne parle pas d'Antoine, mais fait figurer à sa place Onuphre, évêque starovère de Moscou.

De plus, le *Times* qualifie les starovères de protestants. Ce terme est très-juste, si on le prend dans un sens purement grammatical ; nul doute, en effet, que les starovères ne protestent contre l'Église russe et contre beaucoup d'autres choses ; mais rien de plus faux, si l'on entend par protestants les adeptes de Luther, de Calvin, de Henri VIII, en un mot les partisans du libre examen. Sur la manière d'apprécier la *Tradition*, les protestants et les starovères sont aux antipodes les uns des autres. Il en est de même de presque tous les points controversés entre catholiques et protestants. Car, il faut le répéter en terminant, les starovères se sont maintenus purs de toute hérésie, et à part le schisme qui leur est commun avec l'Eglise russe, on ne peut leur reprocher qu'un attachement exagéré à des pratiques, à des rites indifférents en eux-mêmes.

II. La lutte entre le prince Couza et le patriarche de Constantinople dure toujours. Ce dernier élabore lentement une réponse à la lettre du Hospodar. En attendant que cette réponse voie le jour, on vient de faire paraître à Czernowitz, en Bukowine, une petite brochure, écrite en français et intitulée : *Exposé de la situation religieuse dans les Principautés-Unies*. L'auteur est M. Rosetti de Rosnowano.

Malgré quelques regrettables violences de langage, ce petit écrit a une véritable importance, et devra être consulté par tous ceux qui s'occupent de la question. L'auteur voit dans le patriarche de Constantinople le chef de l'Église orientale. « Comme le Pape, dit-il, est le souverain spirituel de l'Église catholique, le patriarche de Constantinople est le souverain spirituel de l'Église orthodoxe » (p. 23).

Ce point de vue n'est pas accepté par tout le monde, mais il importe que la question très-obscure et très-embrouillée de la constitution de l'Église orientale soit élucidée et qu'on sache à quoi s'en tenir sur les droits du patriarche de Constantinople relativement aux Églises qui, après avoir fait partie de son patriarcat, ont fini par s'émanciper, comme aussi relativement aux Églises qui sont en possession, vis-à-vis de lui, d'une indépendance beaucoup plus nominale que réelle. Nous voulons parler des patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, ainsi que des Églises de Chypre et du Sinaï.

Le défaut d'espace ne nous permet pas d'en dire d'avantage aujourd'hui sur cet intéressant sujet.

J. Gagarin.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES LITTÉRAIRES SUR LES POÈTES BIBLIQUES, par Mgr PLANTIER. 2 vol. in-8°, 2e édition. Paris, Louis Giraud, 1865.

Ce livre n'est pas une œuvre nouvelle; mais il était à peu près introuvable, au grand déplaisir des admirateurs de l'illustre évêque de Nîmes. Lorsqu'un écrivain a conquis nos sympathies, tout ce qui sort de sa plume nous est précieux, et posséder ses œuvres complètes devient un de nos plus vifs désirs; désir bien légitime assurément, surtout si l'écrivain que nous préférons, joint, comme Mgr Plantier, à un talent supérieur, un grand caractère et un dévoûment sans borne aux intérêts de la vérité. Evêque intrépide, éloquent orateur, mordant écrivain, il brille, depuis bien des années, au premier rang des défenseurs de l'Eglise, démasquant l'*hypocrisie*, déjouant les *perfidies du langage*, affrontant, sans pâlir, toute agression anticatholique, qu'elle descende des sommets redoutables de la tribune parlementaire, ou qu'elle s'élève des bas-fonds d'une presse vendue au mensonge et amie du scandale. Avoir réédité les *Etudes bibliques*, c'est donc avoir bien mérité des nombreux admirateurs de Mgr Plantier; c'est leur avoir procuré l'occasion de compléter le recueil de ses œuvres, c'est les inviter en même temps au plaisir d'étudier, à son origine, et de suivre pas à pas les progrès de ce beau talent et de ce noble caractère.

A l'époque où il composait son premier ouvrage, M. l'abbé Plantier était déjà sans doute un littérateur délicat, un brillant écrivain; mais il paraît encore visiblement préoccupé de la forme autant pour le moins que de la pensée, et moins indifférent peut-être qu'il ne se l'avoue dans la modeste préface de son livre, à l'espoir d'obtenir un succès littéraire et les faveurs de la renommée. Mais plus tard lorsque, de professeur devenu évêque, il se vit obligé de descendre dans l'arène pour défendre l'Eglise insultée ou menacée, alors, n'ayant plus en vue d'autres triomphes que ceux de la justice, d'autre gloire que celle de Dieu, son talent se transforma au souffle du zèle et grandit; alors, moins soigneux de polir sa phrase que de serrer son argumentation et de conserver à la vérité toute sa force, il écrivit, il parla, il lutta, comme écrivaient nos meilleurs écrivains, comme parlent nos plus grands orateurs, comme luttèrent nos plus courageux apôtres.

Les *Etudes bibliques* n'auraient-elles d'autre effet que d'attirer l'attention des lecteurs sur cette admirable transformation d'un talent distingué, et « de rendre sensible ce contraste entre la vie tranquille, studieuse, *littéraire*, d'un professeur de vingt-cinq ans, et la virile existence d'un évêque dont la plume est un glaive aussi bien que la parole[1], » la leçon ne serait pas sans profit, ni l'exemple sans beauté.

Mais elles peuvent davantage. Grâce aux nombreuses additions dont cette deuxième Edition s'est enrichie, elles forment un commentaire poétique à peu près complet des livres non-historiques de l'Ancien-Testament.

En voici le sommaire et la disposition.

Signaler « les injustices de notre époque envers les saintes Ecri-« tures et, en affirmant leur autorité historique et divine, les ven-« ger d'une insuffisante estime » aussi bien que d'un « injuste mé-« pris ; » — Constater « l'état actuel de la critique, » et en déterminer « le rôle légitime. Démontrer les convenances et les avantages d'un « cours de littérature biblique » surtout pour les candidats du sanctuaire auxquels s'adressaient les leçons du jeune professeur. — Donner une idée « des difficultés et des ressources qu'offrait aux écrivains sacrés l'idiome de leur patrie, » en indiquant d'une part les caractères particuliers de la langue hébraïque, fière pauvreté de son lexique, simple et raide mécanisme de sa syntaxe, bonds hardis et brusques écarts de son génie ; de l'autre, les incertitudes de sa métrique, l'absence probable de rhythme régulier et d'assonances périodiques, compensée, tant bien que mal, par la concision laconique des sentences et le parallélisme fréquent des membres de la période : telle était, ce semble, l'introduction obligée d'un cours de littérature sacrée. C'est celle des *Etudes ;* elle comprend cinq leçons qui servent comme d'avenue à l'édifice ; avenue, non pas « désolée » ou « aride, » quoi qu'en dise l'auteur, mais variée, charmante, et en parfaite harmonie avec « le magique palais » auquel elle nous conduit.

« Le temple enchanté de la poésie biblique » s'ouvre enfin, et nous laisse apercevoir « les génies immortels qui peuplent ce sanctuaire. »

Moyse se présente le premier ; deux études lui sont consacrées. L'une expose à grands traits « la poésie de son existence » depuis le jour où il fut sauvé des eaux et recueilli par la fille des Pharaons, jusqu'à celui où, après avoir gravi les pentes du mont Nébo et con-

[1] Préface de la 2e édit., p. VII.

templé de loin l'héritage d'Israël dont l'entrée lui est interdite, il vient rendre son âme fidèle au Dieu dont il fut quarante ans le ministre et le prophète. L'autre, esquissant son génie littéraire, nous le représente comme l'historien incomparable des origines du monde et le poëte sublime que personne, même parmi les poëtes sacrés, n'égala jamais ; puisque, dit Bossuet, « si, en entendant les autres « prophètes, on croit entendre des hommes inspirés de Dieu, c'est, « pour ainsi dire, Dieu lui-même qu'on croit entendre dans la voix « de Moyse[1]. »

Job vient ensuite avec son poëme immortel. Le poëme est étudié dans son sujet, son économie et les nuances du talent qui s'y déploie ; le héros, dans son caractère reconnu éminemment poétique et prouvé toujours moral, malgré les éclats d'un apparent désespoir.

David arrête plus longtemps l'admiration du critique qui, après avoir recherché l'influence exercée sur le talent et les œuvres du lyrique sacré, soit par les dignités dont il fut revêtu, soit par les orages dont il fut agité et les sentiments qui dominèrent son âme, le proclame hautement, de tous les poëtes lyriques, « le plus su-« blime dans sa mission, le plus grave dans l'objet de ses chants, le « plus large dans sa manière, le plus onctueux dans son accent, « le plus glorieux dans la popularité dont il jouit, » et confirme son triomphe en rapprochant de ses inimitables poëmes, les copies plus ou moins pâles et défigurées qu'en essayèrent, en France, Marot, J.-J. Rousseau et Lefranc de Pompignan.

Salomon envisagé comme moraliste dans les *Proverbes*, comme philosophe et littérateur dans l'*Ecclésiaste*, comme poëte et prophète dans le *Cantique des Cantiques*, est le sujet de deux études riches en parallèles ingénieux et en aperçus nouveaux.

Isaïe inaugure la longue série des prophètes dont il est appelé justement le roi, à cause des immenses horizons poétiques que l'Esprit-Saint lui découvre, et de l'incontestable supériorité de son génie.

Après lui apparaissent tour à tour sur la scène, où ils sont dépeints, défendus ou vengés : Jérémie, le prophète des menaces d'abord, puis le chantre seul capable « d'égaler les lamentations aux douleurs ; » —Ezéchiel, le poëte aux sombres images, aux scènes lugubres et allégoriques ; — Daniel, tantôt naïf historien de sa propre existence, si féconde en situations dramatiques ; tantôt courageux interprète des sentences du ciel, et infaillible révélateur de l'unique philosophie de l'histoire dont il expose, sous des figures

[1] *Disc. sur l'Hist. univ.*, 2e part.

si vives, les phases successives, la mission providentielle et le but suprême ; — Baruch, l'intrépide auxiliaire de Jérémie dans sa lutte contre l'iniquité et le touchant consolateur des exilés de Babylone ; — Ozée, « l'homme de l'indication rapide, des contrastes abruptes, « et le plus imagé des prophètes ; » — Joel, moins prodigue d'images, mais plus riche de sentiments ; — Amos, génie agreste et cœur invincible ; — Abdias, qui s'approche pour le style des plus grands prophètes ; — Jonas, qui les surpasse tous par le merveilleux de ses destinées.

Ici s'arrête brusquement le défilé des prophètes ; les sept qui devraient suivre, ne paraissent pas ; c'est une lacune regrettable.

Mais elle est jusqu'à un certain point compensée par une série de leçons magnifiques, d'abord sur les patriarches qui sont considérés et « dans la poésie de leur histoire, » c'est-à-dire la majesté de leur vieillesse, l'aimable simplicité de leur vie pastorale, les sublimes priviléges dont le ciel les couronna, et dans « l'histoire » ou plutôt l'unique fragment qui nous reste « de leur poésie, » le chant prophétique de Jacob mourant ; puis sur des sujets divers, réunis sous le titre de *Mélanges*, et traitant de l'inspiration des saintes Écritures, des caractères généraux de la poésie biblique, de l'utilité de l'étude des grands poëtes, et de l'idée de Dieu.

Tel est, pour le fond, le vaste ensemble embrassé par les *Etudes bibliques*. Quant à la forme, elle est distinguée, large, superbe. Néanmoins, s'il m'est permis d'exprimer librement toute mon opinion, j'avouerai qu'elle me paraît affecter trop constamment le ton solennel et les hautes considérations de la critique générale. Les citations sont trop rares ainsi que les analyses de détail. Les beaux exemples cependant produisent, dans un ouvrage didactique, une variété très-agréable, et ceux que l'on rencontre dans ces Études font regretter que le champ un peu sec de la critique ne soit pas plus libéralement orné de ces fleurs charmantes. Les analyses de détail surtout joignent l'utile à l'agréable ; par elles nous saisissons « ce qu'il y a de plus positif dans les auteurs, je veux dire le carac- « tère de leur style, les hardiesses de leur parole, les créations, les « oppositions, les rapprochements de termes qu'ils se permettent, « les jeux d'ombre et de lumière qu'ils établissent, la manière dont « ils comprennent l'emboîtement des pensées, le progrès et la fu- « sion des teintes, l'énergie, la grandeur ou la grâce du trait, en un « mot tout ce tissu de mots, de tours et d'images dont se compose « le genre, et d'où naît le mérite des divers ouvrages [1]. » Ainsi parle

[1] *Etud. bib.*, t. II p. 93.

lui-même, avec raison, l'auteur des *Etudes bibliques*. Quelquefois aussi, joignant l'exemple au précepte, et abandonnant les vastes horizons de la critique générale, il s'arrête devant une strophe des psaumes, ou un fragment des prophètes, menace ou élégie, vision ou récit ; il les commente avec un goût sûr et exercé, en fait jaillir des rayons inattendus ou y révèle, avec une sagacité merveilleuse, les traits les plus fins et les beautés les plus délicates ; le plaisir que vous avez à l'écouter, ne vous laisse qu'un désir : celui de l'entendre plus longtemps encore. L'auteur a craint la prolixité ; il nous le dit ; et peut-être n'a-t-il pas tort ; du moins il ouvre la voie et il nous dit : « Quand un batelier de passage a fait franchir et con- « naître le pas pour lequel on l'avait pris, il signale aux voyageurs « ce qu'ils rencontreront plus bas de plus intéressant, en descendant « le fleuve ; puis il se retire, emportant le doux espoir que ses ser- « vices n'auront pas été sans intérêt. Ce batelier, ajoute-t-il, c'est « notre image [1]. »

Au reste, la variété est loin de manquer aux *Etudes bibliques ;* outre la multiplicité des points de vue sous lesquels l'auteur envisage son sujet, il ne s'enferme pas si exclusivement dans l'examen des poésies sacrées, qu'il se fasse le moindre scrupule d'étendre parfois son horizon jusqu'à notre époque, et d'essayer en de brillantes digressions, de caractériser un genre [2], d'esquisser un portrait [3], ou de flétrir un abus [4].

Je ne saurais citer, à cause de son étendue, mais je dois signaler, à cause de sa justesse, une tirade énergique contre certains orateurs chrétiens qui, « entraînés par d'illustres exemples qu'ils ne com- « prennent pas et qu'ils imitent mal, » abusent d'un genre de prédication « utile seulement entre les mains de certains génies à part et pour un auditoire d'exception [5]. » On ne saurait frapper plus juste ni plus fort et, disons-le aussi, plus à propos. Les prédicateurs feront bien de méditer cette leçon d'éloquence sacrée ; ils y trouveront lumière et profit.

A un fonds riche, à une exposition large, les *Etudes bibliques* joignent un style, en général, pur, facile, brillant et harmonieux. Cependant si la pensée est toujours juste, souvent neuve, délicate ou profonde, l'expression n'est pas toujours exempte d'un excès de parure : parfois la richesse des images va jusqu'au luxe, l'allure de la période est trop composée ; l'harmonie uniformément pompeuse devient çà et là fatigante. Ce sont là, sans doute, des défauts ordi-

[1] T. II, p. 280. — [2] *La critique moderne*, t. I, p. 36. — [3] Lamartine, t. I, p. 74. — [4] *La critique générale*, t. II, p. 90. — [5] T. I, p. 73.

naires, sinon nécessaires, du genre académique ; l'on ne s'étonnera donc pas d'en trouver quelque trace dans les discours du jeune professeur de Lyon, et l'on admirera davantage comment Mgr l'évêque de Nîmes a su si bien en préserver ses admirables Instructions pastorales.

Malgré ces inévitables imperfections, les *Etudes bibliques* ne sont pas indignes cependant de prendre place à côté des *Instructions pastorales*. Elles tiennent les promesses de leur titre ; et ce que l'auteur disait un jour à son auditoire, en lui annonçant la reprise d'un cours interrompu, les *Etudes bibliques* le peuvent dire à tout lecteur qui les prend pour guides : « Vous verrez par expérience ce « que vous pressentez déjà : c'est que la carrière sera belle ; ce sol « que nous foulerons ensemble ressemble à cette terre enchantée « dont parle l'Écriture : elle a de l'or à sa surface ; les diamants « y roulent dans la poussière ; et, pour vous enrichir sans mesure, « il ne sera pas besoin de travail et d'efforts ; il suffira de vous « baisser doucement pour cueillir [1]. »

F. Grandidier.

Étude sur l'architecture lombarde et sur les origines de l'architecture romano-byzantine, par F. de Dartein, ingénieur des ponts et chaussées. Texte in-4°, et planches in-folio. Paris, Dunod.

Les corps du génie civil ou militaire ne nous avaient guère accoutumés jusque aujourd'hui à voir un ingénieur traiter respectueusement l'architecture ecclésiastique du moyen âge. Un des fondateurs de l'Ecole polytechnique nous a même laissé l'indication d'utiliser les églises par leur transformation en fonderies de canons. Mais cette fois, M. F. de Dartein ne se contente pas d'étudier attentivement la construction des églises lombardes du haut moyen âge, il dédie son travail à M. Léon Reynaud, inspecteur général des ponts et chaussées, et professeur d'architecture à l'Ecole polytechnique. Cela est de bon augure, et donne lieu de penser que les grands travaux d'art (comme on dit) de nos chemins de fer, ont inspiré quelque respect à MM. les ingénieurs, pour les artistes inconnus qui cherchaient jadis le type d'une basilique chrétienne en s'écartant peu à peu des voies précédentes.

A nouveaux besoins, nouvelles théories. L'architecture grecque et romaine fut modifiée inévitablement par ces grandes constructions

[1] T. II, p. 371.

qui devaient abriter des milliers d'hommes ; et la dégénérescence de l'art classique amenée par les révolutions, conduisit à chercher une expression différente pour une société tout autre. Faut-il voir dans ces changements la chute des écoles que l'Etat n'entretenait plus par ses somptuosités architecturales : ou bien des peuples nouveaux exigeaient-ils des formes qui répondissent à leur civilisation neuve, mais pleine de vie ? Il y a de tout cela dans cette question complexe ; et l'auteur de l'ouvrage que j'étudie, s'en tire peut-être trop cavalièrement à l'aide du mot *Barbarie*. Pour qui a dessiné avec amour les beaux monuments de la Grèce et de Rome, il y a certainement fort à dire contre les rudes travailleurs qui se sont substitués à Ictinus, à Phidias et à leurs successeurs. Cependant, on l'a dit, comprendre mène à pardonner. Les beautés du Parthénon doivent-elles nous rendre aveugles à ce qu'il y avait de noble et de grand dans les constructions de la vieille Egypte, de l'Assyrie, et des maîtres grecs primitifs, enfantés par la fière Ecole dorienne ? Parler des Romains devenus barbares, c'est un mot bientôt écrit, mais que veut-il vraiment dire ? cette expression, pour la Grèce et pour Rome, indiquait une société qui ne parlait pas la langue d'Homère ou de Virgile. L'architecte classique y verra celui qui ne construit pas selon les règles préconisées à l'Ecole des Beaux-Arts ; pour le commis-voyageur, ce sera un peuple privé d'hôtelleries confortables, et qui ne comprend pas la négociation des payements par lettres de change. En somme, si nous voulons être justes, *barbare* signifie ce qui nous dépayse. J'avoue que tout ce qui commence est accompagné de tâtonnements, et qu'une incertitude inévitable signale les premiers pas d'une société aussi bien que de l'enfant. Mais l'enfant est-il barbare parce qu'il s'essaye en tout, et sa maladresse manque-t-elle de grâce aimable, qui va au cœur des témoins de son apprentissage dans la vie ?

Disons *décadence* (à la bonne heure !) quand un art perd sensiblement sa sève primitive sans que la société qui le pratique tellement quellement ait eu la vigueur de lui substituer une nouveauté véritable. Mais prenons garde qu'il peut se préparer sous cette décomposition lente, un travail de transformation énergique dont les fruits se verront plus tard ; et ne nous avisons pas de crier trop tôt que tout s'abîme, lorsque nous ne retrouvons plus nos habitudes. Si, comme l'affirment divers naturalistes, les forêts se renouvellent en changeant l'essence de leurs bois par une mystérieuse substitution que réclamait le sol, ne prêtons qu'une oreille aux plaintes du forestier qui déclare alors l'impossibilité de toute sylviculture désormais. Cinquante années de patience peuvent lui donner tort.

Laissons donc ces paroles amères, et voyons tout bonnement dans les variations dont nous perdons la trace, des civilisations qui cherchent leur route ; ayant oublié l'ancienne, ou ne pouvant plus s'accommoder de ce qui avait satisfait leurs prédécesseurs. Le monde n'en fait pas d'autres à chaque génération ; et je ne vois pas pourquoi nous serions admis à traiter de barbares les modes des Valois, ou de Louis XIV, parce qu'elles ne sont pas les nôtres. Si les gens du temps passé revenaient à la vie, ne pourraient-ils pas nous rendre la pareille avec tout autant de droit, c'est-à-dire ni plus ni moins? Le goût, appuyé sur certains principes de bon sens, peut bien réclamer contre des engouements bizarres qui s'emparent du monde à certaines heures ; mais ce qui a duré avait communément une raison d'être, et quelque chose de raisonnable se trouve d'ordinaire au fond de ce qui a prescrit durant des siècles. Ainsi ne proclamons pas trop haut l'avénement de la barbarie quand le grec s'en va, et ne croyons pas pouvoir en faire une sorte d'Arche, hors de laquelle l'humanité s'abîmera faute de cet asile unique.

N'y a-t-il pas encore un peu de cette superstition classique, lorsqu'on veut faire sortir l'art moderne de l'empire grec quasi exclusivement? Assurément qui parle des Byzantins ne se restreint pas à la Grèce toute pure ; et l'on a même la bonté de nous dire que le contact de la Perse ou de l'Inde n'y a pas nui. Voilà plus de concessions que je n'en demanderais, car il semble qu'on oublie un peu trop la Grèce Asiatique, avec la Syrie, son appendice très-important. M. le compte de Vogüé signale dans cette province romano-grecque l'origine de plusieurs grands partis adoptés par l'architecture byzantine (surtout les pendentifs sphériques). Le peu de bois que l'on avait généralement à sa disposition dans les pays habités par ce que nous appelons la race sémitique, y développa une école de terribles tailleurs de pierres, qui attaquaient vigoureusement toutes les difficultés imaginables. Lorsque le contact des populations gréco-asiatique et syro-phénicienne amena l'adoption de l'architecture romano-grecque, on y entama cette nouvelle besogne avec une originalité grandiose, qui conservait les larges procédés antiques de l'Egypte et de la Phénicie. Ces ouvriers énergiques s'accommodaient aux matériaux et au climat de leur patrie, sans copier plus que de raison les détails des ordres fixés par la Grèce européenne ; raisonnant leur œuvre avec une indépendance intelligente, plutôt que de la copier par imitation servile comme on le fit bien des fois dans les provinces occidentales.

Il se pourrait donc faire que nous eussions là une lacune à combler dans l'histoire de l'art. Apollodore *de Damas*, sous Adrien,

donne déjà lieu de soupçonner à l'époque romaine une influence syriaque dans les hardiesses fastueuses des constructions impériales. Adrien lui-même, qui jalousait Apollodore, et s'en débarrassa par un meurtre, avait visité l'Orient; peut-être y cherchait-il à se renseigner sur les ressources qu'aurait pu lui opposer son rival de gloire. N'est-ce pas encore un Asiatique qui élève Sainte-Sophie de Constantinople pour le compte de Justinien ? Cela nous montre des artistes qui avaient bu à de nouvelles sources, et l'histoire pourrait puiser quelques lumières dans la recherche de pareilles origines.

Hâtons-nous de dire, cependant, que M. F. de Dartein n'écarte pas absolument ces investigations curieuses. Il ne s'était pas imposé de traiter la question dans ses moindres détails, et le titre dit assez clairement que l'architecture des églises lombardes est son principal sujet. L'école byzantine primitive ne lui sert que de transition vers la structure des nouvelles basiliques occidentales; il n'était donc pas obligé d'exposer toutes les origines par le menu. Jusqu'à présent cinq livraisons, sans plus, ont été publiées; et l'on y reconnaît le travail sérieux d'un homme qui n'a pas voulu s'en fier aux relations étrangères.

Il s'est donné la tâche de dessiner et mesurer les édifices du Frioul, de Ravenne et de la Lombardie proprement dite, où les jalons de l'histoire semblaient posés pour ce beau travail. Ce n'est pas qu'il ne mette à contribution les livres italiens, quand il s'agit de recherches où les connaissances et les traditions locales sont indispensables. Mais là il cite loyalement ses autorités, et la responsabilité des assertions demeure à qui de droit. Car plus d'un point historique pourra bien être repris sous œuvre quand ces grandes questions seront plus agitées.

Avant de terminer cette annonce d'un beau livre qui n'est qu'à son début, je demanderai à l'auteur la permission de lui faire encore une petite querelle. Il nous parle des moines lombards venus en France au XIe siècle, et dit ailleurs (page 8) que l'Italie était le centre d'où les Ordres religieux rayonnaient dans toute la chrétienté. Cela pouvait être vrai vers le temps de saint Benoît, et encore faut-il y mettre quelque modération. Car plus d'un centre monastique existait alors dans l'Occident; et l'influence bénédictine qui les effaça plus tard, ne s'y est substituée que peu à peu. En quoi saint Benoît d'Aniane eut sa grande part, sans être Italien. Quant au XIe siècle, on pourrait citer Lanfranc, qui vint du Val d'Aoste chez nous : mais il avait quitté les Alpes dès sa jeunesse, et ne prit le froc monastique qu'après quelque temps d'études en France. Hors de là, je ne sais trop quelles grandes lumières nous seraient venues de la Lombardie.

Non pas que je veuille nier les communications assez fréquentes qui unissaient le bassin du Pô à notre patrie ; mais c'était de chez nous que l'on passait en Italie, beaucoup plus que de l'Italie en France. Le grand Ordre de Cluny commençait alors à étendre ses rameaux sur presque toute l'Europe latine, et il y aurait eu lieu de signaler l'importance de la Bourgogne dans ce mouvement européen. Entendons-nous : je parle de la Bourgogne transjurane et cisjurane, telle que l'avait faite la dislocation de l'empire Carlovingien ; par conséquent tout le bassin de la Saône et du Rhône, avec le lac de Neuchâtel ou même presque toute l'Aar.

M. Blavignac, qui a mis peut-être un certain excès de patriotisme dans son travail sur l'architecture religieuse des diocèses de Genève, de Lausanne et de Sion, mériterait d'être consulté sur ce point de l'histoire. Le fait est que les Burgondes, à leur arrivée dans nos pays, avaient la réputation de charpentiers habiles. Ne se pourrait-il pas faire qu'établis dans une contrée où les matériaux ne manquaient pas pour la construction en grand, ils soient de bonne heure devenus d'habiles architectes? Ils nous en ont certainement laissé de belles preuves dont il faut tenir grand compte.

Mais ce sont des aperçus qui trouveront mieux leur place, sans doute, lorsque l'*Essai* de notre auteur dépassera ses premières livraisons.

C. Cahier.

L'Oratoire de France au xviie et au xixe siècle, par le P. Adolphe Perraud, prêtre de l'Oratoire, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne. Un vol. in-8°. Paris, Douniol, 1866.

C'est avec une vive et franche sympathie que nous saluons ce volume, qui n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, une thèse d'histoire ecclésiastique, vaillamment soutenue en Sorbonne, mais encore et surtout une sorte de manifeste émané de l'Oratoire renaissant, dont le P. Adolphe Perraud est le digne interprète. OEuvre semblable, par l'inspiration et le but, au célèbre Mémoire du P. Lacordaire sur le rétablissement des Frères-Prêcheurs, nous lui souhaitons même accueil dans le public d'élite auquel elle s'adresse, dans le clergé, dans la jeunesse catholique des écoles.

Ecoutons d'abord le P. Perraud :

« Comment l'Oratoire, rétabli en France au milieu du xixe siècle par un décret du Saint-Siége, se rattache-t-il à l'Oratoire fondé en 1611 ?

« Pourquoi, après soixante ans d'interruption, avons-nous es-



sayé de reprendre les traditions du cardinal de Bérulle, du P. de Condren, de Thomassin et de Malebranche, sans renoncer à celles de saint Philippe de Néri et de Baronius ?

« Quels souvenirs et en même temps quelles espérances renferme pour nous ce nom de l'Oratoire ?

« Enfin dans quelle mesure avons-nous pensé qu'une œuvre, contemporaine des premières années du XVII[e] siècle, pourrait retrouver dans sa constitution primitive et dans son ancien esprit le secret de servir utilement Dieu et l'Eglise, à l'époque où nous vivons?

« Plus d'une fois déjà ces questions nous ont été adressées par la bienveillante sollicitude de nos amis et par la légitime curiosité du public. »

En effet, si recommandables que soient les noms de ses premiers membres, — prêtres éminents dont les mérites sont connus et dont le zèle éclairé inspire toute confiance, — le nouvel Oratoire de France devait au public ces explications. Il se les devait à lui-même, n'ayant pas de plus cher intérêt que de ne laisser planer aucune obscurité sur la nature des liens qui le rattachent à la société, depuis longtemps éteinte, dont il revendique l'héritage.

Bérulle et Condren, Malebranche et Thomassin, ce sont là sans contredit de fort beaux noms, chers à la religion et à la science, bien faits, par conséquent, pour exciter au cœur d'un prêtre la plus noble émulation. On conçoit le désir de vivre à leur lumière et de s'en faire un patrimoine dont on soutiendra l'honneur et la charge. Mais à côté et à la suite de ces noms, — qui l'ignore? — figurent d'autres noms, moins purs, qui avaient presque effacé la gloire des premiers et dont la triste célébrité ne fut pas, croyons-nous, un petit obstacle à la restauration qui vient de s'accomplir. Que de préventions n'a-t-on pas dû dissiper avant de réaliser un pareil dessein ! Une prudence pusillanime aurait conclu à l'abandon d'une si difficile entreprise. On n'a pas écouté ces conseils timides, et on a bien fait. Aujourd'hui les prêtres courageux qui ont mis les premiers la main à l'œuvre n'ont qu'à s'applaudir, en voyant leur constance couronnée d'un plein succès. Le Saint-Siége les a enfin déclarés légitimes héritiers des premiers Oratoriens de France, et le décret du 22 mars 1864 les exhorte à *imiter avec une pieuse ardeur les exemples des hommes considérables en science et en piété qui s'étaient autrefois enrôlés les premiers dans les rangs de cette Congrégation*. Pour mettre le comble à leur joie et à leurs espérances, Pie IX lui-même a voulu décerner au nouvel Oratoire, qui reconnaît pour supérieur général le R. P. Pététot, le doux et glorieux titre d'Oratoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de Marie Immaculée.

Rome a parlé, c'est assez, tout scrupule doit s'évanouir, toute pré-

vention disparaître devant l'autorité d'une si haute sanction. Reste cependant aux Oratoriens du XIXe siècle à établir nettement leur situation vis-à-vis de leurs devanciers. Quelle sera leur part dans une succession qu'ils ne peuvent accepter — ils le savent bien — que sous bénéfice d'inventaire? Assurément, entre le P. de Condren et le P. Séguenot, entre Thomassin et Quesnel, leur choix n'est pas douteux, mais encore faut-il, après l'avoir fait, le déclarer de telle sorte que personne ne vienne à s'y tromper. Disons-le tout d'abord: le P. Perraud n'a pas failli à cette tâche, et il y procède d'un bout à l'autre avec franchise et fermeté. Nul n'a déploré plus amèrement que lui les entraînements janséuistes et les apostasies révolutionnaires; nul n'a mieux senti que la vie avait dû nécessairement se retirer d'un corps dont les membres étaient de jour en jour moins unis à l'Eglise. Et même, selon lui, ce ne fut pas sans un dessein particulier de la Providence que, contrairement à leur vocation, les enfants dégénérés du P. de Bérulle se tinrent éloignés des séminaires, où ils auraient pu si facilement infecter le clergé français de la contagion de l'erreur. Voilà les aveux, voilà les explications loyales que le lecteur attendait, et qui, aux yeux d'un public intelligent, dégagent le nouvel Oratoire de toute solidarité compromettante.

Mais, Dieu merci, tout le passé de l'Oratoire ne se présente pas sous un jour aussi sombre, et en remontant avec le P. Perraud le cours du XVIIe siècle pour étudier cette compagnie à sa naissance, on assiste à un spectacle plus consolant. L'exposé lumineux du caractère et de l'esprit primitif de l'institut, l'examen de ses constitutions et de ses règles, convaincra tout juge impartial, qu'il y avait là un trésor de traditions sacerdotales infiniment précieuses pour l'Eglise et de plus parfaitement appropriées aux besoins particuliers de notre temps. Combien vénérables sont ces origines, et combien glorieux les noms qui s'y rattachent! Oratoire de saint Philippe de Néri, humble berceau du grand Baronius, vous fûtes le modèle sur lequel a été conçu le dessein de l'Oratoire de France. Bérulle a commencé, mais après lui Condren a mis la main à l'œuvre et lui a donné sa perfection; Condren, cette âme toute céleste, ce prêtre dont les vertus et les lumières supérieures recevaient de sainte Chantal elle-même ce magnifique témoignage, que « Si Dieu avait donné à l'Eglise saint François de Sales pour instruire les hommes, il semblait qu'il eût rendu le P. de Condren capable d'instruire les anges. »

La perfection de l'état sacerdotal, tel est en un mot tout l'esprit de l'Oratoire. Ses membres doivent s'appliquer à honorer Jésus-Christ en leur personne, en continuant son ministère sacré et en devenant de dignes prêtres selon l'ordre de Melchisédech. Au reste,

point de vœux ; mais la pratique libre et volontaire de toutes les vertus religieuses, l'Oratoire n'étant point un ordre proprement dit, mais une congrégation séculière. L'obéissance sans le vœu d'obéissance, l'esprit de pauvreté sans le dépouillement des biens temporels, la chasteté sacerdotale, en vertu des seuls engagements contractés dans la réception des saints ordres. Aucun des ministères et des travaux qui conviennent au prêtre n'étant exclus par la règle, les aptitudes les plus diverses peuvent trouver leur emploi dans la communauté. « Etes-vous capable de grandes études? dit le P. Amelotte[1], la congrégation de l'Oratoire vous donnera du repos, des livres et des chaires même pour enseigner. Aimez-vous la retraite? Elle a des maisons de silence et de solitude. Vous sentez-vous porté à la pénitence? Vous trouverez chez elle les exemples de l'abstinence des Chartreux. Le zèle de la maison de Dieu vous dévore-t-il le cœur? Elle vous donnera le choix des missions et des cures. Aimez-vous le chant et les cérémonies? Elle vous donnera un ministère de chantre dans un chapitre. Enfin sa charité fait qu'elle est toutes sortes de communautés, et cependant elle ne ressemble à aucune, parce qu'elle n'est point détachée des évêques et qu'elle est liée à tous les supérieurs naturels. »

On connaît le tableau tracé par Bossuet dans l'oraison funèbre du P. Bourgoing : « Là, une sainte liberté fait un saint engagement. On obéit sans dépendre, on gouverne sans commander, toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité qui bannit la crainte opère un si grand miracle, et sans autre joug qu'elle-même elle sait non-seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. »

Voilà l'idéal de l'Oratoire. Ce miracle, comme parle Bossuet, ce miracle s'opère et se renouvelle chaque jour dans toute communauté fervente, séculière ou régulière, il n'importe, puisque la charité, partout où elle règne, bannit la crainte. Mais, à ce propos, une courte explication ne sera pas superflue. En rappelant que les membres de l'Oratoire ne prononcent pas de vœux, n'aurais-je pas donné lieu à quelque méprise, et ne pourrait-on pas s'imaginer, d'après ce qui vient d'être dit, que cette absence de vœux est une perfection de plus ajoutée à la sainteté de l'état religieux? Rien ne serait plus loin de ma pensée, comme aussi de la vérité. Non, il n'en saurait être ainsi. La perfection la plus grande est dans l'immolation la plus complète, dans celle qui se consomme par les trois vœux substantiels de religion. C'est d'après cette règle invariable et sûre qu'il faut

[1] *Vie du P. de Condren.*

estimer le mérite des divers états, pour assigner à chacun son rang véritable dans l'économie du salut et de la sanctification des âmes. Dans une âme consacrée à Dieu par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, les actes des vertus particulières sont élevés à une dignité nouvelle par la vertu de religion, d'où ils procèdent, de telle sorte qu'ils deviennent comme autant de sacrifices offerts à la suprême Majesté, *quasi quædam Dei sacrificia*. C'est ce qu'enseigne saint Thomas (2. 2. q. 88. a. 6.) et avec lui toute l'école. Et pour employer ici une belle comparaison, empruntée à saint Anselme, donner l'arbre et ses fruits, c'est quelque chose de plus que d'offrir seulement les fruits à mesure qu'on les cueille. Je n'insisterai pas davantage, parce qu'il me semble que l'élan généreux du cœur résout la question du premier coup sans tant de raisonnements. Et maintenant, est-ce une raison pour avoir en petite estime les congrégations séculières? Non encore. Loin de nous ces vues exclusives, si peu conformes à l'esprit de Dieu et à l'immense étendue de sa charité. Ne soyons pas, de grâce, plus exigeants que l'Eglise, qui aime cette variété de vocations d'où lui vient en partie le charme et l'agrément de son vêtement d'honneur. N'oublions pas que Dieu ne nous a pas tous faits de même trempe, ni destinés au mêmes travaux. Il envoie les uns à ses champs, les autres à sa vigne, d'autres à la pêche sur une mer orageuse et semée d'écueils. Tous ceux qui le servent ne peuvent donc être assujettis à une même discipline. Le P. Perraud en fait la remarque fort à propos : telle âme généreuse dans le détail de la vie et toujours prête à se sacrifier, se trouble à la pensée d'un engagement irrévocable. Et cependant le monde n'est pas fait pour elle, aucun intérêt humain ne la touche, elle est résolue à ne vivre que pour Dieu. Ah! ne lui enviez pas les grands avantages attachés à la vie commune, le joug salutaire des règles, l'exemple et l'aiguillon des vertus fraternelles, la douce autorité d'un sage et charitable supérieur ; et vous la verrez s'élever par degrés au sommet de la perfection chrétienne. Ajoutez d'ailleurs que, très-souvent, l'âge, la santé, des devoirs de piété filiale, mille autres nécessités non moins impérieuses, élèvent une barrière infranchissable entre la profession religieuse et la volonté bien arrêtée de se donner à Dieu sans partage. Rien de tout cela n'échappait sans doute aux lumières du P. Cotton et de plusieurs autres saints personnages du temps, lorsqu'ils encourageaient les efforts du cardinal de Bérulle et applaudissaient aux premiers succès de sa congrégation naissante.

Ces sentiments sont les nôtres, et l'on juge assez par cela seul de quel œil nous voyons se relever l'Oratoire, appelé de nos jours à rendre encore à l'Eglise les plus importants services.

J'appartiens à une compagnie qui fut presque constamment en lutte avec l'ancien Oratoire, et je n'éprouve en ce moment nul besoin d'écarter l'image d'un passé déjà si lointain et dont les passions ne peuvent plus nous troubler. Je me souviendrai de ce passé, comme le P. Perraud s'en est souvenu lui-même, pour constater avec joie que, les causes de nos vieilles querelles ayant disparu, il n'y a plus place désormais que pour la charité et la bonne harmonie dont on s'est donné, depuis treize ans, tant de gages réciproques. Et pourquoi ne citerais-je pas ici des paroles qui prêteront aux miennes une nouvelle autorité? Après avoir rappelé les dissensions prolongées dont la dangereuse erreur enfantée par Jansénius fut la principale sinon l'unique source : « En dépit de ces regrettables souvenirs, ajoute le P. Perraud, la vraie tradition restera pour nous dans les liens d'intime charité qui unirent le P. Cotton et le P. de Bérulle, et dans le cordial accueil que faisait, il y a treize ans, au rétablissement de l'Oratoire, l'illustre P. de Ravignan, le confident si charitable et si zélé de nos projets et de nos désirs. »

Oui, nous nous attacherons de part et d'autre à perpétuer cette noble et généreuse tradition. L'union naîtra tout à la fois, et de ce qui rapproche les deux vocations, et de ce qui les distingue ; le but étant le même et les moyens différents, il sera d'autant plus facile de s'entr'aider sans qu'il en résulte aucun froissement. Tandis que la Compagnie de Jésus, conformément à son Institut, poursuivra sur les théâtres les plus divers sa rude et militante carrière, le nouvel Oratoire de France, fortifié par les bénédictions du Saint-Siége, cultivera en paix les vertus qui sont l'honneur du prêtre et l'ornement du sanctuaire ; il se livrera, en union avec Jésus et Marie, à tous les exercices de la charité et du zèle sacerdotal ; il aura surtout une large part dans cet apostolat de la science qui a inspiré au P. Perraud des pages éloquentes et de la plus haute portée. Puisse-t-il, c'est notre vœu le plus cher, réaliser toutes les espérances que ses commencements font déjà concevoir. Puisse-t-il compter en grand nombre parmi ses membres, des hommes de Dieu comme l'admirable P. de Condren ; des apôtres, des prédicateurs de l'Evangile, dignes successeurs des Lejeune, des Senault, des Mascaron, des Massillon et de tant d'autres ; des théologiens et des canonistes, émules des Thomassin et des Cabassut ; des interprètes de la sainte Ecriture, versés dans la connaissance des textes bibliques à l'égal des Morin et des Houbigant ; enfin, pour ne laisser à désirer aucun genre de gloire, des philosophes d'un génie moins aventureux, sans doute, mais aussi sublime et aussi chrétien que Malebranche !

Ch. Daniel.

REVUE DE LA PRESSE.

I. PRESSE ÉTRANGÈRE.

— *The temporal mission of the holy Ghost, or reason and revelation* (*La Mission temporelle du Saint-Esprit, ou raison et révélation*), par Henry-Edouard (Manning), archevêque de Westminster, London.

Quand un livre se montre au jour protégé par un nom comme celui de Mgr Manning, on est dispensé d'en faire l'éloge. Chacun sait bien à l'avance qu'il retrouvera les rares qualités qui distinguent cet écrivain éminent : énergie d'intelligence, éloquence entraînante, onction et piété profondes. Le présent ouvrage a de plus l'avantage de paraître avec beaucoup d'à-propos, au moment même où le vénérable auteur vient de se voir élevé sur le premier siége épiscopal de l'Angleterre. Assurément, le nouvel archevêque de Westminster, en prenant possession de son église, ne pouvait lui offrir de présent plus agréable qu'un livre dédié au Saint-Esprit, pour lequel Mgr Manning a eu toujours, dit-on, une dévotion particulière ; un livre marqué au coin d'un esprit supérieur, rempli des pensées les plus élevées, brillant dans la forme, approprié aux besoins du temps, digne, en un mot, d'un successeur de l'illustre Wiseman.

L'idée mère de cet ouvrage est cette vérité fondamentale, que depuis le jour de la Pentecôte il existe entre les âmes justes et l'Esprit-Saint une union intime, substantielle, comme il n'y en avait jamais eu auparavant ; et ensuite que l'action de l'Église considérée comme corps est l'action de l'Esprit-Saint lui-même, de qui elle reçoit la vie de la grâce. Voici comment cette idée, se développant peu à peu, finit par prendre sa forme définitive. « Voulant écrire sur la raison et la révélation, dit le pieux écrivain, et réfléchissant en moi-même sur leur nature et sur leurs relations mutuelles, je fus nécessairement amené à considérer celui qui en est l'auteur et les rapports qui les unissent avec lui. Cela me conduisit à examiner les rapports entre la raison divine et la raison humaine. Et comme ces deux intelligences sont vivantes et personnelles, je me vis en présence d'un fait qui, en dernière analyse, embrasse tout l'ensemble de la foi divine, je veux dire la mission temporelle du Saint-Esprit, et ses rapports avec l'Eglise et la raison humaine, avec l'Ecriture sainte et la tradition de la foi. Voilà comment, en remontant ce

courant de lumière, je suis parvenu à en découvrir la source; erreur ou non, mon esprit ne concevait pas les choses autrement » (p. 2, 3).

Ces paroles indiquent toute l'économie du livre; elles nous en révèlent la génèse et les progrès, le partage et l'enchaînement.

Dans la préface, après avoir fait quelques considérations générales pour établir l'état de la question, l'auteur parle de ce qu'il appelle *rationalisme*, vrai ou faux, selon que la raison prend le rôle de disciple ou de juge. « L'état normal de la raison, dit-il, est celui d'un disciple éclairé, instruit, dirigé, conduit à sa pleine vigueur et à sa perfection par l'opération d'un maître divin; l'état anormal, au contraire, est celui d'un juge qui examine, qui mesure et détermine la matière de la révélation divine à l'aide de son prétendu discernement ou de son intuition personnelle. Le premier rationalisme est vrai et divin; le second est humain et faux (p. 3). » L'auteur conclut à la nécessité d'un enseignement divin, à la mission temporelle de l'Esprit de vérité, mission qu'il a reçue du Père et du Fils, et dont le principe est dans sa possession éternelle de ces deux personnes adorables de la très-sainte Trinité.

Le premier chapitre traite de l'union du Saint-Esprit avec l'Église; union indissoluble, source féconde des propriétés distinctives de l'Église, et spécialement de son infaillibilité, sur laquelle le savant auteur découvre des aperçus lumineux. — Les rapports entre le Saint-Esprit et la raison humaine font la matière du deuxième chapitre. Dans le troisième et le quatrième, il s'agit de l'Ecriture sainte considérée comme *lettre* et comme *interprétation*. Le cinquième et dernier est consacré aux rapports du Saint-Esprit et de la tradition. On y remarquera surtout ce que dit Mgr Manning sur la perpétuité de ces rapports. Il y voit un effet nécessaire de l'action perpétuelle de cet Esprit, comme la conservation du monde visible est l'effet d'une action permanente de la toute-puissance divine. — Venant ensuite à parler de la distinction qu'il faut établir entre la théologie dogmatique et la théologie morale et mystique, il affirme que cette distinction indispensable n'existe et ne peut exister que dans la vraie Eglise: « Qu'on veuille bien examiner avec la docilité d'un disciple les quatre grandes familles d'écrivains mystiques, de saints et de théologiens qui, semblables aux quatre fleuves du paradis, arrosent l'Eglise de Dieu, je veux dire les Bénédictins, les Dominicains, les Franciscains et les Jésuites, spécialement ce qu'ont laissé ces derniers dans leurs innombrables écrits sur les Exercices de saint Ignace; qu'on fasse, dis-je, cet examen, et, j'en suis sûr, on reconnaîtra, pourvu qu'on soit sincère, premièrement, qu'aucune société séparée de l'Eglise

n'a jamais pu ni montrer l'esprit véritable de Jésus, ou l'idée de la morale et de la spiritualité propre au christianisme, ni égaler ou même imiter cette *théologie mystique* qui, depuis dix siècles, arrose l'Eglise de Dieu. On reconnaîtra, sécondement, que cette exubérance de vie intérieure se répand sur toute l'Eglise sous la direction d'une théologie rigoureuse, inflexible, dont les dogmes, ces constellations intellectuelles, dominent toute cette immensité inondée de vie spirituelle, comme l'Océan est dominé par le firmament étoilé. » (P. 245-246.)

Le peu que nous venons de dire ne donne, il est vrai, qu'une idée bien imparfaite de l'ouvrage; mais nous tenions à le faire connaître dès maintenant à nos lecteurs, en attendant que quelque plume exercée veuille bien le traduire en français.

— *V. Bartholomæi à Martyribus*, archiep. Bracarensis, ex ordine Prædicatorum, *Compendium spiritualis doctrinæ*, ex variis SS. Patrum scriptis collectum. Edid. Dr Jos. Fessler, episc. Nyssenus. in-12, p. xxiv-354. Einsidlæ, 1864.

Comme l'indique son titre, cet ouvrage est en grande partie extrait des Pères de l'Église; c'est comme une chaîne d'or dont les anneaux bien serrés se composent de ce qu'ils ont dit de plus solide sur la perfection chrétienne. Tous ces enseignements sont présentés sous une forme méthodique, et se distribuent selon l'ordre des trois voies purgative, illuminative et unitive. Primitivement l'œuvre de dom Barthélemy des Martyrs n'était point destinée à la publicité; si nous la possédons maintenant, c'est grâce à Louis de Grenade qui en fut tellement satisfait, qu'il fit violence à la modestie de l'auteur et publia le volume (en 1582) en le faisant précéder d'une préface de sa composition. Dès lors la fortune du livre fut faite; il eut plusieurs éditions, et aujourd'hui il nous est offert par un prélat, dont le chef de l'Église a publiquement reconnu la vertu et la science en lui conférant la dignité épiscopale. Déjà, en 1863, Mgr Fessler avait publié le *Stimulus pastorum*, du même auteur. En rééditant le *Compendium*, il prouve qu'il partage à son endroit l'opinion de l'illustre maître qui comparait cet opuscule à une perle précieuse, et l'appelait son cher trésor (préf., p. xxii et xxiv). A ces deux témoignages vient s'ajouter celui que nous suggère le nom de l'auteur lui-même. Barthélemy des Martyrs a été un homme de Dieu, un saint. A l'heure qu'il est, on instruit son procès de béatification, et bientôt peut-être nous le verrons placé sur les autels. — Quant au style, il est simple et sans recherche aucune. Peu importe, du reste, comme le remarque saint Augustin, que la clef soit de bois ou d'or, pourvu qu'elle ouvre le cœur aux bons sentiments et aux affections pieuses: *Nihil interest*

an clavis lignea sit an aurea; si non minus illa quam hæc quæ sunt clausa aperire valeat.

— *Vie de saint Siméon et de saint Sabas*, patrons de la Serbie, écrite par Dométien et publiée par Danitchitch. In-8°, p. XIX-345. Belgrad, 1865 (en paléoslave).

Lorsque M. Danitchitch, un des philologues les plus distingués de la Serbie, publiait, il y a cinq ans, la *Vie de saint Sabas* composée par le moine Dométien, mais refaite par un certain Théodose, autre moine du Mont Athos, il n'en connaissait pas encore le texte original conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne. Aujourd'hui il publie ce dernier texte; en quoi il fait preuve d'une bonne foi et d'une loyauté dignes de louanges. C'est qu'il y a entre ces deux rédactions une différence considérable. Dans la première vous chercheriez en vain quelques traces de l'orthodoxie du saint archevêque; tandis qu'elles frappent les yeux dans la seconde. Ainsi nous y retrouvons, dans toute son intégrité, le passage où il est raconté que le prince Etienne, frère du saint, avait prié le Pape Honorius III de lui envoyer une couronne, qu'il l'obtint en effet, et que c'est à cela qu'il a dû le surnom de *Premier-Couronné*. Ce passage a été supprimé par Théodose, on devine pourquoi. En général, le nouveau texte que vient de mettre au jour M. Danitchitch, rend au saint fondateur de l'Église serbe sa physionomie véritable; en même temps il enrichit d'un beau monument le domaine de l'ancienne littérature slavone — double service dont on doit savoir gré au laborieux slaviste de Belgrad.

Nous ne pouvons pas dire cependant, que la matière soit épuisée par cette double publication. Il reste, au contraire, beaucoup à faire; car d'un texte nu, si parfait qu'il soit au point de vue philologique, à une édition critique, comme en font les Bollandistes, accompagnée de commentaires, de notes et d'une traduction latine ou française — la distance est assez grande. Voilà l'édition qu'il nous faut, et tant qu'elle ne sera pas faite, nous n'aurons que des matériaux fort précieux à plus d'un titre assurément, mais qui ne sauraient satisfaire les exigences de la science moderne, et en tout cas, ne seraient accessibles qu'à un cercle fort restreint de connaisseurs et de spécialistes.

Ce que nous disons ici de la Vie de saint Sabas, s'applique également à toutes les autres Vies de saints slaves, à commencer par saint Cyrille et saint Méthode, qui ont inspiré de nos jours tant d'écrits différents, mais sur lesquels la science critique n'a pas dit non plus son dernier mot.

— *Acta et diplomata græca medii ævi sacra et profana*, vol. ter-

tium. Edid. Fr. Miklosich et Jos. Muller. in-8. p, xxi-393, Vindobonæ, 1865.

C'est ici le dernier volume d'un vaste recueil annoncé déjà dans les *Études*. Les deux premiers livres contenaient les Actes du patriarcat de Constantinople ; celui-ci est composé des actes et diplômes concernant les affaires de la Grèce et de l'Italie. De là son titre spécial : *Acta et diplomata res græcas italasque illustrantia*. — On pourrait y distinguer trois séries de documents ; ceux de la première ont trait, pour la plupart, aux relations commerciales entre l'empire byzantin et les républiques d'Italie, particulièrement celle de Venise. Le plus ancien document reproduit est de 1184 ; il porte la signature d'Alexis Comnène. On eût pu en trouver de plus anciens encore et d'une tout autre importance : trois lettres, par exemple, conservées dans les archives du Vatican. Deux de ces lettres furent adressées par l'empereur Jean Comnène aux papes Callixte II (1124) et Innocent II (1126) ; elles traitent de l'union des Églises. Dans la troisième, Manuel Comnène annonce au pape Eugène III sa résolution de secourir le roi de France Louis VII, partant pour la Croisade. Il est à regretter que ces importantes pièces ne soient pas entrées dans le Recueil.

La deuxième série contient les documents provenant des princes et dont quelques-uns ont été déjà publiés par Ducange et Bouchon. Enfin la troisième se rapporte aux relations commerciales qui existèrent entre l'empire ottoman et les républiques de Venise, de Florence, etc., etc., et l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Cette triple série de pièces, extraites, pour la plupart, des bibliothèques de l'Italie et de Vienne, se termine par un appel aux Grecs, fait par Pierre Ier. Le tsar leur promet de les aider dans leur lutte contre les Turcs. Ce curieux document est daté du 23 mai 1711. — On trouve à la fin du volume une table chronologique et une table historique ; mais ce qu'on y chercherait en vain, ce sont des notes, des commentaires que réclame l'intelligence de plus d'une pièce, et dont les éditeurs ont reconnu eux-mêmes la nécessité. C'est à peu près le seul défaut que nous ayons remarqué dans cette collection, d'ailleurs excellente.

— *Principatus temporalis Romanorum pontificum in suâ integritate propugnatus totius orbis catholici suffragio. Epilogus generalis.* In-8° p. LX-194. Romæ, 1864.

Ce volume fait partie de la collection des documents sur la souveraineté temporelle des papes. Toutefois, par sa partie la plus considérable (p. 1-194), il rentre dans le domaine de la statistique religieuse, en nous offrant un tableau complet des siéges épiscopaux

de l'univers entier. Ce tableau a cela de précieux, qu'il met toujours à côté de la forme latine, les noms propres de chaque siége dans la langue du pays : mérite que n'ont pas les meilleurs recueils de cette espèce. Prenez par exemple l'*Annuario pontificio*, édition de 1865. Vous y chercheriez en vain des noms tels que *Doornik*, *Fünfkirchen*, *Gent*, *Gran*, *Lemberg*, *Lüttich*, *Puerto-de-Paz*, *Steinamanger*, *Waizen*, etc., etc. Dans l'*Epilogus*, au contraire, toutes les formes indigènes sont indiquées avec la plus grande fidélité possible.

— *Bielowski* (Auguste), *Monumenta Poloniæ historica*, vol. 1m, in-8, maj. p. XXXII-946. Lemberg, 1864.

Le goût des collections tend de nos jours à devenir une vraie passion. On collectionne toute espèce de choses, les plus insignifiantes, tout comme les plus utiles et les plus précieuses. Les collections historiques, par exemple, sont tout à fait à la mode. On ramasse les premiers textes venus dans les bibliothèques ou les archives, on fait une courte préface, on invente un titre un peu ronflant, et le public voit paraître une collection de plus. Tel n'est pas le recueil des monuments relatifs à l'histoire de la Pologne. C'est au contraire un travail des plus sérieux, fruit de longues et pénibles recherches. Le savant auteur est allé visiter tour à tour les principales bibliothèques de l'Europe pour leur demander toutes les pièces qui concernent son pays. Ce n'est qu'au bout de douze ans qu'il a consenti à nous livrer le résultat de ses doctes investigations.

Parmi les documents nombreux contenus dans ce premier volume, nous avons fixé notre attention sur les trois suivants. Le premier est *la Vie de saint Méthode*, apôtre des Slaves, publiée en slavon, d'après un manuscrit appartenant à l'auteur lui-même ; le second est la lettre de Bruno à l'empereur Henri II, datée de 1008 et fort importante pour l'histoire de Wladimir, prince russe ; le troisième document et le plus précieux est la *Chronique de Nestor*, que M. Bielowski a reproduite en entier, en lui rendant sa physionomie primitive et en ajoutant en regard une version polonaise.

— *Documents pour expliquer l'histoire du sud-ouest de la Russie et ses rapports avec la Russie et la Pologne*. Édition de la Commission archéographique ; Saint-Pétersbourg, 1865 (texte russe et français).

La question des nationalités polonaise et russe, ces vieilles rivales, étant à l'ordre du jour et offrant un intérêt européen, on comprend pourquoi ce recueil paraît en deux langues à la fois. Par ce mode de publication réservé, paraît-il, pour les occasions les plus solennelles, on voulait donner à l'ouvrage la plus grande publicité possible, mettre sous les yeux de l'Europe les pièces même du procès.

Ce but est clairement indiqué dès la première page du volume : « La science russe, y est-il dit, ne saurait rester muette, en voyant les notions les plus inexactes touchant les parties occidentales de la Russie, faire le tour de l'Europe et obscurcir les faits les plus avérés et les plus palpables qu'offre l'histoire de ce pays. »

C'est ainsi que commence la longue préface, composée par M. Koïalovitch, lequel a été chargé en même temps de la rédaction du volume. Éclairer l'Europe sur le passé de la Russie occidentale, en rétablissant la vérité historique, rien de mieux assurément; mais pour atteindre ce but, il fallait y procéder avec une loyauté qui fût à l'abri de tout reproche. C'est la moindre chose qu'on pouvait demander à l'éditeur, s'adressant à un public fort peu initié aux mystères de l'histoire russe; et pourtant c'est ce qu'il a négligé de faire. En effet, parmi les documents réunis dans ce volume (ils sont au nombre de 34 en tout, dont 12 seulement étaient inédits), il y en a dont l'authenticité est plus qu'équivoque. Telle est, par exemple, la circulaire attribuée au hetman des cosaques Bogdan Khmielnitski, et datée du 28 mai 1648 (p. 512 et suiv.). Il y est parlé de batailles qui n'ont jamais eu lieu, de faits qui se détruisent mutuellement; de choses enfin tellement invraisemblables que la presse de Saint-Pétersbourg elle-même en a été scandalisée. Pour comble d'infortune, cette pièce a été reproduite d'après une ancienne histoire des Russes, attribuée communément à Georges Koniski, archevêque schismatique de la Russie blanche, et reconnue pour être remplie de mensonges. Cela donne la mesure du livre.

Il est difficile de croire qu'à l'aide de pareils documents on puisse *éclairer* l'Europe sur la véritable situation des choses, et il est bien à regretter surtout que la commission n'ait pas été plus heureuse dans le choix de l'homme qui devait se charger de cette mission délicate. En la confiant à de telles mains, elle a non-seulement manqué son but, mais encore compromis l'honneur de son nom.

— *Das ABC der Scolastik*. (L'abécédaire de la scolastique), par le R. P. Georges Patiss, s. J. in-8°. Wien, 1865.

Sous des titres pompeux bien des livres cachent souvent une misère réelle ; d'autres, au contraire, sous des noms modestes renferment de vrais trésors de doctrine. De ce nombre est certainement le nouvel écrit sorti de la plume féconde du R. P. Patiss. On est très-agréablement surpris, après l'avoir lu, d'avoir trouvé tant de fonds et tant de sérieux là ou l'on s'attendait à ne rencontrer que des choses superficielles ou dénuées d'actualité. L'opuscule du R. P. Patiss n'est pas un simple exposé des notions fondamentales sur la scolastique, notions que la plupart de ses détracteurs semblent igno-

rer ; c'est aussi une réponse catégorique et péremptoire aux objections depuis longtemps usées qu'on soulève de nouveau en Allemagne contre cette méthode consacrée par les siècles. La forme de dialogue entre un académicien et un scolastique, adoptée par l'auteur, ajoute à son nouveau travail un mérite de plus, celui de l'agrément. « *La méthode scolastique ne cessera jamais d'être vraie, comme ne cessera jamais de l'être la logique, parce que c'est l'ordre intellectuel des vérités révélées considérées dans leurs rapports mutuels et leur harmonieuse unité.* » Ces paroles de Mgr Manning, dans l'ouvrage que nous avons annoncé plus haut, résument admirablement les conclusions de l'écrivain allemand.

— *Schafariks Geschichte des serbischen Schrifthums* (Histoire de la littérature serbe), éd. par J. Jirecek, in-8, p. xxv4-80. Prag. 1865.

Paul-Joseph Schafarik, dont le monde slave déplore encore la perte, avait pour la littérature serbe une sorte de prédilection, et il en a laissé des témoignages irréfragables. Ce sont les nombreuses publications qu'il a fait paraître sur ce sujet de son vivant ; ce sont aussi les travaux plus considérables encore qu'il a laissés après sa mort et dont le musée national de Prague est aujourd'hui l'heureux possesseur, comme il l'est aussi de la collection choisie de livres et de manuscrits qui avaient appartenu à l'illustre défunt.

Fruit précieux des travaux d'une intelligence supérieure, ces œuvres posthumes ne pouvaient pas rester inconnues. Récemment encore M. Jirecek, en a publié trois volumes qui se rapportent aussi à la littérature des slaves méridionaux, et nommément à celle des Croates et des Dalmates. Aujourd'hui il nous offre un nouveau complément obligé des trois précédents volumes, consacré à la littérature serbe proprement dite.

Bien qu'il n'embrasse pas toutes les phases de la littérature serbe, puisqu'il s'arrête à l'année 1830, il n'en est pas moins certain que cet ouvrage prime toutes les publications analogues qui avaient paru jusqu'ici, tant il y a de trésors d'érudition renfermés dans ces pages souvent éloquentes, et toujours instructives.

En voici le contenu : après un aperçu général sur la nation serbe, ses origines, son passé politique et religieux, sur son caractère et sa civilisation, vient la série des anciens auteurs, à commencer par saint Sabas, premier archevêque de la Serbie, jusqu'à Antoine le Dalmate (xvi[e] siècle) ; puis l'on trouve l'énumération de tous les monuments littéraires appartenant à cette première période, disposés dans un ordre méthodique. La même marche est suivie dans la seconde période qui va de 1730 jusqu'à 1830. Les ouvrages dont il est traité dans le volume dépassent le chiffre de 1200.

Ajoutons qu'après l'histoire littéraire des Dalmates et des Serbes, l'auteur avait l'intention de donner aussi celle des Bulgares, qui est en partie achevée, mais en langue tchèque. M. Jirecek voudra-t-il les traduire en allemand, et compléter ainsi la pensée de l'auteur? nous ne saurions le dire; en tout cas, nous le remercions de ce qu'il a déjà fait: ces deux dernières publications sont deux belles couronnes de plus placées sur une tombe à jamais illustre.

— *Lexicon palæoslovenico-græco-latinum, emendatum et auctum.* Edidit. Fr. Miklosich, Vindobonæ, 1862-1865, p. XXII-1171, in-8.

Après le nom de Schafarik, celui de Miklosich vient on ne peut plus à propos. L'un et l'autre sont célèbres, bien qu'à des degrés divers; tous les deux représentent dignement les études slaves, tout en conservant chacun son caractère propre et sa ligne de direction. On pourrait même dire que, depuis la perte des trois vétérans de la philologie slave, Hanka, Schafarik et Vostokov, cette littérature compte dans la personne de M. Miklosich, son représentant le plus autorisé. Mais quoi qu'il en soit de cette primauté, que d'autres pourraient lui refuser, une chose dont tout le monde conviendra avec nous, c'est qu'il cultive le champ de ses études favorites avec un zèle et une ardeur infatigables.

Après tant de preuves qu'il en avait déjà données, voici qu'il nous en fournit une nouvelle dans l'ouvrage que nous annonçons. Tous ceux qui s'intéressent aux études slaves s'applaudiront comme nous de voir enfin achevée cette œuvre commencée depuis longtemps, puisque le premier germe en remonte à l'année 1845, époque à laquelle l'auteur faisait paraître les *Radices linguæ slovenicæ*. Cinq ans après, ce germe se développait et devenait le *Lexicon linguæ slovenicæ*. Enfin l'auteur a donné à son livre les vastes proportions que nous lui voyons aujourd'hui.

— *Assemanov ili Vatikanski evangelistar; Evangéliaire glagolitique, dit d'Assémani, ou du Vatican*, publié par François Ratchki, in-8°, pag. CXX-217. Agram, 1865.

Nous ne saurions mieux clôre cette revue bibliographique qu'en faisant connaître à nos lecteurs une publication qui a réjoui le monde slave tout entier; elle est loin, du reste, d'être sans intérêt pour ceux qui ont à cœur les progrès de la science ecclésiastique. Il s'agit de l'Evangéliaire glagolitique, que le célèbre orientaliste Joseph-Simon Assémani avait rapporté de son voyage en Palestine en 1736, et qui a été légué à la Bibliothèque du Vatican, où il s'est conservé jusqu'à nos jours. La magnifique édition que vient d'en faire M. l'abbé Ratchki, slaviste distingué et auteur de plusieurs écrits fort estimés,

rend un grand service aux amis de la littérature slave. L'*Evangéliaire* est, en effet, l'un des plus anciens monuments de cette langue, et l'on pourra désormais l'étudier, non plus par fragments, comme auparavant, mais dans une reproduction intégrale.

L'*Evangéliaire* édité par M. l'abbé Ratchki, forme aussi un précieux reste de l'antique liturgie slavonne, et sous ce rapport, il a une importance majeure. Nous avons là, en effet, la seule pièce glagolitique qui nous ait conservé la rédaction primitive du texte sacré, telle qu'elle est sortie des mains de saint Cyrille et de saint Méthode, apôtres des Slaves et traducteurs de la Bible. Tous les autres monuments ne sont que des fragments, ou bien ils appartiennent à une date relativement récente, où l'on ne faisait que traduire la liturgie en slavon. — Nous croyons savoir qu'on prépare à Rome une nouvelle bible polyglotte, dans laquelle serait introduit pour la première fois le texte slavon. Si cette idée, vraiment digne du chef auguste de l'Eglise, venait à recevoir sa réalisation, la publication qui nous occupe en ce moment rendrait un service immense à celui qui serait chargé de rédiger ce dernier texte.

Les mérites de ce monument vénérable, considéré à ce double point de vue, ont été parfaitement appréciés dans une préface à la fois détaillée et substantielle, dont la partie philologique est due à la plume d'un jeune slaviste, Vratislas Jagitch, professeur à Agram. Pour ce qui concerne la fidélité du texte imprimé, nous sommes heureux de pouvoir assurer qu'il est aussi exact qu'élégant. Nous avons été à même de nous en convaincre par nos propres yeux, pendant notre dernier séjour à Rome : sauf quelques divergences bien insignifiantes et une lacune considérable, mais tout à fait involontaire, il nous a été impossible d'y découvrir aucune tache.

Qu'il nous soit donc permis d'exprimer ici, au nom de tous les amis des lettres slaves, notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à perpétuer par la presse ce précieux monument de la littérature et de la liturgie slavonne, et en particulier à celui que la nation illyrienne appelle son Mécène : Mgr Strossmayer, évêque de Diacovar.

Nous aurions voulu nous étendre davantage sur cette belle publication comme sur bien d'autres ; mais nous faisons une rapide revue et pas autre chose. Ceux qui visitent une galerie de tableaux pour la première fois se contentent d'un coup d'œil général, sauf à revenir un autre jour pour examiner plus en détail les œuvres des grands maîtres. C'est ce que nous avons fait aujourd'hui, et nous espérons bien continuer désormais cette tâche commencée, en signalant aux lecteurs des *Etudes* un grand nombre de publications étrangères

très-importantes qui restent malheureusement à peu près ignorées du public français.

J. Martinof.

II. PRESSE FRANÇAISE.

— *Un Catholique peut-il être franc-maçon?* par le baron Em. de Ketteler, évêque de Mayence. Paris, Lethielleux.

Voilà une question éminemment actuelle. L'illustre prélat qui la pose aujourd'hui, s'en était déjà occupé dans un autre écrit qui a fait sensation et dont les *Etudes* ont rendu compte. Pour procéder avec une plus complète modération, il laisse de côté l'histoire et le passé de la franc-maçonnerie ; il néglige également de rechercher si elle poursuit sous une direction clandestine un but précis, mais caché, s'il y a dans cette société un dernier et profond mystère, s'il existe enfin des degrés et des catégories, en sorte qu'un certain nombre de membres soient les instruments d'une puissance qui leur est en partie inconnue. C'est en s'arrêtant à la notion fournie par ses adversaires, c'est en prenant pour base des assertions sur lesquelles tous les maçons contemporains tombent d'accord, qu'il établit la discussion et la poursuit avec une grande puissance de logique. Nous conseillons fort à tous ceux qui auraient des doutes sur ce point, la lecture de cet écrit court et substantiel; elle sera très-utile au clergé pour désabuser certains catholiques trop faciles à séduire ; il n'est personne qui n'en doive tirer un très-grand profit, et nous ne savons rien de plus propre à éclairer l'opinion dans cette importante matière. — A. M.

—*Théologie du Catéchiste*, *Doctrine et Vie chrétienne*, par M. l'abbé Leclercq, prêtre de Saint-Sulpice, directeur au grand séminaire de Rodez. — 2 vol. in-12. Paris, Tolra et Haton, 68, rue Bonaparte.

Encore une explication du catéchisme, après Guillois et tant d'autres, à quoi bon ? Un livre de plus pour grossir la foule des ouvrages médiocres dont la librairie catholique est encombrée. Un livre plein de vulgarités et de redites, composé avec des ciseaux plutôt qu'avec la plume, comme il s'en rencontre tant de nos jours ! — Voilà peut-être la première idée dont on est saisi à la vue de ce titre, qui n'a rien, en effet, de bien piquant : *La Théologie du Catéchiste*. Ouvrons-le cependant, voyons ce qu'il vaut, ne le jugeons qu'après en avoir lu quelques pages. C'est ce que j'ai fait et bientôt j'en ai conçu une tout autre opinion, car j'y ai reconnu l'empreinte infaillible et inimitable de la méditation et du travail. L'auteur, que je n'ai pas l'honneur de

connaître, est évidemment un théologien fort instruit, et il n'est étranger ni à l'ancienne scolastique, ni à l'apologétique moderne dont il use avec beaucoup de discernement et d'à-propos. Mais, de plus, — chose assez rare en ce genre de travaux, — toutes les vérités qu'il touche, les grandes vérités de la foi, il sait les rendre vivantes; qualité précieuse dans un ouvrage d'enseignement populaire, et qui ne s'adresse pas précisément aux théologiens de profession. Décidément, ce n'est pas un livre ordinaire, il contient un grand nombre de pages remarquables, et si le lecteur veut s'en convaincre par lui-même, je l'engage à lire le commentaire de la dernière réponse du catéchisme (t. II, p. 366) : ce n'est rien moins qu'un petit traité dogmatique, moral et apologétique, des plus exacts et des plus précis, sur *l'état de virginité chrétienne et le célibat religieux*. Il n'y a pas jusqu'aux notes, oui, les notes répandues au bas des pages, et qui renferment, les unes quelque trait d'histoire ecclésiastique, d'autres un de ces mots profonds sur la religion, un de ces aveux péremptoires échappés aux génies même les moins chrétiens, d'autres une piquante et instructive anecdote ; il n'y a pas, dis-je, jusqu'aux notes qui ne sortent de la banalité à laquelle on nous a trop accoutumés en ce genre d'écrits.

Au reste, j'aurais pu simplifier ma tâche en déférant tout d'abord à l'autorité de Mgr l'évêque d'Amiens, dont je transcrirai mot pour mot l'approbation motivée : « Nous avons approuvé par les présentes et approuvons cet ouvrage, comme justifiant son titre et méritant la confiance des lecteurs auxquels il est destiné. Les prêtres y trouveront un résumé substantiel des enseignements de la théologie ; les laïques, qui sentent le besoin de s'instruire de la religion, seront heureux de rencontrer dans ce précis, sous une forme qui n'est pas dépourvue d'agrément, un abrégé complet de la doctrine et de la morale chrétiennes. Mais ce que tous goûteront dans ce livre, c'est l'onction qui y règne et le parfum de piété qu'il exhale. Puisse donc cette *Théologie du Catéchiste* pénétrer dans les familles, avoir sa place dans les presbytères, être accueillie par les établissements d'instruction et les maisons religieuses de notre diocèse. Ce n'est pas seulement une espérance, c'est un désir que nous exprimons. » — Ch. D.

— *Mélanges littéraires extraits des Pères latins*; ouvrage posthume de l'abbé J.-M.-S. Gorini, auteur de la *Défense de l'Église*, etc., édité sous la direction de M. J.-B. Martin, protonotaire apostolique, par MM. F. Monier, professeur de rhétorique au petit séminaire d'Avignon, et A. de Boudard, chevalier de Saint-Sylvestre. Tome II, in-8°, 514 p. Lyon et Paris, Girard et Josserand, 1865.

Nous disions, en annonçant cette utile publication, que le pre-

mier volume faisait vivement désirer la suite de l'ouvrage. Le tome qui vient de paraître n'a pas trompé notre attente. Il commence avec le poëte Prudence, vers le milieu du IVe siècle, et finit avec saint Maxime, évêque de Turin, vers la fin du Ve siècle. On y trouve des morceaux choisis de Prudence, Rufin, saint Jérôme, saint Augustin, Orose, Sédulius, saint Eucher, saint Vincent de Lérins, Cassien, saint Hilaire d'Arles, saint Pierre Chrysologue, saint Léon le Grand, saint Prosper d'Aquitaine, saint Maxime de Turin, etc. Des extraits d'auteurs peu connus ou anonymes, montrent que M. l'abbé Gorini ne négligeait aucune source. Que les dévoués éditeurs mènent à bonne fin la tâche qu'ils ont entreprise, et ils nous auront ainsi donné, sous le titre modeste de *Mélanges*, une histoire de la littérature chrétienne depuis ses origines jusqu'à la fin du XIIIe siècle; histoire qui, à notre avis, n'en sera pas moins bonne pour avoir épargné les dissertations et fait large place aux auteurs qu'il s'agit d'apprécier. V. M.

— *Le grand Mystère de Jésus*, drame breton du moyen âge, avec une étude sur le théâtre chez les nations celtiques, par le vicomte Hersart de la Villemarqué, de l'Institut. 1 v. in-8, CXXXV — 264 p., Paris, Didier.

La composition de ce drame remonte vraisemblablement à la seconde moitié du XIVe siècle. D'après les conjectures de M. le vicomte de la Villemarqué, il aurait été représenté à Saint-Pol-de-Léon en l'année 1365. Une édition en fut publiée à Paris, en 1530, par Ives Quillévéré, un brave imprimeur breton, originaire de Saint-Pol, et qui était venu se fixer à Paris, dans la rue de la Bûcherie, à l'enseigne de la *Croix-Noire*. Malheureusement cette édition, d'ailleurs exclusivement rare, présentait quelques lacunes, lorsque une de ces bonnes fortunes qui font le bonheur des bibliophiles fit découvrir à M. de la Villemarqué un autre exemplaire égaré dans la Bibliothèque impériale parmi des ouvrages de théologie. Ce nouveau texte lui a permis de compléter le premier. Il fut édité, en 1622, chez Georges Allienne de Morlaix.

Telle est, en deux mots, l'histoire bibliographique du *Grand Mystère de Jésus* (en breton, *Burzuz braz Jezuz*). Quant à sa valeur littéraire, malgré toute notre envie, nous ne saurions dire que ce soit un chef-d'œuvre. Quelques scènes seulement présentent des traits d'une beauté réelle, entre autres le dialogue entre Judas et une Furie, au moment où le traître, effrayé de son crime, s'abandonne au désespoir. Il y a là tous les caractères de l'*horreur shakespearienne*. Du reste, le drame suit à peu près le récit évangélique depuis les préparatifs de la Passion jusqu'aux apparitions de Jésus ressuscité, et, par conséquent, il serait superflu d'en donner l'analyse. La versification

ne se fait guère remarquer que par le mérite, si c'en est un, de la difficulté vaincue, mais celui-là est inimaginable et semblerait presque une gageure. La langue parlée par l'auteur est le breton de Léon; bien que déjà mélangée, elle offre beaucoup d'intérêt au point de vue de la philologie celtique.

En somme, ce que les personnes peu initiées à cette branche de littérature, et peut-être aussi celles qui le sont davantage, apprécieront par-dessus tout dans cette publication, c'est l'excellente introduction qu'y a mise M. de la Villemarqué. Ces pages d'une érudition élégante et sobre, animées d'un profond sentiment de l'art, parfois d'une vive et saisissante éloquence, — qu'on lise, par exemple, le tableau du mouvement religieux en Bretagne au XIVe siècle, — renferment un chapitre presque entièrement nouveau dans l'histoire littéraire. Le savant auteur y a très-heureusement esquissé les origines et le caractère du théâtre celtique dans le pays de Galles, dans la Cornouaille anglaise, et enfin dans cette chère Armorique à laquelle il adresse son livre, en traduisant le vœu si touchant de son vieux compatriote, Ives Quillévéré :

Va, mon livre, en chaque paroisse,
Va toucher le cœur des Bretons ;
Que la foi s'affermisse et croisse,
Comme le chêne en nos cantons.

Nous recevons au dernier moment la première livraison de la *Bibliothèque des Prédicateurs*, du P. Vincent Houdry, réimprimée par les soins de M. A. Josse, sous la direction de M. l'abbé Postel. Nous ne pouvons que donner à l'éditeur tous nos encouragements, et souhaiter qu'il mène rapidement à bonne fin cette œuvre, qui est « de nature à rendre de très-grands services à la cause de l'éloquence chrétienne. » (*Lettre de Mgr l'évêque de Nancy et de Toul.*)

Pour les articles non signés :

P. TOULEMONT.

P. S. L'honorable M. Pauthier nous a envoyé des observations à propos des critiques auxquelles nous avons donné l'hospitalité dans notre numéro de novembre. Nous en rendrons compte à nos lecteurs dans une de nos plus prochaines livraisons.

PARIS. — IMPRIMERIE VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

TABLE ANALYTIQUE

AUTEURS

ARTICLES

BULLETIN DES OEUVRES

CHRONIQUE RELIGIEUSE DE L'ORIENT.



BIBLIOGRAPHIE


Digitized by Google

FIN DE LA TABLE.

ERRATA DU TOME HUITIÈME.

A la page 101, rectifier ainsi :

*V (*bis*). *Histoire de la ligue* formée contre Charles le Téméraire. Paris, Lecoffre, 1846 (²), in-8°, p. 483.

VI. *Les sept basiliques de Rome*, ou visite des sept églises. Paris, Lecoffre, 1846, 2 vol. in-8°, p. II-516 et 282 et 3 plans.

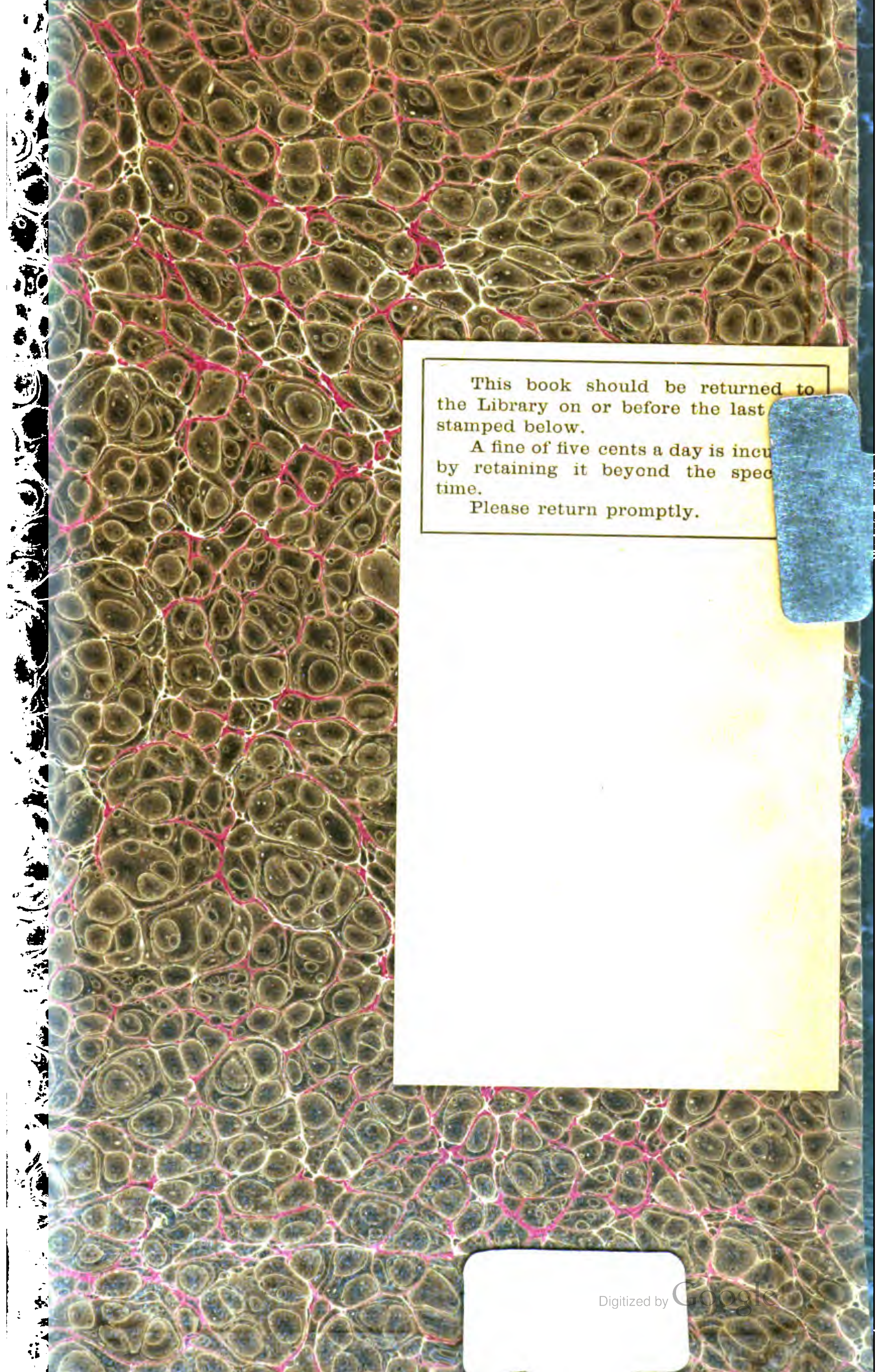
Page 312 (note) ; *au lieu de :* l'abbé Picot, *lisez :* M. Picot.

Page 335, lig. 10 ; *au lieu de :* et non entre saint Pierre..... *lisez :* et non entre saint Paul et l'on ne sait quel Céphas.

Page 412, lig. 33 ; *au lieu de :* XVIIIe siècle, *lisez :* XVIIe siècle.

PARIS. — IMP. DE V. GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.




This book should be returned to
the Library on or before the last
stamped below.
A fine of five cents a day is incu
by retaining it beyond the spec
time.
Please return promptly.
Digitized by Google

